

HISTOIRES

SCIENTIFIQUES ET ÉDIFIANTES

DE CHACUN DES GRANDS ET BIENHEUREUX APOÏRES

S. PHILIPPE, S. BARTHÉLEMY

S. MATTHIEU

S. THOMAS, S. JACQUES-LE-MINEUR

DE LEURS PRÉDICATIONS,
DE LEURS COURSES APOSTOLIQUES, DE LEURS PRODIGES
ET DE LEURS GLORIEUX MARTYRES

TIRÉS

Des Livres Canoniques, des Écrits Patrologiques, des Antiques Monuments traditionnels,
comparés, prouvés, annotés

DIVISÉES EN HUIT LIVRES

Par M. l'Abbé MAISTRE

CHANOINE HONORAIRE DE TROYES, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE, ETC.

*Constitues eos Principes super omnem
terram.*

Vous les établirez Princes sur tous les
points du Globe.

(Ps. XLIV, 17.)



PARIS

F. WATTELIER ET C^{ie}, LIBRAIRES

19, RUE DE SÈVRES, 19

—
4870



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2006.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

GRANDE CHRISTOLOGIE

SECONDE PARTIE

LES TÉMOINS DU CHRIST

TROISIÈME CLASSE DE TÉMOINS.

PRÉFACE GÉNÉRALE



LES APÔTRES !

Vous les établirez Princes sur tous les points de la Terre : Nous avons vu comment les Grands Apôtres du Christ ont été envoyés sur les divers points du Globe, pour y établir le Royaume de Dieu, et comment, en devenant les premiers fondateurs et les premiers Pères des diverses chrétientés de la terre, ils sont en même temps devenus *les Princes* de ce Royaume universel. *Constitues eos Principes super omnem terram.* (Ps. 44, v. 17). Cette brillante, cette magnifique prérogative, était prédite depuis les siècles, par les Prophètes. Au terme des Oracles Divins, les Apôtres, *établis Princes* chacun dans l'une des Douze Principales Provinces ou Parties de l'Univers, étaient destinés à devenir les Patriarches du Nouveau Testament, à remplacer les Anciens Patriarches, et à en tenir lieu au sein des générations nouvelles qui s'élèveraient dans les beaux jours de la Nouvelle Alliance.

C'est pourquoi le Nouveau Peuple de Dieu, composé des fidèles de la Gentilité, aime à redire, dans ses Chants Sacrés, les paroles prophétiques : *Constitues eos Principes super*

omnem terram : O Dieu, vous les établirez Princes sur tous les points de la Terre... en place des Anciens Patriarches : Pro Patribus tuis !... Il se plaît à les suivre en esprit dans les vastes régions qu'ils ont laborieusement évangélisées, — qu'ils ont éclairées avec le flambeau de la vérité et par le déploiement du Pouvoir Miraculeux, — qu'ils ont ensemencées de la Doctrine Céleste, et fécondées de la sueur de leur front et par l'effusion de leur sang.

Au jour de la solennité de chacun de nos Bienheureux Apôtres, qui de nous n'aime à se transporter par le souvenir et par le cœur chez ces peuples lointains, dont nos intrépides Héros ont fait la conquête au nom du Fils de Dieu, le grand Roi ? — En marchant, à la suite de ces Triomphateurs, dans ces plages nouvelles, inaccessibles, il nous semble respirer un plus grand air, un air nouveau, plus frais, plus pur : notre excursion lointaine nous est infiniment agréable, elle nous porte à proclamer avec transport la vérité des paroles divines, répétées par l'un de nos grands Apôtres (*Rom. x, 18.*) :

In omnem terram exivit sonus eorum !

Le son de leur voix s'est fait entendre par toute la terre !

Et in fines orbis terre verba eorum !

Et leur prédication a retenti jusqu'aux extrémités de l'Univers !

Rien n'égale la beauté du langage avec lequel les Prophètes ont prédit et célébré d'avance les triomphes et la gloire de ces Princes Spirituels établis au sein des différentes populations de l'Univers. D'ailleurs, ils se sont montrés dignes de ces glorieux succès par les durs travaux auxquels ils se sont livrés, par les souffrances et les opprobres qu'ils ont endurés, par le sévère genre de vie qu'ils ont embrassé pour Jésus-Christ, par les périls qu'ils ont volontairement affrontés. N'hésitons point à préconiser ces grands hommes, si graves et si austères, si puissants en parole et en œuvre, si hautement approuvés de

Dieu. Quelles que soient nos louanges, elles resteront toujours au-dessous de leurs mérites.

La Terre et les Cieux les célèbrent à l'envi comme les véritables Lumières du monde, comme les Astres radieux de l'Humanité reconquise, comme nos Pères et nos Chefs dans l'Ordre Spirituel et Eternel, — dignes, à ces titres, de nos hommages, aussi bien que nos Chefs dans l'Ordre Temporel. Ces héros ont conquis le monde à Dieu et à l'immortalité. Aussi, leurs louanges retentissent-elles en tous lieux, dans les Hauteurs Célestes, parmi les Esprits Bienheureux, comme dans les Eglises d'ici-bas, au milieu des Assemblées des hommes.

Les Chrétientés de la Terre sont fondées sur les Douze Apôtres, comme sur Douze assises inébranlables. — Bien que l'un d'eux (S. Pierre), soit le fondement principal, toutefois les autres Apôtres sont également, comme lui et comme les Prophètes, des fondements divins, indispensables. Il n'existe au monde aucun hymne, destiné à chanter les héros, ni aucun chant lyrique, qui renferme un thème plus grand que l'idéal réalisé par les Apôtres, et exprimé avec simplicité dans l'hymne des Apôtres : *Exultet Orbis !* Pourquoi ? — Parce qu'il n'a jamais existé et qu'il n'existera jamais des conquérants qui aient, comme eux, conquis l'Univers entier, non pour l'enchaîner, mais pour le délivrer ; — non pour le couvrir de plaies et de blessures, mais pour le guérir de ses maux, de ses infirmités corporelles et spirituelles, — non pour faire périr les hommes par milliers et par centaines de milliers, mais pour ressusciter les morts, et principalement pour communiquer la vie, la vie véritable, la vie heureuse et immortelle, à tant de peuples, à tant de nations, jusqu'alors tristement assises dans les ténèbres de l'ignorance et de l'affliction, et dans les ombres désespérantes d'une éternelle mort. Quels conquérants pourraient se glorifier d'avoir fait une conquête aussi utile et aussi bienfaitante, aussi glorieuse et aussi universelle ? Tous les triomphateurs que vante l'Histoire ont amoncelé autour d'eux les morts

et le carnage, les ruines et les infortunes de tout genre ; quant aux Apôtres, nouveaux vainqueurs, ils ont par toute la terre fait éclater autour d'eux les guérisons miraculeuses, les résurrections, les bienfaits temporels et les bienfaits spirituels, les consolations et les joies de tout genre ; ils ont ouvert le chemin de la vie incorruptible, ils ont frayé la route du Royaume des Cieux à tous les hommes, en rompant les chaînes de l'iniquité, en détruisant partout le péché, cause unique de tous les maux ; ils ont en particulier affranchi les hommes de la servitude idolâtrique, c'est-à-dire du joug tyrannique et avilissant des puissances de méchanceté et de ténèbres qui les opprimaient.

Non, jamais l'Univers n'entonna un hymne aussi véridique, aussi sublime, que l'hymne des Douze Apôtres ; bien que aujourd'hui les hommes n'y fassent point attention, — pas plus attention qu'à celui que chantent ensemble, comme dans un harmonieux et inexprimable concert, toutes les créatures de l'Univers, en l'honneur de Dieu leur Créateur. *Cœli enarrant gloriam Dei...* (Psal. XVIII. 4). Mais, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux merveilles, tous les oublis des hommes, toutes leurs inadvertances, n'anéantiront point pour cela la vérité de ce chant, ni la sublimité de cet universel concert.

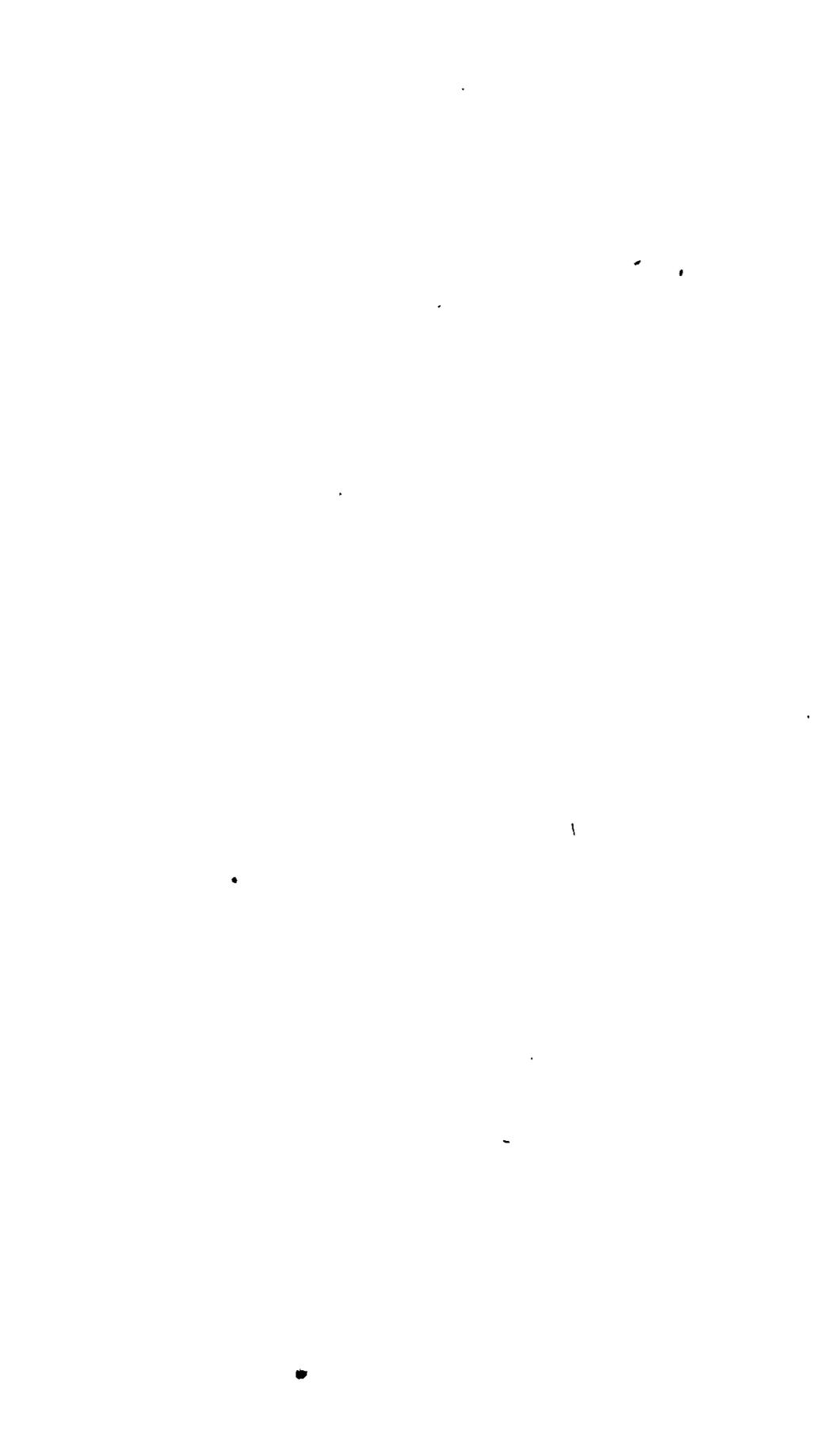
— Nous ne parlerons pas ici de ce qui concerne soit la mission, soit les attributions, soit les faits généraux des Apôtres. Nous en avons donné *l'Exposé* dans *l'Histoire Générale des Apôtres*, qui précède *l'Histoire de S. Pierre, Prince des Apôtres*.

Mais nous donnerons place ici à une observation générale, importante. Ces monographies des Douze Apôtres, basées sur les Oracles Divins, sur l'Évangile, de même que sur la Science historique et traditionnelle, sont *démonstratives* de la foi catholique, en même temps qu'elles sont éminemment *édifiantes* pour la piété et pour la vertu.

Paraissez donc, Saints Apôtres du Fils de Dieu ! Sortez des

ténèbres ! — Sortez de ce nuage obscur dont a voulu vous envelopper un siècle impie ! Venez de nouveau par votre bonne prédication réjouir l'Univers : *Exultet Orbis gaudiis ! Que l'Univers tressaille d'allégresse !* Après le Christ Rédempteur, vous êtes les Sauveurs de l'humanité : redonnez à la vérité son éclat, à la foi son légitime empire parmi les hommes, à la vertu, à la piété antique son heureux ascendant. O vous, qui êtes les véritables phares des nations sur cet océan bouleversé par les tempêtes, paraissez enfin, pour éclairer notre société naufragée, et pour la sauver !





HISTOIRE

DE

SAINT PHILIPPE

APOTRE

*Auxiliatores ac propugnatores..., An-
tesignanos et Duces sequamur (Philip-
pum scilicet Apostolum et Joannem
Evangelistam).*

« L'apôtre Philippe et Jean l'Évangéliste
« nous annoncent qu'ils sont envoyés pour
« nous secourir et pour nous défendre...
« Suivons les nouveaux chefs qui s'offrent
« pour combattre à notre tête! »

*(Theodosius, imperator, apud Theodoritum,
Episc., Hist. Eccl., l. v, c. 24.)*



PRÉFACE



PHILIPPE, ce saint et docte scrutateur des oracles prophétiques, fut l'un des premiers Disciples; qui reconnurent le Messie prédit dans la personne de Jésus de Nazareth, qui s'attachèrent à lui, et devinrent ses amis les plus intimes et les plus familiers.

Ce fut lorsque cet Apôtre témoigna le plus vif désir de voir Dieu le Père, que Jésus, notre Seigneur et notre Messie, lui révéla, d'une manière spéciale et positive, le dogme admirable de sa divinité, de son union intime et réelle, de sa consubstantialité avec Dieu le Père, de même que celui de la coexistence et, pour me servir du terme très expressif des Théologiens, de la *circumincension* des Personnes Divines. Ce fut à lui qu'il se découvrit ouvertement comme la resplendissante Image de Dieu, comme la Manifestation glorieuse et éclatante du Père de toutes choses.

PHILIPPE, *celui qui me voit, voit mon Père!* Ce fut alors qu'avec Philippe les Apôtres et les Disciples reconnurent pleinement et adorèrent, dans Jésus, Celui qui est, comme s'expriment les prophètes, *la Splendeur de Dieu, l'Eclat de la Lumière Eternelle, la Vertù Toute-puissante de Dieu, et l'Effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant, enfin le Miroir Vivant et sans tache de la Majesté de Dieu et l'Image de sa Bonté*¹.

¹ Sap. VII, 26.

Il y avait déjà trois cents ans que S. Philippe régnait dans le Ciel avec le Fils de Dieu et avec les Apôtres, ses collègues. Un Philosophe, restaurateur impie du règne de ces idoles que la parole des Apôtres avait détruites sur toute l'étendue de l'Univers, menaçait de renverser l'Eglise du Christ. Orgueilleusement paré de la pourpre impériale qu'il avait usurpée à l'aide du meurtre et de la rébellion, il se préparait à faire voir, au monde étonné, que le drapeau de Satan pouvait triompher de l'étendard du Christ, Fils de Dieu. Dans ces conjonctures périlleuses, ce fut S. Philippe avec S. Jean, qui eurent l'honneur d'être choisis de Dieu, pour être les défenseurs de l'Eglise, les protecteurs des armées chrétiennes du Grand Théodose, et les puissants destructeurs des troupes idolâtres et de leurs conducteurs impies. Magnifiquement vêtus, et montés sur des coursiers d'une blancheur éclatante, les deux glorieux Apôtres apparurent à l'Empereur très-chrétien et à l'un des soldats de son armée, combattirent à la tête des troupes chrétiennes, et leur donnèrent une victoire complète et toute miraculeuse. L'histoire des peuples ne nous présente aucun fait plus certain et plus avéré que cet événement surnaturel qui, plus loin, sera rapporté dans ses principaux détails par les témoins et les historiens contemporains.

Apôtre illustre, nous vénérons la gloire et les brillantes prérogatives qui vous ont été accordées ; nous en rendons à Dieu de vives actions de grâces. Continuez de protéger, de défendre toutes les églises du Christ, répandues sur la surface de la terre ; mais veillez avec un soin particulier sur cette antique Eglise de Troyes, qui s'honore de posséder vos saintes reliques et qui conserve précieusement ce chef sacré qui, dans Sion, il y a dix-huit siècles, contempla l'auguste face du Verbe Incarné !

VÉRACITÉ ET AUTORITÉ

DES

ACTES DE L'APÔTRE SAINT PHILIPPE

Les *Actes* de S. Philippe, apôtre, tels que nous les citons dans cette histoire, sont des mémoires traditionnels, très-connus dans l'Église, confirmés, approuvés, mentionnés, prêchés, produits comme authentiques et comme excellents, par les plus respectables autorités, dans les divers âges de l'Église. On les trouve ainsi rapportées sommairement ou *in extenso*, par exemple :

1° Dans plusieurs manuscrits Latins très-anciens ; ¹

2° Dans les plus anciens Bréviaires Romains ², jusqu'à celui que rédigea le Cardinal Quignonius, et qui fut approuvé et donné à l'Église par le Pape Paul III. Le Pape S. Pie V le fit imprimer de nouveau et on l'a conservé depuis, bien que les *Actes de S. Philippe*, de même que ceux de plusieurs autres Apôtres, n'y soient pas insérés intégralement, comme dans l'ancien Bréviaire, mais qu'ils y soient en partie ou en abrégé seulement. Ces actes sont tout entiers dans les Bréviaires Romains de 1479, de 1490, et dans ceux des époques antérieures et subséquentes ;

3° Dans tous les Martyrologes ³, et notamment dans le Mar-

¹ *In Actis SS. 1 maii, p. 11.*

² *In Actis SS. 1 maii, p. 8.*

³ *In Actis SS. 1 maii, p. 7.*

tyrologe Romain, où il est dit : *Natalis Beatorum Apostolorum Philippi et Jacobi, ex quibus Philippus postquam omnem fere Scythiam ad fidem Christi convertisset, apud Hierapolim Asiæ civitatem, cruci affixus et lapidibus obrutus, glorioso sine quievit ;*

Dans ceux composés par Bède, Florus, Raban, Usuard, S. Adon, Notker, Galésinius, Maurolycus, où on lit : *Natalis Beatorum Apostolorum Philippi et Jacobi ; ex quibus Philippus, postquam Scythiam ad fidem Christi convertit, ubi dejecto Martis simulacro erexerat Crucem, et venenosum Serpentem exterminarat ; apud Hierapolim, civitatem Asiæ, glorioso sine quievit ; sive ab Ebionitis cruci affixus et lapidatus occubuit ; juxta quem duæ filiæ ejus Virgines tumultatæ sunt ; tertia Ephesi jacet.* De même que Maurolycus, Constantin Félicius résume ces mêmes Actes, Latins et Grecs, dans son Martyrologe ;

4° Dans une multitude de manuscrits ¹, Grecs et Latins, très-anciens, que possèdent les diverses Bibliothèques connues, de Trèves, de Venise, de Saint-Omer, d'Utrecht, de Paris, de la reine de Suède, de Douai, de Rome, des différentes villes d'Europe ;

5° Dans les monuments primitifs, composés par les Disciples des Apôtres ou des hommes Apostoliques : tels que Craton, Abdias, évêque de Babylone, Eutropius, évêque de Saintes, Julius Africanus, célèbre écrivain ecclésiastique, et, avant lui, S. Mélicon, évêque de Sardes.

6° Dans les Historiens Ecclésiastiques et les Agiographes, notamment dans *Baronius* ², qui déclare être persuadé que les Actes précités sont vrais, au moins substantiellement, parce qu'ils sont confirmés par les monuments anciens les plus authentiques, lorsqu'ils se rencontrent sur divers récits histo-

¹ *In Actis SS. 1 maii, p. 7.*

² *Baronius, in notis ad primum maii diem.*

riques, et qu'ils sont confrontés ; — Dans *Nicéphore Calliste* ¹, au deuxième Livre de son *Histoire Ecclésiastique* ; — Dans *Siméon Métaphraste* ², au livre des *Vie des Saints* ; — Dans *Nicétas le Paphlagonien*, rhéteur, célèbre par son éminente sagesse comme par sa brillante éloquence, et dont les discours remarquables ont été recueillis par Combésis et insérés dans la *Bibliothèque des Pères* ; — Dans *Mombritius* ; — *Lipoman*, évêque italien ; — *Pierre des Noël* ³, évêque d'Emilium ; — Dans *Philippe Ferrarius*, de *Sanctis Italiae* ; — *Laurent Surius*, *ad Kalendas Maii* ; — *Philalethus Eusebianus*, *in vitas, miracula, passionisque Apostolorum* ; — Dans l'*Anthologium* d'*Arcudius*, composé par le commandement du Pape Clément VIII ; — Dans *Maxime*, évêque de Cythère, *in vitis Sanctorum*, et dans plusieurs autres auteurs des divers pays et des différents temps de l'Église ;

7° Dans les *Ménées* des Grecs, dans les grands *Ménologes* des Orientaux, nommément dans le *Synaxaire* de l'Église de Constantinople, dans le *Ménologe de l'Empereur Basile*, où les *Actes* dont il s'agit sont rapportés en raccourci, mais avec l'indication fidèle de toutes les circonstances.

¹ Niceph., l. 11, c.

² Metaphr., *Vitæ Sanctorum*.

³ Petrus e natalibus, *Catalog. l. 4, c. 107*.

HISTOIRE
DE
SAINT PHILIPPE
APOTRE

CHAPITRE I^{er}.

Patrie de saint Philippe. — Son application constante à l'étude des saintes Ecritures. — Sa vocation. — Son zèle pour Jésus-Christ. — Comment il lui amène Nathanaël, son ami.

Saint Philippe, apôtre, était Galiléen de nation, et originaire de Bethsaïde ¹, petite ville située sur le bord de la mer de Tibériade ou lac de Génézareth. Il était compatriote de S. Pierre et de S. André. Dès sa jeunesse, il s'adonna avec zèle à l'étude des Saintes Lettres, de la loi de Moïse et des Prophètes; il méditait continuellement les Livres Divins afin d'acquérir de plus en plus la connaissance du Messie futur, qui était, alors surtout, l'objet de l'Attente générale de la nation. Ce fut là, dit S. Chrysostôme ², qu'il découvrit le Christ dépeint dans les figures et les ombres de la Loi, et prédit dans les anciens ora-

¹ S. Jean I, 44 : *Erat autem Philippus a Bethsaida, civitate Andreæ et Petri.*

² S. Chrys. *Hom.* 19.

cles. L'état du mariage dans lequel il s'engagea, les soins de ses enfants et de sa famille (car, selon plusieurs auteurs anciens ¹, il était père de deux filles), ne lui firent point abandonner la méditation des choses divines et de l'espérance qu'on avait dans la prochaine arrivée du Rédempteur d'Israël. Aussi se trouva-t-il tout préparé à reconnaître le Messie dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Sauveur, en effet, étant venu en Galilée, et l'ayant rencontré, l'appela en lui disant :

— *Suivez-moi* ².

Philippe ne balança point : il obéit aussitôt, et se montra disposé à tout abandonner pour s'attacher à Jésus. Dans le même moment, un Scribe ou Docteur de la Loi, s'approchant de Notre-Seigneur, lui dit :

— *Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez* ³.

Jésus lui répondit :

— *Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.*

Ce fut alors, assure ⁴ S. Clément d'Alexandrie, que S. Philippe, qui venait d'être appelé à la suite de Jésus-Christ, demanda un court délai, en disant ⁵ :

— *Seigneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père.*

Jésus lui repartit :

Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts. Mais

¹ Clem. Alex. *Strom.* l. 3. p. 429 ; S. Polycrate, *ap. Eus.* l. 6, c. 31 ; Sozom., l. 7, c. 27. — Voir les *Notices historiques* des saintes femmes contemporaines de J.-C.

² S. Jean, 1, 43.

³ S. Matth., 8. 19-22.

⁴ S. Clément d'Alexandrie, *Strom.* 3, p. 456, donne cette chose comme un fait avéré, dont tout le monde convient.

⁵ S. Matth. 8, v. 21-22 ; S. Luc, 9, v. 59-60.

pour vous allez annoncer le Royaume de Dieu. Jésus-Christ, par cette réponse, ne prétendait pas condamner ceux qui rendent aux morts les derniers devoirs; il voulait seulement faire entendre à son nouveau Disciple, qu'étant appelé aux fonctions sublimes d'un ministère tout spirituel, elles devaient avoir la préférence sur les œuvres corporelles de miséricorde.

S. Philippe se voyant destiné¹ à quelque chose de meilleur que ne sont les devoirs de la piété naturelle, c'est-à-dire, à prêcher la parole vivante et à faire vivre les âmes, consentit sans difficulté à quitter son père et sa mère². Tertullien dit aussi que ce fut un apôtre qui ne se mit pas en peine de se trouver aux funérailles de son père³. S. Philippe devint un des plus zélés disciples de Jésus-Christ, et il fut le compagnon inséparable de son ministère et de ses travaux. Ce qui le déterminait à s'attacher à lui aussi promptement, ce sont les miracles qu'il avait vu opérer à Jésus-Christ, les instructions qu'il avait reçues de S. André et de S. Pierre, les bonnes dispositions qu'il conservait en son cœur depuis longtemps, et enfin la grâce puissante attachée à la parole de Celui qui l'appelait.

Aussitôt qu'il fut le Disciple de la Vérité, il en devint le prédicateur. Connaissant le Messie, il s'empressa de le faire connaître. Il voulut partager le bonheur dont il jouissait avec Nathanaël, son ami. Il courut le trouver, et lui faisant part des lumières dont il était éclairé, il lui dit :

— *Nous avons trouvé Celui de qui Moïse a écrit dans la*

¹ S. Aug. f. 62, c. 1.

² Dans un ancien manuscrit de la Bibliothèque du roi, nos 1789 et 1026, on lit que S. Philippe, du bourg de Bethsaïde, avait pour père Philisane, et pour mère Sophie, et qu'il était cocher de profession. — « Philippus, a Philisane patre, matre vero Sophia, e vico Bethsaida, « auriga professione. » (*Apud Cotel. PP. apost. t. I, p. 272, l. 2, constitut. apost. c. ult.*)

³ Tertull. de Bapt. c. 12, p. 262.

Loi, et que les Prophètes ont prédit ; savoir Jésus de Nazareth, fils de Joseph ¹.

Ces paroles ne firent pas d'abord beaucoup d'impression sur Nathanaël ; il ne croyait pas que le Messie attendu pût sortir de Nazareth. C'est pourquoi il lui répondit d'un ton presque incrédule :

Peut-il sortir quelque chose de bon et d'aussi excellent de Nazareth ?

Mais Philippe, le pressant de le suivre, lui dit :

— *Venez et voyez par vous-même ce qui en est.*

Il était persuadé qu'il n'aurait pas plutôt vu Jésus, qu'il le reconnaîtrait aussitôt pour le Christ et le Fils de Dieu. Nathanaël fit ce que son ami exigeait de lui.

Jésus, voyant Nathanaël qui venait le trouver, dit de lui :

— *Voici un vrai Israélite, sans déguisement et sans artifice !*

Nathanaël, surpris de ce que Jésus l'appelait par son nom, et faisait voir qu'il le connaissait parfaitement, lui dit :

— *D'où me connaissez-vous ?*

Jésus lui répondit :

— *Avant que Philippe vous eût appelé, je vous ai vu lorsque vous étiez sous le figuier.*

Nathanaël, ainsi que l'enseignent les Pères et les interprètes, se rappela alors qu'il avait été seul sous un figuier, dans un lieu si retiré qu'aucun homme n'avait pu le voir, et que Dieu seul avait pu être témoin des prières et des demandes qu'il lui avait adressées pour l'avènement du Messie ². Reconnaissant alors qu'il ne parlait point à un homme, mais à Celui qui voit

¹ S. Jean, I, 45.

² On a même lieu de croire que le Fils de Dieu, dans sa gloire, lui apparut sous le figuier pendant qu'il priait, comme il était souvent apparu aux Patriarches, sous la forme soit d'un ange sublime, soit du Verbe incarné. La réponse de J.-C. nous porte à croire à cette apparition particulière.

et connaît toutes choses, il confessa hautement que Jésus était le Christ, Fils de Dieu :

— *Rabbi, s'écria-t-il, c'est-à-dire Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Messie, Roi d'Israël, prédit par Moïse et les Prophètes !*

— *Vous croyez, lui dit Jésus, parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous le figuier ; vous verrez de bien plus grandes choses. — En vérité, en vérité, je vous le dis : vous verrez le ciel ouvert, et les Anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme.*

Tel fut le résultat de la vive exhortation que S. Philippe adressa à Nathanaël. Les Pères ¹ remarquent qu'il ne se fâcha point de la résistance que lui fit d'abord son ami, mais qu'il continua de l'engager à prendre connaissance de la vérité qu'il lui annonçait. Dès cette première rencontre, il fit paraître une douceur, une prudence et une fermeté digne d'un Apôtre.

CHAPITRE II.

S. Philippe est élevé à l'apostolat. — Il assiste aux noces de Cana, — à la multiplication des pains dans le désert, — au discours de la Cène. — Reproche et réponse très-remarquable qu'il reçoit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Comme selon les Pères ², S. Philippe s'était dès lors entièrement attaché à Jésus-Christ, et qu'avec Nathanaël il demeurerait depuis ce temps dans la société du Sauveur, on pense gé-

¹ S. Chrys. in Joan. hom. 19. S. Grég. de Nysse, in cant. h. 15.

² S. Aug. cons. l. 2, c. 17 ; S. Chrys. *ibid.* p. 124 ; S. Jean, II, v. 2.

néralement que cet Apôtre se trouva aux noces de Cana, où Jésus avait été invité avec ses Disciples.

L'année suivante, qui était la 32^e de Jésus-Christ, il fut élevé à l'apostolat par Notre-Seigneur, lorsqu'il forma le Sacré Collège.

Environ un an après, eut lieu la grande multiplication des pains dans le Désert, où cinq mille hommes furent nourris miraculeusement par Jésus. Avant d'opérer ce prodige, Notre-Seigneur s'adressa à Philippe comme pour le consulter sur le moyen de pourvoir au besoin de cette multitude qui l'avait suivi dans ces lieux solitaires, et pour lui fournir une occasion de donner une preuve de sa foi.

Or le jour de Pâque ¹, qui est la fête des Juifs, était proche.

Jésus donc levant les yeux et voyant qu'une très-grande multitude de peuple venait à lui, dit à Philippe.

— D'où pourrons-nous ² acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce monde ?

Mais il disait cela pour le tenter, car il savait ce qu'il devait faire.

Philippe lui répondit :

— Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour leur en donner à chacun un petit morceau.

Bien que Notre-Seigneur fût accompagné de tous ses Disciples, toutefois il s'adressa plutôt à Philippe qu'à un autre. C'est qu'il connaissait parfaitement ce qui convenait à chacun d'eux. Peut-être voyait-il alors quelque pensée de doute dans

¹ S. Jean, vi, 4-7.

² « Quam vero Christus cum familiariter adhiberet, illud facile declarat, quod Gentiles Salvatorem videre cupientes, ad Philippum accesserunt, et Dominus, cum in solitudine hominum multitudinem pascere vellet, sic Philippum affatus est : unde ememus panes ut manducent « hi ? » (Brev. rom. 1 maii.)

le cœur de cet Apôtre. C'est pourquoi il lui fit cette demande en le *tendant* ; c'est-à-dire pour l'éprouver et lui donner lieu, en reconnaissant l'impuissance humaine où ils étaient de nourrir un si grand peuple, d'admirer ensuite davantage le miracle qu'il voulait faire. La réponse de S. Philippe, qui lui dit que, *quand on aurait du pain pour deux cents deniers* (c'est-à-dire pour deux cents francs ou environ), *cela ne suffirait pas pour en donner quelque peu à chacun*, fit bien connaître qu'ils étaient tous très-convaincus de leur impuissance à nourrir ce peuple. Mais s'ils avaient eu un peu plus de foi, dit S. Cyrille, Jésus-Christ leur donnait lieu de porter plus haut leur esprit, et de songer qu'il ne leur parlait de nourrir tant de milliers de personnes, que parce qu'il était au pouvoir de Celui qui, de rien, avait créé toutes choses, de multiplier en un moment tout ce qui était nécessaire pour leur nourriture. Mais le peu de pains qu'ils avaient, et l'estimation de la quantité de ceux qu'il fallait, faite par S. Philippe, apôtre, ont mis en évidence ce qu'il y avait de surnaturel et de divin dans la multiplication des cinq pains.

L'an 33, quelque temps avant la Passion de Notre-Seigneur, quelques Gentils, curieux de voir Jésus, prièrent Philippe de leur accorder cette satisfaction : ce qu'il leur accorda de concert avec S. André.

Or, il y eut quelques Gentils, dit S. Jean¹, de ceux qui étaient venus pour adorer le Seigneur, au jour de la solennité de Pâque, qui s'adressèrent à Philippe, qui était de Bethsaïde, en Galilée, et lui firent cette demande :

— *Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus.*

Mais *Philippe* n'osa pas lui-même les faire parler à Jésus-Christ ; il *alla donc le dire à André, et André et Philippe le dirent à Jésus.*

Notre-Seigneur rendit grâces à son Père de ce que les Gen-

¹ S. Jean, xii, 20-23.

ils commençaient déjà à le connaître et à venir à lui par ses Apôtres.

— *L'heure est venue, leur répondit-il, où le Fils de l'homme doit être glorifié, en attirant tout le monde à lui par le mérite de sa mort.*

On pense que c'est parce qu'ils connaissaient S. Philippe, que ces Gentils prièrent cet Apôtre d'être leur introducteur auprès du Christ. La patrie de S. Philippe était la Galilée des Gentils : ceux-ci pouvaient donc le connaître plus particulièrement. C'est apparemment pour cette raison que la Sainte-Ecriture rappelle, dans cette circonstance, le lieu de son origine.

Dans ce profond et admirable discours que Notre-Seigneur prononça après la Dernière Cène, il avait dit à ses Disciples :

— *Je suis la voie, la vérité et la vie.*

Personne ne vient au Père que par moi.

Si vous m'aviez connu, vous auriez aussi connu mon Père ; et vous le connaîtrez bientôt, et vous l'avez déjà vu.

S. Philippe, se voyant particulièrement chéri de son divin Maître ¹, usant alors de la familiarité et de la liberté que lui donnait l'apostolat, lui dit dans un transport de sainte impatience :

— *Seigneur, montrez-nous votre Père, et cela nous suffit !*

Jésus lui répondit :

— *Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne m'avez pas encore connu ? Philippe, celui qui me voit, voit mon Père.*

Philippe avait lu ou entendu lire, dans les Ecritures, que Dieu était apparu sous des figures différentes aux Saints Patriarches. Et ayant des sentiments trop grossiers touchant la

¹ S. Hilar. de Trin. l. 7, p. 54.

Divinité, il s'imagina que quand Jésus-Christ leur déclarait qu'ils avaient vu le Père, et qu'ils le connaîtraient plus parfaitement à l'avenir, après la venue du Saint-Esprit, il leur parlait d'une vue sensible et corporelle. Il paraît donc qu'il eût voulu voir le Père de cette sorte, et de la manière dont il voyait le Fils dans sa sainte humanité. Car il croyait voir le Fils de Dieu suffisamment comme il le voyait, puisqu'il dit à Jésus-Christ : *Montrez-nous le Père, et cela nous suffit.*

Mais Jésus lui donna lieu de juger par sa réponse qu'il ne voyait ni ne connaissait pas encore le Fils comme il le devait connaître, c'est-à-dire, par cet *esprit de sagesse et de révélation*, et avec *ces yeux éclairés du cœur, que le Dieu de gloire et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ donne aux hommes pour le voir*, selon que parle S. Paul ; puisque s'il eût vu le Fils d'une manière si élevée, il eût vu le Père en le voyant, l'Essence Divine étant unique et la même dans le Père et dans le Fils, quoique leurs personnes soient distinctes. C'est donc un juste reproche qu'il fait ici à Philippe d'avoir si peu l'idée de sa divinité : *Il y a, lui dit Jésus-Christ, si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas encore ?* c'est-à-dire, je vous parle et je vous instruis depuis si longtemps ; vous m'avez vu faire tant de prodiges avec un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul ; remettre aux hommes leurs péchés ; découvrir le fond des cœurs ; commander avec empire à la mort ; calmer la mer dans sa plus grande fureur, et faire un grand nombre d'autres choses auxquelles vous auriez dû reconnaître les caractères de la Divinité. Cependant *vous ne m'avez pas encore connu.* Il est vrai que Pierre avait confessé la divinité de Jésus-Christ ; et tous les apôtres le reconnaissaient aussi pour le Fils de Dieu : ce qui lui fait dire *qu'ils avaient déjà vu son Père*, en le voyant et en le connaissant pour son Fils. Mais cette vue était obscurcie en eux, comme dit S. Chrysostôme, par l'infirmité de notre chair dont ils le voyaient environné : ce qui lui fait dire encore *qu'ils ne le*

connaissaient point depuis tant de temps qu'il conversait avec eux ; parce qu'effectivement ils s'arrêtaient trop à sa sainte humanité, qui ne devait leur servir qu'à les conduire jusqu'à sa nature Divine.

Ne croyez-vous pas, ajoute Jésus, que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi ? Ce que je vous dis, je ne vous le dis pas de moi-même ; mais mon Père qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres miraculeuses que je fais...

Il les presse de nouveau de reconnaître l'unité d'une même nature Divine, tant dans Lui que dans son Père, afin que l'idée qu'ils pouvaient avoir de la grandeur de son Père, leur donnât aussi une idée plus grande de lui que celle qui se présentait à leurs yeux lorsqu'ils le voyaient, et qu'ainsi, persuadés de la parfaite égalité du Père et du Fils, ils s'accoutumasent à regarder avec les yeux d'une même foi, le Fils dans le Père, et le Père dans le Fils, sans confusion des Personnes, et sans distinction de nature. Car il était d'une extrême conséquence de bien établir la foi de la Divinité de Jésus-Christ, sans laquelle toute notre religion serait une idolâtrie. Et il fallait bien convaincre les Apôtres, que l'humiliation et l'infirmité extérieure, dont leur divin Maître paraissait environné dans le temps de sa Passion qui était proche, ne devait pas les scandaliser ; parce qu'étant véritablement un Dieu caché sous ces voiles de la faiblesse de l'homme, il serait en cet état même d'autant plus capable de faire éclater sa toute-puissance, que ni le démon, ni tous les Juifs ne pourraient se persuader qu'un homme si anéanti en apparence pût être Dieu ; et qu'ainsi il tirerait de son anéantissement sa plus grande gloire. C'est la raison pour laquelle il répète si souvent les mêmes choses qui prouvaient sa divinité et sa parfaite égalité avec Dieu son Père, afin de les imprimer avec plus de force dans le cœur de ses Apôtres, comme les paroles de son dernier Testament, qu'ils ne devaient jamais oublier, et qui devait être le fondement de leur foi.

C'est pour cela qu'il leur dit ici ce qu'il leur avait déjà déclaré ailleurs : *qu'il ne leur parlait point de lui-même quand il leur parlait, et que son Père, demeurant en lui, faisait lui-même les œuvres miraculeuses qu'ils lui voyaient faire.* Car, soit qu'on le regardât selon sa nature divine, il était le Verbe du Père, par lequel toutes choses avaient été faites ; soit qu'on le considérât selon sa nature humaine, il ne parlait et ne faisait rien non plus que dans une parfaite dépendance de Celui qui l'avait *prédestiné*, comme dit S. Paul, *pour être son Fils dans une souveraine puissance.* C'était donc, et par sa doctrine qui était celle de son Père, comme il dit ailleurs, et par *ses œuvres que le Père faisait en lui*, nul autre que Dieu ne pouvant les faire, qu'il voulait leur persuader d'une manière très-convaincante, *qu'il était Lui-même en son Père, comme son Père était en Lui* par l'unité de leur nature divine.

En vérité, en vérité je vous le déclare, dit Jésus en continuant de répondre à Philippe, *celui qui croit en moi, fera lui-même les œuvres que je fais, et en fera encore de plus grandes, parce que je m'en vas à mon Père.*

Rien ne prouvait mieux la divinité de Jésus-Christ, que cette déclaration qu'il fait à S. Philippe et aux Apôtres, avec l'assurance que *ceux qui croiraient en lui*, comme au Fils de Dieu, et en la manière qu'il venait de l'expliquer, auraient le pouvoir de *faire les mêmes œuvres qu'il faisait*, et d'en faire de plus grandes. Car c'était leur dire bien clairement qu'il était Dieu et Tout-Puissant, puisqu'il suffisait de croire en lui pour recevoir, par un effet de cette foi, le pouvoir de faire plus qu'il n'avait fait. On a vu effectivement les Apôtres et leurs successeurs faire souvent éclater d'une manière plus surprenante la toute puissance de Dieu, que n'avait fait le Fils de Dieu même. Et il y a eu des Saints qui ont mérité, à cause de la multitude et de la grandeur de leurs miracles, d'être appelés des *Thaumaturges*. Or, les Apôtres, aussi bien que ces autres

Saints, attestaient publiquement la divinité de Jésus-Christ en faisant tous ces prodiges, puisqu'ils invoquaient son nom pour les faire. *Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, soyez guéris*, disaient-ils aux malades.

Mais d'où vient qu'il a donné le pouvoir à ses Apôtres et à plusieurs autres Saints, de *faire de plus grandes choses que celles qu'il avait déjà faites* ? Il en rend lui-même ici la raison : *Parce*, dit-il, *que je m'en vais à mon Père*. Tant que Jésus-Christ vécut ici-bas avec les Apôtres, il s'y conduisait extérieurement comme un homme, ne voulant pas faire voir à découvert toute la puissance de sa nature Divine. Il parlait et agissait ordinairement d'une manière proportionnée à l'humiliation et à la forme de serviteur où il avait bien voulu se rabaisser. Mais après qu'il eut accompli tout le dessein de son Incarnation, et consommé le mystère de ses humiliations jusqu'à mourir pour les hommes, il ressuscita, et alla ensuite vers son Père, où il s'est assis à sa droite pour régner également avec lui, comme Dieu et né de Dieu, dans une souveraine puissance. Et ce fut alors le temps de faire éclater sa toute-puissance dans la personne de ses serviteurs, qu'il a comblés de ses dons pour les faire agir comme les maîtres de la nature, et qu'il a remplis de sa divine vertu en faveur de ceux qui les regardaient comme ses ministres. Qu'on cesse donc de s'étonner de ce que le Maître déclare que ses serviteurs feront de plus grandes choses que lui-même ; car c'est lui qui agit en eux et par eux ; et il méritait pour le moins autant nos adorations lorsqu'il se cachait sur la terre sous le voile si humiliant de l'infirmité de l'homme, que lorsque depuis il s'est montré à découvert dans les prodiges qu'il a fait faire à ses serviteurs ; puisqu'il a autant édifié l'Eglise par tous les abaissements de sa vie humaine, qu'il l'a affermie et étendue par la gloire de sa résurrection, et par l'éclat des œuvres apostoliques de ses ministres.

Telle est une partie de la réponse et du haut enseignement que provoquèrent les paroles de l'apôtre S. Philippe à Jésus-Christ.

C'est tout ce que l'Évangile nous apprend qu'il ait fait avant la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE III.

Is, accepto Spiritu Sancto, cum ei Scythia ad prædicandum Evangelium obligisset, omnem fere illam Gentem ad Christianam fidem convertit.

« Cet Apôtre, après avoir reçu le Saint-Esprit, se rendit dans la Scythie qui lui « était échue en partage, et convertit presque « toute cette nation à la foi chrétienne. »
(*Brev. rom.*, 1 mai).

S. Philippe en Scythie. — Idole de Mars. — Le démon sous la forme d'un serpent ou dragon, est chassé par l'Apôtre. — Malades guéris, morts ressuscités. — Philippe est pris pour un Dieu.

Après l'Ascension du Sauveur, le Bienheureux Philippe alla prêcher l'Évangile dans la Scythie ¹, dans la Grande Asie supérieure ², dans la Haute-Phrygie ³; il travailla durant vingt ans parmi les Gentils de ces vastes régions.

Enfin, il fut saisi par les Païens et jeté dans les fers. Les

¹ *Omnia martyrologia et antiqua Breviaria rom.*; apost. hist. l. x, c. ; Métaphraste; *nov. Brev. Rom.* 1 mai; Bar. 44, c. 32.

² Nicéph. l. 2, c. 39; Métaphraste, acta S. Philippi apud Surium et Papebrochium, 1 maii, Bar. *ibid.*

³ S. Epiphane et S. Dorothée: « Ἐν δε τῇ ἄνω Φρυγίᾳ ἐκηρύξε το εὐαγγέλιον, » Théodoret, *in ps.* 116, t. 1. — Voir Cotelier., *ad Constit. apost.*, l. 6, c. 7.

idolâtres voulurent le contraindre de sacrifier à une statue de Mars, près de laquelle il l'avaient amené¹.

Alors il sortit de dessous le piédestal de la statue de Mars un grand serpent², qui tua le fils du prêtre des Scythes, au moment où ce jeune homme apportait le feu pour le sacrifice. Il tua aussi les deux tribuns qui avaient le commandement de la Province, et dont les soldats tenaient l'apôtre Philippe enchaîné. Tous les autres assistants furent tellement incommodés du souffle empoisonné de ce serpent, qu'ils en tombèrent malades.

A cette vue, Philippe leur dit :

— Ecoutez le conseil que je vais vous donner et vous recouvrerez la santé. De plus, ceux qui sont morts seront tous rendus à la vie. Le serpent qui vous a été si funeste, sera mis en fuite par la vertu du nom de Dieu.

— Que devons-nous faire, répondent les personnes malades ?

L'apôtre leur répondit :

¹ Hérodote, Méla, et d'autres historiens, témoignent que les Scythes adoraient le dieu Mars. Ammien, *l. 22, c. 2*, de Alanis gente Scythica : « *Gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut matrem regionum quas circumcircant præsullem verecundius colunt.* » Voir de Valois et Vossius, *l. ix, de idolatr. cult.*, in hunc locum.

² Ce récit se trouve également dans les *Actes de S. Philippe*, édités en latin par Papebroch, *1^{er} mai*, et dans Nicétas, *orat. in Philippum, edita a Combefisio, t. 1, Auctar.*; dans les *Menées*, dans Jacq., archev. de Gênes ; Ribadencira, etc.

On sait qu'avant la venue de J.-C., les démons se faisaient très-souvent adorer sous la forme du serpent ou dragon, ou sous l'image de quelque homme fameux. Les temples des Païens étaient appelés par Strabon, *l. 14, Draconia*, parce que les démons y étaient adorés sous des formes de *dragons* et de *serpents*.

Bollandus parle avec estime des actes de S. Philippe, où sont rapportés ces faits. (*1 mai, p. 12.*; Till. *mém. n. 5.*)

Stilling prouve que chez les Païens on adorait assez communément un serpent. Les Epidauriens, les Romains eux-mêmes, et plusieurs autres nations, ont adoré un dragon.

Vide in *Epitome Livii, decadis 2, l. 1, quæ scribit Florus de Angue, cui Æsculapii divinitatem inesse putabant, ex Epidauuro Romam tracto, temploque ibidem ei erecto.*

— Renversez cette idole de Mars, et brisez-la. Ensuite, dans la place même où elle a été mise, dressez la croix du Seigneur Jésus-Christ, et adorez-la.

Alors, ceux qui souffraient, s'écrièrent :

— Faites que nous recouvrions nos forces, et nous renverserons aussitôt cette image de Mars.

Le silence s'étant donc fait, l'Apôtre dit :

— Je te commande, serpent, au nom du Seigneur Jésus-Christ, de sortir de ce lieu, de t'en aller, de demeurer dans un lieu désert, infréquenté des hommes, impropre aux productions utiles et de ne nuire à personne dans le trajet.

L'affreux reptile sortit aussitôt du lieu, se hâta de partir et on ne le revit plus.

En même temps, l'Apôtre Philippe ressuscita le fils du Pontife des idoles, qui avait apporté le feu, de même que les deux tribuns qui avaient été frappés de mort ; puis il guérit toute la multitude que le souffle du dragon avait rendue malade. D'où il arriva, que tous ceux qui, auparavant, persécutaient Philippe, se repentirent, et, le prenant pour un dieu, se mirent à l'adorer.

CHAPITRE IV.

Prédication de S. Philippe. — Conversion des Scythes. — Ordinations de prêtres, de diacre et d'un évêque. — Construction d'églises ¹.

Philippe demeura une année entière avec ces peuples, continuellement occupé à les instruire des faits évangéliques et de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il leur enseigna

¹ Acta Latina. — Antiqua Breviaria Romana. — *Apost. hist.* l. 10, c. 3, etc. — Ordericus Vitalis, *hist. Eccl.* l. 2, c. 13.

et leur apprit comment, par son avènement, le Seigneur était venu au secours du genre humain prêt de périr éternellement ; comment il est né d'une Vierge, comment il a souffert, comment, après avoir été enseveli dans le tombeau, il ressuscita le troisième jour ; comment, après sa résurrection, il confirma et répéta ce qu'il avait enseigné avant sa Passion ; comment, à la vue de ses Apôtres, il était monté dans les cieux ; comment, enfin, il avait envoyé l'Esprit-Saint, selon sa promesse : — « Cet Esprit-Saint, disait-il, est venu comme un feu, s'est re-
« posé sur les douze Apôtres, et leur a communiqué la con-
« naissance des langues et des idiômes de tous les peuples
« qui sont sous le ciel. Pour moi, je suis l'un de ces douze Apô-
« tres, j'ai été envoyé ici, et je viens vous faire connaître que
« les idoles sont vaines, et qu'elles sont pernicieuses à ceux
» qui les adorent. »

Lorsque l'Apôtre leur eut annoncé ces choses et d'autres semblables, tous ces peuples de la Scythie crurent en Jésus-Christ, et plusieurs milliers d'hommes, ayant brisé le simulacre de Mars, reçurent la grâce du baptême.

C'est pourquoi l'Apôtre ordonna des prêtres et des diacres, ordonna aussi un évêque, et les mit à la tête d'un grand nombre d'églises qui furent construites dans ces régions.

CHAPITRE V.

S. Philippe, apôtre des Gaules (d'après une tradition espagnole). —
Son retour en Asie.

Le Grand S. Isidore de Séville ¹, dans son livre *de la nais-*

¹ S. Isidor. id testatur *in pluribus locis citati operis*. Idem reperitur in officio Toletano, quod Gothicum et Mozarabum vulgo appellatur.

sance, de la vie et de la mort des Saints, s'exprime ainsi au sujet de S. Philippe :

« Il prêcha Jésus-Christ dans les Gaules et parmi des nations barbares et voisines des ténèbres, et assises sur les bords de l'Océan en courroux ; il les amena à la lumière de la science et au port du salut ; enfin, il mourut crucifié et lapidé à Hiéropolis, ville de la Phrygie, et il y reposa avec ses deux filles. »

D'après ce traité de S. Isidore, de même que d'après l'ancien Bréviaire de Tolède ¹, peut-être rédigé par le même Saint, d'après Fréculphe, livre II, c. 4, et d'autres auteurs ², il paraîtrait que S. Philippe serait venu apporter l'Évangile dans les Gaules, et jusque sur les bords de l'Océan atlantique. Mais Baronius pense qu'il faut lire *la Galatie* dans le livre de S. Isidore, au lieu *des Gaules : Galatis, loco Gallis*. Toutefois, selon Tillemont, S. Isidore a voulu certainement parler des Gaules qui sont bordées par l'Océan.

Si S. Philippe, qui vécut 87 ans, selon Baronius et plusieurs historiens, est venu dans l'Occident, il faut croire qu'il a fait ce voyage après avoir converti une partie de la Haute-Asie, où il retourna ensuite comme dans sa province principale. Il a consacré quelques années seulement à parcourir et à évangéliser nos contrées ; puis, voyant que les ouvriers apostoliques

¹ Ap. Baron. an. 44, n. 52 ; — Vide Petrum de Marca, archiep. Tolosanum, *epist. ad II. de Valois, n. 4* ; *ap. Boll. 30 Junii, p. 546*. — Et Usserium, licet protestantem, *de antiq. eccles. anglic. c. 2*.

² Savoir d'après S. Julien, évêque de Tolède, au septième siècle, *in comment. in proph. Nahum* ; « Philippus Galliam (J.-C. pertulit) » *apud Boll. 25 Julii, p. 86* ; — d'après S. Beatus, prêtre, au huitième siècle, *ibid., p. 89* ; — d'après la *chronique* de Lucius Dexter, ami de S. Jérôme, qui dit, *ad ann. 54 J.-C.* : « *Philippo (contigit) Scythia et Galatia* ; » — d'après Bède, *in Collectaneis* ; — et Florus, *in Martyrologio* ; — d'après le livre qui traite *de festis Apostolorum* et qui se trouve dans l'*ancien martyrologe MS. de S. Jérôme* ; — d'après Guillaume de Malmesburg, dans son livre *de antiquitate Glastoniensis Ecclesie*, inséré dans le recueil publié par Gale : *Historiæ Anglicæ Scriptores quindecim*, Oxford, 1691, in-fol. tom. I, p. 292.

s'y trouvaient en nombre suffisant, il serait reparti pour continuer et achever la conversion des peuples de la Scythie et de l'Asie septentrionale. La longue vie du saint Apôtre donne de la vraisemblance à cette tradition des anciens Espagnols. Ceux à qui plaît cette tradition, peuvent l'admettre, jusqu'à ce que ceux qui la rejettent, apportent des preuves positives. Jusqu'à présent, ils n'ont donné que des raisons négatives qui ne prouvent rien : Elles consistent à dire que d'autres auteurs n'ont pas parlé de ce voyage de S. Philippe dans les contrées occidentales ; que S. Isidore, l'Eglise de Tolède, Fréculphe, etc., sont les seuls qui attestent ce fait.

CHAPITRE VI.

Séjour de S. Philippe en Phrygie. — Il combat les Ebionites. — Autre tradition. — Ses filles demeurées vierges. — Sainte Hermione. — Sainte Mariamne, sa sœur¹.

Lorsque S. Philippe eut établi des ministres et des prêtres pour le service des églises de la Scythie et des autres pays qu'il avait évangélisés, il revint, par suite d'une révélation du Saint-Esprit, dans l'Asie inférieure, et demeura dans la ville d'Hiéropolis, située dans la Basse-Phrygie. C'est ce que témoignent avec les *Histoires Apostoliques*², Eusèbe³, S. Chrysostôme⁴, Théodoret⁵, le Martyrologe⁶ et l'Agiologe manus-

¹ Acta S. Philippi latina ; — Hist. Apost., l. 10, c. 3.

² Apost. hist. *ibid.*

³ Euseb. l. 3, c. 51.

⁴ S. Chrys. l. 6, h. 51.

⁵ Theodoret, ps. 116.

⁶ Martyrol., 1 maii.

crit de Florentinius, etc. Selon ce martyrologe, Hiérapolis est une ville de la Phrygie Pacatienne.

Là, il éteignit l'hérésie très-funeste et très-contagieuse des Ebionites ¹, qui disaient que le Fils de Dieu n'avait pas réellement pris la nature humaine, et qu'il n'était pas véritablement né de la Vierge (mais qu'il n'avait que l'apparence de notre humanité).

D'autres *Actes de S. Philippe*, très-anciens, et insérés dans les *Ménées* des Grecs, rapportent que des philosophes grecs, désireux de s'instruire, avaient écrit à Ananie, l'un des Pontifes de Jérusalem, afin d'avoir des informations sur Philippe et sur sa doctrine. Le Pontife, excité par le démon, se rendit à Athènes avec plusieurs docteurs, afin de disputer avec Philippe et dans l'espoir de le confondre. Après une vive controverse, le Pontife n'ayant pas de bonnes raisons à donner, ordonna de flageller Philippe ; mais en punition de son incrédulité obstinée, il fut frappé de cécité, ainsi que ses compagnons, et sa main fut desséchée. L'Apôtre voulant opposer un témoignage divin au mauvais vouloir de ses ennemis, pria, et le ciel s'ouvrit, et laissa voir Jésus-Christ dans sa gloire céleste. Toutes les idoles d'Athènes s'écroulèrent en même temps.

Malgré ces miracles manifestes, Ananie persista dans son obstination ; il fut alors englouti peu à peu, par ordre de l'Apôtre, et ce prodige déterminait une grande multitude de personnes à embrasser la foi. Parmi ceux qui se convertirent, on comptait les compagnons du Pontife qui, ayant renoncé à leurs erreurs, recouvrèrent l'usage de la vue. Le prince ou chef de la ville, (*πρωτος της πολεως*) s'approcha alors de Philippe, lui amenant son fils qui était possédé du démon, et le priant de le guérir. Ananie ayant alors crié qu'il ne fallait point ajouter foi à ce que disait l'Apôtre, celui-ci le fit précipiter vivant dans les Enfers, et guérit l'enfant.

¹ Apost. hist. l. 10, c. 5.

Après être resté deux ans à Athènes, et y avoir ordonné des évêques et des prêtres, Philippe se mit en route pour le pays des Parthes, d'où il devait revenir dans l'Asie-Mineure.

Des auteurs pensent avec raison que, au lieu d'*Athènes*, il faut lire la ville d'*Adène* ou *Adena*, située dans la même contrée, au Nord-Est de la ville de Tarse en Cilicie. — Tel est le sommaire que Thilo donne de ces *Actes* qui se trouvent dans plusieurs manuscrits différents, notamment à la bibliothèque du Vatican, à celle de Vienne, à celle impériale de Paris, etc. (*Voir Lambécus, Comm., t. 8, p. 584, édit. Kollar.*)

Les deux filles ¹ de cet apôtre gardèrent une parfaite virgi-

¹ Ce qui prouve que S. Philippe, apôtre, avait des filles, comme S. Philippe, diacre, c'est qu'il est certain que l'apôtre était enterré à Hiéraple à côté de ses filles, comme l'attestent Papias, Polycrate, Clément d'Alexandrie, cités en plusieurs endroits de l'histoire d'Eusèbe *. Cela est, de plus, fortement appuyé par la tradition. — Pour S. Philippe, diacre, il fut enterré à Césarée le 8 des Ides de juillet, comme le témoignent le martyrologe de S. Jérôme et d'autres auteurs.

Comme la Scythie a été évangélisée par S. Philippe et par S. André, et que nous en avons parlé spécialement dans l'histoire de ce dernier apôtre, il semble convenable de placer ici une note sur l'*Asie-Mineure*, qui a été, comme la Scythie, l'objet particulier des travaux apostoliques de S. Philippe. C'est une vaste presqu'île, située à l'occident de la Grande Asie, et bornée à l'orient par l'Arménie et la Syrie, à l'occident par la mer Egée, au midi par la Méditerranée, au septentrion par la mer Noire. On y distinguait autrefois onze contrées ou provinces, savoir :

1^o A l'orient ; la Mysie, la Lydie, la Carie, la Lycie.

2^o Au septentrion ; la Bithynie, la Paphlagonie, le Pont.

3^o Au midi ; la Pamphylic, la Pisidie, la Cilicie.

4^o Au centre ; la Phrygie et la Cappadoce .

Tout le rivage occidental était occupé par les colonies grecques : les *Eoliens* au nord, les *Ioniens* dans la Lydie, les *Doriens* au sud, y avaient fondé des villes qui le disputaient, pour la richesse, la civilisation et la puissance, à celles de la Grèce ; telles étaient *Ephèse*, *Phocée*, *Milet*, *Halicarnasse*, *Lampsaque* et *Cnide*. Les autres villes importantes de l'Asie-Mineure étaient :

L'antique *Troie*, capitale de la Troade, dans la Mysie ; *Amisus*, *Per-*

* Euseb., *l. 5, c. 51* ; *l. 5, c. 24* : « Φιλιππον τον τῶν δωδεκα Αποστολων ος κεκοιμηται εν Ιερραπολει και δυο θυγατρες αυτου γεγραρακιαι παρθενοι και η ετερα αυτου θυγάτηρ εν αγιω πνευματι πολιτευσασμενη η εν Εφεσῶ αναπαύεται. (*Sic Polycrates.*)

nité, et vécurent très-saintement. Par elles, une multitude d'autres vierges se consacrèrent à Dieu ¹. S. Polycrate d'Ephèse ² parle également de deux de ses filles qui ont vieilli dans la virginité et qui ont été enterrées avec lui à Hiérapolis ou Hiéraple. Papias ³, disciple des Apôtres, dit qu'il avait appris de la bouche de ces Vierges la résurrection d'un mort par S. Philippe. Selon Sozomène ⁴, elles-mêmes avaient ressuscité un mort à Hiéraple. Elles avaient le don de prophétie, selon quelques historiens ⁵, si ces derniers ne les confondent pas avec les quatre vierges, filles de S. Philippe, diacre.

S. Polycrate ⁶ parle encore d'une autre fille de S. Philippe, apôtre, laquelle avait vécu dans une grande sainteté, et reposait à Ephèse. Cette distinction qu'il met entre elles et ses deux sœurs, et les termes mêmes dont il se sert et dont il serait difficile d'exprimer la force en notre langue ⁷, semblent marquer qu'elle avait vécu dans la vie commune du mariage. Ainsi, c'est peut-être d'elle que parle S. Clément d'Alexandrie ⁸, lorsqu'il dit que S. Philippe a eu des enfants et qu'il a marié quelques filles.

S. Polycrate met ces trois sœurs entre les plus illustres lu-

game, Pruse, Cyzique, Amasic, Sinope, Nicée, Nicomédie, Chalcedoine, au nord; dans la Phrygie, Hiérapolis, Ancyre, Apamée et Laodicée; dans la Cappadoce, Césarée, Sébaste, Mélitène; au sud, Stratonice, Tetmesse, Tarse et Séleucie.

Les îles principales de l'Asie-Mineure sont celles de Lesbos, Chios, Cos, Samos, Rhodes, Chypre. Toutes ces îles furent occupées et colonisées par les Grecs. — Au temps de J.-C. et des Apôtres, toute l'Asie-Mineure était soumise à la domination Romaine.

¹ Apost. hist. l. 10, c. et Bolland. 4 mai., Till. *mém.*

² Ap. Euseb. l. 5, c. 51.

³ Ap. Euseb. *ibid.* c. 39.

⁴ Sozom. l. 7, c. 27.

⁵ Euseb. l. 5, c. 51; Niceph. l. 5, c. 20.

⁶ Euseb. l. 5, c. 51.

⁷ Πολιταυσαιμένα.

⁸ S. Clem. Alex. *Strom.* 3.

nières de l'Eglise d'Asie ¹. On croit que la dernière est sainte Hermione ou Hermine que les Grecs honorent le 4 de septembre ². Ils disent qu'elle était fille de S. Philippe, apôtre ³; que, après avoir beaucoup souffert ⁴, sous Trajan, lorsqu'il vint à Ephèse, elle consumma son martyre sous Adrien ⁵. Son tombeau est marqué entre les plus saints monuments de la ville d'Ephèse, où on le voyait sur une montagne.

Les Grecs ⁶ disent dans l'histoire de sainte Hermione, qu'Eutychia, l'une de ses sœurs, vint avec elle à Ephèse, et qu'elles gagnèrent à Jésus-Christ un grand nombre de personnes.

Ils donnent ⁷ aussi à S. Philippe, apôtre, une sœur vierge, nommée Marianne ou Marie, qui, après avoir participé à ses travaux apostoliques jusqu'à sa mort, se retira en Lycaonie, où elle mourut en paix. Ils mettent sa fête au 17 de février.

CHAPITRE VII.

S. Philippe convertit Héros, homme notable d'Hiérapolis, et Marcella, son épouse; — ressuscite le fils du préfet de la ville, et amène à la foi un bon nombre d'habitants. — Du jour auquel cet Apôtre célébrait la fête de Pâques. — Son âge.

Lorsque l'apôtre Philippe était à Hiérapolis, il prémunissait les fidèles, dans sa prédication, contre les épreuves auxquelles

¹ Μεγάλα στοιχῆα, ap. Euseb., l. 5, c. 24.

² Eus. *ibid.* in not. val. p. 53; et Auctar. Comb. 3, p. 491; Ughel, t. 6, p. 1060.

³ Florentin, p. 151-152.

⁴ Florent. *ibid.*, et Menæa p. 69-71; Ughel. p. 1060.

⁵ Menæa, 8 maii.

⁶ Ughel. t. 6, p. 1060; et Menæa, sept. p. 69; Boll. 1 maii.

⁷ Boll. *ibid.* p. 14-17 febr., Menæa, p. 285.

ils devaient se trouver exposés. Le nombre des croyants était déjà considérable. A cette vue, les habitants idolâtres résolurent d'employer l'artifice pour le mettre à mort, ils voulurent le faire passer pour un magicien, auteur de prestiges et de maléfices ; car ils craignaient qu'il ne convertît leurs épouses, comme il avait amené un grand nombre de personnes à la connaissance du vrai Dieu ¹.

Néanmoins l'un des citoyens de la ville, appelé Héros, homme très-estimé et d'une condition élevée, voulut empêcher que l'Apôtre ne fût lapidé. Il harangua avec un langage persuasif ses compatriotes, et leur dit :

— « Mes concitoyens, je vous prie d'agréer un avis qui ne sera « nuisible à personne, pas plus à nous-mêmes qu'à notre hôte. « Si vous le voulez-bien, essayons et éprouvons la doctrine de « cet homme, et voyons si elle nous sera avantageuse. »

Personne n'osa contredire cet homme, illustre dans Hiéropolis ; alors le premier il alla embrasser les pieds de l'Apôtre, et l'invita à venir dans sa maison. Lorsque l'un et l'autre s'y furent rendus, Marcella, l'épouse d'Héros, se fâcha contre son mari, et elle cherchait le moyen et l'occasion de chasser de la maison le nouvel hôte. Elle alla jusqu'à vouloir refuser à son mari l'usage de sa dot, s'il ne consentait à éloigner Philippe.

Philippe s'aperçut que Héros était dans un état de perplexité et d'hésitation : il le prit en particulier et l'exhorta à demeurer ferme et constant dans sa foi. En même temps, il se prosterna à genoux, et pria le Seigneur à ce sujet. Au même moment, celle qui tout à l'heure se livrait à des emportements contre son époux, devient calme et pleine de douceur :

— « O mon cher mari, disait-elle, d'où vient cet homme « admirable ! Que ses paroles ont de charme ! Que sa con- « versation est agréable ! »

* Ex monumentis Hierapolitanæ Ecclesiæ, et ex mag. Græc. Menæis, ap. *Boll. 1 maii*.

— « Ma chère épouse, lui répondit Héros, cet homme est « l'Envoyé du Grand Dieu, et l'intendant de son éternel « Royaume. Si donc vous l'agréez, allons à lui, et n'hésitons « pas à adorer le Dieu qu'il annonce. »

Ils s'approchèrent donc de l'Apôtre, embrassèrent ses pieds, se firent instruire par lui, et avec eux toute leur famille et leurs serviteurs. Il furent régénérés par lui dans l'eau et dans le Saint-Esprit.

A compter de ce moment, plusieurs habitants, leurs voisins, se convertirent au Seigneur. Mais l'auteur du mal se voyant vaincu, lui et les siens, considérant, de plus, que ceux qui étaient auparavant sous son empire passaient sous la Loi de Jésus-Christ, s'agita, excita les passions de la multitude, et poussa les plus furieux à incendier la maison de Héros. Philippe ayant connu, par une révélation de l'Esprit-Saint, tout ce mouvement séditionnel, n'hésita pas à quitter la demeure de son hôte, et à se présenter au-devant des auteurs de la sédition. Ils le saisissent, et le traînent inhumainement devant le tribunal du Sénat. Aristarque, qui était à la fois l'Exarque du lieu et le Président du Tribunal, dit à l'Apôtre avec un ton menaçant :

— Je sais que vous exercez les arts magiques ; si donc vous n'y renoncez présentement, vous allez être lapidé et livré à la mort. Quant à ce qui concerne votre crucifié, nous ne nous en occuperons pas pour le moment.

En même temps il saisit l'Apôtre par les cheveux et le traîna dans la boue. — Alors le Bienheureux S. Philippe, voulant réprimer la criminelle audace d'Aristarque, et faire connaître à ceux qui étaient présents, qu'il était le serviteur de Dieu Tout-Puissant, éleva la voix et dit devant tous les hommes présents :

— Seigneur, qui avez formé un à un les cœurs de nous tous, et qui les inclinez là où vous voulez, accomplissez actuel-

lement le désir de mon cœur ; il n'est animé d'aucun sentiment de colère ni de vengeance ; mais, pour l'instruction des autres et pour que cela leur serve d'exemple, je vous demande que la main qui s'est étendue sur ma tête soit frappée d'infirmité.

Il dit, et aussitôt Aristarque sentit dans ses membres un mouvement convulsif : sa main fût desséchée, son œil obscurci, et ses oreilles fermées. A ce spectacle prodigieux, le Sénat qui s'était réuni, fut frappé de stupeur ; ils prièrent Philippe de pardonner à cet homme sa faute.

— Ces sortes d'infirmités, dit l'Apôtre, ne se guérissent point par des moyens humains. Celui-là seul peut les guérir, qui, au commencement du monde, créa l'homme. Que si vous ne recourez point à lui, Aristarque ne recouvrera pas la santé.

Cependant on portait un mort au lieu de sa sépulture. Les Sénateurs, qui étaient avec Aristarque, arrêterent le convoi, et dirent à l'Apôtre par moquerie :

— Si vous rappelez ce mort à la vie, nous adorerons tous avec Aristarque le Dieu que vous prêchez.

Alors le Saint éleva les yeux au ciel et pria pendant quelque temps, puis, interpellant avec un ton modéré et calme, celui qui était couché dans le cercueil :

— Théophile¹, lui dit-il.

Aussitôt le défunt se leva sur son séant et ouvrit les yeux. L'Apôtre continua :

— Le Christ, dit-il, vous le commande : levez-vous, et allez en liberté.

Le mort ressuscité descendit alors de sa litière funèbre, et vint se jeter aux pieds de l'Apôtre :

— Je vous rends grâce, dit-il, ô saint homme de Dieu, de ce que à l'heure même vous m'avez tiré des abîmes de l'Enfer. Déjà deux hommes noirs et monstrueux m'y entraînaient avec violence. Que si vous eussiez mis encore un peu de délai, je

¹ Vocatur Theophilus *et in Menæis.*

serais maintenant englouti dans les ténèbres et dans l'horreur de ces abîmes.

Un prodige aussi inattendu jeta tout le monde dans une profonde stupeur :

— Comment, disaient-ils, a-t-il pu prononcer le nom de celui qu'il n'avait jamais connu? — Celui qu'il annonce comme étant le Dieu puissant, est réellement le Dieu véritable et Tout-Puissant. Nous croyons en lui, et nous avons hâte d'aller à lui.

Alors l'Apôtre, ayant avec la main demandé qu'on fit silence, et qu'on cessât le tumulte qui régnait dans la foule, commanda à Héros de poser la main sur Aristarque :

— Faites avec votre main, dit-il, sur Aristarque le signe de la Croix, et au nom de la Sainte Trinité, rétablissez dans ses membres ce qui a été blessé par l'effet de son péché et de son ignorance.

Héros fit ce que Philippe lui avait ordonné, et aussitôt Aristarque, guéri, recouvra le libre usage de tous ses membres.

À la vue de ce prodige, tous vinrent se jeter aux pieds de l'Apôtre. Dans ce nombre se trouvait le Préfet de la ville, le Chef du Sénat, qui était le père du jeune homme ressuscité ; il vint avec son épouse trouver l'Apôtre, accueillit avec avidité ses enseignements et sa doctrine, et, comme preuve de la fermeté de sa foi, il commanda qu'on livrât à l'Apôtre les douze statues d'or érigées par lui en l'honneur des douze Divinités qu'il adorait. Il voulut que l'argent qu'on tirerait de ces simulacres, fût distribué aux pauvres. De plus, il fit de si larges aumônes et il employa si chrétiennement ses richesses, qu'il montra qu'il était irrévocablement affermi dans la foi qu'il avait reçue.

Or l'Apôtre, après avoir amené à la vraie foi plusieurs habitants de cette florissante Cité, après avoir réglé tout ce qui concernait l'administration de cette nouvelle Eglise, donna le

fidèle Héros pour évêque aux Chrétiens de ce pays. Il lui adjoignit des Prêtres et des Diacres qu'il choisit parmi ces hommes convertis. Il fit même construire des Eglises, qui furent entretenues par les offrandes des fidèles. « Multas ecclesias construxit et episcopos ac presbyteros cum reliquis ordinibus sacris in Ecclesia ordinavit... In civitate Hierapoli, malignam Ebionitarum hæresim extinxit... (Ordericus Vitalis, *hist. eccl. l. II, c. 13*). »

Quant il eut ensuite tout mis en bon ordre, il accorda sa bénédiction à ce peuple Chrétien, pria Dieu pour lui, puis partit pour la Phrygie, pour la Lycaonie, et pour l'Asie, où il prêcha l'Évangile et annonça Jésus-Christ, à qui soit l'honneur et la gloire dans les siècles. Amen.

Voilà ce que fit S. Philippe dans une première station à Hiérapolis. Ces faits ont été relatés par les premiers Chrétiens dans des registres qui se sont conservés dans l'Église Hiéropolitaine et dans les traditions Orientales. C'est là, où ont été puisés les faits recueillis dans les Grands Ménologes des Grecs. La résurrection du jeune homme¹, dont nous venons de parler, s'y trouvait écrite parmi un grand nombre d'autres prodiges. Les Bollandistes, et en particulier Godefridus Henschenius, savant Jésuite, pensent que c'est de ce mort ressuscité que parle S. Papias, célèbre disciple des Apôtres.

Eusèbe, en effet, rapporte que Papias, disciple des hommes apostoliques, et évêque d'Hiérapolis même (qui fut le théâtre principal des prédications et des miracles de S. Philippe), avait appris des filles mêmes de S. Philippe, *qu'il y avait eu un mort ressuscité du temps de cet Apôtre*, prodige qui avait eu un retentissement considérable en Asie. « Nunc vero, quem-
« admodum Papias, qui iisdem temporibus vixit, mirabilem
« quamdam narrationem a Philippi (Apostoli) filialibus acce-

¹ Vide Magna Græcorum Menæa, *ad diem 14 novembris*. Acta Sanctorum, *ad 1 maii*.

« pisse se refert, exponamus. Scribit enim mortuum sua
« ætate ad vitam esse revocatum ¹.

Après avoir opéré cette merveille, qui fut si célèbre en Orient, S. Philippe ne séjourna pas plus longtemps au sein de cette chrétienté, il en laissa le soin à des prêtres zélés et fidèles, et alla porter la lumière de la vérité dans les différentes contrées Orientales de l'Asie-Mineure, pour revenir plus tard visiter les lieux où il avait jeté la semence évangélique et où il devait encore la féconder par l'effusion même de son sang.

Les actes grecs et latins ² tracent ainsi son itinéraire. — De la ville d'Hiérapolis, il alla dans la Cilicie, dans la Cappadoce, dans la Colchide ; il parcourut les *Palus-Méotides*, et, après avoir visité une partie de la Scythie asiatique, il vint dans la Scythie européenne, où, selon ses Actes, il convertit à la foi presque tous ces peuples ; de là, il fit une excursion Apostolique dans les Gaules, vint jusque sur les bords de l'Océan atlantique, et, voyant que nos contrées étaient évangélisées par un grand nombre d'ouvriers évangéliques, il retourna en Asie, après 20 ans de travaux. Il repassa par le Bosphore de Thrace, prêcha dans la Mysie, dans la Lydie, dans la Phrygie, à Hiérapolis, puis dans les villes limitrophes, à Laodicée, à Antioche, où il combattit fortement l'hérésie des Ebionites, et retrouva Marianne, sa sœur, et ses trois filles, qui édifiaient toute l'église par leur sainteté, il revint à Hiérapolis pour y consommer son martyre à l'âge de 80 ans, selon les uns, de 96 ans, selon d'autres auteurs. — Telle est l'idée générale que présentent sur ce point les monuments de l'antiquité. — Reprenons le fil de l'histoire de notre Apôtre.

¹ Euseb., *l. 5, c. 59*. Bolland., *1 maii die, p. 14, 2 col.*

² V. Boll., *ibid. p. 10.*

Jour auquel S. Philippe célébrait la fête de Pâques. — Son âge.

S. Polycrate ¹ qui était évêque d'Ephèse au deuxième siècle, assure que S. Philippe célébrait toujours Pâques le 14 de la lune. Il n'allègue que lui et S. Jean d'entre les Apôtres pour appuyer cette pratique. Aussi, c'est de lui que parle S. Irénée ², lorsqu'il dit que S. Polycarpe, qui suivait cette coutume, s'autorisait de l'exemple de S. Jean et des autres Apôtres avec lesquels il avait vécu ³. S. Polycarpe n'ayant embrassé le Christianisme que vers l'an 81, S. Philippe a vécu au moins jusqu'à cette année-là. Depuis l'an 81, il a dû vivre encore plusieurs années, puisqu'il est marqué ⁴ que S. Polycarpe fut fait évêque par les Apôtres ; ce qui donne lieu de croire que plusieurs apôtres, et notamment S. Philippe, ont eu part à son ordination ⁵. Les traditions portent qu'il mourut âgé de 87 ans, sous Domitien et sous Trajan.

S. Philippe eut plus d'une fois l'occasion de voir S. Jean, l'Evangéliste dans l'Asie-Mineure, et c'est pour cela que l'un et l'autre observaient les mêmes règles de discipline, et qu'ils les établissaient sur les divers points de l'Orient où ils faisaient des prosélytes.

Nicétas le Paphlagonien et Siméon Métaphraste ⁶ rapportent que S. Philippe parcourut l'Asie, en visita toutes les villes et les bourgades, et qu'il attira à la Religion chrétienne une multitude de personnes qui furent régénérées dans les eaux baptismales. Il guérissait, ajoutent-ils, par sa parole ou par

¹ Euseb., l. 5, c. 24.

² S. Irén., p. 193, *ibid.*

³ Eus., l. 4, c. 15.

⁴ Irén., l. 3, c. 3.

⁵ Bolland., 1 mai, p. 10-12; Allatius, *de Simeonibus*, p. 122; Apost. Hist. l. 10, c. 4. — Vitalis Ordericus, *Hist. eccl.*, l. 2, c. 15.

⁶ Nicetas et Metaphr. apud Boll. Henschen., 1 maii die, p. 13-14; ex veteribus monumentis.

l'imposition des mains, les malades qui étaient affligés de différentes infirmités, et ceux qui étaient possédés par des Esprits malins ; il chassait les démons, jetait l'étonnement et l'admiration dans les âmes par la grandeur et l'éclat de ses magnifiques prodiges, et en peu de temps les prenait comme dans des filets et les conduisait à la clarté de la vérité. Dans tous les lieux, il ordonnait et établissait des prêtres, érigeait des autels, où devait s'offrir le sacrifice non sanglant.

Lorsqu'il eut, pendant vingt ans, travaillé au ministère apostolique dans la Scythie et dans quelques autres contrées, et qu'il eut consacré quelques années à l'apostolat de l'Asie et préparé la conversion prochaine et presque totale de ces contrées asiatiques, l'heure sonna pour lui d'aller vers le Seigneur recevoir sa récompense. Ce sera une grande et illustre ville de Phrygie qui aura le bonheur d'être sanctifiée par son sang ; ce sera Hiérapolis, cette splendide cité, qui alors s'enorgueillissait de ses richesses, de sa gloire et de sa magnificence, qui ne le cédait en population et en importance à aucune des grandes métropoles de l'Orient.

CHAPITRE VIII.

Destruction d'un serpent qu'adoraient les païens d'Hiérapolis ¹. — Joie du peuple, colère des chefs et des prêtres idolâtres. — S. Philippe est emprisonné. — Il convoque les prêtres des villes circonvoisines et leur adresse ses dernières paroles.

S. Philippe, en prêchant en Orient, s'était rencontré avec S. Barthélemy, apôtre, et était venu avec lui et avec Marianne,

¹ Extrait des *Actes de S. Philippe*; des *Ménées des Grecs*; et d'un fragment traditionnel conservé par Anastase le Bibliothécaire, t. 5, *Monumentorum Ecclesie Græcæ*, p. 428. — Orderic, l. 2, c. 15; Ribadeneira, 1 mai; Godescard, 24 août.

sa sœur, dans la province de Phrygie, à Hiérapolis. Les Gentils de cette ville adoraient une énorme vipère ou serpent ¹, et lui offraient des sacrifices comme à une divinité. L'Apôtre S. Philippe eut compassion de cette partie du peuple qui était encore plongée dans une si profonde erreur ; il fut pénétré de douleur en voyant en même temps que les honneurs qui n'étaient dûs qu'au seul Dieu véritable, fussent ici prodigués au Démon caché sous la forme de ce reptile. Il se prosterna donc devant le Seigneur, et le supplia avec des larmes et des gémissements d'ouvrir les yeux à ce peuple aveuglé et de le délivrer de la tyrannie de Satan ; car plusieurs personnes du peuple périssaient, soit dévorées par le serpent, soit immolées sur ses autels profanes. Notre Seigneur exauça la prière de son apôtre. Le serpent périt sur le champ, et le peuple, délivré des dommages qu'il en éprouvait, se montra disposé à recevoir la lumière de l'Évangile et la doctrine que l'apôtre leur annonçait.

Il n'en fut pas de même des prêtres et des magistrats idolâtres qui avaient succédé au Préfet et à ceux dont il a été parlé précédemment. Ils furent irrités de l'action de S. Philippe, ils se saisirent de lui, le tinrent captif, et détournèrent le peuple de la foi chrétienne. Dès lors, ce fut en vain que les deux Apôtres, Philippe et Barthélemy, prêchèrent la parole évangélique. Ces peuples ne voulurent, ni la recevoir, ni même en supporter la prédication. Ils ne songeaient qu'à leur faire endurer de mauvais traitements.

Il faut néanmoins excepter l'homme qui donna d'abord l'hospitalité aux deux Apôtres ; car il reçut le baptême, lui,

¹ On montre d'anciennes médailles et des pièces de monnaie d'Hiérapolis, qui portent les effigies d'Apollon, de la Diane d'Ephèse et d'Esculape. Or les habitants d'Hiérapolis paraissent avoir voulu honorer Esculape par le culte du serpent.

Vide in *notitiis Orbis antiqui* Christophorum Cellarium, t. 2, p. 93, de *Hierapoli Phrygiæ*. *Boll. ib.* 24 aug., p. 26.

toute sa maison et sa parenté, de même que l'épouse du proconsul.

Quant aux autres, ils tirèrent Philippe de sa prison et se disposèrent à le faire mourir. Cet Apôtre, sept jours avant son martyre, convoqua auprès de lui tous les prêtres, les diacres et les évêques des villes circonvoisines, et leur dit :

— Le Seigneur ¹ m'a accordé encore ces sept jours durant lesquels je demeurerai dans cette vie. C'est pourquoi souvenez-vous de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ et demeurez inébranlables et intrépides devant les menaces de l'ennemi. Que le Seigneur accomplisse ses promesses et qu'il affermisse son église !

Le bienheureux vieillard tint ce discours et d'autres semblables en présence des ministres de l'Évangile, et se prépara à imiter le Sauveur en buvant le calice des souffrances.

CHAPITRE IX.

Martyre de S. Philippe. — Tremblement de terre et punition des Idolâtres. — Jésus-Christ apparaît à l'Apôtre. — Origine de l'ancien carême de Noël, suivant les Grecs. — Mort de S. Philippe.

Les idolâtres ², après avoir cruellement flagellé l'Apôtre, lui percèrent les pieds et le crucifièrent la tête tournée vers la terre ³. Ils attachèrent ⁴ aussi à un bois, à côté de lui, l'apôtre

¹ Hist. Apost., l. 10, c. 4.

² Acta S. Philippi, Menæa, fragm. monum., *ibid.*

³ Græci in menæis, Nicetas, p. 586; Metaphrastes, etc.

⁴ Nicephorus, l. 2, c. 40, qui bis passum narrat Bartholomæum, semel Hieropoli cum Philippo, sed ubi miraculo dehiscentis terræ solutus

Barthélemy, et ils retinrent en prison Marianne, sœur de S. Philippe. Lorsqu'ils étaient ainsi suspendus à la croix, les Gentils les accablèrent de pierres, d'outrages et de railleries. Ils furent visités par S. Jean l'Évangéliste, et, comme S. Philippe représentait à cet Apôtre que leurs bourreaux impies étaient dignes d'être consumés par le feu du ciel, S. Jean lui rappela les paroles de Jésus-Christ et l'empêcha de faire éclater la vengeance céleste sur ce peuple.

Toutefois, trois jours après le départ de S. Jean, S. Philippe, considérant la méchanceté rélléchie et l'endurcissement de ces païens, pria, et ceux qui le martyrisaient furent enfin châtiés par la vengeance céleste ; un tremblement de terre extraordinaire et épouvantable se fit sentir, des édifices croulèrent, des maisons furent renversées, la terre entr'ouverte engloutit tout vivants ceux qui avaient mis en croix S. Philippe : ces idolâtres impies descendirent en enfer. S. Barthélemy, par un effet merveilleux de ce tremblement, se trouva détaché de sa croix. Ce prodige consterna les païens rebelles et confirma les chrétiens fidèles.

Suivant la tradition grecque¹, conservée par Anastase le

fuit. Altera vice Urbanopoli Ciliciæ, capite deorsum verso ; quod etiam Hippolytus scriptum reliquit.... Au lieu d'*Urbanopoli* Ciliciæ (ce qui paraît une faute) les autres auteurs disent : *Albanopoli Armenia-Majoris*.

Que S. Barthélemy ait beaucoup souffert à Hiéropolis avec S. Philippe, c'est ce que témoigne un ancien auteur nommé Joseph, *Ap. Surium*, 24 août ; *Metaph.* ; *L. Allatum* ; *Auct. t. 5* ; *S. Isidore de Séville, lib. de vit. Sanctorum*.

¹ Anastase le Sinaïte (an 550) nous a conservé, dans les *Monuments de l'Église grecque*, le fragment suivant des Actes de S. Philippe, t. 5 :

« Porro de quadragesima Nativitatis Christi scriptum in Periodo seu Circuitu et Itinerario S. Philippi, quod dum prædicaret verbum veritatis, docendo pervenit Hierapolim Asiæ, una cum Bartholomæo, et sorore sua Mariamna ; urbs autem illa colebat Viperam. Et cum Apostolos comprehendissent post multa tormenta, quia nequaquam recipiebant, nec verbum divinum vel audire sustinebant, excepto illo, qui primum Apostolos susceperat : ille enim baptizatus fuit, totaque ipsius domus et consanguinitas, nec non uxor proconsulis : Philippum qui-

Sinaïte, le Seigneur apparut ensuite à S. Philippe, et lui rappela le commandement qu'il avait donné *de ne pas rendre le mal pour le mal*, etc.

— Puisque vous n'avez pas observé mon précepte, ajouta-t-il, et que vous avez affligé ceux qui vous faisaient du mal, vous vous endormirez ici du sommeil de la mort, et mes Anges vous transporteront avec gloire jusques aux portes du Paradis. Néanmoins vous n'y entrerez qu'après 40 jours d'attente, parce que vous avez rendu le mal à ceux qui vous ont fait souffrir. Ensuite vous entrerez au séjour de la Béatitude, et vous y trouverez la place qui vous y a été préparée.

dem educentes postquam talos ipsius perforavissent, crucifixerunt capite in terram verso. Bartholomæum autem in ligno prope eum suspenderunt; Mariamnam vero detinuerunt in carcere. Porro cum S. Joannes illuc advenisset, dixit ei Philippus, uti peteret ignem e cœlo dimitti, cui cunctos illos consumeret: id quod apostolus Johannes fieri prohibuit. Post ipsius porro discessum, tribus diebus interjectis, oravit S. Philippus, et terra operuit os, cunctosque idolatras vivos in Infernum deduxit.

« Postea ipsi apparuit Servator, et in memoriam ei revocavit præceptum suum, quod ait *malum pro malo non esse reddendum*, et reliquia similia; deinde etiam addidit: quandoquidem mandatum meum violasti, et afflixisti eos qui te dolore affecerunt, tu quidem hic obdormies et cum gloria aufereris a sanctis Angelis meis ad Paradisum; non intrabis tamen, sed 40 diebus extra stabis tristis atque prohibitus a flammeo gladio, propter ea quod eos qui te injuria affecere vexasti; postea introibis atque præparatum tibi locum recipies.

« Tum eos, qui in infernum deducti fuerant reducens, ascendit in cœlos. Postea Philippus mandavit Bartholomæo ac Mariamne, dicere Jacobo cæterisque Apostolis, ut pro eo jejunarent ac orarent per 40 dies. Atque ita Apostoli 40 dierum jejunium et preces cunctis fidelibus statuerunt. Idque servatum fuit a sanctis Patribus et septem conciliis Generalibus. Atque decretum fuit jejunium, non 5 vel 8 aut 10 dierum, sed 40. Vocatur autem natalis Christi jejunium, quia in fine dierum 40 occurrit salutaris Nativitas D. N. J. C. Duoque bona peraguntur. Nam exequimur traditionem * Apostolorum, simulque præpurgamur in occursum et adorationem J. C. D. N., qui ex sancta Dei Genetrice semperque Virgine absque macula et ineffabiliter natus est. »

* C'est le *jeûne des Avents*, appelé τῶν Χριστογενῶν, qui commence quarante jours avant Noël et dure jusqu'à cette fête. — Spon, qui fit le voyage de la Grèce en 1675, dit qu'il avait été observé par les Grecs jusqu'à cette époque. (*Voyage de Grèce*). Et ap. Cotelier, *Monumenta Eccl. Gr.* t. 3, p. 428.

— Après avoir ainsi parlé, et après avoir ramené ceux qui avaient été conduits vers les enfers, le Seigneur remonta au ciel.

Sur cela, S. Philippe recommanda à S. Barthélemy et à Marianne d'observer un jeûne et de prier pour lui durant 40 jours. — Telle est la tradition des Grecs, qui ajoute que ce jeûne a été, en effet, observé par les Apôtres et par les fidèles depuis le 14 novembre, jour du martyre de S. Philippe, jusqu'au 25 décembre; et que cette pratique a donné lieu au jeûne de 40 jours, régulièrement observé autrefois dans l'Église primitive avant la fête de Noël.

La vue des prodiges qui venaient d'éclater, effraya les païens. On voulait détacher S. Philippe de la croix; mais cet apôtre pria pour lui-même et pour tous ceux qui étaient présents. Il fut exaucé par le Seigneur, et, avant que le peuple ne le descendît de la Croix, il rendit l'esprit. Ainsi fut consommé son glorieux martyre.

« S. Philippe, dit le Martyrologe Romain ¹, après avoir converti à la foi de Jésus-Christ presque toute la Scythie, fut crucifié à Hiérapolis, ville d'Asie, et finit glorieusement sa vie sous les pierres dont on l'accabla. » Il mourut par suite des blessures qu'il avait reçues, pendant qu'on le lapidait sur la croix. Le Bréviaire Romain s'exprime de même : « Postremo, cum Hierapolim (civitatem) Phrygiæ venisset, pro Christi nomine cruci affixus, Lapidibusque obrutus est, Kalendis Maii. » Selon S. Hippolyte, l'Apôtre S. Philippe fut crucifié à Hiérapolis, sous l'empire de Domitien, la tête en bas. — Il

¹ *Martyrol. rom. 1 mai, et alia martyrologia.* Euseb. in *chron. ad an. 12 Claudii*, 52 J. C., éd. de Bâle, 1510, dit aussi que saint Philippe, apôtre, prêchant à Hiérapolis, fut crucifié et tué à coups de pierres. Baronius. *an. 54, n. 3*; Florus, Bolland. *1 mai*, item. Héracléon, disciple de Valentin, parle de S. Philippe, comme il parle de S. Matthieu et de S. Thomas, qui furent les martyrs de Jésus-Christ. S. Jérôme, dans sa lettre à Chromatius dit que S. Philippe a été martyrisé à Hiérapolis, en Asie. (Ap. Boll., 24 febr., p. 431.)

souffrit tous les opprobres et toutes les douleurs de la lapidation et du crucifiement, avec les diverses circonstances marquées dans les anciennes Traditions.

CHAPITRE X.

Sépulcre de S. Philippe, illustré par des prodiges. — Jour de la fête de cet Apôtre. — Villes qui possèdent ses reliques.

Les Chrétiens s'empressèrent d'enlever le corps de S. Philippe, et l'ensevelirent très-honorablement dans la ville d'Hiérapolis¹, où il avait rendu témoignage à Jésus-Christ au prix de son sang.

Cette ville se croyait redevable de sa conservation aux miracles continuels qui s'opéraient par la vertu des reliques du Saint Apôtre. S. Chrysostôme², dans une homélie sur les douze Apôtres, dit que S. Philippe conserve la ville d'Hiérapolis par ses miracles. Les *Histoires Apostoliques* rapportent³ qu'à la

¹ Acta S. Philippi; Apost. Hist., l. 10, c. 4. Brev. Rom., 4 mai.

² S. Chrysost. l. 6, hom. 51.

³ « In Hierapoli positum est sanctum corpus ejus ... Ubi præstantur
« beneficia Dei, orante Apostolo, omnibus qui credunt in unum Deum
« Patrem invisibilem, incomprehensibilem, et immensum, quem vidit
« hominum nullus, neque videre potest : et in unum ejus unigenitum
« D. N. J. C. qui crucifixus est pro sæculi delictis : et in unum postre-
« mo Spiritum Sanctum Paraclitum, inluminatorem animarum no-
« strarum, et nunc et semper, per infinita sæcula sæculorum. Amen. »
L. 10 et ult. c. 4.

Dans ses hymnes sacrées, l'Eglise marque que les fidèles ont obtenu du Ciel un grand nombre de faveurs par les mérites de saint Philippe, c'est pourquoi elle implore son nom avec d'instantes prières :

Proni rogamus, Philippe, os lampadis,
Pias cœlestis aures pulsa Judicis,
Ut quæ meremur repellat supplicia,
Et quæ precamur det superna gaudia.
Amen.

prière de l'Apôtre, Dieu accorde des bienfaits à ceux qui ont la foi en Jésus-Christ.

Quelques années après, ses deux filles, qui s'étaient consacrées à Dieu et qui étaient demeurées vierges, furent ensevelies dans le même sépulcre, l'une à la droite, et l'autre à la gauche de l'Apôtre¹.

Les Grecs et tous les Orientaux² célèbrent la fête de S. Philippe le 14 de novembre ; mais les Martyrologes de S. Jérôme, de Bède, et toute l'Eglise Occidentale³, la célèbrent le premier jour de mai avec celle de S. Jacques-le-Mineur. On trouve cette même fête dans l'ancien calendrier romain établie à l'occasion d'une église dédiée à Rome, vers l'an 560, sous le vocable de ces deux Apôtres⁴.

On dit⁵ que le corps de S. Philippe est aujourd'hui dans cette église de Rome. Nous avons une histoire originale⁶, où l'on voit que le 2 de mars de la même année 1204, on apporta de Palestine à Constantinople, puis à Florence, un bras du même Saint, que l'Empereur Manuel Comnène avait donné à Marie, sa fille, femme d'Amaury, roi de Jérusalem. Les Bollandistes ont donné le récit authentique de cette translation⁷.

¹ Apost. Hist. l. 10, c. 4.

² Bolland., 1 mai.

³ *Ibid.*

⁴ Fronton., *cal. p.* 75. Tillemont., *Mém.*

⁵ « Corpus ejus (Hierapoli) a Christianis sepultum, postea Romam delatum; in Basilica 12 Apostolorum una cum corpore B. Jacobi Apostoli conditum est. » (Brev. Rom., 1 mai.)

⁶ Boll., 1 mai.

⁷ En 1204, lorsque Garnier, évêque de Troyes, était à Constantinople, au moment de l'élevation de Baudouin, comte de Flandre, au trône de l'empire d'Orient, il obtint * pour sa cathédrale le chef de S. Philippe, apôtre. On apporta donc à Troyes, capitale de la Champagne, cette insigne relique, enfermée avec une dent de S. Pierre, dans un reliquaire d'argent, orné de miniature et artistement travaillé.

« *Hujus (episcopi Garneri) beneficio (est) ad Ecclesiam Trecentensem*

* Camuzat, in *promptuario Tricassino*, fol. 116. Bolland., 1 maii die p. 11.

CHAPITRE XI.

Comment S. Philippe et S. Jean accordent une brillante victoire à Théodose, prince très-chrétien, sur Eugène ¹, prince païen, fauteur des idoles. — Certitude de cet événement miraculeux.

(AN 394.)

Théodose venait de perdre dix mille de ses soldats dans la bataille d'Aquilée : son armée avait été mise en déroute, après

« *delatus vertex seu corona capitis sancti Philippi apostoli argentææ thecæ, auri bracteis exterius inductæ, imagunculis sigillariis subtiliore artificio elaboratis insignitæ, inclusus.* »

Autour du reliquaire sont gravés les vers suivants qui indiquent ce qu'il renferme et l'endroit où sont placés la dent de S. Pierre et le chef de S. Philippe :

*Si mihi pro pretio rubet aurum, gemma diescit;
Intus quod capio, pretit commercia nescit.
Petre, tuo denti, capitique, Philippe, dicatum
Vas ego; dens summa, caput ima parte locatum.
Hunc Romæ captum, Comes, huc, Henrice, tulisti;
Hoc Græcis raptum, Præsul Garnere, dedisti.*

Depuis cette époque jusqu'à ce jour, chaque année, au premier mai, on honore à Troyes, d'un culte spécial, l'apôtre S. Philippe, et la précieuse relique est exposée dans le chœur de l'église cathédrale à la vénération des fidèles.

On conserve d'autres reliques du même Apôtre dans plusieurs églises d'Europe, et en particulier dans celles de Paris, de Toulouse, du Portugal, de la Bavière, en Allemagne, à Trèves, à Cologne, en Bohême, etc.

On peut voir ce qui est rapporté sur ce sujet dans les *Acta Sanctorum* au premier jour de mai, p. 11, *ibid.*

Remarquons que, dans la solennité des translations ci-dessus mentionnées, par la vertu de la présence des saintes reliques et par les mérites de S. Philippe, des prodiges se sont opérés en faveur des fidèles qui invoquèrent cet Apôtre. Les uns ont été délivrés des périls les plus imminents; d'autres ont été guéris instantanément de graves infirmités.

¹ Eugène, homme de néant, qui avait enseigné la grammaire, après avoir pris part à l'assassinat de l'empereur Valentinien le Jeune, l'an

un carnage affreux. Alors Théodose monta sur un roc élevé ; là, se prosternant à terre, à la vue des deux armées, il s'écria d'une voix assez forte pour être entendu des siens :

— « Dieu tout-puissant, vous savez que je n'ai entrepris
« cette guerre, au nom du Christ, votre Fils, que pour venger
« un crime que je ne croyais pouvoir laisser impuni. Si j'ai eu
« tort, que votre main me punisse moi-même ; mais si j'ai eu
« raison d'entreprendre la guerre et si je ne l'ai fait que dans
« la confiance de votre protection, tendez votre main droite à
« vos serviteurs, afin que les nations ne disent pas : *Où est
« leur Dieu ?* »

Etant ensuite descendu, il fit avancer ses troupes : le choc fut violent et soutenu avec une égale vigueur. Bacurius fit des prodiges de valeur ; mais enfin, percé de coups, il tomba sur des monceaux de cadavres qu'il avait abattus à ses pieds. La nuit sépara les combattants avant que la victoire fût décidée. La plus grande perte était du côté de Théodose, et les ennemis se crurent vainqueurs.

Eugène croyait la guerre terminée, et se mit à distribuer des récompenses à ses soldats. Toutefois, Arbogaste, son général, envoya un corps de troupes, sous la conduite du comte Arbitrion, avec ordre de tourner les montagnes pendant la nuit et de prendre Théodose en queue le lendemain, pendant qu'on le chargerait en tête pour achever sa défaite. En effet, l'armée de

392, fut salué empereur par le comte Arbogaste, Gaulois de naissance, son complice. Il se déclara pour les idoles et les faux dieux du paganisme contre le Christianisme, conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits rois des Francs et des Allemands, puis, ayant passé les Alpes, il s'empara de Milan ; enfin il vint combattre Théodose, empereur très-chrétien, près d'Aquilée. La question qui se débattait entre les deux parties belligérantes, était moins de savoir si l'usurpateur Eugène conserverait l'empire, que de faire voir au monde si les fausses divinités païennes, c'est-à-dire les démons, l'emportaient en puissance sur le Dieu des Chrétiens. La solution de ce différend devenait très-importante ; elle réclamait l'intervention surnaturelle des auteurs des deux religions opposées. C'est pourquoi les apôtres S. Philippe et S. Jean paraîtront pour défendre la cause chrétienne.

l'Empereur était tellement affaiblie, qu'elle semblait hors d'état de livrer une seconde bataille. Outre ceux qu'elle avait perdus dans le combat, la terreur en avait séparé un grand nombre qui s'étaient dispersés dans les défilés d'alentour. Les généraux conseillaient au Prince de se retirer pour rassembler de nouvelles troupes et revenir au printemps avec des forces supérieures ; mais Théodose, rejetant ce conseil :

— « Non, dit-il, la croix ne fuira point devant les idoles
« d'Hercule ; je ne déshonorerai point par une lâcheté sacri-
« lége le signe de notre salut. — Neque enim decet, inquit, ut
« divinam quidem crucem tantæ imbecillitatis probro macule-
« mus ; Herculis autem imagini tantam vim ac potentiam con-
« fessione nostra tribuamus ! »

Cependant, voyant ses soldats découragés à la vue de leur petit nombre et des forces imposantes de l'ennemi, il se retira dans un Oratoire bâti sur le haut de la montagne où son armée était campée, et il y passa toute la nuit en prières.

Vers le matin, il s'endormit de lassitude, et, s'étant étendu sur la terre, il vit en songe deux cavaliers dont les habits et les chevaux étaient d'une blancheur éclatante. Ils lui ordonnèrent de reprendre courage, de bannir toute crainte, de prendre les armes dès que le jour commencerait à paraître, et de préparer son armée à livrer bataille. Ils ajoutaient qu'ils étaient envoyés pour le secourir en combattant eux-mêmes ; que l'un d'eux était Jean l'Évangéliste, et l'autre l'Apôtre Philippe.

« Duos quosdam viros videre sibi videbatur, alba veste in-
« dutos, et albis equis insidentes : qui bono animo ipsum esse
« juberent metumque deponere, et prima luce arma capere,
« aciemque ad pugnandum instruere. Auxiliatores enim ac
« propugnatores se missos esse dicebant, et alter quidem se
« Joannem Evangelistam esse aiebat, alter Philippum Aposto-
« lum. »

A ces paroles, l'Empereur Théodose s'éveilla, et redoubla ses prières avec plus de ferveur. Au point du jour, comme il était

retourné au camp sans avoir communiqué sa vision à personne de peur qu'on y soupçonnât un stratagème, on lui amena un soldat qui avait eu le même songe. L'Empereur le lui ayant fait raconter en présence de toute l'armée :

— « Ce n'est pas pour m'instruire, dit-il aux soldats, que « votre camarade a été honoré de cette vision, c'est un témoin « que Dieu m'a suscité pour vous garantir la vérité de la « mienne ; car j'ai vu les mêmes objets, j'ai entendu les mêmes « paroles. Bannissons donc toute crainte ; suivons les nou- « veaux Chefs qui vont combattre à notre tête : *Proinde*, ab- « jecto metu, *Antesignanos et Duces sequamur* ! Et mesurons « nos espérances, non pas sur le nombre de nos troupes, mais « sur la puissance de ces Héros, de ces Conducteurs célestes « qui nous mènent à la victoire. »

Ces paroles ranimèrent les courages abattus. Théodose, quittant ses vêtements, trempés des larmes qu'il avait versées dans la prière, les suspend à un arbre, comme un témoignage de ferveur propre à faire au ciel une nouvelle violence. En même temps, il endosse sa cuirasse, embrasse son bouclier, et, s'étant armé par le signe de la croix d'une défense encore plus assurée, il donne le même signal à ses soldats qui le suivent avec confiance.

Eugène, environné de ses troupes, s'occupait alors à distribuer des largesses à ceux qui avaient signalé leur valeur. Voyant de loin défilier les premiers rangs de l'armée ennemie qui s'étendait dans la plaine, il fait sonner l'alarme, et, étant monté sur un petit tertre, pour être témoin de sa victoire :

— « Allez, dit-il, c'est un forcené qui ne cherche qu'à mourir ; prenez le vivant et amenez-le ici chargé de fers. »

Dans ce moment, Théodose aperçoit un nouveau péril : c'était le comte Arbitrion, posté derrière lui avec ses troupes, tout prêt à le charger en queue dès que le combat serait engagé. Prosterné à terre, il a de nouveau recours au ciel, et, dans le même instant, il en éprouve la protection. Le comte,

saisi de respect à la vue de Théodose, lui envoie demander grâce et offre de se joindre à lui, s'il veut lui donner un commandement honorable. L'empereur prend aussitôt entre les mains d'un de ses officiers une de ces tablettes militaires, dont on se servait pour communiquer l'ordre; il y trace un brevet de général et l'envoie au comte qui le rejoint aussitôt avec ses troupes. L'armée reçut avec ces secours un nouveau courage; mais, resserrée par les détroits des montagnes et embarrassée de ses bagages, elle défilait avec lenteur, tandis que la cavalerie ennemie prenait du terrain. Alors, Théodose, sautant à bas de son cheval et s'avancant à la tête de ses troupes, met l'épée à la main et marche seul à l'ennemi en s'écriant :

— « Où est le Dieu de Théodose ? »

Tous ses bataillons, effrayés du péril où il s'expose, s'empres- sent de le suivre. On était arrivé à la portée du trait, lorsque l'air se couvre d'une obscurité épaisse. Après un bruit sourd, il s'élève tout-à-coup un vent impétueux qui attaque directement l'armée d'Eugène, et que tous les Ecrivains de cette époque, païens et chrétiens, regardèrent comme un miracle. D'affreux tourbillons, qui semblent être aux ordres de Théodose, arrachent aux ennemis les armes des mains, rompent leurs rangs, enlèvent leurs boucliers ou les renversent contre leurs visages; leurs traits se rebroussent sur eux-mêmes; ceux de l'armée de Théodose reçoivent de l'air une nouvelle force; ils sont poussés plus loin et ne portent jamais à faux.

Les troupes impériales profitent de ce désordre. Elles pénètrent de toutes parts. Les soldats d'Eugène n'opposent aucune résistance. Aveuglés de poussière, percés de leurs propres traits et de ceux des ennemis, ils tombent, ils fuient, ils se précipitent dans le fleuve. Les ordres, les cris, les efforts, le désespoir d'Arbogaste, tout est inutile. Ceux qui échappent au massacre mettent bas les armes, et, se prosternant devant Théodose, ils le saluent comme leur empereur, et demandent

humblement la vie. Ce prince, touché de compassion, fait cesser le carnage : il leur ordonne de lui amener Eugène. Ils courent aussitôt vers l'éminence où le tyran reposait avec tant de sécurité que, les voyant accourir hors d'haleine, il s' imagine qu'on lui apporte la nouvelle de sa victoire :

— « Où est Théodose ? s'écria-t-il : me l'amenez-vous en-
« chaîné, comme je vous l'ai commandé ? »

— « C'est vous-même, répondent les soldats, que nous
« allons conduire à Théodose ; Dieu, plus puissant que vous,
« nous l'ordonne ainsi. »

En même temps, ils lui arrachent la pourpre, lui lient les mains derrière le dos, et le traînent aux pieds du vainqueur.

Théodose lui reproche l'assassinat de Valentinien, son usurpation criminelle, la mort de tous ces braves soldats qu'il voit étendus autour de lui, son infidélité sacrilège et sa folle confiance en de vaines idoles. Il prononce son arrêt de mort, et, tandis qu'Eugène, tout tremblant, demande la vie, un de ses propres soldats lui abat la tête d'un coup d'épée. On la porte au bout d'une pique dans les deux camps. Les vaincus célèbrent eux-mêmes par des cris de joie leur propre défaite ; le vainqueur leur pardonne à tous sans exception ; et les deux armées réunies reconnaissent également dans Théodose un prince chéri du Ciel, et dont les prières ont une force supérieure aux bataillons les plus nombreux et les plus aguerris.

Cette mémorable victoire fut remportée le six de septembre de l'an 394. Elle soumit à Théodose tout l'empire de l'Occident ; et la tyrannie d'Eugène passa comme une ombre, sans laisser aucune trace. L'Empereur alla se reposer dans Aquilée.

Arbogaste, auteur de tous ces maux, s'était sauvé dans les défilés des montagnes. Sachant qu'on le cherchait de toutes parts, il se tua lui-même de deux coups d'épée. Ce qui rendait la joie de la victoire plus sensible à Théodose, c'est qu'elle faisait triompher la croix du Christ, et qu'elle prouvait l'impuissance des dieux d'Arbogaste. Les statues de Jupiter pla-

cées sur les Alpes furent abattues ; et de publiques actions de grâces furent rendues à Dieu.

C'est par un secours si remarquable et par une victoire aussi miraculeuse que les Bienheureux apôtres S. Philippe et S. Jean accomplirent les promesses qu'ils avaient faites au pieux et grand Théodose. *Vera esse quæ promiserant, ostenderunt Propugnatores illi.* (Theod. l. v, c. 24).

Cet événement si prodigieux est, de plus, environné de tous les caractères d'une parfaite certitude. Il est rapporté par tous les historiens contemporains, par Théodoret, *Hist. eccl.*, l. v., c. 24; par Sozomène, l. vi, c. 24; par Paul Orose, l. vii, c. 35; par S. Ambroise, *de Obitu Theodosii*; par Socrate, l. v, c. 25; par Zozime, l. iv, c. 58; par Nicéphore, par Claudien, *de Consul. hon. v. 93*; par Idace, *in chron.*; par le comte Marcellin, Prosper, Rufin, etc. — Tillemont, Rohrbacher, etc.

CHAPITRE XII.

S. Philippe, modèle du chrétien.

L'exemple de S. Philippe nous apprend à chercher à connaître Dieu et à l'aimer. Comme lui, désirons de voir le Père Céleste. Il ne demandait que cette bienheureuse vision, parce qu'il ne désirait qu'elle, et qu'elle était l'objet de toutes ses espérances. Soyons dans la même disposition : que Dieu soit l'objet de toutes les pensées de notre esprit et de tous les mouvements de notre cœur. Ne soupirons qu'après lui, prions S. Philippe de nous obtenir un parfait détachement de toutes les choses créées, afin que par nos désirs nous devenions déjà les Citoyens du Ciel.

Le vrai Chrétien, à l'exemple des Apôtres, se regarde comme étranger sur la terre ; il ne voit dans le lieu de son pèlerinage qu'une suite d'infortunes et de misères, que sujets de douleur, de crainte, et de larmes. Mais, d'un autre côté, s'élevant jusqu'à Dieu par la foi, il contemple la beauté et la magnificence de son royaume éternel ; il admire en soupirant les délices pures et la paix inaltérable que l'on y goûte. Alors il s'écrie dans un saint transport d'amour : ô joie, qui surpasses tous les plaisirs de ce monde, et sans laquelle il n'y en a point de véritable sur la terre, quand est-ce que je te posséderai ? Daignez, Seigneur, faire briller à mes yeux quelques rayons de votre gloire : enflammez mon cœur de votre amour. Que mon âme languisse du désir de vous être réunie à jamais, de vous voir face à face, de chanter vos louanges nuit et jour, de s'enivrer dans le torrent de vos chastes délices, et d'être en quelque sorte transformée en vous !

Si, dès sa jeunesse, l'homme chrétien aime, comme le Bienheureux S. Philippe, à méditer la parole divine, à se pénétrer de la doctrine céleste, et à nourrir son âme de l'oraison, il connaîtra Jésus-Christ tous les jours plus parfaitement : cette connaissance produira dans son âme l'espérance et l'amour. L'espérance le portera à l'accomplissement exact de la volonté divine : ce qui est la marque de la charité parfaite. Enfin la charité, lui faisant mépriser les choses mondaines, lui communiquera des consolations que le monde ne connaît pas, et lui procurera comme les avant-goûts du Ciel.

ACTES DE SAINT PHILIPPE

Extraits des manuscrits grecs, par Simon Métaphrasto
et par les Bollandistes, t. 1 de mai, p. 7 et suiv.

« Dieu le Verbe, coexistant toujours avec le Père, et n'étant circonscrit par aucun temps, a voulu, à cause de la chute de notre nature, s'assimiler à nous et se soumettre au temps ; Il s'est donc enfermé dans le sein d'une Vierge, et il a déifié par sa participation ce qu'il avait pris. Comme son avènement dans la chair devait opérer le salut pour tous les hommes, il fallait qu'il eût des spectateurs de sa dispensation divine et ineffable, et des disciples qui participassent à ses mystères et par le moyen desquels il pût effectuer amplement la vocation de l'esprit humain. Donc, après que la prédication de Jésus se fut répandue dans toute la région du Jourdain, et que, par l'opération de la grâce du Saint-Esprit, beaucoup eurent reçu le baptême de ses mains, le Verbe incompréhensible de Dieu quitta le séjour des villes, (car jusqu'alors il paraît avoir habité à Jérusalem), et il vint dans la Galilée où l'admirable Philippe résidait.

« Philippe était originaire de Betsaïde, ville d'André et de Pierre, mais alors il se trouvait dans la Galilée. Dès sa première jeunesse, il avait été instruit, par les soins de ses parents, dans les sciences libérales, et comme il avait de bonnes dispositions propres à toute étude louable, il lut les livres de Moïse et il se pénétra de toutes les prédictions qu'ils renferment au sujet de Jésus-Christ, qu'ils annoncent devoir venir dans les derniers

jours, afin d'apporter à tous la grâce du salut. Il n'était pas permis à ceux qui instruisaient la jeunesse d'enseigner à leurs Disciples une doctrine différente de celle qu'ils avaient apprise dans les Ecrits de Moïse.

« Jésus, venant en Galilée et y trouvant le pieux Philippe, l'appela à sa suite. Et lorsque Philippe entendit Jésus qui l'appelait, il eut aussitôt présent à la mémoire tout ce qu'il avait entendu dès son enfance au sujet du Christ, et il reconnut que c'était lui dont les livres de Moïse annonçaient l'avènement. Il s'attacha donc aussitôt au Seigneur qui l'invitait à le suivre, et faisant des progrès dans la vertu, il fut compris dans le nombre des principaux Disciples. Il voulut communiquer aux autres ce qu'il avait reçu de bon, et aussitôt qu'il rencontra Nathanaël, qui depuis longtemps était son ami et son compagnon, il lui annonça la présence du Messie, non comme une chose future, mais comme un fait accompli, en lui disant : — *Le salut d'Israël ne consiste plus dans l'espérance* ; le Sauveur que les Prophètes, inspirés par l'Esprit Divin, ont prédit comme devant se révéler à la fin des temps, est présent parmi nous. Nous le reconnaissons dans Jésus de Nazareth, et nous ne pouvons refuser notre foi à l'excellence de ses miracles et à la supériorité de sa doctrine.

« Ayant parlé ainsi et conduisant après lui Nathanaël, quoique celui-ci fût difficile à persuader, et qu'il contestât qu'il pût rien sortir de bon de Nazareth, Philippe l'amena auprès de Jésus, fournissant ainsi la première preuve de la sincérité de sa foi. Nathanaël, convaincu de la vérité de la mission de Jésus, s'écria : — « Maître, vous êtes le Roi d'Israël ! » Et Jésus-Christ, reconnaissant qu'il parlait ainsi avec une conviction profonde, lui montra qu'il serait instruit dans les mystères divins, et qu'il verrait le Royaume Céleste, car il lui dit :

— « En vérité, je vous le dis, vous verrez les cieux ouverts et les Anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. »

« Depuis ce temps, S. Philippe appliquant son oreille aux

mystères sacrés, s'y consacrait de tout son esprit, et ne se laissant détourner par aucune autre pensée, il était purifié par la lumière de la connaissance divine ; se dépouillant de son ignorance primitive, il était renouvelé en l'homme intérieur. Avancé en âge, il conçut pour Jésus-Christ un attachement encore plus parfait, et il était de même pour Jésus-Christ l'objet d'une affection non moins vive, de sorte qu'il était regardé comme le fils du Sauveur et comme devant être son héritier, devant, à l'avènement du Saint-Esprit, être établi Prince de la terre entière.

« Quand vint le temps de la Passion qui donnait le salut au monde, Philippe resta toujours auprès du Sauveur. Des Députés des Gentils se rendirent à Jérusalem pour voir la fête, et ils furent saisis de surprise en entendant raconter les miracles opérés par Jésus, car on racontait qu'il avait ressuscité Lazare d'entre les morts, et la foule le comblait d'éloges et rapportait des milliers de merveilles qu'il avait accomplies. Ces Gentils désiraient donc s'entretenir avec le Sauveur ; ils le suivirent dans cette intention, et, s'approchant de Philippe, ils lui exposèrent le motif de leur venue : Philippe en fit part à André, qui avait été appelé avant lui, et tous deux en parlèrent à Jésus, qui leur expliqua sa Passion et la gloire qui devait la suivre en disant :

— « Si le grain de froment tombant en terre ne meurt point, il reste solitaire, mais s'il meurt, il produit beaucoup de fruits. »

« Et Jésus-Christ lui dit alors que, après sa Passion et sa Résurrection, il se manifesterait fréquemment à ses Disciples, et qu'il les ferait assister à des choses au-dessus de l'entendement humain. — Philippe, prenant part aux mystères ineffables, assistait à ceux qui s'accomplissaient. Quand Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ eut accompli tout ce qu'il devait faire dans la chair qu'il avait prise pour nous, unissant d'une façon admirable les choses terrestres à celles du Ciel ; lorsqu'il fut monté avec gloire pour s'asseoir à la droite du Père, et que, selon sa promesse, il eut fait descendre l'Esprit-Saint en forme

de langue de feu sur ceux qui avaient été les compagnons de sa vie mortelle et les confidants de ses secrets, alors Philippe, plein de ce même Esprit, se disposa à entreprendre le cours de ses prédications Evangéliques.

« Tandis que les Apôtres pénétraient les uns dans l'Orient, les autres dans l'Occident ; tandis qu'ils s'enfonçaient dans les régions Septentrionales ou aux extrémités du Midi, et qu'ils répandaient partout la prédication de l'Evangile, Philippe parcourut l'Asie que le sort lui avait assignée, et s'arrêtant dans toutes les villes et dans tous les bourgs, il amena à la piété une multitude innombrable qu'il éclaira de la lumière de la régénération et qu'il conduisit au Père Céleste. Il guérissait par sa parole et par l'imposition de ses mains ceux qui étaient atteints de maladies ou qui étaient possédés par des Esprits immondes ; il chassait les ennemis invisibles des hommes, et, par l'éclat de ses prédications et par l'accomplissement de miracles extraordinaires, il amenait à la connaissance de la vérité une multitude de Gentils. Il ordonnait partout des prêtres et fondait des églises, enseignant à offrir l'hostie non sanglante au lieu des victimes ensanglantées, et à observer les préceptes de l'Evangile, et il amena ainsi à Jésus-Christ un très-grand nombre de fidèles. Et les choses étant venues au point où tous devaient passer à la foi et où il devait, lui, passer vers le Seigneur, voici comment sa vie se termina :

« Après des travaux infinis, il vint dans une ville de Phrygie qu'on appelle la Sainte (Hiérapolis), et qui, surpassant par le nombre de ses habitants toutes les autres cités de cette Province, est appelée leur mère (leur métropole). L'Apôtre y étant arrivé pour y prêcher l'Evangile, vit qu'on y adorait les idoles, et qu'on y rendait un culte à une vipère monstrueuse et empoisonnée ; il fut enflammé d'un saint zèle et, s'appliquant avec ferveur à la prière en invoquant le nom de Jésus-Christ, il fit mourir cette bête pernicieuse qui avait donné la mort à beaucoup de monde. Après avoir ainsi, par le secours

divin, triomphé de cet animal féroce, il se mit à évangéliser tous les habitants, leur recommandant de venir à Dieu qui est dans le Ciel, et de ne pas s'attacher aux serpents qui rampent sur la terre ; il leur enseigna que Dieu, éternel, parfait et incompréhensible, a créé le monde et a formé l'homme à son image, et que, après sa chute, il l'a racheté en faisant naître d'une Vierge son Verbe qui lui est consubstantiel et qui, se montrant sous la ressemblance humaine, a pris part à nos souffrances.

« L'Apôtre enseignait ainsi, soit en public, soit en particulier. S'il voyait que quelques-uns de ses auditeurs recevaient d'une manière plus spéciale la parole de la foi, il leur appliquait la lumière de la Régénération ; il les recevait dans l'Ordre des Prêtres, et il en faisait les temples animés de Jésus-Christ. L'ennemi des hommes, voyant que la vérité se répandait ainsi, s'efforça de tendre des embûches à l'Apôtre et de le perdre. S'insinuant auprès des chefs de la ville et soufflant la colère comme le feu, il les amena à faire saisir Philippe et à soulever la foule contre lui. Il fit ensuite à l'Apôtre tout le mal qui dépendait de lui, amenant ses persécuteurs à l'enfermer dans une sombre prison, à le battre cruellement et à le soulever en l'air par des cordes passées à travers ses talons.

« Le Saint Apôtre Barthélemy arriva sur ces entrefaites à Hiéropolis et voulut partager le martyre de celui dont il avait partagé les prédications. Il le rejoignit lorsque le Saint était attaché sur une croix. Sa Sœur Marianne, vierge de corps et d'esprit, attachée à son frère par les sentiments de la foi encore plus que par la nature, assistait Philippe dans ses souffrances et l'encourageait. Alors tout à coup la terre trembla et tous ceux qui s'étaient rassemblés pour être témoins du martyre de l'Apôtre furent saisis de frayeur. L'endroit où ils étaient s'affaissa et un grand abîme se montra à sa place, et le peuple fut en danger de périr en entier de la manière la plus terrible.

« Tous, ne sachant quel parti prendre, reconnurent qu'ils étaient châtiés à cause des mauvais traitements infligés à Philippe ; ils entourèrent l'Apôtre, l'appelant leur Sauveur et le suppliant de leur tendre la main et d'avoir pitié d'eux, et comme ils se répandaient ainsi en supplications, on rapporte que Jésus, dans sa miséricorde infinie, eut compassion d'eux et qu'il apparut soudain ; aussitôt le danger cessa, la terre ne trembla plus, et l'assistance divine vint au secours de ceux qui attendaient une triste fin, leur tenant lieu d'échelle et leur fournissant les moyens de sortir du gouffre où ils étaient tombés. Ces événements donnèrent ainsi aux Infidèles une voie vers la foi et montrèrent la grandeur de Philippe et surtout celle du Seigneur qu'il prêchait. Ceux qui avaient été sauvés s'empressèrent de délivrer les Apôtres et de les détacher de la croix ; mais lorsqu'ils eurent délivré Barthélemy, Philippe leur défendit d'en faire autant à son égard, car il savait qu'il devait émigrer vers Celui qu'il désirait ; il resta donc toute la journée sur la croix, s'entretenant avec les habitants d'Hiérapolis de leur salut, fortifiant leurs âmes par ses exhortations et faisant pour eux des prières ; il mourut saintement au milieu de ses pieux discours, et il passa vers le Seigneur qu'il avait aimé, recommandant et remettant son âme entre ses mains.

« Barthélemy et Marianne, après avoir accompli les cérémonies accoutumées dans de splendides funérailles, déposèrent son corps vénérable, en chantant des hymnes, dans un lieu saint et convenable et, après avoir confirmé dans la foi ceux qui étaient présents, ils retournèrent dans leur pays, prêchant partout l'Évangile de Jésus-Christ, à qui revient toute la gloire, l'honneur et l'adoration, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. »

HISTOIRE TRADITIONNELLE

DE

SAINT BARTHÉLEMY

APOTRE

DIVISÉE EN DEUX LIVRES

Et eritis mihi testes... usque ad ultimum terræ.

« Et vous serez mes témoins... jusqu'aux
« extrémités de la terre. »

(Act. I, 8.)



PRÉFACE

Le Bienheureux Apôtre Barthélemy a été un témoin illustre de Jésus-Christ; il a porté la connaissance de son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Il a été plusieurs fois martyr : plusieurs fois au prix de son sang, il a rendu un éclatant témoignage à la vérité. « Parmi les disciples de Jésus-Christ qui « sont allés prêcher son nom dans le monde, remarque S. « Ambroise, S. Barthélemy a pénétré jusque dans les Indes, « aux extrémités de l'Univers. Entrant dans les temples des « idoles, il imposait silence au démon : l'esprit de mensonge « ne pouvait plus donner de réponses à ceux qui venaient lui « offrir des sacrifices et des adorations. L'Apôtre a guéri les « possédés, il a converti des princes, qui ont embrassé la foi, « et a terminé sa carrière apostolique en souffrant pour Jésus-« Christ de cruels supplices. » Quel intérêt nous aurions à lire les hautes et mémorables actions des Apôtres, ces nobles ambassadeurs du Christ, nos premiers pères dans la foi ! Que nous aimerions à parcourir les circonstances et les détails les plus minutieux de leur vie ! C'est avec raison que S. Chrysostôme se plaint du petit nombre de documents historiques qui nous ont été conservés sur des personnages aussi importants.

Les monuments de la Tradition ne nous ont transmis sur *S. Barthélemy*, en particulier, que quelques grands faits surnaturels. Dans les premiers siècles, où le Saint-Esprit opérait

tant de prodiges par l'entremise des fidèles (qui étaient tous des Saints), on ne faisait guère mention des actions ordinaires des Apôtres; elles ont fini par demeurer dans l'oubli, comme toutes celles dont on ne renouvelle pas souvent la mémoire, ou que l'on néglige de consigner dans les écrits. C'est pourquoi l'Antiquité chrétienne ne nous a laissé, au sujet de S. Barthélemy, et de quelques autres Apôtres, que quelques faits, les plus saillants et les plus extraordinaires de leur apostolat. Nous les rapporterons ultérieurement ¹. Ils suffiront, du reste, pour nous faire concevoir de ces premiers ministres du Fils de Dieu, l'idée qu'il convient que nous en ayons.

D'ailleurs, les prodiges qu'il a fait éclater après sa mort et son admirable martyre, le nombre si considérable des églises et des monastères, qui furent érigés en son nom dans tout l'Univers, l'empressement général des peuples à lui adresser des vœux, à implorer sa protection, les bienfaits signalés que dans les différents âges, les fidèles reçurent du Ciel par sa puissante médiation, tout concourt à montrer la grandeur et l'excellence de cet Apôtre.

¹ Leur récit, du reste, est analogue à celui des *Actes du martyre de S. Barthélemy*, que M. Tischendorf a publiés récemment avec le texte grec, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Saint-Marc de Venise (XIII^e siècle). Ce savant a placé au bas des pages les passages correctifs des deux anciens mémoires.

HISTOIRE TRADITIONNELLE

DE

SAINT BARTHÉLEMY

APOTRE

LIVRE PREMIER

DES TRAVAUX, DES COURSES ÉVANGÉLIQUES, DES PRODIGES
DE S. BARTHÉLEMY, DURANT SON APOSTOLAT.

CHAPITRE I^{er}.

Patrie de S. Barthélemy. — Son nom. — Son extraction. — Est-il le même que Nathanaël ? — Il se dispose par la retraite et par la réception du Saint-Esprit, au ministère apostolique.

S. Barthélemy était Galiléen d'origine, comme les autres Apôtres. Son nom veut dire, *le fils de Tolmaï* ou *Tholémée*, *Ptolémée*¹. Ce qui a donné cours à l'opinion, que cet Apôtre était un descendant de Ptolémée², roi de Syrie. Issu du sang

¹ *Bar-Tholomæus* ou *Bar-Ptolomæus*.

² *In epistola de morte S. Hieronymi* : « 12 fatemur Christum Apostolos elegisse : quorum omnium solus Bartholomæus carnis origine « fuit nobilis. » (*ap. Coteler. PP. Apost. t. I, p. 272.*)

Pierre des Noëls, évêque italien, le dit également, *in catalogo SS. l.*

royal, il aurait été communément désigné par son nom patronymique, qui était plus honorable. Mais on pense généralement, que S. Barthélemy n'avait rien qui le distinguât des autres Disciples de Notre-Seigneur¹. La plupart n'avait rien de grand ni de relevé selon le monde. *Non multi potentes, non multi nobiles, sed contemptibilia mundi elegit*².

Plusieurs interprètes³ pensent qu'il était le même que Nathanaël, né à Cana, en Galilée, docteur de la Loi, un des soixante-douze Disciples, lequel fut mené à Jésus-Christ par S. Philippe, et dont le Sauveur lui-même loua l'innocence et la simplicité de cœur⁴. « S. Jean, disent ces interprètes, ne nomme jamais S. Barthélemy parmi les Apôtres; mais aussi ne trouve-t-on point le nom de Nathanaël dans les trois autres Evangélistes: ils joignent constamment ensemble Philippe et Barthélemy; et S. Jean dit que S. Philippe et Nathanaël vinrent ensemble trouver Jésus Christ. On voit aussi que Nathanaël était avec les autres Apôtres lorsque le Sauveur leur apparut sur le bord de la mer de Galilée après sa résurrec-

7, c. 103; « Bartholomæus natione Syrus, et nepos fuit Regis Syrorum
« ex patre, solusque ex omnibus Apostolis secundum carnem nobilitate
« decoratus. » Il cite sur ce point l'autorité et le témoignage de S. Jean Damascène.

¹ Un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale, nos 1026, 1789, porte: « Bartholomæus, de patre Sosthene, matre vero Urania, cultor
« pascui, seu olerum sator. » *Ap. Cotel, t. 1, p. 272.* « Barthélemy avait
« pour père Sosthènes, et pour mère Uranie. Il s'occupait à l'horticul-
« ture ». Un nommé Joseph, cité par Métaphraste, dit qu'il était aussi
pêcheur, comme les autres Apôtres. Il a pu exercer, successivement ou
même simultanément, ces deux professions. On voit que, lors même
qu'il eût été du petit nombre des nobles et des grands qui s'attachèrent
à la personne du Christ, il se serait trouvé alors beaucoup déchu de la
splendeur de son extraction.

² 1 Cor. I, 26.

³ Rupert, Jansenius, Gavantus, Stilling. Ces deux derniers ont fait des dissertations pour prouver ce sentiment.

⁴ S. Jean I, 41.

^{*} Et apud Roll. 25 *Aug. p. 19.* — Tout cela se trouve également dans un fragment traditionnel, transcrit au VIII^e siècle.

tion ¹; et s'il n'eût point été dès lors membre du sacré Collège, pourquoi n'aurait-il point été proposé pour remplir la place vacante par la mort de Judas? » — Toutefois S. Grégoire et S. Augustin, Baronius ², disent que Nathanaël a été seulement du nombre des soixante-douze Disciples et non de celui des douze Apôtres. C'est le sentiment le plus suivi.

S. Barthélemy, dans l'Evangile de S. Mathieu, se trouve placé le sixième dans le catalogue des Apôtres. Comme eux, il fut témoin de la glorieuse résurrection et des principales actions de Jésus-Christ sur la terre. Il est nommé parmi les cent vingt Disciples assemblés pour prier après l'Ascension. Le Saint-Esprit, à la descente duquel il s'était préparé avec tant de ferveur, le remplit de zèle, de charité et de toutes les vertus. Revêtu, ainsi que les autres Apôtres, d'une force surnaturelle, il ne pensa plus qu'à faire connaître Jésus-Christ et à porter son nom jusqu'aux extrémités du monde.

« Les travaux de tant d'ouvriers évangéliques produiraient aujourd'hui même beaucoup plus de fruit, dit un auteur connu, si ces ministres se mettaient en état de recevoir la plénitude de cet Esprit qui animait les Apôtres. Le succès de leurs discours ne dépend ni de la prudence humaine, ni des talents naturels; les saintes dispositions des ministres de la parole Divine sont le principal instrument dont la Grâce se sert pour la faire fructifier dans les cœurs. L'humilité, le désintéressement, l'abnégation, le zèle et la charité, donnent, pour ainsi dire, une voix vivante à la prédication de la foi; ainsi ceux qui sont appelés à cette fonction importante doivent demander à Dieu ces vertus; ils y sont obligés et pour eux et pour les autres: pour eux, afin d'opérer leur propre sanctification; pour les autres, afin de ne pas rendre leur ministère infructueux. »

¹ S. Jean, xxi, 2.

² S. Greg. l. 55, moral. c. 21; S. Augustin, in ps. 65 et in Joan. tr. 17, c. 1; Baronius, ad marty. rom.

CHAPITRE II.

Des diverses régions qui furent le théâtre des prédications
de S. Barthélemy.

S. Barthélemy, s'étant préparé dignement à l'exercice des fonctions de l'Apostolat, porta l'Évangile dans les contrées les plus barbares de l'Orient. Il pénétra jusqu'à l'extrémité des Indes, comme on le voit dans *l'histoire ecclésiastique* d'Eusèbe¹ et dans plusieurs autres anciens écrivains. Par les Indes, ces auteurs entendent quelquefois non-seulement les contrées de l'Arabie heureuse, de la Perse et de la Médie, mais encore l'Inde proprement dite, (appelée aujourd'hui l'Indostan), et celle qui, s'étendant jusqu'aux extrémités de la Grande Asie, est bordée au Septentrion *par la région des ténèbres*, selon les termes d'un Ancien, et à l'Orient par le Grand Océan². Ce fut dans cette partie centrale de l'Asie où habitent les Brachmanes, et jusque dans les régions de la Tartarie Chinoise, que s'avança l'apôtre Barthélemy. En effet, les Anciens auteurs parlent des Brachmanes de ces pays, fameux dans l'Univers par leur prétendue connaissance de la Philosophie, et pour leurs mystères superstitieux. On lit dans Eusèbe que S. Panténus, ayant été dans les Indes les plus reculées, au

¹ Eusèbe, *l. v, c. 10* ; — Philostorge, Sophronius, Nicétas le Paphlagonien, Socrates, etc.

² « *Indiæ tres esse ab Historiographis asseruntur. Prima est India, quæ ad Æthiopiâ vergit : secunda, quæ ad Medos : tertia quæ finem facit. Nam ex uno latere tenebrarum regionem gerit, ex alio latere mare Oceanum. In Indiam (simpliciter) ergo veniens Bartholomæus « Apostolus... » (Hist. apost. l. 8, c. 1).*

commencement du III^e siècle, pour réfuter les Brachmanes, y trouva des traces du Christianisme ; et qu'on lui montra une copie de l'Évangile de S. Mathieu en hébreu, qu'on lui assura avoir été apportée dans ce pays par S. Barthélemy, quand cet Apôtre y avait planté la foi¹.

Les plus anciens auteurs², tous les Grecs et les Latins, s'accordent donc à dire que S. Barthélemy se rendit dans la Lycaonie, où S. Chrysostôme³ assure qu'il instruisit les peuples dans la tempérance et dans la pratique des vertus du Christianisme ; que de là il passa dans l'Inde Citérieure, comme l'affirment Origène, S. Jérôme, Eusèbe, Socrate, S. Isidore, Nicéphore et Fortunatus. Ensuite il entra dans la Grande Arménie ou Arménie Indienne, comme marquent Sophrone, S. Isidore, le continuateur du *Catalogue de S. Jérôme*. Puis il revint dans les pays situés au Nord-Ouest de l'Asie, et rencontra S. Philippe à Hiérapolis, en Phrygie. Enfin ayant prêché la foi

¹ « Tantum porro ardorem animi erga verbum Pantenus ostendisse « perhibetur, ut Orientis nationibus evangelii Christi prædicator existi- « terit, ad ipsam usque Indiam progressus... Ad Indos usque pene- « trasse dicitur, (ut complures alii,) ibique Evangelium Matthæi, quod « adventum ipsius jam prævenerat, apud quosdam Christi notitia im- « butos reperiisse : quibus scilicet Bartholomæus unus ex duodecim « Apostolis, olim ut fama est, prædicaverat, et Evangelium Matthæi, « hebraicis conscriptum litteris reliquerat : quod quidem ad prædicta « usque tempora servatum esse memoratur. » (*Apud Euseb. l. v, c. 10.*) S. Isidore de Séville : « Bartholomæus apostolus Lycaoniam in sor- « tem prædicationis accepit, atque Evangelium Juxta Matthæum apud Indos in eorum linguam convertit. Ad ultimum in Albano, majoris Ar- « menix urbe, vivens a Barbaris excoriatus est sicque terræ conditus est. » Isidor. *de morte SS.*

² Orig. *in Gen.*, S. Jérôme, *c. 56, de script. eccl.* ; Socrate, *l. 1, c. 15* ; Fortunatus, *in carm. 4* ; Hippolyt., *in comm. 12 Apostol.* ; Nicéph. *l. 4, c. 52 et l. 2, c. 59* ; S. Ambr. *in præfat.* S. Isidor. *de vita et obitu SS. n. 174* ; Metaphr., *orat in Laud. S. Barthol.* ; Theod. *in præfat. in Evang.* ; Euseb., *loco citato* ; hist. apost. *l. 8.*

Voir Florentinius, Florus, Bède, Baronius, 78, n. 1. Tillemont, Godescard, Ribadencira : *Brev. rom. anc. hym.*

³ S. Chrysost., *l. 6, hom. 51, p. 269* ; ita et in fragmentis apostolorum a Steph. Prætorio editis ex Cratone, apostol. discipulo : « Verbum vitæ prædicavit Barth. in Lycaonia... »

dans la Grande Arménie à un peuple opiniâtement attaché aux superstitions de l'idolâtrie, il y reçut la couronne du martyr, comme le rapporte S. Grégoire de Tours¹. Les Historiens Grecs disent qu'il fut condamné à être crucifié par le Gouverneur d'Albanopolis². D'autres ajoutent qu'il fut écorché vif, ce qui n'exclut pas le crucifiement. La réunion de ce double supplice était en usage non-seulement en Egypte, mais encore chez les Perses, et les Arméniens pouvaient fort bien avoir emprunté de ces derniers peuples, leurs voisins, un tel genre de barbarie.

Voilà ce que nous rapportent d'une manière générale, au sujet de S. Barthélemy, les saints et graves Auteurs de l'Antiquité, dont nous avons cité les noms³. Mais les faits de son apostolat, les causes et les circonstances de son glorieux martyr, nous ne les trouvons amplement rapportées que dans les anciens monuments traditionnels conservés dans les écrits de S. Antonin⁴, évêque d'Aquilée, de Jacques, archevêque de Gênes, de Benoît Périonius, d'Ordéricus Vitalis et de plusieurs autres écrivains, qui sont si illustres et en si grand nombre, qu'ils font autorité en cette matière. C'est pourquoi nous aime-

¹ S. Grég. l. 1, c. 54; Metaphr. Niceph.

² S. Ambr., S. Isidor., les anciens agiographes, la tradition de l'Eglise. Craton : « Ab impiis decoratus est ad modum follis. » (*In fragm. apost.*)

³ Le Martyrologe Romain résume ainsi toute la tradition :

« Le 24 août, S. Barthélemy, apôtre, qui prêcha l'Evangile de J.-C.,
« dans les Indes. — Etant passé de là dans la Grande Arménie, et y
« ayant converti beaucoup de monde à la foi, il fut écorché tout vif par
« les Barbares, et il consomma son martyr, étant décapité par l'ordre
« du roi Astyages. — Son saint corps fut d'abord porté en l'île de Li-
« pari, ensuite à Bénévent; enfin il fut transféré à Rome, dans l'île du
« Tibre, et il y est honoré par la pieuse vénération des fidèles. »

Les autres martyrologes, ceux de S. Jérôme, *apud Florentinum ad XIII Junii*, de Bède, de Florus, de S. Adon, archevêque de Vienne, d'Usuard, de Raban, de Wandelbert, tous les Latins, de même que les Ménécs et les Ménologes des Grecs, s'accordent avec le Martyrologe Romain. (*Voyez Baronius, annotationes ad Martyrol. Rom.*, et Boll. *ad 25 diem Aug. p. 49.*)

⁴ Voir Ribadencira, 24 août; — Ordericus Vit. *hist. eccl. l. 2, c. 5*; — Jacobus, archiepisc. Genuensis, *in legenda aurea.*

rons à les produire ici : ils sont très-conformes, du reste, à ce qui est présenté comme le plus certain et le plus avéré par tous les auteurs anciens et nouveaux.

MONUMENTS TRADITIONNELS.

CHAPITRE III.

Prédication de S. Barthélemy dans les vastes contrées de l'Inde et de l'Orient ; puis dans celles de la Grande-Arménie. — Comment, dans ce dernier pays, sa présence a réduit au silence les oracles des faux-dieux. — Comment cet Apôtre a dévoilé aux Gentils les artifices des divinités païennes, et comment, par son arrivée il les a fait trembler. — Réponse de Bérith.

S. Barthélemy partit donc pour les Indes qui sont à l'extrémité de l'Orient. C'est ce qu'attestent les Anciens, notamment Eusèbe¹, Théodoret², Socrate³, Sozomène⁴, Philostorge⁵, Rufin⁶, Théodore-Studite⁷, S. Jérôme⁸, S. Panthènus⁹, S. An-

¹ Eusèbe, *hist. eccl. l. v, c. 10*, marque que S. Barthélemy était allé jusque dans les régions les plus orientales des Indes.

² Théodoret, *hist. eccl. l. 1, c. 25*.

³ Socrat., *hist. eccl. l. 1, c. 15*.

⁴ Sozomen., *hist. eccl. l. 2, c. 25*.

⁵ Philostorgius, *hist. eccl. l. 2, c. 6*.

⁶ Rufinus, *hist. eccl. l. 10, c. 9* ; *apud Boll. 25, Aug. p. 25*.

⁷ S. Theodorus Studita, *oratio encomiastica, ibid. p. 40*. Il dit que l'Apôtre est allé prêcher l'Evangile *ab Evilath usque Gabaath, in multis Gentibus* ; ce que les anciens entendaient des pays du Gange jusqu'à l'Arménie. *Vide Stilting, 24 aug., p. 26*.

⁸ S. Hieronym., *de scriptoribus eccl. c. 56*.

⁹ S. Pantænus, *apud Euseb. ibid. et Hieronym., etc., ibid.*

selme¹, Nicétas², Métaphraste³, etc.⁴, les Savants, tels que Pagi⁵, Assémani⁶, et un grand nombre d'autres auteurs⁷ qui ont spécialement examiné ce fait historique.

Or, les Indes, visitées et évangélisées par S. Barthélemy, désignent ici, non pas ce que, aujourd'hui, l'on entend vulgairement sous ce nom, c'est-à-dire les deux grandes péninsules de l'Asie méridionale, situées en deçà et au delà du Gange, qui étaient alors même éclairées par l'Apôtre saint Thomas, mais principalement ce que la plupart des Anciens comprenaient par ce nom, savoir les pays immenses qui forment la partie septentrionale des deux Indes Orientales, une partie de l'empire Chinois, le Grand Thibet, la Tartarie Chinoise, la Tartarie méridionale et occidentale, la Mongolie, en un mot, la Grande Asie Centrale. C'est ce que témoigne clairement le docteur arménien Amrus, lorsqu'il dit que *S. Barthélemy enseigne l'Evangile à Nisibe, en Mésopotamie, à Mosul, en Babylonie, en Chaldée, en Arabie, dans l'Orient, dans les pays de Naboth, dans le pays de Hus (provinces d'Arabie), dans la Perse, dans les Indes, et jusqu'aux confins de l'empire de la Chine, enfin dans la Grande Arménie, où il fonda des églises.*

« *Bartholomæus, una cum Thoma, et Lebæo ex XII et cum Adæo Mari, et Aghæo ex LXXII, docuit Nisibin, Mesopota-*

¹ S. Anselmus, hom. 1. p. 158 ; Boll., ib. p. 21.

² Nicetas Paphlag. orat encom. ap. Boll. ib. p. 22.

³ Metaphrast. de S. Bartholomæo.

⁴ Fortunatus, l. 8, c. 4 : *Inde triumphantem fert India Bartholomæum.* Freculphus, l. 2, c. 5, in *Biblioth. SS. PP. sec. 9*, p. 505. — Les Mémoires orientaux.

⁵ Pagi, ap. *Stilling. Boll. ib. p. 21-22.*

⁶ Assemani, *ib.*

⁷ Baronius, *annal.*, m. Boré, voir *Annal. Phil. chr. n° 75*, p. 17.

Vide *acta Bartholomæi apostoli*, c. 1. — S: Ambrosium, *apud Jacobum archiepiscopum Genuensem.* — Breviar. Rom. in *antiq. hymnis et in recentioribus lectionibus.* — Ordericum vitalem, *hist. l. 2, c. 15*, qui ait Bartholomæum in *Tertia India evangelizasse*, p. 195, ed. Migne,

miam, Mosul (Assyriam), Babyloniam, Chaldæam, Arabiam, Orientem, Nabathæam, Husitidem et Persidem : tum in Majorem Armeniam profectus, ejus incolas Christiana religione imbuit, ibique Ecclesiam ædificavit, demum ad Indos et ultteriores Sinas migravit eique (reverso in Armeniam) pellis detracta est. » — (In Actis SS. 24 Aug. p. 27).

Amrus a résumé ici la tradition constante et générale de l'Arménie, sa patrie. — M. Boré dit que telle est la croyance de l'Inde, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de l'Asie-Mineure (*loc. cit.*)

Suivant les Anciens, S. Barthélemy commença d'abord par aller porter l'Evangile dans l'Arabie-Heureuse, dans le pays de Ilus ; puis, remontant vers l'Inde septentrionale et Cis-Gangétique, il s'avança vers l'Orient le plus reculé¹, parcourut l'Asie centrale, qui est l'un des plus beaux pays du monde. Il y passa plusieurs années, et après y avoir converti un grand nombre de personnes, il leur laissa un exemplaire de l'Evangile composé par S. Matthieu. Lorsqu'il eut fondé des églises en différents lieux, il reprit sa direction vers l'occident de l'Asie, visita la Perse, la Babylonie, la Petite-Arménie, l'Asie-Mineure.

« S. Barthélemy, dit Nicétas le Paphlagonien², porta chez
« les Indiens et chez les Ethiopiens orientaux, la lumière de
« la vraie science, la doctrine de la vie éternelle, il leur
« annonça Jésus-Christ clairement et dans leurs propres lan-
« gues.

« Sa prédication était accompagnée des miracles. Il mettait
« en fuite les démons qui attaquaient les hommes, il guérissait
« toute sorte de maladies et d'infirmités par la seule invocation
« du nom de Jésus. — Par la puissance du même nom, il ren-
« dit la vie à plusieurs morts. Tous les jours, de nouveaux

¹ Dans Bergier, selon plusieurs auteurs, Barthélemy porta l'Evangile dans la Chine. (Dict. theol. au mot *Chine.*)

² Nicetas, *orat Encomiastica*, p. 47.

« croyants venaient, à sa parole, grossir la multitude innom-
« brable des fidèles ; il les instruisait, puis les purifiait par le
« bain de la régénération, enfin il enflammait leurs cœurs en
« leur communiquant les dons du Saint-Esprit. Ceux qui,
« parmi eux, étaient les plus dignes et les plus remplis de la
« grâce céleste, il les consacrait évêques ou prêtres. Pontife
« admirable, il leur apprenait les rites sacrés que doivent con-
« naître ceux qui ont reçu cette consécration. Il leur ensei-
« gnait les Saintes Lettres, la science des mystères évangéli-
« ques et la doctrine parfaite du salut. Des églises nouvelles
« et sans tache s'élevaient par ses soins dans les différentes
« provinces et dans les villes qu'il parcourait. »

« Tels sont les faits de S. Barthélemy dans les Indes, telles
sont les belles actions de ce grand Hérault du Christ. Pendant
le long espace de temps qu'il passa au milieu de ces nations
barbares et féroces, non-seulement il n'adopta rien de leurs
mœurs farouches, mais même il leur communiqua ses senti-
ments de douceur et d'humanité. Non-seulement il ne prit au-
cune part à leurs actions mauvaises ou à leurs pratiques su-
perstitieuses, mais, agissant à leur égard avec une extrême
bonté, et à l'imitation de Dieu même, il les corrigea en grande
partie de leur impiété et de leur cruauté ; semblable à un so-
leil qui plonge ses rayons dans la fange sans se souiller, et qui
diminue, éloigne et dissipe les vapeurs infectes.

« Il avait vieilli dans l'accomplissement de ce ministère
apostolique. Ses membres et tout son corps étaient enfin fati-
gués. Il souhaitait recevoir de Jésus-Christ, pour prix de ses
laborieuses courses, la possession du repos glorieux de son
Royaume. Voulant marcher sur les traces de Jésus-Christ son
maître et son modèle, qu'il savait être entré dans sa gloire par
la voie des souffrances, il désirait, après avoir été semblable à
lui pendant sa vie, la couronner par une fin semblable, par le
martyre. Le Fils de Dieu, qui voit les pensées des cœurs, ne
tarda pas de lui fournir l'occasion de rendre témoignage à la

vérité par l'effusion de son sang. — S. Barthélemy revint vers l'Asie-Occidentale après avoir accompli une grande quantité de prodiges et de conversions dans les vastes contrées de l'Orient¹. Plût à Dieu que le souvenir de tant de belles actions nous eût été conservé ! Mais il n'y avait personne pour les écrire. Nous connaissons un peu mieux celles qu'il a faites dans l'Asie-Mineure et dans l'Arménie, parce qu'elles ont été rapportées et écrites en partie par les premiers fidèles de ce pays, qui étaient beaucoup plus lettrés que ceux des autres peuples de l'Orient.

Il évangélisa quelque temps dans l'Asie-Mineure, et notamment dans la Mysie, la Lydie et la Phrygie² ; ce fut alors que Jésus-Christ l'avertit d'aller au secours de l'apôtre S. Philippe qui combattait fortement l'idolâtrie dans la ville d'Hiérapolis, en Phrygie. Il contribua par sa présence et par ses prédications à la ruine du culte impie, enraciné dans le cœur de ce peuple. Mais les idolâtres ne pouvant supporter la destruction du règne de leurs faux dieux par ces deux Apôtres, les sai-

¹ Certains philosophes incrédules, ne pouvant nier le fait de l'évangélisation primitive de tous les peuples du monde, et ne croyant pas, d'autre part, que les Apôtres de Jésus aient pu suffisamment connaître les langues et les idiômes presque infinis des divers peuples, pour pouvoir leur enseigner les vérités évangéliques, ont cherché à n'assigner aux Apôtres que de petites provinces, toutes rapprochées de la Judée. — Mais c'est en vain qu'ils ont tenté d'établir historiquement ce que leur cœur, vide de foi, eût souhaité pouvoir démontrer. La parole du Fils de Dieu, de même que tous les monuments anciens, prouvent que les Apôtres ont parcouru l'Univers entier : *In omnem terram exivit sonus eorum*. Le Christ leur avait donné le commandement d'évangéliser, non pas quelques nations seulement, mais *toutes les nations* : *Euntes in mundum universum, docete omnes Gentes*. Le Saint-Esprit, dans ce but, lui avait donné au jour de la Pentecôte la science de toutes les langues *. — Pagi, lui-même, qui a examiné si sévèrement les monuments de l'antiquité, assure que la prédication des Apôtres a tellement embrassé toutes les parties de l'Univers entier, que l'Amérique elle-même n'a point été exceptée. Nous avons vu, en effet, dans *l'histoire de S. Thomas*, que c'est le sentiment de plusieurs graves auteurs, que ce nouveau continent fut alors visité par cet Apôtre.

² *Ex Græcis Auctoribus.*

* Ap. Boll. 25 Aug. p. 24. 2, c.

sirent l'un et l'autre et les crucifièrent après leur avoir fait souffrir divers tourments. L'histoire de l'apôtre S. Philippe, (qui est pleinement démontrée par rapport à ce fait) rapporte comment S. Philippe mourut dans cette circonstance et comment S. Barthélemy fut miraculeusement délivré des mains des impies, et rendit à son collègue martyrisé les derniers honneurs de la sépulture religieuse. — Nous ne répéterons pas ici ce qui a été exposé et prouvé à l'endroit indiqué.

Saint Barthélemy, ayant, après la mort de S. Philippe, rétabli l'ordre dans l'église d'Hiérapolis, et rassermi les fidèles de la Lycaonie, partit pour la Grande-Arménie¹, où il devait consommer son martyre. — Voici la description de ce pays d'après les anciens géographes.

Dans les temps apostoliques, l'Arménie se divisait en Grande-Arménie (*Armenia-major*), et Petite-Arménie (*Armenia-minor*). La Grande-Arménie était située entre l'Euphrate à l'ouest, le Tigre au sud, l'Assyrie et l'Atropatène à l'est, et l'Ibérie au nord. Elle comprenait un grand nombre de provinces dont les principales sont nommées :

1° Acilisène, Sasacène, Basilicène, Catarzène, Phasiane, Colthène (entre l'Euphrate et l'Aras) ;

¹ Les différents Bréviaires, les divers Martyrologes et le Bréviaire Romain en particulier attestent la prédication de S. Barthélemy, 1° dans les Indes, et ensuite dans la Grande-Arménie.

« Cum Bartholomæus Apostolus (inquit Brev. Rom.) in India Cite-
« riore, quæ ei in sortitione Orbis terrarum ad prædicandum obvene-
« rat... plurimos ad J.-C. convertisset, multos labores calamitatesque
« perpressus, venit in Majorem Armeniam. »

Que S. Barthélemy ait prêché dans la *Grande-Arménie* ou dans l'*Arménie-Indienne*, c'est ce que témoignent les auteurs déjà cités et ceux qui le seront ultérieurement, et notamment Rufin, *l. 10, c. 9*; Socrate, *l. 1, c. 19*; Amrus, docteur Arménien et tous les écrivains de cette nation, Galanus, envoyé du Saint-Siège, près des Arméniens, S. Théodore-Studite, *in orat Encom. 1*; Joseph, ancien auteur grec, Méta-phraste, les martyrologistes Raban, Florus, Galésinus, Baronius, *an. 44, n. 34*; Noël Alexandre, *1 sæculo, c. 8, n. 7*; Vincent de Beauvais, le moine Milon, *in vita S. Amandi*, Ordericus Vitalis, *hist. eccl. l. 2, c. 15*.

2° Sophène, Azzamène, Chorzène, Bagraydanène, Cordyène, Cothée, Moxoène, Caranitide (entre l'Euphrate et le Tigre) ;

3° Orbalisène, Otène et le pays des *Obareni*, *Taochi*, *Scythini*, *Sanni* (entre l'Araxe et l'Ibérie) ;

Artaxata, aujourd'hui *Ardech*, était la capitale de toute l'Arménie.

La Petite-Arménie était située à l'ouest de l'Euphrate, entre la Colchide, la Cappadoce et la Comagène. — Lorsqu'elle eut été réduite par les Romains en province romaine, elle fut divisée en cinq préfectures appelées :

Mélitène, *Cataonie*, *Muriane*, *Laviane* et *Ithavène*. Plus tard on la partagea en Arménie 1^{re}, ch.-l. *Satala*, et en Arménie 2^e, ch.-l. *Simbra*.

L'an 52 de Jésus-Christ, lorsqu'elle était visitée par les Apôtres, l'Arménie était gouvernée par Tiridate, frère de Vologèse I, roi des Parthes et de Pacorus, roi de la Perse et de la Médie. Cette dynastie des Arsacides paraît avoir été assez favorable au Christianisme. Du moins les Parthes, les Arméniens et les Perses, qui étaient sous leur domination, ont reçu la foi dès les premiers temps.

Les oracles des faux dieux réduits au silence.

Le Bréviaire Romain et la liturgie ancienne ont exprimé ce miracle dans les termes suivants :

In ipsius præsentia
Obmutescunt dæmonia
Non Astaroth illudere

Genti permisit miseræ
Nec fallere, nec lædere,
Nec læsus potest parcere.

Aussitôt que l'Apôtre fut arrivé dans l'Arménie, il fit sentir aux Puissances de ténèbres son pouvoir surnaturel.

Il entra dans un temple où était une idole d'Astaroth, et, en qualité d'étranger, il y resta. Or, dans l'idole résidait un démon qui se glorifiait de guérir les malades et les aveugles

(il faisait cesser seulement pour quelque temps les maux qu'il avait causés). Les habitants de ces contrées vivaient sans servir le vrai Dieu : il était par conséquent nécessaire qu'ils fussent le jouet de quelque faux-dieu.

Or voici comment un faux-dieu se joue de ceux qui ne reconnaissent pas le Dieu véritable. Il leur cause des douleurs, des maladies, des dommages, des dangers : puis, dans les oracles qu'il rend, il leur commande de lui offrir des sacrifices : alors il éloigne les maladies qu'il a causées, et il est censé les avoir guéries aux yeux de ces populations trompées : *Et cum immissa removet, tamquam ab eo sanentur, omnes existimant*. Les insensés pensent qu'en effet il les guérit. Mais ce n'est point en les guérissant qu'il vient au secours de ces peuples ; c'est en cessant de les affliger. Ainsi, quand il cesse de les blesser ou de les rendre malades, on pense qu'il les a guéris.

Il arriva donc que S. Barthélemy demeurant en ce lieu, Astaroth ¹ ne pouvait plus, ni donner de réponses, ni venir au secours de ceux qu'il avait affligés d'infirmités. Comme le temple se trouvait déjà rempli de malades, et que Astaroth ne donnait aucune réponse à ceux qui tous les jours lui offraient des sacrifices, ceux qui étaient venus des pays les plus éloignés, pour être guéris, voyant que leurs sacrifices et que les incisions qu'ils se faisaient sur le corps, étaient inutiles, se rendirent dans une autre ville pour consulter une autre idole (ou démon) qui se nommait Bérith (ou Beireth) ².

¹ Dans la Palestine il y avait aussi un temple consacré à Astaroth, et appelé par Josèphe Αστέροθιον ἱερόν. (*Antiq. l. 6, ad finem.*) Seldenus, *de Diis Syriis*, Spencer, *de legibus Hebræor.*; Kircher, t. 1. *OEdipi Egypt.* p. 315, etc.; Ant. Van-Dale, *de origine idololatriæ*, c. 2, ont fait de savantes dissertations sur le faux dieu *Astaroth et Astarté*. C'est un des princes des démons.

² Au livre des Juges, ix, 4, 46, il est fait mention d'un temple consacré, en Palestine, à ce démon *Bérith*, appelé encore *Baal-Berith*, qui se faisait pareillement offrir des sacrifices.

Après lui avoir offert des sacrifices, ils l'interrogèrent et lui demandèrent pourquoi leur dieu Astaroth ne leur donnait plus de réponses.

Bérith prenant la parole :

— C'est, dit-il, que votre Dieu est tellement enchaîné et tenu captif, qu'il n'ose, ni respirer, ni parler, à compter du moment où Barthélemy est entré dans ce lieu ¹.

Ils répondirent :

— Et quel est ce Barthélemy ?

Le Démon répliqua :

— C'est l'ami du Dieu Tout-puissant, et il est venu dans cette province, pour en chasser toutes les divinités qu'adorent les Indiens.

Ils dirent :

— Donnez-nous son signalement afin que nous puissions le trouver : car, parmi tant de milliers d'hommes, il nous est difficile de le reconnaître.

CHAPITRE IV.

Portrait de S. Barthélemy ².

Le Démon reprit la parole et leur dit :

— Ses cheveux sont noirs et crépus, sa figure est blanche, ses yeux grands, son nez droit et régulier, ses oreilles recou-

¹ Gravi dignus supplicio
Cruciatur incendio.
Quanta sit ejus torsio,
Berith patet judicio.

(*Brev. rom.*)

² Apost. *Hist. l. 8, c. 2.* Orderic Vitalis, *Hist. eccl. l. 2, c. 15, p. 165.*
ed. Migne.

vertes par ses cheveux, sa barbe touffue et mêlée de quelques poils blancs, sa taille est ordinaire et bien proportionnée, elle n'est ni grande ni petite. Il est vêtu d'une robe blanche ¹, garnie de pourpre ², et couvert d'un manteau blanc, décoré de pierres précieuses : *Induitur pallio albo, habente per singulos angulos singulas gemmas purpureas* ³. Depuis 26 ans il porte les mêmes vêtements, sans que ceux-ci se soient jamais salis. De même, depuis vingt-cinq ans qu'il a les mêmes sandales, elles ne s'usent point ⁴. Chaque jour il se met cent fois à genoux pour prier, et chaque nuit il fait de même. Sa voix est sonore comme une trompette.

« Per diem centum vicibus,
 « Flexis orabat genibus,
 « Nec minus noctis tempore,
 « Toto prostratus corpore.
 « Christi sonante buccina,
 « Falsa terrentur numina. »
 (*Brev. Rom. hym. anc.*)

¹ Craton, historiographe et disciple des Apôtres, dit pareillement : « Pallio albo incessit, ornatus annulis ac gemmis, semper hilaris, eodem vultu. Centies flexis genibus interdium, centies noctu Deum invocavit. Omnium gentium linguas intellexit et locutus est... » (*In fragmentis Apost. a Steph. Prætorio editis ex Cratone.*)

² Ce vêtement est devenu assez commun dans les monastères et dans les églises. On le portait aussi anciennement. Le pape Etienne III dit dans sa lettre à l'abbé Hilduin :

« Et vidi ante altare bonum pastorem D. Petrum et Magistrum Gentium D. Paulum et nota mente illos recognovi de illorum Scutariis, et ter beatum D. Dionysium ad dexteram D. Petri subtilem et longiorum pulchram facie, capillis candidis, colobio indutum candidissimo purpura clavato, pallio toto purpureo auro interstellato, et sermocinantur inter se letantes. »

³ Les Apôtres portaient pour vêtements une tunique et un manteau. (*Hist. apost. hic et l. 6, c. 16; Act. XII, 8. Tertull. de pallio, etc.*) Ordinairement ces manteaux et ces habits étaient simples, dépourvus d'ornement; mais rien ne s'oppose à ce que l'on puisse penser que S. Barthélemy, voulant se conformer un peu aux usages orientaux, ait adopté simplement leur manière de se vêtir honorablement, selon les idées de ces peuples. S. Simon et S. Jude furent l'objet du mépris des Orientaux, pour n'avoir adopté que le manteau simple, dégarni de parure.

⁴ Miracle semblable à celui qui est mentionné dans le Deutéronome. c. VIII, v. 4 et XXIX, 5; *Nehem*, IX, 21.

Des anges l'accompagnent dans ses voyages, et ne permettent pas qu'il endure ni la fatigue ni la faim. Son visage est toujours le même, et son âme toujours égale ; en tout temps, il est joyeux et affable. Il prévoit et sait toutes choses ; il comprend et parle les langues de tous les peuples. Il y a plus : ce que vous me demandez et ce que je vous dis en ce moment, il le sait. Les Anges de Dieu sont à son commandement et à son service ; ils lui annoncent toutes choses. Lorsque vous le cherchez, s'il le veut, il sera aussitôt au milieu de vous, et s'il ne le veut pas, vous ne parviendrez jamais à le trouver. Mais je vous demande, si vous le trouvez, de le prier de ne point venir ici, et que ses Anges ne me fassent point ce qu'ils ont fait à Astaroth, mon compagnon.

CHAPITRE V.

Liber exultat Pseustus,
Hostis repressa rabie,
Credidit et rex Polemius,
Propter salutem filiae.
(*Brev. rom., ibid.*)

Les démons chassés. — Délivrance de Pseustus et de la fille du roi Polymius. — L'apôtre se soustrait à la générosité du roi.

Ils revinrent donc dans leur ville et se mirent aussitôt à parcourir toutes les maisons où habitaient les étrangers, et examinaient le visage et le costume de tous ceux qu'ils rencontrèrent ; mais après deux jours entiers de recherches très-actives, ils ne purent le découvrir ¹.

¹ Apost. *Hist.* l. 8, c. 5. S. Ambros. *ap. Jacob. archiepsc. G. Orderic. Ibid. Hist. eccl.* l. 2.

Or, il arriva qu'un homme possédé d'un démon s'écriait :

— Apôtre Barthélemy, vos prières (me brûlent), me causent d'horribles douleurs.

— Tais-toi, repartit l'Apôtre, et sors de cet homme !

(Pseustus), ce possédé qui, depuis un grand nombre d'années, était tourmenté d'un démon, fut délivré sur le champ.

Alors Polymius ¹, roi de cette province, apprit cette délivrance d'une possession démoniaque. Comme il avait une fille lunatique ² et très tourmentée, il envoya vers l'Apôtre et lui fit dire :

— Ma fille est violemment tourmentée, je vous prie de venir la guérir, comme vous avez délivré Pseustus, qui souffrait depuis un grand nombre d'années.

C'est pourquoi l'Apôtre se mit en marche pour aller trouver le roi. Etant entré vers cette fille, il la trouva chargée de chaînes ³, parce qu'elle cherchait à mordre et à déchirer les assistants ; ce qui faisait que nul n'osait l'approcher. Il ordonna de la délier. Mais comme les serviteurs n'osaient la toucher de leurs mains, l'Apôtre leur dit :

— Je tiens enchaîné l'ennemi qui était en elle, et vous la craignez encore ? Allez la délier, relevez-la et faites-lui prendre de la nourriture pour la fortifier, et demain vous l'amènerez auprès de moi.

Ils allèrent donc et firent comme l'Apôtre leur avait commandé. A partir de ce moment, le Démon ne la tourmenta plus.

¹ Il est parlé de *Polymius*, roi d'une province arménienne, dans le Bréviaire Romain et plusieurs autres, dans les Martyrologes de Raban, de Florus, de Galésinius, où il est appelé *le roi Polémon*, dans Vincent de Beauvais, dans Galanus, missionnaire d'Arménie, envoyé par le Saint-Siège. (Boll. 25 Aug. p. 27-28) dans S. Théodore-Studite (*Orat. Encomiastica*, p. 59 in præf.) ; dans Ordéric. Vitalis, *Hist. eccles. l. 2, c. 15, p. 166. ed. Migne.*

² Ces mots *être lunatique* et *souffrir beaucoup de la part du démon*, sont réunis également dans S. Matthieu, xvii, 15-18.

³ Semblable au démoniaque dont il est parlé en S. Marc. v. 5 et suiv.

Voyant cette merveille, le roi fit amener des chameaux, les fit charger d'or, d'argent, de vêtements et de pierres précieuses; puis il fit chercher l'Apôtre; mais on ne put le trouver nulle part. On rapporta donc au palais du roi tout ce qui avait été préparé.

CHAPITRE VI.

L'Apôtre revint trouver le roi et l'instruit des mystères du Christianisme. — Il lui parle de l'incarnation du Fils de Dieu, de sa vie temporelle, de la victoire qu'il a remportée sur le prince des démons.

Or, le lendemain matin, au lever de l'aurore, lorsque le roi était dans sa chambre et que les portes étaient fermées ¹, l'Apôtre se présenta devant lui.

— Pourquoi, lui dit-il, m'avez-vous cherché tout le jour, pour me donner de l'or et de l'argent, des diamants et des vêtements? Ces choses sont bonnes pour récompenser ceux qui convoitent les biens de la terre. Pour moi, je ne désire rien de terrestre, ni rien de charnel ².

Alors, le bienheureux Barthélemy, commençant à lui expliquer le mystère de la Rédemption et les autres vérités principales du Christianisme, ajouta :

— Sachez donc que le Fils de Dieu a daigné se faire homme dans le sein d'une vierge; en sorte qu'étant conçu comme homme dans cette demeure virginale, il continuait néanmoins d'être le Dieu qui a créé le ciel et la terre, et la mer et tout ce qu'ils contiennent. Etant ainsi né avec notre humanité, celui

¹ Τῶν θυρῶν κεκλεισμένων, (ut apud S. Joann. xx, 19.)

² *Apost. Hist. l. 8, c. 4*; — S. Ambr. *ap. Jac. Archiepisc. G.*

dont l'origine était éternelle comme celle de Dieu le Père, commença dès lors à avoir une naissance temporelle comme celle de l'homme. Il a toujours été sans commencement, et c'est lui qui a donné le commencement à toutes les créatures, soit visibles, soit invisibles. Quant à cette Vierge, elle avait en horreur tout contact humain, et la première de toutes, elle fit au Dieu tout-puissant le vœu de conserver sa virginité. J'ai dit *la première de toutes les femmes* ; car, depuis le commencement du monde et depuis que l'homme a été fait, aucune n'a offert à Dieu un tel vœu. C'est donc elle la première parmi les femmes, qui prit cette résolution dans son cœur et dit :

— *Seigneur, je vous offre ma virginité !*

Ni les paroles ni l'exemple d'aucun homme ne l'avaient engagée à demeurer vierge dans la vue spéciale et unique de l'amour de Dieu. Lorsqu'elle était enfermée dans son appartement, tout à coup l'ange Gabriel, resplendissant comme le soleil, lui apparut. Et, comme à cette vue elle était effrayée et troublée, l'Ange lui dit :

— *Ne craignez point, Marie, parce que vous concevrez.*

Alors, cessant de craindre, Marie répondit :

— Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais point d'homme.

L'ange lui dit :

— Aussi, le Saint-Esprit surviendra-t-il en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le Fruit Saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu.

Ce Fils de Dieu étant donc né, souffrit d'être tenté par le Diable, par celui qui avait vaincu le premier homme en lui persuadant de manger le fruit de l'arbre défendu. Il permit donc qu'il s'approchât de lui pour le tenter, de la même manière qu'il avait fait à l'égard d'Adam, c'est-à-dire du premier homme : il avait dit à celui-ci par l'intermédiaire de la femme : *Mangez* : et Adam mangea, et, pour cette faute, il fut chassé du Paradis, et exilé dans ce monde où il a engendré

toute l'espèce humaine. Le Démon dit pareillement au Fils de Dieu fait homme :

— Dites que ces pierres deviennent des pains et mangez, afin que vous ne souffriez plus de la faim.

— L'homme, lui répondit le Seigneur, ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui vient de Dieu.

Le Diable perdit donc par la tempérance et par le jeûne du Réparateur la victoire qu'il avait gagnée sur l'homme par la convoitise et l'intempérance¹. Il convenait, en effet, que Celui qui avait vaincu l'homme, sorti d'une (terre) vierge², fût vaincu par le fils d'une Vierge.

CHAPITRE VII.

Per virtutes Apostoli,
Patescit fraus Diaboli.
Arte detecta subdoli,
Cultores cessant idola.
(*Brev. rom.*)

Suite du même discours. — L'espérance de la béatitude éternelle est le motif du mépris qu'ont les Apôtres pour les biens temporels. — Leur abnégation leur donne puissance sur les démons. — Proposition que l'Apôtre fait au roi.

Alors le roi Polymius dit :

— Pourquoi avez-vous dit qu'elle était vierge, cette pre-

¹ Ces pensées et les précédentes sont très-communes dans les anciens Pères, notamment dans S. Justin, *Dialog.* p. 551.

² Ἀρχὴ πάσης αμαρτίας ἡ τρυφή. (Theophylactus.)

³ La même idée est exprimée dans Josèphe. *Antiq. l. 1, c. 1.* et dans Hesychius : Ἄδρυ. α παρθενικὴ γῆ.

mière terre, de laquelle est né le premier homme par la puissance de Dieu ?

— Je rends grâce à Dieu, répondit l'Apôtre, de ce que vous écoutez attentivement ces choses.

J'ai dit que le premier homme qui a été tiré de la terre, a été appelé Adam (c'est-à-dire limon). Or cette terre dont il a été fait, était vierge, parce qu'elle n'avait point été souillée de sang humain, et que personne ne l'avait employée pour couvrir la sépulture des morts¹. Il était donc convenable, comme je l'ai dit, que Celui qui avait vaincu le fils d'une Vierge, fût vaincu lui-même par le fils d'une vierge. C'est pourquoi, de même qu'un Prince, victorieux d'un tyran, envoie ses officiers en tous lieux, afin qu'ils déploient les enseignes triomphantes du Vainqueur dans les villes et les provinces que possédait le tyran² ; ainsi le Christ victorieux nous a-t-il envoyés dans toutes les provinces (de la terre), afin que nous chassions les ministres de Satan, qui tiennent à séjourner dans les temples, et que nous arrachions à la tyrannie de celui qui a été vaincu, les hommes qui adorent les Esprits de ténèbres. Tel est le motif pour lequel nous n'acceptons ni argent ni or ; mais nous les méprisons comme il les a méprisés. Nous ne désirons posséder des richesses, que là, où est son empire, où il n'y a ni infirmité, ni maladie, ni affliction, ni mort ; mais où règnent une félicité perpétuelle et une béatitude éternelle, une joie sans fin et des délices qui n'ont jamais de tenue. C'est ce qui fait qu'étant entré dans votre temple, et étant assisté des anges de Celui qui m'a envoyé, j'ai enchaîné le démon qui rendait des oracles dans l'idole où il résidait.

¹ Tertullien ajoute une autre raison : « Utiq̄ue terra illa virgo, non dum pluviis rigata, nec imbris sæcundata (nec tacta aratro) ex qua homo tunc primum plasmatus est, ex quo nunc Christus secundum carnem ex virgine natus est. » (*Adv. Judæos*, c. 15.)

² Aujourd'hui encore on suit cette coutume, d'attacher les insignes du vainqueur aux portes et sur les places publiques des provinces conquises.

C'est pourquoi, si vous recevez le baptême, et si vous permettez que vous soyez éclairé par la grâce de l'Évangile, je vous ferai voir et reconnaître de quel mal vous êtes délivrés. En effet, tous ces malades qui sont dans le temple, écoutez par quel artifice le démon les guérit et se joue d'eux : en vertu de cette victoire par laquelle il a vaincu le premier homme, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, il a obtenu puissance sur les hommes, un plus grand empire sur les uns, et un moindre sur les autres, savoir, sur ceux qui péchent moins. Car c'est par ses artifices que le Diable fait que les hommes tombent dans des maladies, et qu'il leur persuade de croire aux idoles. Pour les persuader et pour obtenir puissance sur leurs âmes, il les engage à dire à la pierre ou au métal précieux : *Tu es mon Dieu !* et alors il cesse de les affliger d'infirmités ou de blessures. Mais parce que le démon qui se cachait dans la statue est tenu enchaîné par moi, il ne peut donner aucune réponse à ceux qui lui offrent des sacrifices et des adorations. Si vous voulez en faire l'expérience, je lui commanderai d'entrer dans sa statue, et je lui ferai avouer qu'il est lié, et qu'il se trouve dans l'impossibilité de rendre des oracles.

— Demain, dit le roi, à la première heure du jour, les pontifes se prépareront à lui offrir des sacrifices, et j'arriverai en même temps auprès d'eux, pour être témoin de cet événement prodigieux.

CHAPITRE VIII.

Permissus ab Apostolo,
Dæmon mugit ex idolo :
A vobis ultra, miseri,
Sacra non posco fieri.
(*Brev. rom.*)

S. Barthélemy force le démon à déclarer la vérité en présence de tout le peuple. — L'Esprit impur brise lui-même les idoles et les images profanes du temple païen ¹.

Le lendemain, à la première heure du jour, au moment où les prêtres offraient leurs sacrifices, le démon se mit à s'écrier et à dire :

— Cessez vos sacrifices, malheureux, de peur que vous ne souffriez de plus grands maux que moi ; car les Anges de Jésus-Christ, que les Juifs ont crucifié, m'ont lié avec des chaînes de feu. Ce Jésus, que les Juifs pensaient assujettir à l'empire de la mort, a réduit en servitude la mort elle-même qui est notre Reine ; et il a attaché avec des liens de feu notre souverain qui est l'auteur de la mort (*maritum mortis*) ; puis le troisième jour, victorieux de la mort et du démon, il est ressuscité, il a donné le signe de sa croix à ses Apôtres, et il les a envoyés dans toutes les parties de l'Univers : celui-ci qui me tient enchaîné, est l'un de ces Envoyés. Je vous en prie, conjurez-le en ma faveur, afin qu'il me relègue dans une autre province.

Barthélemy, l'ayant entendu parler de la sorte, lui dit :

¹ Ordéric. *Hist. eccl.* l. 2, c. 15 ; *Apost. Hist.* l. 8, c. 6,

— Déclare, Esprit impur, qui est celui qui a rendu malades tous ceux qui souffrent ici des infirmités.

— Notre Prince, qui est le Diable, répondit le Démon, et qui naguère a été enchaîné, nous envoie pour nuire aux hommes, et blesser d'abord leur corps ; car nous ne pouvons tenir sous notre puissance les âmes des hommes, s'ils ne nous sacrifient. Mais dès que, dans la vue de leur guérison corporelle ils nous ont sacrifié, nous cessons de les affliger, parce que nous commençons à tenir leurs âmes sous notre puissance. De ce donc que nous cessons de les affliger, nous paraissions les guérir et nous sommes adorés en conséquence comme des dieux, lorsqu'il est certain que nous sommes des démons, des ministres de celui qu'a enchaîné Jésus, fils de Marie, après son crucifiement. A dater du jour où son Apôtre Barthélemy est venu en ces lieux, je suis lié et consumé par des chaînes enflammées ; et je dis toutes ces choses, parce que son commandement m'y contraint. Autrement je n'eusse pas osé parler en sa présence, notre chef lui-même ne l'oserait point.

Me jam nil posse fateor,
Qui vix respirans torqueor,
Ante diem judicii,
Pœnam ferens incendii.

(*Liturg. rom.*)

Alors l'Apôtre, se tournant du côté du Démon :

— Pourquoi, lui dit-il, ne guéris-tu pas tous ceux qui sont venus te trouver ?

Le Démon répondit :

— Pour nous, quand nous blessons les corps, si nous ne blessons aussi les âmes, les corps demeurent infirmes.

Dans ce moment, l'Apôtre s'adressant au peuple :

— Voilà, lui dit-il, celui que vous adoriez comme un Dieu, voilà celui qui vous semblait vous guérir. Par moi maintenant connaissez le vrai Dieu, votre Créateur, qui habite dans les

Cieux. Ne mettez pas votre confiance dans de vaines idoles de pierres. Mais si vous voulez que je prie pour vous, et que tous ceux-ci recouvrent la santé, renversez cette idole, et la brisez. Après que vous aurez fait cela, je consacrerai ce temple au nom du Christ, et dans ce même temple je vous consacrerai tous au Dieu véritable en vous donnant le Baptême de Jésus-Christ.

Alors par l'ordre du Roi toute cette grande multitude se mit à attacher des cordes à l'idole, et tous s'efforcèrent de la renverser, mais ils ne le purent.

L'Apôtre leur dit :

— Coupez ces cordes.

Lorsqu'ils les eurent toutes coupées, il dit au démon qui résidait dans l'idole :

— Si tu désires que je ne te relègue point dans l'abîme, sors de ce simulacre, et brise-le en sortant ; va-t-en ensuite dans des lieux déserts ¹, où l'oiseau ne vole jamais, où le laboureur ne cultive point la terre, et où jamais l'on n'a entendu la voix de l'homme.

L'Esprit obéit aussitôt, et, en sortant, il mit en pièces toutes les idoles du lieu. Il ne brisa pas seulement la grande idole, mais aussi tous les sceaux ² et toutes les images des dieux, partout où l'on en avait placé pour l'ornementation du Temple ; il effaça même jusqu'aux peintures.

¹ Lorsque le démon est chassé de quelque lieu par la puissance divine, il est relégué dans *des lieux déserts et arides*, *AMBULAT PER LOCA INAQUOSA*. (S. Luc, XI, 24.)

² Prudence : « *Jam si sub aris ad sigillorum pedes*, etc. Vitruve, l. 2, c. 7 : *Namque habent et statuas amplas factas egregie, et minora sigilla*. Sic apud Macrobi. l. 1, c. 10 et 11, et apud Gellium, l. 5, c. 4. — Par ces sceaux l'on entendait les petites figures ou représentations des dieux.

CHAPITRE IX.

Sic effatus, disparuit,
Et sigilla comminuit :
Sic nec præsentis terruit,
Nam virtus crucis affuit.
Christi signat caractere
Sanum manus Angelica,
Læsos absolvit libere,
Potestate mirifica.
(*Liturg. rom.*)

Prière de l'Apôtre. — Guérison des malades. — Apparition de l'Ange du Seigneur. — Purification du Temple. — Laideur des démons. — Disparition de celui qui se faisait adorer des Indiens ¹.

Alors tous les assistants s'écrièrent d'une voix unanime :

— Il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant ! c'est celui qu'annonce son Apôtre Barthélemy !

L'Apôtre éleva ensuite les mains au ciel et dit :

— Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob, qui pour notre rédemption avez envoyé votre Fils unique, notre Dieu et notre Seigneur, afin qu'il nous rachetât par son sang, et qu'il nous fit vos enfants, nous qui étions les esclaves du péché ; ô vous, qui êtes reconnu pour le Dieu véritable, parce que vous êtes toujours le même, et que vous demeurez immuable ; vous qui êtes un seul Dieu le Père qui n'a point été engendré, un seul Jésus-Christ, notre Seigneur, qui est le Fils Unique engendré du Père, un seul Esprit Saint, illuminateur et docteur de nos âmes, qui nous a communiqué le pouvoir de guérir les infirmes, de rendre la lumière aux aveugles, de rendre nets les lépreux, de délier les paralytiques,

¹ Hist. eccl. Orderici, l. 2, c. 15. Apost. Hist. l. 8, c. 7.

d'expulser les démons, et de ressusciter les morts. Le Seigneur nous a dit :

*En vérité, je vous le déclare : tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera*¹.

Je demande donc en son nom, que toute cette multitude de malades soit guérie ; afin que tous reconnaissent que vous êtes le Dieu unique du Ciel, de la terre et des mers, qui nous accordez la guérison et le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui l'honneur et la gloire vous sont rendus, ô Dieu le Père avec le Saint-Esprit, dans les siècles de l'éternité.

Lorsqu'ils eurent tous répondu : Amen ; il apparut un Ange du Seigneur, resplendissant comme le Soleil et ayant des ailes. Il parcourut en volant les quatre angles du Temple, et aux quatre coins il fit avec son doigt le signe de la croix².

— Voici, dit-il à tout le peuple, ce que dit le Seigneur qui m'a envoyé. « Ainsi que vous avez été tous délivrés de vos infirmités, ainsi ce temple sera purifié de toute souillure par le départ de celui auquel l'Apôtre de Dieu a donné l'ordre de se retirer dans le Désert, loin des hommes. J'ai même reçu le commandement de vous le montrer. Mais ne craignez point en le voyant ; munissez vos fronts du signe que vous m'avez vu imprimer sur ces murs du temple, et vous serez préservés de tout mal. »

Il dit : Et cet Ange du Seigneur leur montra un Ethiopien

¹ S. Jean, xvi, 23. — S. Théodore-Studite parle en ces termes des miracles opérés par S. Barthélemy : « (Vide) Cæcos oculis illuminantem, leprosos mundantem, febres expellentem, claudis gressum, surdisque auditum præbentem, atque reliquorum languorum multimodas species sanitatibus incorruptibilibus naturæ propriæ refræquentem... — Pastoralis morem suscipientem, et semitas Dei perficientem, deducentem, renovantem, pugnans, propellens bestias hærescos, Dæmonumque phalangas... » (*Orat. encomiastica, n. 6.*)

² L'Eglise observe des cérémonies analogues dans la bénédiction des temples et des maisons : elle les munit du signe salutaire de la croix.

de grande taille, plus noir que la suie; sa figure qui allait en pointe était hérissée d'une longue barbe, ses cheveux lui tombaient jusqu'aux pieds, ses yeux pleins de feu ressemblaient à du fer rougi au foyer; de sa bouche s'échappaient des étincelles, et de ses narines sortait comme une flamme sulphureuse. Il portait des ailes armées d'épines comme celles qui couvrent le hérisson, et des chaînes embrasées lui retenaient les mains liées derrière le dos¹.

L'Ange du Seigneur lui dit alors :

— Comme tu as écouté le commandement de l'Apôtre, et qu'en sortant tu as mis en pièces toutes les idoles impures de ce temple, je vais, suivant la promesse de l'Apôtre, te délivrer de tes chaînes, afin que tu te retires dans un lieu désert, où n'habite et ne peut habiter aucune créature humaine, et que tu y sois jusqu'au jour du jugement.

Aussitôt délivré de ses chaînes, le démon partit en poussant des hurlements et des cris affreux, et on ne le revit plus jamais reparaître.

En même temps, l'Ange du Seigneur, à la vue de tout le monde, prit son vol vers le Ciel.

¹ C'est sous des traits semblables que sont représentés les Esprits impurs dans la plupart des églises catholiques, soit dans les verrières, soit dans les peintures murales, ou dans les sculptures qui servent d'accompagnement à certaines représentations des Saints.

CHAPITRE X.

Mox pellem mutat India,
Tincta Baptismi gratia :
Roga carens et macula,
Coelesti Gaudens copula.
(*Brev. rom.*)
Curront ergo Pontifices
Ad Astyagem supplices,
Athletam jam emeritum
Poscentes ad supplicium.
(*Ibid.*)

Conversion du roi de l'Inde et de son peuple. — L'Apôtre devant le roi de la Grande-Arménie¹.

Alors le roi avec son épouse et ses deux fils, avec toute son armée, et toute la multitude du peuple qui avait été guérie, et avec les habitants des villes voisines, dépendantes de son royaume, embrassa la foi de Jésus-Christ, se fit baptiser, et, quittant la pourpre et le diadème, il ne voulut plus abandonner l'Apôtre.

Cependant les pontifes de tous les temples d'idoles, se réunirent entr'eux, se concertèrent, puis partirent vers Astyages, le frère aîné de Polymius, (qui régnait aussi dans une partie de la Grande Arménie².) Ils dirent à ce prince :

¹ Hist eccl. Orderici *l. 2, c. 15* ; S. Ambr. *loco supra citato* ; Apost. Hist. *l. 8, c. 8*.

² Les Martyrologes et les Bréviaires romains, anciens et nouveaux, constatent ces divers faits :

« Ibi Polymium regem, et conjugem ejus, ac præterea 12 civitates ad Christianam fidem perduxit.

« Quæ res in eum magnam invidiam concitavit illius gentis Sacerdotum. Nam usque adeo Astyagem, Polymii regis fratrem, in Apostolum incenderunt, ut is vivo Bartholomæo pellem crudeliter detrahi jusserit, ac caput abscindi : quo in martyrio animam Deo reddidit. »

Les anciennes traditions, citées par Joseph, dans les auteurs grecs,

— Votre frère s'est fait le disciple d'un magicien, qui usurpe nos temples et renverse nos dieux.

Comme ils lui faisaient ce rapport en versant des larmes, le roi Astyages irrité, envoya mille hommes armés avec les Pontifes, afin de saisir l'Apôtre partout où on le rencontrerait, et de lui amener enchaîné.

Lorsque cet ordre eut été exécuté, Astyages dit à l'Apôtre :

— Est-ce toi qui as perverti mon frère ?

— Je ne l'ai pas perverti, répondit l'Apôtre, mais je l'ai converti.

Le roi reprit :

— Tu es celui qui a fait mettre en pièces nos divinités ?

disent que S. Barthélemy, après avoir prêché l'Évangile, d'abord dans la Lycaonie, ensuite dans les Indes, vint enfin travailler dans la Grande Arménie, et notamment à Albana, où, après avoir souffert beaucoup de tourments insupportables, il fut écorché et décapité. (*Auc. Combef. t. 5.*) Selon ces Actes très-anciens et très-fidèles, Dieu lui avait donné pour partage toute la région *ab Evilath usque Gabaoth* : c'est-à-dire comme le pensent divers auteurs, depuis le Gange jusqu'à la Syrie et l'Arménie.

Les anciens martyrologistes Florus et Raban, Vincent de Beauvais, *in speculo, libro 9, cap. 85*, et plusieurs autres auteurs donnent le nom d'*Astyages* au roi d'Arménie, qui persécuta S. Barthélemy. Galanus (*V. apud Boll. 25 aug. p. 28.*), missionnaire du Saint-Siège en Arménie, rapporte que les traditions de ce pays sont conformes sur ce point à celle du Martyrologe et du Bréviaire romains. Selon cet auteur et selon la tradition arménienne, Astyages et son frère, le roi Polymius, étaient seulement des vice-rois ou rois de provinces, assujettis au roi des Arméniens et des Parthes, à Vologèse I, surnommé ou appelé *Sanatrugus*, chez les Arméniens. Cet Astyages, aurait donné ordre aux prêtres idolâtres de mettre à mort S. Barthélemy et S. Thaddée, qui fut martyrisé dans ces contrées. *Sanatrugus* serait le fils de la sœur du roi Abgare, qui régnait au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la ville d'Edesse.

Cette tradition ne présente rien qui soit opposé à l'histoire. Il est selon toute probabilité, que le roi des Arméniens et des Parthes avait placé, avec le titre de rois ou de vice-rois, des gouverneurs dans chacune des provinces de son vaste royaume, et que ces rois y exerçaient un pouvoir presque absolu. Voilà pourquoi l'on ne saurait être surpris, avec certains auteurs, que le roi Polymius n'eût point défendu avec une armée l'apôtre S. Barthélemy contre la tyrannie d'Astyages. Celui-ci avait plein pouvoir d'agir comme il l'entendait dans sa propre province. Et, pour que les deux vice-rois eussent pu en venir à une collision, il aurait fallu l'assentiment du Souverain de l'Arménie.

L'Apôtre répondit :

— J'ai donné pouvoir aux démons de briser les vaines idoles, dans lesquelles ils résidaient, afin que tous les hommes, abandonnant l'erreur de l'idolâtrie, crussent en Dieu tout-puissant, qui habite dans les Cieux.

Le roi lui dit :

— Comme tu as porté mon frère à abandonner son Dieu pour croire à ton Dieu, je te ferai de même abandonner ton Dieu, afin que tu croies et que tu sacrifies à mon Dieu.

L'Apôtre lui répondit :

— Le Dieu qu'adorait votre frère, je le lui ai fait voir lié et enchaîné, et je l'ai obligé à briser le simulacre dans lequel il résidait. Si vous en pouvez faire autant à mon Dieu, alors vous me contraindrez à sacrifier. Mais si vous ne pouvez rien contre mon Dieu, alors je briserai toutes vos idoles, et vous rendrez hommage à mon Dieu.

CHAPITRE XI.

Sub Christi testimonio
Caput objecit gladio
Sic triumphavit hodie
Doctor et Victor Indiæ.
(*Liturg. rom.*)

Chûte de l'idole d'Albanopolis. — Martyre de S. Barthélemy ¹. — Sa sépulture. — Punition d'Astyages et des pontifes idolâtres. — Conversion des Arméniens. — Le roi Polymius est sacré évêque.

Pendant que l'Apôtre parlait ainsi, on vint annoncer au roi que son dieu Vualdath venait de tomber et de se briser en plusieurs pièces.

¹ Apost. Hist. l. 8, c. 9, et Hist. eccl. Orderici, l. 2, c. 15. p. 167, *ed.*

A cette nouvelle, le roi irrité déchira son manteau de pourpre, et commanda aussitôt que le Bienheureux Barthélemy fût

Mignè. S. Théodore, S. Isidore, Bède, les Martyrologes, la tradition de l'église de Milan. *Boll.*, mars 1-2.

Parmi les belles statues que l'on admire dans l'église de Milan, on distingue celle qui représente S. Barthélemy écorché. Elle est de Cibo, qui a su rendre avec la plus grande vérité et une délicatesse inimitable, les muscles, les veines, et les autres parties que les artistes ont tant de peine à saisir.

Jean Mabillon en a fait une grande estime, *t. 1, Musæi Italici.*

Sophrone, c. 7, et OEcuménius disent que S. Barthélemy mourut, ou s'endormit, *εκοιμηθη*, à Albanopolis, ville de la Grande Arménie, située dans l'Inde. Ils ne s'expliquent pas davantage sur son martyre.

Un poète célèbre au seizième siècle, Jean-Baptiste Mantuan, a raconté l'histoire des Apôtres dans un ouvrage intitulé *Fastorum, seu de Sacris Diebus, libri XII.* Il a pris les récits des *Histoires Apostoliques* pour base de ses narrations, parce que, depuis les temps anciens, ces récits étaient généralement suivis dans l'Église. — Après avoir fait le portrait de S. Barthélemy, et après avoir dit que cet Apôtre avait pénétré dans les régions les plus reculées de l'Inde et jusqu'aux rivages du Gange, le Poète continue ainsi :

. Tandem
 Proditur a genio qui membra obsessa tenebat
 Cujusdam de plebe hominis cui nomina Pseusto :
 Mox lare depulso regis pervenit ad aures
 Fama viri ; populis autem Polemicus Indis
 Rex erat ; hic Divo natam commisit acerbis
 Vexatam furiis lemorum phlegethontiacorum,
 Ære catenatam Genioque agitante frementem.
 Ut conspexit cas clamavit Apostolus atram
 In Styga ; nec divino operi gravis amplius esto.
 Nec mora ; cum strepitu discessit in acra magna.
 Cum vero meritis vellet pro talibus ingens
 Argentum et gemmas Princeps infundere et aurum,
 Vir pius ex oculis hominum disparuit ; orto
 Sole alio foribus clausis conclavia Regis
 Ingrediens vultu sic est affatus aperto :
 Divitias, Rex magne, tuas non quærimus ; istos
 Me Deus ad populos misit, quo sancta revelem
 Sacramenta quibus terras illuminat omnes ;
 Multaque subjecit veniens ab origine Christi
 Usque ad supremum tempus, quo regna reversus
 In sua, flammantes fecit descendere linguas.
 Annuit his, sacrisque comam rex abluit undis.
 Ingrediens ædem tum Barpholomæus in altam,
 Cum fieret populo sacrum solemne frequenti,
 Ad simulacra manum extendit, Geniumque latentem

battu rudement avec des verges de fer, à coups de bâtons (suivant l'usage des Orientaux). Puis il le fit écorcher vif, ensuite crucifier¹, et il ordonna enfin, après ces tourments, qu'il eût la tête tranchée².

Cependant les peuples des douze villes qui avaient embrassé la foi, et qui venaient d'apprendre ces événements, arrivèrent avec le roi Polymius, recueillirent le corps de l'Apôtre et l'ensevelirent honorablement en chantant des hymnes et des louanges.

Sculptilibus saxis in apertum exire coegit ;
Ecce ferens formam Æthiopis cum grandibus alis,
Nyctimenes instar, crine ad alcanea fuso,
Per delubra volat, spargitque per aera flammæ
Naribus, et Divi imperio simulacra repente
Contrivit prostrata solo, mox ire coactus
Ad gelidas ultra Capricornia Sidera terras,
Si quas forte videt terras Antarcticæ axis :
Nec mora : de superis unus lucentior astro
Luciferi circumvolitans, Crucis undique signum
Scripsit, et expulso Templum lustravit Averno.
Astiages autem, Regis Germanus amaro
Flammigerans odio, Divum eute nudat atroci
Supplicio ; sed cum nudato viscere, nundum
Cessaret vulgare fidem populumque cedere,
Postera lux quæ mensis erat Vicesima quinta
Abstulit ense caput, Divumque in Sidera misit.

¹ S. Dorothee s'exprime ainsi à ce sujet : « L'apôtre Barthélemy prêcha Jésus-Christ aux Indiens, et il fit passer dans leur langue l'Evangile de S. Matthieu. Il s'endormit à Albana, ville de la Grande Arménie, où il fut crucifié la tête en bas. »

² Les Hist. Apost. l. 8, c. 9 ; Le martyrologe romain, 25 août, dit : « S. Barthélemy, apôtre, qui prêcha l'Evangile de Jésus-Christ dans les Indes. Etant passé de là dans la Grande Arménie, et y ayant converti beaucoup de monde à la foi, il fut écorché tout vif par les Barbares, et il consumma son martyre, étant décapité par l'ordre du roi Astiages... »

L'histoire d'Arménie rapporte le même fait, de même que les martyrologes latins, Bède, Adon, Orderic Vitalis, l. 2, Craton, etc.

Les Ménéés des Grecs, 11 juin, Nicéphore, l. 2, c. 40, Nicéas, in Bartholom. ; S. Hippolyte, disent que S. Barthélemy a été crucifié la tête en bas, à Albanopolis de la Grande Arménie. S. Jérôme, écrivant à Chromatius, évêq., dit : « 8 Kal. Sept. Natalis S. Bartholomæi Apostoli, qui decollatus est in India jussu Regis Astiagis. » (ap. Boll. t. 5, 24 févr. p. 451.)

Or, trente jours après le martyre de S. Barthélemy, le roi Astyages, saisi d'un démon, vint au temple où se trouvait le corps de l'Apôtre ; les pontifes des idoles, pareillement possédés par les esprits malins, furent en proie à de grands tourments, et ils périrent avec le roi en confessant que Barthélemy avait été véritablement l'Envoyé de Dieu, ce qui jeta la crainte et la terreur parmi les Gentils qui y étaient demeurés incrédules.

Tous embrassèrent la foi chrétienne et furent baptisés par les prêtres qu'avait ordonnés l'Apôtre Barthélemy.

Enfin, par suite d'une révélation divine, le roi Polymius fut lui-même ordonné évêque, aux acclamations de tout le peuple. A compter de ce jour, il commença, au nom de l'Apôtre, à faire plusieurs miracles. Il fut vingt ans dans l'Episcopat, à la grande satisfaction, et au grand avantage de tous les Chrétiens. Enfin, après avoir établi et réglé parfaitement toutes choses dans l'église de l'Arménie Indienne, il alla recevoir sa récompense du Seigneur, à qui soit l'honneur et la gloire dans tous les siècles des siècles ! Amen.

LIVRE SECOND

DE LA GLOIRE DE L'APOTRE S. BARTHÉLEMY,
APRÈS SON MARTYRE.

TRANSLATION DU CORPS DE S. BARTHÉLEMY A LIPARI,
A BÉNÉVENT, A ROME¹,
MIRACLES DE CET APOTRE. — SA FÊTE.

CHAPITRE I^{er}.

Le corps sacré de S. Barthélemy est transféré d'Arménie à Lipari.

Quelque temps après, les Païens d'Albanopolis, voyant que les Chrétiens accouraient de toutes parts pour vénérer les re-

¹ Des monuments authentiques et des autorités qu'on doit compter parmi les plus respectables, les divers martyrologes et bréviaires romains, ceux des autres églises, anciens et nouveaux, attestent, comme nous l'allons voir, la vérité de ces translations. Comme ces différents témoignages sont résumés dans le Bréviaire Romain, nous croyons utile d'en citer le texte en ce lieu. Le voici :

« *Ejus corpus Albani, quæ est Urbs Majoris Armeniae, ubi is (Bartho-*
« *lomæus) passus fuerat, sepultum est ; quod postea ad Insulam Lipa-*
« *ram delatum, inde Beneventum translatum est, Postremo Romam ab*
« *Othone Tertio, imperatore, portatum, in Tiberis insula, in Ecclesia*
« *ejus nomine Deo dicata, collocatum est.* »

liques du saint Apôtre, et importunés par le bruit des prodiges et des guérisons miraculeuses qui s'opéraient à son tombeau et à ceux de quatre autres martyrs, prirent le corps du Saint, dit S. Grégoire de Tours¹, et le jetèrent avec son cercueil dans la mer, en disant : *Désormais tu ne tromperas plus le peuple !*

Mais, suivant la tradition², par les soins de la Providence elle-même, le cercueil de S. Barthélemy et les quatre autres furent transportés sur l'eau sur le Pont-Euxin, sur la mer Egée, et côtoyèrent la Grèce et la Sicile jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à l'île de Lipari, près de la Sicile, où celui de l'Apôtre fut reçu par des Chrétiens par suite d'une révélation divine, et placé ensuite honorablement dans une Basilique qu'on bâtit en son honneur³. Les autres corps furent distribués à d'autres villes.

CHAPITRE II.

Preuves de cette première et miraculeuse translation.

Nous pensons qu'il ne sera pas inutile de placer ici quelques-unes des preuves testimoniales de la miraculeuse translation du corps de S. Barthélemy, d'Arménie dans l'île de Lipari. Ceux qui souhaitent voir sur quels fondements repose

¹ S. Grég. Turon. *de gl. martyr.* l. 1, c. 54, p. 78.

² S. Grég. *ibid.*; S. Théodore, Joseph, et les Ménées des Grecs, 25 août, Spicileg, t. 5, p. 19-20; Sur. 24 août, p. 255. Auctar. Combef. 5, p. 497; Ordéric, *Hist. eccl.* l. 2, c. 15, p. 168. *ed. Migne.*

³ « Son saint corps fut d'abord porté en l'île de Lipari, dit le martyrologe romain (24 août), ensuite à Bénévent; enfin, il fut transféré à Rome, dans l'île du Tibre, et il y est honoré par la pieuse vénération des fidèles. (Ibid.)

cette tradition, aimeront à parcourir les textes authentiques qui en démontrent la vérité. De plus, les prodiges qui éclatent à l'occasion de ces translations solennelles, contribuent, dans une certaine mesure, à la démonstration générale de l'histoire Apostolique.

La tradition dont nous parlons, est confirmée par les témoignages des Grecs et des Latins, de même que par l'approbation des plus graves auteurs.

Les Grecs et les Orientaux l'appuient de la manière suivante dans leurs Ménéés ¹, au xxv^e jour d'Août :

« Opportune nunc et mihi licet exclamare : *Quam admirabilis Deus in Sanctis suis ! Ut qui statuerim explicare rarum, et plane formidandum prodigium. S. Apostolus Bartholomæus diversis in locis nomen Domini mortalibus aperuit, et prædicavit. Actus est in crucem in Magna Armenia, Orientis regione. Hunc fideles in fine vitæ ipsius repertum deposuerunt in arcam lapideam. Ut autem urna illa perennes sanitatum fontes profundebat, concurrerunt populi, et ab omnibus morborum suorum molestiis sunt liberati. Quod cum viderunt satellites Diaboli, ceperunt furere et insanire contra illam tumbam. Itaque explorata re et tempore, hunc Sarcophagum, qui S. Apostoli continebat corpus, una cum quatuor aliorum Martyrum arcis in mare abjecerunt. Hoc autem totum eo factum est, ut totus ille maris tractus, per quem corpora transierunt, et loca omnia, per quæ Gratia Divina Sanctos diviserat, consecrarentur et benedicerentur. Cum enim S. Apostolus magnos Ponti Sinus, et Hellesponti augustias, ac fretum trajecisset, in mare Ægeum et Adriaticum pervenit, relicta nobili et inclyta magna Siciliæ insula a sinistris. Habebat autem comites dictorum Martyrum urnas, quæ S. Bartholomæum sequebantur, Pappiani, inquam, Luciani, Gregorii et Acacii, et in Liparam insulam appulerunt. Quam mirabilia opera tua, Domine, et*

¹ Ex Menæis latine redditis a Radero. *ap. Boll. 25 Aug. p. 54.*

quæ oratio sufficiat ad explicandas laudes mirabilium tuorum? Et inclyti quidem martyres magnum Apostolum veluti imperatorem, quo loco illi placuit, requiescere reliquerunt, et statim illuc navigarunt, ubi quemque divina sors tabernaculum figere volebat. Pappianus ergo Ancillam Siciliae urbem, Lucianus Messanam, Gregorius Colimnam, Calabriae oppidum, Acacius Ascalis civitatem ita appellatam delatus est.

S. autem Apostolus seipsum Agathoni, Liparæ episcopo aperuit, qui statim ad locum, ubi arca quieverat, accurrit, et spectato ingenti et tremendo prodigio, præ stupore attonitus:

Et unde, inquit, O Lipara, tantus et tam magnus Thesaurus? Profecto nimium magnificata es, et singulari gloria illustrata, salta, exulta, excipe tuis manibus hoc sacrum pignus, et exclama: *Bene et feliciter ades, o Domini Apostole.*

Hæc atque alia similia episcopus præfatus, cum et Apostolum et Insulam beatos prædicasset, conticuit. Ubi vero sancta arca ad illustrem locum deferenda erat, in quo et divinum ad gloriam laudatissimi Apostoli templum excitandum erat, multi quidem admoverunt manus, ut sacrum loculum traherent; sed ille non paruit, nec loco moveri poterat; quoad divinitus edoctus Agatho geminas sub jugo admoveret buculas, quæ tenuibus alligatam funibus ingentem arcam, quo Apostolus, qui in illa servabatur, volebat, nullo negotio pertraxerunt.

Hic miris miriora successere, quæ multis fortasse cælestium prodigiorum insuetis incredibilia videbuntur. — Parva insula est, cui *Vulcanos* nomen; fontem habet; qui dies noctesque perenniter scaturit. Hæc insula quasi sola adventum Apostoli sensit: nam cum sua vicinitate Liparæ noceret, statim caelesti quadam vi ad septem stadia a Lipara recessit, tractu illo veluti flumine aliquo distincto, miraculum hodieque ostendente et prædicante. O miraculum miraculorum! O prodigium prodigiosissimum! Ubi simile quid umquam sub sole cognitum est? — Postquam autem episcopus elegans et illustre templum Apostolo excitavit, in eoque pretiosissimum thesaurum, cor-

pus, inquam, sacrum cum ipsa arca deposuit : quis assequatur oratione, quot ibi quotidie miracula sint perpetrata ?...

— Cajetan appuie la tradition selon laquelle le volcan qui incommodait les habitants de Lipari, a été éloigné de cette île à la distance de sept stades ¹, au moment où le corps de l'Apôtre y fut apporté. D'abord, nous remarquons que Pline, *l. II, c. 87*, Eutrope, Paul Orose, S. Isidore, Virgile, parlent de ce volcan. Le poëte de Mantoue s'exprime ainsi au VIII^e livre de l'Enéide.

*Insula Sicanium juxta latus Æoliamque
Erigitur Liparen, fumantibus ardua saxis :
Vulcani domus, et Vulcania nomine tellus.*

Cajetan, dans ses *remarques sur les vies des Saints, tom. 1, p. 136*, ajoute que le miracle qui a éloigné ce volcan de Lipari, a été un effet de la bienveillance de S. Barthélemy :

« Insulam vero Vulcánum, Lipari pene contiguam, ad
« D. Bartholomæi corporis appulsum stadiis septem procul
« cessisse, Sanctissimi Apostoli benevolentia erga Liparæos,
« factum intellige : enim vero ut ignium periculis, qui e
« proximo Vulcani cratere damno accolarum erumpebant,
« insula longius pulsa illos eximeret. Nec mirum, divinitus
« semotam, quæ naturæ miraculo haud cum Orbe enata, sed
« e pelago repente emererat, Cöss. Posthumio Albino, et Fa-
« bio Labeone ; ut memorant Plinius, Eutropius, Paulus Oro-
« sius, Isidorus. » — Les Grecs, dans leurs *Ménologes*, S. Théodore Studite, et Nicétas le Paphlagonien, dans leurs discours sur S. Barthélemy, rapportent le même fait.

Témoignages de Roch-Pyrrhus, *in Sicilia sacra, t. II, p. 660*, et de Ferdinand Ughelli, *Italiae Sacrae, t. I, col. 773*. — Vide *Acta SS. 23, Aug. p. 54*. — Ces deux Ecrivains, en composant l'histoire de l'Evêque d'Agathon, évêque de Lipari,

¹ Cette montagne resta cachée sous la mer, et l'on ne voyait plus que comme une apparence de feu et de fumée dans le lointain.

qui vivait sous les empereurs Dèce et Valérien, rapportent les faits précédents comme authentiques, et produisent comme preuve l'ancien manuscrit suivant, que l'on trouve dans ces deux auteurs.

« Quod Cives ac Incolæ Albanopoli tot tantisque beneficiis a Bartholomæo quotidie acceptis ingrati, ejus corpus, in arca lapidea inclusum ejecerunt in profundum maris. Mox in eos divina ultio sævivit, et ab hostibus civitas vastatur : Accolæ vero servituti subjiciuntur ; Pietas tamen divina eandem Bartholomæi exuvias in Insulam Liparim vexit, ad eum sane locum haud longe ab ea urbe, ubi adhuc sub aquis lapidæa arca visitur, uti mihi ibidem agenti narraverunt Lipareses ex traditione manuducta ad nostra hæc tempora accepisse. De corporis Sacri appulsu ab Angelo monitus noster Agatho in locum adiit, et cælestem thesaurum invenit, procumbit in genua, veneratur sacras exuvias, atque quo potuit honore tractavit : Intellexit scilicet divinitus id suæ insulæ munimentum dari, e mari in cathedrale templum presbyterorum humeris invehijussit : Sed tanto Civium plausu, ac gestantis lætitiæ significationibus ea gesta sunt, ut Agatho suggestum ascendens, concionem ad populum habuerit in ipso die translationis, his fere verbis... »

Baronius, Pagi, Nic. Collet, les Bollandistes, p. 53, 54, 57, ad. 25, Aug., l'auteur des *Fleurs des vies des Saints*, le Cardinal Ursin, Marius de Viperà, S. Bertharius, abbé de Cassin, Nicéas, Anasthase le bibliothécaire, et beaucoup d'autres auteurs Italiens, rapportent le même fait parmi les événements historiques de cette époque. Nous produirons encore ici de préférence les témoignages des plus anciens auteurs.

Joseph ¹, auteur grec, s'exprime ainsi sur les circonstances miraculeuses de la translation du corps de S. Barthélemy à Lipari :

¹ *Orat. Encomiastica, ap. Boll. ib. p. 44.*

« Cum vero multum temporis præterisset, ejus regionis tyranni, vita pravitatem exercentes, et multorum deorum ebrietate debacchantes, cum viderent oculos illos, in quibus B. Apostoli Bartholomæi reliquiæ conditæ erant, splendida quædam et illustria miracula edere, et eos a morbis liberare, qui eo accedebant, pravum consilium et suo proposito dignum inierunt: — Venite, inquiunt, in profundum mare corpus hoc demergamus. — Sed, o miseri, ejusne corpus in mare demergetis, qui profundum illum Draconem in altum demersit, qui salutaris aquæ fontem aperuit, et abunde cœlestia dogmata hominibus impertivit? « Venite, inquiunt, mari obruamus. » Eumne vos obruetis, qui veritatem autea obrutam detexit, et infidelitatis salsedinem exterminavit? « Venite, inquiunt, et temerarium furorem effundentes, in maritimas undas hoc corpus projiciamus, ne ex eo tanquam ex rationali aliquo flumine, salus ad eos defluat, qui morborum angustiis comprimentur. »

Hac cum dixissent, quod cogitarant, aggressi sunt, et una cum quatuor aliorum martyrum oculis, B. Bartholomæi reliquias in mare dejecerunt. Martyres autem illi gloriosi, Apostolum Bertholomæum valde inclytum, duo a dextra, et duo a sinistra parte, medium habentes, Pontum ipsum sine fluctuatione aliqua transmittabant: Cumque ad Bosphorum Thracium in Propontidem venissent, Hellesponti angustias transierunt, deinde transmisso Ægæo et Ionio mari, ad Siciliam applicuerunt: et Syracusas ad sinistram derelinqentes, atque Occidentem versus tendentes, in insulam Liparim pervenerunt. Itaque celeberrimus ille Apostolus ad eam insulam deductus est. Divini autem illi Martyres, cum id complevisset, quod Deus voluerat, quam celerrime redierunt in eam viam in quam unumquemque Divina Providentia direxit. Statim autem is, qui Ecclesiam Liparis insulæ gubernabat, per divinam revelationem didicit, Christi Apostolum ad maris littus appulisse.

Erat ejus Ecclesiæ gubernator Ágatho ille, cujus gloria

longo lateque celebratur. Cum ille igitur properasset, et oculos ad continentem appulsos vidisset, stupore et gaudio repletus, summa voce : — Bene, inquit, quod huc venisti, ut portus salutaris ad nos, qui pelagi fluctibus periculosus agitatur. Bene quod venisti, Divinum Spiritus Sancti flumen ex quo veritatis aquæ scaturiunt, et pietas multa redundat. *In mari viæ tuæ, et semitæ tuæ in aquis multis et vestigia tua non cognoscentur.* Veni, et animas nostras irriga, affectuum nostrorum fervorem reprime, cordium januas patefactas gratiarum tuarum muneribus repleas. Hoc a te Liparis insula supplex petit, quam habitare feliciter voluisti.

— *S. Théodore-Studite*, qui florissait au temps de S. Léon, pape, vers 760-793-826, au célèbre monastère de Constantinople appelé *Studium*, atteste¹ le même fait et toutes ses circonstances miraculeuses :

« Insaniunt (impii) contra sacrum illud corpus, furunt contra diversas præstantem sanitates jugiter arcam, respuunt remedium ægroti, orbi manum ducentem, cæci lucis datorem, naufragi gubernatorem. — Hanc ipsam projiciunt in pelagus, tanquam eis tantus Apostolus nulla præstiterit beneficia. Invidorum etenim vitium hujusmodi est, ut voluntaria perditione sua nec aliorum salutem fieri patientur.

Sed is, qui per David longe ante clamavit : *in mari viæ tuæ, et semitæ tuæ in aquis multis, et vestigia tua non cognoscentur*, et hic tumidum mare pervium arcæ constituit, et Petrus Magnus, clamante ad eum Christo, in mari ambulasse dignoscitur, et Divinus Bartholomæus similiter arcæ, corpus suum gestanti, vim gradiendi contra fluctus exhibuit. O insigne miraculum ! O opus magnificentum ! Mota est enim in impetu arca de regionibus Armeniæ, cum quatuor aliorum Martyrum arcis, quæ similiter, dum signa operarentur, cum ea fuerant in

¹ « *Quam (narrationem Theodori) latinitati reddidit Anastasius,* » inquit Card. Baronius.

suare projectæ. Et per tantum spatium maris quatuor his ambulantes, et præcedentes, et obsequium quodammodo Apostolo facientes, venerunt in ultiores partes Siciliæ, in insulam quæ vocatur Liparis, per revelationem sanctissimo Agathon, qui illic erat episcopus, ostensæ. — Quis audivit tanta prodigia? quis didicit tam magnificum opus, miraculum in miraculo? Liparis enim, id est, pinguescens, quodammodo insula ferens ipsa sibi pinguedinis nomen, et hoc forsitan ineffabilibus vocibus clamans: — « Veni ad me pauperulam, thesaure ditissime Sancti Spiritus; veni ad me quæ sum inhonorabilis, pretiosissima margarita; veni ad me supplicem, qui ab aliis es ejectus nequissime: inhabita me, et multipliciter inhabitabor; salva me, et populosa ero; nomine tuo fungar, et ubique personabo. Si lumina tua a se alii repulerunt, sed ego splendorem tuum desidero tristis et mœsta; si alii mensa vivorum eloquiorum tuorum politi sunt, sed ego reliquiarum tuarum, ut catellus, micas colligere gestio.

Ad hæc, quemadmodum quosdam ministros, alium martyrum huc, alium illuc retrorsum relinquens Apostolus; Papinum quidem in civitatem Siciliæ Mylas, et Messinam Lucianum nomine destinavit: reliquos vero duos in Calabritidem terram direxit, Gregorium quidem in civitatem Columnam; Acatium autem in civitatem, quæ vocatur Squillace, quatenus quisque in unaquaque civitate protector esset habitatorum, qui etiam usque hodie splendent suffragiis eorum. Ipse præterea, veluti Rex, et Dominus, propria requie politus, profectus est ad civitatem, ad quam provocabatur, et susceptus est præclare cum multis candelis, odoribus, atque hymnis, cunctis ei obviam, qui illic aderant, occurrentibus in exultatione.

De cœtero vero, non progrediebatur Arca. Quidam enim trahebant, quidam lamentabantur, quidam vero orabant, illa autem erat immobilis. Resumpsit tamen gaudium tristitia, et cum esset in multa dementatione populus, obtinuit tandem quod invenerat: *Prope enim est Dominus omnibus invocanti-*

bus cum. Honore igitur arca illa inde sublata condebito cum thesauro, quem gerebat, reposita est, ubi sacrum templum ejus protinus est locatum : facto etiam cum consummatione miraculo illo præcipuo.

Denique cum mons, qui Vulcanus vocatur, pene contiguus esset insulæ, nocivus erat his, qui circumquaque morabantur : tunc recessu invisibili motus est, quasi stadiis septem circa mare suspensus, ita ut usque hodie appareat videntibus, quasi figuratio tractus fugientis ignis.

Porro, quot et quanta deinceps operatus sit, aut mira faciens operetur circa eos, qui diversis languoribus et infirmitatibus obstricti, ad ipsum fide confugiunt, nec nostrum est dicere, ob prolixitatem tractatus, nec incredibile videri debet audienti, cum pignus credulitatis ex uno habeant aliorum exhibitiones miræ gestorum...

Sed gaudeas, qui es multipliciter optabilis formositas Armeniæ : gaudeas, qui es Lipareos salutaris et multipliciter adorabilis gloriatio ; gaudeas, qui mare sanctificasti meabilibus gressibus...

S. Théodore-Studite, qui décrit ces faits et qui témoigne que de son temps encore le tombeau de S. Barthélemy à Lipari était une source de prodiges et de bienfaits, est généralement considéré comme un savant écrivain, ennemi de tout ce qui serait fabuleux. Son témoignage a donc ici une grande valeur historique.

— S. Grégoire de Tours ¹, qui florissait au temps de ces événements prodigieux, témoigne également que le corps de S. Barthélemy a été transporté du pays d'Arménie par les mers du Pont et de la Méditerranée à l'île de Lipari, près de la Sicile ; qu'on bâtit ensuite en l'honneur de l'Apôtre un temple magnifique, où s'opérèrent depuis et alors même de nombreux miracles par la puissante intercession de S. Barthélemy.

¹ S. Greg. de *gl. martyrum*, l. 1, c. 34.

« *Ædificaverunt super eum, dit-il, templum magnum ; in*
« *quo nunc invocatus, prodesse populis multis virtutibus ac*
« *beneficiis manifestat. On l'invoque aujourd'hui dans le*
« *magnifique temple que l'on a construit en son honneur,*
« *et cet Apôtre se montre ostensiblement utile aux peuples*
« *en faisant éclater ses merveilles et en répandant sur les*
« *hommes ses insignes bienfaits. »*

— Roger, comte de Calabre et de Sicile ¹, rend témoignage à tous ces faits surnaturels, par la manière dont il les honore publiquement, à la face du monde. L'an 1088, le 26 de juillet, il fit de grandes libéralités au monastère de Lipari, et donna des terres considérables aux religieux de S. Barthélemy. Son fils, Roger II, confirma ces concessions, et les princes, à diverses époques, les augmentèrent tellement, que le monastère de l'illustre Apôtre possédait plusieurs îles adjacentes.

— Le pape Urbain II, dans une bulle authentique a confirmé ces donations faites au monastère de S. Barthélemy, en même temps que le miracle extraordinaire de la translation du corps de cet Apôtre à Lipari. Voici le commencement du texte de cette bulle Pontificale :

« Urbanus, episcopus, servus servorum Dei, dilecto fratri
« Ambrosio, abbati Liparitano, ejusque successoribus regula-
« riter substituendis in perpetuum. »

Cum universæ insulæ, secundum instituta regalia juris publici sint, constat profecto, quia religiosi Imperatoris Constantini privilegio in jus proprium B. Petro, ejusque successoribus Occidentales omnes insulæ condonatae sunt, maxime quæ circa Italiae oram habentur, quarum multæ, peccatis exigentibus accolarum, a Saracenis captæ, Christiani nominis gloriam amiserunt : inter quas Liparis, B. Bartholomæi Apostoli corpore quondam insignita, eremi instar redacta cognoscitur.....

¹ Ap. *Boll. ib. p. 57.*

Nos itaque, quibus ex divinæ arbitrio voluntatis per Apostolicæ Sedis culmen cunctarum sollicitudo imminet Ecclesiarum, licet in eadem insula episcopatum quondam fuisse in Sanctæ Gregorianæ paginæ registris agnoscamus ; quia tamen episcopi dignitatem nunc ipsius loci exiguitas, et accolarum raritas non meretur ; monasterium tamen illic haberi, et totius Insulæ ambitum possidere præsentis paginæ auctoritate sancimus. Ipsum etiam monasterium cui fraternitas tua, auctore Domino, præsidet, in B. Bartholomæi honore et nomine consecratum, in sanctæ Romanæ et Apostolicæ Sedis gremio fovendum speciali protectione suscipimus...

Datum Militi per manus Joannis S. R. E. Diac. Cardinalis, III nonas Junii, Ind. XIV. Incarn. Dom. MXCI. Pont. vero Domini Urbani Papæ II, an. IV.

— Le pape Benoist XII, dans une bulle que le cardinal Ursin a insérée dans l'acte authentique de la translation des reliques de S. Barthélemy ¹ de Lipari à Bénévent, suppose et reconnaît publiquement la vérité du fait miraculeux de la première translation.

Conclusion. — Ces doctes et graves témoignages de l'Orient et de l'Occident, appuyés de la croyance constante et unanime de l'Eglise, ainsi que de l'approbation et de la confirmation des infaillibles oracles des Pontifes, établissent donc une démonstration complète de la vérité de ce fait miraculeux. Ce qui dissiperait toute ombre de doute, s'il y en avait encore sur ce point, c'est la rivalité de l'Eglise d'Orient, qui n'eut jamais si expressément attesté ce fait, s'il n'eût été invinciblement certain. Elle eût de toutes ses forces revendiqué la possession des reliques de S. Barthélemy, martyrisé sur son territoire, si la réclamation d'un si précieux trésor eût été possible.

² *Boll. ib.* p. 65.

— L'an 507, l'empereur Anastase bâtit la ville de Duras, ou *Anastasiopolis*, il demanda et obtint des reliques de S. Barthélemy pour protéger cette cité. L'empereur vit en songe cet Apôtre qui lui déclara que, par égard pour sa piété, il avait pris cette ville sous sa garde spéciale. Il la défendit, en effet, deux fois contre les incursions des Perses. Si plus tard elle fut prise par Cosroës, roi des Perses, ce fut par la faute des Romains qui ne firent rien pour la conserver, et qui l'avaient même abandonnée ¹.

CHAPITRE III.

Translation du corps sacré de S. Barthélemy à Bénévent, rapportée par S. Bertharius, abbé du Mont-Cassin, auteur contemporain et témoin oculaire ².

« Le Corps du B. Barthélemy, Apôtre, était resté dans l'île de Lipari jusqu'à l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ 838. A cette époque, les Sarrasins ayant envahi la Sicile, ravagèrent l'île de Lipari et, brisant le sépulcre de S. Barthélemy, dispersèrent ses ossements.

Après leur retraite, l'Apôtre apparut à un moine qui avait la garde de son église, et lui dit :

— Levez-vous et recueillez mes ossements qui sont dispersés.

¹ V. H. Valesium, Wolfgang. Musculum, Baronium, Pagium, Procop., l. 2, Theodorum-Lectorem, c. 57, l. 2; Nicephor. l. 16, c. 57, Evagrium, l. 5, c. 57 et 14. Boll. ib. p. 50, 51, etc.

² *Ex duobus Mss., et ex Actis SS. 24 Aug., p. 42-45; ex Mss^o Lugdunensium auctorum cœvorum, qui Benevento acceperunt; et ex Legendario Mss. Vallicellensi. (ibid., p. 61.)*

Le moine répondit :

— Pourquoi irions-nous recueillir vos os et vous rendre des honneurs ? Vous nous aviez promis de nous assister contre les Infidèles, et vous nous avez abandonnés.

— C'est en considération de mes suffrages et de mes supplications, répondit l'Apôtre; que le Seigneur a longtemps épargné ce peuple. Mais ses péchés se multipliant, s'accroissant de jour en jour et élevant la voix jusqu'au Ciel, je n'ai pu obtenir grâce pour lui. Il a péri, non par faute de mon intercession, mais par suite de ses iniquités. Pour vous, allez, recueillez mes ossements et renfermez-les de nouveau dans une châsse, conformément à mon commandement.

Le moine lui dit :

— Au milieu de tant d'ossements, comment pourrai-je distinguer les vôtres ? J'ignore entièrement ce qu'ils sont devenus et où ils sont.

L'Apôtre lui répondit :

— Vous irez pendant la nuit, et vous recueillerez ceux que vous verrez briller d'une splendeur de feu : vous reconnaîtrez à ce signe mes ossements.

Le moine se mit aussitôt en marche, se rendit au lieu indiqué et trouva les ossements de l'Apôtre avec le signe lumineux qui lui avait été annoncé ; il les enferma dans un vase avec la pleine certitude de leur authenticité, puis il se retira en laissant son compagnon dans ce lieu.

Des vaisseaux Lombards étant venus sur les côtes de cette île à la recherche des Sarrasins, rencontrèrent le moine, le reçurent au milieu des matelots en prenant en même temps le corps de l'Apôtre et partirent. Durant la traversée survinrent tout à coup les Sarrasins, qui environnèrent le vaisseau porteur des reliques sacrées, sans lui laisser aucun espoir d'échapper. Alors, aussitôt, le navire des Sarrasins fut enveloppé d'épaisses ténèbres ; et comme ils ne savaient plus quelle direction prendre, le vaisseau des Chrétiens fut délivré du danger.

Pendant le trajet, l'un des matelots qui se trouvaient dans ce même navire, et que la maladie avait réduit à l'extrémité, fut instantanément guéri par Dieu, à la prière de l'Apôtre.

Après avoir débarqué, les fidèles portèrent respectueusement et solennellement le corps sacré de l'Apôtre de Dieu à Bénévent qui est la capitale de la Pouille, et l'une des principales villes du royaume de Naples. Ils renfermèrent les reliques précieuses dans un Autel, l'an de l'Incarnation du Seigneur 839, le 25^e jour du mois d'octobre.

La première translation de l'Inde-Arménienne à l'île de Lipari se célèbre leix des Kalendes de septembre. La fête de son martyre se fait le xv des Kalendes de juillet¹. Ainsi la mémoire de S. Barthélemy se célèbre trois fois dans le cours de l'année.»

Ces mêmes dates se trouvent dans les anciens Manuscrits de Naples. Il y est marqué que les ossements de l'Apôtre furent dispersés en 838 et transférés de Lipari à Bénévent en 839.

PREUVES DE LA TRANSLATION DU CORPS DE S. BARTHÉLEMY
A BÉNÉVENT, L'AN 839.

Outre S. Bertharius, abbé du Mont-Cassin, et témoin contemporain, il y a une foule d'autres auteurs non moins dignes de foi, contemporains ou voisins de ce temps-là.

— *Nicetas le Paphlagonien*, écrivain du ix^e siècle, rapporte ainsi ce fait historique² :

« Longa itaque annorum decursa serie, extremis temporibus, in diebus Theophili Imperatoris, capto ab Agarenis, ob
« plura nostra scelera, sanctus Apostolus jacebat, præsidio,
« omnique Lipara insula manente desolata, Beneventanæ Urbis
« regulus, Apostoli perceptis miraculis, ferventi erga San-

¹ Legitur apud Acheri, tom. 2 : « *Nono Kalendas Septembris*. Le 9^e des Kalendes de septembre ou le 24 août.

² Nicetas, in *Auctario Græc. PP. Combefisii*, p. 400.

« ctum fide excitatus, Amalphitanæ urbis nautis aliquot con-
« vocalis, ac, quantas par erat, pecunias dare pollicitus, ire
« jussit, ac pretiosum illum thesaurum deferre ; quod et con-
« tigit. Quem dicebam itaque Regulus longo procul a mari in-
« tervallo, accito loci episcopo, multisque aliis, tum ex Clero,
« tum ex plurimo populo, in occursum Apostoli exivit ; addu-
« ctumque Beneventum sacrum pignus, in venerabili æde de-
« posuit : ubi etiam oppidanis omnibus sanitates præstans cla-
« rescebat Magnus Apostolus in Dei nostri gloriam, qui omnem
« boni rationem excedit. »

— Hugues, abbé de Flavigny, *In Chronico Viridunensi*¹, dit que cette translation se fit l'an 839 : « Anno Domini dcccxxxix. Corpus S. Bartholomæi Beneventum delatum est...

— Léon d'Ostie, Marius de Vipera, *in Chronologia episcoporum Beneventanorum*, p. 52, *in Urso episcopo*², l'attribue à la piété d'Ursus, évêque de Bénévent, et de Sicard, prince de cette ville : « Ursus electus episcopus XL eodem Pontifice Gregorio IV. Quo præsule principis Sicardi pietate, ac diligentia corpus gloriosissimi Apostoli Bartholomæi fuit ex Lipari insula Beneventum translatum, et a Beneventanis magno cum gloriæ apparatu receptum, et inter eorum protectores adscriptus anno Do. MXXXIX, die xxv octob., et in Ecclesia B. Virginis, quæ hodie metropolitana est honorifice collocatum. Quæ translationis dies quotannis cum Octava et synodo litaniarum colitur... Ecclesiam in Apostoli Bartholomæi honorem a Principe Sicardo inceptam, episcopus noster Ursus perfecit et dicavit.

— Ughelli³ en attribue la principale gloire à l'évêque qui aurait pu, en effet, exhorter à cette entreprise le Prince Sicard. « Ursonis quoque, *inquit*, pietate ac diligentia corpus

¹ Tom. I, Bibliothecæ Labbeanæ, p. 420.

² Léon d'Ostie fixe aussi l'époque de cette translation à l'an 839. (*Boll. ib. p. 59.*)

³ Ugh., t. 5, col. 42.

« gloriosissimi Apostoli Bartholomæi fuit ex Lipari Insula Beneventum translatum. »

— Herempertus, *tom. v Scriptorum rerum Italicarum*, p. 32, rapporte que cette translation fut exécutée par les soins de Sicard, prince de Bénévent. « Interea factum est, ut Tyrreni æquoris insulas, Ausoniæque universa loca Sicardus Princeps circumiret, et quotquot corpora Sanctorum invenire posset Beneventum cum debito honore deferret. Atque per idem tempus ex Liparitana insula B. Bartholomæi Apostoli corpus Beneventum magno cum tripudio deferri jussit. »

— Anastase-le-Bibliothécaire, Baronius, Papi, l'auteur de la Chronique de Rheims, Stilling, les Bollandistes, Jacques, archevêque de Gênes, *in annuis solemnitatibus*, Sigebert, dans sa Chronique, ad annum 831, divers anciens Manuscrits de plusieurs monastères et de plusieurs églises, font le récit de cette translation, de ses circonstances, des prodiges qui l'accompagnèrent ou la suivirent, et s'accordent sur la substance des faits.

— Tillemont, Baillet et les critiques les plus sévères, se reconnaissent contraints d'accepter cette tradition comme authentique et comme véritable.

— *Autre témoignage d'auteurs contemporains.* — Pour ne pas accumuler davantage les autorités et les citations, nous nous contenterons de produire encore la relation d'auteurs contemporains qui ont écrit d'après la déposition ou le récit de l'évêque de Narbonne, d'un prélat qui se trouvait à la translation et qui consacra l'église de S. Barthélemy à Bénévent. Après avoir rapporté la dispersion des ossements de l'Apôtre par les Sarrasins, le manuscrit contemporain des Auteurs Lyonnais continue ainsi :

« Verum Omnipotentis Dei Clementissima Providentia, relictis sunt ibi tres, sive quatuor senes monachi, quos præ ætate vel miseratione vel contemptu dignos Barbari judicaverant, quibus desolatis atque lugentibus per visum se Beatus Aposto-

lus ostendere dignatus est, eosque blanda consolatione refovens, ut sua ossa ad littus rejecta solliciti perquirere atque colligere studerent, admonuit. Cumque illi ab illo quærerent quo pacto illa a cæteris discernere ossibus valerent? Ite, inquit, secreto noctis silentio per ora littoris, et ubicumque ad stellæ instar lucis radium coruscare videritis, ea fidenter legite, et diligenter fidelibus profutura recondite. Ierunt itaque, et promissi splendoris indicio collecta, rursus sub altaris secreto cum omni gaudio ac diligentia locaverunt.

Interea, dum hoc solo fruuntur solatio, nec quidquam aliud sibi agendum, nisi ad tanti Patroni gremium moriendum esse decernerent; adfuit divino nutu navis Beneventanorum, quæ ad exploranda hostium molimina fuerat definita: qui egressi, cum totam insulam depopulatam vacuumque reperiissent, pia stimulante cura locum Apostoli Corporis properantes adeunt, quem sibi notissimum et votiva frequenter visitatio, et pervulgata Apostoli virtus effecerat, cupientes videlicet, si illud inibi reperirent, sicut ex longo jam tempore optaverant, multisque precibus sive etiam muneribus expetierant, tam gloriosi pignoris patrociniū ad propriam urbem transferre.

Inventis autem senibus illis lugentibus, et christiana pietate consolatis, poscunt obnixè, ut sibi desideratum munus ostenderent. Cumque excusarent, nec locum illum tanto patrociniō privari paterentur, Beneventani illi severius imminentes, districtis gladiis præsens eis exitium minabantur, nisi summa celeritate, quod petebant, ostenderent. Victi ultimæ necessitatis articulo, divinum thesaurum pandunt, id summopere deprecantes, ut quocumque ille transferretur, sibi quoque pariter peregrinari, et commorari liceret: quod illi citissime et libentissime annuentes, ac juramento firmantes, arrepto reverendi pignoris loculo, hostium metuentes insidias, velocissime discedunt¹.

¹ Hæc de vi monachis illata, ommissa sunt ab aliis, non negata.

Verum ubi ascensa navi, flatu venti congruo pelagus sulcare cœperunt, subsecuta continuo inimicorum puppis periculosissime adpropinquare cœpit ; sed illis Apostoli præsidium implorantibus, mira Omnipotentis Dei virtute, mox unus ille flatus ventu, qui et fidelibus ad fugiendum, et perfidis ad insequendum indiscrete suffragari videbatur, in semet divisus, cœpit illos optabili celeritate ad littus impellere, istos vero impetu violento retrorsum agere, ac stupentes longius propulsare¹.

Cumque jam B. Apostolo famulante, ad locum quemdam tuti littoris perlati essent, ibique ob reparationem virium paululum quiescentes, somnum caperent, ecce iterum Clementissimus Patronus nauclero dignatus assistere :

— Ocius, inquit, abscedite, nam inimicorum navis propinquat.

Expergefactus ille accelerat abscessum, et patrium feliciter cum sociis ingreditur portum. Itaque omnis Beneventi Civitas tam pio et jucundo nuntio gavisâ, simul cum Pontifice et populi cœlestem alacriter excepit Patronum, ac fide promptissima et devotissima templo eximii operis ædificato, ad perpetuam sibi tutelam, sacra pignora locaverunt.

Erat iisdem diebus illis in partibus quorundam iniqua insectatione peregrinus, vir valde fidelis, et venerabilis vitæ, Narbonensis episcopus, qui, rogante præfate urbis antistite, novam Apostoli Basilicam Domino dedicavit, beatas reliquias condidit, et ex more missarum solemnia celebravit ; necnon et partes piorum pignorum, multis per Gallias locis ex benedictione Christi impertivit, præcipue Lugdunensium civitati, ubi jam venerabilis Apostoli memoria, in venerabili martyrum crypta reverenter excolitur, a quo minimi omnium fidelium hæc omnia certa relatione didicimus, quæ ad ædificationem legentium, opitulante Domino, memoriæ mandare curavimus¹. »

Tous ces rapports d'auteurs contemporains et d'écrivains

¹ Ortæ simul tenebræ, quibus hostium visus fuit impeditus.

postérieurs s'accordent parfaitement pour la substance des faits historiques, bien qu'ils diffèrent dans la manière d'en rapporter les circonstances et que les uns mentionnent des traits omis par d'autres. Cet accord de tant de relations diverses est un signe certain de vérité.

Ajoutons que la vérité de toutes ces traditions est consacrée par une Bulle de Benoist XII, qui reconnaît la translation du corps de S. Barthélemy à Bénévent, et par une autre bulle de Jean XIII qui, dans un concile tenu à Rome l'an 969, éleva l'évêque de Bénévent, qui était alors Landolphe, à la dignité d'archevêque, *parce que*, dit ce Pontife dans sa bulle, *ce prélat occupe le siège sacré où repose le corps du Bienheureux Apôtre Barthélemy. Quoniam sancta sedes est, ubi B. Bartholomæi Apostoli requiescit* ¹.

CHAPITRE IV.

Autres preuves de la translation du corps de S. Barthélemy à Bénévent. — Miracles opérés en cette Villo par cet Apôtre, après que son corps y fut apporté ².

Or, avant que le corps de S. Barthélemy fut déposé dans l'autel qui lui était préparé, pour ne laisser dans le cœur des fidèles aucun ombre de doute sur les vérités des reliques de cet apôtre, Dieu permit que, auprès de ce corps sacré, il se fît plusieurs gérisons miraculeuses. Nous en allons rapporter quel-

¹ Bulla Joannis XIII, habetur apud Ughellum *tom. 8, c. 61*, et Harduinum, *in Actis concil. part 1, col. 679.* et Boll. *ib. p. 63.*

² Ex testibus oculatis Beneventanis ; ex Auctoribus coævis Lugdunensibus ; ex veteri Mss. Legendario Vallicellensi. Apud Boll. 25 *aug. p. 60-61.*

ques-unes pour l'affermissement de la foi dans les âmes fidèles.

I. — Lorsque le corps de S. Barthélemy fut arrivé à Bénévent, et qu'il restait exposé dans l'Eglise de S. Laurent, sans être dans son sépulcre, le second jour après sa translation, il répandit tout à coup l'odeur la plus suave, qui dura assez longtemps, et, pendant qu'elle durait ainsi et remplissait l'église, une femme qui était violemment tourmentée d'un démon et depuis très-longtemps, fut instantanément délivrée et guérie.

II. Le jour suivant, un enfant, qui depuis longtemps était en proie à de grandes convulsions, fut guéri en ce lieu.

III. Ensuite, un clerc, qui depuis longtemps souffrait d'une vive douleur de tête, y obtint son entière guérison.

IV. Un autre clerc, qui, par suite d'un mal invétéré, avait perdu un œil, lequel était devenu tout blanc, le recouvra subitement par l'intercession du bienheureux Barthélemy. Il ne resta plus aucune tache dans cet œil; il devint semblable à l'autre.

V. De nouveau, la bonne odeur se répandit dans tout le temple, et pendant que durait ce parfum, un jeune homme estropié, étendu à terre, qui était dans une impuissance absolue de marcher, qui avait été apporté à l'Eglise par les mains de ses amis et de ses parents, fut guéri entièrement, se leva, marcha librement, et ne se ressentit plus désormais de sa longue infirmité.

VI. Un homme qui, depuis très-longtemps, souffrait d'un mal aigu, vint se prosterner devant le corps de l'Apôtre, en demandant la guérison, il l'obtint au milieu de la nuit, et se retira en rendant grâce à la miséricorde divine.

VII. Un jeune enfant de famille noble, qui était cruellement tourmenté par un esprit immonde, vint sur le soir se prosterner en ce lieu, et se retira le lendemain au matin entièrement délivré.

VIII. On apporta également en cette église une femme en

proie à de grandes fièvres ; après avoir imploré la miséricorde de Dieu, par l'intercession de l'apôtre S. Barthélemy, elle se retira guérie parfaitement.

IX. Un autre ecclésiastique, qui était tourmenté d'une longue et vive douleur, y obtint sa guérison.

X. On amena près du corps de S. Barthélemy un autre estropié qui, en présence de la châsse, ayant fait vœu de se consacrer à Dieu, se retira guéri à l'instant même.

XI. Un prêtre, qui depuis un an entier souffrait constamment d'une vive douleur de reins, vint par dévotion honorer les reliques de l'Apôtre, et s'en retourna délivré de son mal.

XII. Le même bienfait fut accordé à un autre qui souffrait depuis longtemps d'un violent mal de tête.

XIII. On y apporta un autre jeune homme déjà consumé par la fièvre et sur le point de mourir par suite de l'extrême affaiblissement où il était réduit. Là, il fit vœu de se consacrer au service de Dieu, et à l'instant l'Apôtre de Dieu lui rendit la santé; et ce jeune homme s'en alla plein de santé.

XIV. Une religieuse, qui était devenue chassieuse, vint prier durant quelques jours en ce lieu, et fut guérie.

XV. Une autre religieuse qui était consumée par la fièvre, et qui avait un bras tellement infirme, qu'elle ne pouvait le soulever, vint se prosterner devant le corps de l'Apôtre, et aussitôt elle rendit grâce à Dieu de la pleine guérison de toutes ses infirmités.

XVI. Ensuite vinrent un Grec et un enfant également dévorés par les fièvres. Ils prièrent en ce lieu, et se retirèrent guéris.

XVII. Une autre femme qui, depuis longtemps avait perdu la vue par suite d'un violent mal d'yeux, fut amenée à cette église; après avoir prié quelques instants, elle recouvra l'usage de la vue et une parfaite santé.

XVIII. Une jeune fille, depuis longtemps paralysée, ne pouvait se servir d'aucun de ses membres; on la porta devant le

corps de l'Apôtre, qui fit immédiatement descendre sur elle les effets de la divine miséricorde. Elle reçut la plus complète guérison. Sentant qu'elle jouissait d'une pleine santé, et qu'il ne restait plus en elle aucune trace de son infirmité, elle se leva joyeuse, et sautant, et rendant gloire à Dieu.

XIX. C'est encore à l'église de Bénévent, qu'arriva un autre prodige à l'égard d'une femme qui venait verser de l'huile dans la lampe du tombeau de S. Barthélemy, et dont nous parlerons plus loin.

Réflexion des témoins et des auteurs de cette relation, sur les miracles qui précèdent. — « Nous sommes en mesure, disent-ils, de nommer les personnes mêmes, en faveur desquelles les miracles précités ont été opérés par Dieu. Nous pouvons faire connaître le lieu où elles habitent. Toutes sont actuellement en vie; ceux qui liront cette relation peuvent s'en informer, et ils reconnaîtront la vérité non-seulement des faits prodigieux que nous venons d'indiquer ici, mais d'un grand nombre d'autres dont nous n'avons pas fait mention. Tous ceux qui ont leur séjour dans cette ville, connaissent parfaitement la vérité de ces faits, de même que les personnes qui ont été l'objet des bienfaits de l'Apôtre. Nous nous sommes contentés de relater ces prodiges, afin de donner lieu aux fidèles de se fortifier dans leur foi, et de rendre des louanges et des actions de grâces à Dieu le Père et à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui daigne par ses Saints faire éclater sa puissance parmi nous. »

CHAPITRE V.

Continuation du même sujet.

Tout ce qui concerne les reliques de S. Barthélemy, l'histoire de leur translation, les temples où elles ont été déposées, le nombre et la description des ossements sacrés de cet Apôtre, les bulles pontificales qui en consacrent l'authenticité, etc., se trouve contenu dans la bulle du cardinal Ursin¹, archevêque de Bénévent, qui est ainsi intitulée :

« Bulla elevationis, recognitionis, ostensionis, repositionis,
« translationis, et consignationis sacri Corporis gloriossimi
« Apostoli S. Bartholomæi in nova Ecclesia, Beneventi eidem
« erecta, decreto sacri Concilii provincialis secundi, anno Do-
« mini MDCXCVIII, mense Maio, presidente Eminentissimo
« cardinale Ursino, archiepiscopo metropolitano, cum aliis qua-
« tuordecim episcopis comprovincialibus, aliisque inferioribus
« Ordinariis, necnon quatuor absentium episcoporum suffraga-
« neorum Procuratoribus, novemque exteris episcopis sacras
« prædictas functiones honestantibus. »

Elle contient douze pages *in-folio*, qu'on peut lire dans les *Acta Sanctorum*, au 25 août, depuis la page 65 jusqu'à la page 76.

On composerait une très-longue histoire avec tout ce qui a été écrit sur ce sujet. Ceux qui désireraient de plus amples documents sur les circonstances de ces translations peuvent consulter les auteurs qui en ont traité spécialement. Nous

¹ Qui fut depuis Benoît XIII.

nous contenterons de rapporter ici deux faits mentionnés par le P. Dominique Viva, jésuite, témoin présent à cette circonstance solennelle. Le savant écrivain italien assure ce qui suit :

« Lorsque la première fois on ouvrit le sépulcre ou la châsse de l'Apôtre, un évêque singulièrement estimé par sa vertu lui attesta qu'il avait vu dans le sépulcre de marbre une grande lumière sortir des ossements sacrés, qui étaient tout resplendissants d'éclat. Il affirmait avec tant d'assurance, que cela n'avait point été l'effet d'aucune hallucination des yeux, qu'il ajouta qu'il serait prêt à le déclarer avec serment et juridiquement, s'il n'était retenu par le sentiment de la modestie. Ce fut par le même sentiment, ajoute Viva, qu'il me défendit de faire connaître son nom. Cet auteur composa les vers suivants en mémoire de ce prodige :

*Quæ nova fax oculis splendet, sacra lipsana monstrat ?
Tunc potum spectris fallere posse putas ?
Si quæ sunt reliquæ : pellit lux Alma tenebras,
Meus dubium posthac ponat, et urat amor.*

Il rapporte un autre miracle arrivé le jour de la translation. Après avoir marqué que le jour de cette solennité fut réjoui extraordinairement par le plus beau soleil, lorsque le temps avait été continuellement pluvieux plusieurs jours auparavant et plusieurs jours après, il dit :

Le Démon voulait attrister par un autre moyen cette magnifique solennité. Lorsque la multitude était pressée autour de l'Eglise des Pères Dominicains, un enfant de cinq ans, nommé Jean, fils d'Antoine Todisque, tomba à terre : au même instant la roue d'une voiture chargée de plusieurs personnes lui passa sur une jambe. La foule des spectateurs pousse des cris contre le cocher, pour l'empêcher d'avancer. Pour obéir à ce signal, le conducteur retient fortement les chevaux par les guides. Les coursiers reculèrent aussitôt, et

firent de nouveau passer la roue sur la jambe de l'enfant, puis, aux coups de l'aiguillon, ils avancèrent de nouveau, et firent ainsi une troisième fois passer la roue sur la jambe fragile de l'enfant. Les cris et les plaintes des parents redoublèrent à ce moment, ils s'attendaient à trouver leur enfant broyé.

Mais le Saint Apôtre voulant, dans cette circonstance, montrer le pouvoir de sa protection, et la force de son autorité sur la mort, protégea l'enfant : il fut relevé, et on le trouva plein de vie et sans contusion ; il paraissait seulement une légère teinte livide à l'endroit que la roue avait atteint, pour témoigner hautement que la préservation de la vie de cet enfant était une faveur céleste.

A cette vue, toute la multitude présente s'écria :

— Miracle ! c'est un miracle opéré par l'Apôtre !

En effet, plusieurs, au moment du danger, avaient imploré son secours. On procéda à une information juridique de ce fait. Et tous les hommes présents, tant les laïcs que les Révérends Pères Dominicains, les médecins et les chirurgiens, qui examinèrent attentivement la légère meurtrissure de la jambe, attestèrent que cela n'avait pu arriver aussi naturellement, et sans un miracle réel et positif. « Le ciel l'a voulu ainsi, ajoute Viva, l'auteur de cette relation, afin de faire connaître, comme par un signe authentique, que ces reliques sont véritablement les os du Saint Apôtre qui, par amour pour son Maître, s'est laissé écorcher tout vivant. »

Le même auteur composa le distique suivant pour rappeler le souvenir du fait qui vient d'être rapporté :

*Ter Pueri premit acta pedem rota ; nec terit ossa,
Sed pellem, Divi glubiti ut ossa probet.*

CHAPITRE VI.

Translation du corps de S. Barthélemy à Rome.

De la tradition Romaine, attestée par Otton, évêque de Frisingen, au onzième siècle, et par Godefride de Viterbe, dans le même siècle; de la teneur de l'inscription placée dans l'église du Tibre par le pape Pascal II, l'an 1113, au mois d'avril, et ainsi conçue :

*Tertius istorum rex transtulit Otto piorum
Corpora, queis domus hæc sic redimita viget.
Quæ domus ista gerit si pignora noscere quæris :
Corpora Paulini sint credas Bartholomæi.*

De la Constitution de l'empereur Frédéric I, faite en 1167, attestant cette translation, d'une manière positive ;

Des actes synodaux dressés en 1179, attestant également ce même fait, *in annalibus Baronii ad an. 1000, n. 6* ;

De plus, du témoignage de Robert du Mont, de Martinus-Polonus, au treizième siècle ;

Du témoignage d'un grand nombre d'écrivains des siècles suivants, parmi lesquels Flavius Blondus, Jacques-Philippe de Bergame, Jean-Baptiste Egnatius, Charles Sigonius, Jean Naulère, le cardinal Baronius, et d'une multitude considérable d'autres auteurs moins célèbres ;

Enfin, de l'autorité du Bréviaire Romain et du Martyrologe Romain, et d'une bulle Pontificale de Sixte V : tous témoignages cités et examinés dans les auteurs des *Acta Sanctorum* au 25 août, de la page 93 à la page 100 ;

Il résulte que l'an 893¹, au temps de l'empereur Othon II et du pape Grégoire V, on transféra le corps de S. Barthélemy à Rome. Depuis ce temps-là, elles sont dans un monument de porphyre, placées sous le grand autel de la célèbre Eglise qui porte le nom de Saint Barthélemy, et qui est bâtie dans l'île que forme le Tibre au milieu de la ville de Rome.

Que si d'autre part, l'on voit que Bénévent a des preuves, qu'elle possède les mêmes reliques, on est fondé à croire que cette ville en possède, en effet, comme la ville de Rome, et qu'en en cédant la majeure partie à l'empereur Otton II, elle en a conservé pour elle l'autre partie avec l'ancienne châsse et ses ornements. C'est le sentiment de Stilling, de Papebrock et d'autres savants².

CHAPITRE VII.

De la fête de S. Barthélemy. — Des diverses églises qui ont été enrichies des reliques de cet Apôtre. — Prodiges opérés en faveur de plusieurs des fidèles qui ont vénéré ces saintes reliques.

La fête de S. Barthélemy est marquée au 24 août dans les Martyrologes d'Occident³; mais les Grecs la mettent au 44 de Juin. Suivant la remarque du cardinal Baronius⁴, on célèbre d'une part le jour du martyre de l'Apôtre; et d'autre part, on solennise le jour de la translation de ses reliques. A Rome, au jour de cette fête et dans l'Octave, il s'est fait de tout temps un

¹ Baronius.

² Bolland. 25 Aug., p. 102.

³ Beda, Usuard, Ado, Baronius, et alii.

⁴ Baron. in annotationibus ad Martyrolog. Rom. 25 Aug.

grand concours de fidèles qui viennent vénérer le corps sacré du Saint Apôtre.

*Pèlerinage d'Arménie*¹. — A quelque distance de Naxivan, grande ville d'Arménie, à trois lieues du mont Ararat, et à sept du fleuve Arax, sur les frontières de la Perse et de la Turquie, se trouve un bourg assez important, nommé *Kisoux*, qui est très-célèbre parmi les Arméniens ; car la tradition de ces pays porte que S. Barthélemy a été martyrisé en ce lieu, et les Chrétiens Arméniens disent qu'ils possèdent encore quelques reliques du Saint Apôtre. Dans ce lieu, il s'est fait tant et de si éclatantes guérisons, par l'intercession du glorieux Barthélemy, que les Mahométans eux-mêmes y viennent en dévotion, et principalement ceux qui ont les fièvres et d'autres maladies.

Il y a dans ce bourg trois établissements ou couvents, desservis par des Religieux, pour recevoir charitablement les Chrétiens qui viennent de l'Europe. La plupart des Arméniens de ces contrées sont catholiques romains ; lorsque l'archevêque de Naksivan est élu, il se rend à Rome, où le Pape confirme son élection.

— On lit dans le *Synaxaire* des Grecs et dans *la vie* de Saint Joseph, surnommé l'*Hymnographe*², que cet homme célèbre par sa sainteté, reçut un jour en don, dans le pays de Thessalie, une relique insigne de Saint Barthélemy, et qu'il fit ensuite construire une église en l'honneur de ce saint Apôtre, qui, chaque jour, opérerait tant de prodiges. En même temps, il brûlait du désir de célébrer dignement sa fête par des hymnes sacrées. Il supplia donc le Seigneur et son Apôtre de

¹ Tavernier, *Voyage de Perse*. Le Chevalier Chardin, *Voyage en 1675*. Moréri, *Verbo Naxivan*. Voyez aussi Joachim Schroder, *thes. linguæ Armeniæ*, p. 14, ed. 1711 ; et Le Quien, *or. Chr.*, t. 1, p. 419. Dans Godecard, 28 octob. Dans les *Acta SS.*, 25 aug., p. 101 ; in *vita Hymnographi Josephi*.

² Boll. p. 101, *ibid.*

le rendre digne d'accomplir son vœu. Il fut exaucé. Durant la nuit, il vit un homme vénérable au côté de l'Épître, qui lui semblait prendre sur l'autel le Livre des Évangiles, le placer sur la poitrine de Josèphe, et lui donner sa bénédiction.

Il lui donna la bénédiction suivante, d'après l'auteur de la vie de ce Saint :

« *Benedicat tibi, INQUIT, Præpotentis Dei manus, influant in linguam tuam celestis sapientia; Maria; fiat cor tuum S. Spiritus sedes, tuique cantus universum Terrarum Orbem demulceant : ut quisquis iis fructur, et verborum et rerum suavitate captus, spirituales sirenas appellare possit.*

« *His dictis visum evanuit.* » (IBID. p. 404.)

A compter de ce jour, Josèphe eut un tel don pour composer des hymnes, que plusieurs pensaient qu'il ne composait pas de lui-même ces mélodies et ces chants sacrés, mais qu'il les prenait quelque autre part ; et que, après les avoir appris de mémoire, il les récitait, et les donnait à ceux qui les demandaient. Il a réjoui et éclairé toute l'Église d'Orient par ses hymnes. Son nom était dans toutes les bouches. (On le surnomma *S. Josèphe, l'hymnographe par excellence.*) Les hommes du peuple, de même que les Princes et les Empereurs, l'aimaient tous également.

— Dans les Gaules, à Lyon, où l'on possédait quelques reliques de S. Barthélemy, et où l'on célébrait avec dévotion la fête de cet Apôtre, un soldat ayant vénéré la relique et invoqué le Saint, recouvra aussitôt la vue qu'il avait perdue¹.

— La chronique de l'abbaye de S. Jacques de Liège, et d'autres auteurs, témoignent que le pape Étienne IX donna des reliques de S. Jacques le Mineur et de S. Barthélemy à Théodwine, évêque de Liège, c'était une partie des os sacrés de ces deux Apôtres².

¹ Boll. *ib.*, p. 402.

² Ibid.

L'an 1142, au rapport de Barthélemy Fisen, historien de Liège, l. 40, p. 376, un horrible incendie brûla la plus grande partie de cette ville. On remarqua alors un prodige. Le collège de S. Barthélemy et la maison en bois d'une Dame, très-dévotement envers cet Apôtre, furent miraculeusement préservés du feu. Ces deux édifices étaient au milieu de tous les bâtiments embrasés ; ils étaient assiégés et comme battus par les flammes dévorantes ; cependant ils demeurèrent intacts par un prodige semblable à celui de la fournaise de *Babylone* ; à leur pied les feux immenses s'arrêtaient comme un torrent s'arrête au pied d'une haute montagne. Ils semblaient vouloir se précipiter avec furie sur ces édifices, et aussitôt ils retombaient sur eux-mêmes, et disparaissaient en fumée. — Tel est le récit des habitants de Liège, qui ajoutent que la Dame préservée de l'incendie avait, tout dernièrement, fait don à la Basilique de l'Apôtre d'un magnifique ornement d'église.

— Un archevêque de Bénévent envoya un bras de S. Barthélemy à S. Edouard-le-Confesseur, qui en fit présent à la cathédrale de Cantorbéry¹.

— Des écrits authentiques, et les *Acta Sanctorum*, nous font connaître qu'il se trouve des reliques du même Apôtre dans différents lieux de l'Europe, au Monastère de Charmes, ville située sur la Moselle ; à Naples, en Italie ; en France, dans un monastère de S. Benoît, à Bordeaux ; et dans d'autres églises, en Belgique, en Allemagne, en Espagne².

¹ *Auctuar. Biblioth. PP.*

² *Acta SS., ib., p. 101-108.*

CHAPITRE VIII.

Récit de quelques autres prodiges opérés par S. Barthélemy ¹.

— Une femme vint un jour avec un vase plein d'huile qu'elle voulait verser dans une lampe qui était sur le tombeau de S. Barthélemy ; mais en vain penchait-elle son vase de tous côtés, l'huile ne coulait point, bien que, lorsqu'elle enfonçait les doigts dans le vase, elle trouvât l'huile toute liquide. Alors un des assistants lui dit : « Je pense qu'il n'est pas agréable à l'Apôtre que cette huile soit répandue dans sa lampe. » On la versa alors dans une autre lampe, et elle coula aussitôt.

— Lorsque l'an 1240, l'empereur Frédéric II saccagea Bénévent, et qu'il ordonna de détruire toutes les églises qui s'y trouvaient, voulant transporter tous les habitants en un autre lieu, un homme vit des personnages vêtus de blanc qui parlaient ensemble et qui paraissaient discuter quelque question. Frappé d'étonnement, il interrogea l'un d'eux, qui répondit :

« Voici l'Apôtre Barthélemy avec tous les autres Saints qui
« avaient des églises en cette ville. Ils se sont réunis, et ils
« délibèrent ensemble qu'elle est la peine à infliger à Celui
« qui les chasse des édifices qui leur étaient consacrés. Et
« leur sentence irrévocable est qu'il sera prochainement cité
« au jugement de Dieu, pour répondre aux plaintes qu'ils por-
« teront tous contre lui. »

¹ Ex pluribus Auctoribus, coævis et testibus, supra nominatis.

Peu de temps après, l'Empereur mourut misérablement ¹.

— On lit dans un livre sur les *Miracles des Saints*, qu'un certain Seigneur célébrait chaque année, avec beaucoup de dévotion, la fête de S. Barthélemy. Le démon lui apparut un jour sous la figure d'une jeune fille d'une très-grande beauté. Le Seigneur ayant jeté les yeux sur elle, l'invita à dîner. Lorsqu'ils étaient à table, elle s'efforçait d'exciter en lui une violente passion. Alors le B. Barthélemy, déguisé en pèlerin, vint frapper à la porte du château, demandant avec instances l'hospitalité, en l'honneur de S. Barthélemy. Le Seigneur s'y refusa; mais il envoya un pain au pèlerin, que celui-ci refusa d'accepter. Il fit prier le Seigneur de lui dire ce qu'il y avait de propre à l'espèce humaine. Celui-ci dit que c'était la faculté de rire. Mais la femme dit :

« C'est plutôt le péché; car l'homme est conçu, il naît, il vit et il meurt dans le péché. »

Barthélemy répliqua que la réponse du seigneur était juste, mais que celle de la femme était plus profonde. Ensuite le Pèlerin fit prier le Seigneur de lui dire quel est le lieu, n'ayant qu'un pied d'étendue, où Dieu ait manifesté les plus grands miracles que la terre ait vus. Il répondit que c'était l'endroit où fut plantée la croix où Dieu a opéré tant de merveilles. La femme dit :

« C'est plutôt la tête de l'homme, où il existe comme un petit monde. »

L'Apôtre approuva l'une et l'autre de ces sentences. Enfin, il demanda quelle est la distance entre le plus haut du ciel et le plus profond de l'Enfer. Le Seigneur ayant dit qu'il ne le savait pas, la femme dit :

« Je le sais bien, moi, puisque j'ai parcouru ce trajet. »

Alors le démon poussa un cri affreux, et disparut.

¹ Claudius de Rota, et Jacobus de Voragine, archiepisc. Genuensis; Ughellus; apud Bolland, 23 Aug. die, p. 63 de S. Bartholomæo; vide Marium de Vipera, in *Chronologia Beneventana*, p. 121.

— L'on raconte un fait semblable de la part de S. André.

La Chronique ¹ de l'abbaye de S. Barthélemy de Charmes, ville située sur la Moselle, rapporte qu'un moine, nommé Carapell, disait n'avoir aucune foi dans la tradition selon laquelle l'église du monastère possédait une partie du bras de S. Barthélemy. La nuit suivante, au moment où il était endormi, il eut une vision : il se voyait devant l'autel de S. Barthélemy, et en même temps cet Apôtre se présenta à lui devant ce même autel, tenant dans ses mains la relique insigne de son épaule droite, et disant :

— Maintenant, ne croyez-vous pas que mon bras soit dans ce monastère ? Désormais sachez sans aucun doute que la relique de mon bras est renfermée dans cette abbaye, dans le tombeau de cet autel.

Effrayé de cette vision, le moine s'éveilla et raconta à l'abbé et à tous les frères, ce qu'il avait vu. Moi-même, ajoute l'auteur de la Chronique, je l'ai entendu dans la suite rapporter le même fait.

— Nous avons vu la libéralité d'une dame chrétienne récompensée par l'Apôtre avec éclat. Nous allons voir ici un vol sacrilège commis dans l'église du même saint et puni sévèrement ². L'Abbé du monastère de Liège pour conserver à son neveu un château qui allait être vendu à une autre famille notable, fit fondre tout l'argent qui décorait l'autel de S. Barthélemy, et fit briser la table d'argent qui servait à l'autel. Une punition évidemment surnaturelle suivit de près l'exécution de ce crime. Le moine audacieux, qui, le seul de tous, avait osé accomplir ce sacrilège, vit quelque temps après sa jambe tomber en pourriture et périt misérablement. L'abbé tomba dans une maladie mortelle. Alors il fit venir près de lui son neveu, puis, poussant de longs et profonds soupirs, il lui disait en versant des larmes :

¹ Ap. *Boll. ib.*, p. 405.

² *In Chronic. Leodii. l. 5, p. 1247.*

— Hélas ! hélas ! les affreux tourments des Enfers me sont tout préparés, parce que, nouveau bourreau de S. Barthélemy, je l'ai dépouillé avec plus d'impiété que n'ont fait ceux qui autrefois l'écorchèrent tout vivant, et c'est pour toi, mon cher neveu, que je me suis rendu coupable d'un tel forfait.

Cependant, comme on obtint de cet abbé la pleine restitution de tout ce qu'il avait enlevé, il est permis d'espérer plus favorablement de son salut. — Cet exemple montre combien il est dangereux de porter les mains sur les objets consacrés à Dieu et à ses saints.

— A côté de ce trait effrayant, nous aimons à en placer un autre plus consolant, et qui est certifié par l'érection d'un remarquable monument. On le trouve dans le savant ouvrage d'Ughelli ¹.

Marinus, comte de Commachio, était attaqué et assiégé de près par l'armée Vénitienne. Malgré des prodiges de valeur, il allait infailliblement succomber sous les coups des ennemis, lorsque par un effet surnaturel de la protection spéciale de S. Barthélemy, que sa mère avait prié instamment, il fut sauvé de cet inévitable péril de mort, le jour même de la fête de l'Apôtre déjà nommé. Le comte Marinus et la comtesse Lada, sa pieuse mère, reconnurent hautement que ce bienfait leur avait été accordé par les mérites de S. Barthélemy, et ils lui érigèrent une église à l'endroit même où le comte se vit échappé au danger, afin que ce monument fit connaître leur sentiment de gratitude. On y lit sur un marbre l'inscription suivante, commémorative de cette insigne faveur :

*Latta, Comacini Comitissa, Othonis primi Estensis uxor,
Ob Marini filii Charissimi sospitatem,
Quam eodem ab exercitu Veneto prope obsesso, enixe a Deo flagitaverat,
impetratam,*

¹ Ughell., in episcopis ferrariensibus, t. 2, Italix sacrae, col. 557 et seq.

*Cum ipso die, qui sacer est S. Apostolo BARTHOLOMÆO,
Filio per fossam, canale scapha clam evecto, in ripam hoc eodem in loco,
Ubi templum hoc est, occurrisset, seu grati animi causa
Seu voti rea, templum in hoc loco,
Ac monasterium in honorem S. Bartholomæi Apostoli describi,
Atque excitari jussit anno salutis Humanæ DCCCLIV.*

CHAPITRE IX.

S. Barthélemy mérite nos louanges et notre culte.

Les Pères, en général, S. Théodore-Studite, S. Josèphe l'hymnographe, Nicéas le Paphlagonien, en particulier, ont célébré avec un saint enthousiasme la gloire de S. Barthélemy, en lui adressant des éloges et des vœux, et en exhortant les peuples à lui rendre de dignes hommages.

« Apôtre Bienheureux, lui disaient-ils ¹, ô vous qui êtes devenu l'égal des Anges, qui pourrait louer dignement vos belles actions ? Qui pourrait compter les périls que vous affrontâtes pour Jésus-Christ ? Vous vous y êtes exposé, pour délivrer les hommes de périls infiniment plus funestes. Vous êtes ce sel mystérieux, qui a préservé les cœurs de la corruption du péché, et qui les a purifiés de l'ignorance et de la superstition idolâtrique, principes de mort spirituelle. Vous êtes ce fleuve mystérieux, sorti du trône divin, qui a fertilisé les sillons de l'Eglise, arrosé les lieux arides, desséché les ruisseaux de l'iniquité, et répandu la fécondité sur toute la face de la terre. Vous êtes ce ferme filet, jeté en pleine mer, qui a pris une

¹ Paroles de saint Josèphe-l'hymnographe, le même qui reçut de S. Barthélemy une bénédiction spéciale pour célébrer la gloire de cet Apôtre et d'autres Saints.

quantité de poissons et qui les a présentés comme un mets agréable sur la table céleste. Vous êtes ce candélabre d'or, sur lequel est descendue la flamme de l'Esprit Divin, qui, comme un flambeau salulaire, a brûlé l'ivraie des vices, et fait briller l'éclat de la science d'en Haut. Vous êtes l'un des rayons du Soleil de Justice, qui, parcourant toute l'étendue des Cieux depuis une extrémité jusqu'à l'autre, a diminué les ténèbres de l'erreur, a lui aux regards de ceux qui étaient assis dans les ombres de la mort, c'est-à-dire dans le malheur d'un éternel trépas, et a, par le bain sacré de la régénération, rendu fils de Dieu de pauvres mortels.

Vous êtes cette perle précieuse, choisie par Celui qui est la Pierre Angulaire, sur laquelle est bâtie l'Eglise inébranlable et indestructible. Vous êtes cet or très-pur, ce précieux don du ciel dont parle l'Ecriture ; vous êtes un fondement de l'Eglise, un sanctuaire du Saint-Esprit, un hérault éloquent de la bonne nouvelle, un aigle qui prend son essor vers les hauteurs sublimes, un cygne divin qui fait entendre les plus suaves harmonies ; un ange dans un corps d'homme, une colonne d'or dans l'Eglise, un astre brillant dans le monde, un temple éclatant de beauté, où réside le Saint-Esprit, un médecin des malades spirituels et corporels, une trompette retentissante de la Grâce divine, une vigne très-fertile, un olivier chargé de fruits, un port assuré pour les voyageurs naufragés ou ballottés sur les mers orageuses, un puissant protecteur des âmes pécheresses et repentantes, un délassement pour ceux que la fatigue accable, un refuge pour les opprimés, une source féconde de prodiges, un adversaire formidable pour les démons, une gloire du Collège des Apôtres, un citoyen de la Cour Céleste, égal aux anges, supérieur aux Prophètes, associé aux martyrs, possesseur de la gloire future qui doit être un jour manifestée ; un héritier des biens éternels, une Lumière du monde, et, pour tout dire, en un mot, un trésor qui renferme tous les biens.

C'est pourquoi nous vous saluons, ô Barthélemy, éclair du grand tonnerre, qui brillâtes aux regards du monde dans toute la circonférence des cieux, et faites rentrer dans le néant la folie et les ténèbres de l'idolâtrie. — Nous vous saluons, ô Barthélemy, scribe prompt et agile de l'Esprit-Saint, qui écrivîtes en caractères magnifiques sur les tables des cœurs la Loi Divine ; non point la Loi Ancienne, mais la Loi Nouvelle, qui est véritablement nouvelle et parfaite.

Nous vous saluons, ô Barthélemy, perçante flèche du Verbe tout-puissant, qui avez blessé les cœurs des ennemis, frappé à mort les phalanges des démons circulant dans l'air, et qui avez guéri les âmes des mortels, blessées par le vice.

Nous vous saluons, ô Barthélemy, qui renversâtes à terre les temples des idoles, et fîtes des hommes convertis des temples nouveaux consacrés au Dieu Vivant.

Salut, glaive de l'Esprit-Saint, qui, avec le tranchant de la parole, subjuguâtes les multitudes des Gentils et amenâtes toutes les âmes captives sous le joug de l'obéissance du Christ.

Salut, lyre harmonieuse de l'Esprit Consolateur, instrument du Christ, qui chantâtes les célestes dogmes de l'Evangile, et qui confondîtes les profanes cantilènes de l'impicité.

Salut, ô ciel splendide, orné des splendeurs même de Dieu ; en vous repose le Soleil de justice, l'inspirateur de nos chants, l'auteur de la force par laquelle vous renversâtes toutes les erreurs.

Nous voudrions par nos louanges relever vos mérites ; mais le nombre et la grandeur de vos actes glorieux nous confondent, et la faiblesse de nos paroles nous accable. Ceux mêmes qui excellent par le talent oratoire, sont impuissants pour célébrer dignement votre gloire. Il n'est personne qui puisse vous louer comme le demanderaient vos mérites.

Par vos suffrages daignez donc nous rendre Dieu favorable. Apaisez sa justice qui nous afflige pour nos péchés. A nous tous qui célébrons avec bonheur vos jours de fête, obtenez par vos prières, nous vous en conjurons, le pardon de nos fautes, et la participation des joies célestes. »

CHAPITRE X.

S. Barthélemy et les autres Apôtres nous sont proposés pour modèles.

Nous ne pouvons sans étonnement penser à tant de prisons que les Apôtres sanctifièrent par leur présence, à tant de dangers auxquels ils s'exposèrent, à tant de vastes régions qu'ils parcoururent, à tant de nations qu'il conquièrent à Jésus-Christ. Mais à la vue de leurs travaux, mais en admirant leur courage et leur zèle, nous avons lieu de nous confondre en considérant notre inaction et notre insensibilité, nous qui ne faisons rien pour étendre le royaume de Dieu parmi les hommes, ni pour la sanctification de nos propres âmes. Ce n'est point faute de secours surnaturels, que nous n'exerçons point la charité envers le prochain, que nous ne donnons presque aucun temps à la prière, que nous n'avons point la force de pratiquer le jeûne et la pénitence. Voyons les choses dans la réalité, et nous conviendrons que nous nous aveuglons nous-mêmes, que les obstacles que nous rencontrons viennent de notre tiédeur et de notre indifférence, et qu'il nous suffirait, pour les surmonter, de nous armer de courage et de vivre dans la ferveur. Les Apôtres qui faisaient et souffraient tant de choses pour Dieu, se regardaient encore comme des serviteurs inutiles, ils comptaient pour rien leurs travaux ; ils ne pen-

saient qu'à ce qu'ils devaient à Dieu, à l'intervalle qu'il y avait entre leurs devoirs et leurs actions. Le véritable amour va au-delà de ce qui paraît possible, et croit encore ne rien faire.

Les immenses travaux des apôtres montrent que le zèle pour la gloire de Dieu a été une de leurs vertus distinctives. C'est aussi la première propriété de l'amour divin. Un soldat est toujours prêt à défendre l'honneur de son prince, et un fils celui de son père. Comment un chrétien pourrait-il se flatter d'aimer Dieu, s'il est indifférent pour sa gloire? Aime-t-il le prochain, si, le voyant en danger de périr, il ne tâche pas du moins, par ses larmes et ses prières, d'écarter le malheur qui le menace. Un véritable adorateur souhaite ardemment de voir s'accomplir ce qu'il demande au commencement de l'oraison dominicale. Ce qu'il désire le plus, c'est que Dieu soit universellement connu, parfaitement aimé et fidèlement servi par tous les hommes. Comme le prophète royal, il invite toutes les créatures à s'unir à lui de toute leur puissance pour glorifier le Seigneur. Mais l'objet principal de ses prières est d'obtenir pour lui-même la grâce de consacrer à Dieu toutes les affections de son âme, et toutes les actions de sa vie. C'est pour lui un perpétuel sujet de douleur de penser qu'il ait pu offenser un Rédempteur si plein de bonté.

Une autre vertu brille encore dans les Apôtres, et notamment dans S. Barthélemy ; c'est une courageuse abnégation de toutes les choses temporelles, comme nous l'a fait remarquer S. Ambroise dans un passage déjà cité : « Imitons donc, dit ce « grand docteur, le courage et le zèle de S. Barthélemy, en « renonçant comme lui aux choses de la terre, et en nous te-
« nant prêts à tout sacrifier à la gloire de Dieu. » Comme les Apôtres, les simples fidèles sont appelés à se renoncer eux-mêmes, à se quitter eux-mêmes, dans toutes choses, dans les plus petites comme dans les grandes ; constamment et à toute heure ; plus ce renoncement est parfait, plus il est agréable à Dieu. Lorsqu'à l'exemple des hommes apostoliques, un chré-

rien s'est donné à Dieu sans réserve, lorsqu'il est prêt à s'immoler chaque jour pour Jésus-Christ, il a trouvé enfin la vraie félicité, il a acquis la véritable liberté, il ajoute les douceurs de la familiarité avec Dieu, il avance à grands pas dans la vertu, il est dans une union intime avec Jésus-Christ, il jouit dès lors d'une grande paix, en espérant la possession d'une béatitude sans fin et sans borne. Il a tout donné ; en récompense, il a trouvé Dieu et avec lui tous les biens. Les mystères de la Divinité, et les oracles de l'Évangile lui apparaissent environnés de la plus vive lumière, et pleins d'enseignements profonds.

S. Denis l'Aréopagite ¹, écrivant à S. Timothée, archevêque d'Ephèse, lui dit que S. Barthélemy, qui avait généreusement tout abandonné, était éclairé d'une lumière toute surnaturelle et divine, par laquelle il comprenait parfaitement les grandes vues de Dieu et de l'Évangile. Il donne les plus grands éloges à une sentence de notre saint Apôtre, qu'il rapporte en ces termes :

« Le divin apôtre Barthélemy disait, que *la théologie est*
« *tout ensemble étendue et brève ; que l'Évangile est d'une*
« *part, ample et abondant, et, d'autre part, court et*
« *succinct.* Par là, cet apôtre me semble avoir excellemment
« compris que la bienfaisante cause de toutes choses se révèle
« à nous et se fait comprendre dans de grands discours et dans
« de courtes paroles, et même sans discours..., parce qu'elle
« se manifeste dans sa vérité et se voile à ceux-là seuls qui
« traversent librement le monde matériel, franchissent les
« hauteurs de la plus sublime sainteté, et se plongent avec
« abandon dans le sein de sa divinité. » C'est pourquoi S. De-

¹ *Théologie mystique*, c. 1, n. 1, 2 et 3. — Ce passage est cité comme authentique par Combéfis, in *Auctario*, p. 496; par Maxime, Pachymère, Corderius, in *opera Divi Dyonisii*; Stilling, in *S. Bartholom.* 25 Aug., p. 30, par M. Migne, *PP. Grecs*, t. 2, p. 783.

nis exhorte le grand Timothée à pratiquer, comme les saints hommes de Dieu, l'abnégation évangélique.

« Oh mon bien-aimé Timothée, laissez de côté les sens et
« tout ce qui est matériel et intellectuel, toutes les choses qui
« sont et celles qui ne sont pas, et d'un essor surnaturel, allez
« vous unir, aussi intimement qu'il est possible, à Celui qui
« est élevé par delà toute essence et toute notion. Car, c'est
« par ce sincère, spontané et total abandon de vous-même et
« et de toutes choses, que, libre et dégagé d'entraves, vous
« vous précipiterez dans l'éclat mystérieux de la Divinité. »

HISTOIRE TRADITIONNELLE

DE

SAINT MATTHIEU

APOTRE ET ÉVANGÉLISTE

*Æthiopes horridos, Mathæe,
Agnelli vellere,
Qui maculas nesciens aliquas,
Velisti candido.*

« Il communiqua l'innocence et la candeur
« de l'Agneau aux âmes farouches des noirs
« Éthiopiens. »

(*Liturgie romaine anc. hymne du Commun
des Apôtres.*)



AVANT-PROPOS



Saint Matthieu, dont la conversion est l'un des plus merveilleux effets de la grâce comme l'un des plus remarquables exemples de la miséricorde du Sauveur, nous présente ici un caractère spécial de franchise, de courage et de virilité. Son histoire réjouit le pécheur qui se repent, et donne de l'espérance à l'homme qui se convertit sincèrement. Ce publicain, tiré des affaires séculières par la voix du Christ, et appelé, peu de temps après, à la sublime fonction de l'Apostolat, conservera dans ses actes et dans ses écrits, après les avoir rectifiées et sanctifiées, les mêmes allures positives, que dans son administration financière. Les Apôtres et l'Esprit-Saint le choisiront, de préférence, pour écrire la *bonne nouvelle* du salut, et pour accomplir l'une des plus difficiles missions de la terre.

Il fallait un mâle et noble courage comme le sien, pour aller porter l'Évangile dans les régions barbares, inconnues, de l'Éthiopie ultérieure, pour s'enfoncer sous ces climats brûlés par les ardeurs tropicales. Mais le feu dont son âme était éclairée et embrasée, lui faisait entrevoir d'avance sous ces zones torrides, une ample portion du Royaume de Jésus-Christ, qui, par suite de ses durs travaux apostoliques, devait fleurir ma-

gnifiquement et produire les plus beaux fruits de justice, à la gloire de son divin Maître. Il n'hésita donc point à s'y avancer avec une rapidité intrépide. Qui de nous ne souhaiterait avoir eu l'honneur d'accompagner ce généreux héraut de l'Évangile, afin, après avoir sur la terre participé à ses souffrances, de partager dans le Ciel sa grande récompense?

HISTOIRE TRADITIONNELLE
DE
SAINT MATTHIEU

APOTRE ET ÉVANGÉLISTE

CHAPITRE I^{er}.

Noms de l'apôtre S. Matthieu. — Sa patrie. — Sa profession.

Saint *Matthieu* est appelé *Lévi* par deux Évangélistes. Ces noms ont une origine hébraïque. Le premier n'était pas son nom ordinaire ; il le prit lorsqu'il se fut attaché à Jésus-Christ, pour montrer qu'il avait renoncé à sa profession séculière et qu'il était devenu un homme nouveau. Le nom de *Matthieu*, en latin *Donatus*, signifie *qui est gratifié* ; le saint Apôtre l'adopta préférablement à d'autres, pour témoigner au Messie son éternelle reconnaissance de ce qu'il avait été comblé par lui d'une si grande grâce céleste. *Lévi* était le nom qu'il portait avant sa conversion. S. Jérôme et S. Chrysostôme observent que S. Marc et S. Luc parlent de ce Saint comme d'un publicain, ils l'appellent *Lévi*, afin de dérober, pour ainsi dire, à nos yeux, la vue de ses premières fautes. Mais le Saint prend

lui-même le nom de *publicain* et de *Matthieu*, sous lequel il était alors connu dans l'Eglise, tant pour manifester ce qu'il avait été, que pour rendre gloire à la Divine Miséricorde qui avait appelé un publicain, c'est-à-dire un pécheur public, à l'Apostolat. « Son humilité et sa sincérité, dit un ancien Père, « font qu'il s'accuse partout lui-même, pour faire admirer davantage la puissance et la bonté de Celui qui l'a sauvé¹, « pour faire voir que personne, quelque grand pécheur qu'il « soit, ne doit pas désespérer de la grâce de Dieu. »

Saint Marc l'appelle *fils d'Alphée*; mais on ne peut conclure de là qu'il était frère de S. Jacques le Mineur. Beaucoup de personnes, alors comme aujourd'hui, portaient le même nom.

Il paraît qu'il était originaire de la Galilée, comme les autres Apôtres. Il est certain, du moins, qu'avant sa conversion sa résidence était fixée dans cette province, et qu'il avait son domicile à Capharnaüm, ville maritime, métropole de la Galilée², sur les confins des tribus de Nephtali et de Zabulon.

Il exerçait la profession de publicain ou de receveur des tributs pour les Romains, profession qui était fort odieuse parmi les Juifs, mais qui était estimée des gens du monde. Les Romains envoyaient des publicains dans les provinces pour recueillir les impôts; et cet emploi, que l'on regardait chez eux comme honorable, se donnait ordinairement comme récompense aux chevaliers romains. T. Flavius Sabinus, père de l'Empereur Vespasien, fut publicain des provinces de l'Asie.

¹ Euseb. *dem. l. 3, c. 5, p. 119, 120*; S. Hier., S. Chrys., *l. 6, h. 28, p. 250*.

² On lit dans un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale, nos 1789, 1026, *Ap. Cotel. SS. P. apost. t. 3, p. 272*: « Matthæus qui et Levis, vitæ instituto publicanus, natus ex patre Ruco vel Rufo, et matre Chærothea, Oriundus Galilææ. » Un peu plus loin: « Matthæus divitiis, antequam reciperet Apostolatium, insistebat. » *Voir dans Sepp. t. 1, p. 274*, une savante description du commerce de Capharnaüm.

Ces publicains généraux en prenaient de subalternes, et les choisissaient dans le pays qu'ils étaient censés connaître mieux que personne. Les receveurs des impôts commettaient d'ordinaire de cruelles exactions pour s'enrichir, ce qui les faisait souvent traiter de voleurs publics, même par les Païens. Aussi voyons-nous que Zachée, un de ces principaux receveurs, pensant aux occasions qu'il avait eues d'opprimer le peuple, offrit au Sauveur de restituer le quadruple de ce qu'il avait pris injustement. Les Juifs traitaient les publicains de personnes infâmes ; ils les haïssaient, parce qu'ils les réputaient souillés par leur commerce avec les Gentils, et parce qu'ils les croyaient d'accord avec les Romains pour tenir leur patrie dans l'esclavage. De là cette attention à ne point communiquer avec eux dans les cérémonies de la religion, et même dans la société civile.

Avant de s'attacher à Jésus, S. Matthieu était donc du nombre de ceux qui, selon l'expression de Tertullien, se rendaient coupables devant Dieu et odieux aux hommes, en leur faisant acheter (souvent par des exigences injustes) l'usage de la terre, de la mer, et du ciel même. On pense qu'il avait la recette du droit de péage que payaient les marchandises qui venaient par le lac de Génésareth, ainsi que tous ceux qui traversaient ce lac. C'est pour cela que dans l'Évangile en hébreu, publié par Munster, le mot *publicain* est rendu en cet endroit, par le *Seigneur du passage*. On lit dans S. Marc, que quand le Sauveur appela S. Matthieu, il était assis à son bureau des impôts, hors de Capharnaüm, sur le bord de la mer de Galilée.

CHAPITRE II.

Sa conversion.

Voici les circonstances qui précédèrent et déterminèrent la généreuse conversion du Saint Apôtre.

Jésus venait de guérir miraculeusement un lépreux, de rendre la santé au serviteur du centenier, à la belle-mère de S. Pierre, d'apaiser une tempête sur la mer de Galilée, de chasser une légion de Démons, de précipiter les pourceaux dans l'abîme. *Arrivé dans la ville, c'est-à-dire à Capharnaüm, comme on lui eut présenté un paralytique couché sur un lit, Jésus, voyant leur foi, dit à ce paralytique : Mon fils, ayez confiance ; vos péchés vous sont remis.*

Aussitôt quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes : cet homme blasphème ;

Mais Jésus ayant connu ce qu'ils pensaient, leur dit : pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs ?

Car lequel est le plus aisé, ou de dire : vos péchés vous sont remis ; ou de dire : levez-vous et marchez.

Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique ; emportez votre lit, et vous en allez dans votre maison.

Le paralytique se leva aussitôt, et s'en alla en sa maison.

Et le peuple voyant ce miracle, fut rempli de crainte, et rendit gloire à Dieu de ce qu'il avait donné une telle puissance aux hommes.

S. Mathieu, qui rapporte ces divers prodiges, accomplit

sous ses yeux, c. 8 et 9, les avait considérés plus attentivement que personne, et avait conçu en lui-même la plus haute idée de l'auteur de si grandes œuvres. Ce riche financier, d'ailleurs homme de bonne foi, était rentré en lui-même, la gloire de devenir le disciple d'un tel maître lui paraissait préférable à toutes les richesses du monde. Si le Christ lui offrait de le recevoir à sa suite, il sacrifierait aussitôt sa place, quelque avantageuse qu'elle fût, et il embrasserait volontiers la pauvreté pour son partage, afin de servir Jésus-le-Messie.

Or, Jésus voyait les pensées secrètes de cet homme du monde, il savait qu'il n'avait qu'un mot à dire à ce grand pécheur déjà converti intérieurement. C'est pourquoi il ne lui adressa effectivement qu'une parole pour déterminer sa vocation.

Jésus, après la guérison du paralytique, est-il écrit, (XI, 9, *ibid.*) vit en passant un homme assis au bureau des impôts, nommé Matthieu, auquel il dit :

— *Suivez-moi.*

*Et lui aussitôt se leva et le suivit*¹.

Les SS. Pères ont admiré la générosité de cette conversion, dans laquelle on remarque trois principaux caractères :

1^o Elle fut prompte : S. Matthieu ne balança pas un moment entre Dieu et le monde, et ne s'exposa point à perdre la grâce qui lui était offerte ; 2^o elle fut courageuse et triompha de tous les obstacles qu'opposèrent les passions ; 3^o elle fut constante ; l'apôtre ne regarda plus en arrière ; il suivit Jésus-Christ avec ferveur, et persévéra toujours dans ses premières résolutions. *Ille prius avara de mercedibus, dura de laboribus periculisque nautarum emolumenta convertens, verbo vocatus, propria dereliquit, qui rapiebat aliena; ac vile illud sedile destituens, toto post Dominum vestigio mentis incessit. Convivii quoque magni exhibet apparatus...* En un

¹ S. Ambr. l. 5, *Comm. in cap. 5 Lucæ.*

instant, celui qui naguère s'attachait à amasser des richesses, qui était si âpre à exiger des profits, même illégitimes, sacrifie tous ces projets ambitieux, et abandonne tous ses biens ¹. — Pour suivre Jésus-Christ, il n'attendit point, dit S. Jérôme, qu'il se fût déchargé du poids de son bien ; qu'il eût dressé ses comptes ; qu'il eût fait des criées de ses terres et de ses meubles pour ne les pas vendre moins qu'elles ne valaient ; ni qu'il eût été chez lui voir pleurer toute sa famille. Non-seulement il méprisa le gain qu'il faisait à son bureau, dit S. Basile, mais il ne se mit pas même en peine des poursuites que les officiers pourraient faire contre lui et sa famille, s'il laissait imparfaits les comptes de sa recette. Néanmoins, si ces comptes se pouvaient dresser ou rendre en peu de temps, l'Évangile n'empêche point de croire qu'il l'a fait, puisque, selon S. Luc, après avoir tout abandonné, il fit encore un grand festin à Jésus-Christ dans sa maison.

L'exemple de ce Saint, qui se convertit aussitôt qu'il se sent touché intérieurement par l'action de la grâce et qu'il

¹ Porphyre, philosophe païen, et l'empereur Julien l'Apostat, ces deux ennemis déclarés de Jésus-Christ, attestent ce fait historique, en prétendant faire un reproche au saint Évangéliste de ce qu'il nous présente, contre la vraisemblance historique, le publicain Matthieu, se mettant, sans motif et sans raison, à la suite de Jésus ; comme si les grands miracles et les magnifiques prodiges que Jésus avait déjà opérés précédemment, et dont les Apôtres avaient été témoins oculaires, n'eussent point été des motifs suffisants et capables de les déterminer raisonnablement. De plus, dit S. Jérôme, l'éclat divin qui resplendissait sur la face et sur toute la sainte humanité du Christ, ne pouvait-il pas attirer à lui tous ceux qu'il appelait à l'apostolat ?

« Arguit in hoc loco Porphyrius, et Julianus Augustus, vel imperi-
 « tiam historici mentientis, vel stultitiam eorum, qui statim secuti sint
 « Salvatorem, quasi irrationabiliter quemlibet hominem sint secuti :
 « cum tantæ virtutes, tantaque signa præcesserint, quæ Apostolos, an-
 « tequam crederent, vidisse non dubium est. Certe fulgor ipse, et ma-
 « jestas Divinitatis occultæ, quæ etiam in humana facie relucebat, ex
 « primo ad se videntes trahere poterat aspectu. Si enim in magnete la-
 « pide et succinis hæc esse vis dicitur, ut annulos et stipulam et festu-
 « cas sibi copulent : quanto magis Dominus omnium creaturarum ad
 « se trahere poterat quos vocabat. » (S. Hier. l. 1, in *Matth.*, c. 9.)

s'entend appelé extérieurement par une parole du ciel, a toujours été remis avec beaucoup de raison, sous les yeux des fidèles et des pécheurs. Combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'être sourds à la voix de Jésus-Christ qui nous appelle, et par là de laisser périr la semence du salut dans nos âmes ? Heureux celui qui, semblable à S. Matthieu, ne l'a pas plutôt entendue, qu'il brise ses liens, qu'il abandonne le monde, et tout ce qui pourrait l'y retenir ! Ses péchés, quelque grands qu'ils soient, pourvu que son retour soit sincère, ne doivent point l'empêcher d'avoir une vive espérance dans les entrailles de la miséricorde du Seigneur, qui, d'un publicain, a fait son apôtre et son premier évangéliste.

CHAPITRE III.

S. Matthieu invite Jésus à un festin, dans sa maison à Capharnaüm.

Ce grand pécheur, après sa conversion, se trouvait si heureux, était si embrasé de zèle et d'amour, qu'il voulait faire éclater sa joie en invitant Notre-Seigneur et ses Disciples à *un grand banquet*. *Et fecit ei convivium magnum*, dit S. Luc, x. 29. Il invita en cela Elisée, qui, appelé par Elie à la sublime fonction de prophète, quitta aussitôt ses bœufs et sa charrue, se mit à la suite d'Elie, prit ensuite une paire de bœufs qu'il tua, en fit cuire la chair avec le bois de la charrue, et la donna au peuple, qui en mangea dans un festin commun.

S. Matthieu appela aussi au même banquet les pécheurs publicains, ses anciens amis, qui exerçaient encore la profession

à laquelle il venait de renoncer. Il espérait qu'après avoir goûté la douceur des entretiens divins du Sauveur, ils l'aimeraient, se convertiraient, et pourraient recevoir la même grâce que lui.

Les Pharisiens se scandalisaient mal à propos de ce que Jésus mangeait avec les publicains et les pécheurs ;

— *Pourquoi*, disaient-ils à ses disciples, *votre Maître mange-t-il avec des Publicains et des gens de mauvaise vie ?*

Mais Jésus les ayant entendus, leur dit :

— *Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin.* Je ne suis pas venu pour ceux qui, jouissant ou s'imaginant jouir d'une santé parfaite, prétendent n'avoir pas besoin de médecin ; je suis venu pour ceux qui ont des maladies et des infirmités. *C'est pourquoi allez et apprenez ce que veut dire cette parole : « J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. » En effet, je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.*

Il leur enseigna que Dieu préfère les actes de miséricorde et de charité, surtout quand ils ont pour objet le bien spirituel des âmes, à l'observance des cérémonies rituelles, qui leur sont subordonnées et bien inférieures en dignité. Il était défendu aux Juifs d'avoir commerce avec les idolâtres, parce qu'il était à craindre qu'ils ne se laissassent corrompre par leur mauvais exemples. Mais les Pharisiens, par orgueil, donnaient trop d'étendue à cette loi, et ne craignaient pas d'enfreindre le précepte de la charité, qui est le premier et le plus noble de tous. Et tandis qu'ils se donnaient pour les plus rigides observateurs de la loi, le Seigneur ne voyait en eux qu'orgueil et hypocrisie ; le mépris qu'ils avaient pour le prochain les mettait beaucoup au-dessous des pécheurs avec lesquels ils dédaignaient de converser, même pour les retirer de leurs désordres ; ce qui, loin d'être contraire à la loi, y était très-conforme, et renfermait le plus essentiel de tous les devoirs. Jésus-Christ, en descendant du ciel, pour se revêtir de notre nature, s'était

proposé de satisfaire le désir ardent dont il brûlait pour le salut des pécheurs. Aussi, faisait-il ses plus chères délices de converser avec eux, dans le dessein de les retirer de leurs désordres, en leur inspirant les sentiments d'une vive et sincère pénitence. On peut juger de la tendresse qu'il portait à ceux qui se convertissaient, par les paraboles touchantes qu'on lit dans l'Évangile.

Jésus profita, en effet, de la grande réunion d'hommes pécheurs qui étaient venus au festin de S. Matthieu, pour les entretenir des choses qui concernaient le royaume des cieux, l'établissement de la loi nouvelle, l'avènement des jours tant prédits et si désirés de salut et de miséricorde. Et l'on a lieu de croire que plusieurs des conviés furent touchés, comme S. Matthieu, autant par les paroles de vie qui sortaient de la bouche du Verbe Incarné, que par l'éclat de majesté, mêlé d'une douceur aimable, qui brillait, selon S. Jérôme, sur le visage de Jésus. Tous durent se retirer heureux d'avoir été admis à la table du financier impérial, aux côtés d'un personnage si saint, si extraordinaire, si divin. Les paroles du convive Céleste ne durent jamais s'effacer de leur mémoire et de leur cœur.

CHAPITRE IV.

Élévation de S. Matthieu à l'apostolat. — Sa modestie. — Sa persévérance.
— Sa vie pénitente.

La vocation de S. Matthieu eut lieu à la seconde année de la prédication publique de Jésus-Christ.

Quelque temps après, le Sauveur ayant formé le Collège Apostolique, voulut bien agréer notre Saint dans la société de

ceux qu'il destinait à être les Princes et les fondateurs de son Eglise. Celui qui avait été le Chef principal des publicains de Capharnaüm, comme l'affirme Métaphraste, devint l'un des principaux chefs de l'Eglise de Dieu. Celui qui employait naguère ses talents à des fonctions séculières, va désormais les faire servir aux emplois les plus sacrés.

Nous remarquerons dans son Evangile un exemple de sa profonde humilité. Dans le dénombrement des Apôtres donné par les autres Evangélistes, le nom de S. Matthieu se trouve avant celui de S. Thomas ; mais notre saint Evangéliste place cet Apôtre avant lui, et joint à son nom l'épithète de *Publicain*. Il voulait par là confesser publiquement ce qu'il avait été, afin de rendre gloire à la Grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui avait daigné l'appeler, malgré son indignité, et le mettre au rang de ses plus grands Disciples.

Depuis sa conversion et son élévation à l'Apostolat, il ne retourna plus à son bureau, quoique les autres Apôtres, après avoir quitté leurs barques et leurs filets, aient encore exercé dans la suite leur ancienne profession. C'est, dit S. Grégoire, qu'il y a des emplois qui sont innocents d'eux-mêmes, et d'autres qu'on ne peut que très-difficilement ou même point du tout exercer sans péché. Ce n'est pas que celui des Publicains ne soit légitime en soi. Les Princes ayant un droit nécessaire et incontestable de lever des impôts, il faut bien qu'ils trouvent des personnes qui leur rendent ce service. Mais ceux qui ont beaucoup d'honneur et de conscience s'empressent peu de le faire. Ce sont souvent ceux qui ont le plus d'avarice et de cupidité, de dureté et d'insolence. Le moyen donc que des personnes si mal disposées n'abusent pas du pouvoir que l'autorité des lois leur donne pour opprimer les faibles par des injustices et par des violences contraires à toutes les lois ? Ceux mêmes qui peuvent entrer dans cet emploi avec dessein de ne rien faire que selon les règles de la conscience et de la justice, sont exposés à un extrême danger, s'ils ne sont entièrement

au-dessus de la tentation si commune et si subtile de l'intérêt. Ce n'est donc pas sans sujet que les Juifs regardent les publicains dans l'Évangile comme les personnes les plus criminelles et les plus odieuses. Nous avons dit que les autres nations, et même les Païens, n'en ont pas jugé d'une manière plus favorable, jusque-là qu'un Ancien ne craint pas de les appeler des *pêcheurs d'office*¹, pour ne pas dire que c'est l'idée que nous en donne Jésus-Christ même.

S. Matthieu agissait donc avec autant de prudence que de délicatesse, en ne voulant plus s'occuper à un emploi où il aurait trouvé de fréquentes occasions de chûte.

Il est quelquefois nommé le septième entre les Apôtres et quelquefois le huitième². C'est tout ce que nous trouvons à son sujet dans l'Évangile.

Il menait une vie pénitente, mortifiée et très-austère. S. Clément d'Alexandrie rapporte³ qu'il ne mangeait point de viande, mais qu'il se contentait, pour sa nourriture, de fruits, d'herbes et de légumes, et qu'il était très-adonné à l'exercice de la contemplation.

CHAPITRE V.

Il prêche dans la Palestine. — Le premier des Apôtres,
il écrit l'Évangile.

Nous apprenons d'Eusèbe⁴ et de S. Epiphane qu'après l'Ascension de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit sur le

¹ Tertull. *Pud. c.* 29, p. 721.

² *Matth. x, 5, Act. i, 13.*

³ Clem. Al. *Pæd. l. 2, c. 1*, et Niceph. *Hist., 2, c. 14*. « *Matthæus itaque Apostolus seminibus, baccis et oleribus absque carnibus utebatur.* » (*Clem. Alex.*)

⁴ *Eus. l. 3, c. 24.*

Collège Apostolique, S. Matthieu commença avec les autres Apôtres à semer la parole évangélique dans les Provinces de la Judée et dans les contrées voisines, et qu'il ne s'en éloigna point jusqu'à la dispersion des Apôtres. Lorsque ceux-ci furent sur le point de se séparer, ils se partagèrent les différentes parties de l'Univers, dans lesquelles chacun devait porter la lumière de la doctrine céleste : celle de l'Ethiopie, qui était l'une des plus difficiles et des plus inaccessibles, échut à S. Matthieu.

Mais, avant cette séparation, cet Apôtre écrivit l'Evangile à la prière des Juifs convertis ¹. S. Epiphane dit même qu'il l'écrivit par commission et par le commandement des autres Apôtres ², lorsqu'il était encore à Jérusalem. Il le fit en quelque sorte par nécessité et afin que les fidèles dont il était obligé de se séparer, pussent suppléer par son livre au défaut de sa présence ³. — S. Barthélemy emporta cet Evangile dans les Indes et l'y laissa.

S. Matthieu donna à son ouvrage le nom d'*Evangile*, c'est-à-dire, de *bonne et heureuse nouvelle* ; et c'est avec raison qu'il porte ce titre, puisqu'il annonce à tous les hommes, et même aux plus méchants, qu'ils peuvent espérer le pardon de leurs péchés, la délivrance des peines qu'ils ont méritées, la justice, la sanctification, la rédemption, l'adoption des enfants de Dieu, l'héritage de son royaume, et la gloire de devenir les frères de son Fils Unique. Ce sont là véritablement, dit S. Chrysostôme, d'heureuses nouvelles, tout le reste de ce qu'on nous peut promettre, richesses, puissance, et tout autre chose semblable, n'étant que mensonge et vanité.

Ce fut par l'Esprit-Saint, dont S. Matthieu était rempli, qu'il écrivit de si grandes choses, et qu'il apprit en particulier, dit

¹ Eus.; Hier.; Naz., *car.* 34, p. 98; Chrys. *in Matth.*, h. 1, p. 5.

² Epiph. 51, c. 4; Bar, 41, § 17.

³ Voir S. Iren., l. 5, c. 1; S. Hier., v. ill. c. 5, et *in Matth. pr.* p. 2; S. Athan. *Syn. p.* 153. Eus. p. 95. S. Chrys. *in Matth.*, h. 1, p. 5, etc.

S. Chrysostôme¹, tout ce qui a précédé la prédication de S. Jean-Baptiste. Néanmoins, il lui a été facile d'apprendre de la Sainte Vierge et des Disciples à qui elle l'avait dit, ce qu'il rapporte de la naissance et de l'enfance de Notre-Seigneur.

Il entre dans le détail circonstancié des actions du Sauveur. Depuis le 5^e chap. jusqu'au 44^e, il diffère des autres Evangélistes dans la manière de ranger les faits; il néglige l'ordre des temps, pour réunir les instructions de Jésus-Christ, et montrer plus parfaitement la liaison qui est entr'elles. Il insiste principalement sur les préceptes moraux, et donne la généalogie temporelle du Sauveur, pour faire voir l'accomplissement des promesses selon lesquelles le Messie devait sortir de la race d'Abraham et de David, se proposant en cela d'engager les Juifs à croire en lui, et laissant à S. Jean le soin d'achever ce qu'il avait commencé, et de découvrir sa naissance éternelle aux plus avancés².

C'est lui qui a le premier écrit l'Evangile, comme nous l'apprenons de plusieurs Pères³, et le rang même qu'il tient entre les Evangélistes suffit pour nous en assurer. Il était, en effet, bien juste, dit un Père⁴, que celui qui s'était converti après beaucoup de péchés, et qui s'était levé du bureau des impôts pour suivre Jésus-Christ, nous annonçât le premier cette miséricorde du Sauveur, qui est venu appeler, non les justes, mais les pécheurs, après l'avoir éprouvée pour lui-même. Il fallait qu'après avoir reçu de Jésus-Christ non-seulement la rémission de ses péchés, mais encore le pouvoir de ressusciter les morts, de chasser les démons, et de guérir toutes sortes de maladies, il en reçut aussi la grâce d'annoncer à toute la terre cette parole du salut; afin que ceux qui se trouvent accablés sous le poids de leurs péchés, apprissent de son exemple aussi

¹ Chrys. *in Act. h. 5, p. 55.*

² S. Greg. Nys. *in Cant. h. 15. t. 1,*

³ Synop. *in Matth. p. 9.*

⁴ S. Epiph. *h. 51, c. 5.*

bien que de ses écrits, qu'ils peuvent tout espérer de la miséricorde de Dieu s'ils embrassent la pénitence. Ainsi, son Evangile est proprement l'Evangile des pécheurs.

Papias ¹, Origène ², S. Irénée ³, Eusèbe ⁴, S. Jérôme ⁵, S. Epiphane ⁶, Théodoret ⁷, et tous les anciens pères assurent de la manière la plus positive, que l'évangile de S. Matthieu fut originellement écrit en hébreu moderne, ou en Siro-Chaldaïque, qui était la langue que parlaient les Juifs après la Captivité. C'était la langue dont s'était servi Jésus-Christ pour prêcher son évangile, comme on le prouve par plusieurs mots tirés de la même langue Hébraïque, Siro-Chaldaïque, que les évangélistes rapportent et interprètent. S. Paul, dans les discours qu'il fit aux Juifs de Jérusalem ⁸, parlait Syro-Chaldaïque ; la paraphrase d'Onkélos, composée vers le temps de Jésus-Christ, et celle de Jonathan qui n'est pas de beaucoup postérieure, sont dans la même langue ; elles furent faites pour expliquer l'Ecriture au peuple qui n'entendait point ce qu'on lisait en ancien hébreu dans les synagogues. On ne voit donc point sur quel fondement quelques auteurs modernes ont prétendu, au mépris du témoignage unanime de toute l'Antiquité et de l'autorité de toutes les Eglises, que S. Matthieu avait écrit son évangile en grec, non en hébreu.

Selon S. Jérôme et S. Augustin, la version grecque de l'Evangile de S. Matthieu fut faite du temps des Apôtres, et vraisemblablement par quelqu'un d'entre eux ; la Synopse de

¹ Ap. Eus. l. 5, c. 59.

² Orig. *ibid*, l. 6, c. 23.

³ Eus. *ibid*.

⁴ S. Hier. v. *ill*. c. 5.

⁵ S. Epiph., *Har*. 51, c. 5.

⁶ Dans Godesc.

⁷ S. Athan. in *Synop*. p. 155 ; S. Cyr. Jeros. *Cat*. 14, p. 148 ; S. Chrys. in *Matth*, h. 1, p. 5 ; S. Aug. de *Cons. Evang*. l. 1, c. 2, et l. 2, c. 63, p. 195. Les *Hist. Apost*. l. 7, c. 15. Brev. romain.

⁸ Act. xx, 2, xxvii, 40, xxvi, 14.

S. Athanase¹ dit qu'il fut traduit par S. Jacques de Jérusalem; Anastase Sinaïte témoigne qu'il le fut par S. Paul, par S. Jean et par S. Luc. Papias², disciple de S. Jean, dit que chacun l'avait traduit comme il avait pu. Il y a toute apparence que la version la plus autorisée ou par la qualité de celui qui l'avait faite, ou par son ancienneté et son exactitude, ou par le consentement de l'Eglise, s'est tellement accréditée partout, que toutes les autres devinrent inutiles. Les noms hébreux y sont quelquefois expliqués, comme cela se voit également dans la traduction de la Genèse. Il est certain que les Apôtres approuvèrent cette version, et qu'elle a toujours été regardée depuis comme tenant lieu de l'original. Il paraît que la copie syro-chaldaïque fut altérée peu de temps après par les Nazaréens ou Juifs convertis, qui étaient attachés aux cérémonies légales. Les Ebionites en retranchèrent aussi quelques passages. Quelques-unes des additions qu'y firent les Nazaréens consistaient en certaines maximes du Sauveur, que l'on tenait de ceux qui les avaient entendues de sa bouche sacrée, et qui sont citées comme telles par les Pères. On en peut voir un recueil dans le Spicilege de Grabe, t. 1, p. 12. De là, on pense assez communément que l'*Evangile des Nazaréens* n'était autre que celui de S. Matthieu, aux différences près que nous signalons.

S. Jérôme³ dit que le texte hébreu de S. Matthieu était à Césarée dans la Bibliothèque de S. Pamphile, et qu'il en avait lui-même une copie tirée de l'exemplaire dont se servaient les Nazaréens de la ville de Bérée. Cet exemplaire de la Bibliothèque de Césarée était appelé l'*Authentique de S. Matthieu*; c'était le même que l'*Evangile des Hébreux* ou l'*Evangile des Apô-*

¹ Athan., *Synops.* p. 53.

² *Matthæus quidem, inquit Papias, Hebraïco sermone divina scripsit oracula : interpretatus est autem unusquisque illa, prout potuit.*

³ Hier. v. *ill. c.* 5; in *Pel. l.* 5, c. 1; p. 297. Avant le siège de Jérusalem, les Chrétiens Juifs de cette ville avaient emporté avec eux, à Pella, l'original de l'Evangile de S. Matthieu. (Moréri.)

tres ; les Nazaréens et les Ebionites s'en servaient, après y avoir fait quelques additions. Saint Epiphane dit aussi que les Nazaréens de Césarée avaient le texte hébreu de S. Matthieu très-parfait et très-accompli¹, écrit en langue hébraïque mêlée de syriaque et de chaldaïque². Ainsi ce précieux monument était conservé avec le plus grand soin sous les yeux des catholiques par les mains des hérétiques. Il était impossible qu'on y changeât un seul mot qu'on ne s'en aperçût aussitôt. Mais ce qui rendait de plus en plus impossible le changement d'aucune parole dans le texte de S. Matthieu, c'est qu'aussitôt après que cet Apôtre l'eut écrit, les autres Apôtres, et notamment S. Barnabé et S. Barthélemy, en prirent des copies qu'ils emportèrent avec eux dans les provinces qui leur étaient échues. Les deux faits suivants sont une preuve frappante de ceci.

Lorsque, par la révélation de S. Matthieu, vers l'an 488³, l'on trouva dans l'île de Chypre le corps de l'apôtre S. Barnabé, celui-ci avait sur la poitrine l'Evangile de S. Matthieu, que S. Barnabé avait écrit de sa propre main. « Le B. Barnabé portait toujours sur lui cet Evangile, dit Jacques de Voragine, et il le posait sur les malades, et ceux-ci étaient aussitôt guéris tant par la foi de S. Barnabé que par les mérites de S. Matthieu. »

Cet Evangile était écrit sur du bois de thuya, espèce de cyprès, qui était un bois fort rare que l'on apportait d'Orient. L'Empereur Zénon le voulut avoir, le baisa avec respect, l'enrichit d'or et le fit garder dans le Palais. On ne dit point qu'il fut en hébreu, et il paraîtrait qu'il était en grec, puisque tous les ans, le Jeudi-Saint, on lisait l'Evangile dans ce Livre à la chapelle du Palais. Cela peut encore montrer que, dès le temps des Apôtres, il y a eu, comme il a été dit, une version authen-

¹ S. Epiph. 29, c. 9, p. 124.

² S. Hier. *in Pel.* l. 5, c. 1, p. 297.

³ Theod., l. 2, p. 557, 558; Sur. 2 *Jun.* p. 174, §§ 50 et 55, *ibid.*; Suid. p. 1354; Théodore le Lecteur.

tique en grec de l'Évangile de S. Matthieu. Car si ce texte n'eût été le même que l'on avait alors dans l'Église, quelqu'un en eût marqué les différences.

Il est rapporté¹ que S. Pantène, étant allé prêcher dans les Indes sur la fin du second siècle, y trouva l'Évangile de S. Matthieu, écrit en hébreu, que S. Barthélemy, apôtre, y avait laissé. S. Jérôme ajoute que S. Pantène l'apporta à Alexandrie.

Pour le temps auquel S. Matthieu a écrit l'Évangile, nous avons déjà dit qu'il l'avait écrit le premier de tous. Selon les auteurs les plus graves², il est nécessaire de dire qu'il l'a écrit trois ans seulement après la mort de Jésus-Christ. Car Baronius dit que tout le monde assure que cet Évangile fut écrit avant que les Apôtres quittassent Jérusalem et se séparassent pour aller prêcher dans les Provinces. L'ancien³ auteur de l'*Ouvrage imparfait* sur S. Matthieu le dit expressément, et tous ceux qui rapportent qu'il fut composé en Judée, certifient par là même le même point. Vers l'an 36 les Apôtres étaient dispersés, puisque S. Paul, étant venu à Jérusalem vers l'an 37, n'y trouva aucun des Apôtres, sinon S. Pierre et S. Jacques-le-Mineur ; et que S. Pierre avait déjà été fonder l'église d'Antioche et évangéliser l'Asie. Selon la Chronique d'Eusèbe, citée par Baronius⁴, S. Matthieu aurait écrit l'Évangile l'an 3 de Caius (correspondant à l'an 39 de Jésus-Christ), ce qui ferait 3 ans de plus. Mais la date de la séparation des Apôtres paraît plus certaine.

S. Matthieu, de même que les autres Évangélistes, ne craignent point de découvrir les fautes qu'eux-mêmes ou d'autres Apôtres avaient faites durant la vie de Jésus-Christ, non pour se déshonorer les uns les autres, mais pour faire admirer la

¹ Euseb. *l. 5, c. 10, p. 175*, et S. Hier. *v. ill. c. 56*.

² Euseb. *Chron.*

³ *Op. imp. pr. p. 5*.

⁴ Bar. 41, § 14.

Grâce de Dieu, qui avait pu élever à une parfaite vertu des personnes si faibles et si imparfaites.

S. Irénée, S. Jérôme, S. Augustin et les autres Pères, trouvent une figure des Evangélistes dans les quatre animaux mystérieux représentés dans Ezéchiel¹ et dans l'Apocalypse. On convient généralement que l'*Aigle* est le symbole de S. Jean, qui, dès les premières lignes de son Evangile, s'élève jusque dans le sein de la Divinité, pour y contempler la génération éternelle du Verbe. On convient également que le *Veau* est le symbole de S. Luc, qui commence par faire mention du sacerdoce et des victimes de l'ancienne Loi. S. Marc est représenté par le *Lion* du désert, parce qu'il commence son récit par faire connaître *la voix qui criait dans le désert*. Enfin, *l'animal qui avait comme la figure d'un homme* est le symbole de S. Matthieu, qui commence son Evangile par la génération humaine et temporelle du Sauveur².

¹ Ezech. I, 10, et Apoc. II, 7.

² Voici le texte latin de S. Irénée, *l. 5, c. 2* :

« Neque autem plura numero hæc sunt neque rursus pauciora capit esse Evangelia. Quoniam enim quatuor regiones mundi sunt in quo sumus et quatuor principales spiritus (seu venti), et disseminata est Ecclesia super omnem terram, columna autem et firmamentum Ecclesie est Evangelium et Spiritus vite, consequens est, quatuor habere eam columnas undique flantes incorruptibilitatem et vivificantes homines. Ex quibus manifestum est, quoniam qui est omnium artifex Verbum, qui sedit super Cherubim et continet omnia, declaratus hominibus, dedit nobis quadriforme Evangelium, quod uno spiritu continetur. Quemadmodum et David postulans ejus adventum ait : *qui sedes super Cherubim appares*. Etenim Cherubim quadriformia, et formæ ipsorum imagines sunt dispositionis Filii Dei. *Primum enim Animal*, inquit. *simile leoni*, efficabile ejus et principale et regale sacrificans : *secundum vero simile Vitulo*, sacrificalem et sacerdotalem ordinationem significans : *tertium vero Animal habens faciem quasi humanam*, qui est secundum hominem, adventum ejus manifeste describens : *Quartum vero simile Aquilæ volantis*, Spiritus in Ecclesiam advolantis gratiam manifestans. Et Evangelia igitur consonantia, in quibus insidet Christus Jesus. Aliud enim illam quæ est a Patre principalem et efficacibilem et gloriosam generationem ejus enarrat, dicens sic . *In principio erat Verbum.....* — Propter hoc et omni fiducia plenum est Evangelium istud, talis est enim persona ejus. Id vero quod est secundum Lucam, quoniam quidem sacerdotalis characteris est, a Zacharia sacerdote sa-

Nous lisons dans l'Évangile que *le Fils Unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a fait connaître*, et nous a enseigné les

crificante Deo inchoavit. Jam enim saginatus parabatur vitulus, qui pro inventione minoris filii * inciperet mactari. — Matthæus vero eam quæ est secundum hominem generationem ejus enarrat: *Liber*, dicens, *generationis Jesu Christi, filii Abraham*. Et iterum: *Christi autem generatio sic erat*. Humane formæ igitur hoc Evangelium; propter hoc et per Evangelium, humiliter sentiens et mitis homo servatus est.

Marcus vero a Spiritu prophetico ex alto adveniente hominibus initium fecit: *Initium*, dicens, *Evangelii, quemadmodum scriptum est in Esaiâ Propheta*: volatilem et pennatam imaginem Evangelii monstrans, propter hoc et compendiosam et præcurrentem annuntiationem fecit, Propheticus enim character est hic. Et ipsum autem Verbum Dei illis quidem qui ante Moysen fuerunt Patriarchis secundum Divinitatem et gloriam colloquebatur; his vero qui sub Lege, sacerdotalem et Ministerialem actum præbebat: post deinde nobis, homo factus, munus cœlestis Spiritus in omnem misit terram, protegens nos alis suis. Qualis igitur dispositio filii Dei, talis et animalium forma: et qualis animalium forma, talis et character Evangelii.

Quadriformia autem animalia, et quadriforme Evangelium, et quadriformis dispositio Domini, et propter hoc quatuor data testamenta humano generi, unum quidem ante cataclysmum sub Adam, secundum vero post cataclysmum sub Noë, tertium vero legislatio sub Moyse; Quartum vero quod renovat hominem et recapitulat in se omnia quod est per Evangelium, elevans et pennigerans homines in cœleste regnum.

Iis igitur sic se habentibus, vani omnes et indocti et insuper aulaces qui frustrantur speciem Evangelii, et vel plures quam dicte sunt, vel rursus pauciores inferunt personas Evangelii: quidam ut plus videantur, quam est veritatis, adinvenisse; quidam vero ut reproberent dispositiones Dei. »

C'est ainsi que S. Irénée et que la plupart des Pères ont appliqué aux quatre Évangélistes, l'image des quatre animaux mystérieux et symboliques, dont parlent Ezéchiël, I, 40, et S. Jean, *Apoc.* IV, 7; ce dernier s'exprime ainsi: *Le premier animal ressemblait à un lion, le second était semblable à un veau, le troisième avait le visage comme celui d'un homme, et le quatrième était semblable à un aigle qui vole...* Bien que quelques Pères aient différé dans l'application de chaque symbole figuratif, à chacun des quatre Évangélistes, ils s'accordent toutefois dans le principe de l'application.

S. Jérôme, *l. 1, adv. Jovian., et in c. 1, Ezech. et proœm., in Matth.*, attribue à S. Jean le symbole de l'Aigle, à S. Luc, celui du Bœuf, à S. Marc, celui du Lion, à S. Matthieu, celui de l'Homme. Ce sentiment est suivi par S. Fulgence, *hom. in Nazlem J. C.*, par S. Eucher de Lyon, *l. 1, Instruc.*; par Sédulius, Théodulphe d'Orléans, Pierre de

* Isaaci, Gen. XXII, 13.

plus sublimes vérités. C'est ce qui a fait dire à S. Augustin¹ que nous devons écouter la lecture de ce livre divin, comme nous écouterions Jésus-Christ présent au milieu de nous. Les Chrétiens de la primitive Eglise² se tenaient debout lorsqu'ils le lisaient ou l'entendaient lire. « Quand on lit l'Evangile dans les églises d'Orient, dit S. Jérôme³, on allume des cierges, quoique le soleil luise, pour témoigner sa joie. » S. Thomas d'Aquin le lisait toujours à genoux. Nous y trouvons non-seulement les divines instructions du Sauveur, mais encore l'histoire de sa vie sur la terre, qui nous est proposée pour modèle. « Chaque action, chaque parole du Seigneur Jésus-Christ, dit S. Basile⁴, est une règle de piété. Il s'est revêtu de la nature humaine afin de nous tracer et de nous rendre sensible le modèle destiné à notre imitation. » Etudions-le, ce modèle, et prions S. Matthieu de nous obtenir la grâce d'être bien pénétrés de l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit d'humilité, de pénitence, de mortification, de charité et de détachement du monde.

Riga, et par la plupart des docteurs modernes, tant de l'Eglise latine que de l'Eglise grecque, comme nous l'apprenons de S. Germain, P. G. de C. P. in *Theoria Ecclesiastica*, p. 160. Il l'est également par le commun des peintres chrétiens, comme le démontre G. Molanus, *Hist. SS. Imag.*, l. III, 13 et 28.

S. Ambroise n'est pas d'un avis différent; quand il dit, *præf. in Lucam*, que ces animaux symboliques se rapportent au Sauveur, *qui homo, quoniam natus ex Maria est, Leo quia fortior, Vitulus quia hostia, Aquila quia resurrectio est*. Il les dispose de telle manière, que l'homme correspond à S. Matthieu, le Bœuf à S. Luc, le Lion à S. Marc, et l'Aigle à S. Jean.

S. Athanase, in *Synopsi Scripturæ sub extremum*, l. 2, p. 155; S. Augustin, Théophylacte, et plusieurs autres, modifient très-peu l'ordre précédent, et reconnaissent généralement que l'homme symbolique représente S. Matthieu.

¹ Tr. 50, in Joan.

² Const. Apost. l. 2. c. 62,

Adv. Vigilant.

⁴ Constit. monast., c. 2.

CHAPITRE VI.

Mission de S. Matthieu en Ethiopie. — Description de ce pays. —
Entrée de l'Apôtre dans une première ville. — Zaroës et Arfaxat.

Pour mieux apprécier l'importance des travaux apostoliques de S. Matthieu, il paraît utile de faire préalablement connaître le pays qu'il alla évangéliser, la vaste étendue de l'Ethiopie, le caractère et l'habitude de ces peuples Equatoriaux.

Anciennement on donnait le nom d'Ethiopie généralement à toute la région qui s'étendait au sud de l'Egypte. Dans la suite le nom d'Ethiopie s'appliqua plus spécialement à tout le bassin du Haut-Nil, depuis les cataractes jusqu'au Cap Delgado, comprenant les pays nommés aujourd'hui :

Nubie,

Abyssinie,

Kordofan,

Dar-Four,

Adel,

Magadoxo,

Brava,

Mélinde, etc.

Les géographes anciens se servent des dénominations d'Ethiopiens orientaux et occidentaux, pour distinguer les Ethiopiens habitants, soit à droite, soit à gauche du Nil. Parmi les tribus nombreuses qui habitaient l'Ethiopie et qui toutes paraissaient originaires d'Arabie, on distinguait :

Les *Ethiopiens de Méroë*, qui habitaient le pays situé entre le Nil et l'Atbarah ; leur capitale était Méroë, qui est peut-être l'Athar actuel ou Djebel-el-Birkel ;

Les *Blemmyes*, à l'est de Méroë, dont parle Pline ;

Les *Sembrites*, au sud de Méroë, dans l'Abyssinie actuelle.

Ces derniers envahirent l'Égypte à diverses époques ; Ptolémée-Evergète les soumit à sa domination. Ils eurent plusieurs reines du nom de Candace. Dans leurs territoires se trouvaient Sembobitis et Axum. Viennent ensuite :

Les *Éléphantophages*, c'est-à-dire *mangeurs d'éléphants*.

Les *Strouthiophages*, — — *d'autruches*.

Les *Ophiophages*, — — *de serpents*.

On ne connaît pas leur histoire. Tous ces peuples se trouvaient dans l'intérieur des terres. Sur les côtes habitaient :

Les *Troglodytes*, qui s'étendaient depuis la frontière de l'Égypte jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb ; le port d'Adulé était chez eux. — Plus au sud se trouvaient :

Les *Ichthyophages*, c'est-à-dire *mangeurs de poissons*.

Les *Créophages*, — — *de viande*.

Les *Chélonophages*, — — *de tortues*.

Les *Macrobiens*, qui vivaient, dit on, de 120 à 150 ans.

Les anciens étendaient encore le nom d'Éthiopie à une partie de la côte d'Asie entre la Perse et l'Inde, sur les bords de la mer Erythrée.

L'Éthiopie septentrionale et l'Éthiopie intérieure, sont en général des pays hérissés de montagnes et de rochers, dont les flancs sont si unis, qu'ils semblent avoir été taillés par l'art. Il se trouve quelquefois sur la cime de ces rochers, des sources d'eau vives, des terres labourables, des bois et des prairies. L'air, dans les lieux bas, est d'une chaleur excessive ; mais il est tempéré sur les montagnes. Les nuages n'y tombent point par gouttes comme nos pluies, mais à verse ; on ne sait ce que c'est que la neige, et les habitants croient qu'on se joue d'eux lorsqu'on leur en parle. Le pays est très-fertile partout où il peut être cultivé ; il y a des endroits où l'on fait jusqu'à deux ou trois moissons par an. Dans les lieux tempérés, les prairies sont toujours vertes.

Au temps des Apôtres, les pays d'Ethiopie étaient très-peuplés. Les habitants de l'Abyssinie, les Nègres du Sennar, et des autres contrées, sont généralement bien constitués physiquement, vifs, laborieux, sobres et robustes. Ils campent sous des tentes, que l'on transporte de temps en temps. Ce changement d'air et leur sobriété sont la cause de leur longue vie.

La partie septentrionale de l'Ethiopie a été conquise par les Romains et annexée au diocèse d'Egypte sous le nom d'*Ethiopia supra Egyptum*.

S. Matthieu y est venu apporter le flambeau du Christianisme. Comme il semblait s'y éteindre vers la fin du III^e siècle, S. Athanase y envoya S. Frumentius avec d'autres missionnaires, qui l'y firent briller d'un nouvel éclat. Il s'est conservé jusqu'à nos jours, du moins en Abyssinie.

Il nous reste maintenant à voir comment les anciens monuments de l'Eglise primitive rapportent la conversion de ces pays par S. Matthieu, les faits et les prodiges les plus remarquables qu'y accomplit cet Apôtre.

Le Saint Evangéliste, après avoir, par ses prédications et ses prodiges, converti un grand nombre d'âmes dans la Judée¹ et la Palestine, alla donc prêcher la foi aux peuples barbares de la province qui lui était échue en partage.

L'*Histoire Apostolique*², Origène³, Socrate⁴, Rufin⁵, et la tradition commune⁶, selon Florentinius et Baronius, disent que l'Apôtre Saint Matthieu partit pour l'Ethiopie qui confine l'Egypte.

¹ Euseb., *Hist.*, l. 5, c. 24,

² *Hist. Apostol.*, l. 7, c. 1.

³ Origen., *in Gen.*, l. 3.

⁴ Socrates, *Hist. eccl.*, l. 1, c. 15-19.

⁵ Rufin., *Hic. eccl.*, l. 10, c. 9.

⁶ Godescard, Baronius, *Annal. eccl.*, anno 44, cap. 53; Le Martyrologe Romain, 21 septembre; — Le Bréviaire Romain, — S. Eucher, — Nicéphore, — Venantius Fortunatus, S. Grégoire, Métaphraste, Haymon, et une foule d'auteurs modernes, suivent cette tradition.

Après avoir passé par les pays méridionaux des Hébreux, il arriva d'abord à Myrmenen ou Myrmidon, ville d'Éthiopie. Il y annonça la parole du salut. Mais les habitants de cette cité ne pouvant supporter ce qu'ils avaient entendu dire de la puissance de notre Rédempteur, et ne voulant point détruire leurs temples, entrèrent en fureur contre le Bienheureux Apôtre, lui crevèrent les yeux, le chargèrent de chaînes et l'enfermèrent dans une prison avec l'intention de le faire mourir dans quelques jours¹.

Or, avant qu'ils exécutassent ce projet, un Ange fut envoyé à l'Apôtre Saint André, qui prêchait alors en Achaïe, pour qu'il se hâtât d'aller dans la ville de Myrmidon et qu'il délivrât de l'horreur de sa prison son frère l'Apôtre saint Matthieu. Nous avons vu plus haut comment S. André, avec l'assistance divine, délivra son collègue, fit tomber ses chaînes, brisa ses entraves, et le tira de sa prison avec éclat. — Comment les deux Apôtres, unissant leurs efforts, convertirent à la foi tous les habitants, renversèrent les idoles, et, après avoir l'un et l'autre beaucoup souffert de la part des Païens, remportèrent un grand triomphe.

Nicéphore rapporte la même histoire, mais avec des circonstances différentes, parce qu'il l'avait puisée à une source différente. Cet historien², avec le savant évêque du Saussay, place *Myrmenen* dans le pays des anthropophages, dans l'Éthiopie-Inférieure ; il raconte que saint Matthieu et saint André y formèrent une chrétienté à la tête de laquelle fut préposé un évêque, nommé Platon, mentionné dans les Ménologies au 16 de novembre, comme ayant été ordonné par saint Matthieu³. Il parle du supplice destiné à S. Matthieu, des clous

¹ Voyez *Hist. Apost.*, t. 5, cap. 2 et 5. — André du Saussay, évêque de Toul, de *gloria S. Andree*, t. 2, c. 10, p. 161, rapporte ce fait.

² Nicéph., t. 2, c. 41 ; et André du Saussay, évêque de Toul, de *gloria S. Andree*, t. 2, c. 10.

³ *Menologium*, ad 16 Novembris, apud Ughellum, t. 6. *Italiae Sacrae*, p. 1156.

qui attachaient ses membres dans des pièces de bois, de son horrible captivité. N'ayant pas reçu des documents exacts sur ces faits, il attribue par erreur la cécité au roi du lieu, et il confond les récits qui concernent les rois Eglippus et Hyrtacus, rapportant la substance des faits, mais intervertissant, sans le vouloir, l'ordre et les circonstances dans lesquels ils se sont passés.

Selon son récit, Jésus-Christ apparut à l'Apôtre sous la forme d'un enfant ravissant de beauté, prit une branche qu'il planta près d'une église que S. Matthieu avait fait construire ; cette branche crût et devint un bel arbre au pied duquel jaillit une fontaine dont l'eau avait une efficacité merveilleuse. Des anthropophages y furent baptisés, devinrent meilleurs, plus beaux, et furent délivrés de leurs habitudes féroces. A ce sujet, l'ancien Bréviaire Romain s'exprime ainsi dans l'hymne de la fête des Apôtres :

*Ethiopes horridos, Matthæe,
Agnelli vellere,
Qui maculas nesciens aliquas
Vestisti candido.*

Le moine Milon, dans la *Vie de Saint Amand*, dit pareillement :

*Matthæus Æthiopus torrente ardore crematos
Ut Geon eximius sacrato diluit Amne,
Et facit in speciem lotos candere nivalem.*

Si Nicéphore a commis des erreurs historiques en racontant des faits qu'il ne possédait que confusément dans sa mémoire, et dont il ne pouvait sans doute pas se procurer les bonnes copies historiques, on reconnaît, néanmoins, par ce qu'il dit, que ces mêmes faits étaient traditionnellement connus dans l'Eglise, bien que imparfaitement et diversement rapportés.

• Selon Florentinius et Cornelius à Lapide, S. Matthieu commença à prêcher dans l'Ethiopie citérieure ou septen-

trionale, située entre l'Égypte et l'Abyssinie, appelée *Sonnar*, ou *Sennar*, dont la ville principale est *Luch* ou *Luach*. Job Ludolphe dit la même chose dans son histoire d'Éthiopie, et allègue la tradition du pays.

S. André étant retourné en Achaïe, S. Matthieu poursuivit sa marche au sein de l'Éthiopie. Il arriva à Naddaver, ville considérable par sa population, et métropole du royaume Éthiopien. C'est là que siégeait le roi Eglippus, et que demeurait l'Eunuque de la reine de Candace. S. Fortunat, parlant de la mission de S. Matthieu dans cette ville, s'exprime ainsi dans ses poésies sur la joie de l'immortalité :

*Inde triumphantem fert India Bartholomæum,
Matthæum eximium Naddaver¹ alta virum.*

Les faits que nous allons rapporter dans toute la suite de cette histoire, ont été également rapportés, approuvés, dans les écrits de S. Antonin², de J. Perionius, de Simon Méta-phraste, des évêques, Jacques de Voragine, Pierre des Noëls, du Saussay, de Ribadeneira, dans les ménologes des Grecs, dans le Bréviaire Romain, et dans un grand nombre d'écrivains de l'Église d'Orient et d'Occident.

Pendant que S. Matthieu séjournait à Naddaver, évangélisant et convertissant les Païens, cet Apôtre eut, comme ses

¹ Le Haut Naddaver, théâtre principal des travaux de S. Matthieu, est parcellement mentionné dans un ancien Agiologe Ms. dont parle Florentinius, p. 158, et dans Ordéric Vitalis. Jacques, archev. de Gênes, écrit *Nadabar*.

² De l'auteur des *Hist. Apostoliques*; de S. Isidore de Séville, de S. Hippolyte, l. des douze Apôtres, de S. Pierre Damien, *Serm. in Matth.*; de Florus, Adon, Usuard; Laze-Wolfgang, médecin et historien de Ferdinand I^{er}, emp. d'Autriche; Corn. à Lapede; Raban, Lipoman, Surlus; le célèbre Colonne, archevêque de Salerne; Ordéric Vitalis, *Hist. eccl.*, l. 2, c. 16, p. 168, ed. Migne; — Nicéphore, l. 2. c. 41; — Les *Acta Sanctorum*, tom. VI septemb., p. 194-227; *Actes et martyre de S. Matthieu*, édités par Woog et publiés par Thilo, — Rufin, — Sostrate, — les poètes italiens, espagnols, etc.

collègues, à soutenir un grand combat contre les ministres de Satan. Deux magiciens, Zaroës et Arfaxat, s'étaient appliqués à tromper le roi par la séduction de leurs prestiges, et à lui faire croire qu'ils étaient des dieux. Le prince mettait en eux toute sa confiance, et une grande foule de peuple non-seulement de la ville déjà nommée, mais encore des régions les plus éloignées de l'Ethiopie, venait chaque jour les adorer. Ils faisaient, au moyen de leur art, que les pieds des hommes s'arrêtaient tout-à-coup et qu'ils demeuraient immobiles aussi longtemps qu'ils le voulaient. Pareillement, ils ôtaient à des personnes l'usage de la vue et de l'ouïe. Ils commandaient à des serpents de blesser, comme les Marses ont coutume de faire¹, et par leurs enchantements ils guérissaient beaucoup de personnes (des maux qu'ils leur avaient faits eux-mêmes). Et comme, selon le proverbe, la crainte fait rendre un plus grand respect aux méchants, que l'amour n'en fait rendre aux bons, ces enchanteurs furent pendant un fort longtemps très-estimés et très-honorés dans l'Ethiopie. (Ainsi, par leurs artifices démoniaques, ils étaient fort nuisibles au peuple qu'ils affligeaient de différentes sortes de maladies, dont ils ne le guérissaient que selon leur bon plaisir).

¹ Les Marses, ainsi nommés de *Marsus*, fils de la magicienne Circé, passaient dans l'Italie pour de grands magiciens. *Les poisons des Marses*, MARSÆ VENENA, sont mentionnés dans Ovide ou dans l'auteur d'un écrit de *medicamine faciei*. *Serpentes per Marsicæ gentis sacerdotes collecti* apud Lampridium, in *Heliogabalo*. La faculté que possédaient les marses de dompter les serpents venimeux est célébrée dans Virgile, dans les deux Plin, dans Solinus, etc.

CHAPITRE VII.

« Mox in Æthiopiam profectus, Evangelium
« prædicavit, ac prædicationem multis mira-
« culis confirmavit. » (Brev. rom.)

Miracles de l'Apôtre.

Mais Dieu, dont la providence prend soin de l'espèce humaine, envoya contre eux S. Matthieu. Cet Apôtre étant entré dans la ville (et en ayant parcouru les divers quartiers), commença à faire connaître les prestiges de ces magiciens. Tous ceux que ces derniers enchaînaient, il les déliait au nom de Jésus-Christ : et il rendait la vue à ceux qu'ils avaient frappés de cécité, et l'ouïe à ceux qu'ils avaient rendus sourds. Il endormait les serpents qu'ils excitaient à blesser le monde, et il guérissait les blessures par le signe du Seigneur (le signe de la croix).

Un Ethiopien ¹, qui était l'Eunuque de la reine de Candace ²,

¹ Ordericus Vitalis, *Hist. eccl.*, t. 2, c. 16, p. 168.

² Méroë, île d'Ethiopie, fut jusqu'au temps d'Eusèbe (Hist., p. 40.) sous l'obéissance des reines, qui, depuis l'époque d'Auguste jusqu'à Vespasien, portèrent le nom de Candace, comme on le voit dans Strabon, t. 17, p. 820; dans Dion, t. 54, p. 524; et dans Pline, t. 6, c. 29. (Voir Grotius et Pearson, *ad Acta VIII*, 27, et Tillemont, *vie de S. Philippe, diacre*, t. 2; Ludolphe, Basnage, etc.) Voilà un fait très-certain :

D'après le rapport d'un ambassadeur Ethiopien, envoyé par l'empereur Tzagazaab, le nom de cet eunuque est *Indich* *. Le nom propre de la reine de Candace est *Lacusa* ou *Lacasa*, fille du roi Baazena **. Il est vraisemblable que, conformément à l'usage de cette époque, cette reine avait adopté un autre nom grec, et qu'elle s'appelait plus communément *Euphænissa*, comme nous le verrons plus loin, *ch.* 12.

* Apud Bzovium, *ad A. C.* 1524.

** Ap. Feuardeut, *ad Irenæi*, 3, 2.

le même qui avait été baptisé par le diacre et apôtre S. Philippe, ayant vu S. Matthieu, vint se jeter à ses pieds, l'adora et lui dit :

— Dieu a jeté un regard favorable sur cette cité, il veut la délivrer de la puissance de deux magiciens, quo des hommes insensés prennent pour des dieux.

Cet homme reçut l'Apôtre dans sa maison, et tous ceux qui étaient ses amis venaient chez lui entendre la parole de vie, et ils croyaient au Christ Jésus Notre-Seigneur. Chaque jour, plusieurs personnes recevaient le baptême, converties de ce qu'elles avaient vu l'Apôtre de Dieu détruire et dissiper tous les maux causés par les magiciens. En effet, ceux-ci blessaient ceux qu'ils pouvaient, afin que les plaies les fissent recourir à eux et réclamer leur puissance. Alors comme ces enchanteurs cessaient de frapper leurs victimes suppliantes, ils passaient pour leur avoir procuré une guérison merveilleuse.

Or, S. Matthieu, l'Apôtre de Jésus-Christ, guérissait non-seulement ceux qu'ils avaient ainsi blessés, mais encore tous ceux qu'on lui apportait, et qui étaient affligés de diverses infirmités. Il annonçait au peuple les vérités divines, et tous admiraient son éloquence.

CHAPITRE VIII.

Entretien de l'Apôtre avec l'Eunuque Indich et ses amis.

Alors l'Eunuque de Candace, qui l'avait reçu avec toutes les marques d'une véritable affection, lui fit une question :

— Je vous supplie, dit-il, daignez m'indiquer, comment vous qui êtes hébreu, vous connaissez les langues grecque,

égyptienne et éthiopienne, d'une manière si parfaite, que ceux mêmes qui sont originaires de ces contrées, ne sauraient parler si correctement.

L'Apôtre répondit :

— On sait que primitivement tout l'univers n'avait pour tous les hommes qu'un seul et même langage ¹. Mais les hommes s'éprirent d'un fol orgueil, et voulurent dans leur présomption, élever une tour d'une telle hauteur qu'elle atteignît le ciel. Le Dieu tout-puissant pour réprimer cet orgueil, fit que les uns ne purent entendre le langage des autres. De là, il se forma différentes sortes de langues, et l'on vit se séparer l'assemblée des hommes, dont la conspiration n'avait de force que parce qu'elle était favorisée par une langue commune. L'intention d'élever une tour dont le sommet atteignit le ciel, était bonne ; mais la présomption qui voulait parvenir au séjour de la sainteté par des voies et des œuvres qui n'étaient pas saintes, était mauvaise. Or le Fils du Dieu tout-puissant a voulu venir sur la terre, pour nous montrer comment il faut bâtir pour parvenir au ciel ; il a envoyé du ciel l'Esprit-Saint à nous ses douze principaux disciples, lorsque nous étions assis dans un même lieu. L'Esprit de Dieu vint sur chacun de nous et nous fûmes enflammés, comme le fer est enflammé par le feu. Après que la frayeur, ainsi que la splendeur ignée, nous eurent quittés, nous commençâmes à parler aux Gentils dans leurs diverses langues, et à annoncer les grands miracles de la Nativité de Jésus-Christ, *magnalia nativitis Christi* ; à leur enseigner comment naquit le Fils Unique de Dieu, dont nul ne connaît l'éternelle génération ; comment il prit naissance dans le sein de la Vierge Marie, pour venir en ce monde nous annoncer la bonne nouvelle

¹ C'est ainsi que généralement on entend le passage du chap. xi, 1. de la Genèse, chez les Juifs, les Chrétiens catholiques et chez les Protestants. Les oracles Sibyllins disent dans le même sens, p. 225 : *ομοφωνοὶ δ' ἦσαν ἅπαντες.*

et nous intimer ses ordres divins ; comment il a été allaité et sevré par une vierge pure et intacte ; comment il fut nourri et élevé ; baptisé, assujetti aux tentations et aux souffrances ; comment il mourut et fut enseveli ; comment il ressuscita le troisième jour, et monta aux cieux, afin de s'asseoir à la droite de Dieu tout-puissant, d'où il doit venir juger l'Univers tout entier par le feu. Ce ne sont donc pas quatre langues seulement, comme vous le pensez, que nous connaissons (nous autres qui sommes les disciples de Jésus crucifié) ; mais nous savons encore les langues de toutes les nations, non pas d'une connaissance médiocre, mais d'une manière parfaite ; et quelque soit la nation où nous portions nos pas, nous en connaissons d'avance et avec exactitude le langage particulier ¹. Or, maintenant il se bâtit une tour, non avec des pierres matérielles, mais avec les vertus (et les mérites) du Christ, pour tous ceux qui sont baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Cette tour que Jésus-Christ construit, leur est ouverte : Tous ceux qui travaillent à sa construction et à son édification s'élèvent et montent chaque jour, jusqu'à ce qu'il parviennent au royaume des cieux.

¹ Cet ancien monument nous apprend donc que le don des langues demeura constamment dans les Apôtres : ce qui leur était en effet nécessaire pour qu'ils pussent propager l'Évangile par tout l'Univers.

CHAPITRE IX.

Les magiciens et leurs serpents en présence de S. Matthieu ¹.

Pendant que l'Apôtre discourait dans un langage mystique sur ces points et sur d'autres semblables, quelqu'un vint dire que les deux magiciens ² arrivaient avec deux dragons. Or, disait-il, ces serpents, dont la tête était surmontée d'une huppe, semblaient, en respirant, jeter un souffle brûlant et enflammé et répandre dans l'air par les narines une odeur sulfureuse qui tuait les hommes.

A cette nouvelle, S. Matthieu, s'armant du signe sacré, se disposa, plein de sécurité, à se présenter à leur rencontre. L'officier de Candace l'en empêchait et, fermant les portes, il lui disait :

¹ Ordericus Vitalis, *Hist. eccl.*, t. 2, c. 16, p. 168. ed. Migne.

² Le célèbre Spagnoli de Mantoue, qui fut six fois vicaire général dans la congrégation des Carmes, et poète très-estimé des plus grands hommes de l'époque, a chanté dans ses vers harmonieux tous les faits de l'Apôtre S. Matthieu et ceux des autres Apôtres. Voici ce qu'il écrit sur ceux-ci :

Ecce duo docti magicos in Perside cantus
Arphasat et Zaro's adsunt, geminosque dracones
Naribus, ore, oculis, flammam spirantibus ante
Ora viri, monstris illum se posse putantes
Talibus exterrere, ferunt; Interritus ille
Constitit, atque crucis fecit mansuescere signo
Tum fera monstra manu palpans et tergora et ora.
Hoc oculis Regina suis urbanaque turba
Vidit, et attonito stetit ad spectacula vultu.
Continuo venire ægri vix lenta ferentes
Corpora, et infusam membris animisque salutem
Accepere alacres, pulsus ex tempore morbis.

.....

— S'il vous semble devoir le faire, parlez, je vous prie, par la fenêtre à ces magiciens.

— Ouvrez-moi, dit l'Apôtre, ouvrez-moi ; pour vous, vous considérerez par la fenêtre l'audace de ces magiciens.

La porte fut donc ouverte et, dès que l'Apôtre fut sorti, les deux magiciens, accompagnés chacun d'un dragon, venaient en sa présence. Or, aussitôt qu'ils s'approchèrent, les deux serpents s'assoupirent aux pieds de l'Apôtre.

L'Apôtre dit alors aux magiciens :

— Où est votre art ? Si vous le pouvez, éveillez-les. Pour moi, si je n'eusse prié Jésus-Christ mon Seigneur, ils eussent retourné contre vous toute leur fureur que vous aviez aiguisée contre moi. Qu'ils restent endormis jusqu'à ce que tout le peuple soit assemblé... Mais comme personne n'ose approcher jusqu'ici, je vais les éveiller et leur commander de s'en retourner en paix et tranquillement dans leur lieu.

Cependant Zaroës et Arfaxat, au moyen de leur art magique, faisaient beaucoup d'efforts sans pouvoir leur ouvrir les yeux ni leur communiquer le moindre mouvement. En même temps, le peuple priait l'Apôtre et lui disait :

— Nous vous en conjurons, Seigneur, délivrez le peuple et la ville de ces animaux funestes !

— Ne craignez point, répondit l'Apôtre, je les ferai partir d'ici en paix et sans qu'ils nuisent à personne.

En même temps, il se tourna du côté des serpents et dit :

— Au nom de Jésus-Christ mon Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ; que Judas livra aux Pharisiens, et que ceux-ci crucifièrent ; qui, après le crucifiement, a été enseveli ; est ressuscité le troisième jour d'entre les morts ; est demeuré avec nous pendant quarante jours, nous enseignant ce qu'il nous avait déjà enseigné avant sa passion, et nous rappelant tout ce qu'il nous avait dit ; qui, enfin, après quarante jours, sous nos yeux et en notre présence, est monté au ciel et est maintenant assis à la droite de Dieu le Père, d'où

il viendra juger les vivants et les morts ; en son nom, dis-je, et en vertu de sa puissance, éveillez-vous ! et je t'adjure, Esprit, de les faire retourner à leur lieu sans toucher personne, sans blesser qui que ce soit, ni homme, ni quadrupède, ni volatile.

A cette parole, relevant leurs têtes, les serpents commencèrent à prendre leur marche, et, les portes de la ville étant ouvertes, ils en sortirent publiquement et sous les yeux de tout le monde, et ne reparurent plus.

CHAPITRE X.

Discours de S. Matthieu aux Ethiopiens de Naddaver, sur le bonheur du Paradis.

Après avoir accompli cette action, l'Apôtre parla au peuple dans les termes suivants :

— « Ecoutez-moi, mes frères et mes enfants, et vous tous, qui désirez délivrer vos âmes du dragon véritable qui est le Diable. Dans la vue de votre salut, Dieu m'a envoyé vers vous, afin qu'abandonnant la vanité des idoles, vous vous convertissiez à Celui qui vous a créés. Or Dieu, quand il eut créé le premier homme, le plaça dans un Paradis de délices avec son épouse qu'il avait formée de sa côte. Ce Paradis de délices est plus élevé que toutes les montagnes, et avoisine le Ciel¹ : il ne

¹ Tel est le sentiment de la plupart des Anciens ; selon ce sentiment, le Paradis, d'où fut chassé Adam, où furent transportés Enoch et Elic, où fut ravi l'apôtre S. Paul, se trouve placé en dehors et au-dessus de notre terre. (Voir Petau, *l. 2, c. 5 de officio sex dierum*); de Valois, *p. 257 et seq. ad Euseb.*; Blondel, *II, 11 et 27, de Sibyllis*, et Thomas Burnet, *Theorix S. Telluris, l. 2. c. 6 et 9*. Suivant Albert le Grand, *part. 2, Summæ Theol. tract. 15, q. 79*, le premier auteur de ce sentiment est S. Thomas l'Apôtre, *quod Paradisus tantæ altitudinis sit, ut usque ad lunarem globum ascendat*.

renferme rien qui puisse être nuisible à la vie de l'homme. Là, les oiseaux ne s'effraient point au bruit ni à la vue de l'homme ; il ne pousse ni ronces ni épines ; les roses ne s'y flétrissent point. Là, ni la saison des lys, ni la saison d'aucune fleur, ne passe point¹ ; là, les années n'engendrent point la vieillesse avec l'âge, le travail n'amène point les fatigues, les infirmités ne succèdent jamais à la santé. L'affliction, les pleurs, la mort, n'ont point d'accès dans ces lieux fortunés. L'air qu'on y respire, n'altère pas insensiblement le corps de l'homme, mais le rajeunit, le fortifie, et lui communique l'immortalité. *Auræ enim quæ ibi sunt, blandiuntur potius, quam perflant, et æternitatem naribus inferunt.* La vie incorruptible et éternelle s'y respire, comme une fumée de parfums qui éloigne les odeurs infectes, elle s'y respire par l'odorat. Cette vie (toujours nouvelle) fait que l'homme n'est plus sujet à la fatigue ni à la douleur ; elle le rend toujours égal, toujours jeune, toujours joyeux, toujours inaccessible aux affaiblissements et aux variations. Les Anges y font retentir leurs instruments de musique ; et des voix, plus douces que le miel, viennent charmer les oreilles. Le serpent² ne connaît point ces lieux, ni le scorpion, ni la tarentule, ni aucun insecte ou reptile, qui puisse nuire à l'homme. Les lions, les tigres et les léopards, sont entièrement soumis aux hommes : Quelque soit l'ordre que donne l'homme aux oiseaux ou aux bêtes féroces, celles-ci révèrent son commandement et lui obéissent sur-le-champ comme à l'ami bien aimé de Dieu. Quatre fleuves arrosent le

¹ C'est l'idée que les Anciens avaient du Paradis, même au sein du Paganisme ; Virgile : *Ver erat æternum.* Alcimus Avitus :

*Non hic alterni succedit temporis unquam.
Bruma.*

La prière catholique pour les agonisants dit dans le même sens : *Constituatur te Christus filius Dei vivi intra Paradisi sui semper amœna vireta...*

² Virgile : *Occidet et Serpens, et fallax herba veneni occidet, etc.*

Paradis ¹ : le premier fleuve s'appelle le Géon; le deuxième, le Physon; le troisième, le Tigre; le quatrième, l'Euphrate. Toutes sortes de poissons se jouent dans les eaux limpides de leurs lits. L'on n'y entend point les aboiements des chiens, ni les rugissements des lions; tout y est plein d'agrément, plein de douceur et de paix. Là jamais la face du ciel ne se couvre ² de sombres nuages : Jamais on n'y voit briller d'éclairs sinistres, ni jamais l'on y entend gronder les tonnerres formidables; mais il y a une allégresse perpétuelle, et des fêtes qui n'ont point de terme. »

XI

Continuation du discours de S. Matthieu.

« Quant à ce que j'ai dit tout à l'heure, que le serpent ne connaissait point ces lieux fortunés, en voici la raison : c'est par le serpent que l'Ange (déchu) a exercé ³ son envie (contre l'homme) et qu'il a été maudit de Dieu, et c'est pour cela que celui qui a été maudit, ne saurait habiter dans un lieu de bénédiction. Or, la jalousie s'est emparée de l'Ange, lorsqu'il vit reluire dans l'homme ⁴ l'image de Dieu, et parce qu'il était au

¹ Gen., II, 4.

² Avitus, archevêque :

*Hic ver assiduum cœli clementia servat,
Turbidus Auster abest, semperque sub aere sudo
Nubila diffugiunt jugi cessura sereno.*

³ Gen., 3.

⁴ C'est le sentiment des Pères, que la cause de l'envie de Satan fut de voir briller l'image de Dieu dans l'homme. S. Cyprien, *de bono patientiæ*, p. 218 : *Diabolus ad imaginem Dei factum impatienter tulit, inde et perit primus, et perdidit.* S. Augustin (*tract. 5, in 1 Epist. Joan.*) :

pouvoir de l'homme, dans ce bienheureux séjour, de parler avec tous les animaux. De là, l'Ange qui avait conçu en lui-même une telle envie, entra dans le serpent par sa puissance angélique, et persuada à l'épouse d'Adam de manger du fruit de l'arbre, auquel Dieu lui avait défendu de toucher sous peine de mort. Après sa transgression, la femme séduisit encore son mari. Tous les deux étant ainsi devenus prévaricateurs, ils furent chassés en exil sur cette terre aride et déserte; ils furent bannis d'une région de vie dans une région de mort. Quant au premier auteur du crime, il fut découvert dans le serpent et frappé d'une éternelle malédiction. Le Fils de Dieu, qui d'après le commandement du Père avait¹ créé l'homme, prenant en commisération l'état du genre humain et ayant égard à notre fragilité, a daigné prendre la nature et la forme de l'homme,

Et Diabolus invidendo dejecit. — Cecidit enim et invidit stanti. Non ideo voluit dejicere ut ipse staret, sed ne solus caderet. — Priminus (a Mabillonio editus, t. 4, misc., p. 571) : *Videns autem Diabolus quia propterea factus erat homo, ut in loco illius unde ipse cecidit in regno Dei succederet, invidia ductus suasit hominem, ut mandata Dei transiret.*

Il en est qui pensent que le Démon est devenu jaloux de l'homme, non-seulement parce que ce dernier était destiné à prendre sa place dans le royaume de Dieu, mais encore parce qu'il avait compris, qu'en faveur de l'homme, le Fils de Dieu devait un jour s'incarner. Ita Sherlogus in dioptra Antiquitatum hebraic., p. 918, et alii apud Spenerum adv. Hartn., p. 19, seq. — Sentiment particulier de Lactance II, 9 : *Deus... antequam ordiretur hoc opus mundi, produxit similem sui Spiritum, qui esset virtutibus Dei Patris præditus.. Deinde fecit alterum in quo indoles divinæ stirpis non permansit; Invidit enim illi antecessori suo qui Deo Patri perseverando tum probatus tum etiam charus est.*

¹ Gen., I, 26; Ps., 33, v. 9,

Confer Petavium, t. 2, de Trinitate, c, 7, § 7. Bullum. Defens. fidei Nicænæ, p. 68, seq., p. 133, seq.. et Grabium, ad Irenæi, IV, 17. Solenne autem veteribus Deo Patri tribuere præcipere et jubere, Filio et Spiritui S. λειτουργεῖν, υπερετειν, apparere υποουργεῖν, διακονεῖν, ut observat Cotelierius, ad Hermæ, lib. 2, mandat. 5 et ad Constit. Apost. v, 20. Neque tamen propterea negant ομουσιαν, non magis quam sacræ litteræ in quibus filius plus simplici vice dicitur servus. — Vide Drusinum, xvi, 12. Obs. sacr. Petavium, VII, 7, seq. de Incarnat., et Dorheum, ad Concilium francofur.

sans rien perdre pour cela de sa divinité. Et (ce Fils de Dieu fait homme), c'est cet homme (que nous appelons) Jésus-Christ, lequel a rétabli l'homme et a vaincu le Diable par les souffrances de la croix ; de plus, il a enduré les mépris et les outrages, et il a triomphé de la mort en mourant, afin de rouvrir le paradis en ressuscitant. Et pour que personne ne doutât que tous ceux qui croient en Jésus-Christ y soient admis, Jésus-Christ y a fait tout d'abord entrer le larron lui-même, en faveur duquel, lorsqu'il était sur l'arbre de la croix, il a détruit l'arbre de prévarication, et il a ouvert en même temps le Paradis à toutes les âmes saintes qui sortent de ce corps. Enfin, il a encore ouvert les royaumes célestes pour tous ceux qui ressusciteront au dernier jour, afin qu'ils puissent y entrer (un jour). Désormais donc, quiconque le veut, peut courir dans le chemin de la vie, et retourner au Paradis. Notre père charnel, Adam, qui en a été chassé, nous a tous engendrés dans ce lieu d'exil. Au contraire, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a ouvert les portes du Paradis, afin que nous retournions dans cette patrie, où la mort n'a point d'empire, et où règne une allégresse éternelle.

XII.

« Illo in primis miraculo, quo regis filium
« a mortuis excitavit... » (Brev. rom.)

Résurrection d'Euphranor, fils du roi d'Ethiopie ¹.

Pendant que l'Apôtre adressait au peuple ces instructions et d'autres semblables, tout à coup il s'éleva un tumulte et l'on

¹ Le Bréviaire d'Espagne (rédigé par S. Isidore), comme le Bréviaire

entendait des cris lamentables de deuil : on pleurait le fils du roi qui venait de mourir. Près du cadavre se tenaient les magiciens qui, ne pouvant le ressusciter, s'efforçaient de persuader au roi que les dieux avaient enlevé son fils pour le ranger dans leur assemblée afin qu'il fût l'un des dieux auquel il fallait ériger une statue et consacrer un temple.

— A cette nouvelle, l'eunuque de Candace alla se présenter devant la reine et lui dit :

— Ordonnez que ces magiciens soient gardés ; je vous prie en même temps de faire venir auprès de nous Matthieu, l'Apôtre de Dieu, et s'il nous le rend à la vie, vous les ferez brûler tout vivants, parce que c'est par eux que tous ces maux arrivent dans cette ville.

Alors, par le moyen de Candace, homme très-honoré à la cour, quelques-uns des hommes du roi, *a latere regis*, furent envoyés à l'Apôtre pour lui adresser cette demande, et ils l'introduisirent avec honneur auprès du roi.

Dès que S. Matthieu entra, Euphœnissa¹, la reine des Ethiopiens, se prosterna à ses pieds et lui dit :

— Je vous reconnais pour l'Apôtre que Dieu a envoyé pour le salut des hommes, et pour le Disciple de Celui qui ressuscitait les morts, et qui, par son commandement, chassait du corps des hommes toutes les maladies. — Maintenant, donc, venez et invoquez son nom sur mon fils qui vient de mourir ; je crois que si vous le faites, il reviendra à la vie.

— Mais, répondit l'Apôtre, vous n'avez point encore entendu de ma bouche ce qui est annoncé touchant mon Seigneur

romain, 21 septembre, et tous les auteurs déjà nommés, rapportent que S. Matthieu ressuscita le fils du roi d'Ethiopie. — Vide Orderic. Vitalem. *Hist. eccl., loc. cit.*

¹ Dans Orderic Vitalis on lit : *Euphémisia*. — Le nom de cette Reine est dans le Martyrologe au 24 septembre. *Martyrologio suo ad 24 septembris* (Euphænissam vel Euphemiam) inscrut Grevenus, inquit Bolland.

et Maître Jésus-Christ, et comment dites-vous : « Je ¹ crois ? »
C'est pourquoi sachez que votre fils vous est rendu...

Aussitôt il entra, et, élevant les mains au ciel, il dit :

— Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, vous qui pour notre rédemption, *ad restaurationem nostram*, avez envoyé du ciel sur la terre votre Fils unique, afin qu'il nous retirât de l'erreur et qu'il vous fît connaître à nous, vous qui êtes le Dieu véritable, souvenez-vous de ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils :

En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Père, il vous le donnera ².

Afin donc que les Gentils reconnaissent qu'il n'y a point d'autre Dieu tout-puissant que vous, et afin que cette assertion que prononce ma bouche soit (vérifiée à leurs yeux), que ce jeune homme soit rendu à la vie.

Prenant en même temps la main du défunt, il dit :

— Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ qui a été crucifié, Euphranor, levez-vous !

Au même instant le jeune homme se leva.

A la vue de cette action, le cœur du roi fut saisi d'effroi. Il commanda aussitôt d'apporter à l'Apôtre des couronnes et la pourpre. Et il envoya des héraults dans la ville et dans les diverses provinces de l'Ethiopie, avec ordre, non point d'inviter les princes et les gouverneurs du royaume à venir aux funérailles du prince royal, mais de dire :

— Venez à la ville, et voyez un Dieu caché sous la figure d'un homme : « Venite ad civitatem, et videte Deum in effigie hominis latentem. »

¹ L'eunuque de cette Reine lui avait déjà annoncé Jésus-Christ, et avait déjà propagé le Christianisme dans l'Ethiopie, comme le témoignent S. Irénée, III, 12, p. 229, Eusèbe, *Hist. l. 2, c. 1*, et S. Jérôme, *ad Isaiam*, LIII.

² S. Jean, XVI, 25.

CHAPITRE XIII.

On veut sacrifier à l'Apôtre. — Discours de S. Matthieu. — Construction d'une basilique. — Conversion de la cour et de toute l'Éthiopie¹. — L'Apôtre, durant vingt-trois ans, a opéré un très-grand nombre de miracles et d'œuvres apostoliques. — Liturgie de S. Matthieu.

A la voix des envoyés du roi, une grande multitude d'hommes se réunit et vint avec des cierges et des pierres² sacrées, avec de l'encens et tout l'appareil des sacrifices³. A cette vue, S. Matthieu, l'Apôtre du Seigneur parla à tous en ces termes :

¹ Quæ quidem facta, à *Nicceph.*, l. 2, c. 41, confuse inordinateque narrantur, eo quod memoriter tantum traditionem callebat.

² L'usage des cierges, dans les sacrifices, était très-commun (Voir *Euseb. l. 2, de vita Constantini*, c. 5, et *Thesaur. Antiq. Rom.*, t. 8, p. 559.) — Par les pierres (sacrées), on entend des pierres d'autels portatifs qui devaient être érigés dans le lieu le plus favorable.

³ La même chose est arrivée à S. Paul et à S. Barnabé. *Act. xiv, 15, seq.*

La poëte déjà cité a ainsi reproduit ces récits traditionnels :

Interea OËglippi Regis pulcherrimus Euphron
Filius, in mortem subitam prolabitur; adsunt
Ecce Magi Juvenem ad vitam revocare volentes;
Sed frustra connixi: ne despicerentur, in astra
Sublatum dixerunt patri, nec posse reverti
Amplius ad vitam. Tunc Regina vocato
Euphœnissa Viro casum deplorat, opeinque
Postulat; ille oculis subito in sublime levatis
Restituit membris animam: quod tota repente
Urbs opus admirata, hominem compulsam fateri est
Esse Deum nostra in terram sub imagine lapsum.
Munera certatim apportant; quæ protinus ipse
Vertit in excelsæ molis delubra, Tonanti
Sacra, sacerdotes, hymnos, ritumque perennem
Instituens; regem ac populum lustralibus undis
Lavit, et OËthiopes Christum diffudit in omnes.

— Je ne suis point un Dieu, mais le serviteur de mon Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu tout-puissant, qui m'a envoyé vers vous afin que, abandonnant l'erreur de vos idoles, vous vous convertissiez au Dieu véritable. Que si vous me prenez pour un Dieu, moi qui suis un homme comme vous, combien plus devez-vous croire qu'il est Dieu Celui dont je me reconnais le serviteur et au nom de qui j'ai ressuscité ce fils du roi qui était mort? Et maintenant vous tous, qui comprenez une preuve si démonstrative, prenez cet or, ces couronnes d'or et cet argent que vous avez apporté en ma présence, vendez-les, puis avec le prix, construisez un temple au Seigneur, et rassemblez-vous-y, afin d'entendre la parole du Seigneur.

Lorsqu'ils eurent entendu cette proposition, onze mille hommes se réunirent, se mirent à construire l'édifice, et dans l'espace de trente jours ils achevèrent cette église¹ qui fut consacrée à Dieu. S. Matthieu l'appela *la Résurrection*, parce qu'elle avait été bâtie à l'occasion d'une résurrection.

Or, S. Matthieu siégea dans cette église durant l'espace de vingt-trois ans; il y établit des prêtres et des diacres; il ordonna également des évêques qu'il établit dans les villes et dans les bourgades, et il construisit dans les différents lieux du royaume un grand nombre d'églises.

Le roi² Æglippus fut baptisé, de même que la reine Euphœnissa et qu'Euphranor son fils, qui avait été ressuscité. Iphigénie, sa fille, fut pareillement baptisée, et elle demeura vierge de Jésus-Christ, *et virgo Christi permansit*.

Cependant les magiciens, remplis de crainte à la vue de ce

¹ Metaphraste fait mention de cette église, construite en Ethiopie par S. Matthieu (apud Lipomam, Surium, Bolland.)

² « Regem patrem, et uxorem ejus, cum universa Provincia ad Christi fidem convertit. » (*Brev. rom.*) Ordéric. Vitalis. *Hist.*, l. 2, c. 16. — La plupart des Gentils qui étaient en rapport avec le monde civilisé, prenaient à cette époque des noms grecs, ainsi que nous l'avons vu dans l'*Histoire de S. Etienne*.

qui venait de se passer, prirent la fuite et se retirèrent chez les Perses.

Au reste il serait trop long de raconter le nombre considérable des avengles qui reçurent la lumière, des paralytiques qui furent guéris, des démoniaques qui furent délivrés des esprits malins, et enfin des morts qui furent ressuscités par l'Apôtre¹.

Le roi se montra constamment très-chrétien ainsi que sa très-glorieuse épouse : toute l'armée et le peuple d'Ethiopie furent pareillement dévoués à la religion du Christ.

« Mais il serait trop long de rapporter en détail comment toutes les idoles et tous leurs temples furent détruits. Omettant tous ces récits à cause de l'abondance des matières, je dirai les circonstances au milieu desquelles l'Apôtre célébra sa sainte passion. *Quæ omnia propter copiam rerum præteriens, quo ordine passionem sanctam celebraverit, retexam.*

— On voit par là combien l'Apostolat de S. Matthieu a été fécond en travaux évangéliques et en faits surnaturels. — Tous ces récits et ces faits apostoliques étaient rapportés au long et en détail dans les volumineuses histoires de Craton, disciple des Apôtres, d'Hégésippe, leur contemporain, et d'autres auteurs de la même époque.

— Il est très-probable que durant les 23 années que S. Matthieu demeura en Ethiopie, cet Apôtre fit quelques excursions dans les régions circonvoisines, soit pour y porter l'Évangile, soit pour y voir et aider quelques-uns des hommes apostoliques. Ce qui appuie ce sentiment, c'est que S. Ambroise, *in Ps. 45*, dit que Dieu lui ouvrit le pays des Perses : S. Jérôme, dans son martyrologe, et d'autres auteurs marquent également qu'il prêcha dans la Perse, à Tarsiane, dans la Carmanie, alors sujette aux Parthes² ; les Grecs, dans leurs Mécés, *16 no-*

¹ Apud Metaphr., Lipom., Surium, Boll., etc.

² Voir Tillemont, *Mém. et cotel. SS. PP. apost.*, t. I, p. 579. « *Matthæum vero Parthos etiam prædicatione sua illustrasse memorie tradi-*

vembre, disent qu'il a évangélisé les mêmes contrées, les Parthes et les Mèdes. S. Dorothee, S. Paulin, *cap. 26, p. 627*, le disent également.

Selon Florentinius, s'appuyant sur une opinion commune, le Saint Apôtre a porté aussi l'Évangile à Luch, dans le pays de Sennar, qui faisait partie de l'Ancienne Nubie, et qui est entre l'Égypte et l'Abyssinie. Et il eut à endurer de grandes souffrances dans la plupart de ces lieux infidèles. Pour faire tous ces voyages, il avait à sa disposition les vaisseaux d'Éthiopie et les autres moyens de transport employés dans ce royaume très-chrétien. Après qu'il eut établi des prêtres et des évêques dans cette vaste province apostolique entièrement convertie, tant par ses propres soins que par ceux des princes et princesses si zélés, il put aisément aller unir ses efforts à ceux de quelque autre Apôtre qui travaillait dans le même moment au milieu des immenses régions de l'Asie, puis revenir visiter de nouveau les chrétientés de sa florissante Éthiopie. C'est ce que pense le savant Muratori¹ ; et cela concilie parfaitement le récit des Anciens qui, au premier coup d'œil, sembleraient se contredire sur le lieu de la mission de S. Matthieu, mais qui, au fond, sont d'accord. Comme on rapportait que cet Apôtre avait *souffert* chez les Parthes et chez les Perses, quelques auteurs, prenant à la rigueur ce terme qui signifie souvent *la passion* ou *la mort violente* d'un Saint, ont pensé qu'il était mort en Perse ou chez les Parthes. Voilà pourquoi ils ont différé du sentiment général sur ce point.

De même, nous ne devons pas nous étonner que certains auteurs désignent encore comme lieux de sa mission apostolique

tum est. » (S. Hippolyte dit la même chose, *ap. Combefis., t. 2, c. 831. Fréculfe, chron., l. 2, c. 4. Métaphraste, ap. Lipoman et Surium, Boll. que. Les Bollandistes eux-mêmes pensent que cet Apôtre a prêché quelque temps chez les Parthes. Ils citent d'anciens Actes qui le disent pareillement.*

¹ In annotatis ad S. Paulinum, p. 431.

d'autres endroits, tels que la Chaldée, la Perso, l'Inde, car, en passant par ces lieux, le Saint Apôtre n'a pas manqué d'y prêcher l'Évangile.

Mais, avant d'aborder le récit du martyre de S. Matthieu, donnons quelques extraits de la Liturgie Sacrée que ce grand Apôtre et Évangéliste a composée sous l'inspiration du Saint-Esprit, et qu'il a laissée à toutes les églises de la province éthiopienne qu'il avait évangélisées. — Bien que ces églises y aient ajouté, dans le cours des âges, quelques noms d'archevêques et de Saints illustres, et peut-être quelques passages d'autres liturgies apostoliques, il est certain, toutefois, d'après leur constante tradition, que tout le fond de cette pièce monumentale provient de S. Matthieu.

LITURGIE DE SAINT MATTHIEU

A L'USAGE DES ÉGLISES D'ÉTHIOPIE.

Elle commence par les Psaumes prophétiques, ayant trait à l'Eucharistie, à la Prière publique et au Saint Sacrifice. Le chœur chante : Alleluia.

— « Pour moi, dans l'immensité de votre miséricorde, j'entrerais dans votre maison.

Je vous adorerais dans votre Temple saint, je vous y servirais avec une crainte respectueuse.

Je vous confesserai, Seigneur, de tout mon cœur, parce que vous avez exaucé les paroles de ma bouche.

Je chanterai vos louanges, en présence des Anges, je vous adorerai dans votre saint Temple.

Que vos prêtres revêtent la justice, et que vos Saints soient dans l'allégresse.

Vous m'aspergerez, Seigneur, avec l'hyssope, et je serai purifié, vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige.

Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché...

Le Seigneur leur a donné le pain du ciel. L'homme a mangé le pain des anges.

Je laverai mes mains avec les Justes, et j'environnerai votre autel, Seigneur.

Je l'ai entouré, et j'ai immolé dans votre Tabernacle l'Hos-tie de la supplication.

Vous avez préparé devant moi la Table sacrée contre ceux qui me persécutent.

Vous avez versé l'huile sur ma tête, et qu'il est brillant, le Calice qui m'enivre.

Je prendrai le Calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! nous vous avons donné notre bénédiction de la Maison du Seigneur.

Salut, Eglise sainte, notre mère, ô toi, qui es ornée de to-pazes et dont les murailles sont bâties avec des pierres précieuses ! Salut, Eglise, notre mère !

Tu es le Vase d'or pur dans lequel est cachée la manne, tu es le Tabernacle du pain (de vie), et tu es descendue du ciel, et tu donnes à tous la vie pour toujours.

Au nom du Père, † et du Fils, † et du Saint-Esprit. † Ainsi soit-il.

Le Prêtre dit d'abord les oraisons suivantes, pour l'Eglise, l'Autel et leurs ornements.

Seigneur, notre Dieu, vous êtes seul Saint, et c'est vous qui sanctifiez toutes choses par votre secrète puissance. Nous vous supplions de daigner envoyer votre Saint-Esprit sur cette Eglise, sur cet autel, et sur tout ce qui sert à l'accomplissement des saints mystères. Bénissez-les de nouveau †, sanctifiez-les, et purifiez-les de toute tache et de toute souillure, et qu'il ne reste en eux aucune trace impure, aucun motif d'incrédulité. Faites que pour cette Eglise, toutes choses soient pures et saintes, de même que l'argent, qui augmente sept fois de valeur, après avoir été vérifié, éprouvé et purifié par le feu. Faites qu'en sa faveur s'accomplisse le mystère du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Cette oraison terminée, on revêt l'autel et l'on prépare tout pour le sacrifice. Le Prêtre continue :

Seigneur, Seigneur Dieu, vous qui sondez tous les cœurs, qui manifestez ce qui est caché, qui connaissez toutes choses en général, et chaque chose en particulier, vous êtes Saint, et vous reposez sur les Saints. — Vous savez, Seigneur, que je suis indigne pour ce saint mystère qui procède de vous ; ma face ne devrait pas approcher de vous, et ma bouche est incapable de célébrer vos louanges et de vous rendre grâces. — Mais à cause seulement de l'infinité de vos miséricordes, pardonnez-moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur : accordez-moi, donnez-moi, (si dans ce moment j'obtiens miséricorde,) et envoyez-moi, Seigneur, votre force, afin que je puisse dignement célébrer ces saints mystères, suivant la volonté et le désir de mon cœur. Que l'encens et que cette oblation soient en bonne odeur en votre présence, et vous, ô notre Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ, soyez avec nous et

bénissez-nous ; vous êtes celui qui effacez nos péchés ; c'est vous qui éclairez notre âme, vous êtes notre vie, notre force et notre guide. Nous vous rendons grâces jusqu'au pied de votre trône, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles ! Amen.

Plusieurs belles et magnifiques oraisons sont récitées dans le cours du Canon. En voici quelques unes.

Le Diacre dit : Priez pour cette Eglise Sainte, unie et réunie par les Apôtres, gouvernée par eux dans le Seigneur.

Le Peuple dit trois fois : Seigneur notre Dieu, donnez-nous la paix. O Christ, notre Roi, ayez compassion de nous.

Le Prêtre dit : Donnez-nous cette paix qui a été au commencement et qui sera jusqu'à la fin des siècles. Bénissez tous les peuples et toutes les réunions d'hommes. Envoyez du ciel la paix sur toutes nos âmes. Par votre Eglise, donnez-nous la paix de notre vie. Seigneur, donnez la paix du règne à notre Empereur Claude, à ses Princes, à ses Juges et à ses sujets, et à ceux qui sont réunis autour de nous, soit dans le sein de l'Eglise, soit hors de l'Eglise. Ornez-les de tous les biens de la paix. Roi de paix, donnez-nous la paix, puisque vous nous avez tout donné. Conservez-nous, Seigneur, parce que, hors de vous, nous ne connaissons personne ; nous prononçons et nous invoquons votre Saint Nom, afin que notre âme vive dans le Saint-Esprit, et pour que la mort du péché n'ait pas prise sur nous, ni sur vos serviteurs, ni sur tout votre peuple...

ORAISON POUR LA BÉNÉDICTION OU CONSÉCRATION.

Le Prêtre dit : O Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, bénissez votre Peuple chrétien de votre bénédiction céleste, et envoyez sur nous la grâce de l'Esprit-Saint. Ouvrez-nous les portes de votre Sainte Eglise, à cause de votre miséricorde et

de notre foi. Affermissez notre foi en la Sainte Trinité jusqu'à notre dernier soupir. O notre Prince Jésus-Christ, visitez votre peuple dans ses infirmités, et guérissez-le. Conduisez nos pères et nos frères dans leur pèlerinage : répandez sur la face du monde le bonheur et la joie. Disposez les cœurs des rois à nous être favorables : donnez l'honneur aux Princes de votre Sainte Eglise, à chacun d'eux selon son mérite. O Seigneur, accordez le repos aux âmes de nos pères, de nos frères qui dorment et reposent dans la vraie foi : bénissez ceux qui préparent les sacrifices..., afin que Jésus-Christ notre Dieu les récompense dans la Céleste Jérusalem... Délivrez, ô Seigneur, votre Peuple, et faites prospérer votre héritage jusqu'à la fin : conservez-le sans cesse dans la foi orthodoxe †, dans la gloire. Qu'il soit embrasé d'une ineffable et incommensurable charité par les prières et l'intercession de notre sainte et immaculée Reine, la Vierge Marie, par les prières des Archanges resplendissants, Michel et Gabriel, Raphaël et Uriel, des Patriarches et des Prophètes... et d'une infinité de Saints, dont nous demandons, et pour toujours, les prières, les bénédictions, l'assistance et la protection. Amen. Donnez à leurs âmes le repos glorieux. Car c'est pour cela que vous avez envoyé du ciel votre Fils dans le sein de la Vierge...

Le peuple dit : Saint, Saint, Saint, le Seigneur des armées ! les cieux et la terre sont remplis de la sainteté de votre gloire, par Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles, Amen. Votre saint Fils est venu de la Vierge afin qu'il accomplît votre volonté (en s'immolant en place des victimes), et qu'il vous préparât un peuple saint.

Traitez-nous, Seigneur, selon votre miséricorde, et non selon nos péchés.

Le prêtre dit : Il a étendu ses mains sur les infirmités ; il s'est fait faible afin de guérir les faibles qui espèrent en lui. Il s'est volontairement livré à la faiblesse, afin de détruire la

mort ; de rompre les chaînes du Démon, de fouler sous ses pieds l'enfer, de diriger les hommes de bien, de rétablir l'ordre et de manifester sa résurrection. Dans la nuit où il a été livré, il a pris le pain dans ses mains pures, saintes et divines, a levé les yeux au ciel vers vous, son Père, a rendu grâces, † l'a béni, † l'a sanctifié, † et l'a donné à ses disciples en disant : Prenez et mangez tout ceci : ceci est mon corps qui sera livré pour vous, pour la rémission des péchés. » Amen.

Le peuple répond trois fois : Ainsi-soit-il ! Puis il ajoute : nous le croyons, nous le confessons, et nous vous en glorifions, ô Seigneur notre Dieu. Ceci est vraiment votre corps.

Après la consécration du calice qui se fait de même, le prêtre dit :

Toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi.

Le peuple dit : Nous annonçons votre mort, Seigneur, et votre sainte résurrection ; nous croyons votre Ascension et votre second avènement ; nous vous adressons nos prières, Seigneur notre Dieu ; nous croyons que ces choses sont vraies.

Le prêtre dit : Maintenant, nous nous souvenons de votre mort et de votre résurrection ; nous offrons ce pain et ce calice, nous vous rendons grâces de ce que par ce sacrifice, vous nous avez fait dignes de nous tenir en votre présence et d'accomplir devant vous l'office du sacerdoce. Nous vous prions, Seigneur et nous vous supplions avec instance, afin que vous envoyiez votre Esprit-Saint sur ce pain et ce calice, qui sont le corps et le sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, dans les siècles des siècles, Amen. Accordez également à tous ceux qui y prendront part, que cette participation tourne à leur sanctification, qu'elle leur confère la plénitude de l'Esprit-Saint, qu'elle les corrobore dans la foi, afin qu'il vous glorifient plei-

nement et qu'ils vous louent par Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles, Ainsi-soit-il.

A l'oraison de la fraction (du pain), le Prêtre dit :

Je vous confesse, Seigneur Dieu tout-puissant, qui êtes assis sur le trône des Chérubins, qui habitez au plus haut des cieux, qui êtes loué par les humbles, et qui, dans votre splendeur, n'avez pas oublié le monde, et nous avez manifesté le mystère caché dans la croix, quel est le Dieu miséricordieux et saint comme vous? Vous ne nous avez pas retiré la puissance que vous avez accordée à vos disciples, à ceux qui vous servent avec un cœur pur et sincère, et qui vous offrent le sacrifice d'agréable odeur, par Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, à qui, avec vous et le Saint-Esprit, soient rendus l'action de grâces, l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles !

Le Sous-diacre dit avec le peuple :

Les armées des Anges du Sauveur du monde se tiennent en sa présence et célèbrent les merveilles du corps et du sang de Notre-Seigneur et sauveur Jésus-Christ. Présentons-nous à lui et révérons-le avec foi.

Le diacre dit : Adorez Dieu avec crainte ... Recueillons-nous.

Le Prêtre dit : Donnez aux Saints les choses saintes. — *Et un peu après, après avoir élevé le sacrement, il ajoute :*

— Ceci est le corps saint, vénérable et vivifiant de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui a été donné pour la rémission des péchés et pour procurer la vie éternelle à ceux qui le reçoivent dignement. Amen. — Ceci est véritablement le sang d'Emmanuel, notre Dieu. Amen.

Un peu après il dit : Ma bouche célébrera la louange du Seigneur, et toute chaire (toute créature) bénira son saint nom dans le siècle et dans le siècle du siècle.

Sur la fin, le diacre dit : Inclinez vos têtes devant le Seigneur éternel, afin qu'il vous bénisse par la main du prêtre son serviteur.

Le peuple dit : Ainsi soit-il : Que le Seigneur nous bénisse, nous, ses serviteurs. Que la rémission de nos péchés nous donne la paix, à nous qui avons reçu ce saint corps et le sang précieux. Accordez-nous de combattre victorieusement toutes les forces de l'ennemi. La bénédiction de votre main sainte est pleine de miséricorde ; en elle, nous mettons toute notre espérance. Séparez-nous des mauvaises œuvres, et attachez-nous aux bonnes ; béni soit Celui qui nous a donné son saint corps et son précieux sang. Nous avons reçu la grâce et nous avons trouvé la vie dans la vertu de la croix de Jésus-Christ. Nous vous rendons grâces, puisque nous avons reçu le Saint-Esprit. Gloire soit au Seigneur qui nous a donné son corps saint et son sang précieux ! Gloire soit à la divine Marie, qui est notre gloire, et qui est la source de ce sacrifice. »

Fin du Canon de nos pères les Apôtres. Que leurs prières et que leur bénédiction soient avec nous ! Amen.

CHAPITRE XIV.

« Rege mortuo, Hyrtacus ejus successor,
« cum Iphigeniam, regiam filiam vellet sibi
« dari in matrimonium, Mattheum, ejus
« opera illa virginitatem Deo voverat, et in
« sancto proposito perseverabat, ad altare
« mysterium celebrantem jussit occidi. »
(*Brev. rom.*)

Le roi Hyrtacus et la vierge Iphigénie.

Peu de temps après (que l'Apôtre eut accompli tous les grands travaux dont nous avons parlé), le roi Eglippus, arrivé au terme d'une heureuse vieillesse, passa de ce monde vers le Seigneur.

Alors Hyrtacus¹, son frère, prit les rênes du gouvernement. Ce Prince voulut épouser Iphigénie, fille du roi défunt, tant à cause de la beauté de cette princesse, que dans la vue d'affermir son propre trône. Or, Iphigénie, qui était aussi remplie de sagesse qu'éclatante de beauté, par suite des éloges qu'elle avait entendu donner à la virginité dans les discours de l'Apôtre, s'était consacrée à Jésus-Christ, et avait reçu le voile²

¹ Dans Orderic Vitalis on lit : « *Hyrtacus Adelphus.* »

² Le vœu sacré de virginité avait trois degrés dans l'Eglise primitive. Le premier consistait à recevoir en particulier l'habit virginal ; le second, plus solennel, avait lieu par l'entrée dans le monastère ; le troisième, par la consécration du voile que l'évêque devait poser sur la tête.

— On ne peut douter, dit un savant auteur (Ribadencira), de l'histoire d'Iphigénie ; car le *Martyrologe romain*, au 21 septembre*, fait mention

* « In Æthiopia, Sanctæ Iphigeniæ Virginis, quæ a Beato Matthæo Apostolo, baptisata, et Deo dicata, sancto sine quievit. » *Martyrol. rom.*, 21 sept. die.

sacré de la main de S. Matthieu. Elle se trouvait déjà à la tête de plus de deux cents vierges, ses compagnes. Le roi Hyrtacus espérait que, par le moyen de l'Apôtre, il pourrait changer la résolution de la Princesse et la disposer à agréer ses vœux. Il vint donc trouver saint Matthieu pour lui communiquer ses vœux sur ce point.

— Acceptez, lui disait-il, la moitié de mon royaume, à la seule condition que je puisse épouser Iphigénie.

Le Bienheureux Apôtre lui répondit :

— Conformément à l'excellente coutume du Roi, votre prédécesseur, qui chaque jour ¹ de sabbat (ou de repos) se rendait au lieu où j'annonçais la parole du Seigneur, venez-y vous-même et commandez que toutes les vierges qui sont avec Iphigénie s'y réunissent également ; alors vous entendrez avec le peuple quels éloges je fais d'un bon mariage, quel bien j'en dis, et comment les unions saintes sont agréables à Dieu.

Hyrtacus fut enchanté de cette réponse, et commanda qu'Iphigénie assistât aussi à l'assemblée, persuadé que ce qu'elle entendrait de la bouche de l'Apôtre la ferait consentir à devenir l'épouse d'Hyrtacus.

de sainte Iphigénie, et dit qu'elle fut baptisée et consacrée à Dieu par S. Matthieu. De là quelques-uns ont induit que le voile et la consécration des Vierges viennent de S. Matthieu, et que c'est une institution Apostolique. Hippolyte de Thèbes appelle le saint Apôtre la victime et le martyr de la virginité, parce qu'il a été martyrisé pour la défense et la protection de la virginité qu'Iphigénie avait offerte et promise à Dieu.

¹ Dès les temps apostoliques, on célébrait régulièrement les *jours de repos*, les *jours du Seigneur*, c'est-à-dire les *Dimanches*.

CHAPITRE XV.

Discours sur le mariage, prononcé par S. Matthieu, en présence du roi d'Éthiopie et des fidèles de Naddavor.

Un profond silence régnant dans l'assemblée, l'Apôtre prit la parole et s'exprima en ces termes :

— « Ecoutez mes paroles, vous tous, enfants de l'Eglise ; écoutez et comprenez toutes les choses que vous allez entendre, de sorte qu'elles demeurent gravées dans vos cœurs. Votre Dieu a donné aux noces sa bénédiction, et il a lui-même permis que l'amour dominât dans l'homme, à cette fin, que le mari aime son épouse, et que la femme aime son mari. Il arrive fréquemment, comme nous le voyons, que la femme déteste son mari jusqu'à la mort, jusqu'à employer le poison, le glaive et le divorce. Quelquefois le mari agit de même à l'égard de son épouse, malgré ce puissant amour charnel qui captive son esprit. Or, que serait-ce si cet amour n'avait pas été mis dans l'homme ? C'est pourquoi ce sentiment, s'il agit conjointement avec l'amour de Dieu, si l'homme et la femme ne se proposent que des fins conformes à la volonté divine, cet amour est bon, légitime, non contraire au commandement de Dieu : en supposant toutefois que la femme ne connaisse absolument point d'autre homme, et que l'homme évite entièrement toute affection étrangère. Si les époux gardent la règle de Dieu, elle les purifie de toute tache. Il y a des souillures corporelles qui sont lavées devant Dieu au moyen des aumônes et des œuvres de miséricorde ; il n'en est pas de même des péchés ou des crimes ; ils ne se lavent que par les larmes de la

pénitence. Le mariage donc porte la tache du commerce charnel, il n'en porte pas le crime (ou le péché). *Conjugium ergo commixtionis pollutionem habet, crimen non habet.*

Denique, diebus certis, sive Quadragesimæ, sive legitimorum jejuniorum temporibus, tam ab edacitate carniûm, quam commixtione corporum, qui non abstinuerit, non pollutionem solum, sed etiam simul crimen incurrit. Neque vero manducare crimen est, sed incongrue manducare peccatum est, et crimen¹. Denique si aliquis prius cibum carnalem accipiat, et postea ipso die, quo jam cibo naturali reffectus est, cibum spiritalem præsumat, ex utroque cibo reus criminis et inhonestatis et præsumptionis efficitur², non ideo quia manducavit, sed quod contra ordinem, et contra justitiam, et contra regulam Dei, cibo carnali prius reffectus est. Non ergo facit reum aliqua operatio hominum, sed irrationabilitas ejus operis, suum damnat auctorem. Denique et homicidas sæpe vidimus statuas et imagines adorare³ : homicidam utique, qui hominem pacis inimicum, aut barbarum, aut latronem occiderit, non ibi jam quia hoc homicidium bonum est, erit bonum homicidium hominis innocentis. C'est-à-dire : Pour que l'état conjugal ne devienne point une occasion, une source de péchés, les époux doivent s'y conduire conformément à la règle de Dieu, à la bienséance, à l'honnêteté, à la sainteté. Certaines actions ne sont pas toujours mauvaises par leur propre nature ; mais elles le deviennent par nos excès, par nos abus, par notre intem-

¹ S. François de Sales, dans le livre de l'*Introduction à la vie dévoté*, emploie les mêmes raisons et la même comparaison pour faire comprendre les fautes qui se peuvent commettre dans l'état matrimonial.

² De tout temps, depuis les Apôtres, l'on a considéré comme un péché de recevoir l'Eucharistie après avoir pris d'autres aliments. S. Augustin dit à ce sujet : « (Eucharistia) a jejunis semper accipitur. et hoc « enim placuit spiritui S., ut in honorem tanti Sacramenti in os Christi « stiani prius Dominicum Corpus intraret quam cæteri cibi. Nam ideo « per universum Orbem mos iste celebratur. »

³ Ideoque impune tulisse suum homicidium.

pérance. Par exemple, si quelqu'un qui n'a pas encore été purifié par l'eau céleste (du baptême), avait la présomption de recevoir les saints mystères (eucharistiques), il convertirait en crime une action excellente en elle-même, et il se rendrait digne de la peine éternelle en profanant ce qui pouvait le délivrer de la peine éternelle. C'est ainsi que les mariages, qui sont bons en eux-mêmes, puisqu'ils sont bénis par Dieu, sanctifiés par Dieu, et consacrés spécialement par Dieu au moyen des bénédictions sacerdotales, déplaisent néanmoins quelquefois à Dieu et attirent son indignation, (lorsqu'ils sont contractés ou traités contrairement à la volonté du Seigneur.)

CHAPITRE XVI.

Suite du même discours. — Le roi Hyrtacus, offensé, sort de l'assemblée.

Pendant que S. Matthieu parlait de la sorte, le roi Hyrtacus et ses courtisans applaudissaient par de bruyantes acclamations ; ce prince pensait que l'Apôtre disait ces choses dans le but d'amener doucement l'esprit d'Iphigénie à consentir à son mariage avec le roi.

Mais après que le lieu de l'assemblée eut, durant un long intervalle, retenti des cris de louange, S. Matthieu reprit le fil de son discours, et, le silence s'étant rétabli, il continua ainsi :

— « Considérez, mes enfants bien-aimés et mes frères, combien a été loin notre discours, puisque nous avons même démontré que le meurtre d'un homme pouvait devenir légitime. Il est légitime et juste, lorsqu'on a tué un homme scélérat, qui aurait pu, si on ne l'eût tué lui-même, faire périr un grand nombre d'innocents : c'est ainsi qu'a été tué Goliath ;

c'est ainsi qu'a été tué Sisara ; c'est ainsi qu'a été tué Aman, et qu'a été décapité Holopherne ; et c'est ainsi enfin qu'ont été tués avec raison ceux qui entreprenaient contre vos demeures et contre votre royaume. Il en est de même des unions conjugales : elles sont revêtues, ornées, de l'honnêteté, d'une bonne œuvre, si elles sont contractées saintement, traitées avec justice, avec intégrité, et d'une manière irréprochable. En effet, si aujourd'hui un serviteur ou un officier du roi osait ravir l'épousée du roi, on comprend facilement que non-seulement il aurait, par ce fait, offensé le Prince, mais encore commis un crime si grand, qu'il serait avec justice livré tout vivant pour être la proie des flammes ; il serait châtié ainsi, non pour avoir pris une épouse, mais pour avoir pris l'épouse de son roi. Ainsi, vous aussi, ô mon très-cher fils, roi Hyrtacus, sachant qu'Iphigénie, la fille du roi, votre prédécesseur, est devenue la fiancée du roi du ciel, et qu'elle lui a été consacrée par le voile virginal, comment, je vous prie, pourriez-vous enlever l'épouse d'un Prince plus puissant que vous, et vous l'unir en mariage ?

A ces mots, le roi Hyrtacus, qui jusque là avait été (l'approuvateur) le panégyriste de l'Apôtre à chacune de ses paroles, se retira enflammé de colère.

CHAPITRE XVII.

Fin du discours de S. Matthieu, après le départ du roi.

Alors l'Apôtre, plein d'intrépidité et de constance, devenant encore plus libre et plus puissant, poursuit son discours en ces termes :

— « Ecoutez-moi, vous qui craignez Dieu ! Un roi de la terre ne possède la domination que pour un peu de temps ; mais le roi du ciel possède un empire éternel. Comme il met

en possession de joies ineffables ceux qui lui gardent une inviolable fidélité, il enchaîne pareillement dans des tourments inexprimables ceux qui abandonnent la foi et la sainteté. Que s'il faut craindre la colère d'un roi terrestre offensé, il faut craindre bien d'avantage l'inimitié du roi céleste. Car la colère de l'homme, qu'elle sévisse soit par des supplices, soit par le feu, ou par le fer, a son terme dans des tourments temporaires ; mais l'indignation de Dieu allume pour ceux qui péchent les flammes éternelles de l'Enfer. C'est pour cela que Notre-Seigneur et Maître Jésus-Christ qui connaissait d'avance ce qui devait arriver, nous a dit :

Vous serez présentés devant les rois, qui, après vous avoir flagellés et mis à mort, n'ont après cela plus rien à vous faire davantage. C'est pourquoi je vous le dis : ne les craignez point : mais craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de perdre, et de jeter dans l'Enfer. Oui, je vous dis, craignez celui-là !¹ »

CHAPITRE XVIII.

Consécration des Vierges.

Au même moment, Iphigénie² se prosterna en présence de tout le peuple aux pieds de l'Apôtre et lui dit :

— Je vous conjure par Celui, dont vous êtes l'Apôtre, d'imposer vos mains sur moi et sur ces vierges, afin que par votre parole elles soient consacrées au Seigneur, et que nous puissions échapper aux menaces de celui qui, du vivant même de

¹ S. Matth. x, 17, 28 et S. Luc, xii, 5.

² Le martyrologe romain, au 21 septembre, s'exprime ainsi : « En « Ethiopie, sainte Iphigénie, vierge, qui ayant été baptisée et consacrée à Dieu par l'apôtre S. Matthieu, fit une sainte mort. »

mon père et de ma mère, nous menaçait beaucoup et nous effrayait par des annonces de vengeance, et qui cherchait à nous attirer par des présents. S'il osait de telles choses de leur vivant, que pensez-vous qu'il fera maintenant qu'il a en main la puissance royale ?

Alors l'Apôtre, plein de confiance dans le Seigneur, et sans craindre aucunement Hyrtacus, mit le voile sur la tête d'Iphigénie (comme étant l'épouse de Jésus-Christ), et sur la tête de toutes les vierges qui étaient avec elles ; il prononça en même temps cette prière ;

— « Dieu, créateur des corps, inspirateur des âmes, qui ne dédaignez jamais ni l'âge ni le sexe, et qui ne jugez aucune créature indigne de votre grâce : vous, qui êtes à la fois le Créateur et le Rédempteur de tout le monde, couvrez du bouclier de votre protection vos servantes, que vous avez daigné choisir comme un bon pasteur parmi votre troupeau, et que vous avez appelées à conserver la couronne d'une perpétuelle virginité ainsi que la pureté de leurs âmes ; afin que celles que vous avez préparées, sous la direction de votre éternelle sagesse, pour toutes les œuvres de vertu, de mérite et de gloire, surmontent les attraits de la chair, et méritent, après avoir refusé de légitimes unions, d'être inséparablement unies à votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, *insolubilem filii tui D. N. J.-C. copulam mereantur*. Nous vous en prions, Seigneur, armez-les, non pas d'une armure de chair, mais de la force de l'Esprit-Saint, afin que, vous-même fortifiant leurs sens et leurs membres, le péché ne puisse point dominer dans leur corps ; et que Celui qui est l'instigateur du mal et l'ennemi du bien ne puisse rien revendiquer dans celles qui désirent vivre sous votre grâce et qui sont consacrées à votre nom. Que la rosée céleste de votre grâce éteigne en elles le feu de toute passion innée dans l'homme ; qu'elle y fasse éclater la lumière d'une chasteté perpétuelle. Qu'un visage, où respire la vertu, ne soit point un sujet de chute et de scandale ; qu'aucune né-

gligence ne fournisse aux esprits légers l'occasion de pécher ; qu'en elles la virginité soit prudente, en même temps qu'ornée, et munie d'une foi pleine d'une espérance certaine, et d'une charité sincère ; afin que leurs âmes étant irrévocablement déterminées à la continence, elles déploient un tel courage, qu'elles surmontent toutes les illusions du Diable ; et que, méprisant les choses présentes, elles ne recherchent que les biens à venir ; qu'elles préfèrent les jeûnes aux festins de la terre, et les saintes lectures à toutes les délices de la bonne chère ; afin que, nourries par la prière et l'oraison, fortifiées par la doctrine céleste, éclairées par les veilles, elles accomplissent l'œuvre de la grâce virginale. Prémunissant intérieurement et extérieurement vos servantes par ces armes spirituelles, accordez-leur de marcher sans obstacle dans la carrière de la virginité, afin qu'elles puissent l'accomplir heureusement par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, le rédempteur de nos âmes, à qui soit honneur et gloire avec Dieu le Père et le Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles de l'Eternité ! »

CHAPITRE XIX.

Martyre ¹ de S. Matthieu. — Emeute apaisée par les prêtres.

Lorsqu'elles eurent répondu *Amen, Ainsi-soit-il*, que les saints mystères furent célébrés, et que toute l'assistance du peuple fut congédiée, S. Matthieu demeura au pied de l'autel, afin que là où il avait consacré le corps de Jésus-Christ, il consommât son martyre apostolique. En effet, peu de temps

¹ Selon Florus, Ordéricus, Usuard, Adon, et tous les Latins, selon les hist. apost., S. Fortunatus de Poitiers, S. Isidore et tous les auteurs précités, tant orientaux qu'occidentaux, S. Matthieu a souffert le martyre ci-dessus décrit.

après, pendant que l'Apôtre priait, les mains étendues vers Dieu, un soldat, envoyé par Hyrtacus, frappant le Saint par derrière, le transperça de son épée et le fit martyr de Jésus-Christ ¹.

A cette nouvelle tout le peuple se portait vers le palais pour l'incendier. Il était transporté de fureur. Alors tous les prêtres, tous les diacres et les membres du clergé, avec les disciples du Saint Apôtre, allèrent au-devant de la foule indignée :

— Frères, disaient-ils, n'agissez point contre le précepte du Seigneur. Car l'Apôtre S. Pierre, armé d'un glaive, avait coupé l'oreille de Malchus, qui s'était avec la foule emparé de la personne de Notre-Seigneur. Pour qu'il n'en parut point blessé, il commanda de réparer cette plaie, en remettant l'oreille même à sa place. Lorsque l'apôtre l'eut remise, il la consolida et la guérit aussitôt. Le Seigneur dit ensuite à Pierre ² : *Est-ce que, si je voulais, mon Père ne m'enverrait pas douze légions d'anges ?* Célébrons donc tous avec joie le martyre de l'Apôtre, et attendons ce qu'il plaira à Dieu de faire à cet égard.

¹ Tous ces faits sont célébrés dans des compositions dramatiques des poètes d'Espagne, et en particulier dans les *fasti Sacri* du poète italien Mantuanus :

Hyrtacus Æglippo Regi successit, et Euphron
Pellitur a regno ; pedicas Regina tetendit
Matthæo regique simul ; nam Virginis ora
Quæ fuerat sacrata Deo juveniliter arsit
Hyrtacus, et rapidos animo conceperat ignes.
Sed voto Matthæus erat contrarius ; ore
Objurgans Regem tetrico, violentia amoris
Hyrtacus impulsus, Matthæum obruncat : amata
Vi potitur ; tantum potuit Venus atque Cupido !

² S. Matth., xxvi, 53.

CHAPITRE XX.

Le monastère d'Iphigénie protégé par S. Matthieu. — Hyrtacus puni de Dieu. — Règne très-chrétien et très-florissant de Béor, frère d'Iphigénie.

Cependant Iphigénie, cette très-sainte vierge de Jésus-Christ, réunit tout ce qu'elle avait d'or, d'argent et de pierres, les présenta aux prêtres et à tout le clergé, en leur disant :

— Après que vous aurez construit une Eglise digne de l'Apôtre du Christ, vous donnerez le reste aux pauvres. Pour moi, il faut que je soutienne un combat contre Hyrtacus.

Or il arriva ensuite, selon la parole d'Iphigénie, que le roi Hyrtacus lui envoya les épouses de tous les hommes nobles du royaume, dans l'espérance qu'il l'amènerait par quelque moyen à consentir à ses vœux.

N'ayant rien pu obtenir d'elle, il convoqua les magiciens, afin qu'ils l'enlevassent par le ministère des démons. Ces derniers n'ayant pareillement obtenu aucun succès, il fit environner de flammes le Prétoire, où elle demeurait avec les vierges de Jésus-Christ, et où, jour et nuit, elle servait le Seigneur.

Mais, au moment où un très-grand feu brûlait tout autour de cette sainte demeure, l'Ange du Seigneur leur apparut avec S. Matthieu, et lui dit :

— Iphigénie, soyez ferme, et ne redoutez point ces feux, car ils retourneront contre ceux qui les ont allumés contre vous.

Au moment donc où les flammes faisaient un grand bruit autour de la demeure de sainte Iphigénie, Dieu fit qu'il s'éleva un vent très-violent, qu'il éloigna de la maison de la vierge

tout cet incendie et le porta sur le palais même d'Hyrtacus, qu'il consuma entièrement sans qu'on ait pu rien sauver des flammes¹. Hyrtacus lui-même avec son fils unique put à peine s'échapper. Mais il eût été préférable pour lui, qu'il pérît dans cet incendie.

En effet, un démon très-violent s'empara de son fils, et le conduisant à course précipitée au tombeau de l'apôtre S. Matthieu, le contraignait à confesser les crimes de son père. Quant à Hyrtacus lui-même, il fut attaqué d'une espèce de lèpre horrible qui le couvrit depuis la tête jusqu'aux extrémités des pieds.

Comme les médecins ne pouvaient d'aucune manière le guérir de ce mal affreux, ce malheureux prince s'appuya lui-même sur son épée et se transperça, se punissant ainsi du supplice qu'il méritait ; car celui qui avait frappé par derrière l'Apôtre du Seigneur, était digne de devenir son propre bourreau en se perçant lui-même la poitrine.

Lorsqu'il eut appris cet événement, tout le peuple insulta à sa mort ; de concert avec toute l'armée, ils prirent le frère d'Iphigénie appelé Beor, qui par l'entremise de sa sœur Iphigénie avait reçu de la main de S. Matthieu la grâce du Seigneur, et ils le placèrent sur le trône de ses pères.

Ce prince commença donc à régner à la vingt-cinquième année de son âge, et il régna sur l'Ethiopie durant soixante-trois ans. Le nombre de toutes les années de sa vie fut de quatre-vingt-huit ans. De son vivant il établit l'un de ses fils chef de toute l'armée, et il plaça l'autre sur le trône. Il vit les

¹ Dans une ancienne tradition mal rapportée par Nicéphore, l. 2, c. 41, ce fait est ainsi présenté : « Regem excoctum... jussisse Matthæum materia multa super injecta et accensa comburi. At nihil valuisse flammam in roris refrigerium mutatam. Regem itaque suspicatum præstigiis, 12 quæ colebat idola circum pyram disponi fecisse : tum flammam in hæc ipsa exeruisse vim suam, prosiliente insuper et persequente regem ardente Serpente horribili. Illic a Matthæo ignis extinctus. » — Voyez *Hist. eccl.* Orderici Vitalis, l. 2, c. 16, p. 171.

enfants de ses enfants jusqu'à la quatrième génération. Il fut constamment en paix avec les Perses et les Romains.

Toutes les provinces des Ethiopiens furent remplies d'églises (catholiques) qui y florissent jusqu'à ce jour ¹ : c'est l'œuvre d'Iphigénie. Et il se fait de grands miracles au tombeau de S. Matthieu, à la gloire du bienheureux Apôtre, le premier Evangéliste de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avec le Père et l'Esprit-Saint vit et règne dans les siècles des siècles. « Le B. Apôtre, ajoute une autre relation qui rapporte les mêmes faits, souffrit le martyre le onze des Calendes d'octobre ². »

¹ Je m'étonne qu'un écrivain catholique comme Jean Stilling, ait pu croire que ce progrès de l'Evangile chez les Ethiopiens soit une raison puissante contre l'authenticité de cette relation. Ne devait-il pas, au contraire, avoir lieu nécessairement, pour que la teneur des oracles prophétiques se trouvât parfaitement conforme aux faits historiques. En effet, n'était-il pas prédit, que l'Ethiopie, au temps du Christ, se convertirait la première parmi toutes les nations? *Æthiopia præveniet manus ejus Deo.* (Ps. 67, v. 32.) Si les choses n'étaient pas arrivées de la sorte, mais *lentement*, comme le voudrait Stilling, il y aurait donc plutôt lieu de douter, soit de la relation, soit de la prophétie. Je n'aime point qu'on assigne à la prédication évangélique, qui était accompagnée de la toute-puissance de la Grâce et des miracles, des progrès lents et tardifs, comme ceux de toute entreprise humaine. Qu'on se souvienne que l'Ethiopie devait, la première des nations, se donner au vrai Dieu.

Selon les écrivains sacrés, la foi fut, dès les temps des Apôtres, répandue dans le monde entier. — Et la prophétie précitée, généralement interprétée dans le sens qui vient d'être indiqué, a été exactement accomplie suivant les SS. Pères. Mais elle n'a pu l'être que par le fait de la prompte conversion des Ethiopiens.

² Surius relate sommairement tous ces faits (24 sept.). — Nicéphore, *Hist. l. 2, c. 41*, rapporte également que toute la nation reçut le baptême avec la foi : « *Simulque, qui ejus imperio subditi erant, omnes patriam superstitionem rejicientes, divinum complectuntur lavacrum.* » Il ajoute qu'un Prince du pays, averti par S. Matthieu dans une vision, quitta les affaires du pays pour recevoir le caractère et les fonctions épiscopales.

CHAPITRE XXI.

Tombeau de S. Matthieu. — Translation de ses reliques. — Des institutions de cet Apôtre.

La mort glorieuse de S. Matthieu arriva le vingt-huitième¹ jour de septembre, l'an de Notre-Seigneur 90, sous l'empire de Domitien. C'est pourquoi l'Eglise catholique célèbre la fête de ce saint Apôtre le 21 septembre, jour auquel elle est marquée dans le Martyrologe de S. Jérôme, dans le vénérable Bède, dans le Sacramentaire de S. Grégoire, dans le Martyrologe romain et dans les auteurs des vies des Saints.

Son corps sacré fut longtemps conservé avec une grande vénération et avec un grand honneur dans la ville de Naddaver², en Ethiopie, où il souffrit le martyre. De grands prodiges illustrèrent l'église où il reposait. Depuis, on rapporta ses reliques dans l'Occident ; elles furent déposées d'abord en Bithynie, puis enfin transférées dans la ville de Salerne, au royaume de Naples, l'an 954, le sixième jour de mai, selon qu'il est marqué dans le martyrologe romain. Elles furent découvertes en cette ville l'an 1080, sous le pontificat de S. Grégoire VII, comme on le voit dans une lettre de ce pape écrite à Alphanus, archevêque de Salerne³, dans laquelle on lit, *qu'elles étaient dans une église de cette ville, qui avait été dédiée sous l'invocation du Saint*. Le Martyrologe romain dit qu'à cette épo-

¹ « Undecimo Kalendas octobris munus Apostolicum martyrii gloria cumulat. » (BREV. ROM.). — Hist. Apost. — Bolland., 21 sept., etc.

² Venantius Fortunatus : « Naddaver arce tenet (Matthæum). » et alibi : « Matthæum eximum Naddaver (fert) alta virum. »

³ Voir sur la translation de ses reliques à Salerne, Baronius, *ad an.* 1080, et Muratori, *tom. 2. Script. Ital. part. 2, col. 260.*

que on bâtit à S. Matthieu une grande et magnifique basilique, dans laquelle son corps a été depuis conservé honorablement. Léon d'Ostie dit qu'elle fut construite par le commandement du duc Robert, prince de Salerne ¹; le Bréviaire romain rapporte que le corps de S. Matthieu, transféré à Salerne et déposé sous le souverain pontificat de Grégoire VII, dans une église qui porte le nom de l'Apôtre, y est honoré par la piété d'une multitude d'hommes qui viennent à son tombeau : *ibidem magno hominum concursu ac pietate colitur* ².

— S. Clément, pape, dans les *Constitutions Apostoliques*, écrit que S. Matthieu fut l'instituteur de l'*Ordre des Lecteurs*, l. VIII, c. 22, et il rapporte l'oraison qui se récite à la cérémonie qui doit accompagner cette ordination. Il marque de plus, *ib. c. 29*, que cet Apôtre institua la bénédiction de l'eau et de l'huile sainte, et composa les prières de cette bénédiction. C'est ce qui fait que, quand S. Alexandre, pape et martyr, publia un décret concernant l'usage de l'eau bénite, il ne fit qu'ordonner l'accomplissement de ce qu'avaient prescrit les Apôtres. Comme le rapporte encore S. Clément, dans le même livre 8, c. 30, S. Matthieu commanda que les fidèles offrissent les prémises et les dîmes à Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant pour l'entretien des ministres de l'Eglise que pour le soulagement des pauvres.

Comme nous l'avons vu, c'est S. Matthieu qui a institué l'antique liturgie des Ethiopiens, intitulée *Liturgie de Notre Sauveur*. Le temps y a introduit quelques noms et quelques changements plus ou moins notables. Michel Wansleb, de l'ordre de S. Dominique, la rapporta en Europe, et elle fut imprimée en 1662 à Londres, avec les opuscules éthiopiens de Job Ludolfe.

¹ Leo Osti. *in Chron.*; Cassiod., l. 8, c. 44; Tillemont, *sur S. Matth.*

² Dans le second livre nous rapporterons les circonstances, les détails et les prodiges relatifs aux reliques de notre Saint Apôtre.

Elle est remarquable par l'élévation et la dignité des pensées, par le profond sentiment de la présence divine, par la piété et la vénération qu'inspirent toutes ses paroles, manifestement sortie d'une âme d'apôtre. Elle est toujours en usage dans les églises de l'Ethiopie.

LIVRE SECOND

TRANSLATIONS DU CORPS DE SAINT MATTHIEU. — PRODIGES
QU'OPÈRE CET APOTRE APRÈS SA MORT.

CHAPITRE I^{er}.

Les deux premières translations du corps de S. Matthieu.

Le corps sacré de l'Apôtre était resté huit siècles en Ethio-
pie, lorsque des marchands l'apportèrent en Bithynie ¹. Quel-
que temps après, il fut transféré en Lucanie, et placé dans
une église, laquelle au temps des guerres ², se trouva dé-
truite, et couvrit de ses ruines le tombeau du Saint Evangé-
liste. Cet état de choses demeura quelques années.

Vers l'an 954, comme le rapportent plusieurs auteurs con-

¹ *En Bithynie, in Bithyniam*. D'autres ont lu : *in Britanniam, dans la Grande Bretagne*. Ce qui a occasionné une méprise très-grave. Le card. Baronius, *ad an. 954, n. 2*, observe qu'on lit dans les mêmes manuscrits *apud Bithyniam*. Quoiqu'il en soit, le corps de S. Matthieu a été transféré par des marchands dans l'un ou dans l'autre de ces pays, et de là en Italie.

² Baronius indique la même cause : *Ob varia bellorum discrimina occultatum*. (Ann. ad an. 1080.)

temporains¹, la plupart Italiens, l'invention du corps de S. Matthieu se fit d'une manière toute miraculeuse. Elle fut accompagnée de visions surnaturelles et de prodiges éclatants. Le B. Apôtre apparut d'abord à Pélagie, religieuse très-vénérable par son âge et par sa sainteté. Durant trois nuits consécutives, il lui indiqua les moyens de découvrir ses saintes reliques, et il lui commanda de faire connaître à son fils Athanase tout ce qu'il lui avait révélé, afin qu'elle l'employât à la recherche de son corps sacré. La troisième nuit, l'Apôtre apparut également au moine Athanase, et leur enjoignit à tous deux, avec menace, de se disposer à faire la recherche de ses précieux restes.

C'est pourquoi, dès le point du jour, ils partirent par le chemin indiqué, suivirent les indices qui leur avaient été donnés, et trouvèrent aussitôt ce qu'ils désiraient. En faisant des fouilles, ils découvrirent un autel, dont ils enlevèrent le marbre supérieur, qui servait de table sainte, et ils virent le corps de l'Apôtre. Athanase le prit avec respect, le porta à la maison où restait sa mère, après l'avoir enveloppé avec soin dans un linceul très-blanc, et il en confia la garde à Pélagie, en attendant le jour où une nouvelle révélation lui ferait connaître ce qu'il devait faire de ce trésor.

Cependant, séduit par la pensée qu'une relique si insigne pourrait lui procurer un grand profit, le moine Athanase résolut de la transporter à Constantinople. Il s'embarque sur un vaisseau, mais une effroyable tempête l'empêcha de faire ce trajet. Dès lors, il se détermine à le porter à Rome. Mais à peine avait-il quitté le rivage que, de nouveau, les vents soulevèrent les flots et faillirent submerger le navigateur, qui revint consterné, à demi mort, dans sa patrie. Il comprit que

¹ Une ancienne chronique de Salerne, c. 145 (vel tom. 2 *Scriptorum Italiae, part. 2, col. 280*) : Léon d'Ostie ; Gaspard Musca, Ughelli, Colonne, archevêque de Salerne. Bolland. 21 sept.

Dieu s'opposait à son dessein, et il plaça son dépôt sacré dans l'église qui était la plus proche de sa demeure.

CHAPITRE II.

Troisième translation.

Peu de temps après, Jean, évêque de Pestum, fut informé de l'invention du corps de S. Matthieu. Il se mit aussitôt en route avec son clergé pour aller où l'on avait mis le sacré dépôt ; il affronta le temps qui était alors pluvieux et orageux ; il fit venir Athanase, il l'interrogea, et, comme le moine cherchait à tergiverser, et à refuser les indications qu'on lui demandait, il le menaça et l'obligea de lui faire voir le corps de l'Apôtre, ainsi qu'au clergé présent. L'Evêque, arrivé sur les lieux, examina le corps, l'enveloppa de nouveau de son linceul, sur lequel il imprima le sceau épiscopal, le déposa dans un cercueil muni de serrures, de même que du sceau ecclésiastique. S'étant ensuite rendu à Capaccio avec le Clergé, il le déposa dans l'église de Sainte Marie, qui était de sa circonscription diocésaine.

CHAPITRE III.

Quatrième translation.

Or, le prince de Salerne, Gisulphe, avait été pareillement informé de la découverte et de la translation du corps de S. Matthieu. Il avait été comblé de joie à cette nouvelle. Aussitôt il envoya un saint homme, l'abbé Jean, accompagné d'autres

personnages honorables, vers l'évêque de Pestum, pour demander à ce prélat de lui transmettre le dépôt sacré qu'il avait trouvé et qui devait être le rempart de la ville de Salerne et de toute la patrie.

Le jour suivant, le vénérable abbé et ceux qui avaient été envoyés avec lui, revinrent chargés de l'inestimable trésor. Mais avant qu'ils approchassent des portes de la ville, tout le peuple de Salerne, avec Bernard, son vénérable prélat, alla au-devant du cortège. Dès que les habitants se virent possesseurs du corps de l'Apôtre, ils furent remplis d'une joie si vive, qu'ils témoignaient par leurs gestes et par leurs acclamations, l'allégresse dont ils étaient transportés. Or, le vénérable prélat ayant reçu le corps de l'Apôtre et l'ayant recouvert de voiles de soie, reprit le chemin de la ville, et l'alla déposer respectueusement dans le sanctuaire de la Mère de Dieu, en chantant des hymnes et des louanges au Seigneur. Dans ce lieu, le très-saint Evangéliste manifesta la présence de son corps par un grand nombre de miracles et de bienfaits.

CHAPITRE IV.

Apparition de S. Matthieu, — Guérison prodigieuse.

Un homme, appelé André, avait une fille qui, depuis très-longtemps, languissait en proie à une cruelle infirmité. Son mal prit enfin de tels accroissements, que toute sa famille n'attendait plus que le moment où elle allait rendre le dernier soupir. Son père, attendri jusqu'aux larmes, s'adresse à l'apôtre S. Matthieu, puis enfin, accablé de fatigues et de chagrin, il tombe dans un profond sommeil. Or, durant son sommeil, il lui semble voir sa fille, qui lui est arrachée des bras par un Esprit malin. Mais aussitôt il aperçoit un personnage

vénérable, qui délivre sa fille et qui la rend à son père désolé. Celui-ci demande à ce personnage : *Qui êtes-vous ?* Il lui offre en même temps un présent.

L'homme vénérable lui répond d'un air calme :

— Je n'ai nul besoin de vos présents. Apprenez que je suis l'Apôtre et l'Évangéliste Matthieu, dont hier le corps a été transporté à Salerne.

Il dit, et disparut aussitôt aux yeux du père infortuné. André s'éveilla tout tremblant, et chercha immédiatement des yeux sa fille. Il la trouva déjà rendue à la santé ; telle qu'il l'avait vue dans son mystérieux sommeil. Il raconta aussitôt la chose à tous ceux qui étaient présents. Et, dès le point du jour, il alla trouver le vénérable prélat de Salerne et lui fit le récit détaillé du miracle opéré par l'Apôtre en faveur de sa fille.

CHAPITRE V.

Autre guérison miraculeuse.

Dans le même temps, la fille unique d'une veuve était en proie à de violentes convulsions et à de si vives douleurs d'entrailles, que les médecins, qui avaient cherché tous les moyens de la guérir, se trouvaient dans l'impuissance de lui procurer aucun soulagement. Sa mère ne pouvant supporter la vue de pareils tourments, fit porter sa fille au tombeau de l'Apôtre ; et là, elle offrit pour la santé de son enfant, ses prières et ses larmes. Elle pria avec un si vif désir, qu'elle mérita d'obtenir l'objet de sa demande ; en sorte que sa fille qui avait été apportée en ce lieu sur les bras de ses parents, s'en retourna à pied, et accompagna sa mère à la maison.

CHAPITRE VI.

Prodige opéré à la cour.

Un troisième bienfait fut accordé par S. Matthieu à l'un des serviteurs de Rothilde, sœur de Gisulphe, prince de Salerne, et veuve d'Athénolphe, prince de Bénévent. Il est fait mention de cet Athénolphe dans les Annales d'Italie par Muratori, vers l'an 946. D'où l'on voit que Rothilde, qui, selon les manuscrits, fut longtemps veuve, avait pu l'être depuis 44 ans.

Or, le serviteur de cette princesse s'appelait Stéphane. On rapporte qu'il demanda de l'eau avec un grand mouvement d'impatience et en invoquant le Démon, et que lorsqu'on lui eût apporté l'eau demandée et qu'il l'eût bue, il fut possédé du Démon. Cet événement fut aussitôt connu de Rothilde, de même que du prince Gisulphe, de tous les grands de la Cour et de l'évêque de Salerne. L'énergumène fut gardé dans la chapelle du palais, après avoir été lié avec de fortes chaînes ; l'évêque exhortait tous les assistants à adresser pour lui des prières au Seigneur.

« Sur ces entrefaites, dit l'archevêque de Salerne qui a écrit cette relation, arriva Alhanase, le même qui avait fait la découverte du corps de l'Apôtre. Ce moine, au moment où il livra à l'évêque de Pestum le corps du S. Evangéliste, en avait conservé une dent pour relique. Il s'approcha alors de Rothilde et lui dit en particulier :

— Je possède et j'ai avec moi une dent de l'apôtre S. Matthieu. Que le prélat la plonge dans de l'eau qu'il aura bénie, et au moment où le démoniaque prendra cette eau bénite, vous verrez les merveilles de Dieu.

En disant cela, et pendant que Rothilde approuvait sa proposition et en demandait l'exécution, il remit la dent dans les mains du prélat. On apporta donc de l'eau, que l'évêque bénit en faisant le signe de la croix ; le prélat mit ensuite la dent dans l'eau, puis, après l'en avoir retirée, il présenta à boire cette eau à celui qui était tourmenté par l'Esprit malin, il lui commanda avec menaces de la boire. L'énergumène la prit, et fut en proie à de violentes convulsions. Aussitôt l'ennemi de l'homme, tourmenté par la vertu de cette eau, sortit du corps du possédé. C'est pourquoi tous ceux qui étaient présents, rendirent à Dieu des actions de grâces, de ce qu'il avait daigné opérer par son Apôtre un si grand prodige.

Tels sont les bienfaits signalés que le S. Evangéliste obtint au jour de la translation de ses reliques, en faveur des habitants de Salerne. — Plusieurs autres grâces leur furent accordées dans les temps subséquents par les mérites et l'intercession du même Saint.

CHAPITRE VII.

Translation, à Bénévent, d'une relique insigne de S. Matthieu.

Les mêmes auteurs rapportent la translation d'un bras du corps de l'Apôtre à Bénévent. Voici à quelle occasion et comment elle eut lieu. La renommée avait répandu au loin le bruit des prodiges et des miracles qui venaient de s'opérer au tombeau de S. Matthieu. Landulphe, prince de Bénévent, en avait eu connaissance, en apprenant que le peuple de Salerne avait le bonheur, par la grâce spéciale de Jésus-Christ, de posséder le corps du bienheureux apôtre S. Matthieu. Il rassembla les grands de sa cour et les sages :

— Sachez, leur dit-il, que les habitants de Salerne ont reçu de Dieu une insigne faveur qui fait leur salut. Le corps de l'Apôtre et Evangéliste S. Matthieu, par suite d'une révélation particulière de ce Saint, vient d'être découvert aux frontières de la Lucanie ; ils l'ont placé au milieu de l'enceinte de la ville, au chant des hymnes et des cantiques. C'est pourquoi, si vous approuvez ma proposition, prions le Prince et le Pontife de Salerne, de daigner nous accorder une partie de ce très-saint corps pour protéger pareillement notre cité.

On applaudit vivement aux paroles du prince, et on députa aussitôt à Salerne des hommes de grande distinction, pour y porter cette demande. Le Prince et le Pontife les accueillirent avec bonté, et, exauçant leur demande, ils leur donnèrent avec les témoignages d'un profond respect, un bras du précieux corps, pour le porter à leurs concitoyens. Ils le reçurent avec la plus grande reconnaissance, rendirent à ce sujet des actions de grâces à Dieu et à l'Apôtre de Jésus-Christ, et, transportés d'allégresse, à la pensée de l'incomparable don qu'ils venaient de recevoir, ils retournèrent promptement à Bénévent. Mais avant d'arriver aux portes de la ville, le Prince et l'Evêque qui étaient à la tête de cette cité, allèrent, accompagnés de tout le peuple, des personnes de l'un et de l'autre sexe et de tout âge, au-devant des députés, transportèrent avec honneur, au milieu des acclamations et des chants des hymnes, la relique insigne de l'Apôtre, et la placèrent respectueusement dans l'enceinte de leur ville.

CHAPITRE VIII.

Bienfait accordé à Landulphe par S. Matthieu.

Lorsque la relique insigne dont nous venons de parler, entra à Bénévent, le premier de cette ville qui reçut une faveur si-

gnalée de l'Apôtre, fut *Landulphe* dit *le Grec*, qui se trouvait alors détenu dans la prison de la ville, et enchaîné aux pieds et aux mains. En effet, comme il entendait les joyeuses acclamations du peuple, et qu'il comprenait que l'éclat de cette fête avait pour but de célébrer l'entrée de la relique de S. Matthieu et de se réjouir à cette occasion, il se recommanda instamment à cet apôtre, et à l'heure même il vit tomber ses chaînes, à la grande surprise de tous ceux qui étaient présents. « Aussitôt, dit l'archevêque de Salerne qui écrit ceci, que le prince fut informé de tout ce qui venait de se passer, il fit tirer de prison Landulphe et commanda qu'on le lui présentât. Lorsqu'on l'eût amené en sa présence, il le reprit avec bonté de ses fautes passées, puis le rétablit dans sa charge, et lui rendit ses premières faveurs.

CHAPITRE IX.

Nouvelle découverte, à Salerne, du corps de S. Matthieu.

On se trouvait souvent alors dans des périls de guerre. De plus, on avait à craindre que quelqu'un ne vînt furtivement s'emparer des reliques sacrées et des matières précieuses qui en ornaient les châsses. On cachait alors les corps des saints, et le lieu secret où on les déposait, n'était connu que de peu de personnes. Il arrivait donc assez fréquemment, qu'après un assez long espace de temps, ces personnes étant décédées, on ignorait entièrement le lieu où les saintes reliques avaient été déposées. Ainsi plusieurs reliques sont demeurées longtemps cachées et ignorées, et plusieurs demeurent encore enfermées dans des lieux inconnus.

Les causes que nous venons d'indiquer ont fait que le corps de S. Matthieu demeura environ cent vingt ans caché dans un

caveau secret. Mais il est certain ¹ qu'au temps de S. Grégoire il fut de nouveau découvert à Salerne, sous l'archiépiscopat de Alphanus et du temps du duc Robert Guiscard. Baronius place cette nouvelle invention vers l'année 1080, trois ans après la prise de Salerne par le duc Robert. A cette occasion, le pape S. Grégoire VII écrivit une lettre de félicitation à l'archevêque de Salerne, conçue en ces termes :

« *Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,*
« *à son frère Alphanus, évêque de Salerne,*
« *Salut et bénédiction apostolique.*

« Nous rendons des actions de grâces à la divine miséri-
« corde, qui a daigné jeter un regard sur nous, et révéler de
« nos jours un grand trésor qui doit servir à l'avantage du
« monde entier. C'est avec bon droit, vénérable frère, que nous
« vous félicitons et que nous vous remercions de nous avoir
« fait part du bonheur si précieux que le Ciel vous a procuré.
« Nous croyons, en effet, et nous affirmons sans hésiter, que,
« à l'occasion de ce corps sacré, non seulement le bienheureux
« apôtre S. Matthieu, mais aussi tous les autres Apôtres, avec
« tous les autres Saints et avec Marie, la glorieuse Mère de
« Dieu, se réjouissent avec les mortels, et que, dans ce temps,
« plus que dans d'autres, ils s'intéressent particulièrement au
« genre humain et lui ménagent des faveurs plus abondantes.
« Car, si dans les autres temps, la protection des Saints ne
« nous abandonne pas, assurément nous avons lieu d'espérer
« principalement leur secours dans les jours mêmes où leurs
« corps, comme ressuscités, nous sont manifestés et révélés par
« la permission divine; et comme la vue sensible de leurs
« corps nous fait pour ainsi dire voir la foi et tenir déjà l'objet
« de notre espérance; ainsi, nous oblige-t-elle à croire qu'ils
« renouvelleront leurs bienfaits à l'égard de ceux qui leur sont

¹ Voir Gaspard Musca, Ughelli, Colonne, Baronius, Bollandus.

« dévoués, et qu'ils leur obtiendront des faveurs plus multi-
« pliées. C'est pourquoi la sainte Eglise catholique, de-
« puis longtemps agitée par de nombreuses et violentes tem-
« pêtes, ne doute point que le Seigneur ait entendu ses cris ;
« mais, jetant des regards joyeux sur le rivage fortuné dont
« elle approche, qu'elle contemple le bienheureux apôtre saint
« Matthieu, qui est près d'elle pour la secourir ; car aujour-
« d'hui même il n'est pas douteux qu'il ne soit au port, et qu'il
« ne jouisse de la vue du suprême Pilote de l'Eglise. C'est
« pourquoi réjouissez-vous dans le Seigneur, vénérable frère,
« de la découverte d'un tel trésor, accueillez et baisez ces
« saintes reliques avec toutes les marques de vénération qui
« leur est due. Exhortez le glorieux duc Robert, ainsi que sa
« très-noble épouse, à rendre à cet insigne patron, qui a daigné
« se révéler à eux, le respect et l'honneur convenable ; qu'ils
« s'efforcent par leur piété de mériter ses grâces et son secours
« pour eux et pour leur famille. — Donnée à Rome le xiii des
« Kalendes d'octobre. »

Les Bollandistes, comparant les monuments historiques du temps, ajoutent que cette lettre de S. Grégoire VII a dû être écrite dans l'année 1080.

CHAPITRE X.

Construction d'une nouvelle basilique de S. Matthieu par le duc Robert.
— Nouvelle translation des saintes reliques ¹.

Après que le duc Robert se fût rendu paisible possesseur de Salerne, et qu'il eût été témoin de l'invention du corps de S. Matthieu, il s'occupa d'édifier en l'honneur de cet Apôtre

¹ *Chron. Casinen. l. 3, c. 45.*

une église digne d'un tel Protecteur. Il y fit placer solennellement son corps, se réservant pour lui-même et pour les siens un os entier du bras, qu'il enferma dans une châsse d'argent. Il voulut que ce temple magnifique fût construit à ses propres frais. La fête de cette dernière translation des reliques sacrées fut dès lors célébrée chaque année avec la pompe accoutumée : tout le clergé, les abbés et évêques comprovinciaux s'y rendaient annuellement et assistaient en habits pontificaux aux premières vêpres et à la messe solennelle. Ce qui s'est observé régulièrement tous les ans dans les derniers siècles, et se pratique encore de notre temps. Non-seulement on s'y rendait de toutes les provinces d'Italie, on y venait, de plus, de toutes les contrées les plus éloignées de l'Europe. On y venait visiter un tombeau si sacré, y demander au Seigneur par les mérites de cet Apôtre, les biens temporels (les richesses), l'honneur, une longue vie, la félicité de cette vie, et (surtout la grâce de vivre saintement et d'obtenir ainsi) la gloire immortelle du siècle futur. Conservé dans une châsse très-riche, au-dessous du grand autel de cette église cathédrale, le corps de S. Matthieu, dit encore ici le célèbre Colonne, archevêque de Salerne, distille une liqueur, une manne précieuse, qui est un antidote efficace contre toutes sortes de maladies, ainsi que l'a démontré l'expérience de plusieurs siècles. Le même prélat énumère et détaille en cet endroit un grand nombre de guérisons miraculeuses opérées au sépulcre de cet Apôtre.

Salerne.

Ce fut en considération de la possession d'un si précieux trésor, que, l'an 974, le Pape Boniface VII honora Salerne d'un titre d'archevêché. C'est là que le S. Pape Grégoire VII vint mourir l'an 1085. Cette ville était dans ces temps reculés la capitale d'une principauté, d'un duché remarquable par sa puissance et par la dynastie qui le possédait. Dix-neuf princes

de la postérité de Tancrede jouirent successivement de cette souveraineté, et portèrent le titre de princes de Salerne. Dans la liste de ces ducs et princes on trouve ceux dont il a été parlé précédemment. Lucius de San-Severin y célébra un concile provincial en 1615, et Marc-Antoine Marsile Colonne, archevêque, que nous avons cité plusieurs fois, y publia des ordonnances synodales en 1579. Située au royaume de Naples, sur le bord de la mer, dans une petite plaine, arrosée par la Busanola, et environnée de collines les plus agréables et les plus fertiles du pays, Salerne est un séjour des plus délicieux. Si cette ville fut autrefois renommée pour sa science, son université, et sa fameuse école de médecine, elle l'a été autant dans d'autres temps, pour sa foi et sa piété, pour ses monastères de Bénédictins, ses églises et ses autres monuments religieux.

Après avoir rappelé ces faits concernant la ville que S. Matthieu a voulu protéger spécialement et honorer de la présence de ses très-précieuses reliques, nous allons encore rapporter quelques-uns des miracles et des bienfaits, que ce saint évangéliste a daigné accorder aux habitants de cette grande cité.

CHAPITRE XI.

La famille *Polisène*.

L'archevêque Colonne, déjà cité, rapporte le fait suivant, d'après, je pense, la tradition populaire. Une pieuse et vénérable femme nommée Polisène, fréquentait assidûment l'Eglise de S. Matthieu, et assistait chaque jour à l'office Divin qui s'y célébrait. Or il arriva, dit cet écrivain, qu'un jour de fête cette femme, entrant dans le temple et saluant avec une cordiale dévotion le glorieux S. Matthieu, elle répandait sur

elle l'eau lustrale, et toutes les gouttes d'eau qui touchèrent son manteau ou ses vêtements se changèrent en un or très-pur. Tout le peuple de Salerne fut témoin de ce prodige et exprima hautement son étonnement et son admiration. De plus, les habitants ajoutèrent, par suite de cet événement, au nom de la famille de cette pieuse femme le surnom de *Aurofino*, et elle l'a conservé depuis jusqu'à ce jour, dit l'auteur précité, ce surnom ayant été fidèlement transmis des pères aux enfants.

CHAPITRE XII.

Salerne, visiblement protégée par S. Matthieu.

Le même auteur, Marc-Antoine-Marsile Colonne, raconte longuement la manière dont S. Matthieu défendit Salerne, attaquée¹ par un puissant ennemi. L'an 1527, l'assiégeant pensait, avec ses forces militaires, s'emparer facilement de cette ville et la réduire en peu de temps sous sa puissance. Tant s'en fallut qu'il réalisât son projet comme il le pensait, qu'au contraire il fut aussitôt repoussé avec une grande perte de ses soldats. Toutefois, ce succès n'était nullement dû à la force et à la valeur des habitants de la ville, qui se trouvaient en très-petit nombre et sans armes pour défendre leur cité ; mais les ennemis virent devant eux et en face un grand nombre de soldats couverts de casques et revêtus de boucliers, formant une armée céleste, qui était commandée par quatre illustres capitaines, dont le premier était le très-glorieux Apôtre S.

¹ Cette attaque de Salerne est racontée au long par le savant Muratori, in *Annal. Italiæ, ad ann. 1527. Boll. 21 sept.*)

Matthieu, accompagné des trois autres Saints tutélaires de la ville.

Le peuple fut témoin de ce spectacle; et, lorsque tout fut pacifié, le Prince et tous les soldats publièrent hautement cette merveille. Cet événement eut lieu dans le siècle même où Marc-Antoine, archevêque de Salerne, écrivait cette relation.

CHAPITRE XIII.

Le vol sacrilège puni.

Vers la même époque éclata un autre prodige, que nous rapporterons brièvement. Un voleur sacrilège pilla le lieu du sépulcre de S. Matthieu. Il fut arrêté peu après pour un autre forfait, et dans cette circonstance il confessa de lui-même, et sans qu'il y fût obligé, son premier crime de vol sacrilège. Et quelques jours après, il fut en proie à une telle mélancolie, et ses membres à une telle puanteur, que tout son corps se trouva couvert d'une vermine horrible, qui remplissait tous ses vêtements, mais qui dévorait en même temps toutes ses chairs. Il fut donc en peu de temps consumé par la putréfaction et par un effet, comme il le reconnaissait lui-même publiquement, de la juste colère de Dieu. Ce fut au milieu des douleurs de cette affreuse maladie que le malheureux expira.

CHAPITRE XIV.

Bernardin suppliant S. Matthieu.

Un homme, appelé Bernardin, de la famille des Naccarelli, se trouvait dans l'Église de Saint-Matthieu, le Vendredi-Saint,

en 1525. A la vue d'une petite partie de la Sainte-Croix, exposée à la vénération, il se mit à exprimer ses doutes sur l'authenticité de cette relique et à proférer des paroles impies ¹. Or, aussitôt après avoir blasphémé, il demeura muet, et cet état de mutisme persista jusqu'au même jour de l'année suivante, bien qu'il fût très-repentant de son péché. L'année suivante (1526), la veille du même jour, au moment où il se rendait à l'église, un mendiant l'avertit d'implorer le secours de S. Geminien, évêque de Modène. Le lendemain, assistant à l'office divin, dans l'église de Saint-Matthieu, et entendant l'évêque prononcer ces paroles : *Ecce lignum Crucis.... Voici le bois de la Croix*, Bernardin se prosterna à terre avec une grande dévotion pour adorer la Croix. Aussitôt il se sentit guéri de son infirmité, et, animé par le Saint-Esprit, il s'écria à haute voix : *Ecce lignum Crucis !....* Il prononça de même les paroles suivantes, que prononça le célébrant, et tout aussitôt il retomba comme mort, prosterné en terre.

Alors tout le peuple, qui connaissait parfaitement cet homme, et qui savait qu'auparavant il lui était impossible de parler, fit entendre des acclamations et dit : *Miracle ! Miracle !* Et bien qu'en ce temps-là les églises n'eussent pas l'usage des cloches, et qu'elles ne se servissent que d'instruments de bois pour faire entendre des sons lugubres pendant tout le temps que le Sauveur demeurerait dans le Sépulcre, ce jour-là, néanmoins, on entendit à l'heure même le son de toutes les cloches et de tous les autres instruments en usage dans les églises pour la psalmodie.

Cependant, revenu à lui-même, Bernardin déclara alors publiquement, en présence de tous les fidèles, ce qui s'était passé à son égard. Il dit que, *il y avait un an à pareil jour, il avait été infidèle et impie, en croyant la particule de la Sainte-Croix fausse et supposée ; que pour cette infidélité il*

¹ *Eheu ! aiebat quid si Christi crux Mons ipse Vesuvius fuisset !*

avait été subitement privé de la faculté de parler ; mais que dans la nuit précédente il avait entendu le B. Géminien de Modène l'avertir de témoigner la douleur de sa faute au même jour et à la même heure de l'année suivante, de déplorer son péché en présence du très-glorieux S. Matthieu, et de croire que la particule de la Croix qu'on avait proposée à la vénération des fidèles était vraiment une portion de la Sainte-Croix, sur laquelle Notre-Seigneur avait souffert pour le salut du genre humain. Il ajouta qu'il venait d'accomplir la recommandation que le Saint lui avait faite ; qu'il avait supplié avec ferveur S. Matthieu de daigner présenter à Jésus-Christ sa protestation de foi, et qu'aussitôt après il avait recouvré la faculté de la parole perdue depuis un an.

Bernardin exposa lui-même bien plus longuement et en poussant des gémissements, les différentes circonstances de ce fait ; puis il pria le prélat de le faire consigner dans des registres, afin que le souvenir en fût perpétué. L'évêque donna, en conséquence, l'ordre de le relater dans les Actes publics ; parce que le prodige était attesté tant par le serment de Bernardin, que par le témoignage public et solennel de tous les chanoines, qui avaient été présents.

CHAPITRE XV.

S. Matthieu, défenseur de Salerne contre les Turcs.

Marc-Antoine Colonne, archevêque de Salerne, rapporte ensuite comment S. Matthieu défendit cette ville contre la flotte des Turcs. Il décrit un fait contemporain, relaté pareillement dans les Annales de Muratori, à l'année 1544.

Dans le temps que Charles-Quint, empereur des Romains, et François I^{er}, roi des Français, se disputaient la domination

de toute l'Italie, le Prince français obtint de Solyman, sultan des Turcs, une nombreuse et puissante flotte, commandée par Hariaden-Barberousse, qui devait venir ravager et piller les côtes maritimes, qui appartenaient à la faction césarienne. Cette expédition eut lieu en 1543. Mais, l'année suivante, François I^{er}, voyant que cette terrible flotte ne lui était d'aucun avantage, et prenant une détermination plus sage, la renvoya à Solyman. Or, dans son passage, Barberousse attaqua différentes villes ; il fit de vains efforts contre les unes, il emporta d'assaut les autres et les livra au pillage, comme on le voit dans l'histoire de cette époque. Il voulut donc prendre et piller Salerne de la même manière.

Dès qu'il parut à la tête de cette place, dit *Marc-Antoine*, le Barbare, environné de ses armes étincelantes et fier de la férocité et de l'aspect formidable de ses troupes, menaçait hautement de jeter tous les citoyens dans les fers, et de ne faire de la ville qu'un monceau de ruines. C'est pourquoi, au bruit effroyable des tambours et des sons menaçants des instruments de la musique militaire, le peuple de Salerne fut saisi d'effroi ; les habitants consternés émigrèrent et se réfugièrent tout tremblants dans les montagnes. On était alors au cœur de l'été ; c'était le sept des Calendes de juillet. La mer était parfaitement calme et immobile. Or, Barberousse s'avança alors avec sa flotte serrée, rangée en ordre de bataille, puissamment armée ; il commanda à ses soldats d'opérer une descente sur la ville, de la piller et de l'incendier. Rien ne paraissait pouvoir lui résister, lorsque tout-à-coup s'élève la plus furieuse tempête ; la mer est bouleversée par un horrible et prodigieux tremblement de terre qui se fait sentir entre Amalphi et Salerne ; de plus, tous les vents conjurés la soulèvent extraordinairement, d'immenses vagues jettent la flotte sur le rivage après l'avoir balotée, brisée, en lançant les mâts, les proues et les poupes les uns contre les autres. Les navires furent fracassés et submergés misérablement.

Ce qui augmenta le prodige, ce fut la vue d'un vieillard de haute taille, d'une figure rayonnante, ornée d'une longue barbe blanche. Cet homme majestueux paraissait exciter la tempête et combattre comme pour sa ville. Avec lui parurent aussi d'agiles et puissantes cohortes de soldats et de citoyens, dont les cuirasses et les casques resplendissaient autour et au-dessus des remparts de la ville, et semblaient s'en montrer les perpétuels défenseurs. D'où il est constant que ce sont eux qui jetèrent le trouble et la déroute dans cette armée de barbares, dont quelques vaisseaux à peine s'échappèrent, poussés par la violence des vents au-delà de Palinure. Quant aux autres navires, ou ils furent brisés, puis engloutis dans les abîmes, ou ils furent lancés sur le rivage et devinrent, avec tout le butin de l'ennemi, la proie des habitants de Salerne. Comme il était évident qu'un tel événement était l'effet, non de la puissance humaine, mais bien de la protection toute miraculeuse du Dieu Très-Haut et Très Bon, les habitants de Salerne reconnaissants, l'attribuèrent à l'intercession et aux mérites des Apôtres S. Matthieu et S. André ; celui-ci avait été le Protecteur du pays d'Amalphi, celui-là du pays de Salerne. Aussi, le lendemain, le peuple de Salerne rendit à Dieu de solennelles actions de grâces ; et depuis, chaque année, au jour anniversaire, on célèbre la mémoire de ce bienfait miraculeux ; on a même composé un office propre pour cette circonstance et il se fait solennellement dans le chœur de la grande église. On fait une procession dans les rues de la ville ; on y invoque par des prières alternatives la protection des Saints et des Saintes ; enfin, on célèbre le Saint-Sacrifice de la Messe.

Voici ce qu'écrivit Marc-Antoine-Marsile Colonne, l'un des plus illustres archevêques de Salerne, auteur contemporain de cet événement ; il l'a écrit dans le temps que vivaient ceux des habitants de Salerne, qui avaient été témoins oculaires et actifs de ce fait, et qui pouvaient juger de la relation que nous donnons ici. Le même récit se trouve également dans l'histo-

rien Musca, autre écrivain contemporain ¹, dans Mazza, dans son *Histoire de Salerne*, chapitre sixième, dans Ughelli ², historien de l'Italie.

CHAPITRE XVI.

¶ Prodiges continuels au tombeau de S. Matthieu. — Expulsion des Esprits malins.

Enfin, continue *Marc-Antoine Colonne*, nous ne voulons point passer sous silence un fait qui a eu lieu il y a deux ans, durant notre épiscopat. En effet, bien que, à compter du jour où le lieu du sépulcre fut profané par un sacrilège, la manne précieuse se soit toujours produite en très-petite quantité, et en ait à peine rempli un fort petit vase en un long espace de temps ; néanmoins, lorsqu'arrivèrent d'illustres et pieux personnages de la Sarmatie, savoir : George Radziroil, coadjuteur de l'évêque de Wilna, et Albert Radziroil, son frère, duc d'Olica, et lorsqu'ils demandèrent que nous leur accordassions l'avantage de voir le lieu du tombeau de l'Apôtre, et d'emporter avec eux dans leur patrie de la manne sortie du sépulcre, il arriva, après que nous leur eussions accordé ce qu'ils souhaitaient, que le vase, qui la veille était vide et desséché, se trouva tellement plein et comble de la liqueur miraculeuse, que nous pûmes en distribuer à ces princes et à ceux qui les accompagnaient. De plus, nous envoyâmes deux vases remplis de cette manne au Souverain-Pontife Grégoire XIII, qui en fut très-satisfait, comme nous l'apprîmes par les lettres qu'il

¹ In Archiepiscopis Salernitanis, pag. 56.

² Ughell., t. 7. In Archiepisc. Salernitanis in Nicolao Rodulpho, qui tunc præerat Salernitanæ Ecclesiæ.

nous adressa. Nous avons donc admiré ce prodige nouveau et tout singulier ; et, craignant que le B. Apôtre ne s'irrite contre ce peuple à cause de la multitude de ses péchés, nous n'avons cessé de le conjurer et de lui offrir des vœux, afin qu'il daigne, selon sa bonté accoutumée, continuer de protéger cette ville et tous ses habitants.

Enfin, nous aimons parmi les miracles du saint Apôtre faire mention particulière du suivant : c'est que de toute la province et très-fréquemment on apporte à son sépulcre des personnes de l'un et de l'autre sexe, qui sont violemment tourmentées par des esprits malins ; on les dépose tous devant l'autel de S. Matthieu, et un seul prêtre les délivre par l'imposition des mains. Ce prodige s'est répété constamment depuis le temps de la translation des reliques jusqu'à ce jour : et nous le voyons nous-même de temps en temps se reproduire sous nos yeux. C'est la raison qui nous porte à ne point le passer sous silence.

Tel est le témoignage du célèbre archevêque. Il nous fait comprendre que les bienfaits et les prodiges de S. Matthieu n'ont pas tous été consignés par écrit. Car les autres auteurs de cette époque ne parlent point dans leurs relations des délivrances des énergumènes.

CHAPITRE XVII.

S. Matthieu protège encore la ville de Salerne.

Romuald II, autre archevêque de Salerne ¹, originaire de cette ville, et témoin oculaire des faits qu'il rapporte, écrit

¹ Romuald, *chronicon*.

l'événement suivant, que nous retrouvons consigné d'ailleurs dans les ouvrages d'Ughelli ¹, dans Muratori, à l'année 1162, *des annales d'Italie*, et dans l'histoire Sicilienne de Hugues Falcandus, auteur contemporain ².

Guillaume, roi de Sicile, surnommé *le mauvais*, venait de comprimer la révolte qui avait éclaté dans le royaume de Naples. Après avoir reconquis tout le territoire, il marcha avec son armée sur la ville de Salerne. Irrité contre ses habitants, il refusa d'entrer dans son enceinte, (qui lui était ouverte), mais il campa sous ses murs. Il voulut exiger de ses habitants une somme d'argent très-considérable. Les Salernitains ne pouvant payer cette somme, il s'irrita de plus en plus contre eux ; il en fit pendre quelques-uns, et il menaça les autres, en jurant que, s'ils ne lui apportaient immédiatement cet argent, la ville allait être détruite.

Or, le B. apôtre S. Matthieu, que Dieu avait donné à Salerne pour patron et pour défenseur, n'abandonna point sa ville dans un si grand danger. — En effet, au moment où le roi se disposait à prendre cette cité et à y porter la désolation, au milieu du jour, lorsque le ciel était parfaitement serein et qu'il n'y avait point de nuage dans l'air, tout à coup une tempête violente, partie du septentrion, vient avec impétuosité et avec une pluie torrentielle, inonde le camp tout entier, renverse toutes les tentes, ébranle celle du roi, qui avait été fixée sur une éminence, et l'arrache avec une telle force, que le roi qui était alors endormi, fut presque renversé. Eveillé soudainement, et effrayé par cette subite et immense inondation, il prit la fuite, invoqua le secours de l'Apôtre, et il eut peine, dans sa déroute, de trouver un faible abri où il put se réfugier.

Le roi, les grands de sa cour, les hommes sages, et toute

¹ Ughel., tom. 7. *Scriptorum Italiae*, col. 205.

² *Historia Sicula*, col. 299.

l'armée reconnurent, à la vue de ces éclairs et de ces tonnerres si formidables, de cette tempête si imprévue et si extraordinaire, l'intervention du Ciel, et notamment la protection de l'apôtre S. Matthieu, qui avait empêché que sa ville chérie n'éprouvât une si grande calamité. Redoutant alors l'indignation du puissant protecteur de Salerne, le roi, sans songer à la perte qu'il venait de faire, se hâta de retourner en Sicile.

CHAPITRE XVIII.

Des reliques de S. Matthieu.

Plusieurs églises d'Europe ont été enrichies de quelques reliques de S. Matthieu. L'archevêque du Saussay, et plusieurs autres écrivains disent que, de la ville de Salerne, on apporta le chef de S. Matthieu en France; qu'on le déposa dans l'église de Beauvais, et qu'on ne transporta dans celle de Chartres que le sommet du crâne qu'on mit dans l'église de Notre-Dame. L'insigne relique de Beauvais fut enchâssée dans un reliquaire, et se conserve encore aujourd'hui avec beaucoup d'honneur dans la cathédrale. Depuis cette époque, S. Matthieu a été mis au rang des premiers patrons de la ville de Beauvais, et l'on augmenta sa fête d'une octave qui s'observe dans tout le diocèse.

L'abbaye de Rangeval ou Rongevaux, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Toul, pensait posséder une partie de cette même relique.

Le bras qui avait été transféré processionnellement à Bénévent, au temps du prince Gisulphe, a été transporté de nouveau à Salerne, et s'y est conservé, de même que la dent qui avait été en la possession du moine Athanase.

D'autres reliques de cet apôtre ont été données aux églises de Bologne, de Naples, de Venise; à quelques autres d'Italie, de Belgique, de Bretagne, de France, du Portugal, de quelques abbayes. C'est à ces différentes églises de produire les pièces authentiques et les témoignages, qui certifient qu'elles ont reçu telles reliques ou telles parties de reliques, et qu'elles les ont fidèlement conservées.

CHAPITRE XIX.

Eglises érigées sous le vocable de S. Matthieu.

Un grand nombre de lieux et d'églises ont été de temps immémorial, consacrés à Dieu, sous le vocable de S. Matthieu. Nous avons dit qu'aussitôt après son martyre l'église principale d'Ethiopie porta son nom.

Parmi les plus célèbres qui lui furent dédiées, soit en Orient, soit en Occident, on peut citer celle du *Monastère* dit de *saint Matthieu*, en Mésopotamie, appelée aujourd'hui *Diarbéckie*, situé près de *Mosul*, ou *nouvelle Ninive*. Assémani¹, dans sa *Bibliothèque orientale*, en fait souvent mention, comme d'un monastère qui existait, au moins, au cinquième siècle. On l'appelait aussi le *Couvent de Kuchta*, bâti sur le mont *Elpheph*. On rapporte que douze moines de ce monastère, pour n'avoir point consenti à adopter l'hérésie Nestorienne, furent saisis avec le Métropolitain de *Ninive* ou *Mosul*, par ordre du roi de Perse, nommé Phérose, furent conduits à Ninive, puis mis à mort.

A Rome, l'Eglise de *S. Matthieu* (*in Merulana*) est située dans la voie qui conduit de la Basilique de Sainte-Marie-Majeure à celle de S. Jean-de-Latran. Elle est contiguë au mo-

¹ Assémani, t. 2, p. 405 et 408.

nastère des frères de S. Augustin ; elle est une des églises les plus anciennes, et de celles qui sont des titres de cardinaux. On pense qu'elle a été dédiée vers l'an 600. Il est certain qu'elle a été consacrée par le pape Pascal II, soit que cette dédicace ait eu lieu après sa première construction, soit qu'elle ait été célébrée après sa restauration. Le procès-verbal de cette cérémonie est conçu en ces termes :

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen. — L'an
« de l'Incarnation de Jésus-Christ MCX, Indiction III, la VI^e
« férie de la IV^e semaine de Carême, le jour même de l'Incar-
« nation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la XI^e année du pon-
« tificat de Notre Seigneur le pape Pascal II, cette sainte
« église a été consacrée à la gloire de Dieu, de la bienheureuse
« Marie toujours vierge, du bienheureux apôtre et évangé-
« liste S. Matthieu, avec les quatre autels qui y sont érigés.
« Cette consécration a été faite par le dit seigneur et très-véné-
« rable pontife le pape Pascal II. Le dit seigneur Pascal, pape,
« célébra la messe au grand autel en l'honneur du bienheu-
« reux apôtre S. Matthieu. Ses assistants étaient au nombre
« de sept : C'étaient Reygnier d'Ostie, Richard du Port, Pierre
« de Tibur, Julien de Ferrentino, Anastase d'Albe, Pierre de
« Tusculanum (*Frascati*), Antoine d'Amelia. Étaient présents,
« tous les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres, de même
« qu'une multitude innombrable composée du clergé et du
« peuple de Rome. »

« Dans le maître-autel, que consacra le Pape, assisté des
« évêques prénommés, on mit les reliques suivantes : 4^o une
« partie du bois de la sainte Croix, un bras de S. Matthieu,
« une partie de la pierre du tombeau de Jésus-Christ, etc.....
« Et moi, Pascal, pape universel de l'Eglise, assisté des évê-
« ques prénommés, j'ai vu de mes propres yeux les reliques
« ci-dessus indiquées, les ai touchées de mes mains, et les ai
« enfermées dans un tombeau de marbre, placé dans le grand
« autel. »

Le pape Pascal II publie ensuite et indique les indulgences qu'il accorde à ceux qui viendront visiter cette église. Le temps accordé pour gagner ces indulgences est, depuis le xxv mars, jour de la Consécration, jusqu'au jour de l'Octave de la Pentecôte ; de même que le xxi septembre, jour de la fête de S. Matthieu.

CHAPITRE XX.

Apparition de saint Matthieu à sainte Brigitte ¹.

La révélation suivante a été faite à cette Sainte dans la ville de Malpha, où repose une partie des reliques de S. Matthieu ; Sainte Brigitte, qui elle-même rapporte ce fait, priait en ces termes :

— Soyez béni ! ô Apôtre S. Matthieu ! vous avez été un très-bon changeur ; vous avez changé les choses terrestres pour les biens éternels, vous vous êtes méprisé vous-même et vous avez obtenu Dieu. Vous avez laissé la vanité de la prudence humaine, vous avez méprisé le repos de la chair et vous avez embrassé pour Jésus-Christ des travaux durs et difficiles. C'est pourquoi vous êtes dignement glorifié par Dieu.

S. Matthieu, se révélant à la Sainte, lui répondit :

— Béni soit Dieu, qui vous a donné l'inspiration de me saluer de la sorte ! Mais, puisque cela est agréable à Dieu, je veux vous apprendre quel j'étais avant ma conversion, quel j'ai été lorsque j'écrivais mon Evangile, et quel je suis maintenant que je jouis des récompenses célestes. J'eus un office public, dont je ne pouvais m'acquitter sans un lucre public ; néanmoins, en ce temps-là, ma volonté était de ne tromper per-

¹ Tiré des *Révélations célestes* de sainte Brigitte de Suède, l. iv, ch. cxxx, p. 63, tom. 3.

sonne ; mais je cherchai les moyens et les occasions de quitter cette charge, pour m'unir de tout mon cœur à Dieu seul.

« Lorsque Jésus-Christ, notre Sauveur, poursuivait le cours de ses prédications, il m'invita à venir à sa suite. La parole qu'il m'adressa enflammait mon cœur, et, ensuite, ses autres divines paroles devinrent si douces à mon âme, que les honneurs et les richesses n'avaient pas plus d'attrait pour moi que la paille et la boue. Je me plaisais plutôt à pleurer, et à considérer la divine Bonté qui avait daigné appeler à la grâce un si grand pécheur ; et, m'unissant de plus en plus à mon Dieu, j'ai commencé à imprimer avec plus d'amour dans mon cœur, ses divines paroles ; la nuit et le jour, je les méditais et les goûtais comme une délicieuse nourriture.

« Or, lorsque la passion du Seigneur fut consommée, j'écrivis l'Évangile, selon que j'avais vu, entendu et assisté ; je ne l'ai point fait par le motif de m'attirer les louanges des hommes, mais par le seul désir de la gloire de mon Sauveur, et pour l'avancement spirituel des âmes. Quand je l'écrivais, une si grande ardeur de l'amour divin était en moi, que le silence m'eût été impossible, si j'eusse voulu me taire. Maintenant qu'il est écrit par un motif d'amour et d'humilité, plusieurs s'efforcent de le renverser par interprétations fausses et détournées. Ils se glorifient dans les paroles sublimes, ils disent qu'ils connaissent les choses célestes, ils veulent y trouver des contradictions parce qu'ils aiment mieux disputer de l'Évangile que vivre selon le saint Évangile. C'est pourquoi je vous dis que les petits et les humbles entreront au ciel, et que les superbes et les prudents du monde en seront exclus. Car, que fait l'homme présomptueux et superbe à l'égard de Dieu, qui est la sagesse par essence et la source de toute sagesse ? Il ne saurait interpréter ses paroles sans qu'il n'en résulte quelque occasion de scandale pour les hommes. Mais hélas ! il est juste qu'il y ait des scandales, et que ceux qui aiment plus les biens de la terre que Dieu même, prennent de là occasion d'y demeurer attachés.

« Quant à ma récompense, sachez qu'elle est comme il est écrit ; l'esprit de l'homme ne la saurait comprendre, ni le langage humain ne la saurait exprimer. »

Les peuples de l'Ethiopie et de l'Abyssinie adressent à S. Matthieu la prière suivante :

« Reçois nos salutations, ô Matthieu, vierge, apôtre, porteur
« de la bonne nouvelle, ô Docteur, ô Saint, qui accomplissais
« ce que tu enseignais, accorde-nous ta bénédiction, à nous
« tous, qui sommes tout spécialement tes disciples ! car la croix
« est dans ta main sacrée. »

ABLUE CUNCTA REE MENTIS MALA, SANCTE MATHÆE !

(Venetiis in veteri pictura S. Evangelistæ Matthæi.)

HISTOIRE

DE LA PRÉDICATION, DES MIRACLES ET DU MARTYRE

DE

SAINT THOMAS

APOTRE

Tirée des Évangiles, des écrits des saints Pères et des anciens monuments traditionnels, comparés, prouvés, annotés.

Et ponam in eis signum et mittam ex eis ad Gentes in mare..., ad Insulas longe, ad eos qui non audierunt de me, et non viderunt gloriam meam; et annuntiabunt gloriam meam Gentibus.

Et assumam ex eis in Sacerdotes et Levitas, dicit Dominus.

« Je mettrai en eux le signe des miracles,
« et j'en enverrai d'entre eux vers les nations,
« chez lesquelles on arrive en naviguant sur les
« mers..., dans les Iles les plus reculées,
« vers ceux qui n'ont jamais entendu parler
« de moi, et qui n'ont point vu ma gloire;
« et ils annonceront ma gloire aux Gentils.

« Et j'en choisirai parmi les Gentils pour
« les faire prêtres et lévites, dit le Seigneur. »

(Isaie, c. LXVI, 19-21.)

PRÉFACE

D'autres loueront les *Alexandre*, les *César* et les *Pompée*, et ces grands conquérants de l'antiquité, qui, armés de la terreur et du fer homicide, semblables à des torrents dévastateurs, ont porté le ravage et la destruction au milieu des Provinces et des Royaumes. D'autres ont pris soin de dire leurs brillants exploits, le nombre des guerriers qui tombèrent sous leur glaive, et les peuples qu'ils traînèrent enchaînés à leurs chars de triomphe.

Pour moi, j'admurerai beaucoup plus, et je louerai ces nouveaux conquérants, libérateurs des peuples, qui, sans armes, sans orgueil ; qui, animés du feu de la charité, brûlant du désir de sauver les nations, guidés par la lumière céleste, ont renversé le règne du mal, brisé le tyrannique empire des Puissances Infernales, ont détruit du milieu des peuples l'ignorance, l'erreur ; arraché l'idolâtrie et les superstitions les plus funestes ; ont planté avec la vraie foi la solide vertu ; ont établi sur la terre le règne de la vérité et de la justice, une Religion divine, le culte du vrai Dieu, Créateur du ciel et de la terre ; ont dissipé les profondes ténèbres qui obscurcissaient les yeux des hommes, et apporté une lumière vivifiante ; qui ont passé parmi les différentes régions de la terre en semant sur leur route d'innombrables bienfaits corporels et spirituels ; qui, au

lieu de blesser, ont guéri ; au lieu de tuer les hommes, leurs frères, les ont rendus à la vie temporelle et à la vie immortelle ; et, au lieu de jeter leurs semblables dans les fers et dans les ombres des cachots, leur ont dit, conformément aux oracles prophétiques : *Sortez des cachots et des ténèbres ! Voyez la lumière ! EXITE. . . REVELAMINI !*

J'admire ces conquérants, je les vénère profondément. Je célébrerai leur gloire. Car leur gloire est la seule gloire véritable, non-seulement aux yeux du Christianisme, mais d'après les principes même du Paganisme, tels que les a exposés le Prince des Orateurs païens, dans son célèbre discours *de gloria Cæsaris*.

Or, l'Apôtre dont nous allons parler, Thomas, a été l'un des plus distingués parmi ces conquérants, libérateurs des peuples ; il a ainsi subjugué et délivré les immenses régions des Indes et de l'Orient. « Thomas, qui avait paru d'abord le plus « faible, le plus incrédule de tous les Apôtres, dit S. Jean « Chrysostôme ¹, devint par l'indulgence qu'eut Jésus-Christ « pour supporter sa faiblesse, et par la puissance de sa Grâce, « plus fort, plus ardent, plus invincible que tous les autres ; « il parcourut presque toute la Terre, et il demeura intrépide « et sans crainte au milieu des peuples émus de fureur, et qui « ne cherchaient qu'à le tuer. » Suivant les SS. Pères, la confession de S. Thomas a considérablement affermi notre foi sur la résurrection et sur la Divinité de Jésus-Christ, et a confondu d'avance toutes les hérésies ariennes, nestoriciennes, philosophiques, et autres semblables ; car il a reconnu, et il a été approuvé de Jésus-Christ pour avoir reconnu, dans ce divin Sauveur, deux natures distinctes, subsistantes en une seule et même Personne, savoir : Son *humanité*, en confessant la réalité de sa chair ressuscitée, et sa *Divinité*, en l'appelant *son Seigneur et son Dieu*. « Il vit une chose, dit S. Augustin ², et il crut

¹ S. Chrysost., in *Joan. hom.*, 61.

² S. Aug., *Tract.* 79, in *Joan.*

« l'autre, il vit l'homme et il crut qu'il était Dieu. Cet Apôtre
« tout champêtre, qui ignorait l'art de la Dialectique, qui ne
« savait rien de toutes les subtilités de la Philosophie, n'avait
« pas connu une si grande vérité par l'élévation de son esprit,
« mais il l'avait apprise de Dieu même. Et, parce qu'il était
« simple, pur et saint, il se contentait d'être le disciple de
« Jésus-Christ, et de dire ce que la lumière du Saint-Esprit
« lui avait appris, sans se mettre en peine des vaines distinc-
« tions que l'hérésie a trouvées depuis pour ruiner la vérité
« sous prétexte de l'éclaircir. »

Nous verrons plus loin le magnifique enseignement que nous présente l'Évangile en nous racontant la faute de S. Thomas. Quant aux *Mémoires traditionnels* des faits de cet Apôtre dans les Indes, ils ont été, originairement du moins, composés par ses disciples, comme le témoigne le livre 9 des *Histoires apostoliques*, c. 18; ils ont été suivis également par la plupart des auteurs Latins¹ et par les Grecs, par les catholiques, et reçus ou attestés même par les hérétiques primitifs, comme nous le dirons ultérieurement. — Les faits des siècles postérieurs sont rapportés par divers auteurs ecclésiastiques, par les membres de la Société de Jésus et principalement par les historiens portugais.

¹ Ordericus Vitalis, *Hist. eccles.*, l. 2, c. xiv. — Le Prevost; Duchesne; Vincent de Beauvais, *Spec. hist.*; Thomas Stapleton, *in libro de 5 Th.*; Didacus de Arede; S. Grégoire de Tours, c. 32, *de gl. martyrum*; Siméon Métaphraste, *in narratione de Thoma*; les Martyrologes au 21 décembre; de même que les Menées et autres Livres Sacrés des églises d'Orient; etc.



HISTOIRE

DE

SAINT THOMAS

APOTRE

CHAPITRE I^{er}.

Signification du nom et du surnom de saint Thomas. — Sa patrie, sa condition. — Son rang dans la hiérarchie apostolique. — Son amour ardent pour Jésus-Christ.

Saint Thomas était aussi appelé *Didyme* ¹. Ces deux noms, l'un hébreu, et l'autre grec, ont la même signification et veulent dire *double* ou *jumeau*. C'était l'usage des Juifs et des autres Orientaux de prendre des noms tirés de la langue des peuples parmi lesquels ils vivaient, mais qui avaient absolument le même sens que celui qu'ils portaient dans leur propre pays. Ils se prêtaient à ce changement pour s'accommoder au langage et à la prononciation des étrangers ².

Il était Hébreu et Galiléen d'origine, selon le sentiment commun. Son extraction était basse aux yeux du monde ³. Simon Métaphraste dit qu'il était pêcheur de profession ⁴.

¹ S. Jean, xi, 16. תאומים vel Δίδυμος, quod interpretatur *Geminus*.

² Voir S. Etienne, c. 1.

³ S. Jean, xxi, 2-3.

⁴ Un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale, nos 1789-1026, Ap.

L'an 31, Notre-Seigneur le choisit pour membre du Collège Apostolique, pour être l'un des premiers Prédicateurs de son Evangile et des principaux conquérants du monde. L'Eglise le considère, en effet, comme l'un des Apôtres les plus remarquables; dans le Canon de la Messe et dans les Litanies elle lui donne le cinquième rang, et le place immédiatement après S. Jean l'Evangéliste.

Il paraît, à la vérité, avoir été dépourvu des connaissances humaines; mais il y suppléa par la candeur et la simplicité de son âme, ainsi que par la générosité de son cœur et par la vivacité de sa ferveur. Il en donna une preuve lorsque Jésus-Christ allait dans le voisinage de Jérusalem pour ressusciter Lazare. Comme les Prêtres et les Pharisiens voulaient le mettre à mort, ses Disciples tâchaient de le dissuader de ce voyage.

— *Maître, lui disaient-ils* ¹, *il n'y a qu'un moment que les Juifs voulaient vous lapider, et vous y retournez? Vous vous livrez à vos ennemis?*

Mais Thomas, surnommé Didyme, leur dit :

— *Allons-y aussi nous autres, afin de mourir avec lui.*

EMAMUS ET NOS, UT MORIAMUR CUM EO.

C'est donc avec raison que S. Cyrille ² admire l'ardent amour de S. Thomas pour son divin Maître, même avant la

Coteler. SS. PP. *Apost.*, t. I, p. 272. — Voir aussi le Dr Sepp., t. I, p. 244-245, lui donne pour père *Diophane*, pour mère *Roas*, et pour sœur une nommée *Lucias* ou *Lysias* : « Ἔθωμας ὁ καὶ Δίδυμος ὃν μετὰ ἀδελφῆς λεγομένης Λυσίας, ἐκ πατρὸς Δίοφανοῦς, μητρὸς δὲ Ρώας, ἀπὸ Ἀντιοχείας. » On est fondé à croire qu'il habitait une des villes situées près du lac de Génézareth, où les Hébreux vivaient mêlés avec les Grecs, et portaient à cause de cela un double nom. On peut le conclure plus probablement encore de sa fuite en Galilée, après la mort du Christ, et de la part qu'il prit à la dernière pêche racontée par S. Jean (28-24-21-2), car les Apôtres étaient tous Galiléens (*Act.*, I, 14-2-7), à l'exception de Judas Iscariote, qui était Juif.

¹ S. Jean, xi, 8, 16.

² S. Cyrill. ap. Sacy.

descente du Saint-Esprit. Cet amour était tel, qu'il ne put se résoudre à abandonner Jésus, et à demeurer dans un lieu où il se croyait en sûreté, mais qu'il voulut exposer sa vie pour lui.

CHAPITRE II.

Question que saint Thomas adresse à Jésus, et réponse admirable qu'il en reçoit.

Dans la dernière Cène, Jésus annonça à ses Apôtres qu'il était sur le point de les quitter ; ajoutant néanmoins¹, pour les consoler, qu'il allait leur préparer une place dans la Maison de son Père.

— *Que votre cœur ne se trouble point, leur dit-il ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Il y a plusieurs demeures dans la Maison de mon Père. Si cela n'était, je vous l'aurais dit ; car je vais vous préparer le lieu. Et après que je m'en serai allé et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai, et vous retirerais à moi, afin que vous soyez où je suis.*

Thomas, qui désirait ardemment de le suivre et de continuer d'être avec lui, lui demanda où il allait !

— *Seigneur, dit-il, nous ne savons où vous allez ; et comment pouvons-nous en savoir la voie ?*

Jésus lui dit :

— *Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient au Père, si ce n'est par moi. Si vous m'avez connu, vous auriez aussi connu mon Père ; vous le connaîtrez bientôt, et vous l'avez déjà vu.*

¹ S. Jean, XIV, 1-7.

Comment Jésus-Christ, qui est la Vérité essentielle, a-t-il dit à ses Apôtres qu'ils savaient où il allait et qu'ils en savaient la voie ; puisque Thomas lui répond qu'ils ignoraient l'un et l'autre ? Il est certain cependant que Jésus-Christ ne mentait pas, et par conséquent il faut conclure que les Apôtres savaient effectivement ce qu'ils croyaient ne pas savoir, ou ce qu'ils voulaient peut-être ne pas savoir. Car il leur avait souvent déclaré qu'il s'en retournerait vers son Père, et que ce serait par la mort même que les Juifs lui feraient endurer en l'attachant à une croix. Mais ils ne pouvaient se persuader que Celui qu'ils regardaient comme le Christ, le Fils de Dieu, le Rédempteur d'Israël, dût être exposé à de tels outrages. Ils n'avaient pas encore compris le mystère et toute l'économie de son Incarnation et de la Rédemption des hommes. Ainsi ils savaient ce qu'ils ne pouvaient comprendre, et leur cœur n'avait aucune intelligence des choses qu'ils entendaient des oreilles de leur corps.

Jésus répond d'abord à la dernière des deux choses que Thomas lui avait dites : *Je suis, dit-il, la voie*. Mais comment le Fils de Dieu était-il la voie ? Il l'était comme Fils de l'homme, parce qu'il nous a tracé, par sa vie humaine et par sa mort, la route que nous devons suivre pour arriver où il est allé.

Il répond ensuite à la seconde demande de Thomas, en ajoutant qu'il est *la Vérité et la Vie*. Car, comme Dieu, il est avec son Père le terme où doivent tendre tous les hommes, étant non-seulement la Vérité qui doit leur servir de guide dans le chemin, mais encore la source de la Vérité dont ils doivent être éternellement rassasiés, et de la Vie bienheureuse qui doit mettre fin à tous les maux de la vie présente.

Personne ne vient donc au Père que par moi, parce que *je suis la voie* pour aller au Père : nul homme ne pouvant prétendre à *la Vérité et à la Vie*, qui se goûte dans le Ciel où est le Père, que sous ma conduite et par le mérite de mon Incar-

nation, de ma mort, et de ma résurrection. Que si vous dites que vous ne connaissez point mon Père vers qui je m'en vas, je vous répons, que *si vous me connaissiez véritablement*, tel que je suis selon ma divinité, *vous connaîtriez aussi très-certainement mon Père*, puisque j'ai la même essence, et que qui voit par la foi le Fils, voit en même temps le Père qui l'a engendré dans une parfaite égalité avec lui-même avant tous les siècles. Jésus-Christ assure même à ses Apôtres qu'ils *avaient déjà vu* le Père par la lumière de cette foi qui les faisait croire en son Fils, comme au Fils de Dieu, puisqu'ils ne pouvaient croire au Fils, qu'ils ne crussent en même temps au Père, comme au Principe éternel de sa nature divine ; mais *qu'ils en auraient bientôt une connaissance beaucoup plus parfaite*, par l'infusion du Saint-Esprit, qu'il devait leur envoyer après les avoir quittés.

S. Thomas fut éclairé par la réponse courte, mais satisfaisante du Sauveur, et il comprit que par sa doctrine et ses exemples, Jésus enseignait aux hommes le chemin du salut ; qu'il était l'auteur de la voie ¹ par laquelle on arrive à la vie qu'il a fait connaître au monde ; qu'il est le Docteur de la Vérité qui y conduit ; qu'il donne sur la terre la vie de la grâce, et dans le Ciel un bonheur éternel, qu'on mérite en marchant dans cette voie et en suivant cette vérité.

¹ « Lorsque Jésus-Christ nous enseigne ce que nous devons faire, « dit S. Cyrille, il est notre chemin ; lorsqu'il nous éclaire de la lumière « de la foi, il est la vérité ; il est, de plus, la vie qui nous sanctifie. »

CHAPITRE III.

Jésus ressuscité apparaissant à S. Thomas. — Graves enseignements qui découlent des circonstances de ce fait.

Jésus, le jour de sa résurrection, apparut à ses Disciples pour les convaincre qu'il était sorti vivant du tombeau ¹. Or Thomas n'était pas avec eux lorsque Jésus vint.

Les autres Disciples lui dirent donc :

— *Nous avons vu le Seigneur.*

Mais il leur dit :

— *Si je ne vois dans ses mains la marque des clous qui les ont percées, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne le croirai point.*

Huit jours après, les Disciples étant encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et il se tint au milieu d'eux et leur dit :

— *La paix soit avec vous !*

Il dit ensuite à Thomas :

— *Portez ici votre doigt, et considérez mes mains ; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté ; et ne soyez point incrédule, mais fidèle.*

Thomas répondit :

— *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Jésus lui dit :

— *Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu. Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu ² !*

¹ S. Jean, xx, 19-29.

² Clément d'Alexandrie, *Strom.*, l. 11, c. 2, cite ces Paroles pour démontrer que la foi surnaturelle ne repose pas sur des preuves matérielles.

Thomas n'était point avec les autres quand Jésus leur apparut le jour même de sa résurrection. S. Jean Chrysostôme pense qu'il n'était point encore revenu depuis sa suite ¹. Mais, comme S. Luc, en parlant des deux disciples qui reconnurent Jésus-Christ à Emmaüs, et qui retournèrent à Jérusalem, déclare qu'ils y trouvèrent *les onze Apôtres assemblés*, le même jour de la résurrection du Sauveur, S. Augustin croit plutôt qu'il faut entendre que S. Thomas était sorti d'avec les autres Apôtres pour quelque affaire, quand Jésus leur apparut. Mais son absence n'empêcha pas, selon S. Cyrille, que par l'union qu'il avait avec le Collège apostolique dont il était l'un des membres, il ne reçût, aussi bien que tous les autres, le Saint-Esprit et la puissance de remettre les péchés. C'est ce que ce Père confirme par un exemple de l'Écriture, où il paraît que la même chose arriva à deux hommes nommés *Eldad et Médad*, qui étant du nombre des soixante-dix qui devaient recevoir une partie de l'Esprit de Dieu qui était dans Moïse, et ne s'étant point trouvés avec les autres quand le Seigneur descendit dans une nuée pour répandre en eux son Esprit-Saint, ne laissèrent pas de le recevoir de même que s'ils y avaient été.

Dieu permit que Thomas ne se trouvât pas avec les autres quand Jésus-Christ s'apparut à eux, pour faire servir, comme disent les Saints Pères, l'infidélité de cet Apôtre, à affermir davantage notre foi. On est étonné d'abord de ce que tous ses confrères lui disant qu'ils avaient vu le Seigneur, il ne voulût point les croire. Car plus ils avaient été, aussi bien que lui, incrédules aux paroles que Jésus leur avait dites de son vivant, au sujet de sa résurrection, plus il semble qu'il aurait dû ajouter foi à l'assurance avec laquelle il lui déclaraient alors qu'ils l'avaient vu ressuscité. Mais il ne pouvait se persuader, dit S. Chrysostôme, une chose qui lui paraissait impossible;

¹ Natalis Alex., *Le Maître de Sacy*, Ribadencira, Tillemont.

qui est que celui que les Juifs avaient fait mourir d'une manière si cruelle sur la croix fût ressuscité. Cependant il avait été témoin avec les autres de la résurrection de Lazare. Mais sa foi fort ébranlée par la mort de celui-là même qui avait fait devant lui tant de miracles, ne put croire qu'après être mort, il eût le pouvoir de s'être ressuscité d'entre les morts. Et c'est ainsi, dit S. Grégoire, que par un effet merveilleux de la bonté de notre Dieu, l'incrédulité de ce Disciple devint pour nous une source de salut. « Pensez-vous, dit ce Père ¹, que
« Thomas, l'élu de Jésus-Christ, manqua par un effet du ha-
« sard de se trouver au cénacle quand Jésus vint à ses Apô-
« tres ; qu'étant revenu, il apprit la nouvelle de la résurrec-
« tion du Christ ; qu'en l'apprenant il douta ; qu'en doutant,
« il toucha le Christ ; et qu'en le touchant, il crut ? Ce n'est
« point par hasard, mais par une dispensation toute divine,
« que cela arriva ainsi. En effet, la Souveraine clémence de
« Notre-Seigneur disposa les choses de telle sorte que ce Dis-
« ciple douta, et qu'en touchant les plaies du corps de son
« Maître, il guérit les plaies de notre infidélité. Ainsi le doute
« de Thomas a été plus utile pour l'affermissement de notre
« foi, que la foi plus prompte des autres Disciples. Car lors-
« que nous le voyons recouvrer la foi par l'attouchement des
« plaies, notre esprit, bannissant tous les doutes qui lui
« étaient survenus, se sent fortement consolidé dans la foi ². »
« que cette incrédulité a été avantageuse, s'écrie S. Augustin,
« puisqu'elle a été utile à la foi de tous les siècles ! Elle a ins-
« truit les ignorants, elle a enseigné les incrédules. »

Le Fils de Dieu ne voulut pas néanmoins guérir sitôt l'incrédulité de son Apôtre, et il différa pendant *huit jours* de lui apparaître, pour le punir en quelque sorte de ce refus opiniâtre qu'il faisait de se rendre au témoignage de tous ses

¹ S. Greg., in *Evang. hom.*, 26, *post medium*.

² Métaphr., in *vita S. Thom.*

confères, et de tant d'autres qui lui attestaient la vérité de sa résurrection. Car c'était visiblement tenter Dieu, de déclarer, comme il fit, *qu'il ne croirait point*, s'il ne voyait et s'il ne touchait ses plaies, et si même *il ne mettait son doigt dans le trou des clous qui l'avaient percé, et sa main dans la plaie de son côté*. Où est la foi lorsqu'on demande à voir ? Où est la foi lorsqu'on fait dépendre sa croyance de ses sens ? C'est là toutefois à quoi se fixe Thomas pour croire. C'est jusque-là, pour le dire ainsi, qu'il veut éprouver la toute-puissance de son Divin Maître, et la vérité de ses promesses. Qui n'admira la condescendance de Jésus-Christ pour cet Apôtre infidèle ? Il fait voir en revenant pour lui seul, la vérité de ce qu'il avait dit : *Qu'aucun de ceux que son Père lui avait donnés ne pérorait*. Ayant donc paru tout d'un coup au milieu d'eux, comme la première fois, il s'adressa à Thomas et lui fit connaître que tout ce qu'il avait dit ne lui était point caché. Car, en se servant de ses propres termes pour lui reprocher son peu de foi : *Portez ici votre doigt, et considérez mes mains ; approchez aussi votre main, et la mettez dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle* ; il lui fit sentir qu'il avait l'omniscience de Dieu même, et que par conséquent il était Dieu.

Il paraît par les paroles du Fils de Dieu, que non-seulement les cicatrices, mais les ouvertures mêmes de la lance et des clous étaient restées d'une manière toute miraculeuse dans le corps glorieux de Jésus-Christ ; puisqu'il n'est pas dit à cet Apôtre d'y mettre son doigt et sa main, si elles n'y avaient pas été. Thomas les voit donc, et il ne les voit pas seulement, mais il les touche. Et par cet atouchement de la chair sacrée du Fils de Dieu et de ses divines plaies qui avaient servi à racheter l'Univers, et qui devaient être éternellement des sources de lumière et de gloire, il mérite d'être entièrement guéri de son infidélité. Car en même temps qu'il toucha les mains et le côté du Sauveur, il sentit aussi l'effet de ces paroles efficaces

que Jésus-Christ lui dit et qu'il fit entendre jusqu'au fond de son cœur : *Ne soyez plus incrédule, mais fidèle.* S. Cyrille fait une excellente réflexion sur ce que la vue et l'attouchement de la chair de Jésus-Christ fut une source de salut pour ses disciples, et il témoigne que la même chose doit nous arriver, lorsque, approchant des divins mystères des saintes assemblées, nous touchons ainsi le corps adorable de Jésus en le recevant dans nos mains, avant de le manger par la communion sacramentelle. Car c'est alors qu'à l'exemple des apôtres et de S. Thomas, nous devons croire très-fermement que Celui qui se donne ainsi à nous, s'est ressuscité lui-même. Et nous ne pouvons douter, comme dit ce Saint, que la participation à la sainte Eucharistie ne soit une espèce de confession que Jésus est mort et ressuscité, après qu'il a dit lui-même à ses apôtres dans l'institution de ce divin sacrement : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur.*

On a été étonné de l'incrédulité de Thomas en l'entendant dire qu'il ne croirait point à moins qu'il ne mît son doigt dans le trou des clous qui avaient percé les mains et les pieds de Jésus-Christ. Mais peut-être qu'à considérer exactement avec S. Cyrille ce qui était arrivé aux autres apôtres, et ce qui est arrivé à celui-ci, l'infidélité de ces premiers paraîtra au moins aussi grande. Car nous voyons dans S. Luc, que Jésus ayant paru tout d'un coup au milieu d'eux, et les ayant assurés que c'était lui-même, afin qu'ils n'eussent point peur, ils ne purent point le croire, après même qu'il leur eut montré ses mains et ses pieds et qu'il leur eut dit de le toucher, pour s'assurer davantage qu'il n'était pas un esprit ; et qu'ainsi il fut obligé, pour leur donner une nouvelle preuve de sa résurrection, de leur demander quelque chose qu'il pût manger devant eux, et dont il les fit manger avec lui. On ne pouvait guère sans doute pousser plus loin l'incrédulité. Ici, au contraire, Thomas n'a pas plutôt entendu Jésus lui dire de toucher les plaies de ses

main et de son côté, et de n'être plus incrédule, qu'il le reconnaît pour son divin Maître, en s'écriant :

— *Mon Seigneur et mon Dieu !* c'est-à-dire : vous êtes véritablement mon Seigneur et je vous reconnais pour mon Dieu.

On ne peut point assurer s'il mit son doigt dans le trou des mains de Jésus, et sa main dans l'ouverture de son côté. Peut-être même, comme dit S. Augustin ¹, qu'il n'osa le faire, en voyant le Fils de Dieu lui présenter ses plaies à toucher, et lui reprocher par là son peu de foi pour la vérité de ses paroles. Mais soit qu'il les ait touchées, ou que la vue de Jésus-Christ, jointe à ce qu'il disait, l'en ait empêché, il produisit du fond de son cœur cette célèbre confession de sa divinité, qui a servi et qui servira jusqu'à la fin des siècles à confondre l'impie des Ariens et des autres hérétiques, qui ont refusé et qui refusent encore d'adorer le Fils comme Dieu et comme consubstantiel à Dieu son Père.

La réponse que lui fait le Fils de Dieu, devait être le sujet de la consolation de tous ses disciples, qui dans la suite de tous les siècles *croiraient* en lui comme à *leur Seigneur et à leur Dieu*, sans l'avoir vu d'une manière sensible, comme Thomas et tous les autres Apôtres : *Parce que vous n'avez vu, Thomas, lui dit Jésus-Christ, vous avez cru ;* c'est-à-dire, parce que vous avez vu les trous dont mon corps a été percé, vous avez cru la vérité de ma résurrection ; et en voyant mon humanité glorifiée, vous avez cru ma divinité ; ainsi ç'a été à vos propres yeux que vous avez cru, et non à la vérité de mes paroles. Mais *heureux sont ceux qui sans avoir vu, ont cru !* Par où il nous a, selon S. Grégoire, particulièrement désignés, nous qui, sans avoir joui de la vue de la présence visible de son corps, sans avoir été témoins de tous ses miracles, et sans l'avoir vu ressuscité, ne laissons pas de croire en lui par une foi vive, comme en Celui qui est véritablement notre Sei-

¹ S. Aug., *Serm.*, 158 et in *Joan. hom.*, 12¹.

gneur et notre Dieu, et qu'étant mort pour nous racheter de nos péchés, est ressuscité d'entre les morts pour notre justification. Il ne nie pas néanmoins par là, que Thomas et tous les autres disciples n'aient été aussi heureux ; puisqu'ils l'ont été en ce que leur cœur fut délivré de son incrédulité, et qu'ils sont même devenus à notre égard les prédicateurs de la résurrection de Jésus-Christ ; pour cela il a été nécessaire qu'ils en fussent auparavant les témoins. Mais il nous fait seulement entendre qu'il y a plus de mérite à croire sans voir, comme ont fait depuis tous les fidèles, qu'à ajouter foi seulement au témoignage de ses sens, comme Thomas avait déclaré publiquement qu'il le voulait faire, quoique Jésus-Christ ait su par sa divine sagesse, tirer de l'incrédulité même de Thomas et des apôtres l'affermissement de notre foi : car c'est pour cela que S. Jean l'évangéliste, dans la première de ses Epîtres, atteste aux fidèles à qui il écrit, la vérité qu'il leur annonçait, en leur disant :

C'est ce que nous avons ouï, que nous avons vu de nos yeux, que nous avons considéré attentivement, et que nos mains ont touché.

« Lors donc, dit S. Chrysostôme, que quelqu'un dit en lui-même : je voudrais avoir été du temps des Apôtres, afin de voir Jésus-Christ faisant des miracles, rendant la vue aux aveugles-nés, ressuscitant les morts, et se montrant à ses disciples après s'être ressuscité lui-même d'entre les morts ; qu'il se souvienne de cette déclaration très-véritable que Jésus a faite à ceux mêmes à qui il se faisait voir après sa résurrection :

« *Qu'heureux sont ceux qui ont cru sans avoir vu !* »

Peu de jours après, S. Thomas et quelques autres disciples étant allés pêcher dans la mer de Galilée, Jésus leur apparut sur le rivage, et ils mangèrent avec lui ².

¹ S. Jean, xxii, 1-15.

² S. Jean, xxii, 1-15.

CHAPITRE IV.

Que S. Thomas a prêché dans les divers pays de l'Orient, chez les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Indiens, chez les peuples maintenant appelés les Tartares, les Mongols, les Thibétains, chez les Chinois, dans les grandes îles et peut-être même dans l'Amérique. — Données et preuves que nous avons des grands travaux de cet Apôtre.

S. Thomas, ayant été confirmé dans la foi par le Christ et par le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, envoya Thaddée ¹ ou Tattée, (son frère ²), l'un des septante Disciples, à Abgare, roi ou Toparque d'Edesse, pour l'instruire et le baptiser. Voici en quelques mots ce que dit à ce sujet l'historien Eusèbe, parlant d'après les Archives de l'église d'Edesse qu'il copia, et dont il est fait mention dans S. Ephrem ³. Abgare avait écrit à Jésus-Christ, pour l'inviter à venir dans son royaume, et pour le prier de le guérir d'une maladie dont il était affligé. Le Sauveur lui répondit qu'il devait accomplir les choses pour lesquelles il était venu, et retourner ensuite à Celui qui l'avait envoyé ; mais qu'immédiatement après son ascension, il lui enverrait un de ses disciples pour le guérir, ainsi que pour donner la vie et à lui et à toute sa famille ⁴. Cette promesse fut accomplie par S. Thomas : cet Apôtre chargea Thaddée, d'aller à

¹ Apud Euscb., *l. 1, c. 15.*

² L'édition de Genève, 1612, et la traduction de Musculus appellent ce Thaddée, *frère de S. Thomas*. Telle serait sans doute la raison pour laquelle il aurait reçu cette mission de S. Thomas plutôt que de S. Pierre.

³ *In Testam., t. 2, p. 255 ; voir aussi Apost. hist., l. 7, c. 1.*

⁴ Quelques auteurs rejettent la lettre d'Abgare et la réponse de Jésus-Christ. Mais plusieurs bons écrivains, même des Protestants, entre autres Fabricius, *cod. ap.*, Grabe, Reading, Tillemont, Basnage, Bayer, Assémani, Le Quien, Mamachi, etc., etc., les défendent comme authentiques. *Voir Tillem., Gedesc., plusieurs auteurs modernes.*

Edesse. Celui-ci guérit le roi, il le baptisa avec plusieurs autres personnes et établit le Christianisme dans le pays. Ce disciple ne doit pas être confondu avec l'apôtre S. Jude. Il mourut à Béryte dans la Phénicie, suivant les Grecs, qui l'honorèrent le 21 août.

Cependant, S. Thomas demeurait encore à Jérusalem, mais un avertissement céleste l'obligea de se rendre dans la province des Indes qui lui était échue en partage. Nicéphore ¹ et les Grecs modernes le font en effet apôtre des Indiens et des Ethiopiens; par ces noms les anciens désignaient quelquefois tous les Orientaux ², tous les peuples qui se trouvaient dehors de l'empire romain, soit du côté du Midi, soit du côté du Levant.

L'auteur de l'*Ouvrage inachevé sur S. Matthieu* ³, dit que S. Thomas, arrivé dans le pays où vivaient encore les Mages qui étaient autrefois venus adorer Jésus-Christ à Bethléem, annonça la bonne nouvelle du salut à ces saints personnages, leur conféra la grâce du baptême, et les employa avec lui à la prédication de l'Évangile. S. Sophrone ⁴, S. Dorothee, un ancien Calendrier rapportent la même chose. L'arrivée de l'Apôtre du Christ, de Celui-là même à qui il avaient été rendre hommage sous la conduite de la mystérieuse Étoile, ne manqua pas de réjouir ces bienheureux Princes de la Médie; et ces rois, de leur côté, purent-ils s'empêcher de publier de nouveau les merveilles dont ils avaient été témoins, pour appuyer et confirmer aux yeux de ces peuples, la parole de l'Envoyé du Messie? On conçoit facilement le grand effet que cette heureuse rencontre a dû produire sur l'esprit de ces nations idolâtres.

¹ Nicephor., l. 2. c. 40.

² Tillemont, Godescard.

³ Opus imperf. hom., 2, ap. Chrysost.; Florentin, p. 117; Combefis, auct., 2, p. 852; Till, mem.; Ribad., etc.

⁴ Sophr., ap. Hier. de Script. Eccles.; Eucumenius, in Act. Apost.; voir Baronius, an. 41, c. 55.

Origène ¹ et les fidèles de son temps témoignent que S. Thomas alla prêcher l'Évangile aux Parthes qui étaient alors maîtres de la Perse et balançaient la puissance des Romains ; qu'ensuite il passa chez d'autres nations, et même qu'il parcourut tout l'Orient.

Suivant S. Hippolyte, S. Sophrone ², il prêcha en particulier chez divers peuples, sujets ou membres de l'empire des Parthes, c'est-à-dire aux Mèdes, aux Perses, aux Carmaniens ³, aux Hyrcaniens, aux Bactriens et aux Mages, aux Brachmanes.

Θωμας δε Παρθοις, Μηδοις, Περσαις, Υρκανοις, Βακτροις, Μαγοις ου Μαργοις κηρυξας, ελογχιαθη τοις τετρασι μερεσιν αυτου, εν πολει Καλαμινη της Ινδικης, και θαπτεται εκει.

(S. Hippolyte, *lib. de 12 Apostolis.*)

Le Martyrologe romain s'exprime presque dans les mêmes termes, au 21 décembre.

— « A Calamine, fête de S. Thomas, apôtre, qui prêcha
« l'Évangile aux Parthes, aux Mèdes, aux Perses et aux Hyr-
« caniens. Ensuite, étant allé jusque dans l'Inde, et ayant ins-
« truit cette nation dans la religion chrétienne, il mourut percé
« d'une lance par l'ordre du roi. »

¹ Orig. ap. Euseb., *Hist.*, l. 5, c. 1 ; Rufin, l. 10, c. 9. *Recognit.*, l. 9, c. 29 : « Thomas, qui apud Parthos Evangelium priedicat, nobis scripsit. » Eucherius, *quæst. in Act. Apost.*, p. 570. Socrates, l. 1, c. 19.

² S. Sophr., ap. *Hier. in Catal. de S. Thoma* ; et Theodoret, *de lege serm. de verit. evang.*, l. 9. Anonymus Æcumenii. Fortunat de Poitiers, l. 5, c. 1. S. Isidore de Séville, *de vita et morte Sanctorum*. Le Bréviaire romain, 21 décembre. Baronius, an. 44, c. 35. Le *Synaxaire* des Grecs dit de même : οὗτος Μηδοις καὶ Παρθοις, Περσαις καὶ Ινδοις τον λόγον του θεου κησυξας... S. Isidore, docteur de l'Église, dit les mêmes choses, et ajoute que l'Apôtre s'est avancé jusque dans les plages les plus lointaines de l'Orient.

³ Dans l'anonyme d'Æcumenius, il y a Γερμανοῖς au lieu de Καρμανοῖς, *Carmaniens*, peuple soumis aux Parthes. Cette leçon, avec ce que dit S. Chrysostôme et le Bréviaire chaldéen, a pu induire en erreur le savant évêque Guillaume Lindanus, et lui faire dire que S. Thomas avait visité l'Allemagne.

S. Chrysostôme ¹ dit que S. Thomas, qui avait paru d'abord le plus faible et le plus incrédule de tous les Apôtres, devint par l'indulgence qu'eût Jésus-Christ pour supporter sa faiblesse, plus fort et plus ardent, plus intrépide et plus invincible que tous les autres ; qu'il parcourut presque toute la terre, et qu'il demeura sans rien craindre au milieu des peuples émus de fureur et qui ne cherchaient qu'à le tuer.

« Thomas ², ajoute ce père, a blanchi les Ethiopiens. »

« *Thomas dealbat Æthiopas.* »

Nous avons dit ce qu'il faut entendre par ce nom d'Ethiopie. Que si l'on veut que notre Apôtre ait évangélisé quelque contrée spéciale de l'Ethiopie, nous avons lieu de croire que ce sont les côtes maritimes du golfe arabe ³ ou du golfe persique sur lesquelles il débarqua. Car ces pays portent aussi le nom d'Ethiopie chez les Anciens.

Quant à la prédication et aux travaux apostoliques de S. Thomas dans l'Inde citérieure et dans l'Inde ultérieure, ils sont unanimement attestés par l'Antiquité chrétienne, par l'auteur des histoires apostoliques ⁴, par S. Paulin ⁵ S. Chrysostôme ⁶, Théodoret ⁷, S. Grégoire de Naziance ⁸, S. Jérôme ⁹, S. Ambroise ¹⁰, S. Sophrone ¹¹ l'Anonyme d'Œcuménus ¹²,

¹ S. Chrysost., in *Joann. homilia* 61, p. 598.

² *Ibid.*, et *l.* 6, *hom.* 51, p. 269. Nicephor., *l.* 1, c. 40.

³ Les Abyssins, qui font partie de l'Ethiopie, et qui, selon quelques auteurs, sont soumis au *Grand-Negus* ou *Prêtre-Jean*, ont toujours eu un culte particulier pour S. Thomas, comme à leur premier Apôtre.

⁴ *Hist. apost.*, *l.* 9.

⁵ S. Paulin, *carm.*, 26, *natali xi* : «... Complectitur India Thomam. »

⁶ S. Chrys., *supra*.

⁷ Théodoret, *de verit. Evang.*, *l.* 9.

⁸ Naz. *Orat.*, 23.

⁹ S. Hier., *Vir. ill.*, c. 8.

¹⁰ S. Amb., in *Ps.* 45.

¹¹ S. Sophr., *ap. Hier. vir. ill.*, c. 8.

¹² *Œcumen.*, p. 14.

S. Gaudence de Bresse ¹, S. Grégoire de Tours ², etc.

Les Indiens modernes, les Portugais et notamment Osorio, évêque de Silves, excellent historien ³, assurent que S. Thomas planta la foi à Cranganor et dans les contrées adjacentes ; qu'il annonça Jésus-Christ aux Brachmanes et aux Indiens au-delà de la grande île de Taprobane ⁴, que les uns prennent pour Ceylan et les autres pour Sumatra.

On affirme que S. Thomas porta la lumière évangélique chez les Mongols et à quelques autres nations de la Grande-Tartarie, jusque sous les climats septentrionaux, vers le pôle Arctique. Il est au moins certain que l'Évangile fut annoncé, dès les premiers temps, vers le Thibet, et dans quelques contrées orientales de la Grande-Tartarie, sur les frontières de la Chine, soit par S. Thomas, ou par S. Philippe, S. Barthélemy, S. André ⁵, soit par plusieurs de ces apôtres sur différents points. Les Princes, connus sous le nom de *Prêtre-Jean*, dont le dernier fut vaincu et tué par Gingis-Khan, régnaient dans la Tartarie-Orientale, en Asie, comme nous l'apprenons d'Othon de Frisingen ⁶, de Martinus Polonus, de Vincent de Beauvais, de Jacques de Vitri. Renaudot rapporte ⁷ que ces rois régnaient pareillement en Abyssinie, en Afrique, soit que leur principauté fut une extension ou une filiation de celle des précédents, soit qu'elle n'en fut qu'une simple imitation. Les Tartares communiquèrent anciennement quelques connaissances du Christianisme aux Chinois. Les missionnaires des derniers

¹ S. Gaud., *hom.* 17, *bibl.*, PP.

² S. Greg. Turo., *de gl. martyr.*, c. 22, p. 70.

³ Osor., *Hist. de rebus Indicis*, l. 2 ; *Baron. an.* 44, c. 55.

⁴ Et ap. Niceph., l. 2, c. 40, et in traditionibus Christianorum Narsingensium, ap. *Baron.*

⁵ Voir l'histoire de ces trois Apôtres, en particulier de S. Barthélemy, qui a employé toutes les premières années de son apostolat à la conversion de l'Inde Nord-Est.

⁶ Othon. l. 7, c. 58.

⁷ Renaudot, *histor. Patriarch. Alex.* p. 255 et 257.

temps ont trouvé des monuments qui prouvent ce fait¹. Il y avait des catholiques parmi les Tartares ; mais, depuis le Nestorianisme, les Chrétiens de ces pays furent la plupart entachés de cette hérésie, et ont obéi au Patriarche de Mosul. Les Mahométans, autres hérétiques plus avancés, en témoignant de la faveur pour le Nestorianisme et l'Eutychéisme, ont contribué à la propagation, en Orient, de ces deux hérésies chrétiennes.

Martin de Roa², savant jésuite espagnol, avec plusieurs autres écrivains, disent que S. Thomas a pénétré dans la Chine et qu'il a lui-même annoncé l'Évangile aux Chinois. Le *Bréviaire Chaldéen* de l'église de Saint-Thomas du Malabar, confirme ce récit, en marquant dans l'office divin³ que cet Apôtre a converti la Chine à la vérité.

Rapporterons-nous ce qui suit ? tant la chose paraît extraordinaire : Emmanuel de Nobrega, provincial des Jésuites, et Ribadeneira⁴, aussi provincial de la même Société en Espagne et en Italie, écrivent, de plus, que S. Thomas a visité des provinces des grandes Indes américaines, et notamment le Brésil. De Nobrega, qui a voyagé dans ce pays, dit que les habitants connaissent S. Thomas, comme ayant passé dans leurs contrées, et qu'ils lui firent voir quelques vestiges, quelques monuments de son passage, qu'il put considérer de ses yeux et examiner. Des auteurs modernes se sont occupés de rechercher si cet Apôtre a prêché aux Chinois et aux Brésiliens. Les Protestants n'ont pas suivi ce sentiment, et quelques-uns d'entre eux sont allés jusqu'à nier même qu'il ait prêché

¹ Voyez Mamachi, t. 2, p. 377, et D. Calmet, *dict. de la Bible*, art. S. Thomas.

² De Roa, t. 2, *Singular. Scripturæ*, p. 634.

³ Voir plus bas.

⁴ Vide S. Thomæ vitam; et alios auctores ap. Boll. 15 Julii p. 15; — Bodvium, *libr. de Republ.*; Osorium, *hist. Portug.*; Laurentium de La Barre, in *Tertul.* p. 106, d.

aux habitants de Malabar, malgré l'autorité de tant d'anciens Pères qui l'affirment. On ne saurait donc s'en rapporter tout-à-fait à leur opinion. Au reste, bien qu'en supposant ou admettant que S. Thomas soit allé chez les Brésiliens, ou par le détroit septentrional de Behring, ou par une autre direction maritime connue des Anciens ¹, on doit reconnaître que cet Apôtre a entrepris pour son Divin Maître d'immenses travaux ; toutefois nous savons que sa vie apostolique a été longue et extrêmement active. Nous savons, de plus, que les Anciens connaissaient la Grande-Ile, que nous appelons maintenant l'*Amérique* ; qu'il y a toute apparence que les Phéniciens et les Carthaginois et d'autres peuples y abordèrent avec leurs vaisseaux. Platon, Aristote, Diodore de Sicile, de même que Sénèque et d'autres Anciens, avaient connaissance de *cette île, plus grande*, disaient-ils, que l'*Afrique*, que l'*Europe*, ou que l'*Asie*. Outre que les Prophètes avaient souvent prédit, en termes exprès, que les envoyés du Sauveur iraient annoncer la gloire du Messie *dans les îles lointaines*, il est probable, et l'on peut penser que la bonté de Dieu n'a pas permis que les habitants d'une si vaste région aient été entièrement privés de l'heureuse connaissance du Christ ².

Comme nous manquons ici d'autres preuves historiques, chacun pourra attribuer à ce dernier fait le degré de probabilité et de vraisemblance qu'il jugera convenable.

¹ Le savant Pagi, qui tendait à restreindre les courses des Apôtres, même contre les rapports les plus authentiques, a reconnu et dit néanmoins, que tout l'Univers, *sans excepter l'Amérique*, a été évangélisé au temps des Apôtres. « *Illa Apostolorum prædicationem per totum terrarum Orbem extendit, ut ne Americam quidem excipiat.* » (Pagi, ad J. C. annum 42, n. 2, ap. Boll. 25 aug. p. 24).

Les Apôtres S. Thomas et S. Barthélemy seraient les deux qui auraient plus probablement accompli dans ces lieux lointains le commandement du Christ : *Allez dans tout l'Univers, enseignez toutes les nations.*

² La tradition très-ancienne, *hist. apost. l. 9, c. 5*, qui marque que, par un effet surnaturel de la Providence, *cet Apôtre fit, en trois mois*, un trajet maritime *qui exigeait au moins trois ans*, ne serait-elle point relative à ce voyage, et n'aurait-elle pas été appliquée par erreur au

Néanmoins, quoiqu'il soit certain que le Saint Apôtre ait parcouru de nombreuses, de lointaines et immenses régions du globe, il séjourna, durant la plus grande partie du temps de son apostolat, dans l'Inde-Orientale comme dans sa province spéciale et propre, que le Christ lui avait recommandé de cultiver et d'ensemencer de la parole céleste. C'est là aussi qu'il opéra plusieurs grandes œuvres miraculeuses dont l'antiquité nous a transmis la description.

ANCIENS MONUMENTS TRADITIONNELS.

CHAPITRE V.

Valeur historique de ces monuments.

Nous avons fait connaître les lieux qui furent le théâtre des prédications de S. Thomas, d'après les témoignages historiques des autorités les plus graves. Maintenant, munis de ces données certaines, nous produirons des traditions très-anciennes, conformes à ces documents, rapportant des détails fournis par les catholiques et par les hérétiques primitifs, connus de S. Augustin et des anciens Pères, suivis et cités par S. Grégoire de Tours¹, par les Martyrologes au 21 décembre, par les

voyage cis-Gangétique de S. Thomas? Assurément ce dernier trajet n'eût pas demandé tant de temps, et exécuté en quelques mois n'eût pas paru très-miraculeux. — Plusieurs auteurs disent que, au besoin, le ministère des Anges n'eût point manqué aux Apôtres pour être transportés dans cette partie de l'Univers; que c'est ainsi que le Diaconne Philippe, *act.* VIII, a été transporté par un ange du Seigneur dans la ville d'Azot, pour y prêcher l'Évangile.

¹ S. Greg. Tur., c. 52, de *gloria martyrum*.

Ménologes des Grecs, au 6 octobre, par Simon Métaphraste ¹, par Ordéricus Vitalis ², par les historiens ecclésiastiques et les Agiographes, qui ont écrit avant l'époque de l'hérésie protestante, par le noble et célèbre controversiste anglais, Thomas Stapleton, chanoine de Chichester, vers la fin du xvi^e siècle ³; par Stephanus Prætorius ⁴, par le fameux protestant Crammer, archevêque de Cantorbéry, par le savant et pieux Thomas Morus, chancelier d'Angleterre ⁵; par Didacus d'Aréda, évêque d'Osma, en Espagne, célèbre au xiii^e siècle par sa science et sa piété; par Jacques de Voragine, archevêque italien; par S. Antonin, archevêque de Florence, et par plusieurs autres historiens et écrivains recommandables que nous sommes obligés de passer sous silence ⁶.

De ce que les hérétiques des trois premiers siècles ont attesté comme les historiographes catholiques, les faits suivants de l'apostolat de S. Thomas, on ne doit pas conclure qu'ils soient à dédaigner. Tant s'en faut, que les témoignages des premiers, joints à ceux des derniers, nous semblent former une certitude humaine assez imposante. En effet, si aujourd'hui les protestants attestaient les faits miraculeux de S. François Xavier, le digne successeur de S. Thomas dans l'apostolat des Indes, loin que les Catholiques abandonnassent pour cela l'histoire du nouvel Apôtre de l'Orient, et la rejetassent

¹ Metaph., *in narratione S. Thomæ.*

² Orderic., *hist. Eccles.*, l. 2, c. 14, p. 410, *producta ad an. 1141.* Extat inter *Scriptores Normannicos* Andreae du Chesne. Paris, 1619, fol. — Apud Le Prévost.

³ Stapletonus, *lib. de 5 Thomis.*

⁴ *In fragmentis Apostol. Hamburgi. A. 1595.*

⁵ Morus, *Duaci, A. 1588, ap. fabrici. cod. ap. l. 2, p. 828.*

⁶ Voyez les recueils de Lipoman (*ad 6 octob.*) et de Surius (*ad 21 decemb.*); *Scriptores Normannici*, par Duchesne, 1619, et publiés par Le Prévost, 1858, *et suiv. 4 vol. in-8°*, — et les divers témoignages d'auteurs réunis par Thilo, *note ad Acta, p. 97*; — les *Ménés des Grecs*, etc.. etc. Tous rapportent les mêmes faits, au sujet de S. Thomas, dès la plus haute antiquité.

comme mal appuyée, au contraire, et avec beaucoup de raison, ils ne l'admettraient que comme plus certaine. Car nous savons que toujours l'hérésie tend plutôt à nier qu'à affirmer, et que, si elle affirme, c'est qu'elle ne saurait faire autrement, sans se discréditer absolument aux yeux de son époque. De là, un fait certifié par les hérétiques n'en devient, humainement, que plus authentique. C'est ce qui a lieu par rapport aux faits traditionnels de S. Thomas, que, suivant S. Augustin, les premiers Manichéens, les Protestants de ce temps-là, regardaient comme des écritures *véridiques et authentiques, tanquam veræ atque sinceræ acceptantur*¹, et qu'ils honoraient comme des *traditions d'une exacte vérité et pure de tout mélange d'imagination, et tanquam incorruptissimam verissimamque (Scripturam) honorant*². Remarquons toutefois la précaution du S. Evêque d'Hippone relativement à ces mémoires traditionnels qui étaient entre les mains des hérétiques. Il ajoute que, bien que ces derniers les disent très-authentiques, (*quas incorruptissimas esse dicunt*), ils n'obligent pas néanmoins notre foi, vû qu'ils ne sont pas mis dans le Canon des Ecritures³. Ainsi, quels que soient les témoignages qui environnent et munissent ces monuments de l'antiquité, nous ne devons toutefois les considérer que comme des histoires qui n'ont comme les autres, qu'une autorité toute humaine, faillible même en certains points. C'est pourquoi divers auteurs ont quelquefois pris le droit d'y apporter quelque léger changement : ce qui a été plus nuisible qu'utile ; car c'est de là que sont venues les quelques altérations qui s'y sont glissées avec le temps. Les Ecritures Canoniques ont seules une autorité divine, infaillible, inviolable ; il n'est jamais permis d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher.

¹ S. Aug. l, 22, *adv. faust. c.* 79.

² Apud. Aug. *de sermone Domini in monte, lib. 1, c.* 20, et *lib. adv. Adimant., c.* 17.

³ Cui Scripturæ licet nobis non credere, non est enim in catholico Canone.

Après ces observations préliminaires, nous produisons ici, à l'exemple des savants et saints docteurs qui ont fleuri dans les siècles de foi ardente, les antiques monuments des actes de S. Thomas, qui sont de nature à faire une grande impression sur les esprits désireux de connaître quelques faits miraculeux de cet Apôtre, et d'acquérir de nouveaux motifs de foi et de piété.

Craton et d'autres disciples des Apôtres avaient composé une fort longue histoire des travaux de chaque apôtre et en particulier de ceux de S. Thomas. La longueur de ces relations les faisait négliger et désapprouver de quelques-uns. L'auteur des *histoires Apostoliques*¹ dit que pour ce motif il omettra les circonstances superflues qui donnent à ces actes de la prolixité; et qu'il s'attachera à ne rappeler que les faits certains, qui peuvent procurer de l'intérêt aux lecteurs, en même temps que de l'édification à l'Eglise². Aussi la narration de cet écrivain est-elle concise, serrée et compacte. Elle ne s'attache qu'aux faits les plus remarquables et aux circonstances les plus saillantes, omettant et abandonnant les faits ordinaires, ou, du moins, leur description.

¹ *Apost. hist.*, l. 9, c. 1,

² « Porro legisse memini quemdam librum in quo iter ejus in Indiam « et res ibi geste explanantur : qui quod ab aliquibus ob verbositatem « non recipitur, supervacaneis omissis, ea memorabo quæ fide certa « constant, ac legentibus grata sint, et Ecclesiam roborare possunt. »

CHAPITRE VI.

Les Apôtres se partagent les diverses provinces de la Terre. — Difficulté que fait saint Thomas d'aller dans l'Inde. — Le négociant Abbanès.

« En ce temps-là, dit l'*Itinéraire*¹ de S. Thomas, Nous, les Apôtres Simon, surnommé Pierre, et André, son frère, Phi-

¹ Extrait des *histoires apostoliques*, l. 9. des *Actes et de l'Itinéraire de S. Thomas*, intitulés : *Περιοδοὶ τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Θωμά · Itinerarium S. Apostoli Thomæ*, rédigés, comme on est fondé à le croire, par Craton, Abdias, et par d'autres disciples des Apôtres; (*voyez* les articles qui parlent de ces auteurs primitifs); ou, selon d'autres écrivains, par des Gnostiques des temps primitifs. De la sorte, ces faits seraient attestés et rapportés également par les hérétiques comme par les orthodoxes catholiques. — Double témoignage qui est loin de nuire à la certitude traditionnelle et historique, qu'au contraire il la fortifie singulièrement.

Tous les faits rapportés dans ces mémoires primitifs le sont pareillement dans l'*histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, l. 2, c. 40. Voici comment cet historien les relate sommairement :

« Quomodo autem Thomæ, qui et Didymus dictus est, vehementissimum in Christum amorem prætereamus? Qui Æthiopes et Indos sortitus, a profectioe ea abhorrens, sese subducebat : nigrosque et deformes earum gentium vultus, prætereaque caliginosas atque intractabiles earum mentes aversans, iter ad eos suum differebat.

« Aperte igitur et clare ei, is qui forma speciosus est, assistit, cumque ad ministerium suum capessendum cohortatur. Et ut certum securumque redderet, cum eo se per vitam omnem futurum, auxiliumque in certaminibus latuŕum pollicetur. Quin etiam cuidam ex Æthiopibus, quibus ex mercatura lucris inserviens est vita, ut vendatur efficit, atque ita ei aditum ad Æthiopes facit. Inde in notitiam Smindæi, regionis ejus principis, Regnum illi cælorum studiosissime parans, pervenit : et miraculis, prodigiis maximis Parthos, Medos, Indos, ipsosque Æthiopes, in admirationem adducit. Adhæc, quicumque in extrema Orientis ora, et ad ultimum Oceanum colunt : Insulam quoque quam Taprobanem vocant, gentemque Brachmanum prædicatione verbi illustrat. Templisque ubique maximis, aliisque pro eo atque decebat rebus omnibus sancte ordinatis, postremo lanceis latus confossus, ad eum cujus ipse pertractaverit latus, pervenit. »

lippe et Barthélemy, Thomas et Matthieu, Jacques d'Alphée et Simon le Cananéen, et Jude, frère de Jacques, nous étions assemblés à Jérusalem; nous nous partageâmes les différentes Régions de l'Univers, afin que chacun de Nous partît pour le climat qui lui tomberait au sort, et vers la nation où le Seigneur l'enverrait. L'Inde échut à Jude, appelé aussi Thomas et Didyme.

Mais il fit difficulté de s'y rendre. Semblable à Jonas qui fuyait devant le Seigneur, il différât d'accomplir le commandement céleste qui lui avait été notifié, alléguant pour excuse, qu'à cause de la faiblesse de sa santé il ne pouvait entreprendre un tel voyage.

— Comment, disait-il, étant hébreu, pourrais-je aller dans les Indes, y annoncer la vérité ?

Pendant qu'il réfléchissait à ces choses ¹, le Seigneur lui apparut dans une vision nocturne et lui dit :

— Ne craignez point, Thomas, de descendre dans l'Inde, car j'irai avec vous, ma grâce vous accompagnera, et je ne vous y abandonnerai point; mais je vous y glorifierai : vous combattez généreusement, et vous me confesserez devant les hommes de cette région. Ensuite je vous ferai venir à moi avec gloire, et je vous donnerai une place parmi vos frères dans mon royaume. Car sachez qu'il faut que vous y enduriez de grandes souffrances, à cause de moi, afin que par

Nicéphore, comme on le voit dans l'histoire de S. Matthieu, a puisé ses documents dans des mémoires différents, et l'on reconnaît qu'ils s'accordent toutefois avec ceux que nous présentons ici. Ce qui montre que, lors même que quelques légères circonstances seraient rapportées inexactement, tout le fond de l'histoire se trouve cependant confirmé et appuyé par de nouveaux monuments de l'antiquité.

Le capitaine Wilford, qui a parfaitement connu l'Inde et ses traditions, dit que toute cette histoire de S. Thomas était universellement certifiée dans les Indes par les monuments nationaux et locaux. (Voyez aussi l'*histoire des Anglo-Saxons*, par M. Turner, et sa *Dissertation* sur l'ambassade d'Alfred-le-Grand au tombeau de S. Thomas, dans l'Inde.

¹ *Etant à Césarée*, ville maritime, ajoute l'historien Ordericus Vitalis, l. 2, c. 14.

vos enseignement tous connaissent que je suis le Seigneur.

Lorsque le B. Apôtre eut entendu ces paroles, il répondit :

— Je vous en conjure, Seigneur, envoyez votre serviteur dans quelque lieu que vous voudrez ; mais que je n'aille pas dans l'Inde. Car c'est un pays lointain et difficile : les habitants de ces lieux sont durs, ils ne savent ce que c'est que la justice et la vérité.

Or il arriva, dans ces mêmes jours, qu'un négociant Indien, nommé Abban ou Abbanès, se trouvait à Jérusalem. Le roi Gondophorus l'avait chargé de lui trouver dans la Syrie un homme habile dans l'art de l'architecture. Le Seigneur apparut de jour à ce marchand ; il avait pris l'apparence ordinaire d'un homme :

— O homme, lui dit-il, pour quel motif êtes-vous venu de si loin dans ces lieux ?

Le Négociant : — Mon Maître, le roi de l'Inde, m'a envoyé lui chercher un architecte habile dans l'art des constructions, qui puisse lui bâtir des palais (semblables à ceux qu'on voit à Rome.

Le Seigneur : J'ai un serviteur qui est tel que vous le désirez, et qui se trouvera à votre disposition.

En même temps il conduisit le Négociant à la demeure de Thomas, puis le lui montrant, il dit :

— Cet homme est mon serviteur et l'ouvrier ¹ dont je vous ai parlé. Maintenant convenez avec lui du prix que vous lui donnerez. Lorsqu'il aura accepté vos offres, conduisez-le où vous voudrez.

Lorsque le Négociant eut fait cela, il prit S. Thomas avec lui, et le mena à son vaisseau.

¹ Les peintres et les sculpteurs catholiques dépeignent ordinairement S. Thomas avec une règle d'architecte et une équerre de maçon. L'Inde chrétienne le représentait avec le même extérieur par allusion à ce trait historique. (*Calmet, Dict.*)

CHAPITRE VII.

S. Thomas part pour les Indes, — Il assiste au banquet nuptial d'un prince indien. — La jeune Israélite. — L'échanson puni. — Bénédiction particulière donnée aux époux des noces. — Excellence de la virginité.

Ils montèrent sur le navire ¹, et dans l'espace de trois mois ils abordèrent sur les rivages de l'Inde Citérieure. Le marchand fut frappé d'étonnement en voyant qu'ils y étaient arrivés en si peu de temps ².

Ils sortirent du vaisseau, et entrant dans la première ville de l'Inde, ils entendirent le son des instruments de musique, et virent que la ville entière était dans de grandes réjouissances. Ils demandèrent à un homme du peuple ce que signifiaient ces joyeuses acclamations de la ville.

Il leur fut répondu :

— Notre roi marie aujourd'hui sa fille unique : c'est pour cela que toute la ville est dans la joie ; et les dieux vous ont

¹ Wilford dit que d'après plusieurs *Notices* et les *Actes de S. Thomas*, le Saint Apôtre s'embarqua à *Aden*, en Arabie, pour les Indes, où il débarqua dans un lieu appelé *Halabouram* ou *Halabor*, maintenant *Cranaganor*, — qu'il fut bien reçu par *Masdeus*, appelé aussi *Ségamus*, roi de cette contrée, dont le fils *Zuzan* se convertit et se fit ensuite ordonner diacre. — (*Annal. Ph. Chr.*, n. 79, p. 7.

² Simon Métaphraste dit que « S. Thomas arriva dans cette province, « humble et pauvre, les cheveux longs et mêlés, le visage pâle et desséché, le corps couvert d'un vêtement de vil prix, et si atténué qu'il « ressemblait plutôt à une ombre qu'à un corps véritable. » S. Chrysostôme dit pareillement que cet Apôtre était physiquement le plus faible de tous ses collègues. (S. Chrys., in *Joann. hom.* 61).

Le chapitre précédent laisse entendre qu'il était, en effet, d'une frêle constitution.

Marc-Paul, parlant d'*Aden*, en Arabie, nous apprend que *S. Thomas* passait pour y avoir prêché avant d'aller au *Maabar* (Malabar), dans l'Inde, où il souffrit plus tard pour Jésus-Christ,

accordé la faveur, ajouta l'Indien en s'adressant à S. Thomas, ils vous ont accordé l'insigne faveur, comme je le pense, de vous trouver au festin des noces.

Pendant qu'ils parlaient de la sorte, on entendit aussitôt retentir dans toute la ville la voix d'un hérault public qui disait :

— Écoutez, vous tous qui habitez cette cité, qui que vous soyez, de la classe opulente ou de la classe mitoyenne, les étrangers et les pauvres : Venez au palais du roi, participez au festin nuptial, réjouissez-vous, et livrez-vous à l'allégresse ! Si quelqu'un se dérobe à la joie commune, qu'il sache qu'il encourra la disgrâce du roi.

Le négociant, ayant entendu cet ordre, dit à l'apôtre Thomas :

— Allons-y pareillement, pour n'être pas considérés comme coupables aux yeux du roi.

Ils se rendirent donc au palais, et reçurent l'ordre de prendre place sur l'un des lits de la salle du festin. L'apôtre S. Thomas s'assit au milieu, et tous avaient les yeux fixés sur lui, sachant qu'il était étranger.

Or il se trouvait à ces noces une jeune Israélite, habile cantatrice, qui accompagnait de la voix le riche instrument de musique qu'elle tenait à la main ; elle chantait les exploits des dieux et des héros, et divers couplets qui étaient à la louange du roi et des assistants. Mais lorsqu'elle vit le Bienheureux Thomas prier et bénir Jéhova, elle comprit que c'était un homme de sa nation, un hébreu ; elle eut dès lors les yeux fixés sur lui, et ne cessa d'admirer son visage. Quittant en même temps les chants profanes de la Gentilité, elle commença à entonner l'un des Cantiques de Sion, elle dit ¹ :

¹ Comparez ce qui est rapporté In Græcis Thomæ περίοδος ; at in Apost. hist. c. 5, legitur : *pucella ex Hebræis, concinens psalmos.* — Voir Ordericus Vitalis, l. 2, c. 14, *hist. Eccl.*

L'*Itinéraire* de S. Thomas raconte ces mêmes faits d'une manière bien plus ornée.

— *C'est le Dieu des Hébreux qui seul a créé toutes choses ; c'est lui qui a creusé les mers profondes.*

L'Apôtre comprit alors que cette jeune fille était une Israélite et, pour cette raison, il la regardait et l'écoutait très-volontiers. A cette vue, l'échanson frappa l'Apôtre sur la joue en disant :

— Pourquoi fais-tu attention aux paroles de cette femme ?

Alors, l'Apôtre élevant les mains au ciel, dit ces paroles :

— Que le Seigneur vous pardonne dans le siècle à venir, ô mon fils ! Mais dans le siècle présent, il infligera tout de suite un châtiment passager à la main qui m'a frappée injustement.

Or, on était à l'approche de la nuit. Pendant le festin, l'eau vint tout-à-coup à manquer pour le service du palais. Plusieurs allèrent donc en puiser à la fontaine, et comme ils tardaient à revenir, l'échanson y accourut aussi. Lorsqu'il s'approchait du réservoir, il survint un lion ¹ énorme qui le saisit, le déchira et le mit en pièces. Ensuite, un chien s'empara de la main droite du malheureux serviteur du roi, l'apporta dans le

Quoi de plus naturel, de plus touchant que cette jeune Israélite, laissant aussitôt qu'elle a vu un Docteur Hébreu, les profanes cantilènes de l'Orient païen, et répétant avec un enthousiasme patriotique l'un des cantiques de Sion, qui commençait magnifiquement par ces mots :

Seul le Dieu des Hébreux a fait toutes choses, seul il a creusé les bassins des mers.

C'est comme si une jeune chrétienne, captive sur quelque rivage infidèle, au service d'une cour païenne, y rencontrait par hasard l'un de nos évêques-missionnaires ; transportée de joie, elle chanterait dans une pareille circonstance :

*Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur...*

ou bien :

« *Jésus-Christ, Rédempteur Universel... »
« *Christe, Redemptor omnium...* »*

¹ « Les animaux funestes, disent les géographes, fourmillent dans l'Inde : scorpions, serpents venimeux, moustiques, en quantités innombrables, gravials (ou crocodiles d'Asie), lions, hyènes, panthères, tigres ; nulle part ils ne sont plus beaux que dans l'Inde. » (*Bouillet*).

lieu des noces et la promenait dans les salles des convives. Ceux-ci demandèrent qui manquait des officiers du prince. Ils apprennent alors que l'échanson a été tué près de la fontaine ; et qu'après qu'un lion eut dévoré le reste de son cadavre, ce chien s'est saisi de son bras droit, et l'a apporté dans la salle du banquet.

A cette nouvelle, la jeune Israélite, brisant son instrument musical, alla se jeter aux pieds de l'Apôtre, s'écria, disant à haute voix :

— Cet homme est vraiment le serviteur du Dieu vivant ; car, tout ce qu'il a prédit s'est accompli exactement ¹.

Lorsque le roi eut appris aussi les mêmes choses, il se prosterna parcillement aux pieds de l'Apôtre, en lui disant :

— Je vous conjure, homme de Dieu, de prier votre Dieu pour ma fille unique, que j'ai mariée aujourd'hui. Je désire que vous vous rendiez à leur demeure et que vous bénissiez le jeune homme et la jeune personne.

Comme l'Apôtre refusait d'y aller, le roi le contraignit de se rendre à la demeure nuptiale.

Alors le bienheureux Apôtre, étendant les mains, pria sur eux en ces termes :

— Je vous prie, Seigneur, de répandre votre bénédiction sur ces jeunes époux, et de daigner inspirer à leurs cœurs ce qu'ils doivent faire (pour leur plus grand avantage).

¹ Quelques-uns ont blâmé ce récit, comme représentant l'Apôtre trop sévère en cette circonstance. Néanmoins, il est bon d'observer que S. Pierre a livré parcillement à une mort subite les époux Ananie et Saphire pour une faute qui ne semble pas aussi grêve. Du reste, on peut remarquer que S. Thomas ne fait ici que prédire la peine que Dieu va infliger au jeune homme, et que de plus il prie Dieu de lui pardonner sa faute dans le siècle à venir. S. Paul livra à Satan un pécheur de Corinthe afin qu'il fût sauvé dans le siècle futur. Il frappa de cécité Elymas qui contredisait la parole de Dieu. — Cette narration se trouve non-seulement dans les deux mémoires précités : elle était aussi dans les Actes des hérétiques primitifs, comme le rapporte S. Augustin, *adv. Adim.* 17, *adv. faust.* 79, *de serm. Domini*, t. 1, c. 20, et *ed. Migne*, t. 8, p. 158.

Lorsqu'il eut ainsi achevé sa prière, il sortit de leur appartement, et tout le monde étant sorti avec lui, le jeune époux rentra dans sa chambre nuptiale. Or, voici que le Seigneur lui apparut sous la ressemblance de l'apôtre S. Thomas, se tenant près du lit nuptial.

Le jeune homme, saisi de crainte, lui dit :

— N'êtes-vous pas sorti il y a un instant ? comment êtes-vous rentré ici ?

Je ne suis point Thomas, répondit-il, je suis son frère. Il vous a recommandé à ma garde, afin que je vous préservasse de tout mal. Ecoutez donc le conseil que je vais vous donner. Abandonnez toutes les sollicitudes du siècle, et croyez au Dieu vivant, qu'annonce mon frère Thomas. Vivez dans la continence et rendez-vous libres de tous les soins de cette vie mortelle, afin que, devenus le temple de Dieu par la sainteté de l'âme et du corps, vous obteniez cette vie éternelle qui n'aura aucun terme ¹.

¹ L'*Itinéraire de S. Thomas* porte que le Seigneur leur apparut dans une vision comme un roi orné de magnifiques pierreries, qu'il les embrassa et leur dit : « Mon Apôtre vous a bénis, afin que vous participiez à la joie éternelle ; » qu'ensuite l'Apôtre se présenta à eux et leur dit :

— « Mon Roi vous est apparu, et il m'a amené ici quoique les portes « fussent fermées, afin que ma bénédiction fructifie sur vous et que « vous conserviez la pureté de la chair, car elle est la reine des vertus « et le plus excellent fruit du salut éternel. *Virginitas autem præci-* « *pua est salutis æternæ fructus*'. La virginité est la sœur des Anges, « la possession de tous les biens, le triomphe sur la luxure, la plus « haute noblesse que procure la foi. La luxure est engendrée de la cor- « ruption, et ce péché engendre la confusion. » Il est dit ensuite que l'Apôtre enseigna avec zèle les vérités de la foi aux jeunes époux qui furent baptisés, et que, longtemps après, l'épouse appelée *Pélagienne* prit le voile et souffrit le martyre ; que l'époux, appelé *Denys*, fut sacré évêque de cette ville. — Cet ancien mémoire s'accorde pour le fond avec les autres *Actes de S. Thomas*, bien qu'il y ait dans l'un des détails qui sont omis dans les autres.

Les *Prophètes* et la *Théologie* enseignent que l'état virginal est meilleur que l'état matrimonial ; que le premier doit avoir un jour sur le second une félicité et une gloire plus éminentes. Or, c'est la supériorité de ces avantages que la bénédiction spéciale de l'Apôtre procura aux

* Ap. Steph. Prætorium, *in fragm. Apostolorum*. HAMBURGI, 1595. « Ad filiam Regis Indorum... »

Lorsqu'il eut dit ces choses, il les bénit et se retira de l'appartement.

jeunes époux ; bien que ce don insigne n'ait pas été compris par les Païens dans le premier moment.

C'est pour mériter cet incomparable avantage que, comme nous le verrons bientôt, des princesses s'efforceront d'éviter les abus païens et d'observer, autant qu'il dépendra d'elles, les lois de la chasteté et de l'honnêteté conjugale. — (*Voir le c. 20*).

Jean-Baptiste Mantuanus, poète célèbre, retrace dans ses *Fastii Sacri*, tous ces faits de l'histoire de Saint Thomas ; offrons ici un échantillon de sa poésie :

Advenere locos ubi connubialia princeps
Festa celebrat, discis redolentia plenis
Viscera fumabant ; et erant communia vulgo :
Accubuere epulis. Casu Citharistria Virgo
Hebraico modulans laudem sermone Tonanti
Hic aderat : dulces ut sensit Apostolus hymnos
Ivit in excessum mentis : subitoque remansit
Attonito similis converso in sidera vultu.
Ecce ministrorum quidam dum forsitan illum
Deridere dapes putat, et contemnere festa,
Sancta hominis strieto percussit tempora pugno,
Tale nefas Deus est ultus : nam solus aqutum
Dum petulans percussor abit, jejuna leonum
Venit in ora ; tenent etenim rura illa leones
Sicut nostra lupus, fera martia, doreas et ursus,
Nec mora longa fuit : Servi canis ore cruento
Attulit ad mensas, posuitque sub ipsius ora
Principis invento divulsam a corpore dextram.

Hoc animadvertens Princeps precepit in ipso
Esse viro divini aliquid, Christoque recepto
Protinus ad sacrum venit cum conjuge fontem ;
Totaque paulatim lines diffusa per illos
Barbara gens confessa fidem, Christumque secuta est.

CHAPITRE VIII.

Colère du roi des Indes, en voyant que ses enfants ont embrassé le Christianisme et le célibat religieux. — Converti peu de temps après, il part pour l'Inde ultérieure, afin de recevoir de S. Thomas le baptême de Jésus-Christ. — Il est ordonné diacre, après avoir reçu la tonsure ecclésiastique.

Le lendemain matin, le roi vint visiter les époux ¹; il trouva le jeune homme assis, et près de lui sa jeune fille, qui n'avait point cet air de honte honnête, qu'exige l'ordre nuptial.

— Pour quel motif, leur dit le roi, demeurez-vous assis de la sorte ?

— Nous rendons grâces, dit le jeune homme, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné nous appeler à sa connaissance, afin que, abandonnant les ténèbres, nous marchions à la lumière de sa vérité ².

— Pour toi, dit le roi à sa fille, pourquoi par honneur pour les noces ne montres-tu pas un air de pudeur et élèves-tu les yeux d'une manière immodeste ?

Elle répondit à son père dans les termes suivants :

— Ces noces sont transitoires. Pour moi, je suis fiancée au roi des Cieux, dont le lit nuptial est orné d'immenses colliers resplendissants de pierreries ³; dont les noces sont chastes ;

¹ Dans l'*histoire Ecclésiastique* du savant Orderic Vitalis, le nom de l'époux est *Dyonisius*, et celui de la jeune épouse est *Pélagie*.

² *Apost. hist.*, l. 9, c. 4.

³ « Ego desponsata sum a rege cœlesti, cujus thalamus immensis mo-
« nilibus splendet, cujus nuptiæ castæ sunt... » Ces paroles de la fille
du roi des Indes paraissent avoir été répétées par S^{te} Agnès et adop-
tées par l'Eglise dans l'office de cette jeune martyre (Brev. Rom., 21 *Ja-
nuarii*) : « Annulo fidei suæ subarrhavit me Dominus et immensis mo-
« nilibus ornavit me... Ipsi sum desponsata, cui Angeli serviunt, cujus

dont les tables délicieuses sont perpétuellement servies. Dans ses palais règne une allégresse qui n'a pas de terme, des fêtes et des réjouissances qui durent éternellement. Son visage excite dans tous ceux qui croient en lui le plus vif désir de le contempler et de l'admirer. Ses vêtements précieux rendent toutes les odeurs des plus suaves parfums. Ses jardins brillent perpétuellement de la blancheur des lys, et des diverses couleurs de la rose, de la violette, du safran et de toutes les fleurs, qui empourprent ses parterres et qui demeurent dans un état permanent d'inaltérable fraîcheur.

Lorsqu'elle disait ces choses, le roi déchira ses vêtements :

— Qu'on cherche, dit-il, ce magicien que j'ai volontairement introduit dans ma demeure, pour la perte de mes enfants. Car voilà que par l'effet de ses maléfices ils se disent chrétiens.

Animé de colère, il envoya donc des officiers à la recherche de l'Apôtre. Mais ils ne le trouvèrent point. Car déjà il s'était embarqué, et il était déjà arrivé dans le pays de l'Inde-Ultérieure¹.

L'itinéraire de S. Thomas, p. 4023, après avoir raconté ce trait, ajoute :

« Ils rencontrèrent la musicienne Israélite qui pleurait et se désolait parce que l'Apôtre ne l'avait point emmenée avec lui. Ils lui racontèrent ce qui était arrivé aux deux époux : Elle s'en réjouit, et, oubliant son chagrin, elle dit : « *Moi aussi, j'ai trouvé le repos ;* » puis elle se leva, alla trouver les deux époux et resta avec eux, jusqu'à ce que le roi lui-même se fût converti. La renommée leur apprit bientôt que l'Apôtre

« pulchritudinem sol et luna mirantur..., quem cum amavero, casta
« sum ; cum tetigero, munda sum : cum accepero, virgo sum... » Agnès, de même que la Princesse Indienne, est accompagnée d'un Ange qui garde sa virginité.

¹ On entend par Inde *Ultrérieure* l'Inde *Trans-Gangétique*, et par Inde *Supérieure* les régions septentrionales des Indes.

prêchait dans l'Inde (Orientale). Ils partirent aussitôt et allèrent le rejoindre. »

Or, à partir de ce moment les jeunes époux annonçaient continuellement la parole du Seigneur ; de sorte que par eux tout le peuple se convertissait au Seigneur. Le roi lui-même, le père de la jeune princesse, touché de componction dans son cœur, crut aussi au Seigneur Jésus-Christ. Il apprit dans le même temps que l'Apôtre demeurait dans l'Inde-Ultérieure ou *Transgangétique*. Il y partit avec tous ceux qui avaient embrassé la foi du Christ, et parvint à le rencontrer. Il se jeta alors à ses pieds et le conjura de les consacrer tous au vrai Dieu par la grâce du Baptême.

Le Bienheureux Apôtre, entendant ces paroles, fut réjoui, et rendit au Seigneur des actions de grâces. Après que sept jours furent passés dans le jeûne, il les baptisa au nom de la (Divine) Trinité¹.

¹ Nous avons vu ailleurs que le terme de *Trinité* était employé dès les temps apostoliques.

² Ce trait est rapporté par le célèbre Docteur Hallier, *de sacro ordinis de Attonione Clericali*, § 2, n. 5.

Que la tonsure cléricale soit d'institution apostolique, c'est ce que nous apprennent S. Denys l'Arcopagite, *Ecccl. hier.*, c. 6, S. Isidore, II, 4, *de officiis Eccles.* ; Bède, *hist. Angl.*, l. 5, c. 22 ; Baronius, *An.* 58, n. 125 et seq. ; S. Grég. de Tours, l. 4, *de mirac. S. Martini*, c. 28, etc. S. Pierre lui-même la portait comme les autres Apôtres. Voyez le Théologien Hallier, *de Ordine*, p. 1394, Ed. Migne.

Ordericus Vitalis, l. 2, c. 14, ajoute que Dyonisius fut ordonné évêque par S. Thomas, qu'il reçut plus tard un prêtre de la main du même Apôtre pour l'aider dans son ministère ; qu'il administra ecclésiastiquement la ville où il avait été converti et où il y avait une nombreuse chrétienté. Pélagie, son épouse, prit le voile et remporta le prix d'un double martyre, pour avoir renoncé aux alliances temporelles, et refusé de sacrifier aux idoles. Elle eut la tête tranchée pour Jésus-Christ, et des chrétiens écrivirent en lettres grecques sur sa tombe les lettres suivantes :

*In hoc loco quiescit sponsa Dyonisii episcopi
et filia Thomæ Apostoli.*

« Ici repose l'épouse de Dionysius, évêque, la fille (spirituelle)
« de l'Apôtre S. Thomas. »

Le roi demanda lui-même que sa tête fût tonsurée²; il fut ordonné diacre, et il s'attacha constamment à la doctrine Apostolique.

CHAPITRE IX.

Monument oriental qui atteste la prédication de S. Thomas dans les Indes.

Les anciennes villes de *Narsingue* et de *Méliapor*, qui furent le théâtre des prédications et des miracles de S. Thomas, se sont constamment rappelé le souvenir de cet Apôtre et de quelques-uns de ses faits.

En témoignage de cela, on cite deux pièces fort curieuses et peu connues, extraites du *Bréviaire Chaldéen* de l'église de Saint-Thomas du Malabar¹. La première est tirée d'une des leçons du second nocturne dans l'*office* de l'Apôtre; en voici la traduction littérale :

1. « C'est par le moyen de S. Thomas que l'erreur de l'idolatrie a été bannie de l'Inde ;
2. « C'est par le moyen de S. Thomas que la Chine et l'Ethiopie ont été converties à la vérité ;
3. « C'est par le moyen de S. Thomas qu'ils ont reçu le sacrement de baptême et l'adoption des enfants ;
4. « C'est par le moyen de S. Thomas qu'ils ont cru et confessé le Père, le Fils et l'Esprit de sainteté ;

¹ Dans Kircher, *Chine illustrée*, p. 78, où se trouve le texte, et dans les *Annal. de philosophie chrét.*, t. 16 et 55 de la collection, p. 86-87. Dans Galmet, *dict. Bibliq., au mot S. Thomas*.

Ce dernier rapporte le trait suivant. Arrivé dans l'Inde, S. Thomas promit de mouvoir et de traîner une poutre énorme, que tous les efforts de plusieurs hommes n'avaient pu remuer. Il l'attacha à sa ceinture et la transporta au lieu indiqué avec la même facilité que si ce n'eût été qu'un rameau léger. Le roi de Méliapor fut tellement frappé de ce prodige, qu'il se convertit avec son peuple.

5. « C'est par le moyen de S. Thomas qu'ils ont conservé
« la foi en un seul Dieu qu'ils avaient reçue ;

6. « C'est par le moyen de S. Thomas que les splendeurs
« de la doctrine vivifique ont paru sur toutes les Indes ;

7. « C'est par le moyen de S. Thomas que le royaume des
« Cieux a volé et est parvenu dans la Chine. »

La seconde est une antienne du même Bréviaire où il est dit :

« Les Indiens, les Chinois, les Perses et les autres Insu-
« laires, comme aussi ceux qui habitent la Syrie, l'Arménie,
« la Grèce et la Romanie, offrent des adorations à ton saint
« nom, dans la commémoration de S. Thomas ¹. »

¹ Les savants Trigault et Kircher*, avec plusieurs autres, pensent que, effectivement, S. Thomas a porté l'Évangile dans les Indes et jusque dans l'empire de la Chine. Ils citent à ce sujet les leçons des Bréviaires de la Chaldée et de Malabar, où on lit les paroles déjà citées :

« *Per D. Thomam Sinæ et Æthiopes conversi sunt ad veritatem...*

« *Per D. Thomam Regnum Cælorum volavit et ascendit ad Sinas.* »

Et ailleurs :

« *Indi, Sinæ, Persæ et Cæteri Insulani, et qui in Syria, Armenia, Græcia et Romania, in commemoratione D. Thomæ asserunt adorationem nomini tuo sancto.* »

Ils produisent encore d'autres preuves et montrent que le Prélat de l'Église de Malabar prenait le titre de *Métropolitain de l'Inde et de la Chine*.

Pantenus visita les églises des Indes l'an 189.

Au Concile de Nicée en l'an 325, le Primat de l'Inde était présent et souscrivit son nom.

Fruventius, sacré évêque de l'Inde par Athanase, y fonda quantité d'églises l'an 527, et y fit des miracles comme au temps des Apôtres. (Socrate, Théodoret, Sozomène, Vilford).

Vers 540-575, Musée visita les contrées septentrionales de l'Inde, en compagnie de Palladius et d'autres missionnaires.

Au vi^e siècle, il y avait un séminaire dans l'Inde à *Sirhind* ou *Sérinda*, comme le marque Zonaras dans la *vie de Justinien*.

Théophile visita les Chrétiens de l'Inde, et en particulier ceux du Guzarat, sous l'empereur Constance, et il les exhorta à la persévérance.

Marutha, hindou de nation et évêque de *Suphara*, assista en 580 au

* Trigaltius. *de Christiana Expeditione apud Sinas*, l. 1, c. 11.

Kircherus, *part. 2, Chinæ illustratæ*, c. 2.

Boll., *Julii* 15, p. 15.

Nous parlerons plus loin des autres monuments¹ que possèdent les Indiens du séjour de S. Thomas dans leurs pays.

concile de Sides, en Pamphylie, et en 381 au 2^e concile général de Constantinople. — Selon *Nilus Doxopatrius*, l'indien *Ramogyris* fut ordonné métropolitain de l'Inde par le P. C. d'Antioche. — Vers l'an 522, *Cosmas Indico-pleuste* (ou le voyageur en l'Inde), visita cette contrée; il dit qu'il y avait des églises et des prêtres avec une liturgie complète au nord et au midi des Indes et dans la Perse. L'œuvre de S. Thomas s'y est donc conservée déjà plusieurs siècles.

Le Christianisme s'y est encore maintenu, du moins en partie et au milieu des erreurs, dans les siècles suivants. Ainsi nous avons le témoignage de deux voyageurs musulmans qui attestent dans des écrits, que, au ix^e siècle, il y avait dans l'Inde et à la Chine de nombreux chrétiens et des églises chrétiennes fort anciennes**.

L'un des écrivains mahométans, *Feristha*, dans son *histoire générale de l'Indoustan*, dit en particulier de l'île de *Ceylan* que, longtemps avant la naissance de l'Islamisme, une société de chrétiens était venue dans le *Malabar*, s'y était établie comme marchands ou *PISCHARAS*. Cette société, dit-il, vécut ainsi jusqu'à l'apparition de la *Loi musulmane****.

Au ix^e siècle, la mer des Indes contenait, dans l'île de *Serendybe* (*Ceylan*), et notamment dans l'île de *Socothora*, où pousse l'aloès, une communauté nombreuse de chrétiens, selon le témoignage du musulman *Abou-zeïd-hassan*. « La plupart des habitants de cette île, dit cet écrivain, sont chrétiens; cette circonstance vient de ce que Alexandre y envoya une colonie de Grecs, qui fut protégée par les gouverneurs de ces provinces. Les habitants se trouvèrent donc en sûreté jusqu'à l'avènement du Messie. Alors les gens de l'île entendirent parler de Jésus, et, à l'exemple des Romains, ils embrassèrent la Religion Chrétienne. Les restes de ces Grecs chrétiens se sont conservés jusqu'aujourd'hui, bien que, dans l'île, il se soit conservé des hommes d'une autre race****. »

¹ Voir plus haut, c. 4.

** Wilford, M. Reinaud, l'abbé Renaudot, M. Bonetty, *Annal.*, n. 79, p. 29.

*** Ibid., p. 28.

**** Le même récit est confirmé par *Cosmas* et par le *Périple de la mer Erythrée*, p. 17; voir aussi la géographie d'*Edrisi*, t. 1, p. 47-48, et les notes de l'abbé Renaudot, p. 172.

CHAPITRE X.

L'apôtre est présenté comme architecte au roi de l'Inde-Ultérieure. —
Il promet d'exécuter le plan d'un magnifique palais.

Cependant le négociant alla trouver le roi (de l'une des régions de l'Inde-Ultérieure ou Transgangétique) et lui annonça qu'il avait trouvé un homme tel qu'il en désirait un.

Le prince, très-satisfait de cette nouvelle, commanda qu'on fît venir cet homme en sa présence et il lui dit¹ :

— Quelle est votre profession, et dans quel genre d'ouvrage avez-vous acquis de l'habileté?

— Je suis, lui répondit l'Apôtre, le serviteur d'un grand architecte. J'ai acquis beaucoup de connaissance dans l'art de construire en bois et en pierres, et j'exécute tous les plans convenables que l'on me commande.

Le roi : Il y a longtemps que je cherchais un homme qui fût instruit de la sorte dans cette partie.

Il sortit en même temps de la ville avec l'Apôtre et, lui montrant un emplacement, il lui dit :

— Si vous êtes véritablement un habile ouvrier, vous me construirez un palais dans cette plaine. Lorsque vous aurez exécuté ce premier ouvrage, je connaîtrai par expérience quel peut être votre talent dans les autres genres de travaux.

L'Apôtre répondit :

— Le lieu est favorable pour (travailler à) la construction d'un palais, qui doit être la perpétuelle habitation du Roi ; car la plaine est étendue, l'eau y est agréable, et l'air salubre².

¹ *Acta*, c. 5.

² Dans d'autres *Acta S. Thomæ* et dans l'*histoire d'Orderic Vitalis*, on lit :

« Thomas autem arundinem apprehendit, et metiendo dixit: Ecce ja-

Alors le Roi lui donna la mesure et le plan de l'édifice, et lui remit de grands trésors ; puis il partit pour une autre ville, en recommandant à l'Apôtre de hâter la construction de cette maison.

Or, le B. Thomas, après avoir reçu l'argent du Prince, se mit en marche, parcourut toutes les villes circonvoisines, et, en prêchant la parole évangélique, il distribuait aux indigents l'or du Roi, et il guérissait tous les malades du peuple qui se trouvaient dans ce pays.

Peu de temps après, (quelques jours s'étaient écoulés), le Roi envoya des officiers auprès de l'Apôtre pour examiner les travaux de construction et pour demander à l'architecte s'il avait encore besoin de quelque chose.

Lorsqu'ils furent arrivés près de l'Apôtre et qu'ils se furent acquittés des ordres royaux, l'Apôtre leur répondit :

— Le palais, que le Roi a commandé de lui construire, est déjà bâti ; le toit seulement demande, pour être achevé, que le Roi me fasse parvenir encore quelques fonds.

Dès qu'ils eurent reçu cette réponse de l'Apôtre, les officiers royaux la portèrent à leur maître. Alors le roi envoya à Thomas une nouvelle somme, avec recommandation d'achever au plus tôt la construction de l'édifice.

« mas hic disponam, et ad certum solis ingressum : primo proaulam ;
« 2^o saluatorium ; in 3^o consistorium ; in 4^o tricorium ; in 5^o Zetas hyc-
« males ; in 6^o Zetas aestivales ; in 7^o Epicaustorium et triclina accubi-
« talia ; in 8^o Thermas ; in 9^o gymnasia ; in 10^o coquinam ; in 11^o co-
« lymbos et aquarum lacus influentes ; in 12^o hyppodromum et per gy-
« rum arcus deambulatorios.

« Rex autem [Gundaforus] considerans ait :

« Vere artifex es, et decet te regibus ministrare. »

« Deinde infinitas illi pecunias relinquens, abiit. »

Cf. apud Mabillon., *iter Italic.* II, p. II. ; Muratori. *Annal. d'Ital.* IV, II, et Le Prevost, II, II.

— Dans l'Office Syriaque de S. Thomas (*au 5 juillet*), les Chrétiens Jacobites font mention du Palais bâti par S. Thomas : « Ipse quidem (Thomas) admirabile palatium metiebatur. Dominus vero illud ad cœlum usque erigebat. » Ils ajoutent que Thomas fut vendu par le Seigneur 50 pièces d'argent au négociateur Haban.

CHAPITRE XI.

Comment S. Thomas accomplit sa promesse. — Le dénouement.
(Acta, c. 6.)

Enfin, après un long espace de temps, pensant que l'ouvrage était entièrement achevé, le roi revint dans la ville (où il avait tracé le plan d'un palais); il interrogea ses amis et leur dit qu'il désirait voir le palais que Thomas lui avait construit. Ils lui dirent :

— Il n'a bâti aucun nouvel édifice dans cette ville ; mais il s'en va parmi les divers peuples, en distribuant votre or, et prêchant un Dieu-Nouveau, dont notre patrie n'a jamais entendu parler ; il promet, après cette vie, je ne sais quelle vie éternelle, en assurant que toutes les personnes qui croiront au nom de son Dieu vivront perpétuellement ; il chasse les démons, il guérit les malades, il ressuscite les morts, sans recevoir aucun salaire, aucune récompense. D'où il est manifeste que c'est un magicien, et que ses œuvres ne sont que de vaines séductions.

A ce récit, le roi indigné commanda qu'on le lui amenât, et il lui dit :

— Montrez-moi l'édifice que vous avez construit ; autrement vous mourrez !

S. Thomas répondit :

— L'édifice que vous m'avez commandé de bâtir ¹, ô Roi !

¹ On voit dans les Ecritures Canoniques des exemples d'un semblable double sens. L'un de ces sens, le charnel, est celui qu'ont en vue les esprits mondains ; l'autre sens, le spirituel, est envisagé par l'homme spirituel. C'est ainsi que Caïphe n'avait en vue qu'un avantage temporel, lorsqu'il dit en plein Sanhédrin : *Il est bon que cet homme meure pour le peuple* *. Mais S. Jean dit que l'Esprit-Saint prophétisa alors par la

* S. Jean, xi, 49.

est maintenant achevé. Mais vous ne le verrez point maintenant ; vous le verrez dans le siècle futur, et vous y habiterez heureusement.

bouche de ce pontife infidèle, non pas dans le sens charnel qu'avait en vue Caïphe, mais dans le sens spirituel du Christianisme, en ce qu'il *était avantageux que Jésus mourût pour racheter le peuple*. Les mêmes termes qui énonçaient le sens terrestre et pervers que le Pontife avait dans l'esprit, renfermaient mystérieusement le sens profond qu'il ne comprenait pas, et auquel il ne pensait nullement.

Dans le livre d'Esther, Assuérus consulte Aman sur la manière de récompenser royalement un sujet fidèle. L'Esprit-Saint nous montre le ministre du puissant monarque occupé à imaginer la plus magnifique récompense, dans la persuasion qu'elle ne peut être décernée qu'à lui-même. Mais quelle affreuse surprise pour Aman lorsqu'il voit que les honneurs qu'il s'était préparés pour lui-même sont dévolus à son plus odieux ennemi : au Juif Mardochée !

C'est encore par un sens détourné et fort habile que le Prophète Nathan amena David à se condamner lui-même : — *Tu es ille vir...!* — *Peccavi!*

Le Missel Romain et les autres liturgies paraissent faire allusion à cette construction d'un palais spirituel et céleste par les mains de S. Thomas lorsque, dans l'office de cet Apôtre, ils mettent pour épître les 4 derniers versets du 2^e chapitre de l'épître de S. Paul aux Ephésiens, où il est dit : *que les fidèles habiteront dans les cieux, dans un grand et magnifique édifice bâti sur le fondement des Apôtres, s'élevant et s'accroissant dans ses proportions et son admirable symétrie, comme un temple saint consacré au Seigneur, et devant recevoir les Gentils convertis à Jésus-Christ.*

Le célèbre poète de Mantoue, déjà cité, a chanté ces faits dans les vers suivants :

« His ita in Æthiopum sterili regione peractis,
Oceani sulcantur aquæ, zephyroque secundo
Persida transgressi, patriis potiuntur arenis
Qua fuerant magno statuenda palatia sumptu.

Rege salutato quam primum Lucifer ortus,
A quæstore Thomæ conflata pecunia dudum
Ergo operis tantæ subito numerata ; subinde
Rex abiens totum bellis exercuit annum.

Interea sine re viduas, sine dote puellas
Mendicosque omnes cogens dispescuit aurum
Omne Thomas : Regique domum construxit Olympo.
Rex ubi cognovit fraudem, si dicere fraudem
Fas, opus est sanctum, subito conjecit in atri
Carceris antra virum ; sed mox revocatus ab orco
Vi Superum regis frater regalia narrat,
Tecta manu constructa Thomæ quæ vidit in astris.

Alors le roi, enflammé de colère :

— C'est pour être enfermé, comme je le vois, que vous êtes venu ici.

Il commanda sur-le-champ qu'on le mit en prison avec le négociant Abbanès ¹.

Le frère du roi ², apprenant que le Trésor public avait été dissipé, sans avoir aucun résultat (apparent), fut très-indigné, et la douleur qu'il ressentit pour la perte que venait d'éprouver son frère, le fit tomber dans une fièvre mortelle. S'étant mis sur son lit, il fit venir le roi et lui dit :

— Le jour de ma mort est maintenant arrivé ; je vous recommande ma maison ; car je vais rendre le dernier soupir. Mais je vous conjure de faire immédiatement décapiter ce magicien, qui est cause de ma mort.

Après avoir dit ces paroles, il demeura muet, étendu sur son lit, les yeux fermés, sans prendre aucune nourriture, sans dire une parole ³.

Le troisième ou quatrième jour il ouvrit enfin les yeux ; il appela de nouveau son frère et lui dit :

— J'ai la confiance et la pleine assurance que vous ne me refuserez rien, si je vous adresse une demande. Maintenant donc, je viens vous conjurer de me transmettre la possession du palais que l'étranger vous a bâti.

Pœnituit facti Regem, Christumque professus,
Ære virum solvit ; qui mox conversus ad ortum
Solis : et ad terras quibus est peninsula nomen
Aurea, dum lemures abigit, dum languida sanat
Corpora, dum verbis Venerem proscindit acerbis,
Ducta pudicitiae studio Regina maritum
Odit, et amplexus latuit pertæsa jugales.

¹ Ou Abban.

² Nommé Sud, *in itinerario*.

³ L'*Itinéraire* de S. Thomas ajoute que le roi commanda alors pour lui un sépulcre magnifique ; mais que le 4^e jour il ressuscita, à la grande frayeur de tout le monde.

Le Roi fut saisi d'étonnement à ces paroles, car Thomas ne lui avait bâti aucun palais.

Alors son frère commença à lui faire le récit de ce dont il avait été témoin, il lui dit ¹ :

— Cet homme, que vous vous disposez à écorcher et à brûler, est l'ami de Dieu ; les Anges de Dieu le servent, ils m'ont mené dans le Paradis et ils m'ont fait voir un palais d'or et d'argent et de pierres précieuses, admirablement ordonné. Lorsque j'étais ravi à la vue de la beauté, de la magnificence de cet édifice, ils m'ont dit : « C'est le palais que Thomas, l'Apôtre du Christ, a construit pour votre frère. » Et lorsque je leur eus dit : « Plût à Dieu que j'en fusse le portier ! » ils me dirent : « Votre frère s'en est rendu indigne ; si vous voulez-y demeurer, nous prierons Dieu de vous rendre à la vie, afin que vous puissiez le racheter de votre frère en lui rendant l'argent qu'il croit avoir perdu. »

Le roi, ayant entendu ce récit, dit à son frère :

— Si cet édifice vous plaît, donnez-lui de l'argent, et qu'il vous en construise un semblable. Quant à moi, je n'abandonnerai point une maison qui m'a coûté tant de peines et de sacrifices ².

Il partit aussitôt, courut à la prison, et délivra l'Apôtre, en le suppliant de lui pardonner l'injustice et les mauvais traite-

¹ Les *histoires Apostoliques* : « Corpit ei exponere, et dicebat ductum se fuisse a duobus viris, et ostensum palatium. Et adjiciebat, quæ amplitudo ei esset, quæ fenestræ, qui splendor, quod tectum, dicentibus sibi viris a quibus ducebatur : « hæc est domus, quam ædificavit fratri tuo Thomas Apostolus Christi. »

² On dépeint ordinairement Saint Thomas avec une règle de maçon et une équerre, pour rappeler le palais magnifique que cet Apôtre construisit pour Gondophore, roi des Indes (Calmet).

L'inscription de Malabar représente S. Thomas arrivant dans ce pays, ayant en sa main *Regulam fabri lignarii, et palum*, une règle de charpentier et un picu de bois.

(Calmet fait mention de ces traditions, de même que Kircher, dans sa *Roma illustrata*, Assémani, dans sa *Biblioth. Orient.*, t. III, p. 2, p. 51 ; Prudence, in *Psychom.*, v. 826, etc).

ments qu'il lui avait fait souffrir. Il le conjurait en même temps, avec instance, de lui accorder la grâce de recevoir le signe heureux de la Croix, lui protestant qu'il croyait en son Dieu.

Or, le B. Apôtre leur prescrivit un jeûne de sept jours, et leur annonça pendant ce temps la parole du Seigneur. Le septième jour arriva, il baptisa le roi et son frère, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Il baptisa ensuite avec eux et après eux une grande foule de personnes du peuple.

Lorsque le Roi et son frère sortirent de la fontaine baptismale, ils virent un jeune homme vêtu d'une robe blanche, tenant à la main une grande lampe (ardente), et leur disant :

— La paix soit avec vous !

Et aussitôt il disparut à leurs yeux.

Dans les antiennes et dans l'*Itinéraire* de S. Thomas, il est dit, à ce sujet :

« Lorsque le Prince eut ainsi délivré l'Apôtre de ses chaînes, il le pria d'accepter un vêtement honorable.

— Ne savez-vous pas, répondit l'Apôtre, que ceux qui veulent avoir la puissance dans les choses célestes, n'ont aucun souci des choses charnelles et terrestres ?

Il ajouta, en s'adressant au roi, qui s'était mis à ses pieds pour obtenir son pardon :

— Dieu vous a fait un grand don, lorsqu'il vous a révélé ses secrets. Croyez en Jésus, et recevez le baptême afin que vous ayez part au royaume éternel.

Le frère du Roi lui dit :

— J'ai vu le palais que vous avez bâti pour mon frère, et je suis venu l'acheter.

— Il est à la disposition de votre frère, répondit l'Apôtre.

— Celui-ci sera pour moi, reprit le Prince ; l'Apôtre en construira un autre pour vous ; si par hasard il ne le voulait pas, celui-ci sera commun à vous et à moi.

L'Apôtre dit alors :

— « Il y a au ciel d'innombrables palais qui sont préparés

« depuis le commencement du monde ; on les achète au prix
« de la foi et de l'aumône. *Innumerabilia enim sunt in caelo*
« *palatia instructa, quæ prætio fidei comparantur...* Vos
« richesses pourront bien aller devant vous à ce palais ; mais
« elles ne pourront vous y suivre. »

Après s'être mis complètement à la disposition de l'Apôtre, le roi Gondaphorus et son frère Gad, le suivaient, ne le quittant jamais, pourvoyant eux-mêmes aux besoins des malheureux, toujours donnant et soulageant toujours ; et ils le prièrent de leur donner aussi le sceau confirmatif du Baptême, qu'il leur restait à recevoir, en disant :

— Maintenant que nos âmes sont libres et pleines de zèle envers Dieu, donnez-nous le sceau ; car nous vous avons entendu dire que le Dieu que vous annoncez reconnaît, au signe dont il les a marquées, les brebis qui lui appartiennent.

L'Apôtre répondit :

— C'est avec joie que je vous l'offre ; oui, recevez le sceau divin, et participez ensuite avec moi à cette Eucharistie, à ce pain de bénédiction du Seigneur, qui achèvera votre sanctification. Car ce pain, c'est le Seigneur lui-même, c'est le Seigneur et le Dieu de tous, Jésus-Christ, celui que j'annonce, le seul Père de la vérité, en qui je vous ai appris à croire.

Puis il leur commanda d'apporter de l'huile, afin que par l'huile ils reçussent le sceau divin (*de la Confirmation*). Ils apportèrent donc l'huile, et ils allumèrent plusieurs flambeaux ; car il était nuit. Alors l'Apôtre s'étant levé, les bénit par le signe de la Croix. A cet instant, le Seigneur se révéla à eux par la voix, disant : « Paix à vous, mes frères. » Et ils entendirent sa voix, mais ils ne virent pas sa face ; car ils n'avaient pas encore reçu la dernière et suprême empreinte. L'Apôtre ayant alors pris l'huile et l'ayant répandue sur leur tête, les oignit ; et en faisant cette onction il dit :

— Venez, saint nom du Christ, qui êtes au-dessus de tous

les noms ! Venez, Vertu du Très-Haut, Miséricorde Infinie ! Venez, Mère Miséricordieuse ! Venez, Grâce Suprême ! Venez, ô vous, qui dispensez la force parfaite ! Venez, vous qui révélez les Mystères secrets ! Venez, Mère des Sept-Demeures, qui donnez l'intelligence, la conception, le conseil, la prudence, le raisonnement..., communiquez-vous à ces nouveaux serviteurs ! Venez, Esprit-Saint ! Purifiez leurs reins et leur cœur, et marquez-les de la suprême empreinte, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. »

Quand ils eurent été marqués de l'empreinte, un jeune homme leur apparut, tenant une lampe allumée, dont l'éclat faisait pâlir tous les flambeaux. Puis la vision disparut. Alors, une lumière ayant brillé, l'Apôtre rompit le pain, et les admit à participer à l'Eucharistie du Seigneur. — Ils furent remplis de joie, et un grand nombre d'autres qui avaient aussi la foi, se joignirent à eux : ils venaient se réfugier dans le Sauveur.

Quant à l'Apôtre, il ne cessait pas d'annoncer les préceptes de Dieu aux hommes et aux femmes, aux jeunes gens et aux jeunes filles, aux adolescents et aux vieillards, aux esclaves et aux hommes libres. Tous accueillaient avec avidité la Parole Évangélique.

CHAPITRE XII.

Expulsion d'un démon. — Distribution de l'Eucharistie. — L'homme profane. — Résurrection d'un mort. — Conversion de plusieurs Indiens. — Les malades guéris. — (*Acta*, c. 7.)

Un jour l'Apôtre sortait de la ville. Au même instant il rencontre une femme possédée d'un Esprit impur. A la vue de l'Apôtre S. Thomas, l'Esprit la renversa et la brisa à terre, en disant :

— Qu'y a-t-il entre vous et moi, Apôtre du grand Dieu !

vous êtes venu avant le temps nous chasser de nos demeures¹.

Le Bienheureux Thomas, se tournant de son côté, lui dit :

— Au nom du Christ, mon Seigneur, je te commande de sortir de cette femme, sans nuire à son corps.

Le démon sortit aussitôt, et en sortant il disait :

— Vous me chassez aujourd'hui de cette femme ; j'en trouverai une plus noble et j'entrerai en elle.

Aussitôt le démon expulsé, cette femme se trouva guérie ; elle se jeta en même temps aux pieds de l'Apôtre pour lui demander avec instances le sceau du salut².

Il se rendit alors à une fontaine qui était proche de ce lieu, il la sanctifia (par la bénédiction sacerdotale) et il y baptisa cette femme avec plusieurs autres personnes. Ensuite il bénit le pain, et communia toutes les personnes baptisées, en disant :

— La grâce du Seigneur soit avec vous ! *Gratia Domini vobiscum !*

Pendant que les assistants en grand nombre participaient à ce pain eucharistique (*accipientibus de hac gratia*)³, il vint un jeune homme qui étendit la main pour recevoir une partie du pain consacré ; mais sa main demeura immobile, et il ne pouvait plus la porter à sa bouche.

A cette vue, l'Apôtre lui dit :

— Tous ceux qui participent à ce pain sont rendus à la santé. Pour vous, ô jeune homme, dites quel crime vous avez commis pour que cela vous soit arrivé ?

¹ Ut Matth., VIII, 29.

² C'est-à-dire le baptême.

Les critiques modernes remarquent que le baptême de cette démoniaque dans les eaux vives d'une fontaine est une circonstance qui prouve l'antiquité de ce récit. On baptisait ainsi aux temps des Apôtres. (Voir les *Recogn.*, l. 6, c. 15, et les *Clémentines*, hom. 9, n. 19, apud Migne, *Encycl.* 24, p. 1519.

³ *Gratia* et *Χαρις* hic ponuntur pro *Eucharistia*.

Alors le jeune homme, tout tremblant, répondit :

— Lorsque vous prêchiez, il y a deux jours, je vous ai entendu dire que tous les adultères n'auront point de part dans le royaume de votre Dieu ⁴. De retour à ma maison, j'ai aperçu mon épouse qui commettait un adultère avec un autre homme, je l'ai aussitôt saisie et frappée mortellement ; maintenant elle est étendue sans vie à la maison.

Ayant entendu ce récit, l'Apôtre commanda qu'on lui apportât de l'eau dans une urne : il lava les mains du jeune homme et le guérit. Il lui dit ensuite :

— Montrez-moi le lieu où votre épouse est étendue morte.

Lorsque le Bienheureux Thomas l'eut vue, il se prosterna à terre et pria en ces termes :

— Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné me promettre avec bonté que tout ce que je vous demanderais, vous me l'accorderiez miséricordieusement : ressuscitez donc cette femme morte, afin qu'à la vue d'un mort revenant à la vie temporelle, plusieurs ressuscitent par la foi à la vie éternelle.

Il prit alors la main de cette femme, et la rendit à la vie.

Celle-ci, à la vue de l'Apôtre, se prosterna à ses pieds et rendit grâce à Dieu.

Témoins de ce prodige, plusieurs des assistants commencèrent à croire ; ils furent baptisés par l'Apôtre, et ils lui offrirent des présents, qui furent sur-le-champ distribués aux pauvres.

Le bruit de ces merveilles se répandit dans les villes circonvoisines : un peuple, de jour en jour plus nombreux, s'assemblait autour de lui pour l'entendre ; on lui présentait les malades, ou bien on les déposait dans les places publiques où le Saint Apôtre devait passer. Le B. Thomas, les voyant, faisait sur eux le signe sacré de la croix, et il les guérissait tous au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

⁴ Ut Galat. V, 19, 21. — Tout ce récit se trouve également in *Periodis B. Thomæ*, p. 1041, ap. Migne, *Encycl. t. 24*.

CHAPITRE XIII.

Autre guérison des infirmes. — Prédication de S. Thomas. — Conversion de quarante mille hommes. — Départ pour l'Inde-Supérieure.

L'*Itinéraire* de S. Thomas dit qu'environ un mois après la conversion du roi de l'Inde-Ultérieure et de son frère, l'Apôtre fit assembler tous les princes de la province. Lorsqu'ils se furent réunis en un même lieu, il commanda que les infirmes et les malades fussent séparés des autres, puis il pria pour eux.

Lorsque ceux qui étaient instruits eurent répondu *Amen*, une grande clarté descendit du ciel et renversa à terre l'Apôtre et les autres, de sorte que ceux-ci croyaient être frappés de la foudre. Alors l'Apôtre se leva et dit :

— Levez-vous, car Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu comme la foudre, et il vous a guéris de toute infirmité et de tout mal¹.

Tous alors se levèrent pleins de santé, et ils glorifièrent Dieu et l'Apôtre. Après ces choses, le B. Thomas se mit à les enseigner et à leur faire connaître les douze degrés de la vertu.

— Le premier est qu'ils crussent en Dieu, qui est un en essence et qui est un en trois personnes. Il leur montra par trois exemples sensibles comment trois personnes sont en une même essence. Le premier exemple est qu'un homme est une seule et même Sagesse, et que toutefois de cette Sagesse unique proviennent la mémoire, l'entendement et l'intelligence. L'intelligence vous fait trouver ce que vous n'avez pas appris. L'en-

¹ « Fulmine attonitos et prostratos ita consolatus est :

« Surgite credentes, quia vos Dominus meus J. C. salvos fecit, et ab omni ira ac læsione vindicavit. »

(*In fragm. Apost. a Steph., Prætorio*). Eadem apud Ordericum, *hist. Eccles.*, l. 2, c. 14. Nous lisons encore dans l'*Itinéraire* plusieurs discours de l'Apôtre.

tendement vous fait comprendre ce qui peut vous être montré et enseigné. La mémoire fait que vous n'oubliez point ce que vous avez appris. — Ce second exemple est que trois choses sont dans une seule vigne : le bois, la feuille et le fruit ; ces trois choses sont très-différentes entr'elles, et ne sont cependant qu'une seule et même vigne. — Le troisième exemple se tire de trois choses qui sont à la tête : entendre, voir et sentir ; elles sont très-diverses entr'elles et résident néanmoins dans la même tête. — Le second degré, c'est qu'ils reçussent le baptême. Le troisième, c'est qu'ils s'abstinssent de fornication. Le quatrième, c'est qu'ils se préservassent d'avarice. Le cinquième, c'est qu'ils ne s'abandonnassent point à la gourmandise. Le sixième, c'est qu'ils fissent pénitence. Le septième, c'est qu'ils persévérassent en ces choses. Le huitième, qu'ils aimassent l'hospitalité. Le neuvième, c'est que pour accomplir ces devoirs, ils implorassent le secours de Dieu, et qu'ils l'obtinsent par de bonnes œuvres. Le dixième, c'est qu'ils évitassent les actions illicites (ou défendues par la Loi de Dieu). Le onzième, c'est qu'ils exercassent la charité à l'égard de leurs amis et de leurs ennemis. Le douzième, c'est qu'ils fussent vigilants et appliqués à garder ces préceptes.

Après sa prédication, quarante mille hommes, non compris les femmes et les enfants, furent baptisés.

Il s'en alla ensuite dans l'Inde-Supérieure, où il fit d'innombrables et éclatants prodiges. (*Itinéraire de S. Thomas.*) (Voir pareillement l'*Histoire ecclésiastique* de Vitalis Ordericus, l. 2, c. 44).

XIV.

L'un des ministres du roi de l'Inde supérieure vient trouver S. Thomas et l'emmène sur son char.

Le bruit des merveilles de l'Apôtre était parvenu aux oreilles d'un Prince de la cour du roi Mesdée¹. Il vint donc trouver S. Thomas, et lui dit :

— J'ai appris comme un fait certain, que vous êtes un véritable médecin ; vous guérissez toutes les maladies sans recevoir aucun salaire. Mon épouse et ma fille, revenant un jour d'un festin de noces, furent saisies par un démon, et se trouvent maintenant en proie à de violents tourments. Je vous prie donc de venir et de leur donner votre bénédiction. Car j'ai confiance que vous pouvez les sauver, au nom de votre Dieu.

Le B. Apôtre, compâtissant alors à la douleur de cet homme, lui dit :

— Si vous croyez, votre fille sera guérie, ainsi que votre épouse.

— Si je n'eusse pas cru, répondit le Prince, je ne serais pas venu vous trouver.

Sur ces paroles, l'Apôtre appela son diacre, celui qui avait été roi d'une ville de l'Inde-Citérieure², où S. Thomas avait été invité à un banquet nuptial :

¹ *Hist. apost.*, l. 9, c. 8.

Ce roi de Méliapour ou Calamine est encore appelé *Ségam* dans un ancien monument indien décrit dans l'histoire d'Osorio, évêque de Silves, en Portugal. (*De rebus Emmanuelis Regis*, l. 3), et *apud Petrum Mascium, rer. Indicarum*, l. 2, et *alios*.

Dans le Synaxaire des Grecs il est appelé Σμιδαῖος Βασιλεὺς ; nom qui a beaucoup de rapport avec celui de *Mesdée*. — Les savants font observer que ces noms *Masdeus*, *Suzan*, *Segamus*, et les autres, sont autant de noms indous. (*Annal. Ph.*, n. 79, p. 21.

² *Qui rex fuerat civitatis primæ Indiæ*. Il paraît, d'après ce récit, que

— Allez, lui dit-il, et convoquez ici tous les fidèles.

Lorsqu'ils se furent rassemblés, il leur dit :

— Voici que je vais m'éloigner de vous. Pour vous, demeurez forts et courageux dans la foi, et gardez les choses que je vous ai recommandées. Aimez Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui, dans le baptême, vous avez été régénérés. Je vous laisse ce diacre, et désormais vous ne verrez plus ma face.

Etendant en même temps les mains, il les bénit, en disant :

— Gardez, je vous prie, Seigneur, ce troupeau qui est à vous, que vous avez daigné réunir par mes soins ; faites qu'aucun de ceux-ci, regardant en arrière, ne vienne à tomber, et qu'aucun ne retourne à la suite du Démon, « *nullus post Diabolum revertatur* ; » mais que tous, protégés par votre puissance, méritent d'obtenir la vie éternelle, et qu'ils règnent perpétuellement avec vous, à qui appartiennent l'honneur et la gloire avec le Père Eternel et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles !

Lorsqu'ils eurent tous répondu : *Amen* ! le Bienheureux Apôtre les embrassa tous¹ et, après leur avoir fait ses adieux, il monta sur un char avec l'officier du roi Mesdéus, et partit avec lui. Or, le peuple versait beaucoup de larmes en le voyant s'en aller, et il s'affligea de son absence.

les gouverneurs des villes indiennes portaient le titre honorifique de *rois*, et qu'un fort grand nombre de ces rois reconnaissaient la souveraineté de quelqu'autre monarque plus puissant, ou bien ce passage marquerait que ce roi indien avait cédé sa couronne à l'un de ses enfants. — On entend par *Inde-Supérieure*, les régions septentrionales des Indes.

¹ Ut Act. XX, 1.

CHAPITRE XV.

Expulsion des démons. — Prédication de S. Thomas dans les Indes.

— Ses fruits. — L'Apôtre parcourt les autres peuples de l'Orient. —

— Son retour.

Lors donc que l'Apôtre approchait de la maison de celui avec qui il voyageait, l'Esprit malin troubla les femmes qu'il possédait, et il les tourmentait violemment. Quand l'Apôtre fut arrivé, l'Esprit lui disait :

— Pourquoi nous poursuis-tu, Thomas, Apôtre du Dieu Vivant ? Car déjà tu nous avais chassés d'une autre région de l'Inde, et nous n'avons plus de lieu où nous puissions éviter ta présence.

Alors l'Apôtre comprit que c'était le démon qu'il avait chassé d'une femme dans la Seconde-Inde, et il lui dit :

— Au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu Vivant que j'annonce dans ma prédication, sortez et allez dans une contrée solitaire et déserte, où désormais vous ne puissiez plus nuire aux hommes.

Aussitôt les démons sortirent des femmes qu'ils possédaient. Celles-ci tombèrent à terre et y demeurèrent comme mortes. L'Apôtre, les prenant par la main, les leva de terre, et bénissant du pain, il le leur donna en nourriture.

Or, le Bienheureux Thomas, prêchant dans toute l'étendue de l'Inde, annonçait l'Évangile du Seigneur Jésus-Christ. Et ce n'était pas seulement par ses discours, mais c'était encore par ses œuvres qu'il faisait pénétrer la foi dans ces poitrines barbares¹. Celui donc qui, peu auparavant, par un sentiment

¹ Et prædicabat B. Thomas per totam Indiam, evangelizans D. J. C. Nec solum sermonibus, sed operibus etiam, fidem barbaricis pectoribus inserabat. Itaque ille ante paulisper incredulus qui dixerat : *nisi videro fixuram clavorum, non credam* : credentes Dei populos innumeros con-

d'incrédulité, avait dit : *Si je ne vois dans ses mains la marque des trous qui les ont percées, je ne croirai point*¹, convertissait à la foi des peuples innombrables. Et je pense que la Providence Divine a permis qu'il s'enquit plus attentivement et plus exactement de la vérité de la résurrection du Seigneur, parce qu'il était destiné à semer la parole évangélique au milieu de nations dures et indomptables : les preuves de la résurrection le rendirent plus assuré, et par conséquent plus capable d'affermir dans la foi et dans la raison les cœurs chancelants.

Il trouva donc dans les Indes des hommes ainsi que des femmes qui reçurent la parole de Dieu, et dont chaque jour il guérissait les malades. Le nombre de ces guérisons miraculeuses était considérable.

Il paraît que ce fut vers cette époque que S. Thomas, s'avancant de plus en plus dans l'Inde-Supérieure, alla prêcher pendant plusieurs années chez les Mèdes et les Perses, chez les Parthes et les Hircaniens, chez les Bactriens et les autres peuples de l'Orient, tels que

les Thibétains,
les Mongols,
les Tartares,
les Indiens d'au-delà le Gange,
les Chinois.

Arrêtons-nous un moment aux preuves et aux monuments anciens qui paraissent établir assez solidement le fait de l'évangélisation de la Chine dans les temps apostoliques.

Plusieurs graves auteurs ont pensé que S. Thomas avait jeté sur les terres de l'Empire Chinois les premières semences du

gregabat. Et puto per providentiam Domini ideo eum diligentius de resurrectione quæsisse, quia duris ac feris Gentibus seminaturus erat Verbum Domini, uti instructor redderetur, quod hæsitantes fide vel ratione firmaret...

¹ S. Jean, XX, 25.

Christianisme, et que les fruits de sa prédication avaient été durables dans ce vaste pays. Leur sentiment est loin d'être dénué de fondement. On lit, en effet, dans les anciens Bréviaires des Syriens et des Chaldéens, que *par S. Thomas l'erreur de l'idolâtrie a été dissipée dans les Indes et dans les pays circonvoisins*; — que *par S. Thomas les Chinois et les Ethiopiens ont été convertis à la connaissance de la vérité*; — que *par S. Thomas le royaume des Cieux a pris son essor et est monté jusqu'à la Chine*¹.

Cette tradition qui, comme on le voit, était générale dans les églises de l'Orient, et qui nous représente S. Thomas prêchant par lui-même et par ses jeunes compagnons ou néophytes dans les régions de l'Empire Chinois, se trouve appuyée par un Canon du Concile de Nicée, où il est parlé *des métropolitains de la Chine*²; de plus, par les *Anciennes Relations des Arabes*, qui rapportent que *le Roi de la Chine eut quelque connaissance de Jésus-Christ et des Apôtres*; et, en outre, par la célèbre inscription chinoise de Sigansou, découverte en 1623, qui indique que le Christianisme était florissant en Chine depuis 636 jusqu'à la fin du VIII^e siècle, et qu'en 636 il vint quelques prêtres Nestoriens qui infectèrent de leur hérésie les Chrétiens de S. Thomas, tant aux Indes qu'à la Chine.

Cette inscription, faite l'an de Jésus-Christ 780, porte qu'un saint homme, *Olopuên* ou *Olopen*, conduit *par les nuées bleues et observant la règle des vents, vint du Tacin*, ou de Syrie, ou de Judée dans la Chine et y prêcha la Religion Chrétienne.

¹ Dans Calmet, au mot *S. Thomas*;

Dans les *Annales de Philosop. Chrét.*; — Martinus de Roa, T. II.

² *Collection des Canons*. De même dans les notices des métropoles de l'Eglise Nestorienne on trouve un métropolitain de la Chine.

Voyage de deux Arabes mahométans à la Chine (à Paris, in-8^o, Imp. Coignard 1718).

Nestorius, condamné au Concile d'Ephèse en 451, propagea ses erreurs dans une grande partie de l'Orient, à Malabar et en Chine. V. D. Bouvier, *Theol. Instit. de Euch.*, p. 200.

L'auteur de l'inscription nomme les Empereurs Chinois qui, à cette époque, favorisèrent le progrès de la foi et bâtirent des églises dans toute l'étendue de leur empire. Mais il ne laissa nullement entendre que la Chine se convertissait alors pour la première fois, mais bien qu'il y eut à l'occasion de cette mission un grand réveil de la foi. C'est, d'ailleurs, ce que semblent signifier clairement ces paroles du vieux monument chinois¹ :

« L'empereur *Su-Cum* laissait ou conservait les vieilles
« églises comme elles étaient dans leur ancien état, ou bien il
« augmentait leur bâtiment. Quelquefois il élevait à une plus
« grande hauteur leur toit et leurs portiques, et les embellis-
« sait, de façon que ces édifices devenaient semblables à des
« faisans qui déploient leurs ailes pour voler. »

Cela montre qu'avant l'arrivée en Chine de ces prêtres Syriens, il y avait déjà dans ce pays de vieilles églises où s'assemblaient les Chrétiens de S. Thomas, et que, par conséquent, la plantation de la foi sur le sol de cet empire remontait à une époque antérieure indéterminée ; rien ne s'oppose à ce qu'on puisse ajouter qu'elle remontait aux temps apostoliques, selon la tradition orientale déjà mentionnée.

Un missionnaire qui avait exploré toutes ces contrées, le jésuite allemand Roth, qui savait le Syriaque, la langue des Hindous et le Sanscrit, raconta à l'auteur de *la Chine illustrée* que l'Eglise de Méliapour avait conservé dans ses archives l'*Itinéraire* de S. Thomas ou ses courses apostoliques. Kircher ajoute que le savant missionnaire lui en a fait lire une traduction du syriaque en latin. L'Apôtre ayant parcouru la Judée et la Syrie, dit-il en résumé, aborda plus tard l'Arménie et la Mésopotamie, alla dans la Perse et s'arrêta dans une ville nommée *Soldaria*, où sa parole convertit une foule de Païens à la foi. Il évangélisa à Bengale, traversa les Alpes Thibétiques par des routes longues, pénibles, tortueuses, revint dans les Royau-

¹ Annal. de Phil. chrét., n° 69, p. 190.

mes de Candahar, de Galabor et de Calphurstan et visita la Guzarate-Mineure. Il termina sa carrière à Méliapour au sortir du Dékan. Là, des lettres écrites en syriaque sur de vieux parchemins étaient les témoins authentiques d'un Concile où Saint Thomas avait réuni les évêques institués par l'imposition de ses mains dans les Royaumes de Candahar, de Galabor, de Calphurstan et de la Guzarate-Mineure.

Ce qu'il y a de remarquable dans tout cela, c'est la coïncidence qui existe entre les traditions conservées dans les Indes, chez les *Chrétiens* appelés de *Saint Thomas*, et les récits biologiques accrédités en Occident au moyen-âge, de même que dans les temps antérieurs et postérieurs à cette époque.

Camoëns, le *Virgile du Portugal*, qui a passé un long espace de temps dans les Indes en étudiant avec attention les anciens monuments de ces pays, constate le rapport de ces diverses traditions, quoique composées primitivement par des auteurs divers et puisées à des sources différentes. Voici entre autres un fait prodigieux qui ne se trouve que dans les mémoires anciens qu'il a consultés en Orient, et qu'il a décrit dans ses *Lusiades*¹ :

« ... Le Chef des Brahmes, dit il, égorge son propre fils et
« redemande au Saint Apôtre le sang de la victime. De faux
« témoins accusent l'innocence, et Thomas est condamné. Sans
« secours, sans appui, seul au milieu des Barbares, il en ap-
« pelle au Tout-Puissant. Le ciel exauce sa prière et, pour
« confondre le crime, la nature va suspendre ses lois.

— « Que l'on apporte ici le corps de l'enfant, s'écrie
« l'Homme de Dieu ; que, du sein de la mort, il fasse enten-
« dre la vérité. — Roi de Narsingue, et vous, peuple qui m'é-
« coutez, en croirez-vous son témoignage ?

« Il dit, et bientôt le cadavre sanglant est déposé devant
« lui...

¹ Camoëns, au chant X^e de ses *Lusiades*.

² Voir la *Biographie sacrée* de M. de Genoude, p. 192, 2^e partie.

— « Au nom du Dieu Vivant, lève-toi !

« Le jeune Indien se ranime et bénit la voix qui le rappelle
« à la vie.

— « Nomme ton meurtrier.

— « Le voilà !!

« L'infortuné regardait son père... — Le crime est dévoilé,
« l'innocence triomphe ; le Monarque idolâtre adore le Dieu
« des Chrétiens. L'eau du baptême coule sur son front, et son
« exemple entraîne de nombreux néophytes. Les uns baisent
« avec respect les vêtements de l'Apôtre, les autres publient
« les louanges de son Dieu. »

Après avoir considéré dans les monuments de l'Antiquité et dans les archives de l'Inde, les lieux de l'Orient que visita S. Thomas, on aimera sans doute à voir figurer ici comme preuve de l'établissement et des progrès du Christianisme dans l'Empire Chinois, la fameuse Inscription dont nous avons parlé. En voici la traduction, d'après les corrections de Renaudot :

« L'an des Grecs M.XCII¹, Marc Isdebuzid, prêtre et coré-
« vêque de Cumdan², Cité Royale d'Orient, autrement appe-
« lé Milice (ou Méléce), prêtre de Balth, ville de Turkhestan,
« éleva cette table de pierre sur laquelle est écrit le mystère
« de la vie de Notre Sauveur, et la prédication de nos Pères
« auprès des Rois de la Chine, du temps du Père des pères,
« Hanajuhnah, catholique Patriarche. »

Adam, diacre, fils d'Isdebuzid, corévêque.

Marsargis, prêtre et corévêque.

Sbar-Jésua (c'est-à-dire *Espérance de Jésus*), prêtre.

Gabriel, prêtre et archidiacre, chef de la Cité de Combdam et Disrag.

Adam-So, diacre ou corévêque papas des Chinois, dans les

¹ L'an de Jésus-Christ 780.

² C'est la ville de Nankin, qui était alors la capitale de la Chine. Les Arabes l'ont connue sous le nom de *Cumdan*.

jours du Père des pères, Hanajuhnah, catholique Patriarche.

Les noms des hommes apostoliques qui sont inscrits sur les bords de la pierre en caractères Syriaques :

	I ^{er} RANG.	André II, prêtre.
Aaron.		David, prêtre.
Pierre.		Moïse, prêtre.
Job.		IV ^e RANG.
Luc.		Isaac, prêtre.
Matthieu.		Elie, prêtre.
Jean.		Moïse, prêtre.
Sbar-Jésua.		Abad-Jésua.
Jésu-Adad.		Siméon, prêtre.
Luc.		Gabriel.
Constance.		Jean.
Noë.		Siméon.
	II ^e RANG.	Isaac.
Atdaspha.		Jean.
Jean.		V ^e RANG.
Anusc.		Jacob, prêtre.
Masargis.		Masargis, prêtre et corévêque.
Isaac.		Aggée, prêtre, archidiacre de la
Siméon.		Cité de Cumdan.
Isaac.		Paul, prêtre.
Joël.		Siméon, prêtre.
	III ^e RANG.	Adam, prêtre.
Mar-Juhanon, évêque.		Elie, prêtre.
Isaac, prêtre.		Isaac, prêtre.
Joël, prêtre.		Jean, prêtre.
Maher, prêtre.		Jean II, prêtre.
George, prêtre.		Siméon, prêtre.
Mahada-Gunnesph, prêtre.		VI ^e RANG.
Maschadad, prêtre.		Jacob, prêtre.
André, prêtre.		Abad-Jésua, prêtre.

Jésu-Adad, prêtre.	Siméon.
Jacob.	Ephrem.
Jean.	Ananie.
Subcolmoran (<i>louange à Notre-Seigneur</i>).	Cyriaque.
Mor-Joseph.	Cus.
	Amiun.

A la tête de chacune des six colonnes qui composent le monument chinois se trouve une explication chinoise de quelques-uns des mystères du Christianisme. A la tête de la 1^{re} colonne est enseignée l'existence d'*Elohim*, un seul Dieu en trois personnes. La 2^e et la 3^e expliquent la chute du premier homme par la séduction de Satan. La 4^e expose le fait de l'Incarnation de la deuxième Personne de la Sainte-Trinité, l'apparition du Messie (*Mixio*) dans le monde. La 5^e et la 6^e parlent des Sacrements, du Baptême, des rites de l'Eglise, etc; elles disent que les Chrétiens sacrifient tournés vers l'Orient; qu'ils font sept fois par jour des prières pour les vivants et pour les morts; qu'ils offrent leur sacrifice le premier jour de la semaine; qu'ils portent de longues barbes; qu'ils se rasent le sommet de la tête; qu'ils n'ont point de suite d'esclaves; qu'ils n'amasent point de richesses; qu'ils font de grandes aumônes; qu'ils pratiquent des jeûnes, etc.

On voit par ce monument que l'Eglise fondée primitivement par S. Thomas fit des progrès; que la Religion fut honorée, protégée, pratiquée, aux VII^e et VIII^e siècles, par des généraux d'armées, par les rois et les empereurs; qu'à cette époque, de brillantes églises dominaient les édifices de toutes les villes de l'Empire Chinois.

Tel fut le résultat des travaux de S. Thomas et de ses Disciples.

De plus, l'ancienne Tradition nous montre S. Thomas comme ayant porté le flambeau de la foi presque dans tout l'Orient. Les *Récognitions de S. Clément de Rome* (liv. IX, c. 29), si-

gnalant l'Apôtre comme ayant prêché chez les Parthes ; Fortunat, au vi^e siècle, dit que la Perse fut le théâtre de ses succès :

Bellica Persidis Thomæ subjecta vigori.

S. Chrysostôme (*hom. in XII Apost.*), dit que Thomas blanchit les races Nègres et Ethiopiennes par le Baptême. Ce que le savant Assémani (*Biblioth. Orientale, t. III, part. II, p. 25*), entend des peuples de l'Ethiopie ou Arabie-Heureuse, de la Perse, de l'Inde, du pays des Parthes. — S. Grégoire de Nazianze (*Orat. 25 ad Arianos*), S. Ambroise (*Enarrat. in Psal. XLV, 40*), S. Grégoire, Pape (*in Evang. l. I, hom. 17*), S. Grégoire de Tours (*de Gl. martyr., l. I, c. 23*), et beaucoup d'autres auteurs rendent le même témoignage relativement aux travaux de S. Thomas dans l'Orient.

Ce fut donc après avoir parcouru les différents peuples de l'Orient, le Turkestan, la Tartarie, la Mongolie, une partie du vaste empire chinois, que, revenant sur ses pas vers l'Inde-Citérienne, ou Cis-Gangétique, S. Thomas se rapprocha des frontières du royaume où il devait consommer son martyre.

Quant aux actions miraculeuses qu'il opéra à la vue des Gentils, durant ces longues courses apostoliques ; quant aux prédications qu'il fit au milieu de ces peuples barbares, et aux souffrances qu'il eut à endurer de leur infidélité et de leur férocité ; quant aux nombreuses et éclatantes conversions de plusieurs villes orientales, qui frappées des marques de sa mission divine, reçurent sa parole, et pratiquèrent dès lors avec une ferveur tout angélique les préceptes du Christianisme ; enfin, quant à tant de faits et de circonstances extrêmement édifiantes qui ont marqué chaque jour, chaque heure de l'apostolat de S. Thomas ; toutes ces choses, tous ces précieux mérites, sont couverts du silence de l'antiquité et ne seront révélés au grand jour que dans le ciel.

Nous ne connaissons par la tradition que les noms des peuples qu'il a évangélisés, et qu'une partie des faits qu'il a accomplis au commencement de sa mission et de ceux qui lui ont

procuré son glorieux martyre. La Divine Providence l'a ainsi permis, afin que, par le peu que nous savons, nous jugions de l'importance, de la grandeur et de la multitude de ceux que nous ne connaissons pas, et qui doivent faire un jour la matière du magnifique et éternel triomphe des premiers ministres du Christ.

Après plusieurs années, après des courses immenses, S. Thomas était donc revenu évangéliser les contrées de l'Inde, qu'il n'avait pas encore visitées. Partout, il était invisiblement accompagné de Jésus-Christ, qui opérait des prodiges par les mains de son apôtre, pour confirmer la vérité de sa prédication. Il retrouva dans l'Inde plusieurs de ses anciens disciples et amis, et il y fit bientôt de nouvelles et nombreuses conversions.

Le Pays des Indes où vint alors S. Thomas offre l'aspect le plus agréable. D'immenses forêts, dans leur état primitif, couvrent les montagnes, qui s'élèvent à pic, semblables à de vastes murs. Des plaines étendues, d'une fertilité étonnante, sont arrosées par des rivières, des ruisseaux, et entourées de quelques collines très-productives. La végétation y surpasse tout ce que l'on peut imaginer. Des plantes rampantes odoriférantes, d'une grosseur prodigieuse, s'y étendent d'arbre en arbre, et forment d'impénétrables berceaux. Les terres y donnent deux moissons; beaucoup d'arbres, deux récoltes. Les aromates, le sandal, le safran d'Inde, le cardamome, le gingembre, la cannelle, y viennent partout en abondance. Les pierres précieuses les plus recherchées, le diamant, le saphyr, le rubis, se rencontrent dans les lits des torrents, sous les roches granitiques, dans tout le pays, mais surtout dans le royaume de Golconde, où l'Apôtre vient de fixer sa demeure. Les rivières et les fleuves de l'Indoustan roulent de l'or, en même temps qu'elles répandent la fertilité. Partout l'œil est enchanté de la variété et de la richesse qu'offrent les campagnes. Bien que les Indiens semblent abandonner leurs enfants aux soins de la nature,

nul pays n'offre une jeunesse douée de plus de vigueur et de formes plus élégantes. Mais qu'il était regrettable que de si belles natures, sorties des mains de Dieu, fussent assujetties à l'empire des ténèbres, et élevées dans l'erreur idolâtrique par les ministres des faux dieux, c'est-à-dire des démons ? S. Thomas ne venait donc point dans ces beaux lieux pour jouir des agréments qu'ils présentent à ceux qui les habitent, mais pour convertir au vrai Dieu et sauver, même au prix de sa propre vie, tant d'âmes faites à l'image et à la ressemblance de leur Créateur.

Aujourd'hui, les innombrables habitants de ces pays savent par tradition et répètent que le saint Apôtre *était un grand Prophète* : ils l'appellent communément *Avariia* ou *Avariya*, ce qui dans leur langue signifie *un pieux et saint homme*¹.

Voici encore sur ce point le témoignage du savant Michel de La Roche, (t. iv, p. 522, *Bibliotheca anglicana*) : — « On croit communément, sur la Côte de Coromandel, que S. Thomas y a prêché, et a fait plusieurs miracles. Les Payens mêmes en sont persuadés. La montagne de S. Thomas, où l'on dit que cet Apôtre faisait sa résidence, est à présent occupée par un évêque catholique romain. On y montre sur diverses pierres l'empreinte des genoux de ce saint Homme... »

Les traditions primitives, notamment le *Livre des courses apostoliques de S. Thomas*, rapportent plusieurs autres œuvres miraculeuses opérées dans les Indes par cet Apôtre. Ces mémoires antiques, confirmatifs des faits ci-devant relatés, étaient destinés surtout à suppléer ce qui manquait dans les *Actes* de S. Thomas.

Nous y lisons que le Seigneur apparut durant la nuit à cet Apôtre, lui disant :

— Thomas, levez-vous au point du jour, et après la prière et l'adoration, lorsque vous aurez l'assemblée, allez jusqu'au

¹ Wilford, dans les *Annal. Ph. Chr.*, n. 79, p. 7.

deuxième mille sur la route qui regarde le Levant ; et là, je ferai éclater ma gloire en votre personne ; beaucoup se couvriront et vous confondrez la puissance de l'Ennemi.

L'Apôtre se leva, et fit ce que le Seigneur lui avait commandé. A l'endroit désigné, il vit le cadavre d'un bel adolescent qui gisait sur la terre. Il le ressuscita au nom de Jésus-Christ. — S'étant trouvé ensuite en présence du Démon homicide et impur, auteur et instigateur des grands crimes commis depuis l'origine du monde, il détruisit ses forces et son empire, et le reléqua dans les abîmes. — Il instruisit et baptisa le jeune homme ressuscité, et l'affermir dans la foi et dans l'amour du Fils de Dieu : — « Tourne constamment tes regards
« vers le Christ, lui disait-il ; et tes yeux ne s'égareront
« pas ; car sa beauté et sa magnificence, feront naître en
« toi le désir de l'aimer, et tu ne consentiras plus à te dé-
« tourner. »

Il harangua une multitude nombreuse de personnes qui montaient vers les lieux élevés pour le considérer : « Contemplez, *s'écriait-il*, non pas une humble créature, votre semblable ; contemplez l'Homme de notre cœur, Jésus-Christ, que nous vous annonçons, afin que votre espérance soit en lui, et que vous viviez en lui pendant les siècles des siècles, — afin qu'il soit pour vous un compagnon de route en ce monde, — qu'il vous préserve des égarements, et devienne pour vous un port contre les agitations de la mer. Il sera pour vous une source jaillissante dans cette région desséchée, une terre fertile dans ce pays de famine, un refuge pour vos âmes, un médecin pour vos corps. »

A ses accents, l'assemblée pleurait : — « Homme de Dieu, disait-elle à l'Apôtre, nous serons les serviteurs de ce Dieu que vous annoncez, et nous accomplirons sa volonté. »

Lorsque l'Apôtre entra dans une ville, tout à coup une femme d'une grande beauté poussa un grand cri, disant :

— Apôtre du nouveau Dieu, vous qui êtes venu dans l'Inde,

serviteur de ce Dieu saint et bon, délivrez-moi de l'ennemi qui me tourmente.

Après qu'elle eut raconté en pleurant les souffrances et les ignominies qu'elle avait endurées durant cinq ans, l'Apôtre expulsa l'esprit immonde par la force de son commandement, instruisit la femme et la multitude qui avait été témoin du prodige, puis il leur donna le signe du salut, le Baptême et ensuite l'Eucharistie, en disant :

— Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui nous avez jugés dignes de participer à l'Eucharistie de votre corps saint et de votre sang précieux, considérez ; nous osons célébrer cette Eucharistie et invoquer votre saint nom ; venez, et communiquez-vous à nous.

Ayant ainsi parlé, il traça sur le pain le signe de la croix, et l'ayant rompu, il commença à le distribuer. Il le donna d'abord à la femme en disant :

— Recevez ceci pour la rémission de vos péchés, et le rachat des fautes anciennes.

Ensuite il le donna à tous ceux qui avaient reçu le signe de la bénédiction.

Dans sa prédication, l'Apôtre disait aux fidèles :

— Affranchissez-vous des convoitises et des passions charnelles. Si vous le faites, vous serez affranchis des chagrins, des soucis et des craintes, et c'est à vous que s'appliquera la parole du Sauveur : *ne soyez point en inquiétude pour le lendemain ; car le lendemain prendra soin pour ce qui le regarde*. Souvenez-vous aussi des paroles qui précèdent : « Considérez les corbeaux, voyez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent ni n'entassent dans les greniers, et cependant Dieu pourvoit à leurs besoins. Ne pourvoira-t-il pas plutôt aux vôtres, hommes de peu de foi ? Acceptez donc son assistance, mettez vos espérances en lui et ayez foi en son nom ; car il est le juge des vivants et des morts, et lui-même il donnera à chacun selon ses œuvres, lorsqu'il apparaîtra dans

sa splendeur future, à l'heure où, devant comparaître en sa présence pour être jugé, nul ne sera admis à dire pour son excuse qu'il n'avait point entendu sa parole. Car ses héraults l'annoncent dans les quatre Régions du monde (à l'Orient et à l'Occident, au Septentrion et au Midi). Repentez-vous donc et croyez à l'Évangile; recevez le fardeau de douceur et le fardeau léger, afin que vous viviez et que vous ne mourriez point. Sortez des ténèbres et venez à Celui qui est la vraie Lumière ! Quant au règne du Serpent et de ses idoles que vous adoriez jusqu'ici, ce règne est détruit par le Christ Jésus. L'empire du Séducteur antique s'en va, et son œuvre de ruine est achevée. »

CHAPITRE XVI.

La princesse Mygdonia va entendre l'Apôtre. — Elle prend la résolution de faire pénitence et de vivre selon les règles les plus austères de l'Évangile. — Charisius contristé ¹.

Or, le bruit des miracles qu'opérait le Saint Apôtre parvint aux oreilles d'une femme appelée Mygdonia, épouse de Charisius, proche parent du roi Mesdés. *L'Itinéraire* de S. Thomas ajoute que cette princesse en apprit les détails par Sintice, son amie, qui avait déjà embrassé la foi chrétienne.

— Penses-tu, dit Mygdonia à Sintice, que je puisse le voir?

Sintice conseilla alors à Mygdonia de changer de vêtements, et elles allèrent ensemble au lieu où prêchait l'Apôtre, se mêlant parmi les femmes du peuple. Alors l'Homme de Dieu commença à parler sur les maux de cette vie, disant qu'elle est sujette à beaucoup de traverses et qu'elle est si fugitive qu', lorsqu'on pense en être sûr, elle fuit et disparaît. Ensuite il exhorta ses auditeurs à écouter et à goûter la parole de Dieu qu'il compara à quatre choses : à un collyre, parce qu'elle

¹ Hist. Eccl. Orderici Vit., l. 2, c. 14; Apost. hist., c. 9, l. 9.

éclaire l'œil de notre entendement ; à un médicament, parce qu'elle purifie notre affection de tout amour charnel ; à un onguent emplastique, parce qu'elle guérit les plaies de nos péchés ; à de la viande, parce qu'elle nous nourrit et qu'elle nous entretient dans l'amour des choses du Ciel. Et comme ces différents objets ne servent aucunement à un malade, à moins qu'il ne les prenne en lui-même, ainsi la parole de Dieu ne profite-t-elle pas à celui qui ne la reçoit ou ne l'entend pas dévotement¹.

Mygdonia crut à la prédication de l'Apôtre, et, étant retournée avec son amie, elle revenait ostensiblement avec son costume distingué écouter la parole de l'Apôtre. Un jour, comme elle ne pouvait s'approcher parce que la foule était trop compacte, et comme ses serviteurs frappaient sur le peuple et repoussaient plusieurs personnes, l'Apôtre, voyant cela, empêcha qu'on agît de la sorte. On laissa alors un espace libre : la princesse s'approcha et, se prosternant aux pieds de l'Apôtre, elle lui dit :

— Ayez pitié de nous, Apôtre du Dieu Vivant ! car nous ressemblons à des animaux qui n'ont pas d'intelligence.

Entendant ces paroles, Thomas répondit :

— Ecoutez-moi, ma fille : ne mettez point votre confiance dans les richesses que vous possédez, mais distribuez plutôt vos biens aux pauvres, afin qu'au jour où vous échapperez à cette vie transitoire vous obteniez celle qui est éternelle. Abandonnez les idoles qui ne parlent ni n'entendent, et reconnaissez le Dieu Vivant.

Lorsqu'il l'eut instruite de la foi jusqu'au soir, cette femme, recevant le signe de la croix, retourna dans sa maison. Elle entra dans sa chambre et versa d'abondantes larmes, en priant le Seigneur de lui faire trouver le pardon de ses péchés. Elle

¹ Itinerarium D. Th., — et ap. Jacob. archiep. Gen. *de annuis solemnitatibus*.

demeura alligée jusqu'au moment où son mari vint lui demander la cause de son affliction.

— Notre maîtresse, dirent ses serviteurs, demeure continuellement dans sa chambre.

Son mari entra donc auprès d'elle :

— Pourquoi êtes-vous dans la tristesse, lui dit-il, et pourquoi votre cœur est-il dans le trouble? Je sais que vous êtes allée trouver le magicien et que vous avez entendu de lui de vaines paroles qui n'obtiennent aucun succès. Abandonnez donc les vaines pensées qui vous préoccupent et levez-vous afin que nous allions ensemble au festin.

Elle lui répondit qu'elle n'était pas disposée à prendre alors aucune nourriture. Sur sa réponse, son mari s'éloigna d'elle et alla s'asseoir au banquet où étaient ses amis. Le lendemain, dès la pointe du jour, il revint la trouver et lui dit :

— Mygdonia, écoutez le songe que j'ai eu cette nuit. Il me semblait être à table avec le roi Mesdés : il survint un aigle qui enleva du plat les deux mets les plus délicieux et s'en alla; il en ravit encore deux autres et les porta à son nid. A cette vue, le roi lança une flèche et transperça l'aigle, mais sans lui avoir fait aucun mal.

Sa femme entendant cela lui dit :

— Ce que vous venez de dire et ce que vous avez vu est un excellent présage.

Cependant, son mari étant allé au palais, elle se rendit de nouveau auprès de S. Thomas, et elle le trouva qui enseignait la foule. Elle se prosterna à ses pieds et lui dit :

— J'ai écouté votre prédication, et j'ai fidèlement conservé dans mon cœur tout ce que mes oreilles ont entendu.

Elle écouta encore la parole divine jusqu'au soir. A l'approche de la nuit, elle retourna dans sa maison et ne prit pas de nourriture. Elle avait résolu de renoncer aux plaisirs du monde et de suivre désormais les règles les plus pures et les plus parfaites de l'Évangile, prêchées par les Apôtres. C'est pourquoi

le lendemain et les jours suivants, Charisius, voyant que son épouse ne consentait point à abandonner cette résolution ni à rejeter les préceptes du Christianisme, en conçut du chagrin, revêtit des habits de deuil et alla trouver le roi. Le Prince le voyant ainsi vêtu, lui demanda la cause qui lui faisait porter ces signes de tristesse.

— C'est, lui dit-il, que mon épouse est perdue pour moi par ce magicien que Sapor a introduit dans ces contrées.

CHAPITRE XVII.

L'Apôtre en présence du roi. — Il est jeté en prison. — Mygdonia persévère, et pratique les œuvres de la pénitence ¹.

Le roi donna immédiatement l'ordre de faire venir Sapor. Ses serviteurs partirent dans le but d'exécuter la volonté de leur prince, et ils trouvèrent Sapor assis près de l'Apôtre, écoutant la parole divine, et Mygdonia qui suivait pareillement les instructions de l'Apôtre.

— Le roi, dirent les officiers à Sapor, est irrité contre vous jusqu'à parler de vous ôter la vie, et vous êtes ici occupé à entendre de vains discours? Venez sur-le-champ auprès de lui, car il vous mande.

Il se leva donc et pria l'Apôtre d'adresser pour lui une prière au Seigneur. L'Apôtre se tournant de son côté, lui dit :

— N'ayez point de crainte, mais espérez dans le Seigneur, car il sera notre protecteur, et nous n'aurons pas à redouter qu'aucun mortel puisse nous nuire.

Alors Sapor partit, et il se présenta devant le roi.

— Quel est, lui dit le roi, ce magicien que vous avez fait

¹ Hist. Eccl. Orderici Vitalis, *ibid.*; — S. Thomæ Apost. Acta, c. 40.

venir dans votre maison, qui jette le trouble dans notre pays et parmi le peuple ?

Sapor répondit :

— Vous savez, excellent Prince, dans quelle affliction je me trouvais au sujet de mon épouse et de ma fille unique, vous n'ignorez pas qu'elles étaient tourmentées par le démon et qu'elles ont été délivrées par cet étranger. Mais encore maintenant un grand nombre de malades sont guéris également par ses mains : tout ce qu'il demande à son Dieu, il l'obtient.

Ayant entendu ces paroles, le roi Mesdés commanda qu'on fît venir l'Apôtre ; mais comme les officiers ne pouvaient l'aborder à cause de la foule, Charisius, animé de fureur, rompit les rangs de la multitude et dit :

— Lève-toi, magicien, et viens en présence du roi ; ton art magique sera impuissant à te défendre.

Il lui jeta en même temps une corde autour du cou, et il le traîna devant le roi en disant :

— Qu'il vienne, le Christ, et qu'il te délivre de mes mains !

Ayant donc été conduit et traîné de la sorte, il arriva en la présence du roi qui lui demanda :

— Quelle est votre nation ou votre patrie, et au nom de qui faites-vous ces prodiges ?

Alors le Bienheureux Thomas répondit :

— Mon Dieu est votre Dieu : il est le Créateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils renferment. C'est lui seul qu'on doit adorer et non les idoles qui ne parlent ni n'entendent.

A ces paroles, le roi entra dans une grande colère, et il ordonna qu'on l'étendît pour le tourmenter, et qu'après l'avoir flagellé on le mît en prison.

Après avoir été renfermé dans la prison publique, l'Apôtre rendait à Dieu des actions de grâces de ce qu'il l'avait trouvé digne de souffrir de tels tourments pour son nom.

Or Charisius, retournant à sa maison, se disait :

— Maintenant Mygdonia consentira à toutes mes volontés

en voyant que j'ai fait disparaître ce magicien du milieu du peuple.

Lorsqu'il fut arrivé, il vit que pour faire pénitence elle s'était coupé la chevelure et qu'elle s'était couchée sur la terre.

— Epouse bien-aimée, lui dit-il, quelle folie s'est emparée de votre esprit et vous a portée à agir de la sorte ? Ce magicien sera-t-il plus puissant que moi ? Ne voyez-vous pas que tous les peuples de l'Inde me révèrent et que je fais avec le roi tout ce que je veux ? Je possède, en outre, une grande fortune en argent.

— Tous ces biens, reprit Mygdonia, viennent de la terre, Mais heureux celui qui sera admis à participer à la vie éternelle !

Charisius, entendant ces paroles, alla se reposer sur son lit.

CHAPITRE XVIII.

Mygdonia convertit sa nourrice, en lui enseignant la doctrine du Symbole. — Ces deux femmes reçoivent le baptême avec plusieurs autres personnes ¹.

Or, Mygdonia prit de l'or, le donna aux gardiens de la prison, et, y étant entrée, embrassa les pieds de l'Apôtre, et écouta la parole de Dieu. Etant ensuite revenue à sa maison, pendant que son mari était chez le Roi, elle se prosterna à terre dans sa chambre et pria Dieu avec larmes, en disant :

— Pardonnez-moi, Seigneur, les fautes que j'ai commises dans mon ignorance, afin que j'entre dans la voie du salut éternel.

A cette vue, sa nourrice lui dit :

— Que veut dire cette extravagance survenue dans votre

¹ Hist. Eccl.. Orderici, *ibid.*

esprit, qui fait qu'au mécontentement d'un mari, qui vous honore magnifiquement, vous vous affligez par des jeûnes et par ces veilles, séduite que vous êtes par les discours d'un magicien ?

Elle lui répondit :

— Ce n'est point une extravagance, mais un acte de saine et parfaite raison, que l'homme reconnaisse son Créateur et qu'il se rende digne d'obtenir la bienheureuse immortalité. Plût à Dieu que, comme moi, vous eussiez la foi en Jésus-Christ, et que vous prissiez part à nos combats (contre la chair, le monde et le démon).

— Si je savais, dit la nourrice, que les principes de la raison justifiaient votre genre de conduite, je vous imiterais.

— Les dieux que jusqu'à ce jour j'ai adorés, dit Mygdonia, ne sont pas des dieux ; mais le vrai Dieu c'est Jésus-Christ ; par lui, l'univers a été fait. Pour racheter l'homme qu'il avait créé dès le commencement, il s'est fait homme, il est mort, il a été mis dans le sépulcre, il est descendu dans les lieux infernaux et il en a retiré ceux qui y étaient retenus captifs par la mort. Etant sorti des Enfers, il nous a enseigné que nous devions ressusciter (comme lui). Il est aussi monté dans les cieux ; et il y est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant, distribuant présentement à ceux qui croient en lui ses dons célestes. La durée de son royaume n'a pas de terme ; la joie qu'il procure est impérissable ; la lumière dont il resplendit ne s'éclipse jamais. Conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, le Christ règne maintenant et dans tous les siècles des siècles.

Lorsque Mygdonia eut dit ces choses, Narchia sa nourrice, crut aussitôt au Seigneur. Elles allèrent ensemble à la prison, et y étant entrées en donnant de l'argent aux gardiens,

¹ *Narchia* est appelée *Narcha* dans les Ménologes des Grecs.

elles entendirent la parole de Dieu que leur prêcha l'Apôtre ; il se réjouit de voir que la foi de Mygdonia était si vive, et de ce que par son moyen, d'autres personnes se convertissaient déjà au Seigneur. Comme elles sollicitaient la grâce du baptême, il dit à la princesse :

— Allez dans votre maison, préparez ce qui est nécessaire, et j'irai vous y donner le baptême.

Les femmes partirent donc, et le bienheureux Apôtre les suivit dans la maison de Mygdonia. Il la baptisa avec sa nourrice et plusieurs autres personnes. Puis il revint dans sa prison, et la porte fut fermée.

CHAPITRE XIX.

Conversion de l'épouse et du fils du roi Mesdèus, par l'entremise de la princesse Mygdonia.

Or, comme Charisius était fort contristé de la conversion de son épouse, le roi envoya sa propre femme avec son fils Zuzanès ¹, pour consoler leur parente Mygdonia, pour la détourner de la nouvelle doctrine qu'elle avait embrassée, et l'engager à se conduire comme par le passé. L'épouse du roi étant entrée dans la maison de Mygdonia, lui dit :

— Ma très-chère sœur, pourquoi vous laissez-vous égarer par un homme magicien, qui prêche un Dieu nouveau à notre Patrie ? Quittez cette mauvaise idée, et au sein de votre demeure, vivez dans les plaisirs et les agréments avec le mari que vous out donné vos parents. Et n'abandonnez point les dieux de nos pères, de peur qu'ils ne s'irritent contre vous.

Mygdonia répondit à ces paroles :

— Jusqu'à ce jour j'ai vécu dans l'erreur en suivant et

¹ Zuzanès est appelé, dans le *Synaxaire des Grecs*, Ουζανης, Ουζανès.

adorant de vaines idoles, qui ne marchent point : j'ignorais la parole du Dieu qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent. Mais les métaux mêmes, les arbres et les pierres dont ces dieux sont coulés ou sculptés, ont été créés par sa parole : nous-mêmes, nous sommes ses créatures. Il n'est donc pas juste, sœur bien aimée, que j'abandonne le créateur de toutes choses, pour adorer de préférence sa créature, qui nous a été donnée pour nous servir.

Pendant que Mygdonia parlait ainsi, Zuzanès, le fils du roi, l'interrompt et dit :

— Qui a créé toutes ces choses, sinon nos dieux ? En effet, Jupiter occupe le ciel, Junon gouverne les airs, Neptune domine sur les mers, Pluton juge dans les Enfers, Phébus éclaire le jour, et Bérécynthe¹ la nuit.

A ces paroles du jeune prince, Mygdonia, souriant, répondit :

— Tous ceux² que vous venez de nommer, mon cher fils, sont condamnés aux peines de l'Enfer, parce qu'ils n'ont pas connu (ou voulu connaître) le Dieu vivant. Car si vous consultez les anciennes fables, vous trouverez qu'ils ont été adonnés à la luxure et qu'ils ont commis des crimes tels que ceux qu'aujourd'hui les juges poursuivent et punissent sévèrement. Or ils sont morts, et non vivants. Mais notre Dieu subsiste dans les siècles de l'éternité. Et quiconque croit en lui, passe de cette mort temporaire à une vie immortelle.

Pendant que Mygdonia tenait ce discours et d'autres semblables, l'épouse du roi fut touchée de componction dans son cœur, et dit à son fils :

— Notre sœur a eu raison d'abandonner les plaisirs et les biens de la terre, pour gagner une immortalité bienheureuse.

¹ La Lune, qui était adorée comme une déesse par les Phrygiens.

² Les démons et les personnages que le Paganisme adorait sacrilègement comme des dieux.

Puissions-nous nous-mêmes avoir le bonheur de voir cet homme, pour qu'il nous fasse connaître la vérité !

Ravie de cette conversion, Mygdonia alla trouver l'Apôtre, et lui rapporta tout ce qui s'était passé. Le bienheureux Thomas se réjouit de cet événement, il leur annonça assidûment la parole du Seigneur, leur imposa les mains, puis, les ayant bénis, il leur commanda de se retirer.

Or l'épouse du roi adopta la même conduite que Mygdonia, et le jeune prince ne fit point connaître à son père les faits dont il avait été témoin.

CHAPITRE XX.

S. Thomas, devant le roi Mesdés. — Ses réponses. — (*Acta*, c. 13).

Lorsqu'on eut rapporté au roi Mesdés, que son épouse et son fils s'étaient convertis à la doctrine de l'Apôtre, ce prince entra dans un grand accès de colère et commanda qu'on lui amenât son épouse et son fils. Mais ne pouvant leur persuader de quitter cette voie, il donna ordre que son épouse fût enfermée dans un lieu obscur, et que son fils fût enchaîné dans la prison avec le bienheureux Apôtre. De son côté, Charisius enferma dans un cachot ténébreux sa femme avec Narchia, sa nourrice.

Le roi ordonna ensuite qu'on lui amenât Thomas, les mains liées derrière le dos, et lui dit :

— Quel est ce Dieu que vous annoncez, qui impose de telles prescriptions à nos épouses¹ ?

¹ S. Paul dit que *les Gentils, qui ignoraient le vrai Dieu, suivaient les mouvements et les désirs déréglés de la concupiscence charnelle*. Il défend pareillement aux fidèles de se conduire de la sorte dans l'usage du mariage : « *Sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore, non in passione desiderii, sicut et Gentes quæ igno-*

S. Thomas lui dit :

Etant roi, voudriez-vous avoir des serviteurs couverts de souillures? Si donc, lorsque vous n'êtes qu'un homme, vous tenez à avoir des serviteurs et des servantes en qui brille la propreté: à combien plus forte raison devez-vous croire que Dieu aime dans ses serviteurs et dans ses servantes une parfaite chasteté et une éclatante pureté? Si donc j'annonce que Dieu aime cette vertu dans ceux qui sont à son service, comme vous-même la chérissez dans ceux et celles qui sont à votre service, en quoi suis-je coupable?

— J'ai permis, dit le roi, que mon épouse allât tirer du précipice Mygdonia sa parente, et vous l'avez plongée elle-même dans l'abîme.

L'Apôtre répondit :

— Il n'y a de précipice, que quand on abandonne la chasteté pour se plonger dans la volupté. En effet, celui qui se soustrait à la volupté et qui embrasse la chasteté, celui-là remonte de l'abîme (où il périssait) et gagne un lieu de sûreté où il sera sauvé; il sort des ténèbres et il revient à la lumière.

— Je veux, dit le roi Mesdécus, que vous rendiez à nos épouses les mêmes sentiments et les mêmes dispositions qu'elles avaient précédemment; et que vous employiez, pour les leur restituer, les mêmes moyens et les mêmes conseils dont vous vous êtes servi pour les leur enlever.

— Le commandement du roi s'écarte, répondit l'Apôtre.

— En quoi s'écarte mon commandement, dit le roi?

L'Apôtre répondit : J'ai bâti une tour élevée, et vous me

rant Deum. » 1 *Thess.* IV, 5. Tous les Apôtres défendaient les mêmes choses. (Voir l'*Hist. de S. Pierre* sur ce point, pages 58-59).

Les premiers Chrétiens évitaient donc les abus païens. D'autres, s'armant d'une force héroïque, s'efforçaient de se rapprocher, autant qu'il dépendrait d'eux, de la règle du célibat religieux, très-préconisé alors par les Apôtres. — De là l'irritation des Païens qui ne songeaient qu'à se plonger dans toutes sortes de désordres impurs. — Ce qui est légitime était insuffisant pour eux.

ditos à moi qui l'ai construite, d'en abattre le sommet (et de la détruire). J'ai creusé profondément la terre, j'en ai fait jaillir une fontaine, et vous voulez que je comble la source que j'ai creusée. Pour moi, je leur répéterai plutôt ces paroles de mon maître :

« *Celui qui aime son père ou sa mère, ses enfants ou son épouse plus que Dieu, n'est pas digne de Dieu* ¹.

Quant à vous, Prince, vous êtes un roi temporel, et si votre volonté n'est pas exécutée, vous châtiez temporellement. Mais Dieu est un roi éternel, et, si sa volonté est méprisée, il punit éternellement. Pour vous, ô roi, après que vous avez tué le corps, vous ne pouvez pas tuer l'âme. Mais le Dieu véritable peut jeter le corps et l'âme dans le feu éternel ².

Ayant entendu ce discours, Charisius qui se tenait devant le roi, dit :

— Si vous tardez de mettre à mort ce magicien, il nous jettera nous-mêmes dans le précipice ³.

CHAPITRE XXI.

Par le secours divin, S. Thomas triomphe des supplices. — On le mène devant l'idole du Soleil.

Alors le roi, rempli de colère, ordonna qu'on fît rougir au feu des plateaux de fer ⁴ ; qu'on ôtât à l'apôtre ses chaussures, et qu'on le fit tenir debout, les pieds nus, sur ce fer embrasé, afin que la douleur le fit défaillir. Mais au moment où l'on allait

¹ S. Matth. x, 37.

² *Ibid.* x, 28.

³ Il fera aussi de nous des Chrétiens.

⁴ *Hist. Eccles. Vitalis, l. 2, c. 14; S. Th. Acta, c. 14.* — J. Bpta Mantuanus, *in carminibus*.

lui faire endurer ce supplice, il jaillit une source d'eau qui éteignit le feu ¹. Alors l'Apôtre dit au roi :

Ce n'est point pour moi que le Seigneur a fait ce prodige, mais pour vous, afin que vous croyiez. Le Seigneur peut me donner assez de patience, pour ne point redouter ce feu même sans le secours de cette eau miraculeusement survenue.

Charisius, se tournant vers le roi, lui dit :

— Faites-le jeter dans la fournaise des bains.

Le roi fit exécuter cet avis. Mais les thermes ne purent s'échauffer, ni même devenir tièdes; et le lendemain l'Apôtre sortit sain et sauf.

Charisius dit de nouveau au roi :

— Faites lui offrir un sacrifice au soleil, l'un de nos dieux ², et par là il encourra la colère de son Dieu, qui le délivre des peines qu'on lui inflige.

Comme le Prince signifiait à l'Apôtre d'entrer dans le temple et d'offrir un sacrifice au simulacre du soleil, le bienheureux Thomas, souriant en présence du roi, lui dit :

— Dites-moi, ô roi, lequel des deux est le plus noble, le plus digne de respect, de vous, et de votre image? Je ne mets point en doute que vous ne soyez plus excellent que votre représentation. Comment donc abandonnez-vous votre Dieu pour adorer son image?

Or la statue du soleil était toute d'or; elle paraissait sur un

¹ Hoc ægra Rex mente ferens, nudata coegit
Ferre super candens hominem vestigia ferrum.
Sed gelidis gravis ardor aquis extinguitur, orto
Fonte, per herbosos saliens qui murmurat agros.

(*Fasti sacri J. B. Mantuanæ*).

² Le Soleil et la Lune étaient autrefois adorés comme des divinités par les Indiens. Les rois de ces peuples se prétendaient issus du mariage de ces dieux.

M. Le Chevalier de Paravey, de la Société Asiatique, dans ses observations sur les travaux de M. de Bunsen (*Paris, 29 août 1847*), rapporte « que l'Inde comptait des rois en nombre immense, les uns fils du Soleil, les autres fils de la Lune... » (*Annales de Phil. chrét., t. 16 et 35^e de la collection, p. 186*).

char d'or attelé de quatre coursiers, qui s'élançaient avec rapidité vers les cieux.

Comme le roi pressait l'Apôtre d'adorer ce simulacre, S. Thomas lui dit :

— Vous êtes dans l'erreur, ô Prince, si vous pensez, comme l'a dit Charisius, que mon Dieu sera irrité contre moi, lorsque j'aurai adoré votre Dieu. Sachez plutôt qu'il s'irritera contre votre Dieu et qu'il le renversera aussitôt que j'aurai offert mes adorations.

Le roi : — Votre Dieu, qui a été mis à mort par les Juifs, pourrait renverser l'invincible soleil !

L'Apôtre : — Voulez-vous expérimenter, si cela est possible ?

Charisius : — Il cherche des excuses pour ne point adorer le soleil, et pour ne point sacrifier !

L'Apôtre : — Je vais premièrement adorer mon Dieu, et, s'il ne renverse pas votre idole, alors je lui sacrifierai.

Le roi et Charisius consentirent à sa proposition, et l'introduisirent dans le temple, en menant des danses suivant la coutume des Indiens.

CHAPITRE XXII.

Faiblesse des faux-dieux du Paganisme, — vanité des idoles de la Gentilité, en présence de la toute-puissance du Christ, qui résidait dans ses Apôtres. — (*Acta*, c. 15.)

Là, de jeunes vierges chantaient au son des lyres : d'autres au son des flûtes et de divers instruments de musique ; d'autres au bruit des tambours : d'autres portaient des vases remplis de parfums, et des encensoirs.

Lorsqu'ils furent entrés dans le temple, l'Apôtre dit au simulacre du soleil :

— C'est à toi que je parle, Démon, qui es caché dans ce simulacre, et qui donnes des réponses aux hommes insensés et séduits par la vue de ton idole : je t'adjure au nom de mon Maître et Seigneur Jésus-Christ, qu'ont crucifié les Juifs, de sortir, et de te tenir en ma présence, pour que je te voie et pour que tu exécutes ce que je te commanderai !

Le Démon sortit alors, et se présenta devant le bienheureux Thomas, de manière que l'Apôtre seul le voyait. L'homme de Dieu lui dit :

— J'adore dans mon cœur Jésus-Christ, mon divin Maître. Aussitôt que j'aurai mis mes genoux en terre et que je t'aurai commandé de briser cette idole, je prierai le Seigneur d'envoyer son Ange qui te reléguera dans l'abîme et te condamnera à y rester.

— Apôtre de Dieu, répondit le démon, je te prierai de ne point me reléguer dans l'abîme. Mais donne-moi la permission et je mettrai à mort tous ceux-ci.

— Au nom de Jésus-Christ mon Seigneur, lui dit l'Apôtre ; je te commande de ne nuire à personne, si ce n'est à cette idole. Dès que j'aurai fléchi les genoux, brise-la.

Or l'Apôtre parlait en hébreu au Démon, et personne de ceux qui étaient présents ne savaient ni ce qu'il disait, ni à qui il parlait. Il se tourna ensuite du côté du roi et lui dit :

— Réfléchissez en vous-même, ô roi ; vous appelez invincible celui qui est l'objet de votre culte ; et vous alléguez que mon Dieu a été mis à mort par les Juifs : c'est pourquoi, si votre idole est plus puissante, et si, en invoquant le nom de mon Dieu, je ne puis la briser, non-seulement j'adorerai le Démon qui est caché en elle, mais je lui offrirai même des sacrifices. Mais si votre divinité est vaincue et réduite en poussière, il sera juste, au contraire, que vous abandonniez l'erreur et que vous embrassiez la vérité.

Le roi : — Osez-vous encore me parler ici de parité ? Si vous

continuez, je vous ferai ouvrir les artères¹ ; je vous condamne aussitôt à ce supplice, si vous n'adorez immédiatement le soleil et si vous ne lui sacrifiez.

Voici que j'adore, répondit l'Apôtre, mais non le simulacre. Voici que j'adore, mais non le métal. Voici que j'adore, mais non l'idole. J'adore Jésus-Christ mon Seigneur, au nom de qui je te commande, Démon, qui habites caché dans cette idole, de ne causer aucun mal aux personnes présentes, mais de briser ce métal et de réduire en cendre ce simulacre.

Au même instant, semblable à une cire placée devant la flamme ardente, l'idole se fondit et fut dissoute. A ce spectacle tous les prêtres idolâtres, consternés, poussèrent des hurlements, et le roi s'enfuit avec Charisius. Cependant le Pontife du temple frappait l'Apôtre, et il fit un grand tumulte parmi le peuple. C'est pourquoi, ému de tout ce qui venait de se passer, Mesdés, roi de l'Inde, fit incarcérer l'apôtre S. Thomas, son fils Zuzanès, et plusieurs autres personnes.

CHAPITRE XXIII.

S. Thomas prédit sa mort. — Le prince royal, Zuzanès, le prie de lui conférer les ordres sacrés. — (*Acta, c. 16.*)

Cependant l'Apôtre ne cessait point, même dans sa prison, de confirmer les fidèles. Il leur disait :

— Croyez dans le Dieu que j'annonce : croyez en Jésus dont je vous prêche la bonne nouvelle : il est le protecteur de ses serviteurs ; il est le soutien de ceux qui sont dans l'afflic-

¹ Ce supplice a été infligé au philosophe Anaxarque (de quo Leopardus, *XVIII*, 7, et Menagius, *ad Laërt. IX*, 59, et Procopius, *epist.* 43).

² L'ancien Agiologe manuscrit de Florentinius, *ad 12 Kal. Januarii*, marque que S. Thomas a été frappé dans le temple du Soleil par le Pontife des idoles.

tion. En lui mon âme est transportée d'allégresse, car j'ai accompli mon temps (j'ai achevé ma carrière) et il me tarde de voir enfin Celui qui a été constamment l'objet de tous mes désirs. Sa beauté me porte, m'excite, à raconter quel il est; mais sa grandeur surpasse tout sentiment et dépasse la portée de l'intelligence de l'homme; de sorte que je suis incapable de comprendre et d'expliquer ce que je désire de lui. Mais pour vous, Seigneur, qui avez coutume de combler l'âme qui est vide (des affections temporelles), accordez-moi ce qui me manque, et soyez avec moi jusqu'au moment où j'irai à vous et je vous verrai.

Zuzanès, ayant entendu ces paroles, remarqua que l'Apôtre disait que son temps était accompli, en sorte qu'il paraissait devoir bientôt quitter ce monde. Mais il désirait avant que le B. Thomas fût délivré de son corps mortel, obtenir de lui la guérison de Manazara, son épouse; (cette femme était affligée d'une paralysie qui lui ôtait le libre usage de ses membres.) Il demanda qu'il lui fût permis de sortir; ayant persuadé le Gardien, et lui ayant assuré qu'il reviendrait, il résolut de sortir de la prison avec l'Apôtre et d'aller dans sa maison.

Alors il conjura S. Thomas de lui conférer le ministère du Diaconat, la bénédiction et la dignité Lévitique (c'est-à-dire l'ordre du Diaconat¹). Il exposa à l'Apôtre qu'il avait aussi la volonté « de se consacrer au service de Dieu; que depuis déjà
« longtemps il lui en avait fait la promesse dans son cœur,
« mais qu'il avait été contraint par son père de prendre une
« épouse, et qu'il s'était marié à l'âge de vingt ans; qu'après
« trois ans de mariage il n'avait point eu d'enfants, et qu'il
« n'avait point connu d'autre femme que son épouse; que de-
« puis longtemps il gardait la continence, de même que son
« épouse, laquelle aimait la chasteté. Elle souhaiterait, ajouta-

¹ Chez les Chrétiens, les Diares ont succédé aux anciens Lévités; la prêtrise a été substituée au sacerdoce Aaronique, et l'Episcopat au Pontificat de l'ancienne Loi.

« t-il, entendre votre parole, mais elle ne saurait venir à cause de son infirmité. Si vous étiez dans la volonté de la guérir, j'obtiendrais la permission de sortir. »

— Si vous croyez, répondit Thomas, vous verrez les merveilles de Dieu, et comment il guérit ses propres serviteurs.

CHAPITRE XXIV.

La reine va trouver l'Apôtre à la prison. — Elle lui raconte comment elle a été enfermée dans un lieu obscur par le roi, son époux. — (Acta, c. 17.)

Pendant qu'ils s'entretenaient de la sorte, Treptia¹, qui était l'épouse du Roi, et Mygdonia, cette grande dame, épouse de Charisius, l'ami du roi, accompagnée de Narchia, sa nourrice, ayant donné trois cent soixante pièces d'argent au gardien de la prison, furent par lui introduites auprès de l'Apôtre. Là, elles trouvèrent Siforat, général de l'armée du roi, et Zuzanès, et Siforé, l'épouse du général, ainsi que sa fille et plusieurs autres personnes, attentives à écouter la parole évangélique.

Lors donc que ces trois femmes se furent présentées devant Thomas, cet Apôtre leur demanda par quelle permission elles étaient entrées ou qui leur avait ouvert les portes de la prison ; et comment elles étaient sorties du lieu où elles avaient été enfermées.

— N'est-ce pas vous, répondit Treptia, qui nous avez ouvert la porte, et qui nous avez dit : « Sortez, et allez dans la prison, afin que nous recevions nos frères, qui y sont détenus? » et le Seigneur a fait paraître sa gloire à nos yeux. Or, comme nous approchions de la porte, vous avez tout à

¹ *Treptia* est nommée *Tertia* dans les Livres Sacrés des Grecs.

coup disparu à nos regards. Mais au bruit de la porte nous avons connu que vous étiez entré ici. Or c'est en suite de cela, qu'au moyen de l'argent nous avons obtenu du gardien la faculté d'entrer auprès de vous ; nous vous demandons instamment que vous vous retiriez quelque part un peu de temps, afin que la colère du roi puisse se calmer (et qu'ainsi vous échappiez aux effets funestes de son ressentiment.)

Alors Thomas demanda à Treptia comment elle avait été enfermée par son mari ; quelle question s'était élevée entre eux, ou quel avait été le motif qui avait porté le roi à ne pas même épargner son épouse ?

Treptia lui répondit :

— Hé quoi ! vous me demandez comment j'ai été enfermée, lorsque vous ne m'avez jamais abandonnée, et que vous ne vous êtes absenté qu'une heure seulement ? C'est ce qui fait que je suis surprise que vous ignoriez comment j'ai été mise en captivité. Mais si vous désirez que je vous dise ce qui s'est passé, je vous le raconterai. Le roi Mesdésus m'envoya un message, et donna l'ordre que je fusse introduite auprès de lui. Alors -il me dit : « Ce Magicien n'a point encore acquis sur
« vous pleine puissance. Car j'ai appris que c'est avec une
« huile ¹, un pain et une eau magique qu'il consomme son
« œuvre. C'est pourquoi comme il n'a pu venir ici accomplir
« ces œuvres magiques à votre égard, il n'a point d'empire
« sur vous. Suivez donc mes ordres : Autrement vous-même
« aussi, vous serez mise dans un lieu de détention. » Comme
je n'acquiesçais pas à ses volontés, et que je lui disais : « Vous
« agirez à mon égard selon votre bon plaisir : car vous avez
« pouvoir sur mon corps ; mais je ne souffrirai point que mon
« âme périsse avec lui. » Alors il me fit enfermer dans un

¹ D'après Turibe, évêque d'Astorga, *epist. ad Idacium*, les Manichéens, abusant des *Actes de S. Thomas* comme des autres Ecritures, baptisaient avec l'huile seulement. — Le propre de l'hérésie est de tout dénaturer.

lieu obscur. Charisius ayant accusé aussi Mygdonia, son épouse, avec Narchia, sa nourrice, le roi les fit pareillement enfermer. Mais c'est vous qui nous avez tirées de cette captivité, afin que nous vinssions vous trouver. C'est pourquoi nous nous présentons, pour recevoir de vous la grâce de la bénédiction.

CHAPITRE XXV.

La prison de S. Thomas resplendit d'une clarté merveilleuse. —
Rencontre de Manazara. — (*Historia Apostolica*, c. 18.)

Lorsque Treptia eut achevé ce récit, l'Apôtre reconnut aussitôt en cela un effet de l'infinie bonté de Celui qui souvent se revêt de l'apparence humaine, pour consoler ceux qui sont dans la peine, et pour relever le courage de ceux qui sont abattus par l'affliction. Il se mit donc à rendre des actions de grâces au Seigneur Jésus, de ce qu'il fortifiait les faibles, de ce qu'il affermissait les âmes chancelantes, et faisait naître la foi et l'espoir dans les esprits jusqu'alors incrédules.

Pendant que les (augustes) captifs s'entretenaient de la sorte, survinrent les gardiens qui leur dirent d'éteindre les flambeaux, de peur qu'on ne fit connaître au roi qu'ils étaient ensemble et qu'ils avaient des entretiens dans ce lieu. Lors donc que les flambeaux furent éteints, les gardiens se placèrent à leurs postes. Mais l'apôtre S. Thomas voyant que tous ceux qui l'entouraient étaient dans les ténèbres, commença à demander de la lumière au Seigneur.

— Seigneur, dit-il, éclairez-nous vous-même, puisque les enfants de ténèbres nous ont fait asseoir dans les ténèbres. Daignez, Seigneur, nous éclairer vous-même de cette sainte lumière, que personne ne puisse éteindre ni enlever à vos serviteurs.

Aussitôt le jour brilla, et tout cet endroit de la prison fut parfaitement éclairé. Alors les autres captifs, qui se trouvaient détenus dans la prison pour d'autres causes, veillèrent aussi, (pensant que le jour était arrivé). Quant aux serviteurs de Dieu, ils ne pouvaient se livrer au sommeil lorsque le Christ les éveillait de la sorte ; et il ne souffrait point que nos yeux vinsent à s'assoupir, Celui qui dit (dans l'Écriture) : *Levez-vous, vous qui dormez : Sortez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera* ¹. Après donc qu'ils se furent entretenus quelque temps sur différents sujets, Thomas dit à Zuzanès :

— Allez, préparez-nous tout ce qui est nécessaire pour le ministère sacré.

Zuzanès lui demanda comment il pourrait franchir les portes de la prison, ou qui les lui ouvrirait, puisqu'elles étaient toutes fermées, et que les gardiens étaient plongés dans le sommeil.

— Croyez en Jésus-Christ, répondit Thomas, et allez, et vous trouverez les portes ouvertes.

Il partit donc accompagné des autres fidèles. Lorsqu'ils eurent fait la moitié du chemin, Zuzanès rencontra Manazara, son épouse, qui se rendait à la prison : elle reconnut son mari et dit :

— Mon mari Zuzanès !

Celui-ci, l'ayant reconnue, lui demanda où elle allait, surtout en temps de nuit et comment elle avait pu se lever, elle qui jamais ne quittait son lit.

— Ce serviteur (de Dieu, cet ange,) répondit-elle, m'a imposé les mains et m'a guérie. Dans une vision nocturne j'ai

¹ Ce texte scriptural, cité par S. Paul, *Ephes.*, V, 14, paraît, dit Ménéchius, avoir été tiré de quelque livre Prophétique canonique, qui a péri dans le cours des siècles.

Le narrateur s'exprime ici comme ayant fait partie des Chrétiens détenus avec l'Apôtre. Cet écrit a été composé avec le *Mémoire* de l'un des témoins oculaires.

reçu l'avertissement de me rendre auprès de cet étranger qui est détenu dans la prison. C'est pourquoi je m'empresse d'y aller, afin de pouvoir, conformément à ce qui m'a été dit dans cette vision, recouvrer une pleine et entière guérison.

Zuzanès lui demanda qui était ce serviteur de Dieu, qui l'avait accompagnée.

Manazara répondit :

— Ne le voyez-vous pas ? il me tient par la main et me soutient.

CHAPITRE XXVI.

Manazara miraculeusement soutenue, puis guérie. — Prière de S. Thomas en faveur des néophytes. — (*Acta*, c. 19.)

Sur ces entrefaites, et pendant que les deux époux se parlaient ainsi, arriva S. Thomas, avec le général Séforat suivi de son épouse et de sa fille, de même que Treptia accompagnée de Mygdonia et de Narchia : tous se rendaient ensemble dans la maison de Zuzanès.

Or Manazara, ayant aperçu l'Apôtre, l'adora et lui dit :

— Vous êtes le médecin, qui êtes venu me guérir de mon infirmité. Je vous ai vu cette nuit ; c'est vous-même qui m'avez donné ce serviteur pour me conduire auprès de vous à la prison. Bien que vous dussiez attendre mon arrivée, néanmoins par une bonté toute particulière vous n'avez pas souffert que je fusse plus longtemps accablée de mon infirmité ; vous êtes venu à moi.

En disant ces paroles, elle se tourna cherchant des yeux le serviteur (ou l'ange de Dieu) ; mais celui-ci s'était soustrait à ses regards ; elle ne pouvait plus voir celui qu'elle voyait auparavant. Inquiétée d'avoir perdu celui qui la soutenait, elle se mit à dire :

— Je ne puis marcher seule ; le serviteur que vous m'avez donné ne paraît plus.

L'Apôtre lui répondit :

— Voici que maintenant le Christ marchera avec vous ; lui-même sera votre guide et votre soutien.

Cette femme se mit donc à courir, elle devança les autres, en se hâtant de gagner sa maison. Lorsque l'Apôtre et ceux qui l'accompagnaient y furent arrivés, cette maison resplendit tout à coup d'une grande lumière. Alors S. Thomas commença à prier et à dire :

— Seigneur, vous qui êtes le soutien des faibles, l'objet de l'espérance et de la confiance des indigents, le refuge et le repos de ceux qui sont accablés de fatigue, la consolation de ceux qui sont dans les larmes, le port de ceux qui sont balotés sur les mers orageuses, la résurrection de ceux qui sont dans la mort, la rançon des pécheurs ; vous qui à cause de nous avez supporté dans votre corps de grandes souffrances : vous avez pénétré dans les demeures de la mort, dans les Lieux Infernaux, afin de nous délivrer des liens de la mort. Les Princes de la mort¹ ont été frappés de surprise à votre arrivée, et ils n'ont pu vous retenir sous le joug de leur tyrannie, lorsque vous voulûtes quitter leur séjour ténébreux ; loin de là, ils firent entendre des cris plaintifs, lorsqu'ils furent dépouillés de leur empire et de leurs anciens captifs, et qu'ils vous virent remonter des Enfers avec les trophées de votre victoire. C'est donc avec justice que nous vous honorons, Seigneur Jésus, (et que nous confessons) que vous, qui possédez la substance de votre Père dans un mode réel et parfait², êtes venu sur la terre, afin de montrer que vous avez pour nous des entrailles de miséricorde. Vous vous êtes fait le

¹ Tout ce récit, relatif à la victoire de J.-C. sur les Enfers, est entièrement conforme à celui de l'Évangile de Nicodème, *c.* 21 *et suiv.*, et à la doctrine de S. Paul.

² Ὁμοῦσιον τῷ Πατρὶ.

serviteur de vos serviteurs mêmes. Vous avez enrichi de vos biens spirituels ceux qui sont à vous. Vous étiez pauvre, mais sans que ce fût la nécessité qui vous eût réduit à cet état ; vous étiez riche, mais vous n'avez point dédaigné le pauvre. Vous avez jeûné quarante jours : c'était pour rassasier d'un aliment de bénédiction et d'immortalité les âmes de ceux qui ont faim ; Soyez donc, je vous prie, avec vos serviteurs Zuzanès, Manazara et Treptia, afin que vous daigniez les introduire dans votre bercail, les compter au nombre de vos Saints, et leur venir en aide dans cette région livrée aux erreurs. Soyez leur médecin, lorsqu'ils se trouveront en proie aux maladies corporelles ; soyez leur soulagement dans leurs travaux et dans leurs peines ; soyez leur appui dans les chemins glissants (dans les tentations). Enfin, soyez le défenseur de leurs corps, la vie de leurs âmes, afin qu'ils deviennent des temples de votre miséricorde, et que l'Esprit-Saint habite en eux.

CHAPITRE XXVII.

S. Thomas célèbre les saints Mystères dans la maison de Zuzanès, diacre et Prince des Indiens. — Une voix du ciel rassure les néophytes. — (*Acta*, c. 20.)

Ayant achevé cette bénédiction, il prit le sacrement et rendit grâces au Seigneur en ces termes :

— Que ce Sacrement que vous avez donné, Seigneur, soit pour nous un gage de vie ¹ ; qu'il soit pour nous un moyen de rémission des péchés ! Car c'est pour nous que votre Passion a été célébrée. C'est par amour pour nous que vous avez bu le fiel, afin de détruire en nous toute l'amertume de notre ennemi. C'est pour nous que vous avez bu le vinaigre, afin que

¹ Sit nobis hoc sacramentum tuum, Domine Jesu, ad vitam, sit ad remissionem peccatorum.

notre faiblesse fût fortifiée. C'est pour nous que vous fûtes couvert de crachats, afin que la rosée immortelle descendît sur nous : Pour nous vous fûtes frappé d'un roseau fragile, afin que notre fragilité fût affermie par la vie immortelle et pour l'éternité. Vous fûtes couronné d'épines, afin de couronner ceux qui croient en vous du laurier toujours florissant de votre charité. Vous fûtes enveloppé d'un linceul, afin de nous revêtir de votre puissance comme d'un manteau. Vous voulûtes être mis dans un sépulcre neuf, pour montrer que vous nous donniez une grâce nouvelle, et des siècles nouveaux.

Lorsqu'il eut fini de prier, il distribua ¹ l'Eucharistie aux personnes que nous avons déjà nommées, et il dit :

— Que cette Eucharistie soit pour nous une source de vie et de miséricorde, une grâce de salut et un remède salutaire pour nos âmes : « *Fiat nobis hæc Eucharistia ad vitam, et viscera misericordiæ, et gratiam salutis, sanitatem quæ animarum nostrarum !* »

Lorsqu'ils eurent répondu, *Amen ! Qu'il en soit ainsi !* on entendit une voix qui dit aussi : *Amen*. Dès qu'ils l'eurent entendue, ils tombèrent la face contre terre.

Alors la voix retentit de nouveau et dit :

— Ne craignez point ; croyez seulement !

CHAPITRE XXVIII.

S. Thomas fait ses adieux aux fidèles. — Il témoigne un vif désir d'aller à Jésus-Christ qui doit lui donner sa récompense. — (*Acta*, c. 21.)

Dès lors ils commencèrent à s'en retourner ; S. Thomas revint dans la prison où il avait été enfermé ; mais les prin-

¹ Des auteurs font ici remarquer que l'Apôtre ne communiait les laïcs que sous l'espèce du pain. Ce qu'on a pu déjà observer précédemment dans les histoires des autres Apôtres.

cesses elles-mêmes, Treptia et Mygdonia avec Narchia, retournèrent dans leur prison.

Avant qu'elles ne sortissent (de la maison de Zuzanès), l'Apôtre leur parla en ces termes :

— Ecoutez mes dernières paroles ; car je ne dois pas rester plus longtemps dans cette chair (mortelle) : je suis appelé auprès du Seigneur Jésus, auprès de Celui qui m'a racheté, auprès de Celui qui s'est abaissé jusqu'au plus profond degré d'humiliation, afin d'élever (jusqu'au ciel) tous les hommes qui se trouvaient plongés dans la plus profonde misère. C'est en lui que j'ai appris à espérer. Car s'il m'a appelé, quelque indigne que je fusse, à la fonction sacrée d'un si grand ministère, quelle récompense ne puis-je pas espérer de lui, si je l'ai servi dans la vérité ? En effet, il est bon et juste, et le Seigneur sait rendre à chacun une récompense proportionnée aux mérites de chacun. Il est riche en dons, il distribue largement ses grâces, il accorde avec profusion ses bienfaits. Tout faible que je fusse, il a daigné me combler d'une multitude de faveurs, qui dépassent infiniment mes mérites. Les merveilles qu'il a opérées (à vos yeux), doivent vous exciter à le louer comme en étant l'auteur. Car ce n'était point par ma propre puissance que je les faisais. Mais je les obtenais de Dieu au nom de Jésus mon Maître et mon Seigneur : je ne les opérais point par mon propre commandement. Je ne suis point, en effet, le Christ, mais l'humble serviteur du Christ ; je ne suis point le souverain arbitre, mais le simple ministre de Celui qui m'a envoyé. « Non enim Christus, sed servulus Christi sum. »

Ma carrière étant donc terminée, je vous en avertis d'avance, afin que, quand vous verrez que l'homme a reçu la puissance contre moi, et que je serai livré à des tourments, votre foi n'en soit point diminuée. Car en cela j'accomplis la volonté de mon Seigneur, et il est juste que je veuille ce que le Seigneur commande. Si lui-même a enduré la mort pour nous, combien plus nous autres ne devons-nous pas craindre d'endurer la

mort corporelle pour accomplir la volonté du Seigneur? Surtout lorsque cette mort n'est point une destruction, mais une délivrance de ce corps mortel. C'est pourquoi je ne lui demande point que ma mort soit différée. Car vous croyez que je pourrais la différer, si je voulais; mais je demande instamment d'être délivré au plus tôt; de sortir de ce monde et de voir le Christ miséricordieux, resplendissant de beauté et de gloire, qui doit, en maître magnifique, m'accorder la récompense des œuvres et des travaux que j'ai accomplis pour lui au milieu d'un grand nombre de tribulations.

CHAPITRE XXIX.

L'Apôtre regagne sa prison. — Il paraît devant le roi Mesdés (qui avait sa résidence à Calamine ou Méliapour, sur la côte de Coromandel). — (*Acta*, c. 22.)

Lorsque le bienheureux Thomas eut ainsi parlé, tous regagnèrent leur séjour ténébreux. Rentré dans sa prison, l'Apôtre dit :

— Seigneur Jésus, qui pour nous avez tant souffert, que ces portes se referment comme elles avaient été fermées d'abord, et que les sceaux publics s'y retrouvent apposés et formés comme auparavant.

Le bienheureux Apôtre avait donc laissé les fidèles pour revenir à la prison et s'y renfermer de nouveau. Les princesses ne purent s'empêcher de verser des larmes, connaissant que Mesdés¹ ne s'abstiendrait pas de le mettre à mort. Après que

¹ Camoëns, d'après la tradition du Pays, dit que le roi était irrité contre S. Thomas, surtout par les prêtres des idoles dont le culte était déjà en grande partie détruit. Le célèbre auteur ajoute que les Brahmes soulevèrent plusieurs fois contre lui la multitude et essayèrent de le lapider. Un jour qu'il instruisait ses Disciples, des clameurs tumultueuses s'élevèrent autour de lui; une grêle de pierres obscurcit les airs.

Mais Thomas devait succomber par un autre genre de mort.

Thomas fut de retour à la prison, il entendit que les gardiens se disputaient entre eux et se disaient :

— Oh ! que nous sommes malheureux d'être tombés dans ce magicien ! Voici qu'il a ouvert les portes de la prison par ses artifices magiques, et qu'il a voulu emmener avec lui tous les prisonniers. C'est pourquoi, pour qu'au moyen de ses enchantements, il ne s'échappe point avec les autres captifs, faisons connaître au roi ce qui est arrivé par son fait, de même que ce qui concerne l'épouse et le fils de Mesdésus.

Thomas entendait ces discours sans rien dire. Pour eux, ils allèrent dès le point du jour trouver le roi, et lui demandèrent d'enlever ce magicien et de ne le point incarcérer autre part, parce qu'il ouvrirait toutes les clôtures au moyen de son art magique. Ils allèrent une seconde fois lui annoncer que les portes de la prison avaient été ouvertes, et que, s'étant levé dans la nuit, ils avaient constaté ce fait ; que l'épouse du roi y était entrée avec d'autres femmes, et qu'elles ne l'avaient point quitté.

Entendant ce rapport, le roi alla aussitôt examiner les sceaux publics qu'il avait fait apposer à la porte, et il les trouva dans le même état qu'ils étaient auparavant. A cette vue, il dit aux gardiens, que ceux-là étaient dans l'erreur, qui disaient avoir vu Treptia et Mygdonia entrer dans la prison, puisque les sceaux n'étaient pas rompus. Mais eux lui assurèrent qu'ils lui avaient rapporté la vérité.

Alors Mesdésus s'assit à son tribunal, commanda que l'Apôtre fût amené en sa présence, et il lui demanda s'il était libre ou esclave ?

S. Thomas : — Je ne suis le serviteur que d'un seul maître dont la puissance surpasse infiniment la vôtre.

Mesdésus : — Pourquoi êtes-vous venu dans ces lieux ?

S. Thomas : — Pour le salut de plusieurs. — L'Apôtre ajouta qu'il devait sortir de ce monde par les mains de Mesdésus.

Le roi : — Quel est votre Seigneur ? quel est son nom et quel est son pays ?

S. Thomas : — Mon Seigneur est votre Dieu ; il est le Seigneur du ciel et de la terre. Vous ne sauriez entendre prononcer son nom, mais celui qui lui a été donné dans ce monde, c'est Jésus-Christ.

Le roi : — Vos maléfices sont maintenant détruits ; je veux que par vous-même toute l'Inde en soit purgée (et délivrée). — Il lui fit en même temps entendre des menaces, s'il ne lui obéissait pas en ce point.

S. Thomas : — Ces maléfices s'en iront avec moi ; mais sachez une chose, c'est qu'ils obtiendront tout leur effet.

De ce moment donc, le roi pensait au moyen de mettre à mort S. Thomas. Car il craignait le peuple, parce que plusieurs même des plus considérables personnages admiraient ses œuvres et croyaient en Jésus.

CHAPITRE XXX.

S. Thomas, accompagné des fidèles, et conduit par des soldats, arrive sur la montagne où il doit souffrir le martyre ¹.

Le roi crut donc qu'il devait user de ruse à l'égard de Thomas. C'est pourquoi, escorté de gens armés, il sortit de la ville, de manière que le peuple pensait qu'il ne sortait qu'afin d'être témoin de quelques-unes des œuvres de S. Thomas. Comme on était dans la pensée que le roi voulait apprendre quelque

¹ Acta, c. 25. — Le Bréviaire Romain s'exprime ainsi sur ce fait :

« (Thomas Apostolus) Indos in Christiana fide erudit. Qui ad extremum vitæ doctrinæque sanctitate et miraculorum magnitudine, cum cæteris omnibus sui admirationem, et J.-C. amorem commovisset, illius Gentis regem, idolorum cultorem, magis ad iram accendit: cujus sententia condemnatus, telisque confossus, Calaminæ, Apostolatus honorem martyrii corona decoravit. » (21 *Décemb.*)

chose de l'Apôtre et que celui-ci voulait en instruire le prince, on avait les yeux fixés sur ce dernier. Mais lorsque le roi fut arrivé à environ six cents pas de la ville, il livra l'Apôtre à quatre soldats, commandés par un personnage de distinction, il leur donna l'ordre de le conduire sur une montagne voisine, et de l'y faire mourir par l'épée. Après avoir ainsi donné ses ordres aux soldats, le roi revint aussitôt à la ville.

Le peuple, qui avait compris le dessein du roi, suivait le cortège, désirant délivrer S. Thomas. Or, les soldats se saisirent de l'Apôtre : deux le tiennent à droite et deux à gauche. Le personnage distingué le tenait par la main, et marchait avec les soldats.

L'Apôtre disait que de grands mystères se manifestaient dans sa mort ; qu'il était conduit par quatre soldats, lesquels figuraient les quatre éléments dont son corps avait été composé lors de sa naissance ; (que ces quatre éléments allaient reprendre chacun leurs propres principes générateurs et constitutifs de l'homme corporel), que le Seigneur Jésus n'avait été frappé au côté que par un seul soldat, parce qu'il ne connaissait qu'un seul principe générateur, son seul Père Éternel.

Lorsqu'il fut parvenu au lieu de sa passion, il exhorta les autres fidèles à se conserver dans la foi du Seigneur Jésus, à pratiquer la piété. Il demanda aussi à Zuzanès de lui obtenir quelque temps pour prier, en donnant de l'argent à ceux qui le gardaient. Lorsque le jeune prince leur eut donné une grosse somme, l'Apôtre se mit à prier et à rendre des actions de grâces à Jésus-Christ, de ce qu'il l'avait appelé à lui, et qu'il l'avait dirigé au milieu du siècle. Il disait que le Christ avait été son protecteur dans les dangers, son consolateur dans ses peines, son secours dans ses travaux, son guide dans la carrière qu'il avait parcourue en cette vie.

CHAPITRE XXXI.

Prière de S. Thomas sur la montagne. — Il y est martyrisé par les soldats du roi Mesdéus. — Sa sépulture ¹.

L'AN 75 DE JÉSUS-CHRIST.

Seigneur, dit S. Thomas, c'est vous qui m'avez annoncé que je vous appartenais : c'est pourquoi je n'ai point pris d'épouse ; je me suis abstenu de contracter une union temporelle, afin de me donner tout entier à vous, et afin que la beauté, la grâce de votre temple ne fût point diminuée par l'usage du mariage, ni flétrie par l'habitude du commerce conjugal. Lorsque mon cœur ambitionnait les richesses séculières, par une providence toute céleste et par un secours particulier, vous l'avez détourné de cette passion, en lui montrant que dans la possession de l'argent il y a des pertes, non des avantages. C'est par l'impulsion de votre grâce que, sur cette terre, me contentant de la pauvreté, j'ai cherché l'incorruptible réalité des richesses spirituelles, j'ai ambitionné les trésors cachés en Jésus-Christ, et que, satisfait de vos biens, je n'en ai point désiré d'autres : c'est pourquoi j'ai été pauvre, dénué des biens de ce monde, étranger et esclave, j'ai été dans les fers, dans les jeûnes, dans la faim et dans la soif, dans les travaux et les peines, dans les périls, sans que ma confiance en vous cessât, et sans que mon espérance fût confondue.

¹ Michel de La Roche cite le témoignage suivant sur les faits dont nous parlons :

« On croit communément, sur la côte de Coromandel, que S. Thomas
« y a prêché l'Évangile et fait plusieurs miracles. Les Païens même en
« sont persuadés. La montagne de S. Thomas, où l'on dit que cet Apô-
« tre faisait sa résidence, est à présent occupée par un évêque catholi-
« que romain. On y montre sur diverses pierres l'empreinte des genoux
« de ce Saint Homme... » (*In Bibliotheca Anglicana, Tom. IV, p. 522,*
ap. Fabrici cod. ap. t. III, p. 589.)

Jetez donc sur moi, Seigneur, des regards de miséricorde, parce que je n'ai pas enfoui votre argent, mais je l'ai mis à la banque et je l'ai partagé aux changeurs. Appelé à votre banquet, je m'y suis rendu, sans m'excuser sur la nécessité d'aller voir un champ, sans préférer à votre festin l'essai d'une paire de bœufs ou le besoin de prendre une épouse. Invité à vos noces royales, je me suis revêtu de la robe blanche; j'ai attendu mon Seigneur qui devait revenir du festin des noces; je n'ai point oublié l'huile; toute la nuit j'ai gardé ma maison et je n'ai point été dépouillé par les voleurs. J'ai mis des sandales à mes pieds, de peur qu'ils ne fussent déchirés. J'ai observé la première, la seconde, et la troisième veille, afin de pouvoir contempler votre visage, et admirer votre éclat, les ténèbres de la nuit étant dissipées. Je n'ai point flatté ce corps de mort, je ne l'ai point rassasié dans ses appétits, mais je l'ai châtié, après que votre grâce me l'eut livré tout enchaîné. J'ai mortifié ce corps captif, afin de ne point enchaîner l'âme que vous m'avez donnée libre. Sur la terre j'ai supporté l'opprobre, afin d'avoir sujet d'espérer une récompense dans le ciel. Si donc je vous ai fidèlement servi, Seigneur Jésus, assistez-moi, de peur que les voleurs ¹ ne me circonviennent et ne m'enveloppent dans leurs filets. Que votre gloire environne votre serviteur, afin que les puissances ennemies, me trouvant investi de votre grâce, n'osent point m'empêcher d'aller à vous. Leur ai-je obéi, lorsqu'elles voulaient m'arrêter dans mon passage? Elles se présentent au-devant des leurs, et elles ne permettent pas qu'ils aillent plus loin. Assistez-moi donc, Seigneur, afin que, muni de votre grâce, je passe en paix. Dirigez votre serviteur dans le chemin véritable; dirigez mes pas vers votre demeure, et que le Diable n'ait aucune prise sur moi. Que ses yeux soient aveuglés par votre lumière. Que sa langue demeure muette : car il n'a rien trouvé en moi qui fût

¹ (Les Esprits Infernaux).

digne de ses œuvres, rien qu'il puisse alléguer contre moi.

Après avoir fait cette prière, l'Apôtre dit aux soldats :

— Venez, accomplissez l'ordre de Celui qui vous a envoyés.

Les quatre soldats arrivèrent donc, et ils le transpercèrent de leurs lances¹. Le bienheureux Apôtre tomba et mourut².

¹ S. Nil, S. Gaudence, S. Sophrone, S. Grégoire de Tours, etc., citant les actes de S. Thomas, les Portugais, citant les anciennes traditions indiennes, *ap. Baron. an. 57 n. 15-117*, Osorius, tous les plus anciens Martyrologes et les Ménécs des Grecs assurent que cet Apôtre a été ainsi martyrisé dans les Indes, et non dans d'autres pays.

² Que S. Thomas ait été ainsi percé de quatre lances, c'est ce que témoignent S. Hippolyte de Thèbes, *in opusculo de 12 apostolis*; Nicéas Paphlagonien, *p. 569*; le Ménologe grec, *6 octobr., édité par Ughelli, t. 6, Italix Sacræ, p. 1095*; le Synaxaire des Grecs, qui dit que cinq soldats, ayant mené l'Apôtre sur la montagne, le percèrent de leurs lances; le Martyrologe Romain, au 21 décembre, Raban-Maur, et plusieurs autres écrivains Latins.

L'histoire des Indes, composée par Jérôme Osorio et par Jean Pierre Maffée, sur les monuments et la tradition des Indiens, marque pareillement que S. Thomas, qui était en prières, fut transpercé d'une lance sur la montagne, par un Brachmane, par ce grand prêtre des idoles et du temple du Soleil. Ce dernier était sans doute le personnage de distinction dont il est fait mention dans les *Actes de S. Thomas***.

Théodoret met cet Apôtre parmi les plus illustres martyrs (*de curandis Græcorum affectibus l. 8*). S. Gaudence dit qu'il fut tué par les Infidèles (*Serm. 17*), S. Nil (*ap. Photium, c. 276*), reconnaît aussi qu'il a été martyrisé. S. Astérius d'Amasée, *hom. 10, p. 196*, le met parmi les chefs des martyrs. S. Isidore de Séville, *de vita et morte SS.*, dit que « S. Thomas, apôtre, après avoir prêché l'Évangile aux Parthes, aux Mèdes, « aux Perses, aux Hyrcaniens et aux Bactriens, débarqua sur les plages « de l'Orient, et que, pénétrant chez les Gentils, il prêcha jusqu'au « moment où il subit le martyre, ayant été percé de coups de lance. » S. Jérôme, dans sa lettre à Chromatius, dit : « Le 12 des Kal. de janvier, martyre de l'apôtre S. Thomas dans l'Inde, et translation de son corps à Edesse, le 5 des Kal. de juillet. » (*Ap. Boll., 24 febr. p. 451*).

Le grand poète Camoëns, qui interrogea les traditions anciennes sur les lieux mêmes du martyre de S. Thomas, dit qu'une lance homicide termina sa vie, et ajoute ces belles paroles :

« Généreux Martyr, le Gange et l'Indus te pleurèrent; la terre que tes « pieds avaient foulée te pleura ! Les peuples surtout qui te devaient le

¹ Λογχαίς τας Πλευράς εκκεντηθείς.

** Baronius, *an. 57, n. 115*; — Ordericus Vitalis, *hist. Eccl. l. 2. c. 14. Similia habet. Florentinius, Hagiologe msc. p. 146*.

Les frères l'ensevelirent avec larmes dans un sépulcre royal, où ont été ensevelis les rois précédents : ils le couvrirent d'une quantité d'aromates et de vêtements précieux.

CHAPITRE XXXII.

S. Thomas apparaît à ses Disciples et au roi Mesdéus, son meurtrier, qui se convertit. — Miracles qu'opère l'Apôtre après sa mort¹.

Or, le généreux martyr apparut aussitôt à Séforat et à Zuzannès, qui refusaient de retourner à la ville, et qui tout le jour demeuraient assis à son sépulcre.

« bienfait de la foi, donnèrent des larmes à ta mort !. — Mais la joie
« éclata parmi les Anges, et leurs divins accords célébrèrent ton entrée
« dans les Cieux !

L'illustre poète de Mantoue, Jean-Baptiste, l'émulé de Virgile, rappelle également tous ces faits :

Ductus et ad Solis Templum prodire coegit
Ære Larem, suaque in terram simulachra repente
Sternere et ingenti templum prostrare tumultu.
Divum ignominiam confractaque templa dolentes,
Arma Sacerdotes animis flagrantibus, arma,
Arma vocant, Medisque Thomam mucronibus urgent.
Atque ita subverso migravit in æthera sole.

La conversion de Mygdonia, la mort de S. Thomas, tué dans l'Inde par l'évesque des idolles, forme le sujet du VII^e Livre des *Mystères des Actes des Apôtres*. (Voir *Dictionn. des Mystères*, Migne, 1855, col. 97, et *dict. des Légendes chrét.*, Migne, 1855, col. 1177 ; — Jacques de Voragine, archevêq. de Gênes).

Voici le fragment de S. Dorothee sur la mort de notre apôtre : *L'Apôtre Thomas, ayant annoncé l'Évangile aux Parthes, aux Mèdes, aux Perses, aux Garamains, aux Bactriens et aux Mages, souffre le martyre à CALAMITA, ville de l'Inde*. (*Chronique Pascale*, t. II, p. 139, BONN. 1852). Cet évêque, historien et martyr, florissait en 254, — et S. Hippolyte en 250.

Grégoire Barhebræus, dans sa *Chronique Syriaque* (Ap. Assémani, *Biblioth. Oriental. t. III, p. 55*), Ordericus Vitalis, in *hist. Eccl.*, disent également que S. Thomas fut mis à mort dans la ville de Calamine, sous le règne du roi Mesdéus.

Biograph. sacrée de M. de Genoude, p. 192, 2^e partie.

¹ S. Nil dit que S. Thomas souffrit le martyre postérieurement à S. Pierre et à S. Paul, c'est-à-dire après l'an 67 ou 68. Suivant Onuphrius, il fut mis à mort sous l'empire de Vespasien (de l'an 72 à 75 de Jésus-Christ).

— Pourquoi, leur dit-il, êtes-vous assis en ce lieu pour me garder ? Je ne suis point ici ; car je suis monté (vers les demeures célestes), et j'ai reçu tout ce qui était l'objet de mes espérances. Levez-vous donc et quittez ce lieu ; car bientôt je vous réunnirai près de moi.

Après que toutes ces choses se furent ainsi passées à l'égard de l'Apôtre, la reine Treptia, et Mygdonia, emmenées par Mesdés et Charisius, furent assujetties à de grandes afflictions, mais elles n'acquiesçaient point à leur volonté, (et ne quittèrent point la pratique du Christianisme). L'Apôtre se manifesta à ces princesses, et leur dit :

— Ne vous laissez point retomber dans l'erreur ; car bientôt le Seigneur Jésus vous donnera un soutien.

Mesdés et Charisius n'ayant donc pu vaincre la résolution de leurs épouses, finirent par les laisser libres de suivre leur volonté.

Or, les frères se réunissaient dans des assemblées où brillaient la joie et l'allégresse. Siforat était prêtre et Zuzanés diacre. Ils avaient été ordonnés par le S. Apôtre, lorsqu'étant monté sur la montagne, il était sur le point de mourir. Ces deux personnages étaient souvent favorisés des grâces et des secours particuliers du Seigneur, et chaque jour la foi faisait de nouveaux progrès ¹.

Le Seigneur ajouta à ces bienfaits, la faveur suivante :

Le fils de Mesdés fut saisi d'un mauvais esprit, et l'on ne trouvait personne qui le guérît et le délivrât.

Alors, une pensée vint à l'esprit de Mesdés, il dit :

— Je vais aller ouvrir le sépulcre de l'Apôtre, je prendrai les ossements de son corps, je les suspendrai, je les attacherai dans les vêtements de mon fils, et il sera guéri.

¹ Ces différents faits sont rapportés dans Surius, Métaphraste, etc., dans les historiographes modernes. Voir la *Biographie sacrée* de M. de Genoude, p. 190, 2^e part.

Mesdéus, conformément à cette pensée, monta donc sur la montagne. Alors, S. Thomas se manifesta à lui.

— Vous n'avez pas cru en nous pendant notre vie, lui dit cet Apôtre ¹, et vous croyez en nous après notre mort ? Mais ne craignez point : le Seigneur Jésus aura aussi pitié de vous et il aura pour vous des entrailles de miséricorde, tant est grande sa bonté.

Mais après que Mesdéus fut monté sur la montagne et qu'il eut ouvert le sépulcre, il ne put trouver les ossements sacrés de l'Apôtre, parce que depuis longtemps déjà, quelques-uns des frères avaient enlevé les saintes reliques, et leur avaient donné une sépulture honorable dans la ville d'Edesse ²,

Néanmoins, le roi recueillit dans le sépulcre la terre et la poussière, sur lesquelles avaient reposé les reliques de l'Apôtre, il les emporta et les attacha à son fils, en disant :

— Je crois maintenant en vous, ô Christ, parce qu'il s'est retiré de moi, Celui qui trouble les esprits des hommes, et qui m'a empêché de venir à vous avec empressement.

Dès qu'il eut donc suspendu ces reliques à son fils, celui-ci fut guéri à l'heure même ³.

Une grande joie se répandit parmi les frères, lorsqu'ils virent le roi converti au Roi des cieux, à Jésus-Christ, à qui soit l'honneur et la gloire dans tous les siècles ! Amen.

Le tombeau de S. Thomas dans les Indes, fut très-célèbre en Orient en en Occident.

Suivant les chroniques anglaises ⁴, vers l'an 880, Alfred-le-

¹ « *In viventes non credidisti, et in mortuos credis ?* »

² Plusieurs Pères rapportent également que le corps de S. Thomas fut transporté à Edesse, en Mésopotamie, comme on le verra plus loin.

³ S. Gaudence de Bresse, *hom.* 17, dit que l'Apôtre S. Thomas montra qu'il était vivant auprès de Dieu, en opérant des miracles, même après sa mort. — S. Gaudence vivait au IV^e siècle.

⁴ Pinkerton, *géog.*, p. 485.

Grand, roi d'Angleterre, envoya dans les Indes, à l'Eglise qui renfermait le sépulcre de cet Apôtre, de riches présents, en signe de sa vénération et de sa piété pour S. Thomas.

AUTRES TRADITIONS.

CHAPITRE XXXIII.

Eglise bâtie par S. Thomas, décorée d'une croix sculptée. — Inscription prophétique. — La haine des Brachmanes est une des causes de la mort de l'Apôtre.

Les Jésuites qui, plus tard, ont éclairé ces mêmes pays de la lumière de l'Evangile et qui les ont habités pendant longtemps, rapportent les particularités suivantes sur l'apostolat et la mort de S. Thomas.

Ils tiennent que cet apôtre, conformément aux traditions précédentes, commença sa mission des Indes par prêcher dans l'île de Socotora, où il baptisa quelques personnes. De là, il passa dans les royaumes de Cranganor et de Colon, petits états de la presqu'île en deçà du Gange, sur la côte de Malabar, pays très-agréables, fertiles en toutes sortes d'aromates. Il traversa ensuite les hautes montagnes de l'Inde, passa dans les royaumes de Narsingue, (de Golconde), et après avoir évangélisé un grand nombre de peuples, vint enfin demeurer à Calamine, appelée depuis *Méliapour* ou *Saint-Thomé*, ville populeuse située sur la côte de Coromandel et sur les rives du Golfe de Bengale, en deçà du Gange ¹.

¹ Voyez les mémoires des PP. Taschard, Kircher, etc. La *biographie sacrée* de M. de Genoude, p. 190, 2^e partie.

Les habitants du pays racontent que S. Thomas bâtit dans cet endroit une église ou chapelle, dans laquelle il venait souvent prier. Ils ajoutent que cet apôtre avait placé dans cette église une croix de pierre avec cette inscription :

*Lorsque la mer, par la volonté divine,
battra jusqu'à cette pierre.
des étrangers viendront d'une terre éloignée,
prêcher la doctrine que j'annonce présentement,
et ils en renouvelleront le souvenir.*

Lorsque les Portugais conquièrent notre pays, *disent ils*, la mer donnait déjà jusqu'à la pierre. — Ce rapport des indigènes fut pour les Chrétiens un grand sujet d'admiration et de consolation.

On lit dans les annales de ces peuples, que le roi Ségamús, alors maître de tout le pays, s'étant converti avec plusieurs autres à la prédication de S. Thomas, les Brachmanes concurent contre cet Apôtre une grande haine, et que, n'ayant pu le renverser par leurs calomnies et par leurs embûches, ils l'assassinèrent avec une lance, à une demi-lieue de la ville, lorsqu'il priait dans cette chapelle, devant la croix gravée sur la pierre dont nous avons parlé. Lorsqu'il fut tombé mort, ses disciples prirent son corps, ils l'ensevelirent dans l'église même qu'il avait bâtie, et mirent dans son tombeau, le tronçon de la lance dont il avait été frappé, avec le bâton qu'il portait et un vase qu'ils remplirent de la terre qui avait été arrosée de son sang. — Telle est la tradition des Indiens. C'est le sujet ordinaire des chants patriotiques et religieux des femmes malabares ¹.

¹ Ribadeneira, *Fleurs des vies des Saints*.

CHAPITRE XXXIV.

Translation d'une partie des reliques de S. Thomas à Edesse. — Découverte des autres reliques du même Apôtre à Méliapour. — Ville de *Saint-Thomé*.

S. Grégoire de Tours¹ dit que le corps de S. Thomas demeura quelque temps dans les Indes, mais que depuis il fut transporté et inhumé à Edesse, en Mésopotamie. De même que les martyrologes d'Usuard et d'Adon, le martyrologe romain atteste ce fait :

« A Edesse, en Mésopotamie, *dit-il*², translation des reliques de S. Thomas, apôtre, apportées des Indes, et dans la suite transférées à Ortone. »

Les plus anciens calendriers marquent cette translation ou le même jour ou le 24 décembre.

S. Chrysostôme³ en disant que l'on connaissait les tombeaux des apôtres S. Pierre, S. Paul, S. Jean et S. Thomas, semble marquer qu'ils étaient tous dans l'étendue de l'empire Romain.

Et Rufin dit expressément que les reliques de S. Thomas étaient à Edesse, en Mésopotamie. C'est pourquoi Baronius regarde ce fait comme très-certain et aussi évident que le jour.

Socrate et Sozomène⁴, en parlant du même fait, ajoutent qu'à Edesse, l'on construisit pour recevoir les précieuses reliques une magnifique église, où les fidèles venaient en pèlerinage des provinces les plus lointaines. On avait, dit S. Chry-

¹ S. Greg. Tur. *de gloria Martyr.*, c. 52, p. 70.

² Martyrol. rom. 3 *julii*. Florentini, p. 145.

³ S. Chrys. *in Hebr. hom.* 26.

⁴ Socrat. l. 4, c. 18 et Sozom. l. 6, c. 18.

sostôme, pour le tombeau de S. Thomas une aussi grande vénération que pour ceux de S. Pierre et de S. Paul.

Tillemont demande pourquoi l'on a transporté le corps de S. Thomas de Méliapour à Edesse ? — Il semble assez facile d'en indiquer une raison plus que suffisante ; le roi Indien, qui avait fait mettre à mort l'apôtre, n'était pas encore converti et continuait de persécuter les disciples du Christ ; les Brachmanes ou prêtres des idoles, semblaient fort éloignés de se convertir : on avait donc à craindre qu'ils ne vinssent à profaner le tombeau sacré et à disperser les saintes reliques. C'est pourquoi les Chrétiens, voulant les mettre en sûreté, ont jugé à propos de les transférer à Edesse ¹, où l'on était assuré qu'elles seraient respectées et dignement honorées. Car on se rappelle que ce fut S. Thomas qui envoya Thaddée à Edesse pour convertir cette ville et pour guérir Abgare avec les autres malades. Peut-être les fidèles des Indes espéraient-ils réclamer un jour leur précieux dépôt lorsque le feu de la persécution serait éteint. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'Edesse était en possession de ces reliques.

Ajoutons aussitôt, que Baronius et plusieurs auteurs modernes de grande autorité, pensent toute fois que la ville d'Edesse ne reçut qu'une relique insigne ou qu'une partie du corps de S. Thomas, non le corps tout entier, qui resta à Méliapour, et qui y fut cachée dans les temps de persécution. C'est ce que veulent et affirment les Indiens et les Portugais, qui, dans les derniers temps, ont trouvé le corps de S. Thomas à Méliapour, où il fut martyrisé, et l'ont transporté à Goa. Ils rapportent sur ce fait des preuves si évidentes, qu'elles ne permettent pas d'en douter. En effet, comme le rapportent les historiens Portugais, sous le règne de Jean III, roi de Portugal, l'an 1523, par ordre de ce prince, on fit des recherches

¹ Ordéric Vitalis dit que le Prince très-Chrétien, Abgare, mérita de recevoir le corps sacré de S. Thomas, et que ce dépôt précieux fut pour la ville d'Edesse un rempart contre les Barbares.

dans l'ancienne chapelle ruinée, qui était sur le tombeau de S. Thomas, hors des murs de Méliapour. On creusa la terre, et l'on découvrit une voûte construite en forme de chapelle. On rompit ce mur, et l'on trouva les ossements du S. Apôtre sous deux grandes pierres, avec le bâton qu'il portait dans ses voyages, une partie de la lance dont on s'était servi pour lui ôter la vie, et une fiole teinte de son sang. On les renferma dans un vase précieux et richement orné. On mit dans un autre vase, mais moins précieux, les ossements du prince que l'Apôtre avait baptisé, et ceux de quelques autres de ses Disciples, lesquels furent découverts dans le même lieu. Les Portugais avec de Menessès, vice-roi des Indes, firent bâtir une église splendide et placèrent le corps de l'Apôtre dans une châsse d'argent très-pur. Ils fondèrent en même temps auprès de cet endroit une nouvelle ville, qu'ils appelèrent *Saint-Thomas* ou *San-Thomé*¹. L'ancienne ville de Méliapour, qui est contiguë et que les Indiens habitent comme auparavant, finit par prendre le nom de la nouvelle ville, où les Chrétiens résident de préférence. Les deux cités furent appelées la *ville de Saint-Thomas*.

CHAPITRE XXXV.

La croix miraculeuse de *San-Thomé*. — Sa description. — Inscription posée sur cette croix par les Disciples du Saint Apôtre. — Pèlerinage de S. François-Xavier à ce tombeau. — Récit du P. Bouhours.

Jérôme Osorio, évêque de Silves en Espagne, homme très-savant, et de grande autorité, à la fin du troisième livre de l'histoire d'Emmanuel, roi de Portugal, écrit que l'an de Notre-Seigneur 1562, l'évêque de Cochin, ville principale du

¹ Jean de Barrois, historien portugais, *de rebus Indicis*, 5 part. *Asiæ*. Osorio, *Silvensis episcopus, de rebus Indicis*.

royaume du même nom, située sur la côte de Malabar, envoya¹ au cardinal Henri, depuis roi de Portugal, une information authentique, qui porte, que dans la ville de Méliapour ou de Saint-Thomas, dans l'église où, suivant la tradition, fut martyrisé le S. Apôtre des Indes, il existe une croix gravée dans une grande pierre, marquée de quelques taches de sang, portant à son sommet, à sa base, et à l'extrémité de ses deux bras des figures de lis. Au pied sont représentées des tiges d'herbes, qui se répandent tout autour ; au-dessus on voit l'image d'une colombe. Elle est surmontée et environnée d'un grand arc ou cintre, sur lequel sont gravées des lettres que personne ne pouvait lire. Le tout était formé d'une seule pierre, qu'on avait placée au-dessus de l'autel.

Les chrétiens du pays sont très-empressés d'assister à une messe qui se célèbre solennellement, chaque année, le 18 décembre, trois jours avant la fête de S. Thomas. Voici quel fut l'évènement qui a donné lieu à cette grande solennité.

Depuis 14 ans que cette croix avait été découverte, il arrivait que le huitième jour avant Noël, dans lequel les chrétiens de Méliapour célébraient la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, au moment, où, pendant le saint Sacrifice, le prêtre lisait l'Évangile, la croix, changeant de couleur, devenait toute noire, et laissait couler une quantité de sang très-considérable. Alors une couleur azurée prenait la place de la couleur noire. Aux endroits où paraissaient habituellement des taches remarquables du sang, on voyait briller comme une couleur rose éclatante.

Le même prodige arrivait constamment les années subséquentes au même jour et au même moment. On ne les remarquait point dans aucun autre jour de l'année. Il cessa néanmoins durant quelque temps : et cette interruption momentanée surprit tous les Chrétiens.

¹ Apud Baronium, *an.* 57, n. 116. Voir aussi les PP. Taschard et Kircher.

Mais l'an 4564, les fidèles de S. Thomé, célébrant cette fête avec le même concours et la même pompe, au moment accoutumé où la croix répandait du sang, c'est-à-dire, au moment où le prêtre commençait l'Évangile, le même prodige admirable se manifesta aux yeux de tout le monde et avec plus d'éclat que jamais. Tout-à-coup on vit apparaître des taches noires, et brillantes cependant, puis se succéder, les unes aux autres, diverses couleurs, jusqu'à ce que la croix, devenue toute noire, brilla comme si elle eût été couverte d'huile. Alors commencèrent à découler comme des gouttes de rosée, qui s'augmentant de plus en plus et insensiblement, finirent par inonder la croix toute entière. Le prêtre qui célébrait la messe, la continua en répandant un torrent de larmes et en poussant des sanglots. Ensuite il monta sur l'autel, et essuya la croix avec les corporaux et les linges qui ont coutume de servir dans la célébration du saint Sacrifice. Tous ces linges furent immédiatement teints de sang. A cette vue, le gouverneur de la ville et toute la multitude des fidèles qui se trouvaient assemblés dans ce lieu, élevèrent les mains au ciel, implorèrent le nom de Jésus-Christ, demandèrent pardon de leurs fautes, et se sentaient plus vivement animés à pratiquer les devoirs de la religion. Or, après que la croix eut laissé couler une grande abondance de sang, elle commença à devenir plus resplendissante, la couleur de sang fut extrêmement apparente.

Ce prodige si remarquable excita le Gouverneur de la ville, de même que le premier prêtre de cette église, à chercher de toutes parts quelqu'un qui pût interpréter l'inscription de cette croix.

Les habitants du pays leur dirent, que dans le royaume de Narsingue il y avait un Brachmane très-lettré, qui surpassait en science tous les autres Brachmanes, et qui avait la connaissance des diverses langues. Aussitôt on fit venir cet homme, et on lui demanda s'il connaissait ces caractères. Il répondit qu'ils étaient très-anciens, et que c'étaient ceux-mêmes dont

se servaient les anciens sages ; que la connaissance s'en était perdue par la négligence des hommes, et qu'il n'y avait plus qu'un très-petit nombre d'hommes instruits qui connussent encore la langue dans laquelle ces lettres étaient écrites.

On invita le Brachmane à monter sur l'autel. Il s'y refusa, et dit que ce serait une action criminelle que de fouler sous ses pieds l'autel où s'accomplissaient les saints mystères. Néanmoins il y monta contre son gré, lut les caractères, et dit qu'ils avaient une telle valeur, que chacun d'eux remplaçait jusqu'à dix, quinze et vingt lettres. Or l'inscription marquait en somme :

que *Thomas*,
homme *Divin*, avait été,
au temps du *Roi Ségam*, envoyé sur
ces rivages par le *fiis de Dieu*, dont il était
le *Disciple*¹ ; qu'il y avait bâti un temple, et y avait
opéré des œuvres admirables (*miraculeuses*) ; qu'enfin étant
à genoux devant cette croix, pendant qu'il adressait à Dieu
sa prière, il fut transpercé avec une lance par un *Brachmane*,
et que cette croix, teinte du sang de ce très-saint homme, avait
été laissée (en ce lieu) pour perpétuer la mémoire de sa vertu, de son
courage et de ses actions surhumaines.

« Thomam, divinum virum, fuisse a Dei filio, cujus erat Discipulus,
« in cas oras Segami tempore missum, ut Dei Summi notitia gentes il-
« las crudiret : ibique templum extruxisse, et res admirabiles effecisse ;
« atque tandem, cum genibus flexis ad crucem illam affixus, orationem
« ad Deum funderet, a quodam Brachmana fuisse hasta transfixum :
« Crucem vero ejusdem viri Sanctissimi cruore tinctam, ad memoriam
« virtutis illius Sempiternam, relictam fuisse.

Tel était le sens de ces paroles contenues dans l'inscription. Cette interprétation fut reconnue et confirmée comme exacte, par celle d'un autre Brachmane que l'on fit venir d'un autre pays, et qui avait une grande réputation de science et de sagesse ; il traduisit les mêmes caractères, et leur donna le même sens. Dès lors on prit plusieurs copies de cette croix,

¹ Afin d'instruire ces nations de la connaissance du souverain Dieu.

qui furent répandues dans l'Europe et dans l'Asie. Tel est le récit d'Osorio, rapporté par Baronius. Ce monument dont on ne peut révoquer en doute l'authenticité, démontre et confirme l'excellence de l'ancien usage où est l'Eglise d'ériger des sanctuaires, d'y placer une croix, et de les orner de saintes images.

S. François Xavier, qui marcha sur les traces du grand apôtre S. Thomas, et qui, suivant la prédiction de ce dernier, renouvela dans les Indes la mémoire de ses prédications évangéliques et comme une image de ses admirables prodiges, S. François-Xavier résolut de faire cinquante lieues pour visiter comme pèlerin le tombeau de cet Apôtre. Voici comment le R. P. Bouhours, l'auteur de la vie du saint missionnaire, raconte ce trait :

« L'impatience qu'avait le père François de visiter le tombeau de l'Apôtre saint Thomas, lui fit faire son pèlerinage par terre, et il marcha avec tant d'ardeur dans des chemins difficiles, qu'il arriva en peu de jours à Méliapour.

« Cette ville est celle que l'on appelle San-Thomé, parce que l'Apôtre S. Thomas y a fait un long séjour, et y a souffert le martyre. A la vérité, si on en croit les habitants, elle fut engloutie un jour presque toute entière par la mer, et pour preuve de cela, il se voit encore dans les eaux des ruines de grands édifices. La nouvelle ville de Méliapour a été bâtie par les Portugais. Il y a près des murs une colline qu'ils appellent le Petit-Mont ; et cette colline a une grotte où l'on dit que S. Thomas se cacha durant la persécution. A l'entrée de la grotte est une croix taillée dans le roc, et au pied une source vive, dont l'eau est si saine, que les malades qui en boivent guérissent ordinairement,

« De la petite montagne, on passe à une plus grande, qui semble faite pour la vie solitaire et contemplative ; car, d'un côté, elle regarde la mer, et, de l'autre, elle est couverte de

vieux arbres toujours verts, qui ont quelque chose d'affreux et d'agréable tout ensemble. C'est là que S. Thomas se retirait avec ses disciples, pour faire oraison, et c'est là aussi qu'il mourut d'un coup de lance que lui donna un Brachmane.

« Les Portugais qui rétablirent Méliapour, trouvèrent, au sommet de la montagne, une chapelle de pierre toute ruinée. Ils voulurent la rebâtir en mémoire du S. Apôtre; et, comme ils fouillaient jusqu'aux fondements, ils en tirèrent un marbre blanc, où il y avait une croix avec des caractères gravés alentour, qui disaient que *Dieu naquit de la Vierge Marie; que c'était un Dieu éternel; que ce Dieu enseigna sa loi à douze Apôtres, et que l'un d'eux vint à Méliapour, avec un bourdon à la main, et y bâtit une église, que les rois de Malabar, de Coromandel, de Pandi, et plusieurs autres, se soumirent à la loi de S. Thomas, homme saint et pénitent.*

« Comme le marbre dont nous venons de parler, a diverses taches de sang, l'opinion commune est que le S. Apôtre fut martyrisé dessus. Quoiqu'il en soit, on mit le marbre sur l'autel de la chapelle dès qu'elle fut achevée de bâtir; et la première fois qu'on y dit solennellement la messe, la croix distilla du sang à la vue de tout le monde; ce qui arriva plusieurs autres fois les années suivantes, le jour qu'on célébrait le martyre de S. Thomas.

CHAPITRE XXXVI.

Renouvellement du même prodige en faveur du nouvel Apôtre des Indes, de S. François-Xavier, digne successeur de Saint Thomas.

Dès que Xavier fut arrivé à Méliapour, il fut vénéré et reçu par les Chrétiens de cette ville, comme un successeur de S. Thomas et comme un homme envoyé de Dieu pour la con-

version des Indes et le rétablissement de la foi chrétienne dans ces contrées. Le bruit de ses miracles et de ses œuvres véritablement apostoliques l'avaient précédé dans cette ville, on lui offrit pour logement une maison qui joignait l'église où reposaient les reliques de S. Thomas. Pour cette raison, Xavier l'accepta très-volontiers; car il avait dessein de s'y rendre la nuit pour y prier et pour y consulter Dieu à son aise sur le voyage de Macagar.

Il sembla que Dieu a voulu glorifier le nouvel Apôtre des Indes, comme il avait glorifié le premier. Pour celui-ci, il avait fait éclater le prodige de la Sainte-Croix à son tombeau, ou plutôt à son ancienne demeure; pour celui-là, il renouvela le même miracle, comme nous le voyons dans l'histoire de son apostolat.

« Dieu, dit le père Bouhours ¹, manifesta après la mort de François Xavier, la sainteté de son serviteur, par un événement miraculeux, ou plutôt par une cessation de miracles. En une petite chapelle du château de Xavier, dans le royaume de Navarre, il y avait un ancien crucifix de plâtre et de la hauteur d'un homme. La dernière année de la vie du Saint, on vit ce crucifix suer du sang en abondance tous les vendredis; mais dès que le Saint fut mort, le sang cessa de couler.

« Le crucifix se voit encore aujourd'hui au même endroit avec du sang caillé le long des bras et des cuisses, aux mains et au côté. Ceux qui l'ont vu ont appris sur les lieux que, parce que quelques personnes du pays avaient levé de longues traverses de ce sang, l'évêque de Pampelune a jeté une excommunication contre quiconque en ôterait désormais quelque chose.

Ils ont su encore, qu'on avait remarqué, selon les nouvelles qui venaient des Indes, que, quand Xavier travaillait extraordinairement, ou qu'il était dans un grand péril, le crucifix

¹ T. 2, p. 180.

distillait du sang de tous côtés, comme si, lorsque l'Apôtre souffrait pour l'amour de Jésus-Christ, Jésus-Christ eut souffert pour lui à son tour, tout impassible qu'il est. »

CHAPITRE XXXVII.

Fêtes célébrées en l'honneur de S. Thomas. — Villes qui possèdent ses reliques.

Les Latins ¹ dans l'Occident, et les habitants d'Edesse ², ville de Mésopotamie, dans l'Orient, célèbrent la fête de S. Thomas le 21 décembre, les Grecs le 6 d'octobre ³ et les Indiens le 4^{er} de juillet et le 21 décembre comme les Latins. L'Oraison de S. Chrysostôme ⁴ sur S. Thomas, prononcée en présence des reliques du Saint, peut-être devant le chef de cet Apôtre qu'on possédait dans la métropole de Constantinople; cette oraison assure que cette fête se faisait dans toutes les nations, parmi les Barbares aussi bien que parmi les Grecs, et que les Ariens la célébraient également avec toute la terre.

Lorsque les Portugais arrivèrent aux Indes-Orientales, ils y trouvèrent les Chrétiens de S. Thomas. On dit qu'il y en avait quinze mille familles sur la côte de Malabar. On voit par le Synode tenu à Diamper, au royaume de Cochin, en 1599, par Alexis de Ménessès, archevêque de Goa, qu'ils se servaient d'expressions nestoriennes, et qu'il régnait parmi eux un grand nombre d'abus, d'erreurs et de superstitions. Nous lisons dans la préface de ce synode, qu'ils ne tombèrent dans le Nestoria-

¹ Les Martyrologes.

² Florentini, p. 143.

³ *Menza*, p. 66.

⁴ S. Chrysost. t. 6, *hom.* 52, p. 271.

nisme qu'au neuvième siècle, et qu'ils furent pervertis par certains prêtres nestoriens, venus de l'Arménie et de la Perse. Ils célèbrent les deux fêtes dont nous avons parlé ; la principale est celle du mois de juillet.

Beaucoup de Chrétiens de Saint-Thomas se sont convertis à la foi catholique, depuis le xvi^e siècle ; mais les autres ont continué d'obéir au patriarche Nestorien de Mosul, ville bâtie sur les ruines de Scéleucie. Depuis que les Hollandais se sont emparés des établissements que les Portugais avaient sur cette côte, la ville de Saint-Thomé a passé au roi de Golconde ; mais les missionnaires du Portugal ont toujours continué d'instruire les catholiques qui y demeurent.

Quoique les Gentils ou Païens, les Sarrasins ou Mahométans, n'obéissent pas à la doctrine de S. Thomas, ils ont néanmoins une grande vénération et dévotion pour cet Apôtre, à cause du miracle annuel et des autres prodiges remarquables qui se sont opérés à son tombeau. Ils viennent, comme les Chrétiens, en pèlerinage à son église, et ils célèbrent aussi sa fête le 4^{er} de juillet.

Les Grecs ¹ prétendent posséder à Constantinople le chef de S. Thomas. Lorsque Edesse fut ruinée, les reliques de cet Apôtre, qui étaient en cette ville, furent portées en l'île de Chio, et depuis à Ortone, ville maritime de l'Abruzze, Vers la fin du iv^e siècle, il y avait des reliques de ce Saint dans l'autel de S. Félix à Nole, dans la basilique des Apôtres, que S. Ambroise avait fait bâtir à Milan près de la Porte Romaine, et dans l'église de Bresse appelée l'assemblée des Saints. La ville de Saint-Thomé ou de Méliapour possède la majeure partie de ces reliques.

¹ Combefis, Auct. 5., p. 487. — Tillemont, *mém. Ecclés.*

D'après les révélations divines de sainte Brigitte ¹, ainsi que d'après les termes du Martyrologe Romain, le corps du bienheureux Apôtre S. Thomas se conserve dans la ville d'Ortone. — Combien ces reliques sont chères à Notre-Seigneur.

Il semblait à une certaine personne veillant et faisant oraison, que son cœur était enflammé du divin amour et tout rempli d'une joie spirituelle, de sorte que son corps manquait de force pour le supporter. Dans ce moment, elle entendit une voix qui lui disait :

— Je suis le Créateur de toutes choses, je suis le Rédempteur des hommes. Sachez donc que la joie que vous ressentez dans votre âme, c'est mon trésor ; car, comme il est écrit, *l'Esprit souffle où il veut, et l'on entend sa voix, mais on ne sait ni d'où il vient ni où il va*. Je communique ce trésor à mes amis en diverses manières et en divers dons : Néanmoins, je veux vous parler d'un autre trésor qui n'est pas encore dans le ciel, mais qui est encore avec vous sur la terre. Ce trésor, ce sont les reliques des saints et les corps de mes amis ; soit qu'ils aient été en proie à la corruption du sépulcre, soit qu'ils aient été récemment déposés dans la terre, ou qu'ils se trouvent convertis en poussière ou conservés intacts, ils sont toujours et certainement mon trésor. — Mais vous pourriez me demander, l'Écriture même le disant : *Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur*. Comment mon cœur est-il maintenant avec ce trésor, c'est-à-dire avec les reliques des Saints ?

Je vous réponds : la grande délectation de mon cœur est en ceux qui ont été honorés et glorifiés par des merveilles et canonisés par les Souverains Pontifes . J'aime leur donner des récompenses à distribuer à ceux qui les visitent, proportion-

² Sainte Brigitte, *ses révélations*, l. VII, c. 4, p. 8, tom. IV. — Martyrol. Rom. 21 Déc.

nellement aux volontés, à la foi, aux travaux de ces derniers. C'est pourquoi mon cœur est avec mon trésor. C'est pourquoi je veux que vous teniez pour certain qu'en ce lieu, il y a un de mes trésors les plus chers, savoir, les reliques de S. Thomas l'apôtre; et qu'en aucun lieu il ne s'en trouvent d'aussi considérables et d'aussi intègres. En effet, quand cette cité fut ruinée, le corps de cet apôtre, qui s'y trouvait déposé, fut, par ma permission, transféré par quelques-uns de mes amis dans cette cité (d'Ortone.) Or, maintenant, ce trésor demeure là comme caché, d'autant que les princes de ce royaume étaient disposés comme ceux dont parle David : *Ils ont des bouches, et ils ne parlent point. Ils ont des yeux, et ils ne voient point. Ils ont des oreilles, et ils n'entendent point. Ils ont des mains, et ils ne touchent point. Ils ont des pieds et ils ne marchent point, etc.* Comment donc, avec de telles dispositions, et m'étant opposés, pourront-ils rendre à ce trésor des honneurs convenables? Celui qui m'aime ou qui aime mes amis, celui qui est disposé à mourir plutôt qu'à renoncer à mon amour et qu'à m'offenser, celui qui, par ma grâce a le pouvoir et la volonté de m'honorer et de me faire honorer des autres, celui-là honorera et exaltera mon trésor, savoir, les reliques de mon Apôtre, que j'ai choisi et que j'aime. On doit donc être assuré et on doit affirmer, que comme les corps du bienheureux Pierre et du bienheureux Paul sont à Rome, de même les reliques du bienheureux apôtre S. Thomas sont à Ortone.

L'Épouse dit :

— O Seigneur, les Princes de ce royaume n'ont-ils pas fait construire ces églises, et ne les ont-ils pas enrichies de grands dons ?

Notre Seigneur lui répondit :

— Oui, certes ; et ils m'offraient de grandes sommes d'argent pour m'apaiser ; mais plusieurs de leurs aumônes m'ont déplu, à cause de leurs mariages contractés contre les règles et les statuts des Pères, et bien que ce que les Souverains Pontifes

ont permis puisse et doive être observé, néanmoins, comme leur volonté était mauvaise, et qu'ils s'efforçaient d'agir contre les statuts de l'Eglise, cela sera un jour la matière d'un jugement divin.

ADDITION.

Sainte Brigitte étant allée à Ortone, il arriva que cette Sainte et ses compagnons furent obligés de demeurer sans logement, exposés aux injures de l'air, au froid, et à une grande pluie qui les assaillit vers le point du jour.

Ce fut alors que Jésus-Christ lui parla et lui dit :

— Les tribulations assaillent l'homme pour deux raisons ; ou pour une plus grande humilité, ou pour une plus profonde humiliation ; soit comme le roi David, qui fut affligé, afin qu'il devint plus humble et plus prudent ; soit comme Sahara, femme d'Abraham, qui fut prise par le roi, pour sa plus grande consolation et pour son honneur. De même en est-il arrivé. J'avais inspiré à vos âmes la pensée de ne point aller outre ce jour là ; mais vous n'y avez point cru ; c'est pourquoi vous avez souffert cette affliction. Entrez dans la Cité. — Mon serviteur Thomas, mon apôtre, vous accordera ce que vous désirez.

Notre-Seigneur apparut encore à Ortone, et dit sur le même sujet :

— Je vous ai dit que S. Thomas, mon apôtre, était mon trésor. Certainement cela est vrai ; car S. Thomas est véritablement la lumière du monde ; mais les hommes aiment plus les ténèbres que la lumière.

Saint Thomas apparut aussi dans le même moment, et dit :

— Je vous donnerai le trésor que vous désirez depuis si longtemps, et en ce moment, sans qu'aucun me touche.

Il sortit donc de la châsse où étaient les reliques du Saint, un fragment d'un os de S. Thomas, que Sainte Brigitte reçut et qu'elle garda avec grande révérence. »

CHAPITRE XXXVIII.

Prodiges opérés par S. Thomas, longtemps après sa mort, dans l'église et dans la ville de Méliapour.

Le saint Apôtre fit de grands miracles après sa mort, comme durant sa vie temporelle. S. Grégoire de Tours, dans son livre *de la Gloire des martyrs*¹, en rapporte quelques-uns. Il dit entr'autres choses, qu'il avait appris d'un nommé Théodore qui avait été dans les Indes, que dans l'église où S. Thomas avait été martyrisé et enterré, brûlait continuellement une lampe sans huile ni mèche, ni aucune autre graisse. L'église du lieu était magnifique, elle était avoisinée d'un monastère : nuit et jour la lampe l'éclairait de la sorte, en brûlant devant le sépulcre de l'Apôtre.

Le même S. Grégoire ajoute qu'à la fête de ce Saint, il se faisait une foire franche, qui durait un mois, durant lequel S. Thomas faisait paraître plusieurs marques visibles de son assistance. Pendant les trente jours, on trouvait à chaque pas de l'eau en abondance, quoique la terre fût très-aride et naturellement dépourvue d'eau. De plus, aucun insecte n'incommodait les marchands ni les habitants de la ville. Mais dès que les 30 jours étaient passés, il y avait pénurie d'eau de toutes parts, et une grande quantité de mouches².

¹ C. 52, p. 70.

² « In India, in loco ubi corpus B. Thomæ apostoli prius requievit, habetur monasterium et templum miræ magnitudinis diligenter ornatum atque compositum. In hac igitur æde magnum miraculum Dominus ostendit. Lichinus inibi positus, et illuminatus ante locum sepulchræ illius, perpetualiter die noctuque divino nutu resplendet, à nullo fomentum olei scirpique accipiens, neque vento extinguitur, neque casu dilabitur, neque ardendo minuitur. Habet incrementum per Apostoli virtutem, quod nescitur ab homine ; cognitum tantum habetur divinæ potentiæ. — In Edessa urbe, in qua beatos artus tumulatos diximus, adveniente translationis ejus festivitate, magnus aggregatur populorum cætus, ac de diversis regionibus cum votis et negotiis venientibus, ven-

— Marc Vénitien, qui voyagea sur tous ces rivages indiens avant que les Portugais en eussent fait la découverte, écrit ¹ que sur les côtes de Malabar, dans le royaume de Calicut, il y avait une race d'hommes descendus des meurtriers de S. Thomas, et qu'il était impossible de les faire entrer, même par force, dans l'église de Méliapour, où se trouvait le corps du S. Apôtre.

— D'autres rapportent un fait encore plus extraordinaire. Ils disent que, l'an 1120, sous le Pontificat du pape Calixte II, un patriarche des Indes, nommé Jean, vint à Rome par dévotion, et qu'il déclara en plein consistoire, devant le Pape, devant plusieurs cardinaux et prélats qui étaient présents, que tous les ans le glorieux apôtre S. Thomas apparaissait visiblement et communiait le peuple chrétien de sa propre main, donnant la sainte Hostie à ceux qui en étaient dignes, ne la présentant pas à ceux qui étaient indignes. « Cela est rapporté
« par plusieurs auteurs, et peut bien être vrai, dit l'un d'eux,
« car à Dieu qui est tout-puissant, et qui honore grandement
« ses Saints, il n'y a rien de difficile ni d'impossible. »

— A Edesse, dit un évêque, on avait coutume, chaque année, la veille de la fête de S. Thomas, de mettre dans la main de cet Apôtre un pampre desséché. Le lendemain le sarment était couvert de feuilles, et portait un raisin mûr, à la grande admiration des fidèles.

dendi comparandi que per xxx dies sine ulla telonei exactiōe licentia datur.

In his vero diebus, qui in mense quinto habentur magna et inusitata populis beneficia præbentur. Non scandalum surgit in plebe, non musca incidit mortificatæ carni, non latex deest sitienti. Nam, cum ibi reliquis diebus plusquam centum pedum altitudinem aqua hauriatur a puteis, nunc paululum si effodias, affatim lymphas exuberantes invenies. Quod non anibigitur hæc virtute apostoli impertiri. Decursis igitur solemnitatibus diebus, teloncum publico redditur, musca quæ defuit adest. Propinquitas aquæ dehiscit. Dehinc emissa divinitus pluvia ita omne atrium templi a sordibus et diversis squaloribus, qui per ipsa solemnia facti sunt, mundat, ut putares illud nec fuisse calcatum. »

¹ Ribadeneira.

— Aux yeux de la chair, les Apôtres étaient vils et méprisables ; ils n'avaient ni naissance, ni richesses, ni aucun des avantages dont les hommes sont si jaloux. Mais Jésus-Christ les choisit pour en faire ses amis ; il les combla de ses grâces ; il les établit princes de son royaume et juges du monde. Quel aveuglement, quelle folie d'attacher tant de prix à des biens périssables dont la possession est si dangereuse ! Si nous en faisons l'objet de nos affections, ils enchaînent nos cœurs, et les attachent à la terre ; il est bien difficile de les posséder avec indifférence, et de s'en servir uniquement pour sa sanctification. C'est pour cela, qu'à l'exemple des Apôtres, tant de Saints y renoncèrent, et que d'autres s'en virent dépouillés avec joie.

Il est étonnant que les maximes de l'Évangile, que l'exemple de Jésus-Christ et celui de ses vrais disciples, n'inspire point une crainte salutaire à ceux qui jouissent des biens de ce monde ; qu'ils ne les portent pas à se tenir continuellement sur leurs gardes ; qu'ils ne les excitent pas à pratiquer les vertus qui peuvent seules les préserver du péril dont ils sont menacés, et leur faire éviter les pièges de la séduction. Si nous suivions les lumières de la foi, mais d'une foi vive et agissante, nous apprécierions ces biens à leur juste valeur, ou plutôt, nous n'aurions une véritable estime que pour ceux de la grâce, et nous nous empresserions de les mériter, comme les Saints, par la pratique des vertus chrétiennes. Les Apôtres sont ici-bas les objets de notre vénération ; ils sont nos guides et nos modèles. Nous les honorons comme les docteurs de la loi nouvelle, comme les fondateurs de l'Église après Jésus-Christ, comme les Chefs et les Princes des Saints. Ayons soin de leur témoigner notre reconnaissance, puisque c'est à leur zèle, à leurs travaux, à leurs souffrances, que nous devons l'avantage de connaître l'Évangile et d'être Chrétiens.

Daignez, bienheureux Apôtre, intercéder pour les peuples de l'Europe et pour les peuples de l'Asie, afin que la foi pres-

qu'éteinte dans les Indes, s'y rallume, et que le Christianisme, affaibli et chancelant dans plusieurs de nos contrées occidentales, s'y raffermisse et s'y fortifie d'avantage de jour en jour !

O Thoma, Christi perlustrator lateris
Per illa sancta te rogamus vulnera,
Quæ mundi cuncta diluerunt crimina,
Nostros reatus terge tuis precibus.
Dira sentimus peccatorum vulnera,
Pro quibus damus auxilii suspiria,
Fletentes oramus : pro nobis potentia
Offer Tonanti clementer precamina. Amen.

Hym. Eccl.

APPENDICE

AUTRE HISTOIRE TRADITIONNELLE

DE

L'APOSTOLAT DE S. THOMAS EN ORIENT

Ecrite, comme quelques-uns le croient, par des Hérétiques
des temps primitifs,
Rapportant, confirmant et amplifiant les monuments traditionnels
qui précèdent.

Ces *actes de S. Thomas*, composés, selon quelques auteurs, par les premiers Gnostiques, ont pour titre : *Voyages et martyre de S. Thomas l'apôtre* : *Περίοδος και Μαρτυριον του αγιου Θωμα του αποστολου*. Ils ont été publiés en grec par Thilo, à Leipzig, 1823, in-8° ; ils se trouvaient à la bibliothèque Impériale dans les manuscrits : 331, 4468, 4485, 4510, 4514, 4540, 4551, 4554, 4556, 4454, 4476, etc. Ils sont pareillement à la bibliothèque d'Oxford. Plusieurs savants en avaient fait mention. (Voyez Fabricius, Richard-Simon, Ittigius, *de PP. Apost.*, p. 49; Beausobre, *hist. du Manich.*, t. 1, p. 446; Mosheim, Kleuker, Grabe, Nitzsch, *théol. studien.*, p. 61, etc. M. Brunet les a traduits en français. (Voir Migne, *Encyclop. théol.*, t. 24, p. 1015 à 1046.

Nous plaçons ici ces *Actes*, parce qu'ils prouvent la réalité historique des précédents. Quand même ils auraient été com-

posés par des hérétiques, ils n'en prouvent pas moins la relation catholique. Sous un rapport, ils ont une force démonstrative d'autant plus grande, qu'ils auraient été rédigés par une société opposée aux catholiques et aux orthodoxes. Deux sociétés ennemies ne seront pas soupçonnées de collusion.

S. Augustin, (*Serm. Dni in monte, l. 1, c, 20; adv. Adimantum manich., c. 17, et l. 22 adv. Faustum, c. 79.*) parlant des faits traditionnels de *S. Thomas*, rapportés également par les Manichéens, nous apprend que ces Hérétiques en abusaient, comme ils ont abusé de toutes les Saintes Ecritures. Sans nier les faits rapportés par les Manichéens, il veut que les traditions soient admises avec précaution et qu'on ne les place pas sur le même pied que les Saintes Ecritures, comme faisaient les Hérétiques.

ITINÉRAIRE ET MARTYRE

DE

SAINT THOMAS L'APÔTRE

I.

« En ce temps là, tous les Apôtres se trouvaient assemblés à Jérusalem : Simon, surnommé Pierre ; André son frère ; Jacques, fils de Zébédée ; Jean, son frère ; Philippe et Barthélemy ; Thomas et Matthieu le publicain ; Jacques, fils d'Alphée ; Simon le Cananéen ; et Jude, frère de Jacques. Nous nous partageâmes alors les provinces de l'Univers, afin que chacun de nous se mît en route pour le pays que le sort lui aurait assigné, et se rendît dans le lieu où le Seigneur l'aurait envoyé.

Or l'Inde échut à Jude¹ Thomas, nommé aussi Didyme ; mais il ne voulait point y aller, alléguant que sa santé si faible était un obstacle à un tel voyage, et que ne connaissant pas la langue hébraïque, il lui serait impossible de prêcher chez les Indiens. Le Seigneur lui apparut alors pendant la nuit :

— Thomas, lui dit-il, n'ayez aucune crainte : partez pour l'Inde, et annoncez-y la parole ; ma grâce vous accompagnera.

Mais Thomas continuait à s'y refuser, disant :

— Envoyez-moi en quelque lieu qu'il vous plaira ; mais je n'irai point dans les Indes.

Il se trouvait dans ce moment à Jérusalem un homme appelé *Abbanès*, nouvellement arrivé de l'Inde, d'où le roi Gondaphorus l'avait envoyé pour lui acheter et amener un architecte.

¹ Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique*, dit que S. Thomas s'appelait aussi *Jude*.

Ordericus Vitalis mentionne, dans son *Histoire Ecclésiastique*, d'autres faits, d'autres détails, qui manquent dans les *Actes* que nous avons aujourd'hui. D'où il paraît qu'il a dû avoir sous les yeux un Ancien Mémoire plus détaillé, que nous ne possédons plus.

Le Seigneur, voyant cet homme se promener dans le marché, sur le midi, lui adressa la parole, et lui dit :

— Voulez-vous acheter un charpentier-architecte ?

— Oui, répondit l'étranger.

— J'ai, ajouta le Seigneur, un esclave qui est charpentier-architecte, et je désire le vendre.

En parlant ainsi, il lui montrait de loin Thomas. Ils fixèrent le prix à trois livres d'argent en lingot ; on rédigea un contrat conçu en ces termes :

— Moi, Jésus, fils de Joseph le charpentier, je reconnais avoir vendu Jude, mon esclave, à vous, Abbanès, envoyé du roi Gondaphorus.

Le marché ainsi conclu, le Seigneur prit Jude Thomas, nommé aussi Didyme, et le présenta à Abbanès le négociateur¹.

— Cette homme, dit Abbanès à Thomas, est-il votre maître ?

— Oui, répondit l'Apôtre, il est mon maître.

— Je vous ai acheté de lui, dit Abbanès.

L'Apôtre garda le silence.

II.

Mais le jour suivant, dès l'aube, Thomas pria humblement le Seigneur, et lui dit :

— J'irai où vous voudrez, Seigneur Jésus ; que votre volonté soit faite.

En même temps il alla rejoindre Abbanès, n'emportant que la somme pour laquelle il avait été vendu ; car le Seigneur la lui avait donnée, en disant :

— Emportez cette somme, de même que ma bénédiction, partout où vous irez.

L'Apôtre trouva Abbanès occupé à transporter ses bagages dans le navire ; il se mit sur le champ à l'aider.

— Quel métier savez-vous ? lui dit-il.

— Avec le bois, dit S. Thomas, je fais des charrues, des jougs, des balances, des navires, des mâts et des roues ; avec

¹ Les mêmes circonstances sont également rapportées dans l'*Encomium Sancti Thomæ*, de Nicéas de Paphlagonie, publié par Combefis dans son *Auctarium noviss. Græc. Patr. Biblioth. tom. 1, p. 367* ; — dans les *Mémoires de l'Eglise grecque*.

des pierres, des temples, des colonnes, et des prétoires pour les rois.

— Nous avons précisément besoin d'un ouvrier comme vous, dit Abbanès.

Ils partirent alors, et poussés par un vent favorable, ils arrivèrent en peu de temps à *Andrinopolis*¹, ville royale. Ils débarquèrent, et entrèrent dans cette ville.

Tout-à-coup ils entendirent résonner autour d'eux des flûtes, des instruments de musique, et des trompettes. L'Apôtre demanda :

— Quelle fête célèbre-t-on dans cette ville ?

Ceux qui étaient là, lui dirent :

— Les dieux vous ont amené en ces lieux pour votre avantage ; le roi marie sa fille unique ; vous êtes témoin des réjouissances et des divertissements de la noce royale. Le roi a envoyé partout des héraults pour convier aux noces riches et pauvres, esclaves et hommes libres, étrangers et citoyens. Si quelqu'un refuse l'invitation et n'assiste pas aux noces il sera puni.

Abbanès, entendant cela, dit à l'Apôtre :

— Allons-y donc aussi, nous autres, de peur d'irriter le roi, nous surtout qui sommes étrangers.

— Allons, répondit l'Apôtre.

Ils descendirent dans une hôtellerie, s'y reposèrent quelque temps, et allèrent retrouver la foule. L'Apôtre, voyant beaucoup de personnes assises à table, s'y mit aussi ; et tout le monde avait les yeux fixés sur lui ; car on reconnaissait qu'il était étranger, et qu'il arrivait d'un pays lointain. Abbanès, en sa qualité d'homme libre, se mit à table dans un autre lieu, etc.

Après avoir rapporté plusieurs des faits ci-devant relatés, et quelques autres qui ne s'y trouvent pas, l'itinéraire termine ainsi :

Tout le peuple eut donc foi, et ils montrèrent une âme docile au Dieu vivant et à Jésus-Christ, mettant leur joie dans ses œuvres bénies et dans le saint ministère que l'Apôtre exerçait en son nom. Ils lui apportaient beaucoup d'argent pour le soulagement des pauvres ; car il y en avait un grand nombre rassemblés dans les villes, et il leur envoyait à tous par l'entremise de ses serviteurs, les choses nécessaires, les vêtements et la nourriture.

² Ordericus Vitalis, dans son *histoire ecclésiastique*, et les Grecs dans les *Actes de S. Thomas*, disent que l'Apôtre arriva à *Andropolis* (*Andrinopolis*). C'était une ville de cette partie de l'Inde que les anciens désignaient, comme plusieurs autres, sous le nom général d'*Ethiopie*.

Mais il ne cessait point d'évangéliser ; il leur disait et leur montrait que Jésus-Christ est bien celui qu'ont prophétisé les Ecritures, annonçant qu'il viendra, qu'il sera crucifié et qu'il ressuscitera le troisième jour d'entre les morts. Il les instruisait, et leur expliquait, en remontant aux Prophètes, tout ce qui concerne Jésus-Christ, prouvant qu'il fallait qu'il vînt, et qu'en lui s'accomplissent toutes les prédictions dont il avait été l'objet.

La renommée de l'Apôtre s'étendit dans toutes les villes et dans toutes les contrées ; et tous ceux qui avaient dans leur famille des malades ou des démoniaques, les lui amenaient, et il les guérissait ; et ceux qu'on plaçait sur la route où il devait passer, il les guérissait aussi par la puissance du Seigneur. Alors tous ceux qu'il avait guéris, disaient d'un cœur et d'une voix unanimes :

— « Gloire à vous, Jésus, qui donnez à tous également la « guérison par Thomas, votre serviteur et votre Apôtre ! Re-
« venus à la santé et à la joie, nous vous demandons la grâce
« de faire partie de votre troupeau, et d'être comptés parmi
« vos brebis. Accueillez-nous donc, Seigneur, et ne nous im-
« putez pas les chûtes et les fautes que nous avons faites, lors
« que nous étions dans l'ignorance. »

Alors l'Apôtre dit : — « Gloire au Fils unique du Père, à l'Aîné de tant de frères ! Gloire à vous, Défenseur et Soutien de ceux qui viennent se réfugier en vous ! à vous qui veillez éternellement pour éveiller ceux qui sont dans le sommeil, — à vous qui vivez pour Jésus-Christ, Fils de Dieu vivant, notre Libérateur et notre Appui, — le refuge et le repos de tous ceux qui souffrent pour vous servir, — le Consolateur de ceux qui, pour la gloire de votre nom, supportent le poids du jour et la gelée de la nuit : nous vous remercions des grâces dont vous nous avez comblés, — de l'assistance que dans votre amour vous nous avez prêtée, — et du don que vous nous avez fait de vous-même, en venant en nous.

« Accomplissez donc jusqu'à la fin vos desseins en nous, afin que nous trouvions notre assurance en vous. Abaissez les yeux sur nous ; car pour vous nous avons quitté notre patrie. Pour vous, nous sommes devenus des étrangers en tout lieu, et cela sans regret ou déplaisir. Abaissez les yeux sur nous, et traitez-nous suivant vos miséricordes, afin que nos péchés nous soient pardonnés, et que nous puissions jouir de votre gloire ! »

HISTOIRE

DE

S. JACQUES-LE-MINEUR

APOTRE

ET PREMIER ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM

Hic ergo ob singularem justitiæ præstantiam cognominatus est Justus צפורה (Oblias) id est, munimentum populi et justitia, quemadmodum etiam Prophetæ de eo prædixerunt (c. 10).

« Celui-ci, à cause de l'excellence de sa justice, fut surnommé *le Juste* et *Oblias*, « c'est-à-dire *le Rempart* du peuple et *la Justice même*, comme les Prophètes l'avaient prédit de lui. »

(S. Hégésippe, ap. Euseb. hist. l. II, c. 23.)



AVERTISSEMENT



Les auteurs Juifs contemporains et compatriotes de S. Jacques de Jérusalem, le célèbre historien de la nation des Hébreux, Flavius Josèphe, les auteurs mêmes des anciens Talmuds de Jérusalem et de Babylone, leurs monuments les plus authentiques, de même que les plus anciens écrivains de l'Eglise Chrétienne, parlent à la louange de cet Apôtre qui fut surnommé unanimement *le Juste*. Nous verrons les Pharisiens, quoiqu'ennemis des Chrétiens, rendre hommage à son éminente sainteté, réclamer même le secours de son pouvoir miraculeux. Nous entendrons les hommes les plus sages et les plus vertueux de cette nation, au rapport et au jugement de Josèphe, exprimer une si profonde estime et une si grande vénération pour le *frère* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'ils attribueront à la mort injuste qu'on lui aura fait souffrir, l'épouvantable catastrophe qui, aussitôt après, vint fondre sur Jérusalem et sur toute la nation.

L'histoire de S. Jacques-le-Mineur, qui, au milieu de ses ennemis les plus irréconciliables, fut une des plus brillantes gloires de l'Apostolat et de l'Eglise naissante, doit donc être

considérée comme un monument irréfragable, qui établit inébranlablement la certitude de l'histoire évangélique et ecclésiastique primitive, en même temps qu'il atteste à tous les peuples et à tous les siècles la sainteté primordiale, originelle, du Christianisme !

HISTOIRE

DE

SAINT JACQUES-LE-MINEUR

APOTRE

ET PREMIER ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM.

CHAPITRE I^{er}.

Surnoms de S. Jacques-le-Mineur. — Son origine. — Son père et sa mère. — Sa parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Arbre généalogique.

S. Jacques, que l'on appelle *le Mineur*¹, pour le distinguer de S. Jacques, fils de Zébédée, est aussi connu sous le nom de *S. Jacques-le-Juste*, ou *frère du Seigneur*, et évêque de Jérusalem. Le surnom de *Mineur* paraît lui avoir été donné, ou parce qu'il fut appelé à l'Apostolat après S. Jacques *le Majeur*, ou parce qu'il était de petite taille, ou enfin à cause de sa jeunesse. Le titre de *Juste* lui était généralement donné à cause de son éminente sainteté, comme nous le dirons plus loin.

Sa qualité et son surnom de *frère du Seigneur* lui viennent de ce qu'il était fils de Cléophas-Alphée, le frère de S. Joseph, et de Marie Salomé, femme de Cléophas-Alphée, et sœur ou

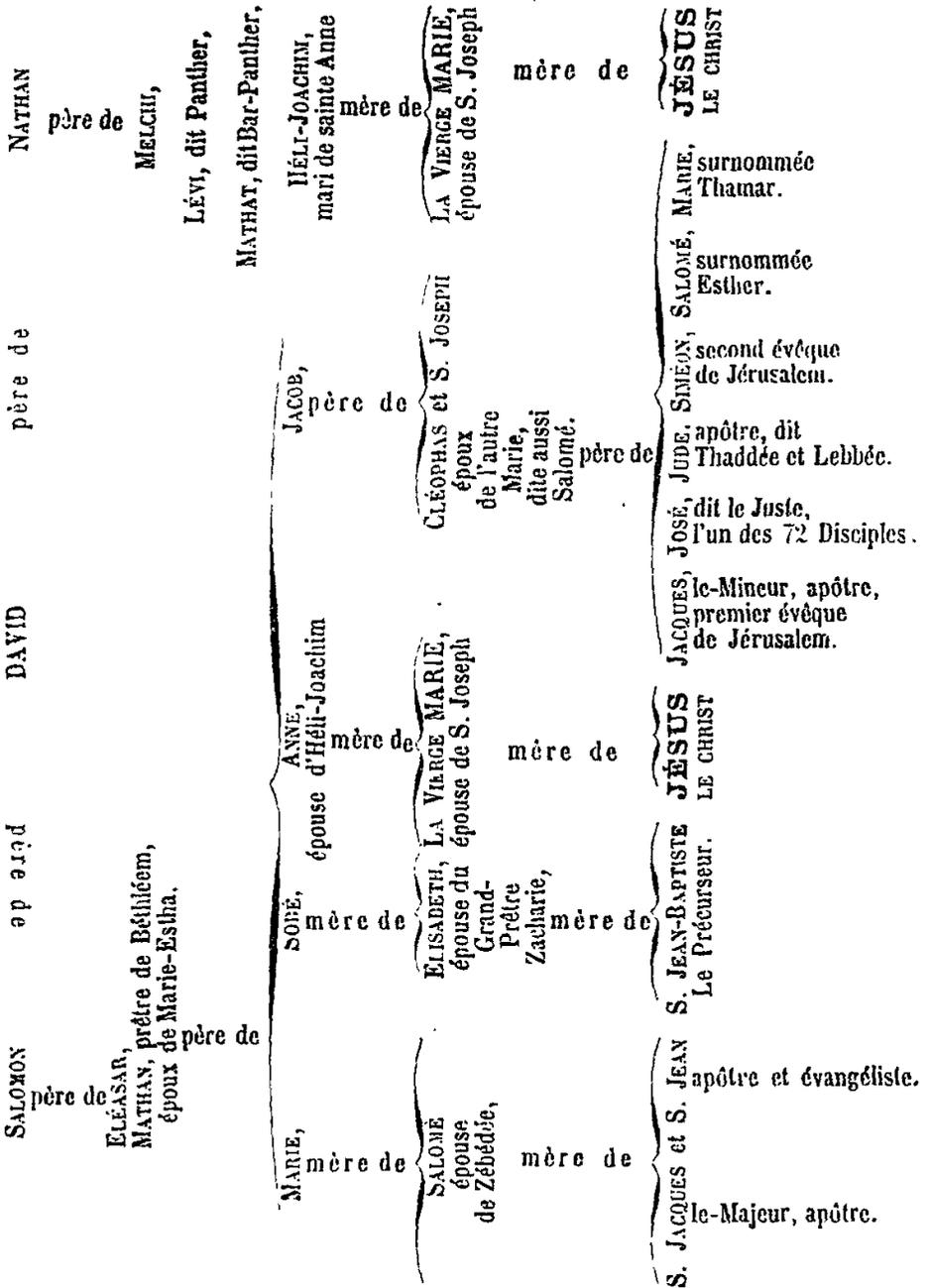
¹ S. Marc, XV, 40.

belle-sœur de la Sainte-Vierge. S. Jacques avait trois autres frères, *José, Simon ou Siméon, et Jude* surnommé *Thaddée*, et deux sœurs, *Marie* et *Salomé*, qui avaient aussi leurs surnoms. Ce sont ceux et celles que les Juifs et les Evangélistes nomment *les frères et les sœurs*¹ de *Jésus*. Tous ces enfants de Cléophas et de Marie, étaient donc les *cousins-germains* du Sauveur, selon l'opinion des hommes et selon l'ordre des Lois civiles. Car S. Hérogésippe, historien presque contemporain des Apôtres, nous assure que Cléophas, dont il est fait mention dans l'Evangile, était frère² de S. Joseph, époux de la Sainte Vierge, et de cette manière oncle de Jésus-Christ. On pense communément, (depuis le v^e siècle), que c'est pour ce sujet que S. Jacques et ses frères sont appelés *frères de Jésus-Christ*, parce qu'il est ordinaire à l'Ecriture d'appeler *frères* ceux qui sont d'une même famille, particulièrement les cousins-germains, à qui l'usage commun et populaire donnait encore ce nom au v^e siècle³. Ajoutons ici, néanmoins, qu'un grand nombre d'anciens Pères et de docteurs catholiques ont dit que S. Jacques, ses frères et ses sœurs, étaient enfants de S. Joseph et de Marie, épouse de Cléophas, lequel étant venu à mourir sans postérité, sa veuve a dû, selon la loi, épouser S. Joseph, le frère de son mari défunt. Nous avons ailleurs expliqué ce sentiment ou cette tradition des Anciens, qui ne paraît pas à mépriser. Dans ce dernier cas, la parenté de S. Jacques avec le Christ se trouverait plus rapprochée. Voici comment on l'établit généralement :

¹ S. Matth. XIII, 55, et S. Marc, VI, 5.

² Euseb. l. 5, c. 11 ; Epiph. 66, c. 19.

³ Voir Tillemont.



Si l'on veut faire attention à cette généalogie, on voit facilement que S. Jacques était proche parent du Christ par les deux branches de David, et à plusieurs degrés peu éloignés, surtout, si l'on veut suivre la tradition des Anciens. On comprend pourquoi sa mère, Marie de Cléophas, est appelée dans l'Évangile la sœur ou belle-sœur de la vierge Marie, sans

que l'ancienne tradition, qui veut que la Divine Mère du Sauveur ait été fille unique, soit contredite. Par cette Arbre généalogique, dont l'exactitude a été démontrée ailleurs, les longues et interminables dissertations des savants se trouvent très-sommairement exposées, expliquées, et terminées par la concordance et la conciliation, renfermée dans ce tableau, de tous les témoignages de l'Antiquité. Ainsi, nous pouvons dire avec S. Jérôme et d'autres auteurs ecclésiastiques, que Marie, mère de Jacques et de José, était la tante maternelle de Jésus-Christ, c'est-à-dire, qu'elle était celle-là que S. Jean appelle *Marie de Cléophas et sœur de la Sainte Vierge*; et avec Théodoret, que S. Jacques-le-Mineur était cousin-germain de Jésus-Christ, *αψήφος*, parce qu'il était fils, de la sœur de sa mère. Tout cela est vrai. Mais si quelqu'un suit la tradition ancienne, selon laquelle S. Joseph serait le père véritable de S. Jacques, de José, de Simon, de Jude, et de deux filles, Marie et Salomé, il peut dire avec S. Hégésippe, Eusèbe¹, et plusieurs Pères, que *S. Jacques était fils de Joseph*, et de Marie de Cléophas, et, conséquemment, que S. Jacques, ses frères et sœurs étaient selon le terme de l'Evangile, *les frères et les sœurs de Jésus-Christ*. Cela n'empêchera point de dire avec les modernes, qu'ils étaient aussi ses cousins-germains, en même temps que les enfants (légaux) de Cléophas-Alphée. Il est certain que cette parenté donna à S. Jacques et à ses frères le plus grand lustre dans l'Eglise, aux yeux des fidèles et même des Juifs. Car non-seulement S. Paul avec les chrétiens le désigne par sa qualité de *frère du Seigneur*²; mais l'historien juif Flavius Josèphe³ lui-même l'appelle *Jacques ou Jacob, frère de Jésus, dit le Christ*. Mais si sa naissance lui donnait ce précieux titre, et si son éducation avait contribué à le lui faire accorder, puisqu'on croit

¹ Euscb. l. 2, c.

² Gal. I, v. 19.

³ Joseph. Antiq. l. 20, c. 8.

qu'il avait été élevé avec Jésus, ce qui lui est encore plus glorieux, dit Origène ¹, c'est qu'il l'a mérité par la sainteté admirable de ses mœurs, par son incomparable foi, et par sa sagesse extraordinaire.

CHAPITRE II.

S. Jacques, d'abord du nombre des (72) Disciples, est élevé ensuite au rang d'Apôtre. — Sa consécration à Dieu. — Son ardent amour pour Jésus-Christ. — Jésus-Christ, ressuscité, lui apparaît en particulier. — Son don spécial de science.

Selon S. Grégoire de Nysse ², S. Jacques est né quelques années avant Notre-Seigneur Jésus-Christ; Plusieurs raisons démontrent ³ qu'il avait au moins onze ou douze ans lorsque naquit Jésus-Christ.

Il était originaire de Cana ⁴ en Galilée, de même que ses frères. Il quitta cette ville avec eux, pour suivre le Seigneur qui allait s'établir à Capharnaüm; car il est dit dans l'Évangile, que, après avoir fait éclater sa gloire à Cana, *Jésus alla à Capharnaüm avec ses frères et ses Disciples* ⁵. Ce qui nous montre que, à raison du lien de parenté, S. Jacques et les trois autres fils de Cléophas furent admis dans la compagnie de Jésus-Christ et au nombre de ses Disciples, dès le commencement du ministère public du Sauveur. *Ob hujus vinculi occasionem tres hi Mariæ Cleophæ filii a Christo in Discipulos recepti sunt* ⁶. L'année suivante (an 34), qui était la seconde de la prédication de Notre-Seigneur, quelque temps après Pâques,

¹ Orig. in *Cels.* l. 1, p. 55; S. Epiph., 78, c. 15, p. 104; S. Greg. de Nysse, de *res.* 2, p. 415. Métaphraste dit que S. Jacques-le-Juste faisait ses délices de la contemplation. — (In *Jacob. min.*)

² Greg. Nyss. de *res.* l. 3, p. 412.

³ V. Tillemont, note 6.

⁴ Apost. hist. l. 6, c. 1; Ribad.

⁵ S. Jean II, v. 12.

⁶ Apost. Hist. l. 6, c. 1.

S. Jacques avec son frère Jude, fut élevé à la dignité de l'Apostolat.

Quelques anciens marquent qu'il était prêtre de la Loi¹, et c'est ce qui fait qu'il lui fut permis d'entrer dans la partie sainte du temple où les prêtres avaient seul le droit d'entrer.

« Il était saint dès le ventre de sa mère², dit S. Hégésippe; ce qui indique qu'il fut consacré à Dieu avant que de naître, de même que Samson : et il dut, par conséquent, observer durant toute sa vie les règles prescrites aux Nazaréens, c'est-à-dire aux personnes vouées au Seigneur. Nous verrons dans la suite que S. Jacques les accomplit fidèlement.

Il était particulièrement aimé de Jésus-Christ ; à son tour cet Apôtre était extrêmement affectionné à son Divin Maître³. On rapporte, qu'après que notre-Seigneur eut été crucifié, S. Jacques-le-Mineur fut touché d'une si vive douleur, et témoigna en même temps publiquement une telle confiance qu'il refusa de prendre aucune nourriture, avant qu'il ne le vît ressuscité d'entre les morts. Car il se souvenait de la prédiction que le Christ, lorsqu'il vivait encore au milieu d'eux, lui avait faite à lui et à ses frères : *Après trois jours je ressusciterai d'entre les morts*. C'est pourquoi il fut le premier de tous, avec Sainte Marie-Madeleine et S. Pierre, à qui Jésus ressuscité voulut apparaître, afin d'affermir son Disciple dans sa foi et sa confiance. Ayant fait apporter sur la table un pain et un rayon de miel, il invita S. Jacques à manger³. S. Jérôme⁴ dit que l'Evangile des Nazaréens raconte ainsi cette circonstance remarquable :

— « Apportez, dit le Seigneur, une table et un pain. » Alors il prit le pain, le bénit, et le rompit, puis il le présenta à Jacques-le-Juste en lui disant :

¹ Euseb., l. 2, c. 25, ex Hegesip. ; S. Epiph. 29, c. 4 et 78, c. 15.

Euseb., l. 2, c. 25.

³ Apost. hist., l. 6, c. 1.

⁴ S. Hierom., de viris illustr., c. 2.

— « Mon frère, mangez (maintenant) votre pain ; car le
« Fils de l'homme est ressuscité d'entre ceux qui dorment
« dans la mort. »

Cette apparition est arrivée le jour même de la résurrection. C'était après avoir bu le calice du Seigneur dans la dernière Cène que S. Jacques avait juré de ne point manger, qu'il n'eût vu Jésus-Christ ressuscité. S. Jérôme, S. Grégoire de Tours, et Baronius ¹, ne méprisent point ce trait historique, bien qu'ils ne le connaissent que par la tradition, et par celle des Nazaréens ; il est attesté, notamment, par l'auteur très-ancien des *Historiæ Apostolicæ*.

Il est encore confirmé par S. Paul lorsqu'il dit *qu'après sa résurrection, Jésus apparut en particulier à Jacques-le-Juste. Deinde vivus est Jacobo.* (1. Cor. XV.) Bolland. *mai die*.

Notre S. Apôtre reçut, en outre, une autre marque particulière d'affection et d'honneur. Après que le Sauveur ² se fut montré à plus de 500 Disciples ensemble : (ce qui arriva dans la grande apparition de Galilée ³, que les Anges avaient prédite, et ainsi plus de huit jours après la résurrection), Jésus-Christ apparut encore à S. Jacques, à celui qui est appelé *le frère* ⁴ *du Seigneur*. Cela ne veut point dire que Jésus-Christ ne lui eût pas apparu devant ce jour et en même temps qu'aux autres Apôtres et aux Disciples ; mais cela marque que cet Apôtre fut une seconde fois honoré d'une apparition toute particulière ⁵.

S. Clément d'Alexandrie ⁶, l'un des plus anciens auteurs de l'Eglise, dit que Jésus-Christ, après sa résurrection, communiqua le *don de science* à S. Jacques-le-Juste, à S. Jean et à S.

¹ Baron., 54, n° 179. S. Grég. Tur., *Hist. Fr.*, l. 1, c. 22. Rad. Ardens, *hom. in Dom. IX S. Trinit.*, itemque alii.

² 1 Cor., xv, 6, 7. Bar., 54, n° 106.

³ S. Aug., *cons. ev.*, l. 5, c. 25.

⁴ S. Chrys., in Matth., p. 425.

⁵ S. Cyrill., *catech.*, 14, p. 152.

⁶ Ap. Euseb., *Hist.*, l. 2, c. 1. Ἰνῶσιν *speciatem*.

Pierre, et que ceux-ci le communiquèrent aux autres apôtres. Origène et S. Jérôme ¹ ont aussi marqué que dans S. Jacques-le-Mineur, ce don de science brillait entre les autres dons qui le rendaient encore plus véritablement le frère de Jésus-Christ que la consanguinité et l'éducation.

CHAPITRE III.

S. Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem.

Le Seigneur, au moment de son ascension, disent S. Jérôme, et S. Epiphane ², recommanda à S. Jacques, comme à son véritable frère, les enfants de sa mère, c'est-à-dire l'église de Jérusalem tirée de la Synagogue. Il lui confia son trône sur la terre, et lui laissa son épouse ³ comme à son frère, afin d'acquiescer par lui des enfants spirituels après sa mort, et accomplir encore l'ancienne loi en cette manière.

Ainsi, ce S. Apôtre peut être considéré comme évêque de Jérusalem, dès l'Ascension. C'est pourquoi les anciens Pères rapportent à Jésus-Christ même l'épiscopat de S. Jacques ⁴. Les autres Apôtres lui accordèrent en conséquence sans aucune contestation une place si honorable et qui paraissait mieux convenir à S. Pierre ⁵, si Jésus-Christ, au lieu de donner au Prince des Apôtres et des fidèles le trône de Jérusalem, ne l'eût établi docteur de tout l'Univers, en le plaçant sur le trône de Rome, la capitale du monde.

¹ Orig., *in Cels.*, l. 1, c. 55, et S. Hier., *in Gal.*, 1, v. 19.

² S. Hier., *in Gal.*, p. 164.

³ S. Epiph., 78, c. 7.

⁴ S. Bern., *Consider.*, l. 2, c. 8, t. 4.

⁵ Euseb., l. 7, c. 19; S. Chrys., *in 1 car.*, 15. v. 7, h. 58; S. Epiph., *Hær.*, 78, c. 7; S. Jerom., *Gal.*, 1, v. 19; S. Procle, h. 22, et les autres de même.

⁶ S. Chrys., *in Jo. h.*, 87.

S. Jacques-le-Mineur avait vu sans jalousie que Jésus-Christ lui préférait en plusieurs rencontres S. Pierre, S. Jacques-le-Majeur et S. Jean, quoique ceux-ci ne fussent pas comme lui frère du Christ ; de même, ces trois Apôtres ¹ reconnurent sans envie ce Juste pour évêque de Jérusalem, et ne songèrent point à s'attribuer cet honneur sous prétexte des faveurs particulières par lesquelles Jésus-Christ les avait élevés au-dessus des autres. Car cette première Église ² était comme dans le ciel, et n'était animée que par le feu de la charité, et par l'esprit de l'humilité qui étouffaient ces disputes et ces jalousies, dont ils n'étaient pas exempts avant que Jésus-Christ eût versé son sang pour eux.

Les Apôtres suivirent donc par une délibération formelle le choix que Jésus-Christ avait fait de S. Jacques, en firent une déclaration solennelle à tous les disciples, et l'intronisèrent par quelque cérémonie extérieure, que l'on a marquée par le terme d'ordination. C'est pourquoi plusieurs Pères ³, bien qu'on sût que S. Jacques avait été établi, par Jésus-Christ même, évêque de Jérusalem, ont néanmoins quelquefois rapporté cette élévation à l'élection des Apôtres, et divers Martyrologes ⁴ latins forts anciens marquent la fête de cette ordination de S. Jacques par les autres Apôtres, le 27 de décembre. Elle se fait à Milan le 29 du même mois, jour auquel on l'a transférée à cause des autres fêtes.

S. Hégésippe ⁵ dit que S. Jacques fut évêque de Jérusalem μετὰ τῶν Ἀποστόλων, avec les Apôtres ; ce qui, selon les Pères, veut dire que, bien que S. Jacques fût déjà évêque de Jéru-

¹ Euseb., *l. 2, c. 1* ; ex Clem. Alex. ; Procl., *N.*, *p. 588*.

² S. Chrys., *in Act.*, 5.

³ Clem. Alex., *ap. Euseb.*, *l. 2, c. 1* ; Euseb., *l. 2, c. 23, et l. 7, c. 19* ; S. Athan., *in Synopsi*, *l. 2, p. 155* ; S. Jér., *vir. ill.*, *c. 2* ; L'Ambrosiasier, *in Gal.*, *1, v. 19, p. 467*.

⁴ Bolland., *1, mai, p. 25*, et Mabi., *p. 196*.

⁵ Euseb., *l. 2, c. 23*.

salem lorsque les Apôtres y étaient encore, son épiscopat commença néanmoins à paraître davantage, lorsque les Apôtres se dispersèrent pour aller prêcher dans les provinces.

Son intronisation ayant eu lieu le 27 septembre de l'année de la Passion, on est fondé à croire que les Apôtres attendirent jusqu'à ce que la persécution qui éclata par la mort de S. Etienne, les fit songer à pourvoir plus particulièrement à l'église de Jérusalem, dans la crainte d'être obligés d'un instant à l'autre d'en sortir. Ils furent contraints par les circonstances pressantes d'y établir un pasteur propre, qui s'engageât à y demeurer jusqu'à la mort, et qui se chargeât du soin de tout ce qui était nécessaire pour le bien spirituel des âmes. C'est ce que l'église a coutume de marquer par le mot d'évêque. Ainsi, S. Jacques a eu l'honneur d'être le premier des évêques ¹, et de gouverner le premier la première des Eglises, comme son propre pasteur, son évêque, et son archevêque ², qui est le nom que lui donnent les moines orthodoxes de Constantinople dans une requête qu'ils présentèrent l'an 430 à l'empereur Théodose. La Chronique d'Alexandrie ³ ajoute un mot qui est plein d'importance et qui montre que, dès les temps apostoliques, l'on reconnaissait la juridiction universelle du Souverain Pontife; elle dit que S. Pierre intronisa S. Jacques à sa place lorsqu'il s'en alla à Rome.

S. Epiphane ⁴ rapporte qu'il portait sur sa tête, pour marque de son épiscopat, une lame ou plaque d'or. Polycarpe ⁵, évêque d'Ephèse à la fin du II^e siècle, rapporte la même chose de S. Jean, et quelques autres le disent ⁶ aussi de S. Marc. On croit que ces Saints hommes apostoliques prenaient ce signe

¹ S. Hier., *in Gal.*, p. 164.

² Conc. Labb., p. 406.

³ *Chron. Alex.*, p. 580.

⁴ S. Epiph., *Hær.*, c. 29, et *Hær.*, 78, c. 11; Euseb., *Chron. N.*

⁵ Euseb., *l. 5*, c. 24; S. Jer., *v. ill.*, c. 45, p. 285.

⁶ Euseb., *Chron. N.*, p. 104.

de la dignité pontificale et épiscopale, à l'imitation des grands prêtres de la loi ancienne.

C'est la seule marque extérieure que l'histoire ecclésiastique nous apprenne avoir été portée par les évêques dans les premiers siècles. La raison en est que les ministres de l'Évangile étant recherchés par les Païens avec une sorte de fureur, se donnaient de garde de se distinguer au dehors du reste des Chrétiens.

Comme ¹ l'Église de Jérusalem a été la mère de toutes les églises, l'origine de la foi, et la source de la religion chrétienne, le rang d'évêque que S. Jacques y a tenu, l'a extrêmement relevé dans l'esprit des anciens ; jusque-là quelques-uns n'ont pas craint de l'appeler le chef et l'évêque des Apôtres eux-mêmes, et S. Chrysostôme ² le fait au moins le chef de tous les Juifs qui avaient embrassé la foi. Nous ne nous arrêtons pas à cela et il nous suffit que ³ S. Paul le nomme le premier des trois *Apôtres qui passaient pour être les colonnes de l'Église*. Ces paroles de S. Paul et ce que nous voyons dans les *Actes*, nous montrent donc que S. Jacques avait une autorité, et une distinction éminentes entre les Apôtres mêmes.

CHAPITRE IV.

Ce que S. Jacques et les Apôtres eurent à souffrir de la part de Saul, dans les temps qui précédèrent le martyre de S. Etienne.

Après l'Ascension de Jésus-Christ au ciel, et dans les mois qui précédèrent la grande persécution des Chrétiens et la conversion de S. Paul, S. Jacques étant resté à Jérusalem avec S. Pierre et S. Jean, prêchait aux Juifs la parole de Dieu. Ce

¹ Conc. Labb., t. 2, p. 966.

² S. Chryst., t. 5, h. 64.

³ Galat. 2, v. 9.

qu'il pouvait faire d'autant plus facilement, qu'en sa qualité de prêtre de la loi et de Nazaréen, il remplissait un ministère ou emploi public dans le Temple de Salomon. Or, dans les jours mêmes, où à la voix de S. Etienne et des Apôtres, toute Jérusalem, ébranlée et convertie en partie, était sur le point d'embrasser le Christianisme, Caïphe, le grand-prêtre, entraîné ¹ lui-même par le mouvement général, envoya, dit une ancienne tradition ², des prêtres Juifs aux Apôtres, et pria ceux-ci de venir le trouver, afin, ou de l'instruire des raisons qui montrent que Jésus est le Christ et le Dieu éternel, ou d'apprendre de sa bouche, qu'il n'est pas le Messie.

Au jour fixé, les Apôtres montèrent donc au Temple (avec S. Jacques), et commencèrent à rendre devant tout le peuple témoignage à Jésus, et en même temps à reprendre les Juifs sur plusieurs points auxquels ils manquaient, en agissant contrairement aux règles de la raison. Le peuple ayant fait silence, eux, debout sur les degrés du temple, enseignèrent aux prêtres la divinité de Jésus-Christ, aux Sadducéens la résurrection des morts, aux Samaritains, la consécration (divine) de Jérusalem comme ville sainte, enfin aux Scribes et aux Pharisiens ce qui regarde le royaume des ciels ; et ils firent connaître à tout le peuple que Jésus est le Messie éternel. En terminant, il les invitèrent tous à se réconcilier à Dieu en rendant hommage à son Fils, avant qu'eux, ministres et Apôtres de Jésus-Christ, ne se dispersassent parmi les Gentils pour leur prêcher la connaissance de Dieu le Père. Ils leur représentèrent qu'ils ne pouvaient être sauvés par aucun moyen, s'ils ne se hâtaient d'être purifiés dans le Baptême par la grâce du Saint-Esprit et par la triple invocation, et s'ils ne recevaient l'Eucharistie du Seigneur Jésus-Christ, dont ils devaient

¹ Les Pères marquent que les Chets mêmes des Juifs croyaient en Jésus-Christ. (*Voir plus loin*, c. 7.)

² *Hist. Apost.*, l. 6. c. 2 et 5.

croire la parole et la doctrine, afin de mériter ainsi d'obtenir le salut éternel.

Lors donc que durant sept jours ils eurent parlé avec un tel succès, que le peuple et le pontife, persuadés, se disposaient aussitôt à recevoir le baptême, et au moment même où ils allaient venir pour être baptisés, un homme ennemi, entrant alors avec un très-petit nombre de personnes dans le temple, se mit à crier et à dire :

— O Israélites, que faites-vous ? Pourquoi vous laissez-vous si facilement tromper ? Pourquoi vous livrez-vous précipitamment à des hommes malheureux, séduits par un magicien ?

Voyant que tout le peuple entendait ses paroles et que néanmoins l'évêque S. Jacques obtenait sur lui l'avantage, il se mit à troubler l'auditoire, à exciter le tumulte et la sédition, en sorte que le peuple se trouva dans l'impossibilité absolue d'entendre les paroles de l'Apôtre. Par ses clameurs il jetait partout l'agitation, il renversait tout ce qui avait été arrangé et mis en ordre avec beaucoup de peine, il accusait en même temps les prêtres. Par ses injures et par ses reproches il animait tout le monde. Et, semblable à un homme pris de frénésie, il excitait tous les autres à mettre à mort les Apôtres.

— Que faites-vous ? disait-il ; que tardez-vous, hommes lâches et sans cœur ? Pourquoi ne nous emparons-nous pas de ces hommes, et ne les mettons-nous pas en pièces ?

Disant ces paroles, il saisit le premier un tison de l'autel, et commença une lutte sanglante. Alors, à la vue de son exemple les autres furent entraînés par une fureur semblable. Tous jetèrent des cris, ceux qui tuaient et ceux qui étaient tués ; le sang fut répandu de toutes parts, et la multitude prit confusément la fuite. Pendant le désordre, cet homme ennemi attaqua S. Jacques, et le précipita des degrés du temple. Le croyant mort, il ne sévit pas d'avantage contre lui. L'Apôtre fut blessé à la jambe dans cette chute, et fut estropié et boiteux (pendant quelque temps).

Or, l'on sait que cet homme ennemi¹ est ce même Saul, que plus tard le Seigneur destina au ministère de l'Apostolat.

CHAPITRE V.

Vertus de S. Jacques. — Ses miracles. — Ses surnoms de *Juste* et d'*Oblias*. — Profond respect que lui témoignent les Juifs.

S. Jacques avait à gouverner l'Église de Jérusalem parmi les pièges et la fureur des Juifs, ennemis du nom de Jésus-Christ ; il se conduisit dans ce sublime emploi d'une manière si sainte, qu'il n'était pas seulement regardé des Chrétiens comme un grand homme², et comme un évêque admirable, mais qu'il était même respecté de tous les Juifs, parce que sa justice et sa sainteté étaient³ connues de tout le monde.

Il avait toujours conservé une virginité et une pureté entière. « Il était Nazaréen, dit S. Epiphane⁴ ; c'est-à-dire, consacré au Seigneur, sous ce titre, dès sa naissance ; et en cette qualité, il ne but jamais de vin, ni aucune liqueur capable d'enivrer, et ne coupa jamais ses cheveux. Mais allant beaucoup au-delà des règles prescrites aux Nazaréens, il s'interdisait l'usage du bain et des parfums, et ne mangeait rien de ce qui eût vie, excepté l'Agneau Pascal, qui était de précepte. Il ne

¹ On sait que S. Paul, avant sa conversion, était un homme extrêmement acharné contre les chrétiens, *ne respirant que menaces et carnage contre eux, leur faisant souffrir des tourments et des supplices, les persécutant partout, et les amenant à Jérusalem pour qu'on les fit mourir.* (ACT. IX, XXVI, ET ALIBI.) *Je croyais*, dit-il, *qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus.* Après sa conversion, les Juifs voulurent le tuer dans le Temple, renouvelant ainsi à son égard ce qu'il avait fait contre S. Jacques et les Apôtres. (ACT. XXVI, 21.) Toute cette histoire n'a donc rien que de très-conforme aux circonstances du temps.*

² S. Chrys., *in Act. hom.*, 46 ; Euseb., *l. 2, c. 25, ex Heges.*

³ S. Hier., *in Jovin.*, *l. 2, c. 24.*

⁴ S. Epiph., *Hær.*, 78, *c. 15*, et Eusèbe, *l. 2, c. 25, ex Hegesippo.*

portait point de sandales, se s'habillait jamais de laine, et n'avait d'autre vêtement qu'un manteau et une tunique de lin ¹. En un mot, il vivait d'une manière si pénitente et si austère, dit S. Chrysostôme ², que tous ses membres étaient comme morts, mais l'esprit était plein de vie. — Il se prosternait si souvent en terre pour prier ³, que ses genoux et son front s'étaient endurcis comme la peau d'un chamcau. On le trouvait ainsi quelquefois tout seul à genoux dans le temple, adorant Dieu, et lui demandant pardon pour le peuple. S. Epiphane ajoute qu'il priait aussi quelquefois les bras étendus vers le ciel ; au temps d'une grande sécheresse, il éleva un jour ses mains vers le Seigneur ⁴, et obtint aussitôt de la pluie par ses prières.

Le peuple de Jérusalem s'aperçut facilement que les mérites et les prières de S. Jacques détournaient de dessus sa tête les fléaux dont il était sans cesse menacé ; la plupart comprirent que c'était ce saint homme qui arrêta le bras vengeur de Dieu, qui, sans lui, eût depuis longtemps frappé les meurtriers impénitents de son Christ. C'est pourquoi ils lui donnèrent le titre d'*Oblias* ou *Ophlias* ⁵, qui signifie *justice et soutien, rempart* ou *citadelle du peuple*. Il était bien, en effet, le protecteur et le rempart de Jérusalem contre les coups de la justice divine et contre les calamités temporelles. Heureuse, mille fois heureuse, cette grande cité, si, après avoir si souvent méconnu la voix de ses Prophètes et surtout celle de son Messie, elle eût voulu enfin profiter de la dernière grâce qui lui était présentée par le ministère de cet angélique Frère et Apôtre de Jésus-Christ !

L'éminente vertu de S. Jacques lui acquit une telle estime

¹ *Ibid.*

² S. Chrys., *in Matt.*, l. 5.

³ Ap. Euseb. et Epiph., *ibid.*

⁴ S. Epiph., *Hær.*, 78. c. 14.

⁵ S. Hegesipp., *ap. Euseb.*, l. 2, c. 25.

et une telle autorité dans tous les esprits¹, que les Juifs mêmes, ennemis des Chrétiens, étaient persuadés que c'était un homme juste, qui ne considérait uniquement que la vérité. Aussi, on lui donna le surnom de *Juste* ² par un consentement général ³ et au lieu de l'appeler par son nom ordinaire, on ne le nomma plus que *Le Juste* ⁴. Les Juifs mêmes l'appelaient ainsi. L'historien Flavius Josèphe ⁵, juif contemporain, le surnomme de la sorte, ajoutant que c'était effectivement un homme très-juste.

Cette vénération qu'on avait pour sa Sainteté, jointe à sa qualité de prêtre, fit qu'on lui accordât le privilège ⁶, qu'il possédait seul, d'entrer, quand il voulait, dans le Lieu Saint, dans cette partie du temple où les seuls prêtres entraient, non pas ordinairement, mais dans le temps seulement de leurs fonctions sacrées.

Quelques-uns s'étonneront peut-être de ce grand respect que les Juifs témoignaient à l'égard d'un Apôtre et d'un frère de Jésus-Christ. Mais cela s'explique par le grand nombre des conversions juives et par l'évidence de la vérité évangélique que les Juifs non convertis se sentaient portés et tout disposés à embrasser, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent ; de plus, on ne saurait facilement douter d'un fait qui nous est attesté par un auteur aussi ancien, aussi illustre et aussi grave qu'Hégésippe, qui a été reçu par Eusèbe, par S. Epiphane et par S. Jérôme.

Les Juifs, suivant S. Jérôme⁷, donnèrent encore à S. Jacques d'autres marques de leur estime et de leur respect ; ils s'effor-

¹ Euseb., *ibid.*

² Euseb., *ibid.*, ex Hegesip. et Clem. Alex.

³ Epiph., 78, c. 14.

⁴ Euseb., *ibid.*

⁵ Origen., *in Cels.*, l. 1, p. 53.

⁶ Hegesip., ap. Euseb., *ibid.*, et Epiph.

⁷ S. Hier., *in Gal.*, J, 19.

caient à l'envi de toucher le bord de son vêtement ¹. Les Ebionites, qui commencèrent à paraître après la ruine de Jérusalem, ne firent semblant d'abord d'embrasser la virginité et la continence, qu'à cause de lui. Car, dans la suite, il la bannirent absolument,

S. Jacques possédait, comme les autres Apôtres, le pouvoir miraculeux et opérait souvent des guérisons parmi le peuple. A ce sujet, nous lisons dans le Talmud un trait singulier et remarquable qui montre que les Pharisiens superbes croyaient, malgré eux, dans la puissance surnaturelle du S. Apôtre.

Le Talmud de Jérusalem, qui est le plus ancien, au traité *Sabbath*, chap. 14, rapporte que « le Rabbin Eligazer, fils de « Dama, ayant été mordu d'un serpent, Jacques, (invité par « lui et par sa famille à venir le guérir), se rendit vers lui du « bourg de Samma, afin de le guérir au nom de Jésus-le- « Charpentier ; mais que le Rabbin Ismaël l'empêcha de se « laisser guérir par Jacques. Or, pendant qu'Eligazer, qui « avait cédé à ses représentations, soutenait néanmoins contre « lui, que cela aurait pu se faire, et pendant qu'ils disputaient « ainsi l'un contre l'autre, le venin gagna le cœur d'Eligazer, « et il tomba mort en présence du Rabbin Ismaël, qui alors « s'écria et dit :

— Tu es heureux, fils de Dama, d'être sorti de ce monde en paix, sans avoir violé les règles des sages !

C'est un exemple mémorable de l'aveuglement et de l'endurcissement des Juifs et des Pharisiens qui refusaient de se rendre à l'évidence de la vérité et à la preuve si frappante des miracles divins des Apôtres.

Ce même récit se trouve également dans le Talmud de Babylone ², de *Idololatria*, c. 2 ; il n'y a de différence que dans le

¹ S. Epiph., 50, c. 2.

² Il se trouve aussi dans la *Midras Cohélet*, ou *Commentaire de l'Ecclésiaste*, au ch. I, p. 28 et 29.

nom de *Samma*, appelé ici *Savania*. Or, dans les divers passages du même Talmud Babylonien où il est fait mention de Jacques, celui-ci est toujours appelé par mépris le *Disciple de Jésus-le-Charpentier*. La même histoire se lit dans les ouvrages du Rabbin Salomon. De sorte que c'est à bon droit qu'on rapporte cette circonstance à S. Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem, qui a toujours vécu dans cette ville, révérend des Juifs, pendant que les autres Apôtres étaient dispersés dans les diverses provinces de la terre pour y répandre l'Évangile.

Les Rabbins racontent encore qu'un Chrétien vint un jour trouver le neveu du R. Josué-ben-Lévi, qui était près de mourir, et qu'il le guérit par le nom de Jésus. Lorsque le Chrétien fut parti, le Rabbin demanda à son neveu ce qu'il lui avait soufflé dans l'oreille. Il répondit : « Le nom de cet inconnu. » Le Rabbin s'écria alors : « — Que n'es-tu mort avant d'avoir entendu ce nom ! » — Ainsi, de l'aveu même des plus grands ennemis du Christianisme, non-seulement les Apôtres, mais encore les simples fidèles avaient le don des miracles. C'est surtout par les grands prodiges qu'il opérait par la vertu du nom de Jésus, que l'Apôtre S. Jacques s'attira la haine des Scribes d'Israël.

CHAPITRE VI.

I. église de S. Jacques rayonne au-dessus des autres églises. — Ressemblance de S. Jacques avec Jésus. — Tous lui donnent des marques de déférence et de respect.

L'histoire nous fait entendre que plusieurs des anciens disciples étaient demeurés à Jérusalem avec S. Jacques et qu'ils unissaient leurs efforts à ceux de cet Apôtre pour convertir les Juifs. Tous le respectaient et lui obéissaient comme à leur évêque; et les Pères nous apprennent qu'au commencement de son épiscopat il était servi à l'autel par S. Etienne, ce jeune

docteur, qui illustra tant alors l'église de Jérusalem par sa science, sa foi et son martyre.

On peut juger par l'exemple de S. Pierre et de S. Paul, que les Apôtres et les autres disciples aimaient de temps en temps à revenir dans cette église, premier centre du Christianisme, où siégeait le bienheureux apôtre S. Jacques, image admirable, dit S. Ignace, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa sainteté que par les traits extérieurs de son visage.

— « Qu'il me soit permis » écrivait le S. Martyr d'Antioche¹ à l'apôtre S. Jean, « de me rendre chez vous à Jérusalem, et « de voir les Saints qui sont dans cette ville, et surtout Marie, « mère de Jésus, qu'on dit être pour tous ceux qui la visitent « un objet d'admiration et de délices. Quel ami de notre foi et « de notre religion ne serait enchanté, en effet, de voir celle « qui a mis au monde (le Christ) notre Dieu, et de jouir du « bonheur de son entretien ? J'en dis autant de cet illustre et « vénérable Jacques, surnommé le Juste, qu'on dit très-sem- « blable au Christ Jésus pour la figure, par la sainteté et « par le genre de vie, comme si l'un et l'autre étaient nés en « même temps de la même mère. On me dit que, lorsque « j'aurai l'avantage de le voir, je verrai le Seigneur Jésus « lui-même et tous les traits physiques de son auguste per- « sonne. »

« Similiter et illum venerabilem Jacobum, qui cognomina- « tur Justus : quem referunt Christo Jesu simillimum facie, « vita, et modo conversationis, ac si ejusdem uteri frater « esset, gemellus. Quem dicunt si videro, video et ipsum « Jesum secundum omnia corporis ejus lineamenta... »

« J'y verrai, de plus, les autres Saints et Saintes. Eh ! que « tardé-je ? Pourquoi suis-je retenu davantage ? Excellent « maître, commandez que je me mette en chemin au plus « tôt. »

¹ S. Ignati, epist., 2, ad S. Joann. Apost., *ap. Cotel.*, t. 2, p. 127 ; et Ribad., vie de S. Jacq.

S. Jacques de Jérusalem brillait donc comme au centre de la gloire de l'Eglise primitive. C'était son Eglise qui prenait soin des autres, et ¹ dans les grandes difficultés, on envoyait consulter les Apôtres et les Anciens ou les Prêtres qui étaient dans l'Eglise de Jérusalem.

Lorsque S. Paul y vint (l'an 37), il vit les Apôtres S. Pierre et S. Jacques, ² frère du Seigneur, auxquels il fut présenté par S. Barnabé ³. L'Eglise de Jérusalem ayant appris le progrès que la foi faisait à Antioche, S. Jacques et ceux qui étaient avec lui, envoyèrent le même S. Barnabé pour qu'il fît part de leur joie et de leurs félicitations aux personnes converties, et qu'il les exhortât à persévérer dans le service du Seigneur, avec un cœur ferme et inébranlable. (An 42.)

Lorsque, l'an 44, S. Pierre fut miraculeusement délivré de la prison par l'Ange du Seigneur, il ordonna d'en porter la nouvelle à S. Jacques ⁴ : *Nuntiate Jacobo et fratribus hæc*. Non-seulement les fidèles, mais les plus grands Apôtres rendaient hommage à la dignité éminente de l'évêque de Jérusalem.

¹ Act. XI, 22, et xv, 22.

² Gal, I, c. 19.

³ Act. ix, 27, et xv, 22.

⁴ Act. xii, 17.

On rapporte que S. Jacques, durant le temps de cette persécution, fut obligé de fuir de Jérusalem, et que dans le lieu de sa retraite il acheva de composer le *Protévangile*, qui se trouve en effet intitulé : *Discours historique sur la naissance de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, sa mère, par S. Jacques le-Mineur, cousin et frère du Seigneur Jésus, premier chef et premier évêque des Chrétiens à Jérusalem*, et terminé par ces paroles : « Or, moi, Jacques, j'ai écrit cette histoire à
« Jérusalem. Des troubles et une persécution y étant alors excités par
« Hérode (Agrippa, le meurtrier de S. Jacques-le-Majeur, en l'année
« 44), je me suis retiré dans un lieu désert jusqu'à ce qu'Hérode mou-
« rut, et que le tumulte fut apaisé à Jérusalem. Je rends gloire à Dieu,
« qui m'a accordé assez de science et de sagesse pour écrire cette his-
« toire, en faveur de ceux qui sont spirituels et qui aiment Notre-Sei-
« gneur Jésus-Christ, à qui soit gloire et puissance dans les siècles des
« siècles. Amen. » Dans la *Christologie*, t. 2, des *Monuments primitifs*, nous avons parlé de la valeur de cette histoire.

CHAPITRE VII.

S. Jacques au Concile de Jérusalem. — Son discours. — Il reçoit la visite de S. Paul. — Mesure de prudence qu'il lui indique. — Sa condescendance pour les Chrétiens-Juifs encore attachés aux cérémonies mosaïques.

Vers l'année 51, quelques Chrétiens de la Judée troublèrent l'Eglise d'Antioche, en voulant que les Gentils convertis à la foi chrétienne pratiquassent¹ la circoncision et les autres cérémonies judaïques, marquées dans la loi de Moïse ; sans avoir reçu aucun ordre, aucun avis de S. Jacques, ils leur disaient :

— *Si vous n'êtes circoncis selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.*

Pour cela, on envoya S. Paul aux Apôtres et aux prêtres qui étaient à Jérusalem. Et S. Chrysostôme dit que ce fut à S. Jacques qu'on l'envoya². L'on tint ensuite le Concile de Jérusalem, où se trouva S. Jacques et où il tint le premier rang après S. Pierre. S. Chrysostôme observe que, comme évêque de Jérusalem, il y parla le dernier, et qu'il y prononça un discours plein de douceur et d'une perfection particulière, digne de former la conclusion du concile. « Et il faut, dit-il, que
« ceux qui ont l'autorité en main laissent dire aux autres ce
« qu'il y a de plus fâcheux, et disent eux-mêmes ce qui est
« plus favorable. » Voici comment S. Jacques s'exprima dans cette circonstance solennelle :

13. — *Frères, écoutez :*

14. — *Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé à regarder favorablement les Gentils, pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom ;*

¹ Act. xv, 1.

² Act. xv, 2. S. Chrysost., in Act., h. 46.

15. — *Et les paroles des Prophètes s'y accordent, selon qu'il est écrit :*

16. — *Après cela, je reviendrai édifier de nouveau la maison de David qui est tombée ; je réparerai ses ruines et je la relèverai ; c'est-à-dire l'Eglise où règne le Messie, fils de David, sera reconstruite avec les Gentils ;*

17. — *Afin que le reste des hommes et tous les Gentils, qui seront appelés de mon nom, cherchent le Seigneur : c'est ce que dit le Seigneur, qui fait ces choses ¹.*

18. — *Dieu connaît son œuvre de toute éternité.*

Longtemps avant cette époque, il a résolu de se former une église parmi la Gentilité, bien que cette œuvre nous paraisse une chose extraordinaire.

19. — *C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu, ni les obliger à pratiquer la circoncision et la loi de Moïse ;*

20. — *Mais qu'on doit seulement leur écrire qu'ils s'abstiennent des souillures des idoles, de la fornication, des chaires étouffées et du sang ; loi facile, qui, en maintenant encore, durant quelque temps, certaines pratiques mosaïques extrêmement chères aux Juifs, empêchera la rupture entre les Gentils et les Juifs convertis.*

21. — *Nous autres Chrétiens, nous n'avons point à nous occuper de Moïse ni de sa loi, mais de la loi du Christ auquel Moïse lui-même nous a renvoyés. (Deut. xviii. 48.) Ce sont les préceptes du Christ que nous devons annoncer uniquement aux peuples.*

Car, quant à Moïse, il y a depuis longtemps, dans chaque ville, des hommes qui le prêchent dans les synagogues. Les Juifs le célèbrent assez.

Ce fut avec cette sage modération que parla S. Jacques.

¹ S. Jacques, plein d'une rare prudence, base son avis sur les oracles des prophètes anciens et des prophètes nouveaux, et le rend de la sorte irréfutable devant les Juifs et devant les Gentils.

Aussi ses paroles furent-elles universellement goûtées ; et le résultat du Concile fut principalement formé sur ce qu'il avait dit.

S. Paul rapporte ¹ qu'il profita de cette occasion pour exposer sa doctrine aux plus considérables, c'est-à-dire à S. Pierre, à S. Jean et à S. Jacques, qui paraissaient alors comme les principaux et comme *les Colonnes* de l'Eglise, et bien que S. Pierre tint le premier rang par sa dignité, S. Paul nomme néanmoins S. Jacques avant les deux autres. Ils reconnurent tous trois que la doctrine prêchée par S. Paul, était entièrement conforme à celle qu'eux-mêmes enseignaient ; et que cet Apôtre et S. Barnabé avaient reçu la grâce spéciale pour la conversion des Gentils. C'est pourquoi ils leur donnèrent la main pour marqué de la société et de l'union qui était entr'eux, et ils convinrent que S. Paul et S. Barnabé annonceraient l'Evangile aux Gentils, et qu'eux le prêcheraient aux Juifs.

Comme S. Jacques était encore plus particulièrement l'Apôtre et l'évêque des Juifs, et comme les milliers de Juifs qui avaient embrassé le Christianisme, ne laissaient pas de conserver tous un grand zèle pour la loi et les pratiques mosaïques, il en tolérait l'usage, et s'y assujétissait lui-même avec le Clergé de son église. Cela donna occasion à ce qui arriva à Antioche peu après le Concile de Jérusalem. Car quelques Chrétiens Juifs envoyés par S. Jacques y étant venus, et S. Pierre s'étant séparé des Gentils pour ne pas blesser ces Juifs, il en fût repris par S. Paul ².

L'Apôtre des Gentils étant venu à Jérusalem en l'année 58, alla dès le lendemain visiter S. Jacques, chez qui tous les prêtres de Jérusalem s'assemblèrent aussitôt. S. Jacques et ses prêtres conseillèrent à S. Paul de se purifier et de faire quelques

¹ Gal. II, 2, 9.

² Gal. II, v. 11-12.

sacrifices suivant la loi mosaïque, afin de ne pas heurter trop fortement les Juifs, d'éviter une persécution et la perturbation de l'église de la Palestine.

— « *Vous voyez, mon frère, lui disait le saint évêque de Jérusalem, combien de milliers¹ de Juifs ont reçu la foi de Jésus-Christ, et cependant ils sont tous zélés pour la loi mosaïque, quoiqu'elle soit rendue désormais inutile par le fait de l'avènement du Messie.*

« *Or, ils ont entendu dire que vous enseignez à tous les Juifs, qui sont parmi les Gentils, de renoncer à Moïse, et à ne point vivre selon les coutumes reçues parmi les Juifs.*

« *Que faut-il donc faire pour éviter que vous ne soyez accusé et peut-être mis à mort par l'émeute qui aura lieu à cette occasion. Certainement, ils vont se rassembler tous ; car ils sauront que vous êtes arrivé.*

« *Faites donc ce que nous allons vous dire : nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu ; prenez-les avec vous et purifiez-vous avec eux, en faisant les frais de la cérémonie, afin qu'ils sachent que ce qu'ils ont entendu dire de vous, savoir : que vous attaquiez et détruisiez la loi de Moïse, est une fausse imputation. »*

« Le saint évêque de Jérusalem prévient ici une objection que S. Paul pouvait lui faire : « Vous me direz peut-être, que les Gentils apprenant ce que vous aurez fait, en prendront un sujet de scandale et croiront qu'ils sont obligés de garder les prescriptions judaïques ; mais ils ne pourront point s'en scandaliser, puisque, comme vous le savez, nous leur avons écrit que, selon notre jugement, ils n'étaient obligés qu'à s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et de la fornication ; et qu'ils n'étaient point tenus au reste des ordonnances légales. »

¹ Act., XXI, 20-25.

S. Paul consentit sans difficulté à suivre ce conseil, d'autant plus qu'il n'y avait rien de répréhensible dans la cérémonie judaïque qui lui était proposée. Car quoique morte, la loi cérémonielle n'était pas encore alors devenue mortelle; et il fallait que l'ancienne synagogue fût ensevelie avec honneur, de même que sa loi.

L'avis que donna S. Jacques en cette circonstance à S. Paul était l'effet d'un grand zèle et d'une grande sagesse. Car, quoi que S. Paul le suivît de point en point, il fut néanmoins encore arrêté et fort maltraité par les Juifs de Jérusalem, qui voulaient le faire mourir sur le champ. Cet Apôtre fut dès lors persécuté si vivement par ces Juifs, qu'ils le poursuivirent de tribunaux en tribunaux jusqu'au prétoire de l'empereur Néron où il fût cependant acquitté. Mais doit-on appeler imprudence le zèle de S. Paul, que S. Jacques modérait dans cette circonstance? — Evidemment, non. Car, si les tempéraments que mettait en usage le très-saint Evêque de Jérusalem, étaient sages et louables, et avaient jusqu'alors épargné à son église une cruelle persécution, qui néanmoins oserait désapprouver le zèle ardent de S. Paul, qui, à l'exemple de S. Etienne, ne craignait point de s'exposer aux colères des Pharisiens et d'une Synagogue réprochée, en prêchant ouvertement l'abolition de la loi mosaïque par l'Evangile, et en annonçant partout cette doctrine qui, fondée sur la parole même des Prophètes, sur celle du Fils de Dieu et sur les décrets du 1^{er} concile œcuménique, n'avait absolument rien de répréhensible? Mais la circonstance demandait qu'on agît avec la prudence du serpent; c'est pourquoi, bien qu'on fût libre de suivre la conduite *zélée* de S. Paul ou la conduite *réservée* de S. Jacques et de S. Pierre, et qu'on fût certain d'agir saintement en marchant dans l'une ou dans l'autre de ces deux voies différentes, tous néanmoins adoptèrent et S. Paul lui même préféra dans cette occasion, la manière d'agir de S. Jacques. S.

Chrysostôme ¹ remarque que ce dernier ne parla pas à S. Paul avec autorité αυθεντικῶς, comme évêque du lieu, mais avec modestie et comme en délibérant avec lui de ce qui était le plus utile. Il y avait alors un très-grand nombre de Juifs qui croyaient en Jésus-Christ, et même beaucoup des principaux, τῶν ἀρχοντῶν, avaient embrassé la foi ; de sorte qu'il semblait que tout le monde fût prêt de reconnaître Jésus comme le Christ et comme l'espérance du peuple. C'était le fruit des prédications de S. Jacques, qui tenait à ce qu'il ne fût pas compromis par aucune mesure contraire, quoique même très-bonne en soi.

Ce zèle que les premiers chrétiens juifs avaient pour les cérémonies de la Loi figurative, dura jusqu'à l'époque où l'empereur Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem. Car jusqu'alors cette église ne fut gouvernée que par des Juifs, et les fidèles qui la composaient, joignaient presque tous le culte de Jésus-Christ avec l'observation de la Loi ancienne ².

La condescendance de S. Jacques et de S. Pierre pour les Juifs était devenue nécessaire, et Notre-Seigneur semble avoir fait allusion à cette tolérance, lorsqu'il disait : *Il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, parce qu'il dit ordinairement : le vieux est meilleur. Et encore : Si l'on met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, le vin nouveau rompra les vaisseaux, et il se répandra, et les vaisseaux se perdront* ³.

¹ S. Chrys., in Act., h. 46; Euseb., l. 2, c. 25.

² Sulp. Sev., l. 2, p. 45.

³ S. Luc, V, 59.

CHAPITRE VIII.

Épître de S. Jacques-le-Mineur. — De l'erreur que l'apôtre avait dessein de détruire. — Extraits de cette épître. — S. Jacques a promu-gué l'institution du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Ce fut vers l'an 59 ¹ que S. Jacques écrivit en grec l'épître canonique qui porte son nom. Elle a le titre de *Catholique* ou *Universelle*, parce qu'elle ne fut point adressée à une église particulière, mais à tout le corps des Juifs convertis, qui étaient dispersés dans les différentes parties de l'Univers. En voici le sujet principal et l'occasion.

S. Paul s'était appliqué, dans ses prédications et dans la plupart de ses Lettres, à établir que ce qui sauve l'homme, ce n'étaient point les œuvres ou observances de la Loi de Moïse, telles que la circoncision, la distinction des viandes, mais la foi en Jésus-Christ, mais la foi qui opère par la charité. Nous venons de voir que c'était par suite de cet enseignement qu'il s'était attiré la haine des Juifs, et qu'il était sur le point de souffrir le martyre comme S. Etienne, pour avoir soutenu la même doctrine que ce saint Lévite. Mais il y eut alors même de faux prédicateurs, qui, abusant de cette doctrine et des expressions de S. Paul, enseignaient que l'homme est sauvé par la foi seule, sans les œuvres de la Charité chrétienne : ils allaient jusqu'à prétendre que la foi chrétienne seule suffisait pour la justification, toutes les bonnes œuvres et l'observation même du Décalogue étaient inutiles.

Ce fut donc contre cette grave erreur, principalement, que S. Jacques se vit obligé d'écrire.

¹ Puisqu'il est certain que S. Jacques publia cette lettre pour détruire les erreurs de ceux qui abusaient des épîtres de S. Paul, il n'a pu l'écrire que postérieurement à la date des *Épîtres de S. Paul aux Galates et aux Romains*, dont l'une est de l'an 55, et l'autre de 58.

Il enseigne que *celui qui écoute la parole Divine sans la pratiquer, n'a qu'une religion vaine et infructueuse ; que la foi sans les œuvres est inutile pour le salut ; que la foi sans les œuvres prescrites par le Décalogue est une foi morte, évidemment fausse et illusoire ; qu'Abraham et ceux qui furent justifiés autrefois par la foi, joignirent les œuvres à la foi.* Si Paul répète souvent dans ses Lettres que *l'homme est justifié sans les œuvres de la Loi*, cet apôtre entendait certainement, *sans les œuvres de la Loi Mosaique*¹, qui était abrogée, *de la Loi figurative, cérémonielle et judaïque*, donnée aux seuls Juifs pour des fins maintenant accomplies. Non, sans doute, *la Loi de Moïse* ne justifiait plus l'homme ; mais *la Loi naturelle*, contenue dans les dix Commandements, et sanctionnée par l'Évangile, obligeait encore les hommes, en général, comme auparavant ; et *c'est sans les œuvres de cette Loi du Décalogue et de la Loi de liberté de l'Évangile*, que S. Jacques enseigne que *la foi est inutile et morte*. La foi chrétienne doit être jointe à l'observation du Décalogue et des préceptes évangéliques. Telle est la doctrine de S. Jacques, de même que de S. Paul et des autres Apôtres.

L'Évêque de Jérusalem commence ainsi son épître catholique² :

¹ Qui pourrait croire que l'erreur grossière, réfutée ici par S. Jacques, a été renouvelée par le Protestantisme qui vante si haut sa prétendue science ? Il a fait courir ce faux proverbe : *il n'y a que la foi qui sauve* ; et il n'a pas compris, dans son aveuglement, ce que S. Paul a voulu dire !...

² *Authenticité de l'Épître de S. Jacques-le-Mineur.* — Aucun auteur, soit ancien, soit moderne, n'a douté qu'elle fût de S. Jacques-le-Mineur. Origène, *in Rom.*, V, 4, S. Chrysostôme, S. Jérôme, nous assurent qu'elle est de l'évêque de Jérusalem ; et ceux qui en ont douté disent qu'elle était reçue néanmoins, dès les premiers temps, dans la plupart des églises, sous le nom de cet Apôtre.

Elle est mise dans le catalogue des livres canoniques par S. Athanase, *in Synop.*, t. 2, p. 59, 156 ; par S. Cyrille de Jérusalem, *Cath.*, 4, qui en rapporte quelques paroles, *Cath.*, 7 ; par le soixantième canon du Concile de Laodicée, *Concil. Lab.*, t. 2, p. 1507, et par le quarante-septième du troisième Concile de Carthage, en 597 ; par S. Grégoire de

« *Jacques, serviteur de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus qui sont dispersées, salut.*

« Mes frères, considérez comme le sujet d'une très-grande
« joie les diverses afflictions qui vous arrivent, sachant que
« l'épreuve de votre foi produit la patience. Or la patience
« doit être parfaite dans ses œuvres, afin que vous soyez vous-
« mêmes parfaits et accomplis en toute manière, et qu'il ne
« vous manque rien. Si quelqu'un de vous manque de sa-
« gesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libérale-
« ment sans reprocher ses dons ; et la sagesse lui sera don-
« née ¹. Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute. Car
« celui qui doute est semblable au flot de la mer qui est agité
« et emporté çà et là par la violence du vent. Il ne faut donc
« pas que celui-là s'imagine qu'il recevra quelque chose du
« Seigneur. L'homme qui a l'esprit partagé est inconstant en
« toutes ses voies. Que celui d'entre nos frères qui est d'une
« condition basse se glorifie de sa véritable élévation. Et,
« au contraire que celui qui est riche se confonde dans son vé-

Naziance, *t. 2, p. 98* ; par S. Amphiloque, qui la met comme indubitable, *ap. Greg. Naz., t. 2, p. 194* ; par Rufin, dans son exposition du Symbole, *ap. Cypr., p. 553* ; par S. Augustin, *de Doctr. Christ., t. 2 c. 8* ; par Innocent I^{er}, *epist. 5, ad S. Exuper, can. 7*.

Elle est encore citée sous le nom de S. Jacques par Origène, *Hom. 5, in Exod.*, qui ajoute qu'elle était de S. Jacq., frère de Jésus-Christ ; par S. Athanase, *or., 4, in Arian., t. 1* ; de Nicœnis decretis, *p. 252* ; par S. Hilaire, *t. 4, de Trinit., p. 20* ; par S. Cyrille de Jérusalem, *Myst., 5* ; par S. Basile, *de Baptismo, t. 1, c. 2, t. 1* ; par S. Ambroise, *de Arbore interdicta, t. 1, p. 424* ; par S. Epiphane, *Hær., 70, c. 5* ; par l'auteur du premier livre de la vocation des Gentils, *ap. Ambr., t. 4* ; par S. Jérôme, *ep., 105*, où il en fait l'éloge, et *t. 1, adv. Jovin., c. 24, et t. 2, adv. Pelagianos, c. 7*, où il la cite comme non contestée. S. Macaire la cite dans son homélie 57, sans nommer l'auteur. On peut juger par là qu'elle était reçue universellement de toute l'Eglise au IV^e siècle. S. Augustin s'en sert très-souvent.

¹ Les Hérétiques faisaient dépendre de la nécessité les qualités et les vertus de l'homme. S. Jacques enseigne qu'on peut les obtenir par la prière.

« ritable abaissement, parce qu'il passera comme la fleur de
« l'herbe. Car, comme au lever d'un soleil brûlant, l'herbe se
« sèche, la fleur tombe et perd toute sa beauté; ainsi le riche
« séchera et se flétrira dans ses voies. Heureux celui qui
« souffre patiemment les tentations et les maux, parce que,
« lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne
« de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. Que nul ne
« dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente ¹; car
« Dieu est incapable de tenter, et de pousser personne au
« mal. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui
« l'emporte et qui l'attire dans le mal. Et ensuite quand la
« concupiscence a conçu, elle enfante le péché; et le péché,
« étant accompli, engendre la mort.

« Ne vous y trompez donc pas, mes très-chers frères, toute
« grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et des-
« cend du Père des lumières ², qui ne peut recevoir ni de
« changement ni d'ombre, par aucune révolution. C'est lui
« qui par sa volonté nous a engendrés par la parole de la
« vérité; afin que nous fussions comme les prémices de ses
« créatures.

« Renonçant donc à toutes les productions impures et su-
« perflues du péché, recevez avec docilité la parole qui a été
« entée en vous, et qui peut sauver vos âmes. Ayez soin d'ob-
« server cette parole, et ne vous contentez pas de l'écouter ³

¹ Les Hérétiques abusaient alors, comme aujourd'hui, de ces paroles de S. Paul : *C'est Dieu qui opère tout en nous, la volonté et l'action*; et ils rejetaient sur Dieu même les péchés qu'ils commettaient. S. Jacques réfute cette erreur, en disant que le péché provient du consentement au mal.

² S. Paul avait exalté la grâce divine. S. Jacques la reconnaît également devant les fidèles.

³ L'apôtre fait allusion aux faux prédicateurs, qui, corrompant malicieusement la doctrine de S. Paul, lui faisaient dire qu'*il suffit de croire la parole divine sans se mettre bien en peine de la réduire en pratique; puisque la foi justifiait seule sans les œuvres*. Les libertins et ceux qui aimaient les liens de leurs péchés, acceptaient avec faveur une

« en vous séduisant vous-mêmes. Car celui qui écoute la pa-
« role sans la pratiquer, est semblable à un homme qui jette
« les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir ;
« et qui, après y avoir jeté les yeux, s'en va, et oublie à
« l'heure même quel il était. Mais celui qui considère exacte-
« ment la Loi parfaite, qui est celle de la liberté, et qui s'y
« rend attentif, celui-là, n'écoutant pas seulement, pour ou-
« blier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bon-
« heur dans ses œuvres.

« Si quelqu'un de vous croit avoir de la piété et ne met pas
« un frein à sa langue, mais séduit lui-même son cœur, sa
« piété est vaine. La piété pure et sans tache, aux yeux de
« Dieu, notre Père, est celle-ci : Visiter les orphelins et les
« veuves dans leurs afflictions, et se préserver de la corrup-
« tion de ce siècle.

« Mes frères, *continue l'Apôtre*, n'asservissez point la
« gloire que vous avez de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-
« Christ, à l'acception des personnes. Car s'il entre dans votre
« assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit ma-
« gnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre avec un habit mi-
« sérable ; et qu'arrêtant la vue sur celui qui est magnifique-
« ment vêtu, vous lui disiez, en lui présentant une place
« honorable : Asseyez-vous ici ; et que vous disiez au pauvre :
« Tiens-toi là debout, ou assieds-toi à mes pieds ; n'est-ce pas
« là faire différence en vous-mêmes entre l'un et l'autre, et
« n'êtes-vous pas des juges pleins de pensées injustes ?
« Ecoutez, mes très-chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux
« qui étaient pauvres dans ce monde pour les rendre riches
« dans la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux
« qui l'aiment ? Et vous, vous déshonorez le pauvre ! Ne sont-
« ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance, et
« qui vous traînent devant les tribunaux ? Ne sont-ce pas eux

telle doctrine, et séduisaient une foule de personnes en alléguant l'au-
torité de S. Paul.

« qui blasphèment le nom auguste d'où vous tirez le vôtre ?
« Que si vous accomplissez la voie royale de l'Écriture : *vous*
« *aimerez votre prochain comme vous-même*, vous faites
« bien. Mais si vous faites acception des personnes ¹, vous
« commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi
« comme transgresseurs. Réglez donc vos paroles et vos ac-
« tions, comme devant être jugés par la Loi de liberté. Car
« celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans mi-
« séricorde ; mais la miséricorde s'élèvera au-dessus du ju-
« gement.

« Mes frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il a
« la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi (seule) pourra-t-elle le
« sauver ? Que si un de vos frères ou une de vos sœurs n'ont
« ni de quoi se vêtir, ni ce qui leur est nécessaire pour vivre,
« et que quelqu'un de vous leur dise : Allez en paix, chauffez-
« vous et rassasiez-vous, sans leur donner ce qui est néces-
« saire au corps ; à quoi serviront vos paroles !

« Ainsi la foi qui n'a pas les œuvres est morte en elle-
« même. Vous croyez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, vous faites
« bien ; mais les démons aussi le croient, et ils en tremblent.
« Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les
« œuvres est morte ? Notre père Abraham ne fut-il pas justi-
« fié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?
« Ne voyez-vous pas que sa foi était jointe à ses œuvres, et
« que sa foi fut consommée, rendue parfaite par ses œuvres ?
« Et qu'ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : Abraham
« crut ce que Dieu lui avait dit, et sa foi lui fut imputée à jus-
« tice, et il fut appelé ami de Dieu ?

« Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres,
« et non par la foi seule.

« Rahab aussi ne fut-elle pas justifiée de même par les œu-

Les Pharisiens ont remarqué que S. Jacques pratiquait lui-même ce qu'il dit ici ; car ils lui disaient : *Nous savons que vous ne faites point acception des personnes.* (Hégésipp., ap. Euseb., l. 2, c. 25.)

« vres en recevant en elle les espions de Josué et les ren-
« voyant par un autre chemin ?

« Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme ; ainsi
la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.

Après avoir réfuté ceux qui corrompaient la doctrine de
S. Paul, avoir appuyé fortement sur la nécessité des bonnes
œuvres et sur l'observation, non pas de la Loi cérémonielle et
mosaïque, mais de la Loi nouvelle et chrétienne, S. Jacques
donne aux fidèles des instructions morales, et leur trace des
règles de conduite qui correspondent à chacun des préceptes
du Décalogue.

« Vous demandez, dit-il en leur recommandant la prière, et
« vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, pour
« avoir de quoi satisfaire vos passions.

« Avant toutes choses, M. F., ne jurez ni par le ciel, ni
« par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit ; mais
« contentez-vous de dire : cela est, ou : cela n'est pas, afin que
« vous ne soyez point condamnés.

« Soyez assujettis à Dieu... approchez-vous de Dieu, et il
« s'approchera de vous. Lavez vos mains, pécheurs, et purifiez
« vos cœurs, vous qui avez l'âme double et partagée. Affligez-
« vous vous-mêmes ; soyez dans le deuil et dans les larmes.
« Que votre ris se change en pleurs et votre joie en tristesse.
« Humiliez-vous en présence du Seigneur, et il vous élèvera.

« Quiconque ayant gardé toute la Loi (du Décalogue) la viole
« en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée ;
« Puisque Celui qui a dit :

« — *Ne commettez point d'adultère,*

« Ayant dit aussi :

« — *Ne tuez point.*

« Si vous tuez, quoique vous ne commettiez pas d'adultère,
« vous êtes violateur de la Loi chrétienne.

« Pour vous, riches, pleurez, poussez des cris, dans la vue
« des misères qui doivent fondre sur vous... : le salaire que

« vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos
« champs, crie contre vous, et leurs cris sont montés jus-
« qu'aux oreilles du Dieu des armées. »

« D'où viennent les guerres et les procès entre vous ? N'est-
« ce pas de vos passions qui combattent dans votre chair ?
« Vous êtes pleins de désirs illicites, et vous n'avez pas ce que
« vous désirez ; vous tuez et vous êtes jaloux, et vous ne pou-
« vez obtenir ce que vous voulez ; vous plaidez et vous faites
« la guerre les uns contre les autres, et vous n'avez pas néan-
« moins ce que vous tâchez d'avoir. Mes frères, ne parlez
« point mal les uns des autres. Celui qui parle contre son frère,
« parle contre la Loi et juge la loi. Si vous jugez la Loi, vous
« n'en êtes plus observateur, mais vous vous en rendez juge.
« Il n'y a qu'un législateur et qu'un juge, qui peut sauver et
« qui peut perdre. Mais vous, qui êtes-vous, pour juger votre
« prochain ? — Si vous avez dans le cœur une amertume de
« jalousie et un esprit de contention, ne vous glorifiez point
« faussement d'être sages, et ne mentez point contre la vé-
« rité. »

Après avoir recommandé aux fidèles la fuite de plusieurs vices opposés à la Loi évangélique, et la pratique des vertus conformes aux divers Commandements de Dieu, S. Jacques leur parle enfin du sacrement de l'Extrême-Onction qu'on doit administrer aux chrétiens malades.

« Quelqu'un de vous, dit le Saint Apôtre, est-il dans la
« tristesse ? Qu'il prie. Est-il dans la joie ? Qu'il chante de
« saints cantiques.

« Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les
« prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile
« au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le ma-
« lade, et le Seigneur le soulagera ; et, s'il a commis des pé-
« chés, ils lui seront remis. »

Toute la Tradition chrétienne a vu dans ces dernières paroles le Sacrement de l'Extrême-Onction. En effet, S. Jacques

en marque le sujet, qui est le malade ; les ministres, qui sont les prêtres ; la matière, qui est l'huile sainte ; la forme, qui est la prière de la foi pour le malade ; l'application de l'une et de l'autre au sujet, qui est l'onction du malade au nom du Seigneur ; l'effet pour le corps, qui est la guérison ou le soulagement de son mal ; l'effet pour l'âme, qui est la rémission de ses péchés.

On ne doit point conclure de là que S. Jacques, apôtre, soit l'auteur du sacrement de l'Extrême-Onction ; Jésus-Christ seul est l'instituteur de tous les Sacrements. S. Jacques doit donc être regardé comme le promulgateur seulement de cette institution sacramentelle, établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il était encore sur la terre avec ses Apôtres.

CHAPITRE IX.

La liturgie de S. Jacques de Jérusalem.

Baronius¹ dit que S. Jacques a écrit une liturgie. Allatius² a fait une dissertation pour montrer que la liturgie Orientale que nous avons, et qui porte le nom de cet Apôtre, vient véritablement de lui. Possevin³, le Cardinal Bona⁴ et plusieurs bons auteurs suivent le sentiment d'Allatius et le soutiennent contre les Protestants. — Ces écrivains s'autorisent du témoignage de S. Cyrille, d'une oraison de S. Proclus⁵, patriarche de Constantinople, ainsi que du 42^e canon⁶ du Concile *in Trullo*. Ils allèguent⁷ comme une preuve remarquable la conformité qui existe entre la liturgie de S. Jacques et les catéchèses de S. Cy-

¹ Baron., *an.* 65, n. 17.

² Op. Sym. Allatii, p. 176.

³ Possev., *l.* 1, p. 779.

⁴ Bona., *lit.*, *l.* 1, c. 8.

⁵ Procl., *or.* 22, p. 580.

⁶ *Conc. Lab.*, *l.* 6, *adv. Armenos.*

⁷ Bar., 65, n. 17.

rille de Jérusalem. Le P. le Brun juge que cette liturgie est certainement d'une très-haute antiquité. S. Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe¹ et S. Jérôme², louent la grande habileté de S. Jacques dans les matières qui ont la religion et le culte pour objet.

Encore de nos jours, les chrétiens de Syrie suivent, comme venant de S. Jacques, la liturgie qui porte son nom. Il n'y a point de doute que cet Apôtre, ayant été 29 ans évêque de Jérusalem, n'y eût réglé l'ordre des prières et des cérémonies du Sacrifice de la Messe et tout ce qui regardait le culte divin, et qu'il ne l'y eût réglé de concert avec les autres Apôtres, qui y demeurèrent plusieurs années avant de se disperser dans le monde. Mais, dans ces premiers temps, on n'écrivait que quelques parties des liturgies, et jusqu'au iv^e siècle, l'on ne savait que par tradition les paroles de l'*Invocation sacrée* ou de la *consécration du pain et du vin*, et l'on en agissait de la sorte, dit S. Basile³, par un motif de respect. S. Justin dit qu'on priait dans la liturgie pour les empereurs, pour les différents Etats, etc. Il est certain, d'après les monuments les plus authentiques, que dès la naissance du Christianisme, il y avait une liturgie, et que les premières formules de prières dont elle était composée furent établies par les Apôtres. Lors donc que, plus tard, on écrivit celle de Jérusalem, on n'eut pas tort de l'attribuer à S. Jacques, car elle venait de lui, et il n'y avait peut-être que quelques mots d'ajoutés, pour confesser l'ancienne foi d'une manière plus explicite, contre les erreurs nouvelles⁴. Les principales églises du monde eurent ainsi leurs liturgies écrites, qui se trouvèrent toutes conformes pour le fond :

¹ Euseb., l. 2, c. 1.

² S. Hier., l. ad. Jovin.

³ S. Basil., l. de Spir. S., c. 27.

⁴ Ainsi, après la célébration du premier Concile de Nicée et de celui d'Ephèse, on ajouta au texte de la liturgie de Jérusalem les mots *Consubstantiel, mère de Dieu, Deipara*.

preuve sensible qu'elles venaient toutes d'une source commune, la Tradition Apostolique. Le style des prières est souvent différent ; le sens est partout le même, et il y a peu de variétés dans l'ordre des cérémonies. Dans toutes on retrouve les mêmes parties : la lecture des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'instruction dont elle était suivie, l'oblation des dons sacrés faite par le prêtre, la Préface ou Exhortation, le *Sanctus* ou *Trisagion*, la prière pour les vivants et pour les morts, la consécration faite par les paroles de Jésus-Christ, l'invocation sur les dons consacrés, l'adoration et la fraction de l'hostie, le baiser, l'Oraison Dominicale, la Communion, l'action de grâces, la bénédiction du Prêtre¹.

CHAPITRE X.

Martyre de S. Jacques-le-Mineur. — Témoignage de Josèphe — et de S. Hégésippe. — Circonstances de la mort de cet Apôtre.

S. Paul, sur la fin de l'an 60, ayant été envoyé à Rome par Festus, gouverneur de la Judée, d'après l'appel que l'Apôtre avait fait à l'Empereur, les Juifs qui avaient juré de le mettre à mort, se virent par là hors d'état d'exécuter leurs mauvais desseins contre lui. Ils résolurent alors de faire tomber² toute leur rage contre le S. Evêque de Jérusalem.

Or, voici comment l'historien juif, Flavius Josèphe, au 8^e chap. du vingtième livre de ses antiquités, rapporte le martyre de S. Jacques-le-Mineur.

— « Festus étant mort (quelque temps après avoir envoyé « S. Paul à Rome), Néron donna le gouvernement de la Judée « à Albinus, et le roi Agrippa ôta la grande sacrificature à

¹ Vide *Institut. Theologicas*, de Euchar., p. 190. Auct. D. Bouvier, episc. cenom., ed. 1838.

² Euseb., *l. 2, c. 2 et c. 25.* — *Et Hist. Apost.*, *l. 6, c. 4.*

« Joseph (fils de Canée), pour la donner à Ananus, fils d'Ananus. (Ananus le père est cet Anne devant lequel fut amené d'abord Jésus-Christ). Le nouveau Pontife était un homme audacieux et entreprenant, et, de plus, de la secte des Sadducéens, qui, dans les procès et les jugements, était, plus que tout autre, implacable et sévère. Trouvant l'occasion favorable, par la mort de Festus ¹ et l'absence d'Albinus, qui était encore en route, il assembla le Conseil des juges, amena devant eux Jacques, frère de Jésus, surnommé Christ, et quelques autres; les accusa d'avoir contrevenu à la loi (mosaïque), et les fit condamner à être lapidés.

« Cette action déplut extrêmement à tous ceux des habitants de Jérusalem qui avaient de la piété et un véritable amour pour l'observation de nos lois. »

Telles sont les paroles de Josèphe qui ajoute que, sur les plaintes de ces hommes de bien, Ananus fut menacé des derniers châtimens par Albinus, et déposé par Agrippa-le-Jeune. Josèphe a pu être témoin oculaire de ces faits.

Telle était au reste l'idée que l'on avait de la sainteté et de la Justice du bienheureux Apôtre, qu'au rapport d'Origène et d'Eusèbe, le même écrivain juif n'hésita point à attribuer à l'indigne meurtre de cet homme juste, les horribles calamités qui, dès-lors, commencèrent à accabler sa nation, jusqu'à la ruine entière de Jérusalem.

Ajoutons maintenant les autres circonstances de ce martyr. Elles sont tirées de l'histoire ecclésiastique de S. Hégésippe ², voisin des temps apostoliques, de celle d'Eusèbe, et des livres de S. Clément d'Alexandrie ³.

¹ Hoc invenitur et in *Apost. hist.*, l. 6, c. 4.

² Témoignage de S. Hégésippe. — *Apud Euseb.*, l. 2, c. 29; ubi citatur Clemens Alexandrinus.

³ Clément d'Alexandrie, voisin des temps apostoliques, atteste tous ces faits au sixième livre de ses *Hypotyposes*. Voici le texte de son témoignage, tel que l'allègue Eusèbe dans son Histoire ecclésiastique :

« Porro Jacobus ob singularem justitiam adeo celebris apud omnes

« Les premiers d'entre les Juifs, les Pharisiens, les docteurs de la loi (mosaïque), et les autres Juifs (incrédules), étaient fort alarmés des progrès que faisait la foi, par le zèle et les soins de S. Jacques, apôtre. Dans leur assemblée, ils imaginèrent le moyen de le faire mourir, habilement, et en apparence conformément à la loi mosaïque : ce fut de lui faire déclarer publiquement, ou que Jésus n'était point le Messie, (ce qu'ils savaient parfaitement que S. Jacques ne déclarerait pas ; qu'au reste, si cet Apôtre le voulait reconnaître, leur cause était gagnée); ou de lui faire confesser devant tout le monde la divinité ¹ de Jésus : ce qui serait allégué par eux

et admirabilis fuit, ut Judæorum Prudentissimi hanc fuisse causam existimaverint secutæ mox obsidionis Hierosolymorum : quam quidem non ob aliud sibi contigisse, quam propter scelus in Jacobum admissum, ipse etiam Josephus scripto testari minime dubitavit cum ait : Hæc omnia contigerunt Judæis propter Jacobum Justum fratrem Jesu, qui dicitur Christus : qui cum esset omnium consensu justissimus, nihilominus a Judæis necatus fuerat. Idem in 20 *Antiquitatum* Libro mortem illius commemorat his verbis : Cæsar Albinum Procuratorem in Judæam mittit. Interea Ananus Junior, quem pontificatum accepisse jam diximus, vir audax in primis ac temerarius, et qui sectam Sadducæorum sequebatur (quos quidem præ ceteris Judæis in judiciis exercendis immites esse supra retulimus) opportunum sibi tempus esse ratus ; eo quod Festus quidem obiisset, Albinus vero adhuc iter faceret ; consilium Judicum cogit, inductoque in judicium Jacobo fratre Jesu, ejus qui dicitur Christus et cum eo quibusdam aliis, crimen illis violatæ Legis impexit : statim que lapidandos tradidit. Sed quicumque inter cives modestissimi Legisque observandæ studiosissimi habebantur, graviter id factum tulere. Itaque clam Legatos ad Regem mittunt, hortantes, ut Ananum per Litteras monere vellet, ne deinceps talia gereret : neque enim illud recte atque ex jure ab eo factum fuisse. Quin etiam nonnulli eorum Albino, ab Urbe Alexandria iter facienti, occurrerunt ; eumque monuerunt, non licuisse Anano, absque illius consensu, concilium judicum convocare. Quibus auditis, Albinus litteras plenas furoris et iracundiæ ad Ananum scribit, minatus se de illo pœnas sumpturum. — Proinde Rex Agrippa, adempto ei pontificatu, quem per tres menses gesserat, Jesum, Damnæi filium, Pontificem constituit. Et hæc sunt, addit Eusebius, quæ de Jacobo narrantur ». — Ce récit ne contredit point celui de S. Hégésippe, mais l'explique et supplée les omissions.

¹ Hégésipp., ap. Euseb., l. 2, c. 2 et c. 25, et ap. Baron., an. 65, n. 5, et Apost. hist.. l. 6, c. 4.

devant la foule comme une négation de l'unité de Dieu et par conséquent comme une transgression de la loi de Moïse qui enseigne qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Ce moyen artificieux ¹, du reste, n'était point nouveau ; il avait été employé pareillement pour condamner à mort Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Les Pharisiens, ayant donc adopté dans leur assemblée cette mesure, inspirée par leur malice, et pleine de ruse et de perfidie, firent venir l'Apôtre en présence de tout le monde, et feignirent de se plaindre à lui que tout le peuple était dans l'erreur touchant Jésus :

— « Nous vous engageons ², » dirent-ils avec une hypocrite soumission ³, « à arrêter enfin l'erreur du peuple, qui a

¹ J'ai cru devoir mettre ici en évidence la pensée artificieuse des Pharisiens, dans leur manière d'agir envers S. Jacques, afin que, leur ruse étant bien manifeste, on pût ensuite juger avec quelle témérité nos critiques modernes (que Tillemont qualifiej néanmoins *de personnes très-judicieuses*), étaient sur le point d'accuser de fausseté toute cette narration d'Hégésippe ; « parce qu'il est difficile de comprendre, disaient-ils, comment les Juifs, ne pouvant ignorer combien S. Jacques « était attaché à la religion chrétienne, semblent néanmoins le prendre « pour juge de ce qu'il fallait croire de Jésus-Christ, et s'étonner ensuite « du témoignage qu'il lui avait rendu, comme s'ils n'eussent pas dû « s'y attendre. » Mais n'est-il pas visible que les Docteurs de la Synagogue ont tendu ici au Saint Apôtre un piège adroit, qui ne pouvait manquer d'avoir son succès, soit qu'ils crussent pouvoir amollir par des flatteries et gagner celui qu'ils n'espéraient pas vaincre par les disputes ni par les tourments, soit que du témoignage que l'Apôtre rendrait à la divinité de Jésus ils eussent dessein de tirer un prétexte de le faire mourir ?

On dirait que nos nouveaux critiques, en s'attachant à faire passer pour faux les récits des hommes les plus vénérables de l'antiquité chrétienne, ont conspiré avec les Juifs pour obscurcir les témoignages rendus à la vérité. Mais y a-t-il quelque chose de plus imprudent, de plus léger, de plus injuste, que leurs soupçons ou leurs négations ? N'avons-nous pas ici sous les yeux un exemple frappant de cette iniquité ?

² S. Hégésippe, *ap. Euseb. hist.*, l. 2, c. 25.

³ C'est avec un semblable langage qu'ils abordèrent Jésus-Christ pour le surprendre dans ses paroles et avoir enfin un prétexte de le faire mourir. (S. Matth., 22, c. 16.) Métaphraste écrit que S. Jacques ajouta

« conçu une fausse opinion à l'égard de Jésus, qu'il regarde
« comme le Christ (et comme un Dieu). Délivrez donc de cet
« égarement tous ceux qui, à la fête de Pâques, s'assemblent
« dans cette ville ; persuadez-les de ce qu'il convient de pen-
« ser sur la personne de Jésus. Car nous avons tous une pleine
« confiance en vous, et nous aimons avec tout le peuple à vous
« rendre ce témoignage, que vous êtes un homme très-juste,
« qui ne fait aucune acception des personnes. C'est pourquoi
« persuadez au peuple de ne plus avoir de sentiments erronés
« touchant Jésus. Comme nous, tout le peuple est prêt à vous
« obéir volontiers. »

L'histoire ne dit pas quelle réponse leur fit S. Jacques, mais elle nous apprend que les Pharisiens ajoutèrent :

— « Montez donc sur la plate-forme du Temple, afin que,
« placé sur un lieu éminent, vous puissiez être vu facilement
« et être entendu de tout le monde ¹. »

« Car c'était alors la fête solennelle de Pâques, et Jérusa-
« lem était remplie des Juifs des douze tribus, qui étaient ac-
« courus de tous les endroits de la terre, et même de plusieurs
« Gentils qui y étaient venus adorer Dieu dans cette fête.

« Lors donc que les Scribes et les Pharisiens, déjà nommés,
« eurent fait monter S. Jacques sur la plate-forme du Temple,
« ils lui crièrent d'en bas, de toute la force de leurs voix :

— « O homme juste, en qui il est convenable que nous
« ayons tous confiance, puisque tout le peuple se trouve dans
« l'erreur, dites-nous ce que nous devons croire de Jésus qui
« a été crucifié !

foi à leurs discours et qu'il pensa qu'ils voulaient sérieusement se faire instruire par lui. (On peut voir aussi la question que les Juifs adressèrent à Notre-Seigneur en S. Jean, x, 24.)

¹ Autre prétexte perfide : Les Pharisiens voulaient qu'il montât en ce lieu, afin que dans l'émeute qu'ils soulèveraient contre lui, il fût tué infailliblement dans sa chute. Ils comptaient sur ce coup, lorsque S. Jacques aurait rendu témoignage à la divinité de Jésus.

« S. Jacques répondit aussitôt à haute voix, et dit à tout le
« peuple :

— « Pourquoi m'interrogez-vous touchant Jésus le Fils
« de l'Homme? Jésus le Fils de l'Homme dont vous me par-
« lez, est maintenant assis à la droite de la Majesté Souve-
« raine comme Fils de Dieu, et il doit venir un jour, porté
« sur les nuées du Ciel, (pour juger l'Univers). »

« Le témoignage d'un si saint homme toucha et confirma
« dans la foi un grand nombre de personnes, qui rendirent
« gloire à Jésus, et s'écrièrent en disant :

— « Hosanna au fils de David !

« Mais les Docteurs et les Pharisiens, fâchés d'avoir eux-
« mêmes procuré un si beau témoignage au Sauveur, se di-
« rent entre eux :

— « Nous avons mal fait d'avoir fourni l'occasion que Jé-
« sus ait été honoré d'un tel témoignage, *tanto testimonio*.
« Mais montons, et précipitons-le du Temple, afin que les
« autres, intimidés par cet exemple, cessent de croire en
« Jésus.

« En même temps ils se mirent à crier et à dire (comme
« avec un accent de douleur) :

— « O, ô ! l'homme juste aussi s'est égaré !

« Ils montèrent aussitôt à l'endroit où il était, et ils le pré-
« cipitèrent en bas. Et alors s'accomplirent ces paroles qui
« sont écrites dans le prophète Isaïe ¹ :

« *Faisons disparaître le Juste du milieu de nous, parce*
« *qu'il nous est à charge; c'est pourquoi ils seront rassasiés*
« *du fruit de leurs œuvres.* » C'est avec raison que S. Hégé-
« sippe rappelle ici ces paroles prophétiques ; mais il y faut
« joindre celles qui suivent : *Opprimons, tuons le Juste avec*

¹ Isaïe, III, 10, selon les Septante et les PP., et Sap., II, 10-22.
— Ces paroles, qui s'appliquaient spécialement au Messie, le Juste par excellence, sont applicables, d'une manière générale, à tous les justes, disciples du Christ.

« *habileté*¹, *opprimamus eum sapienter*. Car il n'y a que
« ruse et finesse dans la manière dont les Pharisiens exéc-
« tèrent ce meurtre.

« L'Apôtre ne mourut pas de cette chute, mais il se releva,
« et, mettant les genoux en terre, il pria pour ses ennemis en
« disant :

— « Mon Seigneur et mon Dieu, je vous prie de leur par-
« donner, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.

« Les Pharisiens, voyant qu'il vivait encore, s'animèrent
« les uns et les autres à le tuer, et se dirent entre eux :
— « Lapidons Jacques-le-Juste.

« Ils commencèrent donc à lui lancer des pierres, selon la
« sentence d'Ananus² et de son Conseil.

« Pendant qu'ils l'accablaient ainsi d'une grêle de pierres,
« l'un des prêtres, de la race des Récabites, qui furent hono-
« rés des éloges du prophète Jérémie, reprocha hautement
« aux Juifs leur crainte :

— « Que faites-vous, s'écria-t-il?... épargnez le Juste ! il
« prie pour vous !

« Enfin, un foulon déchargea sur la tête du Juste un coup
« de levier dont il se servait pour fouler les draps, et acheva
« de le tuer³. Ce fut par cet heureux martyr que S. Jacques
« termina sa vie, après avoir rendu devant les Juifs, les Grecs
« et les Gentils, un éclatant témoignage à Jésus en tant que
« Messie et Fils de Dieu. »

Tous les bons auteurs ont admis cette histoire comme in-
dubitable, bien que des critiques modernes l'aient rejetée pour

¹ Exod., I, 10.

² Josèphe, *Antiq.*, l. 20, c. 8,

³ S. Epiphane, *hér.* 78, dit que S. Jacques fut martyrisé à l'âge de 96 ans. Voir *Bar.*, an. 34, n. 69 ; et *Brev. rom.*, 1 mai.

« S. Jacques, frère du Seigneur, dit le Martyrologe romain, 1 mai,
« ayant été précipité du haut du Temple, eut les jambes rompues, la
« tête écrasée d'un coup de levier d'un foulon, et fut enterré au même
« lieu, près du Temple ».

la difficulté que nous avons fait connaître, et qui, bien examinée, au lieu de devenir un motif de doute, est au contraire un motif de crédibilité de plus. L'auteur de cette histoire est S. Hégésippe, qui vivait à la fin des temps apostoliques, et dont l'autorité est regardée comme très-considérable par Eusèbe qui cite ses paroles, non-seulement dans *son histoire*, mais aussi dans ses livres de la *Démonstration évangélique*¹, et les propose aux Païens comme certaines et authentiques.

Le martyr de S. Jacques arriva l'année 62, à la fête de Pâques, qui², cette année, tombait le 10 avril. Plusieurs anciens martyrologes³ marquent sa fête le 25 de mars. Ainsi il a gouverné l'église de Jérusalem vingt-huit ans entiers depuis l'Ascension. Théodoret⁴ rapporte nommément à S. Jacques-le-Juste ce que dit S. Paul aux Hébreux, lorsqu'il leur recommande de se souvenir de leurs conducteurs, qui leur avaient prêché la parole de Dieu, et d'imiter leur foi en considérant qu'elle avait été la fin de leur sainte vie. S. Clément d'Alexandrie, atteste comme Hégésippe, que S. Jacques fut précipité de la plate-forme du Temple, puis tué par un foulon d'un coup de levier⁵.

¹ Eus., *Dem.*, *ev.*, t. 3, c. 7.

² Labb. chr.

³ Boll., 1 mai.

⁴ Théodoret, *in Hebr.*, 13, v. 7.

⁵ Voir ap. Euseb., t. 2, c. 1 et c. 23; S. Hier., *de v. ill.*, c. 2 : « Præcipitatus de prima templi, contractis cruribus, adhuc semivivus, tendens ad cælum manus... »

CHAPITRE XI.

La mort de S. Jacques désapprouvée par les Hébreux eux-mêmes. —
Du lieu de sa sépulture.

S. Jacques fut enterré auprès du Temple¹, au lieu même où il avait été martyrisé, et l'on dressa sur son tombeau un monument, une petite colonne qui fut très-célèbre jusqu'à ce que Jérusalem eût été ruinée par Titus et ensuite par Adrien. Il durait encore du temps de saint Hégésippe² : *Manetque adhuc cippus illius prope Templum*. Il n'était point impossible, en effet, qu'il se fût conservé jusqu'alors, malgré les ravages que les Romains avaient faits dans la ville.

Au rapport de Josèphe³, S. Jacques était d'une telle sainteté, et sa piété lui avait acquis une estime si générale parmi le peuple, que les plus sages d'entre les Juifs crurent que la mort injuste d'un si grand homme avait été la cause des malheurs effroyables qui les accablèrent bientôt après. Ils ne voulaient pas reconnaître avec les chrétiens que ces maux étaient le châtiment d'une mort encore plus injuste et plus criminelle, celle du Sauveur. A la vérité, la seule cause principale et première de la ruine de Jérusalem, est la mort du Christ. Mais comme S. Jacques par sa sainteté et ses mérites avait jusqu'alors arrêté la vengeance prête à éclater sur cette ville coupable, il semble que les Anciens n'ont pas eu tort d'attribuer aussi en partie à cette mort injuste la catastrophe de Jérusalem, qui n'avait été suspendue qu'à cause de ce Juste. C'est

¹ Euseb., l. 2, c. 23; S. Jérôme, v. *illustr.*, c. 2, et martyrol. rom., 1 mai.

² Eus., *ibid.*

³ S. Hier., v. *ill.*, c. 2. et in *Jovin.*, l. 1, c. 24; Origen., in *Cels.*, l. 1, p. 55; in *Matth.*, g. p. 225; Hégés., ap. Eus., l. 2, c. ult. p. 65.

pourquoi les auteurs ecclésiastiques disent avec Hégésippe :
« Peu après cette mort, commencèrent la guerre des Juifs, le
« siège de la ville par Vespasien, puis la captivité des Juifs. »

Ce sentiment qui était surtout particulier à Josèphe, l'historien des Juifs, est cité non-seulement par Origène ¹ et S. Jérôme, mais Eusèbe ² en rapporte les termes : « Sed quicum-
« que inter cives modestissimi legisque observandæ studio-
« sissimi habebantur, graviter id factum tulere.

« Judæorum prudentissimi hanc fuisse causam existimave-
« runt secutæ mox obsidionis Hierosolymorum. Quam qui-
« dem non ob aliud sibi contigisse quam propter scelus in Ja-
« cobum admissum, ipse etiam Josephus scripto testari mini-
« me dubitavit cum ait : [hæc omnia contigerunt Judæis pro-
« pter Jacobum Justum, fratrem Jesu, qui dicitur Christus.
« Qui cum esset omnium consensu justissimus, nihilominus a
« Judæis necatus fuerat.] »

On ignore la cause pour laquelle ce passage ne se trouve

¹ Texte d'Origène, *l. 1. adv. Celsum* : « Josephus enim, et si minus in
« Christum credidit, causam tamen conquirens Hierosolymitani exci-
« dii, et cur esset Templum deletum ; cum debuisset dicere, conspira-
« tionem quam Judaicus populus adversus Jesum fecisset, fuisse om-
« nium causam, et quia Christum per prophetas jam denuntiatum sus-
« tulerant ; ipse vero tanquam invitus, haudquaquam longe a vero
« aberrans, eo inquit hæc accidisse Judæis, ut Jacobus Justus ille vin-
« dicaretur, qui Jesu et frater esset, qui dictus est Christus : hunc enim
« cum esset justissimus, trucidarunt : et sane non magis ob hanc san-
« guinis propinquitatem, quam ob morum similitudinem, et sermonis
« mutui cum Jesu commercium, ut Justus diceretur, effectum est. Si
« igitur ob Jacobi gratiam Jerosolymorum desolationem contigisse Ju-
« dæis ille affirmat ; cur non æquius fuerit fateri, ob Christum id fac-
« tum fuisse, ejus Divinitatem tam multi hominum conventus testifi-
« cantur ? » Hæc Origenes. (Ap. Baron., *an. 63, n. 7.*)

Baronius pense que la ruine de Jérusalem fut attribuée au meurtre de S. Jacques plutôt qu'à celui du Christ, parce qu'aussitôt après la mort du Saint Apôtre, commencèrent à paraître les signes avant-coureurs de l'épouvantable catastrophe des Juifs. Il y a une seconde raison : La mort de S. Jacques était plus récente et plus voisine de ce grand événement.

² Ap. Eus., *l. 2, c. 25.*

plus dans les écrits de Josèphe. Il faut dire, ou qu'il était dans quelque écrit de cet auteur, que nous n'avons plus, ou qu'on a retranché ces paroles de la suite de la mort de S. Jacques. Plusieurs pensent que les Juifs les en ont ôtées. La Chronique d'Alexandrie ¹ paraît les citer d'un endroit du *V^e livre de la guerre des Juifs*, où Josèphe, après avoir rapporté la ruine de Jérusalem, en cherchait les causes.

La cruauté d'Ananus ne s'étendit pas sur S. Jacques seul, car il fit encore lapider d'autres personnes avec lui. Mais cet emportement fut trouvé si mauvais par les personnages les plus sages de Jérusalem, dit l'historien juif Josèphe, *l. 20, c. 8, antiq.*, qu'ils en firent des plaintes les uns au roi Agrippa, et les autres à Albinus, gouverneur romain, qui arrivait dans la Province. Albinus écrivit à Ananus, le menaçant de le punir, et usant dans sa lettre de termes pleins d'indignation. Quelques-uns même allèrent à sa rencontre jusqu'à la ville d'Alexandrie, pour lui donner avis qu'il n'était pas permis à Ananus de convoquer le Sanhédrin sans son consentement. Quelques autres furent envoyés secrètement au roi Agrippa, pour engager ce prince à vouloir bien avertir par lettre le pontife Ananus de ne plus renouveler désormais de tels actes, qui avaient été accomplis contre la justice et contre le droit. C'est pourquoi Agrippa ôta le pontificat à Ananus, qui ne l'avait exercé que trois mois, et il le conféra à un nommé Jésus, fils de Damnaeus. (Josèphe, *ibid.*)

¹ Chron. Alex, p. 584-586.

CHAPITRE XII.

Du trône épiscopal de S. Jacques, conservé durant 4 siècles par les fidèles de Jérusalem. — Du jour de sa fête. — De la translation de ses reliques.

Le trône épiscopal de l'Apôtre, que Notre-Seigneur et les autres Apôtres avaient établi évêque de Jérusalem, se voyait encore dans cette ville au quatrième siècle, disent Eusèbe et Nicéphore ¹. Les fidèles de Jérusalem le gardaient avec soin et avec vénération, rendant par là un témoignage authentique du respect que les premiers Chrétiens avaient eu pour les Saints, et de celui que leurs successeurs avaient encore, honorant en eux le Dieu qui les avait rendus Saints. *Jacobi illius cathedram, quem fratrem Domini cognominatum fuisse divina testantur volumina, ad nostra usque tempora conservatam fratres illius Ecclesie jam a Majoribus magna prosequuntur reverentia.*

S. Siméon fut assis le premier dans cette chaire épiscopale après S. Jacques, son frère. (an 62.)

Les plus anciens martyrologes ² marquent, comme nous avons dit, que le martyre de S. Jacques arriva le 25 de mars. Ils font aussi une mémoire du même Saint le 15 du même mois. Ils mettent sa fête au premier jour de mai. Bède, Florus, Adon, Usuard, et les autres auteurs subséquents, indiquent que dans l'Eglise latine on célèbre ce jour-là la fête de S. Jacques, frère du Seigneur, avec celle de S. Philippe. Cette fête est également marquée dans le Sacramentaire ³ et

¹ Euseb., *Hist.*, l. 7, c. 19 ; et Niceph., l. 6, c. 16.

² Ap. Boll., 1 mai.

³ Sacr., m., p. 85 ; fron., *cal.*, p. 75 ; All. *cons.*, p. 1489.

même dans les anciens calendriers du P. Fronton et de Léon Allatius. Tillemont pense qu'elle a pu venir de la dédicace d'une Eglise commencée à Rome sous le nom des apôtres S. Philippe et S. Jacques par le pape Gélase I^{er}, vers l'an 558, et dédiée par Jean III, son successeur.

Les Grecs, les Syriens et les Egyptiens honorent S. Jacques, frère du Seigneur, à Constantinople, dans une église de son nom, bâtie par l'empereur Justin II, près de celle de la Vierge à Calcopratégés ; et ils prétendent que son corps est dans cette église, avec ceux du vieillard S. Siméon et du Prophète Zacharie¹. La translation des reliques de ces trois Saints à Constantinople se fit, suivant quelques Calendriers, le 4^{er} jour de décembre, vers l'an 572. On a toujours néanmoins continué depuis à honorer le tombeau de S. Jacques à Jérusalem.

La ville d'Ancône cite un acte authentique du 4 mars 1380, par lequel le Patriarche de Constantinople lui donne le chef de S. Jacques. On veut que les corps de S. Philippe et de S. Jacques soient à Rome, dans l'Eglise de leur nom.

Les Eglises de Compostelle en Galice, de la ville des Trois-Maries, dans la Camargue, de Saint-Saturnin, à Toulouse, prétendent² aussi avoir des reliques de S. Jacques le Mineur. Mais elles n'en donnent pas de preuves pleinement certaines.

¹ Boll., 4 mai.

² Boll., Till., *ibid.*

CHAPITRE XIII.

Dignité de l'Eglise de Jérusalem. — Dénombrement des prélats successeurs de S. Jacques.

L'Eglise de S. Jacques, frère de Jésus-Christ, l'Eglise de Jérusalem, est la première du monde, au point de vue de l'ancienneté et de la sainteté. Elle a été fondée par Jésus-Christ et par les Apôtres, sanctifiée par la mort du Christ, par la descente du Saint-Esprit, par l'accomplissement de tous les mystères de la Rédemption du genre humain. Elle a été sanctifiée aussi par le martyre de S. Jacques, son premier évêque. C'est à ces titres qu'elle est appelée la *mère des Eglises*, et que ses prélats ont été souvent appelés les Primats de la Palestine. Les évêques de Césarée et ceux d'Antioche leur ont disputé cette primatie. Sous Juvenal, le concile de Chalcedoine ordonna, dans la huitième session, qu'à l'avenir Antioche aurait sous sa dépendance les deux Phénicies et l'Arabie, et que Jérusalem aurait les trois Palestines. Les légats du Pape approuvèrent cette décision, et les Commissaires prononcèrent qu'elle serait exécutée. Le cinquième concile œcuménique, qui est le deuxième de Constantinople, assemblé en 553, donna le rang de primats aux évêques de Jérusalem. Guillaume de Tyr nous apprend, qu'après la condamnation des Trois Chapitres, les prélats soumirent à l'Eglise de Jérusalem les Métropoles de Césarée et de Scythopolis, qui dépendaient auparavant du Patriarche d'Antioche, et celles de Beryte et de Rubense de Syrie, qui relevaient du siège d'Alexandrie. Dans le concile de Nicée, on avait accordé le titre et le rang de Patriarche, pour la séance, à l'évêque de Jérusalem, mais on avait conservé la juridiction au Métropolitain de Césarée, pour le dédommager de ce qu'il se trouvait alors Patriarche sans

suffragants. Les prélats du cinquième concile général, jugeant que cela était la convenance, et voulant honorer la première Eglise du monde, lui avaient soumis les sièges que nous venons de nommer. L'empereur, pour consoler Césarée de la perte qu'elle faisait, lui rendit la dignité de ville Proconsulaire, dont elle avait joui auparavant. L'Eglise de Jérusalem a eu des prélats de grande réputation, et a souffert diverses persécutions sous les Idolâtres, sous les Hérétiques, sous les Sarrasins, sous les Turcs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE

DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM

SUCESSEURS DE S. JACQUES-LE-MINEUR

PREMIER EVÊQUE DE CETTE VILLE.

Commencement de leur épiscopat.	—	Durée de leur épiscopat.
33	S. Jacques-le-Mineur, martyrisé en 60,	28
60	S. Siméon, fils de Cléophas,	47
107	S. Juste 1 ^{er} ,	4
114	S. Zachée ou Zacharie, S. Tobie. S. Benjamin 1 ^{er} . S. Jean 1 ^{er} . S. Matthieu ou Matthias. S. Benjamin II. S. Philippe. S. Sénèque. S. Juste II. S. Lévi. S. Ephrem. S. Josès. S. Jude.	<p>Les pontificats de ces évêques ont été de courte durée, dit Eusèbe, <i>in Chronic.</i>, et <i>hist. l. 4, c. 5</i>. On n'a pas la date de leur commencement ni de leur fin.</p> <p>Tous ces prélats ont été de la nation juive, et ont gouverné l'Eglise de Jérusalem jusqu'à la ruine des Juifs par Adrien. — Ils étaient tous très-remarquables par leur attachement à Jésus-Christ, par leur science, leur zèle, leur fermeté en présence des persécuteurs, qui incessamment cherchaient à les faire mourir.</p> <p>Les Juifs convertis voulaient alors des hommes de cette nature, pour que le siège épiscopal fût dignement occupé.</p>

SUCCESSION DES ÉVÊQUES DE JÉRUSALEM

QUI N'ONT PAS ÉTÉ DE LA RACE JUIVE.

Commencement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
135	Marc. Cassien. Publius. Maxime I ^{er} . Julien I ^{er} . Gaius. Symmaque. Caïus. Julien II. Capiton.	
185	Maxime II. Antoine. Valens. Dulchianus. S. Narcisse. Dius. Germanion. Gordius. S. Narcisse, <i>rétabli</i> .	
212	Alexandre, mort en 253.....	41
253	Mazabanes	7
260	Hyménée, pendant.....	36
296	S. Zambdas	2
298	Hermon ou Thermon.....	14
312	S. Macaire I ^{er}	19
331	Maxime III.....	20
351	S. Cyrille.....	33
386	Jean II.....	30
416	Parachile ou Praïle.....	13
428	Juvénal.....	29
457	Anastase.....	20
477	Martyrius	8
485	Saluste	7

Commencement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
492	Elie, chassé par Sévère, hérétique.....	21
513	Jean III.....	12
523	Pierre.....	20
544	Macaire II.....	8
552	Eustochius.....	11
563	Macaire, rétabli.....	7
571	Jean IV.....	22
593	Amoros ou Hamos.....	8
601	Hésychius.....	8
609	Zacharie. Modestus.	
633	Sophrone, mort en.....	636
759	Théodore.	
787	Elie.	
795	Jean V.	
802	Thomas.	
1006	Orestes.	
1088	Siméon.	
1099	Daibert, l'an 1099.....	6
1107	Gibelin.....	5
1112	Arnoul ou Arnulphe.....	6
1118	Guarimond.....	10
1128	Etienne.....	2
1130	Guillaume.....	16
1146	Fulcher.....	13
1159	Amauri.....	21
1180	Héraclius	
	Albert.	
	Thomas 1 ^{er} .	
	Robert.	
	Jacques.	
1204	Albert.....	10
1263	Guillaume.....	7
1272	Thomas Agui.....	5
1278	Elie.....	8

Le Siège ne fut pas toujours rempli sous le règne des Sarrasins, et on connaît seulement quelques Patriarches.

Rois de Jérusalem contemporains :

Godefroi de Bouillon.

Baudoin 1^{er}.

Baudoin II, dit *du Bourg*

Foulques, comte d'Anjou et Mélisende.

Baudoin III.

Amauri 1^{er}.

Baudoin IV, dit *Meret* ou *le ladre*.

Baudoin V.

Gui de Lusignan [et Sibylle.

Amauri II.

Henri, comte de Champagne.

Jean de Brienne.

Commen- cement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
1288	Nicolas d'Hanaps.....	3
1294	Raoul de Granville.....	9
1306	Antoine.	
1329	Pierre de la Palu.....	12
1382	Bertrand de Chanac.....	21
.....		
.....		
1856-1870	Mgr de Valerga, patriarche actuel de Jérusalem.	

NOUVEAUX DÉTAILS

SUR LA

LITURGIE DE L'APOTRE S. JACQUES-LE-MINEUR,

FRÈRE DU SEIGNEUR ET ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM.

La Liturgie de S. Jacques a été appelée communément *Liturgie des Syriens*, parce qu'elle était suivie à Jérusalem et dans toutes les églises Syriennes du patriarchat d'Antioche, par les schismatiques comme par les catholiques.

L'an 347 ou 348, dans la *1^{re} cathéchèse mystagogique*, S. Cyrille, évêque de Jérusalem, expliquait aux nouveaux baptisés la partie principale de la *Liturgie de S. Jacques*, qui commence à l'oblation, et il en suivait exactement la marche, ce qui en marque l'antiquité et l'authenticité. Plus tard, selon plusieurs auteurs, on y ajouta le mot *consubstantiel*, adopté par le Concile de Nicée, et Marie y est nommée *Mère de Dieu*, comme l'avait ordonné le Concile d'Ephèse.

L'an 692, les Pères du Concile œcuménique de Constantinople citèrent cette liturgie comme étant de S. Jacques, pour

réfuter l'erreur des Arméniens, qui ne mettaient point d'eau dans le calice. — Au ix^e siècle, Charles-le-Chauve voulut voir célébrer la messe selon cette *Liturgie de S. Jacques* usitée à Jérusalem (*Epist. ad Ravennat.*). Jamais les Orientaux n'ont douté qu'elle ne fût effectivement de S. Jacques. — Dans la suite, lorsque les Patriarches de Constantinople ont eu assez de crédit pour faire supprimer, dans toute l'étendue de leur juridiction, toutes les *liturgies*, à l'exception de celles de S. Basile et de S. Jean Chrysostôme, ils ont cependant reconnu que la *Liturgie de S. Jacques* était bien de cet Apôtre, et ils ont souffert, pour cette raison, que dans les églises de Syrie l'on se servît de cette liturgie de S. Jacques, au moins le jour de sa fête. Elle a donc toute l'authenticité que donne à un monument l'autorité des Eglises.

C'est en vain que certains critiques protestants ont voulu l'attaquer à cause de l'addition dont nous venons de parler, et du *trisagion* qui n'a commencé, disent-ils, qu'à la fin du v^e siècle. Mais ces critiques ont confondu le *trisagion* tiré de l'Écriture Sainte et la formule *Agios, ô Theos, etc.*, qui a commencé à être chantée à Constantinople l'an 446, avec une addition que Pierre le Foulon fit à cette formule après l'an 463. Cette addition est de la fin du v^e siècle, mais le *Sanctus* ou *Trisagion* de la *Liturgie* est tiré de l'Apocalypse. Il est ridicule, d'ailleurs, de supposer que les Eglises n'ont pas dû ajouter à leurs prières les formules nécessaires pour attester leur foi contre les Hérétiques, lorsque ceux-ci voulaient y en faire eux-mêmes pour professer leurs erreurs, ou que ces additions, toujours remarquées, dérogent à l'authenticité des *liturgies*.

Celle de S. Jacques fournit un argument invincible contre les Protestants, puisque l'on y trouve la profession claire et formelle des dogmes qu'ils ont osé taxer de nouveauté, et les cérémonies qu'ils reprochent témérairement à l'Église Romaine: la présence réelle et la transsubstantiation, le mot de *Sacrifice*, la fraction de l'Hostie, les encensements, la prière pour les

morts, l'invocation des Saints, etc. Les Syriens, Eutychiens ou Jacobites, n'y'ont point inséré leur erreur ; les Orthodoxes et les Hérétiques ont conservé un égal respect pour ce monument apostolique. Cette *liturgie* de S. Jacques, qui contient tout l'ordre de la messe, est la plus commune parmi les Syriens, et elle a servi de modèle à toutes les autres, comme on peut s'en convaincre par la confrontation. Elle a été ensuite répandue dans tout l'Orient, par les Hérétiques comme par les Catholiques. — On la trouve dans les *Liturgiæ SS. Patrum*, Paris, 1560 ; dans Renaudot, *Liturgiarum Orientalium collectio* ; dans Fabricius, dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, édition de Lyon. t. II, p. 1, p. 4. — Donnons-en quelques extraits. — Elle commence ainsi :

« Εκ Πληθει Αμαρτιων... Seigneur notre Dieu, ne me méprisez pas, quoique je sois souillé d'une multitude de péchés. Voici que je m'approche de votre mystère divin et plus que céleste, quelque indigne que j'en sois ; mais confiant en votre bonté, j'élève la voix vers vous, Seigneur, afin que vous soyez propice à un pécheur tel que moi ; j'ai péché contre le Ciel et contre vous, et je ne suis pas digne de diriger mes yeux vers cette Table Sacrée et Spirituelle, où votre Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ est offert en sacrifice pour moi qui suis un pécheur couvert de taches. Je vous offre cette prière et cette Eucharistie, afin de me fortifier et de me préparer pour cette messe ; rendez-moi digne de faire entendre, pour mon salut, cette parole qui vient de vous et que j'ai annoncée au peuple, en Jésus-Christ Notre Seigneur, saint et bon, vivificateur, avec qui vous êtes uni de toutes les manières, ainsi qu'avec l'Esprit qui vous est consubstantiel, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen. »

Oraison lorsque le Prêtre est devant l'autel.

« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, trine et un, lumière de la Divinité, qui est séparément dans la Trinité, et

qui se divise sans division. Car la Trinité est le Dieu Unique, Tout-Puissant, dont les Cieux racontent la gloire; la terre reconnaît sa domination et la mer sa toute-puissance : et toute créature, soit qu'elle possède la raison, soit qu'elle n'ait que l'instinct, proclame constamment sa magnificence. A lui, revient toute la gloire, l'honneur, la puissance, la magnificence et la louange, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen. »

.....

Oraison au commencement de la Messe.

« Roi bienfaisant des siècles, et Auteur de toute créature, recevez votre Eglise, qui s'approche de vous par Jésus-Christ; accordez à chacun ce qui lui est utile; conduisez-nous tous à la perfection, et rendez-nous dignes, par la grâce de votre sanctification, d'être tous réunis dans votre sainte Eglise, que vous avez conquise par le sang précieux de votre Fils unique, Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur, avec lequel vous êtes béni et loué avec votre Esprit très-saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen. »

.....

Après la lecture des Prophètes, de l'ancien et du nouveau Testament, le Diacre dit :

Nous vous prions, Seigneur, de faire descendre sur nous la paix, et de préserver nos âmes, — de faire que le monde entier jouisse de la paix, de protéger et de favoriser votre Peuple qui embrasse la foi de Jésus-Christ; exaucez-nous et délivrez-nous de toute tribulation, de la colère, des périls et des nécessités, de la captivité, de la mort amère et de nos iniquités.

Seigneur, protégez votre peuple, et bénissez votre héritage.

Visitez, dans votre miséricorde et dans votre bonté, le

monde qui vous appartient. — Elevez la puissance des chrétiens par le pouvoir de la Croix précieuse et vivifiante.

Le Prêtre : Faisant la commémoration de la très-sainte, de l'Immaculée et très-glorieuse Mère de Dieu, notre Souveraine, Marie, toujours Vierge, nous nous recommandons à Jésus-Christ pour toute notre Vie, avec tous les Saints et les Justes.

Le Peuple : Nous nous recommandons à vous, Seigneur.

Le Prêtre : Dieu, qui nous avez instruits par vos oracles saints, salutaires et divins, illuminez nos âmes, quoique nous soyons pécheurs, afin que nous puissions obtenir les choses qui ont été prédites ; faites que nous ne soyons pas seulement les auditeurs des cantiques spirituels, mais que nous accomplissions les bonnes œuvres, et que nous vous offrions une foi sincère, une vie irréprochable, et une conduite exempte de blâme, — en Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec lequel vous êtes béni, avec votre Esprit Saint, bon, vivifiant, maintenant, et toujours, et dans les siècles.

Le Peuple : Amen.

Le Prêtre : Paix à tous ! — *Le Peuple* : et à votre esprit !

Le Diacre : Inclignons nos têtes devant le Seigneur.

Le Peuple : Nous vous rendons hommage, ô Seigneur !

Le Prêtre : Seigneur, vous qui donnez la vie et qui accordez les biens ; vous qui avez donné aux hommes Jésus-Christ Notre-Seigneur, comme l'heureux espoir de la vie éternelle, rendez-nous dignes de vous offrir un sacrifice saint, afin que nous jouissions de la future béatitude, — afin que, toujours protégés par votre puissance et conduits par vous à la lumière de la vérité, nous vous rendions gloire et des actions de grâces au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours.

Le Peuple : Amen.

Après les paroles de la consécration, le Prêtre dit :

..... Seigneur, envoyez maintenant votre Esprit très-saint

sur nous et sur les dons sacrés que nous vous offrons, — afin qu'il les sanctifie par sa présence sainte, bonne et glorieuse, et pour qu'il fasse de ce pain le corps sacré de votre Christ.

Le Peuple : Amen.

Le Prêtre : Et de ce calice le sang précieux de votre Christ.

Le Peuple : Amen.

Le Prêtre, se tenant debout, dit : Afin qu'il serve, pour tous ceux qui y participent, à la rémission de leurs péchés et à la vie éternelle ; qu'il leur procure la sanctification des âmes et du corps, — qu'il serve à l'affermissement de la sainte Eglise catholique et apostolique que vous avez fondée sur la pierre de la foi, afin que les portes de l'enfer ne prévalent point contre Elle ; la délivrant de toute hérésie, de scandale et de ceux qui commettent l'iniquité, et la conservant jusqu'à la consommation des siècles.

Et s'étant incliné, il dit : Nous vous offrons, Seigneur, les dons de votre Esprit-Saint, et pour les saints Lieux que vous avez glorifiés par l'apparition divine de votre Christ et par l'Avènement de votre Esprit Très-Saint, et surtout pour la glorieuse Sion, mère de toutes les Eglises, et pour votre sainte Eglise catholique et apostolique qui est répandue dans l'Univers entier. — Souvenez-vous, Seigneur, des Pères saints et des frères qui font partie de l'Eglise, et des évêques qui, dans une foi orthodoxe, distribuent la parole de votre vérité dans l'Univers entier. — Souvenez-vous de toutes les cités, de toutes les régions, et de tous ceux qui y habitent dans la foi orthodoxe ; faites qu'ils demeurent dans la paix et la sécurité.....

— Souvenez-vous, Seigneur, notre Dieu, des esprits et de toutes les créatures qui ont conservé la foi véritable depuis Abel le Juste jusqu'au jour actuel ; faites qu'ils reposent dans la région des vivants, dans votre Royaume, dans les délices du Paradis, dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nos Pères saints, là où il n'y a ni douleur, ni tristesse, ni gémiss-

ment, et où la lumière de votre visage répand une clarté perpétuelle.

Après le PATER, le Prêtre dit : Et ne nous induisez point dans la tentation, Seigneur, Dieu de la puissance, vous qui connaissez notre faiblesse ; mais délivrez-nous du malin Esprit, de ses œuvres, de toutes ses attaques et de ses ruses, à cause de votre Nom Saint qui est invoqué par notre humilité. — Car votre règne, la puissance et la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit durent maintenant et toujours. Amen.

Après avoir rompu le pain sur le calice, il dit : Union du très-saint corps et du sang précieux de Notre-Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

Puis il ajoute : Voici l'Agneau de Dieu, le Fils du Père, qui ôte les péchés du monde et qui a été mis à mort pour la vie et le salut du peuple.

Après la communion, le Prêtre dit : Dieu (pain céleste, vie de l'Univers), qui, par votre grande bonté, avez condescendu à la faiblesse de vos serviteurs, et qui avez daigné nous faire participer à cette Table céleste, ne nous condamnez pas, nous pécheurs, à cause de la réception de vos mystères immaculés, mais conservez-nous avec bonté dans la sanctification de votre Esprit-Saint, afin que, devenant saints, nous obtenions une part dans votre héritage avec tous les Saints que vous avez agréés dès l'éternité, et que nous contemplions la lumière de votre visage.... O vous qui êtes béni et glorifié, honoré et célébré de toutes les manières, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

La paix à tous !

Le Peuple : Et à votre esprit.

Le Prêtre : Dieu grand et admirable, regardez vos serviteurs, parce que nous inclinons nos têtes devant vous ; étendez votre main puissante et pleine de bénédictions, et bénissez votre Peuple !.....

Dernière Oraison, appelée l'Oraison de la propitiation :

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, Agneau et Pasteur, qui ôtez les péchés du monde, qui avez fait à deux débiteurs la remise de ce qu'ils devaient, qui avez accordé au paralytique la guérison et la rémission de ses péchés, remettez, pardonnez et effacez, Seigneur, nos péchés volontaires et involontaires que nous avons commis de propos délibéré ou par ignorance, en désobéissant à vos commandements ; délivrez vos serviteurs du supplice éternel. Car vous êtes Celui qui nous avez donné ce précepte : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel* ; car vous êtes notre Dieu suprême ; vous pouvez avoir pitié de nous, nous protéger et remettre nos péchés ; c'est à vous que revient la gloire, avec le Père qui n'a point de commencement, et avec l'Esprit vivificateur, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen. »

— Outre la *grande Liturgie* de S. Jacques, nous avons encore la *Liturgie moyenne* et la *petite Liturgie* du même Apôtre. Ces deux dernières ne sont qu'un abrégé de la première.

L'Église invoque et appelle à son aide S. Jacques, ce généreux athlète du Christ. Au milieu de ses luttes, de ses périls, elle le conjure d'être pour elle une protection, un rempart inexpugnable. — Dans la vivacité et l'ardeur de sa foi, elle lui dit :

*Jacobe Juste, Jesu frater Domini,
Sit tibi pia super nos compassio,
Quos reos facit superba jactantia,
Atque scævavit mundi petulantia.
Nostra clementer exaudi precamina,
Impetrans nobis veræ lucis gaudia.
Pro inimicis qui orasti Dominum,
Tibi devotis impende suffragium,
Ut sempiternum nanciscamur præmium.
Amen.*

TABLES GÉNÉRALES



TABLE DE L'HISTOIRE DE S. PHILIPPE



	Pages.
PRÉFACE GÉNÉRALE.....	9
PRÉFACE particulière de l'histoire de Philippe.....	11
Véracité et autorité des Actes de l'apôtre S. Philippe.....	15
CHAPITRE I ^{er} . — Patrie de saint Philippe. — Son application constante à l'étude des Saintes Ecritures. — Sa vocation. — Son zèle pour Jésus-Christ. — Comment il lui amène Nathanaël, son ami.	19
CHAPITRE II. — S. Philippe est élevé à l'apostolat. — Il assiste aux noces de Cana, — à la multiplication des pains dans le désert, — au discours de la Cène. — Reproche et réponse très-remarquable qu'il reçoit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.	27
CHAPITRE III. — S. Philippe en Scythie. — Idole de Mars. — Le démon, sous la forme d'un serpent ou dragon, est chassé par l'Apôtre. — Malades guéris, morts ressuscités. — Philippe est pris pour un Dieu.....	29
CHAPITRE IV. — Prédication de S. Philippe. — Conversion des Scythes. — Ordinations de prêtres, de diacres et d'un évêque. — Construction d'églises.....	30
CHAPITRE V. — S. Philippe, apôtre des Gaules (d'après une tradition espagnole). — Son retour en Asie.	30

CHAPITRE VI. — Séjour de S. Philippe en Phrygie. — Il combat les Ebionites. — Autre tradition. — Ses filles demeurées vierges. — Sainte Hermione. — Sainte Marianne, sa sœur	32
CHAPITRE VII. — S. Philippe convertit Héros, homme notable d'Hiérapolis, et Marcella, son épouse; — ressuscite le fils du préfet de la ville, et amène à la foi un bon nombre d'habitants. — Du jour auquel cet Apôtre célébrait la fête de Pâques. — Son âge.....	36
CHAPITRE VIII. — Destruction d'un serpent qu'adoraient les païens d'Hiérapolis. — Joie du peuple, colère des chefs et des prêtres idolâtres. — S. Philippe est emprisonné. — Il convoque les prêtres des villes circonvoisines et leur adresse ses dernières paroles.....	44
CHAPITRE IX. — Martyre de S. Philippe. — Tremblement de terre et punition des Idolâtres. — Jésus-Christ apparaît à l'Apôtre. — Origine de l'ancien carême de Noël, suivant les Grecs. — Mort de S. Philippe.....	46
CHAPITRE X. — Sépulcre de S. Philippe illustré par des prodiges. — Jour de la fête de cet Apôtre. — Villes qui possèdent ses reliques.....	50
CHAPITRE XI. — Comment S. Philippe et S. Jean accordent une brillante victoire à Théodese, prince très-chrétien, sur Eugène, prince païen, fauteur des idoles. — Certitude de cet événement miraculeux.....	52
CHAPITRE XII. — S. Philippe, modèle du chrétien.....	58
Actes de S. Philippe.....	60
Concordance des monuments primitifs de l'histoire de l'apôtre saint Philippe.	

TABLE DE L'HISTOIRE DE S. BARTHÉLEMY

	Pages.
PRÉFACE.....	69

LIVRE PREMIER.

DES TRAVAUX, DES COURSES ÉVANGÉLIQUES, DES PRODIGES DE S. BARTHÉLEMY, DURANT SON APOSTOLAT.

CHAPITRE I ^{er} — Patrie de S. Barthélemy. — Son nom. — Son extraction. — Est-il le même que Nathanaël ? — Il se dispose par la retraite et par la réception du Saint-Esprit, au ministère apostolique.....	71
CHAPITRE II. — Des diverses régions qui furent le théâtre des prédications de S. Barthélemy.....	74

MONUMENTS TRADITIONNELS.

CHAPITRE III. — Prédication de S. Barthélemy dans les vastes contrées de l'Inde et de l'Orient ; puis dans celles de la Grande-Arménie. — Comment, dans ce dernier pays, sa présence a réduit au silence les oracles des faux-dieux. — Comment cet Apôtre a dévoilé aux Gentils les artifices des divinités païennes, et comment, par son arrivée, il les a fait trembler. — Réponse de Bérith.....	77
CHAPITRE IV. — Portrait de S. Barthélemy.....	85
CHAPITRE V. — Les démons chassés. — Délivrance de Pseustus et de la fille du roi Polymius. — L'apôtre se soustrait à la générosité du roi.....	87
CHAPITRE VI. — L'Apôtre revient trouver le roi et l'instruit des mystères du Christianisme. — Il lui parle de l'incarnation du Fils de Dieu, de sa vie temporelle, de la victoire qu'il a remportée sur le prince des démons.....	89

CHAPITRE VII. — Suite du même discours. — L'espérance de la béatitude éternelle est le motif du mépris qu'ont les Apôtres pour les biens temporels. — Leur abnégation leur donne puissance sur les démons. — Proposition que l'Apôtre fait au roi..	91
CHAPITRE VIII. — S. Barthélemy force le démon à déclarer la vérité en présence de tout le peuple. — L'Esprit impur brise lui-même les idoles et les images profanes du temple païen.....	94
CHAPITRE IX. — Prière de l'Apôtre. — Guérison des malades. — Apparition de l'Ange du Seigneur. — Purification du Temple. — Laideur des démons. — Disparition de celui qui se faisait adorer des Indiens	97
CHAPITRE X. — Conversion du roi de l'Inde et de son peuple. — L'Apôtre devant le roi de la Grande-Arménie.....	100
CHAPITRE XI. — Chûte de l'idole d'Albanopolis. — Martyre de S. Barthélemy. — Sa sépulture. — Punition d'Astyages et des pontifes idolâtres. — Conversion des Arméniens. — Le roi Polymius est sacré évêque.	102

LIVRE SECOND.

DE LA GLOIRE DE L'APOTRE S. BARTHÉLEMY

APRÈS SON MARTYRE.

TRANSLATION DU CORPS DE S. BARTHÉLEMY A LIPARI,

A BÉNÉVENT, A ROME,

MIRACLES DE CET APOTRE. — SA FÊTE.

CHAPITRE I ^{er} . — Le corps sacré de S. Barthélemy est transféré d'Arménie à Lipari.....	106
CHAPITRE II. — Preuves de cette première et miraculeuse translation.	107
CHAPITRE III. — Translation du corps sacré de S. Barthélemy à Bénévent, rapportée par S. Bertharius, abbé du Mont-Cassin, auteur contemporain et témoin oculaire.	118
CHAPITRE IV. — Autres preuves de la translation du corps de S. Barthélemy à Bénévent. — Miracles opérés en cette Ville par cet Apôtre, après que son corps y fut apporté.....	125

	Pages.
CHARITRE V.— Continuation du même sujet.	129
CHAPITRE VI. — Translation du corps de S. Barthélemy à Rome..	132
CHAPITRE VII. — De la fête de S. Barthélemy. — Des diverses églises qui ont été enrichies des reliques de cet Apôtre. — Prodiges opérés en faveur de plusieurs des fidèles qui ont vénéré ces saintes reliques.....	133
CHAPITRE VIII. — Récit de quelques autres prodiges opérés par S. Barthélemy	141
CHAPITRE IX. — S. Barthélemy mérite nos louanges et notre culte.	
CHAPITRE X. — S. Barthélemy et les autres Apôtres nous sont proposés pour modèles.....	144

TABLE DE L'HISTOIRE DE S. MATTHIEU

AVANT-PROPOS.....	151
CHAPITRE I ^{er} — Noms de l'apôtre S. Matthieu. — Sa patrie. — Sa profession.....	153
CHAPITRE II. — Sa conversion.....	156
CHAPITRE III. — S. Matthieu invite Jésus à un festin, dans sa maison à Capharnaüm.....	159
CHAPITRE IV, — Elévation de S. Matthieu à l'apostolat. — Sa modestie. — Sa persévérance. — Sa vie pénitente.....	161
CHAPITRE V. — Il préche dans la Palestine. — Le premier des Apôtres, il écrit l'Évangile.....	163
CHAPITRE VI. — Mission de S. Matthieu en Ethiopie. — Description de ce pays. — Entrée de l'Apôtre dans une première ville. — Zaroës et Arfaxat.....	173
CHAPITRE VII. — Miracles de l'Apôtre.....	180
CHAPITRE VIII. — Entretien de l'Apôtre avec l'Eunuque Indich et ses amis.....	181

	Pages.
CHAPITRE IX. — Les magiciens et leurs serpents en présence de S. Matthieu.....	184
CHAPITRE X. — Discours de S. Matthieu aux Ethiopiens de Naddaver, sur le bonheur du Paradis.....	186
CHAPITRE XI. — Continuation du discours de S. Matthieu.....	188
CHAPITRE XII. — Résurrection d'Euphranor, fils du roi d'Ethiopie.	190
CHAPITRE XIII. — On veut sacrifier à l'Apôtre. — Discours de S. Matthieu. — Construction d'une basilique. — Conversion de la cour et de toute l'Ethiopie. — L'Apôtre, durant vingt-trois ans, a opéré un très-grand nombre de miracles et d'œuvres apostoliques. — Liturgie de S. Matthieu.....	193
CHAPITRE XIV. — Le roi Hyrtacus et la vierge Iphigénie.....	205
CHAPITRE XV. — Discours sur le mariage, prononcé par S. Matthieu, en présence du roi d'Ethiopie et des fidèles de Naddaver.	207
CHAPITRE XVI. — Suite du même discours. — Le roi Hyrtacus, offensé, sort de l'assemblée.....	209
CHAPITRE XVII. — Fin du discours de S. Matthieu, après le départ du roi.....	210
CHAPITRE XVIII. — Consécration des Vierges.....	211
CHAPITRE XIX. — Martyre de S. Matthieu. — Emeute apaisée par les prêtres.....	213
CHAPITRE XX. — Le monastère d'Iphigénie protégé par S. Matthieu. — Hyrtacus puni de Dieu. — Règne très-chrétien et très-florissant de Béor, frère d'Iphigénie.....	215
CHAPITRE XXI. — Tombeau de S. Matthieu. — Translation de ses reliques. — Des institutions de cet Apôtre.....	218

LIVRE SECOND.

TRANSLATIONS DU CORPS DE SAINT MATTHIEU. — PRODIGES
QU'OPÈRE CET APOTRE APRÈS SA MORT.

CHAPITRE I ^{er} . — Les deux premières translations du corps de S. Matthieu	221
CHAPITRE II. — Troisième translation.....	223

	Pages.
CHAPITRE III. — Quatrième translation.....	223
CHAPITRE IV. — Apparition de S. Matthieu. — Guérison prodigieuse.	224
CHAPITRE V. — Autre guérison miraculeuse.....	225
CHAPITRE VI. — Prodige opéré à la cour.	226
CHAPITRE VII. — Translation, à Bénévent, d'une relique insigne de S. Matthieu.	227
CHAPITRE VIII. — Bienfait accordé à Landulphe par S. Matthieu..	228
CHAPITRE IX. — Nouvelle découverte, à Salerne, du corps de S. Matthieu.....	229
CHAPITRE X. — Construction d'une nouvelle basilique de S. Matthieu par le duc Robert. — Nouvelle translation des saintes reliques.....	231
CHAPITRE XI. — La famille <i>Polisène</i>	233
CHAPITRE XII. — Salerne, visiblement protégée par S. Matthieu..	234
CHAPITRE XIII. — Le vol sacrilège puni.....	235
CHAPITRE XIV. — Bernardin suppliant S. Matthieu.....	235
CHAPITRE XV. — S. Matthieu, défenseur de Salerne contre les Turcs.	237
CHAPITRE XVI. — Prodiges continuels au tombeau de S. Matthieu. — Expulsion des Esprits malins.....	240
CHAPITRE XVII. — S. Matthieu protège encore la ville de Salerne.	241
CHAPITRE XVIII. — Des reliques de S. Matthieu.....	243
CHAPITRE XIX. — Eglises érigées sous le vocable de S. Matthieu..	244
CHAPITRE XX. — Apparition de S. Matthieu à Sainte Brigitte....	246

TABLE DE L'HISTOIRE DE S. THOMAS

PRÉFACE.....	251
CHAPITRE I ^{er} . — Signification du nom et du surnom de S. Thomas. — Sa patrie, sa condition. — Son rang dans la hiérarchie apostolique. — Son amour ardent pour Jésus-Christ.....	255

	Pages.
CHAPITRE II. — Question que saint Thomas adresse à Jésus, et réponse admirable qu'il en reçoit.....	257
CHAPITRE III. — Jésus ressuscité apparaissant à S. Thomas. — Graves enseignements qui découlent des circonstances de ce fait.....	360
CHAPITRE IV. — Que S. Thomas a prêché dans les divers pays de l'Orient, chez les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Indiens, chez les peuples maintenant appelés les Tartares, les Mongols, les Thibétains, chez les Chinois, dans les grandes îles et peut-être même dans l'Amérique. — Données et preuves que nous avons des grands travaux de cet Apôtre... ..	267

ANCIENS MONUMENTS TRADITIONNELS.

CHAPITRE V. — Valeur historique de ces monuments.....	274
CHAPITRE VI. — Les Apôtres se partagent les diverses provinces de la Terre. — Difficulté que fait saint Thomas d'aller dans l'Inde. — Le négociant Abbanès.....	278
CHAPITRE VII. — S. Thomas part pour les Indes, — Il assiste au banquet nuptial d'un prince indien. — La jeune Israélite. — L'échanson puni. — Bénédiction particulière donnée aux époux des noces. — Excellence de la virginité.....	281
CHAPITRE VIII. — Colère du roi des Indes en voyant que ses enfants ont embrassé le Christianisme et le célibat religieux. Converti peu de temps après, il part pour l'Inde-Occidentale, afin de recevoir de S. Thomas le baptême de Jésus-Christ. — Il est ordonné diacre, après avoir reçu la tonsure ecclésiastique.	287
CHAPITRE IX. — Monument oriental qui atteste la prédication de S. Thomas dans les Indes.	290
CHAPITRE X. — L'apôtre est présenté comme architecte au roi de l'Inde-Occidentale. — Il promet d'exécuter le plan d'un magnifique palais.....	293
CHAPITRE XI. — Comment S. Thomas accomplit sa promesse. — Le dénouement.....	295
CHAPITRE XII. — Expulsion d'un démon. — Distribution de l'Eucharistie. — L'homme profane. — Résurrection d'un mort. — Conversion de plusieurs Indiens. — Les malades guéris.....	301
CHAPITRE XIII. — Autre guérison des infirmes. — Prédication de S. Thomas. — Conversion de quarante mille hommes. — Départ pour l'Inde-Occidentale.....	304
CHAPITRE XIV. — L'un des ministres du roi de l'Inde-Occidentale vient trouver S. Thomas et l'emmène sur son char.....	306

	Pages.
CHAPITRE XV. — Expulsion des démons. — Prédication de saint Thomas dans les Indes — Ses fruits. — L'Apôtre parcourt les autres peuples de l'Orient. — Son retour.....	308
CHAPITRE XVI. — La princesse Mygdonia va entendre l'Apôtre. — Elle prend la résolution de faire pénitence et de vivre selon les règles les plus austères de l'Évangile. — Charisius contristé.....	321
CHAPITRE XVII. — L'Apôtre en présence du roi. — Il est jeté en prison. — Mygdonia persévère, et pratique les œuvres de la pénitence.....	324
CHAPITRE XVIII. — Mygdonia convertit sa nourrice en lui enseignant la doctrine du Symbole. — Ces deux femmes reçoivent le baptême avec plusieurs autres personnes.....	326
CHAPITRE XIX. — Conversion de l'épouse et du fils du roi Mesdés, par l'entremise de la princesse Mygdonia.....	328
CHAPITRE XX. — S. Thomas, devant le roi Mesdés. — Ses réponses.....	330
CHAPITRE XXI. — Par le secours divin, S. Thomas triomphe des supplices. — On le mène devant l'idole du Soleil.....	332
CHAPITRE XXII. — Faiblesse des faux-dieux du Paganisme, — vanité des idoles de la Gentilité, en présence de la toute-puissance du Christ, qui résidait dans ses Apôtres.....	334
CHAPITRE XXIII. — S. Thomas prédit sa mort. — Le prince royal, Zuzanès, le prie de lui conférer les ordres sacrés... ..	336
CHAPITRE XXIV. — La reine va trouver l'Apôtre à la prison. — Elle lui raconte comment elle a été enfermée dans un lieu obscur par le roi, son époux.....	338
CHAPITRE XXV. — La prison de S. Thomas respandit d'une clarté merveilleuse. — Rencontre de Manazara.....	340
CHAPITRE XXVI. — Manazara miraculeusement soutenue, puis guérie. — Prière de S. Thomas en faveur des néophytes.....	342
CHAPITRE XXVII. — S. Thomas célèbre les saints Mystères dans la maison de Zuzanès, diacre et Prince des Indiens. — Une voix du ciel rassure les néophytes.....	344
CHAPITRE XXVIII. — S. Thomas fait ses adieux aux fidèles. — Il témoigne un vif désir d'aller à Jésus-Christ qui doit lui donner sa récompense.....	345
CHAPITRE XXIX. — L'Apôtre regagne sa prison. — Il paraît devant le roi Mesdés (qui avait sa résidence à Calamine ou Méliapour, sur la côte de Coromandel).....	347
CHAPITRE XXX. — S. Thomas, accompagné des fidèles, et conduit	

par des soldats, arrive sur la montagne où il doit souffrir le martyre.....	349
CHAPITRE XXXI. — Prière de S. Thomas sur la montagne. — Il y est martyrisé par les soldats du roi Mesdés. — Sa sépulture..	351
CHAPITRE XXXII. — S. Thomas apparaît à ses Disciples et au roi Mesdés, son meurtrier, qui se convertit. — Miracles qu'opère l'Apôtre après sa mort.....	354

AUTRES TRADITIONS.

CHAPITRE XXXIII. — Eglise bâtie par S. Thomas, décorée d'une croix sculptée. — Inscription prophétique. — La haine des Brachmanes est une des causes de la mort de l'Apôtre.....	357
CHAPITRE XXXIV. — Translation d'une partie des reliques de S. Thomas à Edesse. — Découverte des autres reliques du même Apôtre à Méliapour. — Ville de <i>San-Thomé</i>	359
CHAPITRE XXXV. — La croix miraculeuse de <i>San-Thomé</i> . — Sa description. — Inscription posée sur cette croix par les Disciples du Saint Apôtre. — Pèlerinage de S. François-Xavier à ce tombeau. — Récit du P. Bouhours.....	361
CHAPITRE XXXVI. — Renouveaulement du même prodige en faveur du nouvel Apôtre des Indes, de S. François-Xavier, digne successeur de Saint Thomas.	366
CHAPITRE XXXVII. — Fêtes célébrées en l'honneur de S. Thomas. — Villes qui possèdent ses reliques. — Révélation faite à sainte Brigitte au sujet des reliques de S. Thomas à Ortone.....	368
CHAPITRE XXXVIII. — Prodiges opérés par S. Thomas, longtemps après sa mort, dans l'église et dans la ville de Méliapour.....	373
APPENDICE.....	377
ITINÉRAIRE ET MARTYRE de S. Thomas l'Apôtre.....	379

TABLE DE L'HISTOIRE DE S. JACQUES-LE-MINEUR

	Pages.
AVERTISSEMENT.....	385
CHAPITRE I ^{er} . — Surnoms de S. Jacques-le-Mineur. — Son origine. — Son père et sa mère. — Sa parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Arbre généalogique.....	387
CHAPITRE II. — S. Jacques, d'abord du nombre des (72) Disciples, est élevé ensuite au rang d'Apôtre. — Sa consécration à Dieu. — Son ardent amour pour Jésus-Christ. — Jésus-Christ, ressuscité, lui apparaît en particulier. — Son don spécial de science.	391
CHAPITRE III. — S. Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem.....	394
CHAPITRE IV. — Ce que S. Jacques et les Apôtres eurent à souffrir de la part de Saul, dans les temps qui précédèrent le martyre de S. Etienne.....	397
CHAPITRE V. — Vertus de S. Jacques. — Ses miracles. — Ses surnoms de <i>Juste</i> et d' <i>Oblias</i> . — Profond respect que lui témoignent les Juifs.....	400
CHAPITRE VI. — L'église de S. Jacques rayonne au-dessus des autres églises. — Ressemblance de S. Jacques avec Jésus. — Tous lui donnent des marques de déférence et de respect.....	404
CHAPITRE VII. — S. Jacques au Concile de Jérusalem. — Son discours. — Il reçoit la visite de S. Paul. — Mesure de prudence qu'il lui indique. — Sa condescendance pour les Chrétiens-Juifs encore attachés aux cérémonies mosaïques.....	407
CHAPITRE VIII. — Epître de S. Jacques-le-Mineur. — De l'erreur que l'apôtre avait dessein de détruire. — Extraits de cette épître. — S. Jacques a promulgué l'institution du Sacrement de l'Extrême-Onction.	413
CHAPITRE IX. — La liturgie de S. Jacques de Jérusalem.....	421
CHAPITRE X. — Martyre de S. Jacques-le-Mineur. — Témoignage de Josèphe — et de S. Ilégésippe. — Circonstances de la mort de cet Apôtre.....	423